This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,179,169

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM

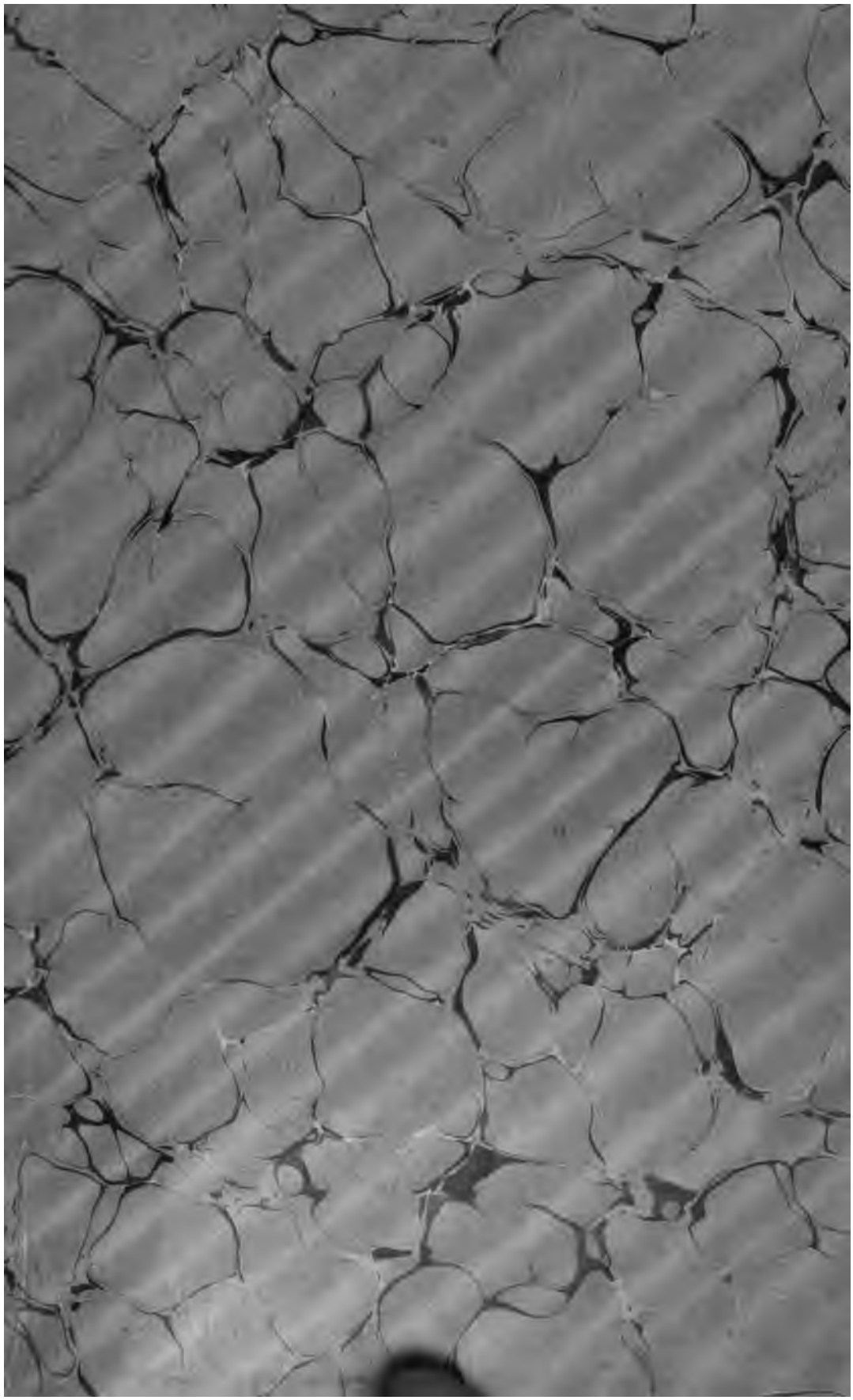

SEMINARY
805
R46
E85

ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

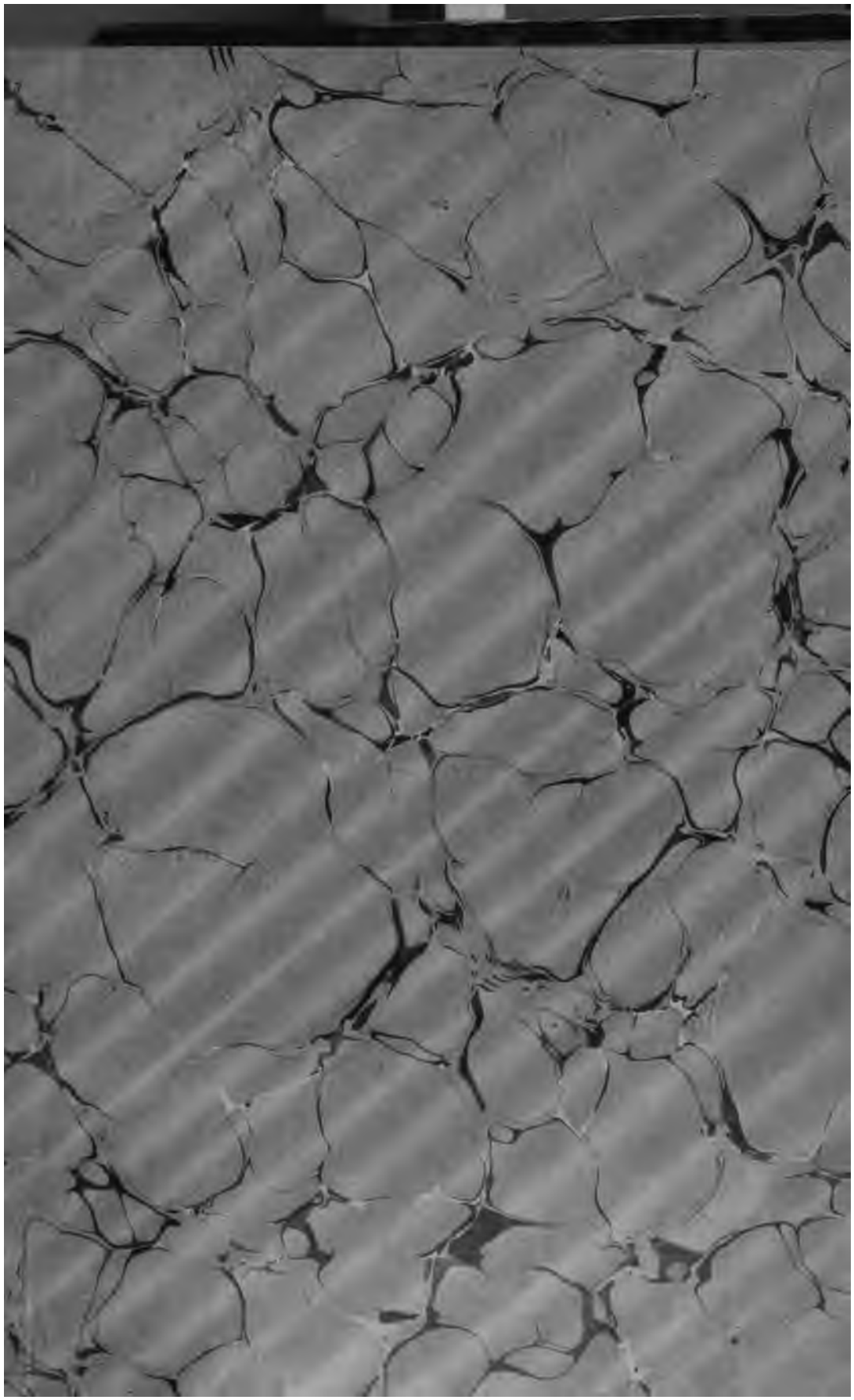

SEMINARY
805
R46
E85

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au minimum de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versesement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit;

3° Les autres membres sont rééligibles;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité et ils y ont voix consultative.

Les séances sont suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère, M. J.-C. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurium. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze.....	10 fr.
— en argent.....	30 —

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Lebègue, agent et bibliothécaire de l'Association, 12, rue de l'Abbaye, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR L'ILLUSTRATION DE LA *REVUE*

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

ART. 1er. — La souscription pour l'illustration de la *Revue* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

ART. 2. — Les souscripteurs pour l'illustration de la *Revue des études grecques* recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs et l'illustration de la Revue* (1). Leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée en tête de chaque volume de la *Revue des études grecques.*

ART. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

ART. 4. — Les souscriptions qui dépasseront le chiffre de 100 fr. seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

NOTA. — Les souscriptions devront être adressées à M. Max. Egger, trésorier, 71, rue de Vaugirard.

(1) Par suite de l'achèvement des *Monuments grecs*, l'illustration de la *Revue* représente seule désormais dans l'œuvre de l'Association l'objet, si important, de la reproduction des monuments figurés légués par l'antiquité hellénique. Appelée à prendre sans cesse de nouveaux développements, elle appelle instamment de nouveaux concours.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 MAI 1901

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. EUGÈNE D'EICHTHAL

PRÉSIDENT

MESSIEURS,

En m'appelant pour une année au fauteuil présidentiel, par un témoignage qui m'a d'autant plus touché que la source de cet honneur est dans un souvenir bien cher, vous avez voulu prouver que non seulement notre compagnie, mais les dignités qu'elle confère, s'ouvrent à tous ceux qui apportent ici, à défaut de compétence technique, le culte de l'idéal qui nous unit, l'amour de ce coin de monde antique où nous apercevons comme un point privilégié de l'histoire, un printemps inimitable en sa sève, incomparable en ses fleurs, l'éternel regret et l'éternel espoir de ceux qui aiment l'épanouissement du beau, l'ingéniosité de l'esprit, le travail de l'intelligence en quête de vérité, avide de liberté.

J. Stuart Mill, qui devait toute sa vie rester fidèle aux études classiques et les défendre avec chaleur contre leurs détracteurs, — ce qui est remarquable pour un économiste et un philosophe dit *utilitaire*, — Stuart Mill écrit dans son *Auto-*

biographie qu'il ne se souvient pas, tant il était jeune enfant alors, de l'époque où il a commencé l'étude du grec. Je pourrais dire que je ne me souviens pas du temps où je n'en ai point entendu parler. Mon père s'était mis, à cinquante ans, à le rapprendre, soit pour nous suivre, mon frère et moi, dans notre éducation classique, soit par admiration pour cette langue à laquelle il présageait de hautes et peut-être, hélas ! un peu chimériques destinées comme lien international entre les peuples civilisés. Il relisait les auteurs et réétudiait la grammaire avec un professeur hellène dont je revois encore l'air énergique, le teint bronzé et les longues moustaches, et qui naturellement prononçait à la moderne. C'est ce maître athénien qui me donna mes premières leçons, des leçons bien vivantes.

L'éducation classique — puisse l'élite des générations nouvelles s'en souvenir, attirée qu'elle est, ou submergée, par tant d'autres études ! — l'éducation classique ouvre sur le monde ancien un jour qui ne s'obscurcit jamais entièrement, comme elle crée entre les hommes qui l'ont reçue et aimée un lien qui n'est jamais complètement brisé. L'*Association des Études grecques* est un de ces lieux d'élection où ceux qui ont dû plus ou moins délaisser l'antiquité sans l'oublier peuvent le plus aisément se rapprocher d'elle, lorsqu'un tournant de la vie leur permet de reprendre un ancien contact quelque peu négligé. Elle offre à tous ses membres de doctes entretiens mensuels sur les monuments de l'art, de l'histoire ou de la littérature hellénique, entretiens auxquels prennent part d'éminents représentants de l'érudition et des lettres classiques. Cette ampleur d'hospitalité dont j'ai bénéficié, et dont je reste profondément reconnaissant, est un signe et comme une preuve de la largeur qui règne ici dans les idées et dans les croyances.

Nous sommes en effet des croyants de la Grèce, mais nous restons de libres croyants. Nous ne sommes pas hypnotisés par tout ce qui vient, ou a l'air de venir de l'antiquité. Celle-ci a

produit assez de choses presque parfaites, pour qu'on puisse aimer moins celles qui, bien qu'antiques, sont défectueuses. Notre esprit d'analyse, héritier de l'esprit grec, a éclairé notre admiration, et le respect s'est tempéré de libre appréciation. Nous nous souvenons de ce qu'a si bien exprimé l'un de nos plus anciens présidents, M. Alfred Croiset : « Au risque de ne pas être optimiste, quand il s'agit de la Grèce, il faut être vrai. » Nous savons que pas plus une statue ou une œuvre céramique n'est à l'abri de tout reproche, parce qu'elle a été modelée par une main hellénique, ou imitée d'un original hellénique, pas plus une institution civile ou politique n'est à louer aveuglément parce qu'elle a été pratiquée plus ou moins complètement dans un état grec. Nous demandons partout la chronologie, la distinction des écoles et des époques, l'abolition des formules générales d'enthousiasme ; — et quand notre goût s'est ainsi épuré par la comparaison, quand notre jugement s'est éclairé par les rapprochements ou les contrastes, nous nous sentons beaucoup plus rassurés alors que nous admirons profondément ce qui est admirable. La critique a été en quelque façon la sauvegarde de l'éloge. Nous ne risquons plus, comme on l'a fait à certains jours, de confondre dans une sorte d'extase banale un vase ou une figure de mauvaise époque et un chef-d'œuvre du ve siècle ; une période vraiment grande de la démocratie athénienne et des temps troublés qui auraient dû être comme un avertissement solennel — hélas ! trop peu écouté — pour d'autres démocraties.

« La Grèce, écrivait Renan, a préparé le cadre scientifique, susceptible d'être indéfiniment élargi, et le cadre philosophique, susceptible de tout embrasser, où n'ont cessé de se mouvoir, depuis deux mille ans, les efforts intellectuels et moraux de la race à laquelle nous appartenons. » Disons, en complétant ces belles paroles, qu'elle a placé plus d'une fois dans le cadre le tableau définitif ; plus d'une fois aussi, elle s'est trompée et nous a légué la tâche de créer peu à peu l'image réelle à la place de la chimère poétique ou du sophisme philosophique.

Mais partout elle a allumé l'étincelle de Prométhée, le désir de savoir et de comprendre, qui est le propre de la curiosité scientifique. Le Grec a été un des premiers à se demander : pourquoi? — Il s'est répondu souvent à faux, heureux tout de même d'avoir trouvé dans son propre esprit une réponse. Que de fois j'ai fait cette réflexion, en m'occupant par exemple de certaines analyses antiques des phénomènes musicaux ou rythmiques! L'analyse est défectueuse et mène à un résultat absurde; mais elle est cependant le fruit d'un besoin de connaître par l'intelligence et non plus par la tradition qui, comme ces cellules vivantes qu'on introduit dans un liquide, a produit cette immense fermentation rationnelle et scientifique, dont nous vivons, que l'essence même de notre civilisation est de développer et de coordonner, en nous souvenant avec reconnaissance des origines du mouvement fécond qu'elle continue.

La continuité de l'effort, cette condition indispensable du progrès, les Grecs l'honoraient, — et c'est encore une leçon qu'ils nous ont laissée, — en aimant et célébrant l'existence de la patrie se prolongeant et fleurissant sous les deuils particuliers. Ils comprenaient que le souvenir assure la perpétuité de la vie collective. Nous faisons comme eux dans ces petites patries, nos associations, qui, ainsi que la grande, réunissent les âmes dans la poursuite d'un but commun. C'est en s'inspirant de ce sentiment que vos présidents ont pour pieux usage de rappeler, tous les ans, dans une revue douloureuse et forcément trop rapide, ceux qui ont disparu de nos rangs après nous avoir apporté leur concours actif ou leurs sympathies. Ce me sera un devoir particulièrement pénible à remplir en cette année qui compte tant de deuils.

Nous avons, en suivant l'ordre chronologique de nos pertes, vu disparaître, depuis notre dernière réunion annuelle, MM. de Grouttars, de Louvain; Legentil, professeur en retraite, à Caen, et qui était des nôtres depuis 1868 ; M. Dugit, ancien élève de l'école d'Athènes, doyen honoraire de la Faculté des

lettres de Grenoble, membre de l'Association depuis 1869 et dont les travaux sur l'île de Naxos et sur l'*Aréopage* ont marqué dans la science; M. Petit de Julleville, notre collègue depuis 1869, professseur à la Faculté des lettres, bien connu par ses nombreux ouvrages, et notamment par la vaste histoire de la littérature française dont il dirigeait la publication; le Dr Amédée Girard, député de Riom; M. Hatzfeld, l'un des collaborateurs du dictionnaire de la langue française qui porte son nom à côté de ceux d'Arsène Darmesteter et de M. Antoine Thomas. Il était des nôtres depuis 1869.

M. Gidel avait été l'un de nos fondateurs. L'Association l'avait nommée son président en 1879. Jusqu'à la fin de son existence, il fut fidèle à nos séances auxquelles il apportait ses lumières de critique et d'éducateur, sa curiosité et sa vivacité d'esprit habituelles: nous l'avons vu disparaître avec un profond regret.

A ces pertes sont venues s'ajouter celle de M. Beau, ancien professeur au lycée Condorcet; de M. Couve, l'un des plus actifs collaborateurs de M. Homolle, mort à trente-cinq ans, et avec qui ont disparu bien des espérances d'avenir; de M. Léopold Cerf, imprimeur-éditeur, ancien élève de l'École normale, devenu président du tribunal de commerce de Versailles; de M. L. Drapeyron, membre de notre société depuis 1867, bien connu par ses travaux géographiques, auteur d'une étude sur *Héraclius et l'Empire byzantin;* de M. le duc de Broglie, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, et qui nous était resté fidèle depuis 1871.

Parmi nos collaborateurs hellènes, nous avons eu à déplorer la mort de M. Psicha, l'un des membres donateurs de l'Association; de M. le professeur Pantazidès, de l'Université d'Athènes, auteur de nombreux ouvrages historiques et littéraires, dont le dernier est une édition de l'*Anabase* dans la collection Zographos; de M. Athanasiadis, l'un de nos membres donateurs, décédé à Taganrog; du Dr Costomiris,

lauréat de notre société pour la publication d'un livre inédit d'Aétius.

MESSIEURS,

L'utopiste Ch. Fourier, confiant dans le succès de sa propagande humanitaire, annonça un jour qu'il se rendrait tous les matins à un lieu désigné pour rencontrer le généreux donateur qui devait apporter le premier million nécessaire à la fondation du *Phalanstère*. L'histoire dit qu'il vint pendant plusieurs années au rendez-vous, mais que le millionnaire ne vint pas. J'ai quelquefois pensé à cette anecdote en entendant chaque année votre président ou votre trésorier formuler un éloquent appel au bienfaiteur inconnu qui voudrait — nous ne demandons pas un million — grossir nos ressources. Nous ne sommes pas plus humiliés que ne l'était Fourier de renouveler cet appel, mais nous voudrions être plus heureux qu'il ne l'a été. Nous poursuivons un but moins chimérique que le sien, et nous ne désespérons pas d'éveiller des sympathies bienfaisantes. « Vois les statues de nos dieux, disait le poète comique : elles tendent la main non pour donner, mais pour recevoir ». Nous, nous tendons les deux mains, l'une pour recevoir et l'autre pour donner. Cette dernière a la noble ambition de répandre avec quelque largeur les fruits de la science et de l'art antique. Nous voudrions, par nos publications, par nos encouragements, faire plus encore que nous ne le faisons jusqu'ici, rendre présente à notre pays, qui conserve sur la culture hellénique tant d'ignorance ou de préjugés, la Grèce, vivante de sa vie réelle aux différentes époques de son histoire, jusques et y compris son histoire d'hier. Pour cela nous sommes obligés de consulter nos ressources, et la main qui donne ne peut oublier ce que fait l'autre. Puissions-nous compter sur le zèle de nos amis Français et Hellènes pour occuper celle qui reçoit, sachant que la semence qu'ils lui auront confiée fructifiera par vos soins sous forme de moissons fécondes !

RAPPORT DE M. AM. HAUVETTE

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1900-1901

MESSIEURS,

Votre Commission des prix a dû examiner, cette année encore, beaucoup plus d'ouvrages qu'elle n'en peut couronner. Aussi, en attribuant le Prix Zappas à M. Gabriel Millet et le Prix Zographos à MM. O. Navarre et H. Ouvré, a-t-elle cru devoir accorder en outre deux *mentions très honorables,* l'une à M. G. Rodier, l'autre à M. Camille Gaspar, pour des travaux qui lui ont semblé particulièrement dignes de figurer sur la liste de vos récompenses.

M. Camille Gaspar, docteur en philosophie et lettres de l'Université de Bruxelles, a choisi un sujet souvent traité : *Essai de chronologie pindarique ;* mais les idées neuves ne manquent pas dans cette étude, et les documents y abondent, que ne possédaient pas les prédécesseurs de M. Gaspar. C'est que jamais peut-être l'inédit n'a plus enrichi la littérature grecque que dans ces dix années dernières; jamais le déchiffrement des papyrus n'a fourni à l'érudition plus de ressources inattendues. Dans le traité d'Aristote sur la *Constitution d'Athènes* comme dans les poèmes de Bacchylide, dans les scolies genevoises de l'Iliade comme dans les nombreux fragments d'Oxyrhynchos,

il n'est pas une branche de la philologie grecque qui n'ait trouvé l'occasion d'admirables découvertes ou d'ingénieuses hypothèses. M. Gaspar s'est attaché de préférence à la chronologie que présente le nouvel écrit d'Aristote pour la première moitié du ve siècle, et il a combiné ces indications, en ce qui concerne Pindare, avec les données contemporaines que contient l'œuvre de Bacchylide. Mais aucun document ne pouvait mieux le servir que cette liste de vainqueurs olympiques, récemment déchiffrée sur un papyrus d'Oxyrhynchos (n° CCXXII). Outre les résultats positifs de cette précieuse trouvaille, une conséquence, plus importante encore, s'en dégage : c'est la valeur désormais, ce semble, incontestable des scholies de Pindare au sujet de l'ère des Pythiades. Sur ce point la théorie de Bœckh, généralement admise depuis quatre-vingts ans, nous apparaît décidément comme une erreur, et M. Gaspar n'a pas craint de mettre cette réhabilitation des scholies à la base de tout son système. La valeur de cette démonstration n'éclate peut-être nulle part avec plus de force que dans la notice consacrée à la VIIe Pythique : Mégaclès d'Athènes, à qui s'adresse Pindare, nous est aujourd'hui connu par Aristote pour avoir subi l'ostracisme sous l'archontat de Télésinos, en 487/6 ; une allusion manifeste du poète à ce récent malheur ne permet guère de douter que le scholiaste n'ait suivi une tradition véridique en attribuant la pièce à l'année 486. Dans beaucoup d'autres cas M. Gaspar s'appuie, pour proposer une date, sur des considérations politiques, littéraires ou métriques, qui n'emportent pas nécessairement la conviction, mais qu'il sait toujours présenter avec réserve. Son commentaire, nourri de faits et d'observations justes, a encore le mérite d'échapper le plus souvent aux subtilités dont la critique de Pindare est coutumière. Dans un passage même l'auteur nous a semblé réagir jusqu'à l'excès contre une interprétation traditionnelle : si Hiéron, dans la IIIe Pythique, est qualifié de ξένος Αἰτναῖος (v. 69), comment ne serait-ce pas la preuve que l'ode a été composée après la fondation de la ville qui porta le nom

d'Etna ? D'autres réserves qu'on pourrait faire n'empêchent pas, Messieurs, votre rapporteur de rendre justice au travail considérable de M. Gaspar, et de recommander même ce genre d'ouvrage aux jeunes savants que l'attrait des découvertes récentes pourrait engager dans l'étude sérieuse de la littérature grecque.

Quel papyrus ou quelle inscription viendra jamais élucider les problèmes obscurs du *Traité de l'âme* d'Aristote, traduit et annoté par M. Rodier, de la Faculté des Lettres de Bordeaux ? Les commentateurs anciens d'Aristote ne nous manquent pas ; si d'autres nous étaient rendus, qui sait s'ils n'ajouteraient pas encore à la confusion où se débat, où s'égare souvent la critique moderne ? C'est pourtant à ces commentateurs que M. Rodier a voulu demander surtout le secret de l'énigme, et, par respect pour une tradition qu'il fait remonter jusqu'aux disciples du maître, il a tenu à accumuler dans un gros volume de notes, à comparer et à discuter, pour tous les passages douteux, les interprétations variées de l'exégèse antique. Cet immense recueil de scholies ne laisse pas de nous inspirer une sorte de vertige ; le lecteur est comme perdu dans ce conflit des commentaires contradictoires ; que dis-je ? il semble par moments que le commerce de tant d'auteurs qui se réfutent les uns les autres ait inspiré à M. Rodier lui-même une certaine défiance de ses propres forces, une fendance excessive à s'abstenir d'un jugement personnel entre tant d'opinions contraires. Si cette impression se dégage parfois du tome II, j'ai hâte d'ajouter que, dans la traduction, au contraire, qui remplit le tome I, la personnalité de l'auteur s'affirme partout avec assurance. Plutôt que de traduire tout uniment le texte, quitte à autoriser toutes les explications possibles, M. Rodier, en vrai philosophe, a prétendu saisir et exposer la pensée même d'Aristote ; et, comme cette pensée ressort mal d'un mot à mot timide, il l'a développée pour la rendre claire ; ces additions voulues, je dirais presque cette paraphrase, modifient assurément la physionomie de l'original ; elles risqueraient même d'en donner

une idée fausse, si le traducteur n'avait pris soin de les mettre entre crochets, et si d'ailleurs le texte grec, imprimé au verso de chaque page, n'était là pour rappeler au lecteur la concision, les ellipses, les hardiesses voulues du style d'Aristote. En un mot, M. Rodier a réussi à faciliter la lecture du *Traité de l'âme* aux étudiants de philosophie; sans leur imposer son opinion personnelle, il la leur a fait nettement connaître, et il leur a fourni en outre les moyens de la contrôler. Pour accomplir cette tâche éminemment utile, l'auteur s'est appliqué avec succès au métier de philologue, collationnant lui-même des manuscrits et discutant des variantes. Tous ces mérites ne devaient pas nous laisser indifférents, et votre Commission, Messieurs, aurait voulu pouvoir honorer d'un prix une étude aussi importante, si d'autres travaux n'avaient attiré et retenu son attention.

Le beau volume in-folio de M. Gabriel Millet sur le *Monastère de Daphni* n'est que la première pierre d'un édifice que la science française a entrepris de consacrer à l'art byzantin. Mais dans cette simple monographie se marquent des qualités précieuses d'ordre, de précision, d'élégance. Et puis, telle est aujourd'hui la méthode appliquée à l'histoire de l'art, que la description complète d'un monument dépasse les limites d'une recherche particulière : il faut situer cette coupole ou ce narthex dans la série des constructions analogues ; il faut comparer cette mosaïque, pour la facture, le coloris, la composition, à tous les spécimens de la même école, ou l'opposer aux œuvres similaires d'une origine différente. C'est ce que n'a pas manqué de faire M. Millet, au risque d'étendre singulièrement le sujet de son étude, et de la transformer parfois en une sorte d'histoire de la peinture et de l'iconographie byzantines.

A quelque chose malheur est bon ! Sans les tremblements de terre de 1889 et de 1894, peut-être le petit monastère de Daphni aurait-il doucement prolongé sa pittoresque décadence, au bord de cette belle route d'Éleusis que suivront toujours, en dépit du chemin de fer qui passe par un autre col, les visiteurs de

l'Attique ! Bien endommagées sans doute étaient depuis longtemps les mosaïques ; bien menaçantes les voûtes du narthex ; bien étrange aussi la présence d'un clocher de basse époque à côté de la vieille coupole byzantine ! Mais quel charme dans ces ruines mêmes ! Et les poètes n'ont pas tort, qui aiment dans les vieux monuments de la Grèce et de l'Italie la trace et le mélange des civilisations successives ! Cependant, si le souvenir des ducs français d'Athènes, évoqué sur l'emplacement d'un ancien temple d'Apollon, suffisait à émouvoir les modernes pèlerins d'Éleusis, les artistes gémissaient, à la pensée de la ruine fatale qui attendait la petite église ! Un premier tremblement de terre eut pour conséquence heureuse la reconstruction de la coupole ; un second, la restauration de l'édifice tout entier, et, bientôt après, des fouilles méthodiques dans toute l'enceinte du monastère. M. Millet n'a garde d'oublier la part qui revient dans cette œuvre à l'initiative du vénéré Typaldo-Kosaki, dont la mémoire nous est chère, à l'habileté de l'architecte français Troump, à la conscience de l'artiste vénitien Novo, à la générosité de la *Société archéologique* d'Athènes, qui a fait les fouilles et laissé à la France l'honneur de la publication. Un tel accord de bonnes volontés ne pouvait que soutenir M. Millet dans la composition de son travail : aujourd'hui achevé, le livre est digne et de l'École Française d'Athènes où il a pris naissance, et de l'appui qu'il a trouvé à Paris auprès des maîtres de l'archéologie byzantine.

L'histoire du monastère de Daphni ne date pas seulement du XIe siècle, époque où l'église actuelle fut construite et décorée de peintures : l'enceinte fortifiée, que longe la route d'Éleusis, présente au dehors un système de courtines et de tours, au dedans, une série d'arcades et de contreforts, qui rappellent les constructions militaires de Justinien, et c'est aussi à la même date que nous reportent les morceaux de sculpture recueillis dans l'intérieur de l'enceinte. Durant cette période, l'église, dont M. Millet a reconnu les soubassements un peu à l'ouest du porche actuel, était orientée dans le même sens que les murs eux-

mêmes : nul doute que ces vestiges n'appartiennent, sinon au premier sanctuaire chrétien qui ait succédé au temple d'Apollon, du moins au plus ancien établissement durable que les moines aient élevé en cet endroit. Les circonstances de cette fondation nous échappent; mais, s'il est vrai qu'en Attique le christianisme ait pris d'abord ses positions hors de la ville et que l'Acropole ait été sa dernière conquête, il est permis de penser, avec M. Millet, que Daphni fut, à l'origine, comme les monastères de Syrie, un foyer de science chrétienne, allumé en face du Parthénon encore païen, « sur la route même qu'avaient suivie les derniers initiés aux mystères du vieux culte. »

A partir du XIe siècle les destinées de Daphni sont mieux connues, et M. Millet, pour en retracer l'histoire jusqu'à nos jours, a pu se contenter d'un exposé rapide, quitte à citer en note les documents les plus curieux. Le passage des Croisés dans l'ancien monastère a laissé des traces que l'archéologie ne saurait assez déplorer : si la belle mosaïque du Christ est toute percée de trous, ce n'est pas, comme on le disait naguère, aux balles turques qu'il faut s'en prendre ; des témoins irrécusables ont été retrouvés dans l'épaisseur de la vieille coupole, je veux dire les fers mêmes des lances latines qui meurtrirent le visage du Pantocrator schismatique. On sait les vains efforts que fit le pape Innocent III pour prévenir ou réparer ces violences, si contraires à l'intérêt de l'Église; le séjour des Latins ne devait pas être plus durable à Daphni que dans le reste de la Grèce, et le monastère se repeupla bientôt de moines orthodoxes, sans recouvrer d'ailleurs son éclat passé.

Les détails techniques de l'architecture n'ont plus guère de secrets pour nous depuis les belles études de M. Auguste Choisy. M. Millet n'a fait que confirmer par un nouvel exemple les théories de notre éminent confrère, et, passant ensuite à la collection vraiment merveilleuse des mosaïques de Daphni, il a dirigé sur ce point le principal effort de sa critique. Mais ici, Messieurs, comment vous faire apprécier le caractère propre

de ces œuvres qui ne ressemblent complètement ni au somptueux décor de Ravenne ni aux rayonnantes splendeurs de la Chapelle Palatine, ni à aucun autre spécimen du même art? Sans doute les artistes byzantins n'ont pas connu le souci de la variété : enfermés dans un cercle étroit de traditions et de dogmes, le détail même de leurs tableaux leur était donné par une légende immuable; mais que de nuances pourtant, selon les époques et selon les contrées, selon les artistes aussi, dans la série de ces productions en apparence identiques! Pour vous faire entrevoir, Messieurs, ces délicatesses du dessin ou de la composition, il faudrait pouvoir vous montrer les belles planches phototypiques de M. Millet (il y en a 19 hors texte, et 75 gravures); mais il faudrait surtout suivre l'auteur dans l'analyse minutieuse de ces mosaïques, dans l'étude qu'il fait tour à tour de la distribution des sujets, des fonds et de la perspective, des attitudes et des gestes, de la draperie, des nus, de la composition, de la facture et du coloris. Rien de plus scientifique que cette longue et scrupuleuse description; mais aussi rien de plus attachant, à condition qu'on se livre sans résistance au charme pénétrant d'une peinture naïve où la note personnelle de l'artiste, sa timide fantaisie, se marque par un geste inachevé, un clignement d'yeux indiqué à peine, un mouvement de tête presque inaperçu. Chacune des grandes figures de prophètes qui entourent le buste du Pantocrator offre ainsi des jeux piquants de physionomie; mais c'est surtout dans les compositions plus vastes qu'un peu plus de liberté se mêle au respect religieux de la tradition. M. Millet a relevé tous ces détails, et il a noté, entre autres, celui-ci : « Dans l'Adoration, par une jolie interprétation des modèles, l'Enfant, au lieu du rouleau, prend la main de sa mère ; sa courte tunique met à nu ses petites jambes, et la Vierge, du geste même qui tenait la draperie, saisit le pied mignon (p. 158-159). » Me permettrai-je d'ajouter à cette observation si intéressante une autre remarque encore? Il m'a semblé que M. Millet aurait pu signaler, dans l'attitude de l'Enfant Jésus, le mouvement de la jambe droite,

familièrement relevée et appuyée sur le bras de la Vierge, dans une sorte d'enlacement qui paraît associer de plus près la mère aux hommages rendus à son divin fils. Dirai-je aussi qu'on aimerait à voir quelqu'une de ces élégantes peintures reproduite autrement que dans la teinte monotone et sombre de la phototypie? La publication des mosaïques est un problème difficile, que résoudra sans doute un jour le progrès des impressions en couleur, surtout si quelque Association internationale des Académies veut bien subvenir à la dépense; mais, en attendant, à défaut du coloris, l'histoire de l'art exige avant tout, dans la reproduction des œuvres, une impeccable fidélité, et par ce mérite encore le livre de M. Millet se range parmi les bonnes publications archéologiques de notre temps.

Entre les deux savants qui se partagent le prix Zographos le contraste est le plus complet qui se puisse imaginer. L'un a composé une thèse, le plus correctement du monde, sur un sujet bien délimité, la *Rhétorique grecque avant Aristote;* il en a distribué la matière en deux parties, qui se subdivisent elles-mêmes en chapitres et en paragraphes ; il a pris soin de ne rien avancer jamais qu'il ne justifiât par un texte; il a discuté les travaux de ses prédécesseurs et présenté le résultat de ses propres études dans un style uni, simple, bien approprié au caractère d'un ouvrage didactique. L'autre a écrit un livre qui a pour titre *Les formes littéraires de la pensée grecque*, et qui embrasse en effet ce sujet immense, mais qui en dépasse encore les limites; à propos de la Grèce il a cherché les lois qui président à l'évolution des littératures, il a pesé les destinées de la poésie et de la science; tout cela, en dix chapitres, dont chacun comprend, sans aucune subdivision, le lyrisme ou le drame, la poésie narrative ou la philosophie ; dans cette vaste synthèse, à peine a-t-il cité un ou deux textes grecs ; il n'a nommé aucun des auteurs qui ont parlé de la Grèce avant lui; tout entier à la poursuite de son idée maîtresse, mais aussi entraîné par l'amour d'un sujet qui a séduit son âme de phi-

losophe et de poète, il écrit, au courant de la plume, dans un style inégal, mais toujours personnel et expressif, plein d'images brillantes et hardies, avec un mélange tout moderne d'expressions heureuses, qui dénotent un écrivain de race, et de termes scientifiques ou de néologismes décadents. La Commission n'a pas craint d'unir dans une commune récompense des qualités si diverses, et votre rapporteur n'aura pas de peine, Messieurs, à justifier un choix où se marquent si bien la largeur d'esprit et l'indépendance de jugement qui vous animent.

L'ouvrage de M. O. Navarre, maître de conférences à l'Université de Toulouse, se distingue, en effet, par autre chose encore que par la sûreté des connaissances et la correction de la mise en œuvre. Ce professeur excellent, qui expose avec clarté les résultats acquis de la science (son volume bien connu sur le théâtre, *Dionysos*, est un modèle de bonne et solide vulgarisation), sait aussi conduire avec prudence une recherche difficile, en vue de découvrir du nouveau. Les manuels de rhétorique antérieurs à Aristote ont tous disparu : il n'a pas suffi à M. Navarre de déplorer cette perte, il a voulu la réparer, retrouver la trace d'un enseignement qui a sûrement existé, et reconstituer la rhétorique du IVe siècle à l'aide des plaidoyers athéniens d'abord, mais aussi à l'aide des écrits postérieurs, comme la *Rhétorique à Hérennius* et le *De Inventione* de Cicéron. La légitimité de cette méthode est incontestable, et déjà Spengel avait procédé ainsi dans sa Συναγωγὴ τεχνῶν; mais M. Navarre a poussé plus loin cet essai de reconstitution, et il en a déterminé les grandes lignes avec une finesse et une fermeté qui font honneur à son goût. A vrai dire, quelque incertitude subsistera toujours sur la question de savoir si la rhétorique d'Isocrate et de ses contemporains a connu les règles de l'exorde, l'économie de la narration et de la preuve, les artifices de l'épilogue, avec la netteté qui s'imposa plus tard à ces prescriptions; mais l'analyse profonde des plaidoyers attiques, singulièrement aidée par le parti pris fécond d'y reconnaître

l'application d'un enseignement déjà codifié, éclaire d'une vive lumière la méthode de travail et la pensée même des orateurs les plus célèbres. Cette étude conserverait donc sa valeur, quand même la théorie paraîtrait fragile, et on saurait gré encore à M. Navarre de l'avoir faite. Quant à la partie historique de son travail, elle contient aussi plusieurs chapitres où les idées généralement admises reçoivent comme un supplément de preuves du bon sens affiné que l'auteur déploie dans l'examen des textes : les figures chères à Gorgias, par exemple, devaient trouver à Athènes un accueil d'autant plus empressé qu'elles n'étaient pas étrangères à la poésie dramatique : c'est une vérité qui ressort avec évidence d'une démonstration où la statistique a la plus grande part. D'où vient donc que la lecture de ce livre, si pleinement satisfaisante à tant d'égards, laisse pourtant dans l'esprit je ne sais quel regret, quel vague sentiment d'une chose inachevée, d'une pensée qui n'a pas atteint le terme où elle tendait? C'est peut-être que l'auteur, jusqu'au bout trop fidèle à un plan trop étroit, a considéré seulement la technique de l'éloquence, et d'une éloquence presque exclusivement restreinte aux débats judiciaires; c'est qu'il n'a pas assez dégagé les rapports de cette rhétorique avec les autres éléments qui composent le grand art de la parole, c'est-à-dire le caractère propre et le tempérament de l'orateur, son inspiration politique et morale, les conditions extérieures de son activité oratoire.

Ces considérations, qui eussent fourni sans doute à M. Navarre une conclusion plus large et plus haute, M. Ouvré, professeur à l'Université de Bordeaux, les expose, avec aisance et ampleur, dans le dernier chapitre de son livre. C'est à ces pages qu'il faut aller demander, en fermant le volume de M. Navarre, l'explication du rôle de la rhétorique dans le développement complexe de l'éloquence. Ici la théorie du discours apparaît comme inséparable de l'esprit des hommes qui l'ont créée, répandue, enseignée; elle varie avec un Gorgias et un Antiphon, un Lysias et un Isée; elle acquiert avec Isocrate une

perfection de forme qui n'est pas encore le plus haut degré de l'art; elle s'achève enfin et s'absorbe dans l'éloquence passionnée, mais toujours maîtresse d'elle-même, de Démosthène. Que de pages vivantes et fortes dans cette étude! Et comme on sent que ces jugements, d'une allure si libre et d'une verve si légère, reposent pourtant sur une connaissance réfléchie des œuvres et des hommes! S'agit-il, par exemple, des efforts de Gorgias pour créer la langue de la Rhétorique? M. Ouvré ne méconnaît pas la valeur historique de cette tentative, mais il la juge (p. 486). « Malgré les transports des Hellènes qui entendirent ces déclamateurs, la critique a plein droit, sur quelques fragments, et sans fausse hardiesse, de soutenir que l'enthousiasme s'égarait..... Mener ses phrases deux à deux comme un attelage docile, c'est bien; trier ses mots, secouer cérémonieusement et non sans lourdeur pédante le grelot des allitérations, cela passe encore; mais que devient le reste, c'est-à-dire presque tout? La grandeur, l'émotion communicative, l'intimité d'un sentiment familier et profond, peut-on l'avoir lorsqu'on s'évertue à combiner des voyelles, qu'on préfère parmi les thèmes les plus rebattus, qu'on n'examine rien sérieusement, et qu'on vante le patriotisme athénien avec l'accent de Léontion? » On ne se lasserait de citer M. Ouvré quand il exprime des idées aussi justes avec cette simplicité ingénieuse. Son portrait d'Isocrate n'est pas flatté (pp. 508-509). « Isocrate n'a rien de mystérieux, parce qu'il ne cessa jamais de s'intéresser à lui-même. Sous les théories qu'il expose, sa personne reparaît toujours, sans brutalité, mais avec une insistance maniaque, une profusion d'excuses qui sont encore une coquetterie..... Comme Xénophon, le rhéteur fit ses mémoires, et nous conta l'Anabase d'un pédagogue, à travers les rouleaux de papyrus et les salles de conférences..... Celui qui jugea le *Panégyrique* plus profond que le *Phèdre* ou le *Banquet* prétendit que ses déclamations avaient plus de force efficiente que les harangues de Démosthène. Il refusa les leçons de métaphysique de Platon et voulut enseigner la diplomatie à Philippe. » J'ai coupé, Messieurs, dans ces cita-

tions les endroits trop nombreux où l'auteur abuse du style scientifique, comme quand il parle (p. 511) des « réactions psychiques » d'Isocrate, ou d' « un schème intellectuel qui assouplit, élargit et complique un schème musical. » Ces taches disparaissent dans l'impression que laissent au lecteur charmé des pages tout entières animées du goût le plus pur pour les belles formes de l'art grec, mais aussi tout imprégnées du sentiment historique le plus droit et des plus hautes préoccupations morales.

Les mêmes qualités brillantes rehaussent dans tout ce volume les solides leçons du philologue. Mais il va sans dire que cette critique personnelle et, comme on dit volontiers maintenant, *impressionniste* ne réussit pas toujours à forcer la conviction. Certains lecteurs peut-être résisteront d'autant plus aux idées de M. Ouvré qu'il les présente avec plus d'assurance et d'autorité. Votre rapporteur lui-même aurait des réserves à formuler sur le fond de l'ouvrage : par exemple, après un remarquable exposé des transformations de la poésie narrative, le chapitre sur le lyrisme offre des lacunes. Sans parler des notions musicales, qui manquent au moins de clarté, la part faite, dans une étude sur les formes littéraires de la pensée grecque, à Stésichore et à Pindare, n'est-elle pas insuffisante? Quoi de plus caractéristique, dans l'évolution du lyrisme, que cette *triade*, devenue la base de toute poésie chorale? Autant M. Ouvré a bien mis en lumière l'individualisme des poètes élégiaques et iambiques du VIIe siècle, autant il a négligé de suivre le riche développement des formes lyriques au siècle suivant. Dans le chapitre sur l'histoire, des pages exquises sur Hérodote devraient désarmer la critique de votre rapporteur; mais pourquoi faut-il que les belles et fortes abstractions de l'historien de la guerre de Péloponnèse n'aient pas trouvé grâce devant l'esprit philosophique de M. Ouvré? Le Périclès de Thucydide lui paraît trahir une « psychologie incomplète » (p. 324), et, sans le dire expressément, l'auteur va chercher dans Plutarque, pour compléter le portrait, des anecdotes

suspectes. En vérité, n'est-ce pas méconnaître l'objet même de l'œuvre composée par Thucydide? Et quelle psychologie curieuse vaudra jamais l'analyse magistrale du système politique de Périclès? Ailleurs, avec raison, M. Ouvré reconnaît que « chez Hérodote le portrait de Thémistocle est un croquis assez flou, dont les lignes ne s'accordent pas toujours. » Mais pourquoi, ici encore, avancer que Plutarque « nous découvre l'âme extraordinaire du politique athénien? » N'est-ce pas Thucydide qui a d'abord pénétré et caractérisé de main de maître cette intelligence de génie?

On discutera donc avec M. Ouvré, mais on le lira toujours avec profit, et on le relira même, parce que, sa pensée, enveloppée trop souvent dans les nuages d'un système philosophique, ne se dégage pas toujours à première vue; sa prédilection pour les formules systématiques trouvera aussi des lecteurs rebelles, et il n'en manquera pas qui traiteront de chimères les quintessences d'abstraction où il se complaît; quelques-uns encore, et des plus délicats peut-être, regretteront, comme un procédé artificiel, certaines élégances qui reviennent à intervalles réguliers, comme pour reposer le lecteur d'une théorie trop aride; mais personne ne méconnaîtra la puissante inspiration de ce beau travail, la science profonde de l'helléniste, le rare talent de l'écrivain.

Avec cette liste de nos lauréats, je n'ai pas épuisé, Messieurs, l'énumération des ouvrages, offerts à notre bibliothèque, qui réclament ici une mention particulière. L'*Anabase*, de M. Pantazidis, est le dernier travail qui ait occupé la vie laborieuse du regretté professeur de l'Université d'Athènes : en adressant un respectueux hommage à la mémoire de l'homme et du savant, nous n'éprouvons aucun embarras à parler en toute sincérité d'un livre qui couronne dignement une carrière des plus honorables. La critique pourra sans doute relever dans cette édition une solution trop succincte peut-être des problèmes que soulèvent l'œuvre et la vie de Xénophon, une certaine timidité dans les conjectures verbales, une abondance

excessive dans les notes, surtout dans celles où domine la préoccupation de comparer la langue de l'*Anabase* à celle que parle ou écrit aujourd'hui la société polie d'Athènes et de Constantinople; mais on pourra toujours répondre à ces critiques, que les doutes relatifs, par exemple, à la sincérité de Xénophon dans l'*Anabase* ressemblent encore à un paradoxe; que les conjectures et les athétèses d'un éditeur comme M. Naber dépassent toute mesure, et qu'enfin il est bien permis à un Grec de s'apercevoir avec fierté qu'une page de Xénophon peut se lire et s'expliquer sans trop de peine devant les petits écoliers, filles ou garçons, des moindres écoles de la Grèce moderne ! — Un autre savant d'Athènes, M. Spyridion Lambros, nous a envoyé, Messieurs, le second volume du *Catalogue des manuscrits grecs du Mont Athos*, dont le tome I fut couronné par l'Association en 1889. Ce travail mérite des éloges sans réserve : il enrichit la science des données les plus précieuses, puisqu'il contient les notices détaillées de 6,618 manuscrits grecs. Pareil résultat eût semblé naguère inespéré, alors que la *Montagne Sainte* passait pour inaccessible ! Disons pourtant que le mystérieux Athos n'a pas encore révélé tous ses secrets : la Laure de Saint Athanase et le monastère de Vatopédi tiennent toujours leurs bibliothèques fermées à la curiosité des profanes ! Attendons avec patience : il faut bien que les archéologues de l'avenir trouvent quelque chose à glaner encore après nous ! — Je manquerais à un devoir en ne vous signalant pas, Messieurs, les solides études de M. Arvanitopoulos sur le droit attique, et notamment le fascicule II sur la *reddition de comptes* des magistrats, en particulier des magistrats de finances, d'après le traité d'Aristote sur la *Constitution d'Athènes :* la série sera continuée, nous l'espérons bien. — Votre Commission ne pouvait être aussi que fort sensible à l'hommage que M. Dimitza, ancien lauréat de l'Association, lui a fait d'un intéressant ouvrage de vulgarisation sur l'*Hellénisme et sa diffusion* (Περὶ τοῦ Ἑλληνισμοῦ καὶ τῆς διαδόσεως αὐτοῦ). — Quant à l'*Histoire de la Société*

archéologique, due à la plume de l'infatigable M. Cavvadias, c'est un livre qui ne manque pas même d'un intérêt scientifique : il nous rappelle par combien de travaux utiles la *Société archéologique* d'Athènes s'est rendue digne de la reconnaissance universelle qui lui est désormais acquise. — L'impartialité historique des *Mémoires* de Photakos sur la guerre de l'indépendance hellénique n'est pas à l'abri, peut-être, de tout soupçon. Mais ces mémoires, dans l'édition de 1858, ne se rapportaient qu'aux trois premières années de la lutte (1821-1823); nous devons donc remercier M. Stavros Andropoulos de nous en avoir donné la suite, qui s'étend jusqu'à l'année 1828. Si le fidèle compagnon de Colocotroni défend avec force la mémoire de son chef, nul doute que les historiens n'accueillent avec faveur le récit d'un témoin oculaire, quitte à faire la part des erreurs où l'esprit de parti entraîne trop souvent les hommes politiques de tous les temps et de tous les pays. — Toujours passionnée pour les héroïques souvenirs de son indépendance, la Grèce a besoin plus que jamais de sages conseillers qui fortifient son éducation nationale. Tel est le but d'une Société nouvelle qui nous tient au cœur, présidée qu'elle est par celui que nous pouvons appeler, nous aussi, notre président, M. D. Bikélas : le *Syllogue pour la propagation de livres utiles* a publié tous les mois, depuis le 1er janvier 1900, un petit volume, très bon marché, destiné à répandre par toute la Grèce des notions utiles et de bons conseils. Souhaitons une longue vie à cette œuvre patriotique ! C'est encore contribuer au progrès de la science, que de travailler à rendre la Grèce plus prospère et plus forte.

Parmi les publications françaises *hors concours*, que je dois encore mentionner, les travaux de notre rédacteur en chef, M. Théodore Reinach, se recommandent, vous le savez, Messieurs, à la fois par leur nombre et leur qualité. Non content de supporter tout le poids de la *Revue*, il prodigue son activité en tous sens ; il a même le don de stimuler le travail d'autrui : il trouve des collaborateurs pour traduire sous sa

direction les œuvres complètes de Flavius Josèphe, en sept volumes, et le tome I de la collection, qui vient de paraître par les soins de M. Julien Weill, porte à chaque page la trace de sa pénétrante critique et de sa solide érudition. Dans le même temps, il traduit et commente, avec son maître M. Henri Weil, le traité de Plutarque *Sur la musique*, non sans en avoir établi d'abord et amélioré le texte par une étude approfondie des manuscrits et par un grand nombre de conjectures et de transpositions. Toutes les difficultés que soulève ce dialogue obscur, il les aborde de front, les discute et les résout : la question des sources et de l'authenticité, il la traite dans une introduction historique et littéraire, qui paraît définitive; la bibliographie, manuscrits et imprimés, prend place dans un appendice; un autre appendice contient tous les passages de Plutarque relatifs à la musique; quant aux problèmes musicaux eux-mêmes, c'est en note, à chaque page, qu'ils sont étudiés, expliqués avec une science que votre rapporteur s'avoue incapable de juger, mais qui a du moins toutes les apparences de la rigueur et de la vérité. M. Th. Reinach m'en voudrait, Messieurs, si je ne reportais sur M. Weil une grande part de ces éloges : notre cher et vénéré doyen continue, en effet, à nous donner, avec l'exemple du travail, des modèles d'une érudition profonde et sûre. Il a bien voulu rassembler pour nous en un volume ses articles épars du *Journal des Savants;* il les augmentera encore, espérons-le, ces belles *Études sur l'antiquité grecque*, qui font un digne pendant à ses précédentes *Études sur le drame antique.*

A notre ancien président, M. Maxime Collignon, nous devons, Messieurs, un ouvrage où la science la plus exacte et la plus méthodique se pare et se rehausse d'un éclat inaccoutumé. Notre savant confrère nous a habitués, il est vrai, à des œuvres où la beauté de l'illustration rivalise avec la solidité du texte; mais cette fois, artiste lui-même, il a fait appel à un autre artiste, à un architecte de l'Académie de France à Rome, M. Pontremoli, pour décrire et restaurer les monuments fameux

de l'Acropole de Pergame. Vous n'avez pas oublié, Messieurs, les admirables lavis et aquarelles qui ont valu à M. Pontremoli une haute récompense à l'Exposition de 1900. Ces relevés, ces plans, ces vues à vol d'oiseau, ces restaurations, nous les possédons aujourd'hui dans de belles héliogravures, qui ne dépassent pas cependant la mesure ordinaire d'un in-folio moyen. A ces planches hors texte il faut joindre, pour apprécier la valeur architecturale du livre, les innombrables croquis, dessins, photographies, qui reproduisent ça et là dans le texte les fragments ou les restaurations d'édifices; mais les fouilles de Pergame n'ont rien produit de plus intéressant peut-être que les sculptures de la frise qui entourait l'autel de Zeus et d'Athéna Niképhoros. Quel meilleur juge que M. Collignon pouvait présenter au public français la série de ces figures, un peu théâtrales sans doute, mais puissantes encore et originales, même après les grands chefs-d'œuvre du ve et du ive siècle?

La mention de ce bel ouvrage, né de la collaboration d'un *athénien* et d'un *romain*, m'amène naturellement, Messieurs, à vous dire quelques mots, en finissant, du livre que notre distingué confrère M. Radet a consacré à l'*Histoire et l'Œuvre de l'École française d'Athènes*. Ce précieux volume aura dans notre bibliothèque une place de choix; car il raconte des choses qui nous touchent de près : notre Association a compté parmi ses fondateurs les mêmes hommes qui avaient le plus contribué à l'organisation scientifique et à la gloire naissante de l'École d'Athènes, les Guigniaut et les Beulé, pour ne nommer que les morts; elle a de bonne heure choisi plusieurs de ses présidents parmi les anciens membres de cette école; elle a suivi avec intérêt tous les travaux épigraphiques, archéologiques et littéraires, dont M. Radet a si bien retracé l'histoire; elle en a largement récompensé un grand nombre, et elle peut en quelque mesure s'en attribuer l'honneur. Elle aura donc pour le *livre d'or* de l'École d'Athènes une affection un peu égoïste, et elle voudra resserrer toujours davantage les liens

qui l'unissent à cette studieuse maison du Lycabette, à cette petite colonie française qui, selon l'expression de son brillant historien, « s'est vouée à l'apostolat de la science, et a contribué au bon renom de la Patrie ! »

RAPPORT

DE LA

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MESSIEURS,

L'état financier de notre Association a été pendant l'année 1900, comme pendant les années précédentes, à la fois honorable et modeste. Nous n'avons ni augmenté, ni amoindri notre capital; nous avons reçu les mêmes subventions, l'une du Ministère de l'Instruction publique, en échange de quarante exemplaires de notre *Revue*, l'autre de l'Université d'Athènes, qui ne sollicite de nous en retour que notre sympathie et notre reconnaissance; les donateurs ne nous ont pas fait non plus complètement défaut, car M. Théodore Reinach nous a très gracieusement offert les deux belles planches qui illustrent son article *Pierres qui roulent,* paru dans le n° 52 de la *Revue.* D'autre part, nos publications et médailles ont trouvé un peu peu plus d'acheteurs; mais nos adhérents, nouveaux ou anciens, ne songent presque plus à se libérer de leurs cotisations par le versement d'un capital de 100 francs, et les cotisations elles-mêmes n'ont atteint que le chiffre de 3,800 francs, en diminution de 250 francs sur l'année 1899. Enfin, l'ensemble des recettes de 1900, comparé à l'ensemble des recettes de 1890, accuse une moins-value de 354 fr. 80.

Nous n'avons pas compensé cette diminution de recettes

par une diminution équivalente dans les dépenses : c'est ainsi qu'il a fallu solder des notes arriérées pour l'illustration de la *Revue*, et payer en 1900 l'impression de deux feuilles supplémentaires d'un des numéros de 1899. Sans doute, nous n'avons pas eu les dépenses du concours typographique, mais nous les avons remplacées en commençant, bien timidement encore, à améliorer l'état de notre bibliothèque par les reliures de livres les plus urgentes (244 fr. 65). Bref, l'augmentation des dépenses a été de 620 fr. 80.

Si nous défalquons de nos recettes l'unique souscription de membre donateur, destinée — en principe, sinon en fait depuis quelques années — à être capitalisée, nous avons en recettes nettes une somme de 8,064 fr. 92; les dépenses s'étant élevées à 8,217 fr. 56, l'exercice 1900 se solde par une différence *en moins* de 152 fr. 64.

Voici d'ailleurs, sous forme de tableaux, selon l'usage, les détails des recettes et dépenses et du mouvement des fonds en 1900; nous les faisons suivre immédiatement des tableaux constituant le projet de budget pour 1901.

I. *État comparatif des Recettes en 1899 et 1900.*

A. Intérêts de capitaux.

	1899		1900	
1° Rente Deville 3 °/₀	500 »	3,114 83	500 »	3,121 17
2° Coupons de 154 obligations Ouest.	2,211 73		2,211 97	
3° Coupons de 18 obligations Midi	259 20		259 20	
4° Coupons de 9 oblig. Est	129 60		129 60	
5° Intérêts du compte courant à la Société générale	14 30		20 40	

B. Subventions et dons divers.

6° Subvention du Ministère de l'Instruction publique	500 »	1,023 »	500 »	966 70
7° Don de l'Université d'Athènes (500 *drachmes*)	323 »		296 70	
8° Dons pour l'illustration de la *Revue*.	200 »		170 »	

C. Cotisations, ventes, recettes diverses.

9° Cotisations des membres ordinaires.	4,050 »	4,381 90	3,800 »	4,077 05
10° Souscriptions de membres donateurs	200 »		100 »	
11° Vente de publications et médailles.	131 90		177 05	
	8,519 73	8,519 73	8,164 92	8,164 92

II. *État comparatif des Dépenses en 1899 et 1900.*

A. Publications.

	1899		1900	
1° *Revue des Études grecques*	3,066 95	3,266 95	3,765 85	3,965 85
2° *Bibliographie* (rédaction de la)	200 »		200 »	

B. Encouragements.

3° Prix Zographos	1,000 »	1,401 35	1,000 »	1,100 20
4° Prix classiques	101 35		100 20	
5° Concours typographique	300 »		» »	

C. Frais généraux.

6° Impressions diverses	74 20	2,928 46	47 80	3,151 51
7° Loyer, impositions et assurances.	882 45		888 45	
8° Service du palais des Beaux-Arts.	110 10		113 60	
9° Indemnité de l'agent bibliothécaire.	1,000 »		1,000 »	
10° Droits et frais divers à la Société générale	35 35		33 52	
11° Distribution des publications	419 66		356 48	
12° Recouvrement des cotisations	135 85		138 41	
13° Frais de bureau, commis, correspondance et divers	198 65		205 40	
14° Nettoyage, éclairage et chauffage.	72 20		71 80	
15° Médailles	» »		51 40	
16° Reliure de livres	» »		244 65	
	7,596 76	7,596 76	8,217 56	8,217 56

III. *Budget sur ressources spéciales ou fondation Zappas.*

(La dépense affectée chaque année au prix Zappas est égale au revenu de la fondation pendant l'année précédente.)

Recettes en 1899 : 334 fr. 25.

Dépenses en 1900 : 334 fr. 25.
Recettes en 1900 : 355 fr. 50.
Montant du prix à décerner en 1901 : 355 fr. 50.

IV. *Mouvement des fonds en 1900.*

Solde en caisse au 1er janvier 1900.....		3,693 37
Recettes en 1900 (tableau ci-dessus n° I).....		8,164 92
Rentrées de la rente Zappas (année 1900 entière).		355 50
Remboursement de 2 obligations Ouest.....		980 85
		13,194 64
Sorties de caisse (tableau n° II).....	8,217 56	
Prix Zappas.....	334 25	
Achat, pour remploi, et mise au nominatif de 2 obligations Ouest.	898 85	
	9,450 66	9,450 66
Il reste donc en caisse au 31 décembre 1900, la somme de.....		3,743 98

qui se décompose ainsi :

1° Solde à la Société Générale.....	3,639 »
2° En caisse de l'agent-bibliothécaire.	104 98
	3,743 98

V. *Recettes prévues pour 1901.*

A. Intérêts de capitaux.

1° Rente Deville 3 0/0.....	500 »	3,120 80
2° Coupons de 154 obligations Ouest.	2,212 »	
3° Coupons de 18 obligations Midi..	259 20	
4° Coupons de 9 obligations Est....	129 60	
5° Intérêts du compte courant à la Société Générale.....	20 »	
A reporter....	3,120 80	3,120 80

Report.....	3,120 80	3,120 80

B. Subventions et dons.

6° Subvention du Ministère de l'Instruction publique.....	500 »	798 10
7° Don de l'Université d'Athènes (500 *drachmes*).....	298 10	

C. Cotisations et ventes.

8° Cotisations des membres ordinaires.....	4,000 »	4,200 »
9° Vente des publications et médailles.....	200 »	
TOTAL.....	8,118 90	8,118 90

A ces 8,118 fr. 90 de recettes prévues, espérons que viendront s'ajouter, formée par des dons généreux ou par une plus-value des cotisations, une somme de 1,269 fr. 10, nécessaire pour former un total de 9,388 francs équivalent au total des dépenses prévues pour 1901 ; sinon il nous faudrait faire un prélèvement sur nos très modiques réserves ou sur notre capital.

VI. *Dépenses prévues pour 1901.*

A. Publications.

1° Arriéré de 1900 : impression, brochage, illustration.....	1,722 »	5,022 »
2° Impression et illustration de l'année 1901 entière.....	3,100 »	
3° Rédaction de la Bibliographie....	200 »	
A reporter.....	5,022 »	5,022 »

Report.....	5,022	5,022	»	

B. Encouragement.

4° Prix Zographos.....	1,000	»	1,400	»
5° Prix classiques.....	100	»		
6° Concours typographique.....	300	»		

C. Frais généraux.

7° Loyer, impositions, assurances.	896	»	2,966	»
8° Indemnité de l'agent-bibliothécaire.	1,000	»		
9° Service du palais des Beaux-Arts.	110	»		
10° Impressions diverses.....	50	»		
11° Droits et frais divers à la Société Générale.....	35	»		
12° Distribution de publications.....	360	»		
13° Recouvrement des cotisations....	140	»		
14° Frais de bureau, de commis, de correspondance	200	»		
15° Nettoyage, éclairage et chauffage.	75	»		
16° Reliure de livres.....	100	»		
	9,388	»	9,388	»

En ce qui concerne le projet de budget pour 1901, vous y retrouverez, Messieurs, comme il avait été convenu et expliqué en 1900, les dépenses du concours typographique qui a lieu désormais tous les deux ans. Il reste sur le reliquat de 1899 (722 fr. 97), même si nous en ôtons ce qui serait nécessaire pour combler l'écart entre les recettes et les dépenses de 1900, une somme d'environ 600 francs pour l'entretien et la meilleure installation de la bibliothèque; mais, après examen, votre commission administrative ne croit pas qu'il soit possible de rien faire d'important et de définitif avant l'expiration de notre bail pour l'appartement que nous occupons rue de l'Abbaye

n° 12, c'est-à-dire avant le mois d'octobre 1902. Nos dépenses paraissent d'ailleurs devoir être plus élevées en 1901 qu'en 1900. Sans doute, en renouvelant avec M. Ernest Leroux notre traité pour la publication de la *Revue*, dont nous diminuons légèrement le tirage, nous avons réalisé une économie de 200 francs (2,800 francs au lieu de 3,000); mais nous avons à payer en 1901, sur les bases du traité précédent, le numéro 53-54 et le numéro 55 de 1900, ce dernier contenant deux feuilles supplémentaires; de plus, nous inscrivons au budget de 1901 l'année entière de la *Revue* pour 1901, afin ne nous trouver en présence d'une situatton nette qui soit comme une obligation de ne point arriver au 31 décembre sans avoir entièrement achevé le tome en cours d'impression. Pour alléger tous ces frais, nous réduisons de 500 à francs à 300 francs le crédit pour l'illustration.

Donnez donc plein essor, Messieurs, à votre générosité ainsi qu'à votre zèle pour le recrutement de nouveaux membres et pour l'augmentation de nos diverses ressources. Notre budget de dépenses est vraiment, comme on dit, *incompressible*, et il ne faut pas nous parler d'économies à faire : les petites économies ont toutes été faites, et les grandes seraient si pénibles que vous voudrez certainement les éviter à l'Association.

Pour les membres de la Commission administrative,
Le Trésorier : Max. Egger.

CONCOURS DE TYPOGRAPHIE GRECQUE

PROCÈS-VERBAL

Lu dans l'Assemblée générale du 2 mai 1901.

Le concours de typographie grecque a eu lieu cette année, à Paris et dans les départements, le jeudi 21 mars pour les ouvriers compositeurs, le vendredi 22 mars pour les apprentis.

Ont pris part au concours des ouvriers :

A *Paris*, sous la surveillance de M. Am. Hauvette, 7 concurrents;

A *Bordeaux*, sous la surveillance de M. G. Radet, 4;

A *Marseille*, sous la surveillance de M. M. Clerc, 4;

Au *Puy*, sous la surveillance de M. J. Bury, 8;

A *Toulouse*, sous la surveillance de M. M. Beaudouin, 1.

Ont pris part au concours des apprentis :

A *Paris*, 10 concurrents;

A *Bordeaux*, 2.

En ce qui concerne les ouvriers de Paris, la Commission a décerné les récompenses suivantes :

1er *Prix*, Mme Boucher, de l'imprimerie Lahure.

2e *Prix*, Mme Bigey, de l'imprimerie Lahure.

Mention honorable, Mme Arrazau, de l'imprimerie Lahure.

Pour les départements, le résultat est le suivant :

1er Prix, M. Moullet, de l'imprimerie Marseillaise, à Marseille.

2e Prix, Mlle Athalie Besson, de l'imprimerie Marchessou, au Puy.

Mention très honorable, Mme Canfin, de l'imprimerie Marchessou, au Puy.

Mention honorable, Mme Boulègue, de l'imprimerie Marchessou, au Puy.

Classement général des concurrents de Paris et des départements :

1 Marseille,
2 Paris,
3 Paris,
4 Le Puy,
5 Le Puy,
6 Paris,
7 Le Puy.

Le concours des apprentis a donné le résultat suivant :

1er livret de Caisse d'épargne, M. Lhermitte (Georges), de l'École municipale Estienne;

2e livret, M. Wilzeck (Charles), de l'imprimerie Chaix.

Mention très honorable, Mlle Huet, de l'imprimerie Lahure.

Mentions honorables, MM. Lhermitte (Émile), de l'imprimerie Chaix, et Baehr (Louis), de l'imprimerie Chaix.

La Commission constate cette année avec plaisir les excellents résultats obtenus dans le concours des apprentis comme dans celui des ouvriers ; elle se plaît à signaler notamment la remarquable composition de M. Moullet, de Marseille, et lui décerne la médaille de l'Association.

Le Président de la Commission,
Am. Hauvette.

Les membres de la Commission,
H. Lebègue, J. Petitjean, Ch.-Em. Ruelle.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION

(1867)

MM.

† Ader, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève* (1).
† Alexandre (Ch.), membre de l'Institut.
Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain.
† Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
† Brunet de Presle, membre de l'Institut.
Burnouf (Émile), ancien directeur de l'École française d'Athènes.
Campaux, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.
† Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique.
† Daremberg, conservateur de la bibliothèque Mazarine.
† David (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.
† Dehèque, membre de l'Institut.
Delyanni (Théodore-P.), ancien président du Conseil des ministres à Athènes.
† Deville (Gustave), membre de l'École d'Athènes.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
† Dübner, helléniste.
† Duruy (Victor), de l'Académie française, ancien ministre de l'Instruction publique.
† Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique.
† Gidel, ancien proviseur du lycée Condorcet.
Girard (Jules), membre de l'Institut, ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris, directeur de l'Institut Thiers.
† Goumy, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.
† Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Havet (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts.
† Hignard, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
† Hillebrand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.
† Jourdain (Charles), membre de l'Institut.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

LEGOUVÉ, de l'Académie Française.
✝ LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut.
✝ LONGPÉRIER (Adrien de), membre de l'Institut.
✝ MAURY (Alfred), membre de l'Institut.
MÉLAS (Constantin), à Marseille.
✝ MILLER (Emm.), membre de l'Institut.
✝ NAUDET, membre de l'Institut.
✝ PATIN, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
PERROT (Georges), membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure.
✝ RAVAISSON (Félix), membre de l'Institut.
✝ RENAN (Ernest), de l'Académie française.
✝ RENIER (Léon), membre de l'Institut.
✝ SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie française.
✝ THENON (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.
✝ THUROT, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
✝ VALETTAS (J.N.), professeur à Londres.
✝ VILLEMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
✝ VINCENT (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
✝ WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
WEIL (Henri), membre de l'Institut.
WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
✝ WITTE (baron J. de), membre de l'Institut.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS ET POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Le Ministre de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire, l'*Union*.
Le Gymnase Avérof à Alexandrie (Egypte).

MM.

† Barthélemy Saint-Hilaire.
† Basily (Demetrius).
Bikélas (D.)
† Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
Carathéodory-Pacha (Étienne).
† Castorchi (Euthymios).
† Chasles (Michel).
Chévrier (Adolphe).
Collignon (Maxime).
Coromilas.
† Didot (Amb.-Firmin).
† Drême.
† Dumont (Albert).
Dupuis (Jean).
† Egger (Emile).
† Eichthal (Gustave d').
Eichthal (Eugène d').
Foucart (Paul).
Graux (Henri).
Hachette et Cie, libraires éditeurs.
† Hanriot.
Heuzey (Léon).
† Laperche.
† Laprade (V. de).
Lecomte (Ch.).

MM.

Lereboullet (Léon).
† Misto (H.-P.).
Negropontis.
† Ocher de Beaupré (colonel).
Parmentier (général).
Pélicier (P.).
Pépin-Lehalleur.
Perrot (Georges).
Piat (A.).
Pottier (Edmond).
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Reinach (Salomon).
Reinach (Théodore).
† Rodocanachi (P.).
Rothschild (baron Edmond de).
† Saripolos (Nicolas).
† Symvoulidis.
† Syngros (A.).
† Vaney.
Vasnier.
† Verna (baron de).
† Witte (baron J. de).
† Wyndham (Charles).
† Wyndham (George).
† Zafiropulo (E.).
Zographos (Christaki Effendi).

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*. — M. le baron E. de Rothschild, pour *deux cents francs*. — M. Bikélas pour *cent francs* (outre sa cotisation). — De même M. Laperche pour *cent francs*. — M. Pélicier pour *cent francs*. — M. Jean Dupuis pour *deux cent cinquante francs*. — M. Adolphe Chévrier, déjà fondateur pour les Monuments grecs, a versé *cent francs* pour l'illustration de la Revue. — M. Vasnier et M. E. d'Eichthal, dans les mêmes conditions, ont versé chacun *cent francs*. — Mlle Poinsot a également versé *cent francs*.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

1867. MM. PATIN, membre de l'Institut.
1868. EGGER, *Id.*
1869. BEULÉ, *Id.*
1870. BRUNET DE PRESLE, *Id.*
1871. EGGER, *Id.*
1872. THUROT, *Id.*
1873. MILLER, *Id.*
1874. HEUZEY, *Id.*
1875. PERROT, *Id.*
1876. EGGER, *Id.*
1877. CHASSANG, inspecteur général de l'Université.
1878. FOUCART, membre de l'Institut.
1879. GIDEL, proviseur du Lycée Condorcet.
1880. DARESTE, membre de l'Institut.
1881. WEIL, *Id.*
1882. MILLER, *Id.*
1883. QUEUX-DE-SAINT-HILAIRE (marquis de).
1884. GLACHANT, inspecteur général de l'Université.
1885. JOURDAIN, membre de l'Institut.
1886. GRÉARD, *Id.*
1887. GIRARD (Jules), *Id.*
1888. MÉZIÈRES, *Id.*
1889. CROISET (A.), *Id.*
1890. MASPERO, *Id.*
1891. RENAN (Ernest), *Id.*
1892. HOUSSAYE (Henry), *Id.*
1893. COLLIGNON (Max), *Id.*
1894. SCHLUMBERGER (G.), *Id.*
1895. BIKÉLAS (D.).
1896. BRÉAL (M.), membre de l'Institut.
1897. DECHARME (P.), professeur à la Faculté des lettres.
1898. CROISET (M.), professeur au Collège de France.
1899. HÉRON DE VILLEFOSSE, membre de l'Institut.
1900. D'EICHTHAL (Eugène).

MEMBRES DU BUREAU POUR 1901-1902

Président : M. Paul GIRARD.
1er *Vice-Président :* M. Salomon REINACH.
2e *Vice-Président :* M. POTTIER.
Secrétaire-archiviste : M. Am. HAUVETTE.
Secrétaire-adjoint : M. PUECH.
Trésorier : M. Max EGGER.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1901-1902

Nommés en 1899.

MM. CROISET (Maurice).
REINACH (Théodore).
TANNERY (P.).
SCHLUMBERGER.
MM. LEGRAND.
GUIRAUD (P.)
GLACHANT (V.).

Nommés en 1900.

MM. BIKÉLAS.
HÉRON DE VILLEFOSSE.
FOUCART.
FOUGÈRES.
MM. DIEHL.
SAGLIO.

Nommés en 1901.

MM. BABELON.
BRÉAL.
D'EICHTHAL.
DARESTE.
MM. HOUSSAYE.
RUELLE.
MICHON.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. BIKÉLAS.
CROISET (Alfred).
DARESTE.
D'EICHTHAL (Eug.).
HOUSSAYE (Henry).
MM. MASPERO.
POTTIER (E.).
RUELLE (C.-Em.).
VASNIER.

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. BIKÉLAS.
HAUSSOULLIER.
HOUSSAYE (Henry).
MASPERO.
MM. REINACH (Théodore), *rédacteur en chef-gérant de la Revue.*
Les anciens PRÉSIDENTS de l'Asssociation.

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE

MM. COLLIGNON (Max.).
GUILLAUME.
HAUSSOULLIER.
HÉRON DE VILLEFOSSE.
HEUZEY (L.).
HOMOLLE.
MM. MARTHA (J.).
PERROT (G.).
POTTIER (E.).
REINACH (Th.).
SAGLIO.

MEMBRES DONATEURS

MM.

† Achillopoulo, à Paris.
Adam (Mme Juliette), à Paris.
Alpherakis (Achille), à Taganrog (Russie).
† Anquetil, inspecteur d'Académie honoraire, à Versailles.
Antrobus (Fr.), à Londres.
† Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog.
Auvray (l'abbé Emmanuel), à Rouen.
† Avierino (Antonin), à Taganrog.
Baltazzi, à la légation de Grèce, à Constantinople.
Banque nationale de Grèce, à Athènes.
Barenton (Arm. de), à Paris.
† Baret, avocat à Paris.
† Basiadis (Hiéroclès-Constantin), à Constantinople.
Basili (Michel G. A.), docteur en droit, à Athènes.
Bassia (Typaldo), à Athènes.
Beaudoin (Mondry), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
Beer (Guillaume), à Paris.
Berranger (l'abbé H. de), à Trouville.
† Berthault (E. A.), docteur ès lettres, à Paris.
† Beulé (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
† Bienaymé (Jules), membre de l'Institut.
Bikélas (D.), à Paris (1).
Bimpos (Th.) archevêque de Mantinée.
Bistis (Michel-L.), à Corthion (d'Andros), Grèce.
Blampignon (l'abbé), à Vanves.
† Bounos (Élie), à Paris.
Bousquet (l'abbé), maître de conférences à l'Institut catholique, Paris.
† Boutroue, à Paris.
† Braïlas (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.
† Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.
Brosselard (Paul), lieutenant-colonel au 49e régiment d'infanterie, à Bayonne.
† Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut.
Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie (Turquie).
† Calvet-Rogniat (le baron Pierre), licencié ès lettres, à Paris.
Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut, à Athènes.
Caratheodory-Pacha (Ét.), ancien ministre de Turquie, à Bruxelles.
Cartault (A.), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Casso (Mme), à Kischeneff (Russie).
† Castorchis (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
Chaplain (J.-C.), membre de l'Institut.
† Charamis (Adamantios), professeur à Taganrog.

(1) Don d'une somme de 200 francs.

† Chasles (Michel), membre de l'Institut.
Chasles (Henri), à Paris.
Chassiotis (G.), fondateur du lycée de Péra, à Paris.
Chévrier (Ad.), avocat-général, à Paris.
Chévrier (Maurice), attaché au Ministère des affaires étrangères.
Choisy (Auguste), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, à Paris.
† Christopoulos, ministre de l'Instruction publique en Grèce.
Chrysoveloni (Léonidas), négociant, à Athènes.
Clado (Costa), à Londres.
Clado, docteur, à Paris.
Colardeau, chargé de cours à l'Université de Grenoble.
Colin (Armand et Cie), libraires-éditeurs, à Paris.
Combothecras (Sp.), à Odessa.
Constantinidis (Zanos), à Constantinople.
Corgialegno (Marino), négociant, à Londres.
† Coronio (Georges), à Paris.
† Coumanoudis (Et.-A.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Athènes.
Courcel (baron Alphonse de), sénateur, ancien ambassadeur à Londres.
† Cousté (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
† Couve (L.), professeur à la Faculté des lettres, à Nancy.
Croiset (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
Croiset (Maurice), professeur au Collège de France, à Versailles.
Cucheval (Victor), ancien professeur au lycée Condorcet, à Paris.
Dalmeyda (G.), professeur au lycée Michelet, à Paris.
† Damaschino, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
Dareste (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.
Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog.
Decharme (Paul), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Delyanni (N.), ministre de Grèce, à Paris.
† Demetrelias (C.), à Odessa.
† Desjardins (Charles-Napoléon), membre de l'Institut.
Desjardins (Mme veuve Charles-Napoléon), à Versailles (1).
† Deville (Gustave), docteur ès lettres, membre de l'École française d'Athènes.
† Deville (Mme veuve), à Paris (2).
† Didion, inspecteur général des ponts et chaussées.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
Didot (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.
Dieux, professeur au Collège Stanislas, à Paris.
† Dorisas (L.), à Odessa.
Dossios (N.), professeur à l'école commerciale supérieure de Iassy.
Doudas (D.), à Constantinople.
Doulcet (Mgr), évêque de Nicopoli, à Paris.

(1) Don d'une somme de 150 francs.
(2) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

† Dozon (Aug.), ancien consul de France,
† Drême, président de la Cour d'appel d'Agen.
† Dumont (Albert), membre de l'Institut.
Dupuis, proviseur honoraire, à Paris.
Dürrbach, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
† Duruy (Victor), de l'Académie française.
Dussouchet, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
École Bossuet, à Paris.
École Hellénique d'Odessa.
Écoles publiques orthodoxes de Chios.
Édet, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
† Egger (Émile), membre de l'Institut.
Egger (Mme veuve Ém.), à Paris.
Egger (Max), professeur au lycée Henri IV, à Paris.
Egger (Victor), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique, à Paris.
Eichthal (Eugène d'), à Paris.
Estournelles de Constant (baron Paul d'), député, à Paris.
Expert (Henry), publiciste, à Paris.
Falieros (Nicolas), à Taganrog (Russie).
Fallex (Eug.), proviseur honoraire du lycée Charlemagne.
Fallières, président du Sénat, ancien ministre de la Justice et des Cultes.
† Ferry (Jules), ancien président du Sénat.
Fix (Théodore), colonel d'état-major, à Paris.
Foucart (Paul), membre de l'Institut.
Fournier (Mme veuve Eugène), à Paris.
Gennadius (J.), ministre de Grèce, à Londres.
Gevaert (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique à Bruxelles.
† Giannaros (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
† Gidel (Ch.), ancien proviseur du Lycée Condorcet.
† Gillon (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.
Gillon (G.), à Paris.
Girard (Jules), membre de l'Institut, directeur de l'Institut Thiers.
Girard (Paul), maître de conférences à l'École normale supérieure.
† Giraud (Ch.), membre de l'Institut.
† Glachant (Ch.), inspecteur général de l'Instruction publique.
Gœlzer, maître de conférences à l'École normale supérieure.
Goirand (Léonce), avoué près la Cour d'appel de Paris.
Goirand (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, ancien député des Deux-Sèvres, à Paris.
Gonnet (l'abbé), docteur ès lettres, à Écully, près Lyon.
Grandin (A.), à Paris.
Graux (Henri), à Vervins (Aisne).
Gréard, de l'Académie française, recteur de l'Université de Paris.
† Grégoire, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.
† Gumuchguerdane (Michalakis), à Philippopolis.
Gryparis (N.), consul de Grèce, à Sébastopol.
Gymnase Avérof, à Alexandrie (Égypte).

GYMNASE DE JANINA.
HACHETTE (L.) et Cie, libraires-éditeurs, à Paris.
HADJI-COSTA (Lysandre), directeur de l'École hellénique, à Odessa.
† HANRIOT (H.), professeur honoraire de Faculté, à Chartres.
HAUVETTE (Amédée), maître de conférences à l'École normale supérieure.
† HAVET (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
† HAVET (Julien), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.
HAVET (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
HÉRIOT-BUNOUST (l'abbé L.), à Toulouse.
† HEUZEY, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
HEUZEY (Léon), membre de l'Institut.
HODGI EFFENDI (Jean), conseiller d'État, à Constantinople.
HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française.
INGLESSIS (Alex.), à Odessa.
INGLESSIS (P.), à Marseille.
JAMOT (Paul), attaché au musée du Louvre.
JASONIDIS, à Limassol (île de Chypre).
JOANNIDIS (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce).
† JOLLY D'AUSSY (D.-M.) au château de Crazannes (Charente-Inférieure).
JORDAN (Camille), membre de l'Institut, à Paris.
JORET (Ch.), membre de l'Institut, à Paris.
† KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
KONTOSTAVLOS (Alexandre), ancien ministre à Athènes.
† KONTOSTAVLOS (Othon), à Marseille.
† KOSTÈS (Léonidas), à Taganrog.
KOUNDOURI (Panaghi), à Marseille.
KRIVTZOFF (Mme), à Moscou.
† LABITTE (Adolphe), libraire à Paris.
† LACROIX (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
LAFAYE (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris.
LALOY, agrégé des lettres, à Paris.
LAMY (Ernest), à Paris.
LANDELLE (Charles), peintre, à Paris.
† LAPERCHE, à Paris (1).
† LATTRY (A.), à Odessa.
† LATTRY (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique, à Smyrne.
† LATTRY (Dr Pélopidas), à Odessa.
LAZZARO (Périclès-Hadji), vice-consul des Etats-Unis, à Salonique.
LE BRET (Mme), à Paris.
LEBÈGUE (Henri), à Paris.
LECHAT, chargé de cours à la Faculté des lettres, Lyon.
LECOMTE (Ch.), négociant à Paris.
LEGANTINIS (J.-E.), négociant à Odessa.
LEGRAND (Émile), professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, à Paris.

(1) Don d'une somme de 100 francs.

LEREBOULLET (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine.
† LESSEPS (Ferdinand de), de l'Académie française.
LEUDET (Mme Vve), à Piencourt, par Thiberville (Eure).
† LEVIEZ (Ernest), à Paris.
† LUDLOW (Th.-W.), à New-York.
LUR-SALUCES (comte de), à Paris.
MACMILLAN (Georges-A.), éditeur, à Londres.
MAGGIAR (Octave), négociant, à Paris.
MAISONNEUVE (Jean), libraire-éditeur, à Paris.
† MALLORTIE (H. de), principal du collège d'Arras.
MANOUSSIS (Constantin), à Athènes.
MANOUSSIS (Démétrios), à Paris.
† MANZAVINOS (R.), à Odessa.
† MARANGO (Mgr), archevêque latin d'Athènes.
† MARCELLUS (comte Édouard de), ambassadeur de France à Constantinople.
† MARTIN (Th.-Henri), membre de l'Institut.
MASPERO (G.), membre de l'Institut, directeur des antiquités en Égypte, au Caire.
† MAURICE (Mme Ch.) née Vincent.
MAVRO (Sp.), à Athènes.
MAVROCORDATO (le prince Nicolas), ministre de Grèce à Constantinople.
MAVROCORDATO (le colonel Alexandre-Constantin).
MAVROGORDATO (M.), à Odessa.
MAVROMICHALIS (Kyriacoulis Petrou), député, à Athènes.
MAXIMOS (P.), à Odessa.
† MAZEROLLE (Joseph), artiste peintre, à Paris.
† MELAS (B.), à Athènes.
MELAS (Léon), à Athènes.
† METAXAS (Stavro), à Marseille.
MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes.
MICHON (Étienne), conservateur-adjoint au Musée du Louvre.
MILLIET (Paul), à Paris.
† MISTO (H.-P.), négociant, à Smyrne (1).
MONCEAUX (Paul), professeur au lycée Henri IV, à Paris.
† MONGINOT (Alfred), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
† MOURIER (A.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
† NEGROPONTE (Michel), négociant à Paris.
NEGROPONTE (Démétrios), à Taganrog.
† NEGROPONTE (Jean), à Paris.
NEGROPONTES (Ulysse), à Paris.
NICOLAÏDÈS (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.
NICOLAÏDÈS (Nicolaos), à Taganrog.
NICOLOPOULO (Jean-G.), à Paris.
NICOLOPOULO (Nicolas-G.), à Paris.
NOLHAC (P. de), conservateur du Palais de Versailles.

(1) Don d'une somme de 800 francs.

Omont (Henri), membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale.
Paisant (A.), Président du tribunal, à Versailles.
Papadimitriou (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa.
Paraskevas (Wladimir), à Odessa.
† Parissi, à Paris.
Parmentier (le général Théodore), à Paris.
† Paspati (J.-F.), à Odessa.
Paspatis (Georges), à Athènes.
† Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
Pélicier, archiviste de la Marne, à Châlons (1).
† Perrard (Emile), professeur au Collège Stanislas, à Paris.
† Perrin (Ernest).
† Perrin (Hippolyte).
Persopoulo (N.), à Trébizonde (Turquie d'Asie).
† Pesson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
Peyre (Roger), professeur au Collège Stanislas.
† Phardys (Nicolas B.), à Samothrace.
Pispas (Dr. B.), à Odessa.
Pottier (Edmond), membre de l'Institut, professeur à l'École du Louvre, à Paris.
† Psicha (Étienne), à Athènes.
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de), à Paris
Ragon (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, à Paris.
Rambaud (Alfred), sénateur, membre de l'Institut.
Reinach (Joseph), ancien député, à Paris.
Reinach (Salomon), membre de l'Institut, conservateur-adjoint au musée gallo-romain de Saint-Germain.
Reinach (Théodore), directeur de la *Revue des Études grecques*, à Paris.
† Renieri (Marc), gouverneur honoraire de la Banque nationale, à Athènes.
† Riant (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires de France, à Paris.
† Richard-Kœnig, à Paris.
Ridder (de), professeur à la Faculté des Lettres d'Aix.
† Ristelhuber, ancien bibliothécaire, à Strasbourg.
† Robertet, licencié ès lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
† Rochemonteix (Mis de), à Paris.
† Rodocanachi (Th.-P.), à Odessa.
† Rodocanachi (Pierre), à Paris.
Rodocanachi (Michel-E.), à Marseille.
† Romanos (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
Rothschild (le baron Edmond de), à Paris.
Ruelle (Ch.-Émile), administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève.
Sarakiotis (Basile), à Constantinople.

(1) Don d'une somme de 100 francs.

SARAPHIS (Aristide), négociant, à Mételin.
† SARIPOLOS (Nicolas), professeur à l'Université d'Athènes.
SATHAS (Constantin), à Paris.
SAYCE, professeur à l'Université d'Oxford.
SCARAMANGA (Pierre-Jean), à Neuilly sur-Seine.
† SCARAMANGA (Jean-E.), à Marseille.
SCARAMANGA (Jean-A.), à Taganrog.
SCARAMANGA (Doucas-J.), à Taganrog.
† SCARAMANGA (Jean-P.), à Taganrog.
† SCARAMANGA (Stamatios), à Taganrog.
† SCHLIEMANN (H.), à Athènes.
SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, à Paris.
† SCLAVO (Michel), à Odessa.
SIBIEN (Armand), architecte, à Paris.
† SINADINO (Michel), à Paris.
† SINADINO (Nicolas), à Paris.
† SINANO (Victor), à Paris.
† SOMAKIS (Mme Hélène), à Paris.
† SOUCHU-SERVINIÈRE, à Laval.
SOUTZO (prince Grégoire C.), ancien sénateur de Roumanie, à Bucarest.
SOUTZO (prince Constantin D.), à Slobosia-Corateni (Roumanie).
SOUVADZOGLOU (Basile), banquier, à Constantinople.
† STEPHANOVIC (Zanos), négociant, à Constantinople.
SULLY-PRUDHOMME, de l'Académie française.
† SVORONOS (Michel), négociant, à Constantinople.
SYLLOGUE littéraire Hermès, à Manchester.
† SYMVOULIDÈS, conseiller d'État, à Saint-Pétersbourg.
† SYNGROS (A.), à Athènes.
TANNERY (Paul), directeur de la manufacture de tabacs, à Pantin (Seine).
† TARLAS (Th.), à Taganrog.
† TELFY, professeur à l'Université de Pesth.
† THEOCHARIDÈS (Constantinos), à Taganrog.
† TILIÈRE (marquis de), à Paris.
TOUGARD (l'abbé), professeur honoraire au petit séminaire de Rouen.
† TOURNIER (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
TOURTOULON (baron de), à Valergues (Hérault).
TRAVERS, directeur des postes et télégraphes, à Montpellier.
TSACALOTOS (E.-D.), à Athènes.
UNIVERSITÉ d'Athènes (1).
† VALIERI (Jérôme), à Marseille.
† VALIERI (N.), à Odessa.
VALIERI (Oct.), à Londres.
VASNIER, greffier des bâtiments, à Paris.
† VENIERI (Anastase), ancien directeur de l'Institut héllénique à Galatz (Roumanie), à Constantinople.

(1) L'Université d'Athènes s'inscrit annuellement pour une somme de *quatre cents francs*.

VLASTO (Antoine), à Paris.
† VLASTO (Ernest), à Paris.
VLASTO (Et.-A.), à Ramleh San Stephano, Alexandrie (Égypte).
VLASTO (Th.), à Liverpool.
† VOULISMAS (E.), archevêque de Corfou.
† VUCINA (Al.-G.), à Odessa.
VUCINA (Emm.-G.), à Athènes.
VUCINA (J.-G.), à Odessa.
† WADDINGTON (W. Henry), membre de l'Institut, sénateur.
WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, à Paris.
XANTHOPOULOS (Dem.), à Odessa.
XYDIAS (Nicolas), artiste peintre à Paris.
XYDIAS (Sp.), à Athènes.
† ZAPPAS (Constantin), fondateur du prix *Zappas*.
† ZARIPHI (Georges), négociant.
† ZAVITZIANOS, docteur-médecin, à Corfou.
† ZIFFO (L.), négociant, à Londres.
ZOGRAPHOS (Christaki Effendi), fondateur du prix *Zographos*, à Paris.
† ZOGRAPHOS (Xénophon), docteur-médecin, à Paris.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 1901

NOTA. Les astérisques désignent les membres donateurs.

MM.

ACKERMANN (l'abbé), professeur de philosophie au collège Stanislas, 51, rue Madame. — 1892.
* ADAM (Mme Juliette), 198, boulevard Malesherbes. — 1883.
ALBEAR (J. F. de), docteur, professeur de langue grecque à l'Université de la Havane, île de Cuba. — 1894.
ALLÈGRE, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1892.
* ALPHERAKIS (Achille), à Taganrog (Russie). — 1869.
ANDREADIS (Mme), fondatrice et ex-directrice de la maison d'éducation franco-grecque du Caire, 9, rue Château-Fadaise, à Nîmes. — 1867.
* ANTROBUS (Fr.), oratory, S. W., à Londres. — 1879.
APOSTOLIDIS (G.), à Constantinople. — 1880.
ARDAILLON, professeur à la Faculté des lettres de Lille. — 1899.
ASTERIADÈS, au consulat de Grèce à Salonique. — 1893.
ATHANASSAKI (Jean), avocat, au Caire. — 1880.
AUDOUIN (Ed.), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 14, rue de la Psallette-Saint-Hilaire, Poitiers. — 1895.
AUTIÉ (Fernand), professeur au lycée de Montpellier, 33, boulevard Louis-Blanc. — 1893.
* AUVRAY (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Rouen, 4, rue Bihorel. — 1892.

BABELON (Ernest), conservateur au Cabinet des médailles, membre de l'Institut, 30, rue de Verneuil. — 1890.
BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), docteur ès lettres, 156, rue Bannier, à Orléans. — 1867.
BAILLY (Anatole), correspondant de l'Institut, professeur honoraire de l'Université, à Orléans, 91, rue Bannier. — 1867.
* BALTAZZI (Georges), 35, rue Acharnon, Athènes. — 1895.
* BANQUE NATIONALE DE GRÈCE, à Athènes. — 1868.
* BARENTON (Arm. de), 9, place du Palais-Bourbon. — 1877.
BARON (Ch.), docteur ès lettres, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres, 69, rue Blatin, à Clermont-Ferrand. — 1890.
BARTH (A.), membre de l'Institut, 10, rue Garancière. — 1898.
* BASILI (Michel G.-A.), docteur en droit, rue des Muses, à Athènes. — 1890.
BASILY (Alexandre de), 15, rue Lesueur. — 1894.

* Bassia (Typaldo), député, avocat à la Cour suprême, agrégé de l'Université, 23, rue Philhellènes, Athènes. — 1895.
Bayet (Ch.), directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction publique, 24, rue Gay-Lussac. — 1875.
* Beaudoin (Mondry), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1884.
Belin et Cie, libraires-éditeurs, 52, rue de Vaugirard. — 1884.
Bellanger (L.), professeur au Lycée d'Auch. — 1892.
Bengesco (Mlle Marie), 7, rue des Saints-Pères. — 1899.
Bérard (Victor), maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, 15, rue de la Planche. — 1892.
Berger, professeur au Lycée Voltaire, 72, avenue de la République. — 1896.
Bernès (Henri), professeur au Lycée Lakanal, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 127, boulevard Saint-Michel. — 1893.
* Berranger (l'abbé H. de), curé de Saint-Mihiel, à Trouville (Calvados). — 1869.
Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, conservateur du musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye. — 1888.
Bertrand-Geslin (Mme la baronne), 47, rue de Courcelles. — 1899.
Beurlier (l'abbé), docteur ès lettres, chanoine honoraire, curé de Notre-Dame-d'Auteuil, 4, rue Corot. — 1886.
Bévotte (C. de), 51, rue Duplessis, à Versailles. — 1896.
Bibesco (prince Alexandre), 69, rue de Courcelles. — 1888.
Bibliothèque Albert Dumont, à la Sorbonne. — 1890.
Bibliothèque de l'Université de Liège. — 1891.
Bibliothèque de l'Université de Tubingue. — 1900.
Bidez (J.), chargé de cours à l'Université, 48, boulevard Léopold, Gand. — 1895.
Bignault (Ed.), 71, rue de la Victoire. — 1898.
* Bikélas (D.), 50, rue de Varenne. — 1867.
* Bimpos (Théoclète), archevêque de Mantinée (Grèce). — 1868.
* Bistis (Michel), ancien sous-directeur du Lycée hellénique de Galatz, à Corthion (d'Andros), Grèce. — 1883.
* Blampignon (l'abbé), ancien professeur à la Faculté de théologie de Paris, 17, rue d'Issy, à Vanves. — 1869.
Blanchet (J.-Adrien), bibliothécaire honoraire au Cabinet des médailles, 164, boulevard Péreire. — 1894.
Bloch (G.), maître de conférences à l'École normale supérieure, 72, rue d'Alésia. — 1877.
Bodin, agrégé de l'Université, professeur au Collège Stanislas, 7, rue d'Assas. — 1894.
Boissier (Gaston), de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, secrétaire perpétuel de l'Académie française, au palais de l'Institut, 23, quai Conti. — 1869.
Bonhomme (Mlle), 7, rue Lantier. — 1899.
Bonnassies (Jules), Marina dei Ronchi Massa, provincia di Massa Carrara, Villa Anna (Italie). — 1893.
Boppe (Auguste), secrétaire d'ambassade, 27, avenue d'Antin. — 1885.

BORDEAUX (P.), 98, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine. — 1894.
BOTTI (G.), conservateur du musée d'Alexandrie (Egypte). — 1896.
BOUCHERIE (Adhémar), ancien chef de bataillon à la Légion étrangère, 16, place Saint-Pierre, à Angoulême. — 1883.
BOUDHORS (Ch.-Henri), professeur au Lycée Henri IV, 12, rue du Sommerard. — 1895.
BOULAY DE LA MEURTHE (comte Alfred), 23, rue de l'Université. — 1895.
BOURGAULT-DUCOUDRAY, professeur d'histoire musicale au Conservatoire, 16, Villa Molitor, Paris Auteuil. — 1874.
BOURGUET (Émile), maître de conférences de littérature grecque à la Faculté des lettres, à Montpellier. — 1897.
* BOUSQUET (abbé), maître de conférences à l'Institut catholique, 11, rue du Regard. — 1897.
BOUTMY (Émile), membre de l'Institut, directeur de l'École libre des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume. — 1870.
BOUVIER, professeur de rhétorique au Lycée d'Orléans, 5, rue des Huguenots. — 1888.
BOUVY (le R.-P. Edmond), docteur ès lettres, 8, rue François Ier — 1891.
BOXLER (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, 13, rue Clapeyron. — 1892.
BRÉAL (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 87, boulevard Saint-Michel. — 1868.
BRENOUS (Joseph), professeur à l'Université d'Aix.
BRÉTON (Guillaume), docteur ès lettres, éditeur, 79, boulevard Saint-Germain. — 1898.
BRISAC (le général), 8, rue Rougemont. — 1898.
BROGLIE (duc Victor de), député, 48, rue de La Boétie. — 1888.
* BROSSELARD (Paul), lieutenant-colonel au 49e régiment d'infanterie à Bayonne. — 1883.
BRUNETIÈRE (Ferdinand), de l'Académie française, maître de conférences à l'École normale supérieure, 4, rue Bara. — 1885.
* BRYENNIOS (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du synode œcuménique de Constantinople, à Ismid (Turquie d'Asie). — 1876.
BUISSON (Benjamin), directeur du Collège Alaoui, Tunis. — 1870.
BUREAU (Paul), avocat à la cour d'appel, 59, rue de Turenne. — 1897.
BURILEANU, professeur suppléant de grec à l'Université, à Bucarest. — 1899.
CAHEN, ancien élève de l'école d'Athènes, chargé de conférences à la Faculté des Lettres, rue du Quatre-Septembre, à Aix (Bouches-du-Rhône). — 1900.
CAILLEMER (Exupère), doyen de la Faculté de droit de Lyon. — 1867.
CAIX DE SAINT-AYMOUR (Vicomte), 112, boulevard de Courcelles. — 1893.
CALLIPOLITI (Georges), docteur-médecin à Adramytte, Turquie d'Asie. — 1893.
CALOGEROPOULO, conservateur de la Bibliothèque de la Chambre des députés, à Athènes. — 1891.
* CARAPANOS (Constantin), correspondant de l'Institut de France, à Athènes. — 1868.

* Caratheodory-Pacha (Ét.), docteur en droit, ancien ministre de Turquie, à Bruxelles. — 1872.
Caratheodory (Télémaque), ingénieur des ponts et chaussées, à Athènes. — 1876.
Caravias (docteur S.) — 1894.
Carpentier (Paul), avocat, rue Jacquemart-Grelée, 35, à Lille. — 1893.
Carrière (Auguste), professeur à l'École des Hautes Etudes et à l'École des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille. — 1873.
* Cartault (Augustin), professeur à la Faculté des lettres, 96, rue de Rennes. — 1875.
* Casso (Mme), à Kischeneff (Russie). — 1875.
Castellani (Giorgio), 55, Via Palestro, Rome. — 1895.
Castets (F.), doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, 21, boulevard du Jeu de Paume. — 1893.
Catzigras (Cosmas), négociant, 24, cours Devilliers, à Marseille. — 1867.
Cercle de la librairie, représenté par M. Chatrousse, 117, boulevard Saint-Germain. — 1896.
Chabaneau, professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Montpellier. — 1873.
Chacornac (C.), proviseur du Lycée de Rodez. — 1895.
Chamonard (J.), agrégé de l'Université, professeur au Lycée de Marseille. — 1895.
Chantepie (de), administrateur de la bibliothèque de l'Université. — 1867.
* Chaplain (J.-C.), membre de l'Institut, graveur en médailles, à l'Institut. — 1876.
Chapot (V.), docteur en droit, membre de l'École d'Athènes, 15, rue Vauquelin. — 1899.
Chapron (André), sous-préfet d'Issoudun. — 1893.
Charpentier (Théodore), architecte, 11, rue Duperré. — 1897.
* Chasles (Henri), 31, rue de la Baume. — 1881.
* Chassiotis (G.), professeur, fondateur du lycée grec de Péra, à Paris. — 1872.
Chatel (Eug.), ancien archiviste du département du Calvados, 5, rue Vavin. — 1867.
* Chévrier (Adolphe), conseiller à la Cour de cassation, 13 rue de Téhéran. — 1873.
* Chévrier (Maurice), attaché au ministère des Affaires étrangères, 35, rue Jacob. — 1880.
* Choisy (Aug.), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, 9, rue de Poitiers. — 1867.
* Chrysoveloni (Léonidas), négociant, 4, place Saint-Denys, à Athènes. — 1869.
Citoleux, professeur au collège Stanislas, 5, rue Stanislas. — 1872.
* Clado (docteur), 122, avenue des Champs-Élysées. — 1894.
Clément (J. Louis), professeur au lycée Janson de Sailly, 52, faubourg Saint-Honoré. — 1902.
Clerc (Michel), professeur à la Faculté des lettres de Marseille, Château Borély. — 1893.
Cogordan (Georges), ministre de France au Caire. — 1873.

* Colardeau, chargé de cours de littérature grecque à l'Université, avenue Thiers, 2, Grenoble. — 1894.
* Colin (Armand et Cie), libraires-éditeurs, 5, rue de Mézières. — 1891.
Colin (Gaston), ancien membre de l'École française d'Athènes, 20, rue du Sommerard. — 1899.
Collard (F.), professeur à l'Université de Louvain, 109, rue de la Station. — 1879.
Collignon (Maxime), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 88, boulevard St-Germain. — 1875.
Colonna (le général), 15, quai Conti. — 1901.
* Combothecras (S.-J.), rue Tyraspolscaya, à Odessa. — 1873.
Condoléon (Alexandre-Emmanuel), éphore des antiquités à Delphes, Grèce. — 1901.
* Constantinidis (Zanos), négociant, à Constantinople, Pera, 6, rue Journal. — 1873.
* Corgialegno (Marino), à Londres, 53, Mount-Street, Grosvenor Square, London W. — 1867.
Cosmao Dumanoir (Marcel), avocat, 13, rue de Grammont. — 1893.
Cossoudis (Thémistocle), négociant, à Constantinople. — 1868.
* Courcel (baron Alphonse de), sénateur, ancien ambassadeur à Londres, au château d'Athis-sur-Orge, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), et à Paris, 10, boulevard Montparnasse. — 1886.
Crépin (Victor), professeur au Lycée d'Amiens. — 1891.
* Croiset (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, 13, rue Cassette. — 1873.
* Croiset (Maurice), professeur au Collège de France, 27, rue Saint-Louis, à Versailles. — 1873.
Crozier (Philippe), directeur du protocole, 55, avenue d'Antin. — 1897.
* Cucheval (Victor), ancien professeur au Lycée Condorcet, 46, rue de Clichy. — 1876.
Cumont (Franz), conservateur aux musées royaux, professeur à l'Université de Gand, 79, rue Montoyer, à Bruxelles. — 1892.

Dalet (J.), professeur au lycée de Châteauroux. — 1900.
* Dalmeyda (Georges), professeur au Lycée Michelet, 123, rue de la Tour, Passy. — 1893.
* Dareste (Rodolphe), membre de l'Institut, conseiller honoraire à la Cour de cassation, 9, quai Malaquais. — 1867.
Dargent (J.), professeur à l'Institut Catholique, 73, rue des Stations, Lille. — 1898.
* Decharme (Paul), professeur à la Faculté des lettres, 95, boulevard Saint-Michel. — 1868.
Déchelette, conservateur du Musée de Roanne. — 1902.
Delacroix (Gabriel), professeur au lycée Condorcet, 4, rue de Sèvres. — 1883.
Delagrave, libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.
Delamarre (Jules), licencié ès lettres, 51, rue de la Pompe, Paris Passy. — 1893.
Delebecque (Jacques), 24, rue de Téheran. — 1900.

DELISLE (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, 8, rue des Petits-Champs. — 1874.
* DELLAPORTA (Vrasidas), à Taganrog. — 1873.
DELYANNI (Théodore-P.), ancien président du Conseil des ministres, à Athènes. — 1867.
* DELYANNI (N.), ministre de Grèce à Paris, 3, rue Anatole de la Forge. — 1875.
DÉPINAY (Joseph), notaire honoraire, 81, rue de Miromesnil. — 1900.
DEPREZ (Michel), conservateur honoraire à la Bibliothèque nationale, 2, rue de Fleurus. — 1888.
DERENBOURG (Hartwig), membre de l'Institut, professeur à l'École des Hautes Études, 30, avenue Henri Martin. — 1890.
DESCHAMPS (Gaston), ancien membre de l'École d'Athènes, professeur-suppléant au Collège de France, 13, rue Cassette. — 1901.
* DESJARDINS (Mme v^e Charles-Napoléon), 2, rue Sainte-Sophie, à Versailles. — 1883.
DEVIN, avocat au conseil d'État et à la Cour de Cassation, 66, rue Pierre-Charron. — 1867.
DEZEIMERIS (Reinhold), correspondant de l'Institut, 11, rue Vital Carles, à Bordeaux. — 1869.
DIAMANTOPOULO (Mlle), ancienne élève de l'Ecole normale de Fontenay-aux-Roses, au Pirée (Grèce). — 1895.
* DIDOT (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.
DIEHL (Charles), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris, 67, rue de Seine. — 1891.
DIEUDONNÉ (A.), attaché au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, 41, boulevard de Clichy. — 1898.
* DIEUX, professeur au collège Stanislas, 25, rue du Mont-Parnasse. — 1889.
DIHIGO (Jean-Michel), docteur, professeur de langue grecque à l'Université de la Havane, 110, San Ignacio, île de Cuba. — 1894.
DIMITZA, professeur de géographie à l'Université d'Athènes. — 1875.
DORISON (L.), docteur ès lettres, professeur de littérature grecque à la Faculté des lettres de Dijon, 1, rue Piron. — 1894.
* DOSSIOS (Nic.), professeur à l'école commerciale, strada Golia, 19, Iassy (Roumanie). — 1881.
DOTTIN (Georges), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 10, rue du Thabor, Rennes. — 1897.
DOUBLET (Georges), ancien membre de l'école d'Athènes, professeur de rhétorique au lycée, villa Minerve, rue du Soleil, Nice. — 1894.
* DOULCET (Mgr), évêque de Nicopoli (Bulgarie), 4, place du Palais-Bourbon. — 1881.
DRAGOUMIS (Etienne), ancien ministre des affaires étrangères, à Athènes. — 1888.
DRAGOUMIS (Marc), Athènes. — 1896.
DROSINIS, directeur de l'*Hestia*, à Athènes. — 1888.
DUCHATAUX, avocat, président de l'Académie nationale de Reims, 12, rue de l'Échauderie. — 1879.
DUCHESNE (Mgr), protonotaire apostolique, directeur de l'Ecole française d'archéologie, palais Farnèse, Rome. — 1877.

DUFAŸ (Auguste), 54, avenue Hoche. — 1896.
DUFOUR (Médéric), professeur de littérature grecque à l'Université, 3, rue Jeanne d'Arc, Lille. — 1901.
DUJARDIN (P.), héliograveur, 28, rue Vavin. — 1891.
DUMONTIER, commandant du génie en retraite, 75, rue de Rennes. — 1882.
* DUPUIS (Jean), proviseur honoraire, 88, rue Claude-Bernard. — 1881.
DURAND, maître de conférences à l'école Normale, avenue Gallois, à Bourg-la-Reine. — 1898.
DURAND-GRÉVILLE, 1, rue de la Chaise (en hiver : villa Henry Gréville, à Menton). — 1892.
* DÜRRBACH (F.), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, 40, rue du Japon. — 1892.
* DUSSOUCHET, professeur au Lycée Henri IV, 12, rue de Tournon. — 1871.
DUVILLARD (J.), ancien directeur du Gymnase de Genève, 24, Bourg de Four, Genève. — 1893.

* ECOLE BOSSUET, représentée par M. l'abbé Balland, directeur, 51, rue Madame. — 1890.
ECOLE DES CARMES, représentée par M. l'abbé Guibert, supérieur, 74, rue de Vaugirard. — 1890.
* ECOLE HELLÉNIQUE d'Odessa. — 1873.
ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE, 45, rue d'Ulm. — 1869.
* ÉCOLES PUBLIQUES ORTHODOXES de Chios (Turquie d'Asie). — 1893.
* EDET, professeur au lycée Henri IV et maître de conférences à la Faculté des lettres, 37, rue de la Tombe Issoire. — 1892.
EDON, professeur honoraire du lycée Henri IV, 12, rue du Pré-aux-Clercs. — 1882.
* EGGER (Mme vve Émile), 68, rue Madame. — 1885.
* EGGER (Max), professeur du Lycée Henri IV, 71, rue de Vaugirard. — 1885.
* EGGER (Victor), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris, 72, rue d'Assas. — 1872.
EGINITIS (M.), professeur à l'Université et directeur de l'observatoire royal d'Athènes. — 1890.
* EICHTHAL (Eugène d'), 144, boulevard Malesherbes. — 1871.
ELÈVES (les) de rhétorique du Collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.
EMMANUEL (Maurice), docteur ès lettres, 42, rue de Grenelle. — 1893.
ENOCH, professeur au lycée de Rochefort. — 1899.
ERLANGER (Emile), banquier, 35, boulevard Haussmann. — 1869.
ERRERA (Paul), avocat, 14, rue Royale, à Bruxelles. — 1889.
* ESTOURNELLES DE CONSTANT (baron Paul d'), député, 131, rue de la Tour, Passy Paris. — 1872.
EUMORPHOPOULOS (Nicolas-A.), 33, Gloucester Square, Hyde Park, London W. — 1897.
* EXPERT (Henry), publiciste, 97, boulevard Arago. — 1900.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE de l'Institut catholique de Toulouse. — 1899.
* FALIEROS (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.

* Fallex (E.), proviseur honoraire du Lycée Charlemagne, 18, quai de Béthune. — 1873.
* Fallières, président du Sénat. — 1886.
Feuardent, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.
* Fix (colonel Théodore), 59, rue Boissière. — 1877.
Flamand-Duval (Félix), 11, rue de Londres. — 1894.
Florisoone, professeur au Lycée, 22, rue Charles Dubois, à Amiens. — 1886.
Follioley (l'abbé), proviseur honoraire, Douai. — 1884.
Fotius (Alcibiade), agent aux chemins de fer égyptiens, au Caire (Egypte). — 1896.
* Foucart (Paul), membre de l'Institut, directeur honoraire de l'École française d'Athènes, professeur au Collège de France, 19, rue Jacob. — 1867.
Fougères, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, 6, rue d'Ulm. — 1886.
Fouillée (Alfred), membre de l'Institut, Villa Fouillée, boulevard de Garavan, à Menton (Alpes-Maritimes). — 1884.
Fourdrignier (Ed.), 5, Grande Rue, Sèvres. — 1901.
France (Anatole), de l'Académie française, 5, villa Saïd, avenue du Bois de Boulogne. — 1897.
Fringnet, inspecteur de l'Académie de Paris, 62, rue Claude-Bernard. — 1885.

Gachon, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1893.
Galuski (Ch.), à Hanoï (Tonkin). — 1901.
Ganderax (Louis), directeur de la *Revue de Paris*, 25, rue Galilée. — 1891.
Garofalo (Francesco), professeur à l'École des Études supérieures de Madrid, via S. Maria Antesaecula, 37, Naples. — 1901.
Gaspar (Camille), docteur en philosophie et lettres, 8, rue du Buisson, à Bruxelles. — 1901.
Gaspard (E.), professeur honoraire du Lycée Louis-le-Grand, 18, rue de Vertpré, Nevers. — 1878.
Gaudier (Charles), professeur de rhétorique au Lycée, à Reims. — 1893.
Gault (Ch.-Maurice), docteur en droit, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 75, boulevard Malesherbes. — 1878.
* Gennadius (Jean), ministre de Grèce, 6, Garfield Villas, Acacia Road N. W. London. — 1878.
Georgin, professeur au Lycée Henri IV, 30, avenue des Gobelins. — 1899.
Georgiou (Paléologue), directeur du Gymnase Averof et de l'École Tossitsée à Alexandrie (Égypte). — 1892.
* Gevaert (F.-Aug.), associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts, directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles. — 1881.
Ghikas (Jean), professeur à Alexandrie (Egypte). — 1899.
* Gillon (G.), 18, rue Malher. — 1901.
* Girard (Jules), membre de l'Institut, professeur honoraire de la Faculté des lettres, directeur de la fondation Thiers, 5, Rond-point Bugeaud. — 1867.

* GIRARD (Paul), maître de conférences à l'École normale supérieure, 55, rue du Cherche-Midi. — 1880.
GIRONDE (comte de), 25, rue François Ier. — 1900.
GLACHANT (Paul-Gabriel), professeur de troisième au Lycée Condorcet, 34 rue Notre-Dame-de-Lorette. — 1886.
GLACHANT (Victor), professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, 44, boulevard des Invalides. — 1884.
GLOTZ (Gustave), professeur au Lycée Louis-le-Grand, 73, rue du Cardinal-Lemoine. — 1895.
* GOELZER, maître de conférences à l'École normale supérieure, 32, rue Guillaume Tell. — 1892.
* GOIRAND (Léonce), avoué près la Cour d'appel de Paris, 128, rue de Rivoli. — 1883.
* GOIRAND (Léopold), avoué au tribunal, ancien député, 16, place Vendôme. — 1883.
GOLDSCHMIDT (Léopold), 19, rue Rembrandt. — 1876.
* GONNET (l'abbé), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Lyon, à Ecully, maison de Sainte-Catherine, près Lyon.— 1878.
GOUNOUILHOU, imprimeur à Bordeaux, 8, rue de Cheverus. — 1893.
GRAILLOT (H.), ancien membre de l'École française de Rome, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Toulouse. — 1898.
* GRANDIN (A.), 16, rue Lafontaine, 6, hameau Béranger, Auteuil. — 1890.
* GRAUX (Henri), propriétaire, à Vervins (Aisne). — 1882.
GRAVARIS (Gr.), docteur, à Salonique.
* GRÉARD (Octave), de l'Académie française, recteur de l'Université de Paris. — 1867.
GROLLIER (de), 28, rue Godot de Mauroi. — 1901.
GROUSSARD (E.), professeur au Lycée Janson de Sailly, à Rochefort-sur-Mer, 72, rue du Rempart. — 1882.
GROUSSET (Henri), 8, rue Laromiguière. — 1887.
GROUVÈLE (V.), 44, avenue de la Dame-Blanche, Fontenay-sous-Bois. — 1898.
* GRYPARIS (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.
GSELL, docteur ès lettres, professeur à l'École supérieure des lettres, directeur du Musée des antiquités algériennes de Mustapha supérieur, à Alger. — 1893.
GUILLAUME (Eugène), membre de l'Institut, directeur de l'Académie de France à Rome, 15, rue de l'Université. — 1867.
GUIRAUD (Paul), professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 30, rue du Luxembourg. — 1891.
* GYMNASE AVÉROF à Alexandrie (Égypte). — 1897.
* GYMNASE DE JANINA (Turquie). — 1872.

* HACHETTE et Cie, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.
* HADJI-COSTA (Lysandre), directeur de l'École hellénique, rue Nadejdinska, maison Schimiakine, à Odessa. — 1885.
HAÏTAS frères, banquiers, à Bucarest (Roumanie). — 1901.
HALLAYS (André), homme de lettres, 110, rue du Bac.— 1880.
HALPHEN (Eugène), avocat, 69, avenue Henri Martin. — 1869.

HARMAND, (R.), docteur ès lettres, professeur au Lycée, 57bis, rue de la Commanderie, à Nancy. — 1892.
HARTER, professeur au Lycée, Tourcoing. — 1898.
HAURY, professeur au lycée de Vesoul, 41, rue du Centre. — 1883.
HAUSSOULLIER (B.), directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 8, rue Sainte-Cécile. — 1881.
* HAUVETTE (Amédée), maître de conférences à l'École normale supérieure, 28, rue Racine. — 1883.
* HAVET (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'Ecole des Hautes-Etudes, 5, avenue de l'Opéra. — 1869.
HEIBERG (le dr J.-L.), professeur à l'Université, à Copenhague, 13, Classensgade. — 1891.
HENRY (Victor), professeur à la Faculté des lettres, 95, rue Houdan, à Sceaux. — 1884.
* HÉRIOT-BUNOUST (l'abbé Louis), aux soins de M. Stanislas Ploncznski, 33, rue de Cugnaux, Toulouse. — 1889.
HÉRON DE VILLEFOSSE, membre de l'Institut, conservateur des antiquités grecques et romaines du musée du Louvre, 15, rue Washington. — 1872.
* HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, conservateur des antiquités orientales au musée du Louvre, 16ter, avenue Bosquet. — 1867.
HOCHART, 22, rue de l'Église-Saint-Seurin, à Bordeaux. — 1893.
* HODGI EFFENDI (J.), conseiller d'Etat, 101, Grande rue de Péra, Constantinople. — 1876.
HOLLEAUX (Maurice), professeur à la Faculté des lettres, 22, rue du Juge de Paix, Lyon. — 1889.
HOMOLLE (Th.), membre de l'Institut, directeur de l'École française d'Athènes. — 1876.
* HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française, 49, avenue Friedland. — 1868.
HUBERT (Henri), agrégé d'histoire, 74, rue Claude-Bernard. — 1897.
HUILLIER (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.
HUIT (Ch.), docteur ès lettres, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, 74, rue Bonaparte. — 1878.
HUMBERT (Louis), professeur au Lycée Condorcet, 207, boulevard Saint-Germain. — 1875.
HUNTINGTON (Henry Alonzo), ancien commandant d'artillerie aux Etats-Unis, 27, avenue d'Eylau. — 1895.

ICONOMOPOULOS (Léonidas-D.), ingénieur aux chemins de fer égyptiens, au Caire. — 1890.
IMHOOF-BLUMER (Dr F.), correspondant de l'Institut, à Winterthur (Suisse). — 1890. (*Deux cotisations*).
* INGLESSIS (Pan.), docteur-médecin, 58, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1888.
ISERENTANT, professeur de rhétorique à l'Athénée royal de Malines (Belgique). — 1880.

* JAMOT (Paul), ancien membre de l'École française d'Athènes, attaché au musée du Louvre, 13, rue Monsieur. — 1890.

* Jasonidis, à Limassol (île de Chypre). — 1870.
Jenkins (Mlle), chez Mme Foulon, 11, rue Le Verrier. — 1899.
* Joannidis (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce). — 1869.
Johnston (Mme Nathaniel), au château de Beaucaillou, par Saint-Julien (Gironde). — 1894.
Jongh (Mlle de), 72, Streelinchstraat, la Haye; à Paris, 21, rue Valette. — 1899.
* Jordan (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varenne. — 1874.
* Joret (Ch.), membre de l'Institut, professeur honoraire de Faculté, 59, rue Madame. — 1879.
Joubin (André), ancien membre de l'École française d'Athènes, chargé de cours à l'Université de Montpellier.
Jouguet (Pierre), maître de conférences à la Faculté des Lettres, rue du Sec Araimbault, Lille. — 1898.

Kann (Arthur), 58, avenue du Bois de Boulogne. — 1893.
Karpelès (Mme), 143, rue de la Pompe. — 1897.
Kebedji (Stavro-M.), négociant, à Athènes. — 1868.
Kinch (K.-F.), docteur, Ostersógade, 38, Copenhague. — 1898.
Koechlin (Raymond), 32, Quai de Béthune. — 1898.
* Kontostavlos (Alexandre), ancien ministre, à Athènes. — 1876.
* Koundouri (Panaghi), 23, rue de l'Arsenal, Marseille. — 1897.
Krebs (Adrien), professeur à l'École Alsacienne, 89, avenue d'Orléans — 1878.
* Krivtzoff (Mme), 53, rue grande Nikitskaia, à Moscou. — 1874.

Labbé (Édouard), professeur honoraire du Lycée Saint-Louis, 5, rue Bréa. — 1876.
* Lafaye (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 105, boulevard Saint-Michel. — 1892.
Lafont (Charles), professeur de rhétorique au Lycée Louis-le-Grand, 73, rue du Cardinal Lemoine. — 1901.
Lafont (Mlle Renée), licenciée ès lettres, 73, rue du Cardinal Lemoine. — 1901.
Lagoudakis (Socrate), docteur médecin, 103, avenue de Villiers. — 1898.
* Laloy (Louis), agrégé des lettres, 33, avenue des Gobelins. — 1897.
Lambros (Spyridion), professeur à l'Université d'Athènes. — 1873.
* Lamy (Ernest), 113, boulevard Haussmann. — 1883.
* Landelle (Charles), peintre, 17, quai Voltaire. — 1868.
Laprade (Paul de), licencié ès lettres, avocat, 10, rue de Castries, à Lyon. — 1884.
Larroumet, sécrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, au palais de l'Institut, quai Conti, 25. — 1884.
Laskaridès (Dr S.), à Alexandrie (Égypte). — 1892.
Laurent (Joseph), maître de conférences à la Faculté des lettres, 22, rue du Grand-Verger, à Nancy. — 1895.
Laurent (Marcel), docteur en philosophie et lettres, à Mussy-la-Ville, près Virton (Belgique.) — 1898.

La Ville de Mirmont (de), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres, 30, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, à Bordeaux. — 1888.

Lavriotis (le R. P. Alexandre) du monastère Lavra au Mont-Athos. — 1897.

* Lazzaro (Périclès-Hadji), vice-consul des États-Unis, à Salonique.

Le Bègue (Stéphan), architecte, 12, rue de Castellane. — 1899.

* Lebègue (Henri), licencié ès lettres, 95, boulevard Saint-Michel — 1888.

Lebocq (Pierre), licencié ès-lettres, 21, rue Jacob. — 1900.

* Le Bret (Madame), 148, boulevard Haussmann. — 1899.

* Lechat, chargé d'un cours d'histoire de l'art à la Faculté des lettres, 1, rue du Plat, Lyon. — 1891.

* Lecomte (Ch.), négociant, 5, rue d'Uzès. — 1875.

Le Foyer (H.), avocat, 252, rue de Rivoli. — 1892.

* Legantinis (J.-E.), négociant à Odessa. — 1873.

Legendre (l'abbé), professeur au petit séminaire, 30, rue de Pontoise. — 1899.

Legrand (Adrien), agrégé de l'Université, 15, rue du Château, Neuilly-sur-Seine. — 1890.

* Legrand (Émile), professeur à l'École des langues orientales vivantes, 1, rue Humboldt. — 1870.

Legrand (Philippe-Ernest), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 30, rue Duquesne, Lyon. — 1892.

Lelioux (Armand), chef-adjoint du service de la sténographie au Sénat, 36, rue de Vaugirard. — 1879.

Lemercier, doyen de la Faculté des lettres, 12, rue Sainte-Anne, à Caen. — 1893.

* Lereboullet (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine, 44, rue de Lille. — 1872.

Leroux (Ernest), éditeur, 28, rue Bonaparte. — 1887.

Le Roux (Henri), ancien directeur des affaires départementales à la préfecture de la Seine, 22, rue de Chaillot. — 1897.

Leroy-Beaulieu (Anatole), membre de l'Institut, 69, rue Pigalle. — 1870.

* Leudet (Mme Vve), à Piencourt, par Thiberville (Eure). En hiver, 11, rue Longchamp, Nice. — 1887.

Lévy (Georges-Raphaël), 80, boulevard de Courcelles. — 1888.

Liard, directeur de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, 110, rue de Grenelle. — 1884.

Limpritis, avocat, à Alexandrie (Egypte). — 1877.

Logothétis (Porphyre), archimandrite, 7, rue Bizet. — 1896.

* Lur-Saluces (comte de), 10, rue Dumont-Durville. — 1895.

Lycée Charlemagne, 101, rue Saint-Antoine. — 1896.

Lycée Montaigne, rue Auguste Comte. — 1885.

* Macmillan (George-A.), éditeur, St Martin's Street London, W.-C. — 1878.

* Maggiar (Octave), négociant, 28, rue Saint-Lazare. — 1868.

* Maisonneuve (Jean), libraire-éditeur, 26, rue Madame. — 1875.

Mallet (Ad.), chef de bureau-adjoint au ministère de l'Instruction

publique et des Beaux-Arts,83, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1897.

MALLINGER (Léon), professeur à l'Athénée royal, à Arlon (Belgique). — 1898.

* MANOUSSIS (Constantin), à Athènes. — 1869.

* MANOUSSIS (Démétrios), à Paris, 4, rue Christophe-Colomb. — 1869.

MANTZURANY (N.), professeur, 15, rue Champollion. — 1900.

MARCHEIX, sous-bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts, 47, rue de Vaugirard, — 1885.

MARINO (Miltiade), rue de Patissia, à Athènes. — 1873.

MARTHA (Jules), professeur à la Faculté des Lettres, 16, rue de Bagneux. — 1881.

MARTIN (Albert), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, 9, rue Sainte-Catherine. — 1887.

MARTIN (abbé J.-B.), professeur aux Facultés catholiques, place de Fourvière, Lyon. — 1897.

* MASPERO (G.), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur des antiquités en Égypte, Le Caire. — 1877.

MASQUERAY (P.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, 36, rue Rodrigues-Péreire. — 1893.

MAUCOMBLE (Émile), avoué honoraire, 2, rue Pigalle. — 1876.

MAURICE (Jules) associé correspondant national de la Société des Antiquaires de France, 33, rue Whashington. — 1902.

MAUROUARD (Lucien), premier secrétaire d'ambassade près la légation de France en Grèce, 56, rue de Solon à Athènes, et 110 boulevard Haussmann, Paris. — 1891.

MAURY, professeur à la Faculté des lettres, 75, avenue de Lodève, Montpellier. — 1894.

* MAVRO (Spiridion), chez MM. Mavro, Valaority, Athènes. — 1873.

* MAVROCORDATO (le prince Nicolas), ministre de Grèce à Constantinople. — 1868.

* MAVROMICHALIS (Kyriacoulis Petrou), député, 1, rue Coumbari, à Athènes. — 1888.

MAVROYENI-BEY (Démétrius), ancien consul général de Turquie, à Marseille, rue Breteuil, 61. — 1891.

* MAXIMOS (P.), à Odessa. — 1879.

MÉGACLÈS (Athanase), archevêque de Salonique, Turquie. — 1895.

MELAS (Constantin), 67, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1867.

* MELAS (Léon), à Athènes. — 1893.

MÉLY (F. de), 26, rue de la Trémoïlle. — 1894.

MENGOLA (D.), avocat, à Alexandrie (Egypte). — 1887.

MESNARD (Léon), 194, rue de Rivoli. — 1901.

METAXAS (Gerasimos), docteur-médecin, 4, rue Diendé, à Marseille. — 1887.

MEUNIER (l'abbé J.-M.), professeur au Collège Saint-Cyr, à Nevers. — 1895.

* MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, 16, avenue Labourdonnais. — 1884.

MEYNIAL (Edmond), professeur à la Faculté de droit de Montpellier, 4, rue des Trésoriers-de-la-Bourse. — 1893.

MÉZIÈRES (Alfred), de l'Académie française, professeur honoraire de la Faculté des lettres, sénateur, 57, boulevard Saint-Michel. — 1867.

MICHAELIDIS C. C. Esq., chez MM. Ralli frères, Liverpool. — 1890.

MICHEL (Ch.), professeur à l'Université de Liège, 110, avenue de d'Avroy. — 1893.

* MICHON (Étienne), Conservateur-adjoint au Musée du Louvre, 26, rue Barbet-de-Jouy. — 1893.

MILIARAKIS (A.), homme de lettres, 48, rue Pinacoton à Athènes. — 1875.

MILLET (Gabriel), maître de conférences à l'école des Hautes Études, 7, rue de Verneuil. — 1896.

* MILLIET (Paul), 95, boulevard Saint-Michel. — 1889.

* MONCEAUX (Paul), professeur de rhétorique au Lycée Henri IV, 12, rue de Tournon. — 1885.

MONFERRATO (Antoine), ministre des cultes et de l'instruction publique, à Athènes. — 1890.

MONNIER, professeur à la Faculté de droit, 15, rue Bardineau, Bordeaux. — 1893.

MONNIER (Jean), professeur à la Faculté de théologie protestante, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1902.

MONOD (Gabriel), maître de conférences à l'École normale supérieure, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 18, rue du Parc de Clagny, Versailles. — 1869.

MORAÏTIS (Démétrius), professeur à Londres, 72, Ashmore-Road. — 1879.

MORET (Alexandre), maître de conférences à l'école des Hautes Études, 114, avenue de Wagram. — 1901.

MOSSOT, professeur honoraire, 20, rue de Verneuil. — 1887.

MOT (Jean de), attaché aux musées royaux de Belgique, membre étranger de l'Ecole française d'Athènes, au Musée du Cinquantenaire, Bruxelles. — 1901.

MÜNTZ (Eugène), membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque de l'École nationale des Beaux-Arts, 14, rue de Condé. — 1887.

MUTIAUX (E,), 66, rue de la Pompe, Paris Passy. 1898.

NAVARRE (O.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1895.

* NEGROPONTE (Dimitrios), à Taganrog (Russie). — 1869.

* NEGROPONTES (Ulysse), 50, avenue du Bois de Boulogne. — 1890.

* NICOLAÏDÈS (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, près de l'orphelinat des jeunes filles, à Athènes. — 1868.

NICOLE, professeur à la Faculté des lettres 6, rue Petitot, Genève. — 1891.

* NICOLOPOULO (Jean-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.

* NICOLOPOULO (Nicolas-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.

NICOT DE VILLEMAIN (Augustin), pharmacien, 48, rue Jacob. — 1876.

* NOLHAC (Pierre de), conservateur du Musée national de Versailles, au Palais de Versailles. — 1888.

NORMAND (Ch.), architecte diplômé par le gouvernement, directeur de la revue *L'ami des monuments et des arts*, secrétaire général de la

Société des Amis des monuments parisiens, 98, rue de Miromesnil. — 1889.

Oddi (F.-F.), professeur de langues, à Alexandrie (Égypte). — 1880.
* Omont (H.), membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 17, rue Raynouard. — 1884.
Oppert (Jules), membre de l'Institut, 2, rue de Sfax. — 1901.
Oursel (Paul), Consul général de France, 144, boulevard Haussmann. — 1867.
Ouvré, docteur ès lettres, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Bordeaux, Hôtel de Jaman, Les Avants-sous-Montreux (Suisse). — 1892.

Pagonis (C.-Th.) professeur au gymnase Avéro, à Alexandrie (Egypte). — 1899.
* Paisant (Alfred), Président du tribunal, 35, rue Neuve, à Versailles — 1871.
Paix-Séailles (Charles) étudiant, 159 bis, boulevard Montparnasse. — 1896.
Panas (le dr F.), professeur de clinique ophtalmologique à la Faculté de médecine, 6, rue de Berry. — 1875.
* Papadimitriou (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa. — 1893.
Papavassiliou (G.), professeur à Athènes. — 1889.
Paris (Pierre), professeur à la Faculté des lettres, correspondant de l'Institut, 26, rue Méry, à Bordeaux. — 1894.
Parmentier (Léon), professeur à l'Université de Liège (Belgique). — 1895.
* Parmentier (le général Théodore), 5, rue du Cirque. — 1872.
Paschalis (D.-P.), île d'Andros (Grèce). — 1899.
* Paspatis (Georges), à Athènes. — 1888.
Passy (Louis), député de l'Eure, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 81, rue Taitbout. — 1867.
Paton (W.-R.), à Vathy, île de Samos. — 1896.
Patrocinio da Costa (Dr João Ignacio do), professeur à l'école Polytechnique et à l'Institut industriel et commercial, 37, A, rua Nova de Santo Antonio, Lisbonne. — 1898.
Peine (Louis), professeur au lycée Condorcet, 5, rue Latran. — 1894.
* Pélicier (P.), archiviste de la Marne, à Châlons. — 1867.
Pélissier (Léon G.), professeur-adjoint à la Faculté des lettres, 33, boulevard du Jeu-de-Paume à Montpellier. — 1893.
Pepin-Lehalleur (Adrien), 7, rue Nitot. — 1880.
Perdrizet (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy, à l'Ecole d'Athènes. — 1889.
Pereire (Henry), 33, boulevard de Courcelles. — 1890.
Perrot (Hubert), répétiteur de grec moderne à l'Ecole des langues orientales vivantes, 3, rue Soufflot. — 1900.
Perrot (Georges), membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1867.
Person (Émile), professeur au lycée Condorcet, 65 rue Caumartin. — 1877.

* Persopoulo (Nicolas), à Trébizonde (Turquie d'Asie). — 1873.
Pessonneaux (Raoul), professeur au lycée Henri IV, 80, rue Bonaparte. — 1888.
Petitjean (J.), professeur au Lycée Condorcet, 32, rue Ernest Renan. — 1893.
* Peyre (Roger), professeur d'histoire au Collège Stanislas, 13, rue Jacob. — 1879.
Pharmakowsky (B.), membre de la commission impériale archéologique, Palais impérial d'hiver, à Saint-Pétersbourg. — 1898.
Photiadès (Etienne), 1, rue Coray, à Athènes. — 1900.
Picard (Alph.), libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1879.
Pillet-Will (Mme la comtesse), 33, rue Paucquet. — 1901.
Pisanis (Jean), professeur à Alexandrie (Egypte). — 1899.
* Pispas (B.), rue Richelieu, à Odessa. — 1879.
Poggio, avocat à Alexandrie (Egypte). — 1899.
Poinsot (Mlle), 5, rue de Vitry, Alfortville (Seine). — 1901.
Poitrineau, inspecteur d'Académie à Rennes. — 1869.
* Pottier (Edmond), professeur à l'École du Louvre, conservateur-adjoint des Musées nationaux, membre de l'Institut, 72, rue de la Tour, Paris Passy. — 1884.
Poyard, professeur honoraire au Lycée Henri IV, 14, rue de Tournon. — 1900.
Prarond (Ernest), 42, rue du Lillier, Abbeville. — 1871.
Proveleghios (Aristomène), à Athènes. — 1889.
Psichari (Jean), agrégé de l'Université, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 16, rue Chaptal. — 1879.
Puech (Aimé), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1892.

Quillard (Pierre), 10, rue Nollet, Paris. — 1902.

Radet (G.), doyen de la Faculté des lettres, 7, rue de Cheverus, Bordeaux. — 1890.
* Ragon (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, 77, rue de Vaugirard. — 1888.
Ralli frères, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
* Rambaud (Alfred), sénateur, membre de l'Institut, 76, rue d'Assas. — 1870.
Ravaisson (Charles), conservateur-adjoint au musée du Louvre, 39, rue Vital. — 1898.
* Reinach (Joseph), ancien député, 6, avenue Van-Dyck. — 1888.
* Reinach (Salomon) membre de l'Institut, conservateur-adjoint au musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, à Paris, 38, rue de Lisbonne. — 1878.
* Reinach (Théodore), directeur de la *Revue des Études grecques*, 26, rue Murillo. — 1884.
Reynaud, professeur au Lycée Louis-le-Grand. — 1893.
Ribier (Eug. de), professeur au collège Stanislas. — 1895.
Ricci (Seymour de), 30, avenue Henri Martin. — 1901.
Richard (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 50, rue des Belles-Feuilles. — 1888.

RICHARDOT, professeur au Collège Stanislas, 44, rue Saint-Placide. — 1893.
* RIDDER (de), professeur en congé à la Faculté des lettres d'Aix, à Paris, 7, avenue du Coq. — 1894.
RIZZO (Eman. Giulio), à Melilli, province de Syracuse (Sicile). — 1900.
ROBERTI (A.), professeur honoraire, 13, rue de l'Abbatiale, à Bernay. — 1873.
* RODOCANACHI (Michel-E.), négociant, 10, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
RODOCANACHI (Emmanuel), 54, rue de Lisbonne. — 1892.
ROMANOS (A.), député, Athènes. — 1891.
ROTHSCHILD (baron Alphonse de), 2, rue Saint-Florentin. — 1867.
* ROTHSCHILD (baron Edmond de), 41, faubourg Saint-Honoré. — 1884.
ROUIRE (Docteur), membre de la commission scientifique de Tunisie, 60, rue Bellechasse. — 1895.
ROUSSEAU (Paul), licencié ès lettres, étudiant d'agrégation, 34, rue d'Ulm. — 1901.
ROUX (Ferdinand), avocat, à Javode par Issoire. — 1887.
* RUELLE (Ch.-Émile), administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 6, place du Panthéon. — 1869.

SAGLIO (Edmond), membre de l'Institut, directeur du musée de Cluny, 24, rue du Sommerard. — 1868.
SAKELARIDIS (Dimitri), à Alexandrie (Egypte). — 1888.
SALA (Mme la comtesse), 22, rue Clément Marot. — 1901.
SALONE (Émile), professeur au Lycée Condorcet, 68, rue Jouffroy. — 1888.
SAMOTHRAKIS (Achille), instituteur à Dédé-Agadj (Turquie). (Via Salonique, poste française). — 1900.
SANSON (Ernest), architecte, 25, rue de Lübeck. — 1888.
* SARAKIOTIS (Basile), docteur-médecin, à Constantinople. — 1872.
* SARAPHIS (Aristide), négociant à Mételin (Turquie). — 1868.
* SATHAS (Constantin), cours du Commerce Saint-André, 2. — 1874.
SAVVAS-PACHA, 36, rue Desbordes-Valmore, Paris Passy.— 1892.
* SAYCE, professeur à l'Université d'Oxford, Queen's College. 1879.
* SCARAMANGA (Doucas), à Taganrog, (Russie). — 1870.
* SCARAMANGA, (Jean-A.) à Taganrog (Russie). — 1870.
* SCARAMANGA (Pierre-J.), 36, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine. — 1872.
SCHLIEMANN (Mme Henri), à Athènes. — 1895.
* SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, 37, avenue d'Antin. — 1888.
SÉGUIER (comte de), à Son Serra, Casa Rey, Palma de Majorque. — 1895.
SENART (Emile), membre de l'Institut, 18, rue François Ier. — 1867.
SESTIER (J.-M.), avocat à la Cour d'appel, 24, rue Nicole. — 1881.
SEURE, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, 14, boulevard Saint-Michel. 1901.
SÈZE (Romain de), 76, rue de Seine. — 1893.

* Sibien (Armand), architecte, 14, rue du Quatre-Septembre. — 1901.
Sinoir, professeur de rhétorique au Lycée de Laval. — 1892.
Siphnaios (Jean), négociant, à Constantinople. — 1868.
Skias (André N.), 6, rue Cantacuzène, à Athènes. — 1892.
Skliros (Georges-Eustache), 289-291, Regent Street, à Londres. — 1876.
Sorel (Albert), de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, secrétaire de la présidence du Sénat, 17, rue de Vaugirard. — 1871.
* Soutzo (prince Grégoire-C.), ancien sénateur de Roumanie, Strada Romana, à Bucarest. — 1888.
* Soutzo (prince Constantin-D.), officier du Sauveur de Grèce, à Slobosia-Corateni, district de Phimnic (Roumanie). — 1888.
* Souvadzoglou (Basile), banquier, à Constantinople. — 1878.
Stamoulis (Anastase), négociant, à Silyvrie (Turquie). — 1874.
Stephanos (Dr Clon), à Athènes. — 1879.
Stickney (Trumball), 3, rue Soufflot. — 1896.
Streit (Georges), professeur agrégé de droit international à l'Université d'Athènes. — 1894.
Strong (Mme Arthur), 36, Grosvenor Road, Westminster S. W., à Londres. — 1899.
* Sully-Prudhomme, de l'Académie française, 82, rue du Faubourg-Saint-Honoré. — 1883.

* Tannery (Paul), directeur de la manufacture des tabacs, à Pantin (Seine). — 1885.
Templier (l'abbé), professeur de seconde au petit séminaire de Versailles. — 1892.
Ternaux-Compans, député, 25, rue Jean-Goujon. — 1878.
Terrier, professeur au lycée Condorcet, 10, rue d'Aumale. — 1878.
Thalès (le dr M.), à Davos-Platz (Suisse). — 1890.
Theodoridès (Jean), docteur à Serrès. — 1895.
* Tougard (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, professeur honoraire au petit séminaire du Mont-aux-Malades, à Rouen. — 1867.
* Tourtoulon (baron de), château de Valergues, par Lansargues (Hérault). — 1869.
* Travers (Albert), directeur des Postes et Télégraphes de l'Hérault à Montpellier. — 1885.
Trawinski (F.), secrétaire des musées nationaux, au musée du Louvre. — 1898.
Tréverret (Armand de), professeur à la Faculté des lettres, 170, rue de Pessac, Bordeaux, — 1869.
Triantaphyllidis, 127, boulevard Malesherbes. — 1894.
* Tsacalotos (E.-D.), à Athènes. — 1873.

* Université d'Athènes. — 1868.

* Valieri (Octave), 2, Kensington Park Gardens, à Londres. — 1879.
Van Benschoten (J.-C.) professor in the Wesleyan University, Middletown, Connecticut (Etats-Unis). — 1898.

VANVINCQ (Louis), Le Blanc Pignon, à Zutkerque par Audruicq (Pas-de-Calais). — 1898.
* VASNIER, greffier des bâtiments, 167, boulevard Malesherbes. — 1894.
VENETOCLES (Dém.), directeur du Lycée grec, à Alexandrie (Egypte).— 1879.
VIANEY (J.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres, rue Marcel de Serres, à Montpellier. — 1894.
VIDAL DE LABLACHE, professeur de géographie à la Faculté des Lettres, 6, rue de Seine — 1870.
VIZERIE, 13, rue du Cherche-Midi. — 1901.
* VLASTO (Antoine), 104, avenue Malakoff. — 1884.
* VLASTO (Étienne-A.), à Ramleh San Stephano, Alexandrie (Égypte). — 1875.
* VLASTO (Théodore), chez MM. Ralli frères, à Liverpool. — 1881.
VOGÜÉ (marquis de), membre de l'Institut, ancien ambassadeur 2, rue Fabert. — 1875.
* VUCINA (Emmanuel-G.), 1, rue Xanthippe, à Athènes. — 1873.
* VUCINA (Jean-G.), à Odessa. — 1873.

WALLON (Henri), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais de l'Institut. — 1869.
WATEL, professeur au lycée Condorcet, 105, rue Miromesnil. — 1871.
WEIL (Henri), membre de l'Institut, maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure, 16, rue Adolphe Yvon, Paris Passy. — 1867.
WELTER (H.), libraire, 4, rue Bernard-Palissy. — 1894.
* WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, 27, rue Notre-Dame des Champs. — 1867.

* XANTHOPOULOS (Démétrius), rue Sophie, maison Mavro, à Odessa. — 1879.
* XYDIAS (Nicolas), artiste peintre. — 1884.
* XYDIAS (S.), chez MM. Mavro, Valaority, Athènes. — 1873.

ZAÏMIS (Assemakis), à Athènes. — 1891.
ZAÏMIS (Panaghiotis), officier de l'armée grecque, à Athènes. — 1890.
ZAJA (Louis), avocat, à Alexandrie. Egypte. — 1880.
ZALOCOSTA (Pierre-N.), à Athènes. — 1886.
ZARIFI (Périclès), banquier, 20, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
ZIGAVINOS (Grégoire), archimandrite, 23, rue de la Grande-Armée, à Marseille. — 1891.
* ZOGRAPHOS (Christaki Effendi), banquier, fondateur du prix *Zographos*, 2, rue Sontay. — 1868.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Athènes.

École française d'Athènes.
Institut archéologique allemand.
Société archéologique.
Syllogue des amis de l'instruction, le *Parnasse*.

Auxerre.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Baltimore (États-Unis).

John Hopkin's University.

Besançon.

Société d'émulation du Doubs.

Boston.

Archæological Institute of America.

Bruxelles.

Séminaire d'histoire des littératures de l'Université libre.
Société des Bollandistes.

Constantine.

Société archéologique du département de Constantine.

Constantinople.

Syllogue littéraire hellénique.

Le Havre.

Société havraise d'études diverses.

Londres.

Society for the promotion of Hellenic studies.

Marseille.

Comité *Coray*.

Montpellier.

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Nancy.

Académie de Stanislas.

Rome.

École française de Rome.

Senlis.

Comité archéologique.

Smyrne.

Musée et bibliothèque de l'École évangélique.

Washington.

Smithsonian Institution.

PÉRIODIQUES

échangés avec les publications de l'Association.

Paris.

Annales du musée Guimet.
Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique.
Bulletin critique.
Revue critique d'histoire et de littérature.

Athènes.

Ἀγών.
Διάπλασις τῶν παίδων.
Ἑστία.
Παναθήναια.

Baltimore.

American Journal of philology.

Bordeaux.

Revue des Études anciennes.

Bruxelles.

Revue de l'Université de Bruxelles.

Constantinople.

Κωνσταντινούπολις.

Leipzig.

Byzantinische Zeitschrift.

New York.

American Journal of Archæology.

Padoue.

Rivista di Storia antica e Scienze affini.

Trieste.

Νέα ἡμέρα.

PRIX DÉCERNÉS

DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION

(1868-1901)

1868. Prix de 500 fr. M. Tournier, Édition de Sophocle.

— Mention honorable. M. Boissée, 9e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.

1869. Prix de l'Association. M. H. Weil, édition de sept tragédies d'Euripide.

— Prix Zographos. M. A. Bailly, *Manuel des racines grecques et latines.*

— Mention très honorable. M. Bernardakis, Ἑλληνικὴ γραμματική.

1870. Prix de l'Association. M. Alexis Pierron, Édition de l'Iliade.

— Prix Zographos. M. Paparrigopoulos, *Histoire nationale de la Grèce.*

1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile Ruelle, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sathas (Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράρτημα) et M. Valettas (Δονάλδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων).

1872. Médaille de 500 fr. M. Politis, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων.

1873. Prix de l'Association. M. Amédée Tardieu, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.

— Médaille de 500 fr. M. A. Boucherie, Ἑρμηνεύματα et Καθημερινὴ ὁμιλία, *textes inédits attribués à Julius Pollux.*

— Médaille de 500 fr. M. A. de Rochas d'Aiglun, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance.*

— Prix Zographos. M. Coumanoudis (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.

— Médaille de 500 fr. M. C. Sathas, *Bibliotheca graeca medii aevi.*

1874. Prix de l'Association. M. C. Wescher, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quae supersunt, graece et latine.*

— Prix Zographos. M. Émile Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites pour la première fois.*

— Mention très honorable. M. E. Filleul, *Histoire du siècle de Périclès.*

— Mention très honorable. M. Alfred Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent.*

1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. Sathas *(Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula)* et M. Petit de Julleville, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Miliarakis (Κυκλαδικά) et M. Margaritis Dimitza (Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine).

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. Lallier (Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critiae tyranni vita ac scriptis;* 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne au* Ve *et au* IVe *siècles avant l'ère chrétienne*) et M. Phil. Bryennios (Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome).

— Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l'Ἀθήναιον.

1877. Prix Zographos. MM. Bayet et Duchesne. *Mission au mont Athos.*

1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. Aubé (Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français) et M. Victor Prou (Édition et traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie).

— Prix Zographos. Le *Bulletin de Correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. E. Saglio, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. Decharme. *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. Caillemer, *Le droit de succession légitime à Athènes.*

— Prix Zographos. M. Henri Vast, *Études sur Bessarion.*

1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. Gevaert, *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. M. A. Cartault, *La trière athénienne.*

1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max. Collignon *(Manuel d'archéologie grecque)* et M. V. Prou *(Les théâtres d'automates en Grèce*, au IIe siècle de notre ère).

— Prix Zographos. Partagé entre M. J. Martha (Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Sacerdoces athéniens)* et M. P. Girard (Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes).*

1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice Croiset *(Essai sur la vie et les œuvres de Lucien)* et M. Couat *(La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées).*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Contos (Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναφερόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν) et M. Emile Legrand (*Bibliothèque grecque vulgaire*, t. I, II, III).

1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max Bonnet *(Acta Thomae, partim inedita)* et M. Victor Henry (Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque*).

— Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste Choisy *(Études sur l'architecture grecque)*, et M. Edmond Pottier (Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Lécythes blancs attiques).*

1885. Prix de l'Association. M. Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique.*

— Prix Zographos. M. Olivier Rayet, *Monuments de l'art antique.*

1886. Prix de l'Association. *Le Syllogue littéraire hellénique de Constantinople.* Recueil annuel.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Amédée Hauvette *(De archonte rege; — Les Stratèges athéniens.* Thèses pour le doctorat ès lettres) et M. Bouché-Leclercq *(Traduction des ouvrages d'Ernest Curtius, J.-G. Droysen et G.-F. Hertzberg sur l'histoire grecque).*

1887. Prix de l'Association. Partagé entre M. Albert Martin (Thèse pour le doctorat ès lettres sur *les Cavaliers athéniens)* et M. Paul Monceaux (Thèses *De Communi Asiae provinciae* et sur les *Proxénies grecques).*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Papadopoulos Kerameus (Ouvrages divers sur l'antiquité grecque) et Paul Tannery (Ouvrages et opuscules sur l'histoire de la science grecque).

1888. Prix de l'Association. M. Homolle, Thèses pour le doctorat ès lettres *(Les archives de l'intendance sacrée à Délos. — De antiquissimis Dianae simulacris deliacis).*

— Prix Zographos. Ἑστία, revue hebdomadaire dirigée par M. Cazdonis.

— Mention très honorable. M. Cucuel, *Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon; Œuvres complètes de l'orateur Antiphon*, traduction française.

— Mention très honorable. M. l'abbé Rouff, *Grammaire grecque* de Koch, traduction française.

1889. Prix de l'Association. M. Henri OMONT, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Ch. DIEHL (*Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*) et M. Spyridion LAMBROS (Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὄρους ἑλληνικῶν κωδίκων).

1890. Prix de l'Association. M. G. SCHLUMBERGER, *Un empereur byzantin au* x^e^ *siècle. Nicéphore Phocas.*

— Prix Zographos. M. MILIARAKIS, Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία (1800-1889).

1891. Prix de l'Association. M. Edmond POTTIER, *Les Statuettes de terre cuite dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. SAKKÉLION (Βιβλιοθήκη πατμιακή), et M. LATYSCHEV (*Inscriptiones graecae orae septentrionalis Ponti Euxini*).

1892. Prix de l'Association. Partagé entre M. COSTOMIRIS (*Livre XII d'Aétius inédit*), M. P. MILLIET (Études sur les premières périodes de la céramique grecque), et M. A.-N. SKIAS (Περὶ τῆς κρητικῆς διαλέκτου).

— Prix Zographos. Partagé entre M. l'abbé BATIFFOL (*Thèse sur l'abbaye de Rossano*, et autres travaux de paléographie grecque), et M. SVORONOS (*Numismatique de la Crète ancienne*).

— Prix Zappas. MM. les abbés AUVRAY et TOUGARD (*Édition critique de la petite catéchèse* de St Théodore Studite).

1893. Prix Zographos. Partagé entre M. Georges RADET (*De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis* et *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades.* Thèses pour le doctorat ès lettres) et M. Jean DUPUIS (*Théon de Smyrne*, texte et traduction).

— Prix Zappas. M. NICOLE, *Les scolies genevoises de l'Iliade* et *Le Livre du préfet.*

1894. Prix Zographos. Partagé entre M. TSOUNTAS (Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός) et M. CLERC (*De rebus Thyatirenorum* et *Les Métèques athéniens.* Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. CAVVADIAS. (Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου, κατάλογος περιγραφικός, I et *Fouilles d'Epidaure*, I).

1895. Prix Zographos. M. A. BAILLY, *Dictionnaire grec-français.*

— Prix Zappas. M. V. BÉRARD, *De l'origine des cultes arcadiens* (Bibl. Ec. fr. de Rome et d'Athènes, fasc. 67). Thèse pour le doctorat ès lettres.

1896. Prix Zographos. S. E. HAMDY BEY et M. TH. REINACH (*Une nécropole royale à Sidon*).

— Prix Zappas. M. Paul MASQUERAY (*De tragica ambiguitate apud Euripidem* et *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque.* Thèses pour le doctorat ès lettres).

1897. Prix Zographos. Partagé entre MM. DEFRASSE et LECHAT (*Épidaure, restauration et description des principaux monuments du sanctuaire d'Asclépios*), et M. BEAUCHET (*Histoire du droit privé de la république athénienne*).

— Prix Zappas. M. Maurice EMMANUEL (*De saltationis disciplina apud Graecos* et *Essai sur l'orchestique grecque.* Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. DE RIDDER (*De ectypis quibusdam quae falso vocantur argivo-corinthiaca* et *De l'idée de la mort en Grèce à l'époque classique.* Thèses pour le doctorat ès lettres) et *Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes.*

1898. — Prix Zographos. Partagé entre M. D. C. HESSELING. *Les cinq livres de la loi* (*le Pentateuque*), traduction en néo-grec et M. Hilaire VANDAELE, *Essai de Syntaxe historique : l'optatif grec.*

— Prix Zappas. Le Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος.

1899. — Prix Zographos partagé entre M. ARDAILLON (*Les mines du Laurion dans*

l'antiquité. Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. Ph.-E. LEGRAND (*Etude sur Théocrite*. Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. MILIARAKIS Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας καὶ τοῦ δεσποτάτου τῆς Ἠπείρου.

1900. Prix Zographos. Partagé entre M. Charles MICHEL, *Recueil d'inscriptions grecques*, et M. Gustave FOUGÈRES, *De Lyciorum communi* et *Mantinée et l'Arcadie orientale*. Thèses pour le doctorat ès lettres.

— Prix Zappas. M. POLITIS, Μελέται περὶ τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ. Παροιμίαι. Τόμος Α' (fascicules 68-71 de la bibliothèque Marasly).

1901. Prix Zographos. Partagé entre M. NAVARRE, *Essai sur la rhétorique grecque*. Thèse pour le doctorat ès lettres, et M. OUVRÉ. *Les formes littéraires de la pensée grecque*.

— Prix Zappas. M. G. MILLET, *Le Monastère de Daphni*.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Année 1901.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS, DE SCEAUX, DE VANVES, DE VERSAILLES (HOCHE).

Rhétorique (Version grecque). — Lion, élève du Lycée Louis-le-Grand.
Seconde (Version grecque). — Bloch, élève du Lycée Louis-le-Grand.
Troisième (Thème grec et version grecque). — Vuibert, élève du Lycée Louis-le-Grand.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DES DÉPARTEMENTS.

Rhétorique (Version grecque). — Lesur, élève du Lycée de Valenciennes.

LE MASQUE D'ARTÉMIS A DOUBLE EXPRESSION

DE BOUPALOS ET ATHÉNIS

Dans le passage qu'il consacre aux anciennes écoles grecques où le travail du marbre a été inauguré, Pline énumère quelques œuvres de deux maîtres chiotes du VIe siècle, Boupalos et Athénis, fils d'Archermos. Il signale en ces termes un masque d'Artémis, qui se trouvait à Chios : « In ipsa Chio narrata est operis eorum Dianae facies in sublimi posita, cuius voltum intrantes tristem, abeuntes exhilaratum putant » (*Nat. Hist.*, XXXVI, 12). A part cette mention et celle du portrait d'Hipponax, Pline passe très rapidement sur les œuvres des sculpteurs de Chios; il rappelle d'un mot l'Artémis d'Iasos, la statue de Délos portant une dédicace, et les statues placées par l'ordre d'Auguste sur le temple d'Apollon Palatin; il se contente de dire que leurs œuvres étaient fort nombreuses dans les îles voisines de Chios. Pourquoi le masque d'Artémis est-il, de la part de Pline, l'objet d'une attention particulière? Et comment expliquer ce singulier jeu de physionomie, cette double expression, qui provoque l'intérêt de l'écrivain latin? Telles sont les questions que je me propose d'examiner.

Il faut chercher tout d'abord à quelle source Pline emprunte ce renseignement. On pourrait être tenté de songer à une source érudite. Si les œuvres de l'école de Chios n'ont suscité qu'assez tard les recherches des critiques anciens, il est cer-

tain qu'elles ont été étudiées avec une certaine curiosité. M. C. Robert attribue à Karystios de Pergame, qui vivait vers la fin du IIIe siècle, une partie des informations recueillies par Pline et par Pausanias (1). Les fouilles de Pergame ont confirmé le témoignage de Pausanias qui mentionne les Charites de Boupalos, conservées dans les appartements d'Attale (IX, 35, 6); on a, en effet, retrouvé la base de ce groupe, avec une copie de la signature du maître chiote (2), et il est permis de supposer que c'était là une des pièces de la collection d'art formée par les Attalides (3). Il est aujourd'hui hors de doute que la vieille école de Chios a intéressé les érudits de Pergame, et que les critiques romains se sont renseignés dans les écrits de ces derniers; la prédilection manifestée par Auguste pour les anciennes sculptures de cette école n'est sans doute que la conséquence du mouvement de dilettantisme archéologique qui s'était produit sous l'influence de l'érudition pergaménienne.

Pourtant, il est difficile de croire que les particularités relatives au masque d'Artémis aient été signalées par Pline d'après les écrits des critiques grecs (4). La remarque n'a nullement le caractère d'un de ces jugements de style que Cicéron et Quintilien empruntaient, comme des formules toutes faites, au canon des artistes grecs dressé par les savants de Pergame. C'est une de ces observations de pure curiosité que les *ciceroni* de tous les temps ont dans leur répertoire, et qui amusent la badauderie des touristes. Pline en enregistre plusieurs, qui ont exactement la même saveur. A Éphèse, dans le temple d'Artémis, quand les visiteurs approchaient d'une certaine sta-

(1) *Arch. Maerchen*, VI. *Die Bildhauerfamilie von Chios*, p. 119.

(2) *Inschriften von Pergamon*, VIII, 1, n° 46.

(3) Conze, *Sitzungsberichte der preuss. Akad. der Wissenschaften*, 1893, pp. 207 et suivantes. Cf. Pontremoli et Collignon, *Pergame*, p. 196.

(4) M. Paul Girard paraît se prononcer dans ce sens, tout en déclarant qu'on ne peut rien inférer du texte de Pline mentionnant le masque de Chios. « Il est clair, écrit-il, que ces critiques, d'une culture raffinée, sentaient à peu près comme nous, et voyaient dans les œuvres d'art plutôt ce qu'ils y mettaient que ce qui y était en réalité. » (*De l'expression des masques dans Eschyle*, p. 44, note 3.)

tue d'Hécate, l'exégète les avertissait de prendre garde à leurs yeux, tant était vif le rayonnement du marbre (Pline, *Nat. Hist.*, XXXVI, 32). Plus loin, dans le même temple, il débitait ses phrases apprises devant le portrait d'Alexandre par Apelles, et faisait remarquer que les doigts et le foudre paraissaient sortir du tableau (*Ibid.*, XXXV, 92). A Rhodes, on montrait un tableau de Parrhasios, représentant Méléagre, Héraclès et Persée, et les touristes s'étonnaient qu'ayant été trois fois atteint par la foudre, il fût absolument intact. (*Ibid.*, XXXV, 69). L'observation de Pline au sujet du masque de Chios a tout juste le même caractère; elle paraît être empruntée aux notes de voyage d'un touriste. On se représente très bien l'exégète faisant d'abord voir le masque sous son premier aspect, puis, la tournée terminée, le montrant sous un autre angle, et invitant triomphalement le visiteur à remarquer que le visage, tout à l'heure si morne, avait changé d'expression.

On peut aller plus loin, et désigner avec plus de précision la source d'information de Pline. Dans son introduction au recueil des chapitres de Pline relatifs à l'histoire de l'art (1), Miss E. Sellers, d'accord avec M. L. Brunn (2), a mis au compte d'un voyageur romain, C. Licinius Mucianus, un certain nombre des renseignements recueillis par l'écrivain latin. Mucianus, qui fut trois fois consul et mourut avant l'année 77 de notre ère, fut un contemporain de Pline. Il visita les îles de la mer Égée, les côtes d'Asie-Mineure, et publia ses notes de voyage, peu de temps sans doute avant que Pline commençât à rédiger ses chapitres (*Nat. Hist.*, X, 12. Quod se expertum nuperrime prodidit Mucianus ter cos.). L'hypothèse qui fait remonter à Mucianus l'observation concernant le masque de Chios et d'autres du même genre présente donc toutes les garanties de vraisemblance, et elle a l'avantage de placer la question sur

(1) E. Sellers, *The elder Pliny's chapters on the History of art*, p. LXXXV.

(2) L. Brunn, *De C. Licinio Muciano*, Leipzig, 1870. Cf. Kalkmann, *Quellen der Kunstgeschichte des Plinius*, p. 128, qui attribue également à Mucianus le renseignement de Pline.

le véritable terrain. Les critiques érudits ne sont plus en cause. Il s'agit d'une remarque de touriste, d'une note prise pour ainsi dire sous la dictée de l'exégète. La double expression du masque n'était pas préméditée par le sculpteur. C'était un jeu de physionomie, résultant du point de vue où l'on se plaçait, et sans doute aussi de l'éclairage. C'est un problème que l'expérience seule pourrait résoudre. Encore est-il permis de faire à ce sujet des conjectures.

Qu'était au juste le monument dont il est question? Le mot dont se sert Pline (*facies*) indique nettement qu'il s'agit d'un masque (1). Il se trouvait dans un édifice clos (*intrantes*) qui était très certainement un temple. Enfin, il était placé à une certaine hauteur (*in sublimi posita*). C'était donc un masque votif, suspendu au mur intérieur du temple. De même, à Athènes, dans la maison de Poulytion, transformée en sanctuaire de Dionysos, on voyait, fixé au mur, un masque du démon Akratos (2). Admettons que le masque de Chios était suspendu à l'une des parois latérales de la cella. Le visiteur qui pénétrait dans le temple le voyait de profil ; à ce moment avait lieu la première démonstration de l'exégète, qui insistait sur le caractère morne et triste de l'expression. La seconde était réservée pour le moment de la sortie. On voyait alors le masque soit sous l'autre profil, soit de face. De là deux explications possibles, suivant que l'on choisit l'une ou l'autre de ces deux hypothèses.

Examinons la première, celle des deux profils à expression différente. Il est clair que le caractère de tristesse ou de gravité résidait surtout dans l'expression de la bouche, c'est-à-dire dans la partie du visage où l'art archaïque a cherché tout

(1) Miss Sellers traduit justement « a mask of Artemis », p. 187.

(2) Ἐνταῦθά ἐστιν.... καὶ δαίμων τῶν ἀμφὶ Διόνυσον Ἄκρατος · πρόσωπόν ἐστίν οἱ μόνον ἐνῳκοδομημένον τοίχῳ. Pausanias, I. 2, 5. On peut rappeler aussi le Gorgonéion suspendu au mur sud de l'Acropole d'Athènes. (Pausanias, I, 21, 3). M. Furtwaengler attribue la même destination au célèbre masque de la Méduse Rondanini. (*Meisterwerke*, p. 331-332.) Je serais plutôt tenté d'y voir un Gorgonéion ayant servi à décorer une porte de temple.

d'abord à traduire le sentiment de la vie. Dès lors on peut supposer que la forme de la bouche variait pour chaque profil, que du côté droit, par exemple, le coin des lèvres s'abaissait avec une sorte de moue, et que du côté gauche il se relevait pour dessiner un sourire. Ce n'est pas là une hypothèse gratuite ; elle se justifie par le témoignage des monuments. Une tête de femme, trouvée à Éleusis (1), offre précisément les particularités que nous imaginions tout à l'heure. Les lignes de la bouche sont comme déviées, et se contrarient avec une curieuse dissymétrie ; tandis que le coin droit s'abaisse, le gauche se relève, de sorte qu'il y a en réalité deux profils différents. Trouvons-nous ici la solution du problème ? Il serait fort séduisant de le croire. Pourtant il faut compter avec certaines objections tirées de la chronologie. Boupalos et Athénis sont en activité au temps d'Hipponax, c'est-à-dire vers 540. Leurs œuvres avaient encore un caractère très marqué d'archaïsme, comme le prouve la légende de la prétendue caricature d'Hipponax attribuée aux deux sculpteurs chiotes. M. C. Robert a très finement montré que cette légende est d'invention récente, et qu'elle est fondée sur le rapprochement que l'on fit entre la mention du nom de Boupalos dans les vers d'Hipponax et le style archaïque de ses œuvres, qui produisaient l'impression de véritables caricatures (2). Or, la tête d'Éleusis n'est pas antérieure aux premières années du ve siècle. Comme la célèbre « Boudeuse » de l'Acropole d'Athènes, elle appartient au temps où les sculpteurs abandonnent, en tâtonnant, la convention du sourire, et s'essaient, non sans gaucherie, à donner à la bouche une expression plus sévère. Rien ne prouve que, dans cette voie, les maîtres chiotes aient été des précurseurs, et que la double expression du masque s'explique par une dissymétrie résultant de la recherche d'une esthétique nouvelle.

Venons à l'autre hypothèse : le masque était triste quand on

(1) Ἐφημ. ἀρχαιολογική, 1889, pl. IV.
(2) C. Robert, *Arch. Maerchen*, p. 116 et suivantes.

le voyait de profil, et gai quand on le voyait de face. Pour en apprécier la portée, il faut se rappeler une des particularités les plus saillantes de l'ancien style ionien. On sait que les sculpteurs archaïques ont l'habitude de limiter par une sorte de sillon perpendiculaire les extrémités de la bouche. Dans certaines œuvres ioniennes, ce sillon caractéristique est très accusé, très nettement marqué; il est facile de l'observer dans la statue ionienne de l'Acropole d'Athènes (*Musées d'Athènes*, pl. IX), dans le sphinx de Naxos, et dans la Niké délienne dite d'Archermos. Il en résulte une saillie assez marquée de la joue, déterminée par le pli du sillon. Si la figure est vue de profil, ce pli droit masque le coin relevé de la bouche, c'est-à-dire la partie qui donne véritablement l'expression souriante, et il ne laisse voir que la lippe des lèvres un peu pendantes comme si elles faisaient la moue. On peut faire l'expérience sur un moulage de la Niké de Délos, attribuée à Archermos, le père de nos deux sculpteurs (1). De profil, la bouche est en partie cachée; de face, l'expression souriante reparaît.

J'admettrais volontiers cette solution, en faisant toutefois remarquer que nous raisonnons sur une œuvre perdue. Le masque d'Artémis avait sa physionomie propre, avec des nuances de style qui pouvaient rendre beaucoup plus sensibles les contrastes que nous relevons dans la Niké de Délos. Il est donc fort possible que l'exégète montrât d'abord aux touristes le masque de profil, avec une bouche aux lèvres saillantes, faisant une lippe morose, encore exagérée par un jeu de lumière, et qu'au retour il leur fît remarquer la bouche avec ses coins démasqués, et éclairée d'un sourire qui tout à l'heure n'était point apparent. Si l'on trouve qu'un fait aussi simple ne valait

(1) La relation de la statue avec la base portant la signature d'Archermos a été contestée (Bruno Sauer, *Ath. Mittheil.*, XVI, p. 182. Treu, *Verhandlungen der 42. Philologenversammlung in Wien*, p. 325). M. Treu a émis l'opinion que la Niké était simplement une figure d'acrotère (*Jahreshefte des oester. arch. Inst.*, II, p. 200). Ce n'est pas ici le lieu de rouvrir la discussion. Tout au moins personne ne met en doute que la Niké soit une œuvre relevant d'une école insulaire, et c'est le fait qui offre pour nous le principal intérêt.

guère la peine d'être noté, je répondrai que tel est aussi mon sentiment. Encore faut-il considérer qu'il s'agissait d'une œuvre vénérable par sa haute antiquité et constituant une des principales curiosités du temple; qu'en matière d'enfantillage, on peut faire aux *ciceroni* de tous les temps un large crédit; que le guide de Mucianus était sans doute tenace et bavard, et qu'en consignant cette remarque, le touriste romain se dédommageait peut-être d'avoir eu à regarder de toute son attention pour en contrôler la justesse.

MAX. COLLIGNON.

UN FRAGMENT D'ION DE CHIOS

Peu de textes intéressants nous sont parvenus sous une forme aussi corrompue que les quatre vers d'Ion de Chios cités par l'auteur inconnu de l'*Introduction harmonique* dite d'Euclide (1). L'auteur, énumérant les diverses acceptions où s'emploie le mot τόνος, mentionne en premier lieu le sens de φθόγγος (son) : c'est ainsi que Terpandre et Ion ont appelé la phorminx ἑπτάτονος. Après avoir cité l'exemple de Terpandre, il continue en ces termes (je donne la leçon du meilleur manuscrit, le Marcianus VI, 3) : ὁ δὲ (*scilicet* Ion) ἐν δεκάχορδε λύρα τὴν δεκαβάμονα τάξιν ἔχοις ἀεὶ τὰς συμφωνούσας ἁρμονίας τριώδους· πρὶν μέν σ' ἑπτάτονον ψάλλον διὰ τέσσαρα πάντες Ἕλληνες σπανίαν μοῦσαν ἀειράμενοι. Meibom, G. Hermann, Bergk ont successivement amélioré ce texte par des conjectures heureuses et pour la plupart évidentes. Dans la dernière édition, celle de Hiller-Crusius (2), il se présente sous la forme suivante :

Ἐνδεκάχορδε λύρα, δεκαβάμονα τάξιν ἔχουσα,
τὰς συμφωνούσας ἁρμονίας τριόδους,
πρὶν μέν σ' ἑπτάτονον ψάλλον δὶς τέσσαρα πάντες
Ἕλληνες σπανίαν μοῦσαν ἀειράμενοι.

« Lyre à onze cordes, qui possèdes une succession de dix

(1) Cleonid., p. 19 Meib. (reproduit par Bryenne, p. 381 Wallis, Op. math. III). Ion, fr. 3 Bergk (*Poet. lyr.*, II⁴, 253).
(2) *Anthologia lyrica*, 1897, p. 126 et xxxvi.

degrés..... autrefois limitée à sept sons, en deux tétracordes, tous les Grecs te pinçaient ainsi, satisfaits d'une muse indigente. »

On remarquera que je n'ai pas traduit le second vers; c'est qu'en effet il ne se comprend pas. Meibom et Wallis, qui ont substitué τριόδους à l'antimétrique τριώδους des manuscrits, ont interprété ce mot comme un adjectif (τρίοδος) signifiant *triple*, et sous ce patronage le prétendu adjectif a reçu droit de cité dans certains dictionnaires. Mais, dès 1883, M. Ruelle faisait observer (1) que τρίοδος signifie « carrefour, rencontre de trois chemins », et non pas « triple », et il traduisait en conséquence : « concours consonant de l'harmonie », rapportant τὰς συμφωνούσας à τριόδους (accusatif pluriel) et faisant de ἁρμονίας un génitif. Un peu auparavant, M. Gevaert, sans indiquer sur quel texte il opérait, avait traduit ainsi (2) : « toi qui possèdes un triple chemin pour les harmonies consonantes », comme s'il y avait ταῖς συμφωνούσαις ἁρμονίαις τρίοδον.

Quoique l'observation de M. Ruelle soit certainement fondée, elle ne fournit pas encore la solution du problème. On dit du point de rencontre de trois chemins qu'il est un carrefour (*trivium*), mais non pas de chacun de ces chemins qu'il est un carrefour. Et que peut bien signifier un « concours consonant de l'harmonie? » La traduction de M. Gevaert donne un sens en apparence plus satisfaisant, et les corrections qu'elle suppose au texte n'ont rien de particulièrement violent; mais si l'on y regarde de plus près, on voit qu'elle est musicalement inadmissible. Par le « triple chemin des harmonies consonantes », M. Gevaert entend trois *échelles de transposition* (τρόποι) distinctes, permettant d'exécuter sur une seule et même cithare des changements de ton, sans modifier l'accord de l'instrument. Pour retrouver ces trois échelles sur une lyre de 11 cordes, il propose l'intonation suivante :

(1) *Annuaire de l'Association*, 1883, p. 296, n. 6.
(2) *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité*, II (1881), p. 261.

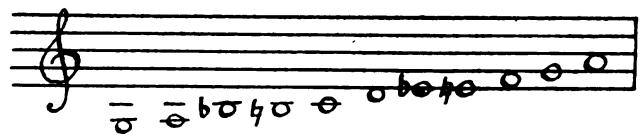

Les trois échelles seraient alors

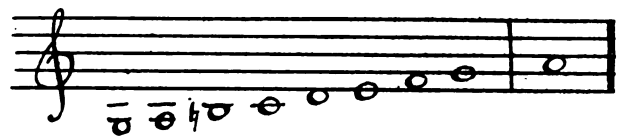

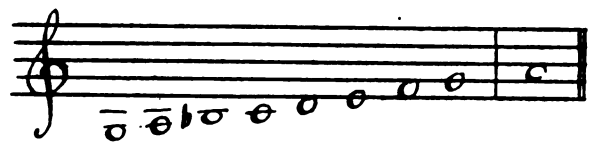

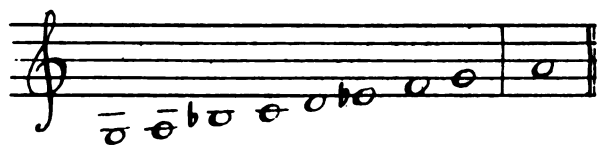

Malheureusement pour cette ingénieuse explication, aucun harmonicien ancien ne mentionne pour la cithare, ni à cette époque, ni à aucune autre, un système fixe d'accord composite, où des notes chromatiques sont intercalées parmi les sons diatoniques. Ajoutons que les modulations *tonales* ne paraissent pas avoir été pratiquées dans la citharodie du ve siècle et n'offraient d'ailleurs aucun intérêt; ce qui intéressait alors c'étaient les modulations *modales :* or, sur la lyre imaginée par M. Gevaert, ce ne sont pas trois, mais bien six octaves modales différentes qu'on peut exécuter (3 en partant du Sol, 3 du La), et c'est donc d'un *sextuple* chemin qu'lon aurait dû parler. Les trois échelles tonales supposées par M. Gevaert ne correspondent nullement, d'ailleurs, au système des tropes, tel qu'il existait avant Aristo-

xène et dont celui-ci nous a laissé un aperçu (1). L'écart entre les mèses des tropes les plus éloignés n'était à cette époque que de 4 tons; M. Gevaert suppose un écart de 5 tons. Enfin, il est impossible de concevoir comment et pourquoi Ion appellerait des échelles *tonales* un chemin — triple ou sextuple — *pour les harmonies consonantes.* Le trope est un grand chemin par où tout passe, consonance et dissonance, dont le mélange constitue la mélodie.

Dans sa plus récente publication musicologique (2), l'éminent savant belge est revenu brièvement sur le fragment d'Ion. Il traduit maintenant le second vers ainsi : « Toi qui possèdes une triple voie (= trois échelles tonales) pour les successions mélodiques résolues en accords ». Et il fait suivre ces mots du texte de Bergk, évidemment incompatible avec cette traduction. J'avoue ne pas comprendre ce que sont « des successions mélodiques résolues en accords », ni comment on peut extraire ce sens des mots τὰς συμφωνούσας ἁρμονίας. Pour le reste, et notamment pour l'interprétation de la triple voie, M. Gevaert maintient purement et simplement son opinion de 1881 ; je n'ai donc pas à la discuter davantage.

Il semble que si l'on veut arriver à résoudre le problème, il faut : 1° déterminer quelle était le système d'accord de l'hendécacorde d'Ion ; 2° chercher le sens et au besoin les corrections convenables au vers 2 pour le faire concorder avec ce système.

Sur le premier point, je crois qu'on peut affirmer que cet hendécacorde avait, dans le genre diatonique, la forme suivante :

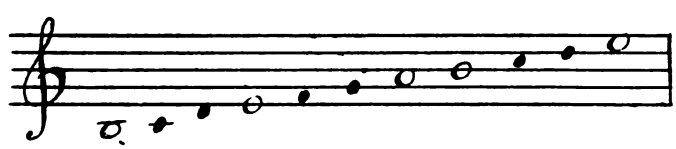

(1) *Harm.*, p. 37 Meib.
(2) *Les Problèmes musicaux d'Aristote* (1er fasc., 1899), p. 160.

C'est le système dodécacorde disjoint décrit par Ptolémée (1), moins le proslambanomène (La grave) qui ne fut ajouté que vers la fin du IVe siècle. Nous avons la preuve que les échelles tonales d'Aristoxène avaient précisément ce parcours. En effet, au témoignage de Théon de Smyrne (2), le diagramme où Aristoxène avait réuni ses 13 échelles avait un parcours total de 2 octaves et une quarte; comme les échelles se suivaient à un demi-ton d'intervalle, — soit, pour les 12 intervalles, 6 tons, — il en résulte que chaque échelle, en d'autres termes le « système » transportable, le clavier de la lyre, avait un parcours de 2 octaves et quarte moins 6 tons, c'est-à-dire d'octave et quarte (3). Rien ne permet de croire qu'Aristoxène ait innové en cette matière ; nous devons donc reconnaître dans son hendécacorde le système de ses prédécesseurs depuis l'époque où la lyre avait atteint le nombre de onze cordes, c'est-à-dire depuis Phrynis. Il va sans dire, d'ailleurs, que les notes marquées par des noires sur notre diagramme recevaient une intonation différente suivant le genre et la nuance d'accord adoptés par l'exécutant: ce sont les cordes « mobiles », par opposition aux cordes « fixes » désignées par des rondes.

Sur le second point, on est d'abord tenté d'attribuer au mot ἁρμονίαι son sens le plus ordinaire dans la littérature musicale, particulièrement au Ve et au IVe siècle, celui d'*espèces d'octave*, différant les unes des autres, non par la hauteur absolue de l'intonation ni par la nature des intervalles constitutifs, mais par l'ordre où ces intervalles sont disposés. Ce sens paraît d'autant plus plausible que nous savons combien au Ve siècle les musiciens et les facteurs étaient préoccupés de la question de réunir dans un même instrument plusieurs octaves de ce genre. Le problème avait été résolu pour les flûtes par Pronomos de Thèbes, le maître d'Alcibiade (4). Pour la cithare, Pythagore de

(1) *Harm.*, II, 4.
(2) P. 64 Hiller.
(3) Cf. déjà Bellermann, sur l'*Anonyme*, p. 73 ; Marquard, sur Aristoxène, p. 253.
(4) Athénée, 184 D, 631 E. Pausanias, IX, 12.

Zacynthe imagina une solution compliquée et bizarre, le trépied citharique, qui, comme son nom l'indique, se composait de trois cithares accouplées, accordées respectivement suivant les trois modes principaux (dorien, lydien, phrygien) (1). Nous ignorons la date exacte de Pythagore de Zacynthe, mais on ne se trompera guère en l'assignant, comme Pronomos, au milieu du ve siècle. A cette époque, comme le prouvent les harmonies des πάνυ παλαιότατοι conservées et transcrites par Aristide Quintilien (2), le nombre maximum des cordes de la lyre était de neuf; il fut porté à onze très peu après, par Phrynis de Mitylène. En jetant les yeux sur le diagramme donné plus haut on voit que l'hendécacorde disjoint permettait d'exécuter intégralement quatre octaves de forme différente, ayant respectivement pour origine Si (mixolydien de Lamproclès), Ut (lydien), Ré (phrygien), Mi (dorien). Dans notre commentaire du dialogue *De la musique* de Plutarque, nous avons supposé, M. Weil et moi (3), que c'étaient ces quatre octaves qu'avait en vue le fragment d'Ion, et en conséquence nous avons proposé de corriger ainsi le second vers du fragment :

τὰς συμφωνούσας ἁρμονίας τέτορας.

Mais je dois reconnaître que cette correction est violente et que rien n'autorise à supposer l'emploi du dialecte éolien dans le fragment en question (4) : les autres fragments des élégies d'Ion semblent au contraire indiquer l'emploi des formes ioniennes (5). Il y a une autre objection. En prenant ἁρμονίας comme nous l'avons fait, au sens d'octaves, que faut-il entendre

(1) Athénée, 637 E.

(2) P. 21-22 Meib.

(3) P. 123, note sur le § 307.

(4) Nous nous étions appuyés sur la leçon des manuscrits au premier vers du fragment : ἴχοις ἀεί, qui paraissait remonter à la forme éolienne ἴχοισα. Mais l'altération de υ en ι est si fréquente qu'on ne peut faire beaucoup de fond sur cet argument.

(5) Par exemple fr. 4, ἠνορέη, Πυθαγόρης. D'après cela Schneidewin a voulu rétablir également les formes ioniennes pures dans notre fr. 3.

par l'épithète συμφωνοῦσαι? Si elle est purement explétive, outre qu'un tel remplissage choquerait dans un texte d'une concision élégante et raffinée, on peut se demander s'il serait grec. On peut dire à la rigueur σύμφωνος ἁρμονία pour désigner une échelle dont les sons extrêmes *consonnent* à l'octave, mais συμφωνοῦσα paraît exiger un complément (1) : ἁρμονίαι συμφωνοῦσαι ce sont des ἁρμονίαι consonant *entre elles*, deux à deux, ou trois à trois. Mais en prenant συμφωνοῦσα dans ce dernier sens et ἁρμονία au sens d'octave on aboutit à une absurdité : car, s'il est vrai que les octaves de Si et de Mi consonnent ensemble, note pour note, à la quarte, il n'en est pas de même des deux octaves intermédiaires, celles d'Ut et de Ré, qui sont en dissonance continuelle soit entre elles, soit avec les octaves extrêmes.

Dans ces conditions, je crois qu'il faut se résigner à abandonner l'interprétation d'ἁρμονίαι par octaves modales, aussi bien que celle d'échelles tonales adoptée par M. Gevaert, et je me rallie à l'explication proposée, il y a quelques années, par le regretté Karl von Jan, dans un « programme » trop peu répandu (2). Jan traduit ou interprète ἁρμονίαι par *tétracordes* et, en effet, l'hendécacorde disjoint offre trois tétracordes : les deux premiers accouplés par une note commune (Si-Mi, Mi-La), le troisième disjoint (Si 2-Mi 2). Jan ne s'est pas expliqué sur le sens du mot συμφωνούσας, ou plutôt la traduction qu'il propose du vers 2 :

Dreifache Symphonie læsst du, meine Leier, ertœnen

semble prouver qu'il s'est mépris sur le sens de cet adjectif. Il signifie, en réalité, que les trois tétracordes *consonnent entre eux* note pour note. Et, en effet, les tétracordes

(1) Quand Platon écrit (*Resp.*, X, 617 B) : ἐκ πασῶν (les 8 sirènes) μίαν ἁρμονίαν ξυμφωνεῖν, il parle un langage figuré : ce sont en réalité les 8 sirènes qui ξυμφωνοῦσι (Dieu sait comment) en une ἁρμονία.

(2) *Die Eisagoge des Bacchius. Erklærung*. Prog. du lycée de Strasbourg, 1891 (Bibl. Sorb., n° 512), p. 8. Cf. *Musici scriptores*, p. 202.

Si Ut Ré Mi
Mi Fa Sol La

consonnent note pour note à la quarte;
les tétracordes

Mi Fa Sol La
Si2 Ut2 Ré2 Mi2

consonnent note pour note à la quinte;
enfin les tétracordes

Si Ut Ré Mi
Si2 Ut2 Ré2 Mi2

consonnent note pour note à l'octave. Remarquons par parenthèse que cette observation suffit à montrer que l'hendécacorde d'Ion ne saurait être — comme on y a quelquefois songé — l'hendécacorde conjoint ou petit système parfait, décrit par Ptolémée (1) et par d'autres harmoniciens, et ainsi noté :

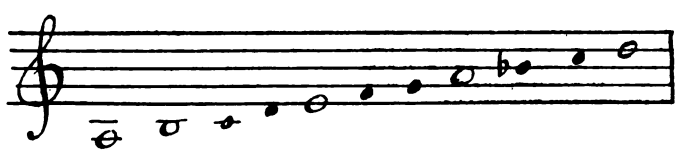

En effet, si dans ce système il y a bien trois tétracordes doriens, si le premier consonne avec le second et le second avec le troisième, en revanche, le premier est en dissonance continue avec le troisième; l'expression συμφωνοῦσαι ἁρμονίαι cesserait donc d'être juste.

A l'appui de l'explication de Karl von Jan, on peut faire observer avec lui que le second vers du fragment d'Ion s'oppose ainsi bien nettement au troisième. Dans celui-ci il est dit que l'ancienne lyre à 7 cordes se composait de *deux* tétracordes :

(1) *Harm.*, II, 4 et 6. Cf. Cléonide, p. 17, Meib., Gaudence, p. 8.

πρὶν μέν σ' ἑπτάτονον ψάλλον δὶς τέσσαρα πάντες.

(Car la correction δίς pour διὰ des mss., proposée, puis abandonnée par Bergk, paraît s'imposer absolument). A ces *deux* tétracordes de l'ancien système, Ion oppose les *trois* tétracordes du nouveau, comme aux *sept* cordes de la vieille lyre les *onze* de la nouvelle. On ne saurait désirer d'antithèse plus parfaite.

Maintenant sommes-nous autorisés à traduire ou du moins à interpréter ἁρμονίαι par tétracordes ? Je le crois. Le sens primitif, étymologique de ce mot (de ἁρμόζω) est « assemblage ». De là sont nés en musique des sens multiples, souvent vagues et insaisissables. Le plus connu est celui d'échelle modale, de gamme, mais, comme M. Stumpf l'a montré dans un travail récent (1), ce sens n'est pas le seul. Chez les Pythagoriciens, le terme ἁρμονία désigne en général ce qu'on a appelé plus tard συμφωνία, la consonance, et en particulier la consonance d'octave, la plus parfaite de toutes. Héraclite l'emploie également dans ce double sens, et de même encore Platon dans ses premiers écrits. Nous trouvons un exemple classique de cet emploi dans le célèbre passage du *Phédon* (2) où Socrate réfute l'opinion qui assimile l'âme à une ἁρμονία et à cette occasion distingue plusieurs degrés dans l'ἁρμονία, c'est-à-dire dans la consonance. Et plus nettement encore dans le *Banquet* (3) : ἡ γὰρ ἁρμονία συμφωνία ἐστί. C'est dans ses derniers écrits seulement que Platon emploie régulièrement συμφωνία pour la consonance, ἁρμονία pour la suite des notes constituant l'octave ou la mélodie. Je ne connais aucun texte où ἁρμονία soit pris spécialement au sens de consonance de quarte ou de tétracorde; mais si l'on se rappelle l'extrême importance que le système musical des Grecs attribuait au groupe compris dans les limites d'une quarte juste (la συλλαβά des Pythagoriciens), si l'on songe que, d'après un fragment célèbre

(1) *Geschichte des Konsonanzbegriffs*, dans les *Abhandlungen der Bayrischen Akademie*, XXI, 1897.
(2) P. 93.
(3) P. 187 B.

mis sous le nom de Terpandre (1), les plus anciennes mélodies passaient pour avoir été enfermées dans les limites d'un tétracorde, on ne sera pas choqué de voir un contemporain de Sophocle désigner par ἁρμονία non la consonance par excellence, l'octave, mais la consonance élémentaire, la quarte juste, et, par extension, l'ensemble des quatre cordes comprises dans un système dont les sons extrêmes consonnent à la quarte juste.

J'estime donc que l'interprétation de M. von Jan a pour elle la vraisemblance musicale et n'est pas contredite par le vocabulaire. Il n'en reste pas moins une grave difficulté : c'est le mot τριόδους. Nous avons vu que ce mot n'est pas un adjectif pouvant s'accorder avec ἁρμονίαι; que si on l'interprète comme l'accusatif pluriel de τρίοδος, *trivium*, il donne un sens absurde : ce ne sont pas, en effet, les ἁρμονίαι qui sont des carrefours, mais la lyre. Si l'on tient à conserver le sens de *trivium*, il faudra donc au moins écrire :

ταῖς συμφωνούσαις ἁρμονίαις τρίοδος

ou avec un peu plus de hardiesse :

τῶν συμφωνουσῶν ἁρμονιῶν τρίοδος.

Mais en y réfléchissant on voit que le sens de *trivium* n'est guère convenable ici. Un *trivium*, en effet, est un endroit où se rencontrent trois routes, ou, si l'on préfère, c'est un faisceau de trois routes *partant d'un point commun* : or, si cette comparaison s'expliquait dans le système de M. Gevaert, où les trois échelles partent, en effet, d'une même origine, elle ne convient pas du tout à la nôtre, puisque nos trois tétracordes *se succèdent* et que deux seulement d'entre eux peuvent être considérés comme divergents d'un point commun les deux premiers, qui ont en commun la note Mi. L'image qui s'offre naturellement à l'esprit n'est pas celle d'un carrefour, mais bien plutôt d'un trépied comme celui de Pythagore de Zacynthe ou mieux

1. Fr. 4 Bergk. « *Eine plumpe Fälschung* » dit Wilamowitz *Textgeschichte der griech. Lyriker*, p. 4.

encore d'un trident, où les trois branches sont *parallèles*, non divergentes. Or, pour obtenir cette dernière image, il n'y a pas une lettre, ni un accent à changer au mot du texte, τριόδους; il suffit d'y voir un nominatif singulier au lieu d'un accusatif pluriel. Τριόδους, synonyme de τρίαινα, et sur lequel le latin a calqué son *tridens*, s'emploie à la fois du harpon des pêcheurs et du harpon de Neptune : le mot, comme on peut s'en assurer, se lit chez Pindare (1), chez Platon (2) et chez un contemporain d'Ion de Chios, Agathon, qui, dans sa tragédie de *Télèphe* (3), compare la lettre E à un τριόδους πλάγιος. Je propose donc d'écrire ainsi notre vers 2 :

τῶν συμφωνουσῶν ἁρμονιῶν τριόδους,

et de traduire : « trident de tétracordes consonants entre eux ».

En terminant, je dois prévoir qu'on me reprochera peut-être de n'avoir pas cité comme parallèle au fragment d'Ion les vers de son contemporain, le comique Phérécrate, que nous a conservés Plutarque (4). La Musique, parlant de Phrynis, l'inventeur présumé de l'hendécacorde, s'exprime ainsi :

Φρῦνις δ' ἴδιον στρόβιλον ἐμβαλών τινα
κάμπτων με καὶ στρέφων ὅλην διέφθορεν
ἐν πέντε χορδαῖς δώδεχ' ἁρμονίας ἔχων.

Ces douze harmonies renfermées en cinq cordes rappellent, en effet, singulièrement le trident d'harmonies renfermé dans les onze cordes d'Ion. Mais comment expliquer ou corriger les chiffres absurdes ou burlesques de Phérécrate ? et quel sens attribuer à ἁρμονίαι dans ce passage ? Dans notre commentaire de Plutarque, M. Weil et moi nous avons laissé subsister tel quel le texte des manuscrits, et nous avons proposé très dubitativement en note d'écrire :

(1) Ol. IX, 32. Isthm., VII, 35.
(2) *Sophist.*, p. 220 *C*.
(3) Fr. 4 Nauck.
(4) *De Musica*, c. 30.

ἐν ἕνδεκα χορδαῖς τέσσαρας ἁρμονίας ἔχων,

entendant par ἁρμονίαι des espèces différentes d'octaves. Je crois encore aujourd'hui que cette interprétation est vraisemblable, mais qu'il n'y a rien à en tirer ni pour ni contre celle du fragment d'Ion. Vouloir expliquer Ion par Phérécrate, ce serait vraiment tomber dans le sophisme *obscurum per obscurius*.

Théodore Reinach.

OBSERVATIONS

SUR LE TEXTE DE L'*ORESTE* D'EURIPIDE[1]

L'*Oreste* forme le seizième fascicule de la publication (1) dont tous les amis d'Euripide remercieront M. Wecklein. Il n'y manque plus que trois pièces, *Phéniciennes*, *Troyennes*, *Rhésos*. Nous connaissons assez l'activité de l'éditeur pour croire que son Euripide sera bientôt complet. Il est inutile, après ce qui a été dit à plusieurs reprises dans cette Revue sur le mérite de cette édition, d'y insister de nouveau. Nous aimons mieux soumettre au lecteur les observations que le présent cahier nous a suggérées.

V. 83-84. Ἐγὼ μὲν ἄϋπνος πάρεδρος ἀθλίῳ νεκρῷ ·
νεκρὸς γὰρ οὗτος εἵνεκα σμικρᾶς πνοῆς ·

σμικρᾶς ῥοπῆς (Hartung) est aussi peu satisfaisant que les autres conjectures, y compris la mienne. Je propose aujourd'hui

νεκρὸς γὰρ οὔπω 'σθ' εἵνεκα σμικρᾶς πνοῆς ·

« S'il n'est pas encore mort, sa vie ne tient qu'à un léger souffle. »

V. 117-119. En offrant, au nom d'Hélène, des libations sur le tombeau de Clytemnestre, Hermione dit :

(1) *Euripidis Fabulae*. Ed. R. Prinz et N. Wecklein. Vol. III, pars III. *Orestes*. Ed. N. Wecklein. Leipzig, Teubner, 1900, 87 p. in-8°.

« Ἑλένη σ' ἀδελφὴ ταῖσδε δωρεῖται χοαῖς
φόβῳ προσελθεῖν σῆμα σόν, ταρβοῦσά τε
Ἀργεῖον ὄχλον. »

Le scholiaste dit avec raison περιττὸς ὁ τε. Ma correction ταρβεῖ δ' ἐπελθεῖν σῆμα σὸν φοβουμένη est trop violente pour être probable. Il suffirait d'écrire, avec L. Schmidt et Semitélos, ταρβοῦσ' ἅτε, si δωρεῖσθαι signifiait envoyer par une autre personne. Aussi L. Schmidt voulait-il substituer ἀποῦσα à ἀδελφή. Peut-être : φόβος δ'ἐπελθεῖν σῆμα σόν, ταρβοῦσ' ἅτε | Ἀργεῖον ὄχλον. L'anacoluthe a peut-être été pour quelque chose dans l'altération du texte.

Dans la Parodos, M. Wecklein fait deux excellentes corrections :

V. 147-149. τὸ' ἀτρεμαῖον ὡς ὑπόροφον φέρω
βάσιν (pour βοάν). — ΗΛ. ναὶ οὕτως... πρόσιθ' ἀτρέμας

et v. 184-186. σῖγα φυλασσομένα
στόματος ἀνακέλαδον ὄπα λεχαῖον (pour ἀπὸ λέχεος) ἥ-
συχον ὕπνου χάριν.

V. 211-216. On donne à Oreste ces six vers, disons mieux, ces trois couples de vers, dont la première commence par ὦ φίλον ὕπνου θέλγητρον, la seconde, sans liaison, par ὦ πότνια λήθη τῶν κακῶν. Je voudrais attribuer le second distique à Électre. On aurait ainsi, dès le commencement de cette partie, des distiques prononcés alternativement par les deux personnages.

V. 307-310. Ces quatre vers ont été mis entre crochets par M. Wecklein, élimination qui peut paraître spécieuse. La protestation d'Électre qu'elle veut vivre et mourir avec son frère n'est-elle pas hors de propos, quand Oreste l'a engagée à prendre du repos et de la nourriture pour ne pas tomber malade ou mourir ? Car, ajoute-t-il, que deviendrais-je si tu venais à me manquer ? Cependant les vers sont trop beaux pour un interpolateur ; ils portent la marque d'Euripide. Électre repousse avec énergie l'idée que jamais elle puisse faire défaut à son frère ; aussi

consent-elle à prendre quelque soin d'elle-même, puisque Oreste pense qu'elle doit le faire dans son intérêt à lui.

V. 329-330 et 345-346. On lit dans la strophe

τρίποδος ἄπο φάτιν ἂν ὁ Φοῖβος
ἔλακεν, ἔλακε δεξάμενος ἀνὰ δάπεδον

et dans l'antistrophe

τίνα γὰρ ἔτι πάρος οἶκον ἄλλον
ἕτερον ἢ τὸν ἀπὸ θεογόνων δόμων ·

Quelques manuscrits, notamment le meilleur (le *Marcianus*), omettent ὁ Φοῖβος et ἄλλον. Je crois que la suppression du mot ἄλλον donnerait un mètre plus satisfaisant. Au vers 329 on pourrait écrire τρίποδος ἄπο φάτιν ἂν θεός (d'une syllabe par synérèse). — Pour ce qui est de la partie de ce chœur dont la notation musicale s'est conservée, voyez cette Revue, 1900, p. 182.

V. 398-399. ΟΡ. λύπη μάλιστά γ' ἡ διαφθείρουσά με.
ΜΕ. δεινὴ γὰρ ἡ θεός, ἀλλ' ὅμως ἰάσιμος.

Il est évident que ἡ θεός ne va pas avec ἰάσιμος. J'avais pensé à ἡ σήψ, M. Wecklein propose ἡ κήρ. Usons d'un remède plus doux et écrivons ἱλάσιμος.

V. 414-418. ΟΡ ἀλλ' ἔστιν ἡμῖν ἀναφορὰ τῆς ξυμφορᾶς.
ΜΕ. μὴ θάνατον εἴπῃς · τοῦτο μὲν γὰρ οὐ σοφόν. 415
ΟΡ. Φοῖβος κελεύσας μητρὸς ἐκπρᾶξαι φόνον.
ΜΕ. ἀμαθέστερός γ' ὢν τοῦ καλοῦ καὶ τῆς δίκης.

On a fait beaucoup de conjectures sur le vers 415. M. Wecklein écrit μὴ θνητὸν εἴπῃς. Ici encore je crois qu'il suffit d'un changement des plus légers. Le poète aura écrit μὴ ἀθάνατον εἴπῃς. Hélène savait qu'Oreste avait agi sur l'ordre d'Apollon (cf. v. 76); Ménélas ne l'ignorait pas non plus. Sa première réponse est précisée par la seconde.

Au vers 423 l'éditeur écrit :

ὡς ταχὺ μετῆλθόν σ'αἷμα μητέρος κύνες (pour θεαί).

Sans doute μητέρος κύνες vaut beaucoup mieux que μητέρος θεαί. Mais, comme on peut et doit construire αἷμα μητέρος, la leçon des manuscrits est irréprochable.

Au vers 431, nous avons à signaler une correction excellente. Aux paroles d'Oreste

ἐκκλῄομαι γὰρ δωμάτων ὅπῃ μόλω,

Ménélas répond : τίνες πολιτῶν ἐξαμιλλῶνταί σε γῆς; M. Wecklein écrit σ'ἐξαμιλλῶνται στέγης.

Un peu plus bas, au vers 435, on lit :

τίς δ' ἄλλος; ἢ που τῶν ἀπ' Αἰγίσθου φίλων;

Notre éditeur substitue ποτ' à ἀπ'. On pourrait aussi écrire τῶν τις Αἰγίσθου φίλων.

Au vers 593, je maintiens ma correction καὶ πειθόμεσθα pour ᾧ πειθόμεσθα. Si l'on veut se reporter au passage, on verra que la faute s'explique aisément.

Les vers 644-651 sont mis entre crochets. Ils me paraissent cependant porter la marque d'Euripide.

V. 674-676 : Ὦ πατρὸς ὅμαιμε θεῖε, τὸν κατὰ χθονὸς
παρόντ' ἀκούειν τάδε δόκει, ποτωμένην
ψυχὴν ὑπὲρ σοῦ, καὶ λέγειν ἀγὼ λέγω.

M. Wecklein adopte la conjecture de Heimsoeth : τοῦ κατὰ χθονὸς θανόντος ἱκετεύειν. On s'écarterait moins de la leçon des manuscrits en écrivant τοῦ κατὰ χθονὸς κλύειν παρόντος.

V. 762 : ὡσπερεὶ πόλις πρὸς ἐχθρῶν σῶμα πυργηρούμεθα.

Oreste dit que sa personne se trouve dans l'état d'une ville assiégée par l'ennemi. Nous n'approuvons ni πρὸς ἀστῶν ni δῶμα, il n'y a rien à changer. En revanche, la conjecture ἐν πλήθει χερῶν, pour λέγων (v. 944) est très vraisemblable.

Arrivons au troisième stasimon, c'est-à-dire aux vers 960-981 : car je tiens pour certain que ces deux strophes antithétiques doivent être séparées de la monodie d'Électre et appartiennent au chœur. Au lieu de ἔλεος ἔλεος ὅδ' ἔρχεται, M. Wecklein écrit avec raison ἔλεγος ἔλεγος ὅδ' ἔρχεται, conjecture de F. Marx. Il est plus difficile de corriger le vers

νερτέρων Περσέφασσα καλλίπαις θεά.

Heimsoeth voulait νερτέρων καλλίπαις ἄνασσα. Peut-être νερτέρων Περσέφ<ασσ' ἄν>ασσα καλλίπαις θεά. La faute s'expliquerait mieux; mais il faudrait supposer une omission dans l'antistrophe, par exemple : ἅ τε δυσμεν<ῶν | παντελ>ὴς ψῆφος ἐν πολίταις. Cf. Eschyle, *Suppl.* 601 : δήμου δέδοκται παντελῆ ψηφίσματα.

V. 1284-85 : τί μέλλεθ', οἱ κατ' οἶκον, ἐν ἡσυχίᾳ
σφάγια φοινίσσειν;

On aimerait à donner les deux derniers mots, non à Électre, mais au chœur, qui prononce le *colon* correspondant de la strophe. Mais comment faire? Est-il possible d'écrire, avec Kirchhoff et Wecklein, σφάγια φοινίσσουσ'? Je ne le crois pas. Je suis très choqué par un mot apostrophé à la fin d'une strophe, et je ne comprends pas que le chœur, qui est à distance du palais, prétende mieux savoir ce qui s'y passe qu'Électre, qui est à la porte et prête l'oreille. Ajoutez que les mots ἐν ἡσυχίᾳ se lient très bien à φοινίσσειν, tandis que τί μέλλετε ἐν ἡσυχίᾳ est une façon de parler peu naturelle.

Voici maintenant deux corrections aussi faciles qu'heureuses :

V. 1315. στείχει γὰρ εἰσπαίσουσα (pour εἰσπεσοῦσα) δικτύων βρόχους.

V. 1446-48. ὁ δὲ συνεργὸς ἄλλ' ἔπρασσ' | ἰύζων (pour ἰὼν) κακὸς Φωκεύς · « οὐκ ἐκποδὼν ἴτ'..... »

V. 1512-13. ΟΡ. ἐνδίκως ἡ Τυνδάρειος ἄρα παῖς ἀπώλετο;
ΦΡ. ἐνδικώτατ', εἴ γε λαιμοὺς εἶχε τριπτύχους θανεῖν.

M. Wecklein écrit θενεῖν. Cette conjecture, mise en avant par F. W. Schmidt, ne tient pas compte de la particule γε : elle demanderait κεἰ, « quand même ». Écrivons

ἔνδικος τρίς, εἴ γε λαιμοὺς εἶχε τριπτύχους, θανεῖν.

V. 1630. Je persiste à penser que le verbe ἥμαρτες interrompt malencontreusement la suite du discours et qu'il faut le remplacer par ἔμαρπτες.

Henri Weil.

UN SERMENT DE FIDÉLITÉ

A L'EMPEREUR AUGUSTE (1)

Pendant un récent voyage dans le Nord de l'Asie-Mineure, la Bonne Fortune, qui est la déesse protectrice des épigraphistes, m'a fait découvrir une inscription grecque d'une certaine importance historique. Ce document inédit se trouvait dans la petite ville de Vézir-Keupru (2), située au sud-ouest du port de Samsoun, dans une fertile vallée non loin du Kizil-Irmak, l'ancien Halys. Il était déposé, depuis de longues années, près d'un puits dans l'enclos de l'église orthodoxe, d'où l'on m'assure qu'il vient d'être transporté au musée de Constantinople. Son existence me fut révélée par Mgr Anthime, évêque d'Amasie, qui en avait autrefois pris une copie, et qui, grâce à l'obligeante intervention de M. Constantin Carathéodory, membre du Conseil d'État, voulut bien me communiquer les notes nombreuses qu'il avait, au cours de sa carrière, recueillies sur les antiquités de son diocèse.

La pierre, qui mesure 1 m. 90 de haut sur 50 centimètres de large en moyenne, et 15 cent. d'épaisseur, est une stèle de grès rougeâtre, bordée par une moulure plate, et qui va en se

(1) Un résumé de cet article, avec le texte du serment, a été communiqué à l'Académie des Inscriptions dans sa séance du 14 décembre 1900.

(2) Le dernier voyageur qui ait donné de cette région une description précise, accompagnée d'une carte, est von Flottwell, *Aus dem Stromgebiet des Qyzyl-Irmak* (*Petermanns Ergänzungsheft*, 114), Gotha, 1895, p. 158.

retrécissant de la base au sommet, lequel est cintré. Cette forme, qui est inconnue ou très rare en Grèce, paraît spéciale à l'Orient : c'est à peu près celle qu'affecte déjà la fameuse stèle de Mésa. La plaque est brisée en deux fragments et la cassure a fait sauter certains mots (l. 5-7). De plus, tout le côté droit est mutilé, et quelques lettres (4 à 12) de chaque ligne ont disparu. En général, les caractères sont bien gravés et l'orthographe est extrêmement correcte. La lecture n'est douteuse qu'en quelques endroits, où la surface de la pierre s'est écaillée. Malgré ces lacunes, on peut restituer le texte presque complet avec certitude. Je le reproduis ici en y joignant une traduction, qui pourra tenir lieu d'un commentaire verbal.

1 Ἀπὸ αὐτοκράτορος Καίσ[αρος
2 θεοῦ υἱοῦ Σεβαστοῦ ὑπατεύ[οντος τὸ
3 δωδέκατον, ἔτους τρίτου, π[ροτέραι
4 νωνῶν Μαρτίων ἐν Γάνγροις ἐν .α..... ὅρ-
5 κος ὁ τελεσθ[εὶς ὑ]πὸ τῶ[ν] κατοικ[ούντων Πα-
6 φλαγονία[ν καὶ τῶν πραγ]ματευομ[ένων πα-
7 ρ' αὐτοῖς Ῥ[ωμαίων].
8 Ὀμνύω Δία Γῆν Ἥλιον θεοὺς πάντα[ς καὶ πά-

L. 3. — Π[ροτέραι]. Cf. Viereck, *Sermo graecus quo S. P. Q. R. usi sunt*, p. 81 : Προτέραι εἰδυιῶν Ὀκτωβρίων; προ[τέραι] νωνῶν. — On trouve aussi πρὸ μιᾶς pour traduire *pridie* (Viereck, *l. c.* ; cf. Lydus, *De mens.*, IV, 87 (139) ed. Wünsch : τῇ πρὸ μιᾶς νωνῶν Ὀκτωβρίων). On n'a le choix qu'entre ces deux restitutions, car avec les autres chiffres on ajoute régulièrement ἡμερῶν dans les textes épigraphiques (Viereck *l. c.*), et l'espace dont nous disposons est insuffisant pour ce mot.

L. 4. M. Haussoullier me propose ἐν [π]α[νηγύρει] « lors de la fête ». Toutefois le mot paraît être trop long pour l'espace vide.

L. 6. Comparer la formule du serment d'Assos, *Eph. Ep.* V, p. 156 = Bruns, *Fontes Iuris Rom.*[5], p. 237, l. 10 : Ἔδοξεν τῇ βουλῇ καὶ τοῖς πραγματευομένοις παρ' ἡμῖν Ῥωμαίοις καὶ τῷ δήμωι τῶν Ἀσσίων. Beaucoup d'exemples de formules analogues ont été réunis par Kornemann, *De civibus Rom. in prov. consist.*, 1891, p. 102 s. — Les marchands romains étaient nombreux dans le Pont, cf. *Bell. Alex.*, 41, 2; 70, 5.

L. 8 s. Cf. le serment de Magnésie (CIG 3137 = Michel, *Recueil*, 19), l. 61 : Ὀμνύω Δία Γῆν Ἥλιον ...καὶ τοὺς ἄλλους θεοὺς πάντας καὶ πάσας καὶ τὴν τοῦ βασιλέως Σελεύκου τύχην. Le serment d'Aritium (CIL II 172 = *Eph.* V, p. 154 =

9 σας καὶ αὐτὸν τὸν Σεβασ[τ]ὸν εὐνοή[σειν Καί-
10 σαρι Σεβαστῶι καὶ τοῖς τ[έκ]νοις ἐγγό[νοις τε
11 αὐτοῦ πάν[τ]α [τ]ὸν τοῦ [βίου?] χρόνον κ[αὶ λό-
12 γωι [κ]αὶ ἔργωι καὶ γνώμη[ι, φί]λους ἡγού[μενος
13 οὓς ἂν ἐκεῖνοι ἡγῶνται[ι], ἐχθρούς τε ν[ομίζων
14 οὓς ἂν αὐτοὶ κρίνωσιν · ὑπέρ τε τῶν τ[ούτοις
15 διαφερόντων μήτε σώματος φείσεσ[θαι μή-
16 τε ψυχῆς μήτε βίου μήτε τέκνων, ἀλ[λὰ παν-
17 τὶ τρόπωι ὑπὲρ τῶ[ν] ἐκείνοις ἀνηκό[ντων
18 πάντα κίνδυνον ὑπομενεῖν · ὅ τί τε ἄ[ν αἴσ-
19 θωμαι ἢ ἀκούσω ὑπεναντίον τούτ[οις λε-
20 γόμενον ἢ βουλευόμενον ἢ πρασσό[μενον,
21 τοῦτο ἐγμηνύσειν τε καὶ ἐχθρὸν ἔσ[εσθαι τῶι
22 λέγοντι ἢ βουλευομένωι ἢ πράσσο[ντί τι τού-
23 των · οὓς τε ἂν ἐχθροὺς αὐτοὶ κρίν[ωσιν, τού-

Bruns[6], p. 236), invoque de même : *Iuppiter optimus maximus ac divus Augustus ceterique omnes di immortales*. — Nous parlerons plus bas (p. 44) de la triade Ζεὺς Γῆ Ἥλιος.

L. 9, εὐνοή[σειν.] — Serment d'Assos (*l. c.*), l. 20 : Ὄμνυμι εὐνοήσειν Γαίῳ Καίσαρι Σεβαστῷ καὶ τῷ σύμπαντι οἴκῳ αὐτοῦ. Serment de Magnésie (*l. c.*), l. 61 : Διατηρήσω... τὴν εὔνοιαν τῶι βασιλεῖ Σελεύκωι ; l. 74 : Εὐνοήσω βασιλεῖ Σελεύκωι. Serment de Pergame (Fränkel, *Inschr. von Pergamon*, n° 13 = Michel, *Recueil*, 15), l. 27 : Εὐνοήσω Εὐμένει καὶ τοῖς ἐκείνου... Cf. Josèphe, *Ant. Jud.* XVIII, 5, 3 : Ἐπ' εὐνοίᾳ τῇ Γαίου.

L. 11-12, [λό]γωι. — Cf. l. 20, 22 : Λέγοντι ἢ βουλευομένωι ἢ πράσσοντι.

L. 12 s. — Cf. le serment d'Assos (*l. c.*), l. 12 s. : Φίλους τε κρίνειν οὓς ἂν αὐτὸς προαιρῆται, καὶ ἐχθροὺς οὓς ἂν αὐτὸς προβάλληται. Serment d'Aritium (*l. c.*) : *Ut ego iis inimicus ero quos C. Caesari Germanico inimicos esse cognovero... qui in eum hostili animo fuerint mihi hostes esse ducam.*

L. 13 ἐχθρούς. Même orthographe l. 23, mais l. 21 ἐχθρόν.

L. 16 μήτε τέκνων. — Serment d'Aritium (*l. c.*) : *Neque me neque liberos meos eius salute cariores habebo;* cf. Suet. *Calig.* 15 ; Dion LIX, 9, 2.

L. 17. — Cf. le serment de Pergame (*l. c.*), l. 29 : Μαχοῦμαι ὑπὲρ αὐτοῦ [sc. Εὐμένους] ἕως ζωῆς καὶ θανάτου.

L. 19. — Cf. le serment de Magnésie (*l. c.*), l. 66 : Ἐάν τινα αἰσθάνωμαι ἐπιβουλεύοντα τῇ πόλει... μηνύσω τῷ δήμῳ τῶν Σμυρναίων, cf. v. 78. — Serment de Pergame (*l. c.*), l. 32 : Ἐὰν δέ τινα αἰσθάνωμαι ἐπιβουλεύοντα Εὐμένει τῶι Φιλεταίρο[υ ἢ ἄλ]λο τι πράσσοντα ἐναντίον ἐκείνῳ... ἐξαγγελῶ πα[ραχρῆ]μα ἢ ὡς τάχιστα [δύ]νωμαι τὸν τούτων τι ποιοῦντα. Cf. le serment de Chersonnèse (Michel, 1316), l. 45.

L. 21 ἐγμηνύσειν. C'est la même altération phonétique qui a produit la confusion très fréquente de ἔγγονος (l. 11) et ἔκγονος.

L. 23. Cf. l. 14.

24 τους κατὰ γῆν καὶ θάλασσαν ὅπλο[ις πᾶσιν?
25 καὶ σιδήρωι διώξειν καὶ ἀμυνεῖσ[θαι.
26 Ἐὰν δέ τι ὑπεναντίον τούτωι τ[ῶι ὅρκωι
27 ποήσω ἢ μὴ στοιχούντως καθὼ[ς ὤμο-
28 σα, ἐπαρῶμαι αὐτός τε κατ' ἐμοῦ καὶ σ[ώμα-
29 τος τοῦ ἐμαυτοῦ καὶ ψυχῆς καὶ βίου κα[ὶ τέ-
30 κνων καὶ παντὸς τοῦ ἐμαυτοῦ γένν[ους
31 καὶ συνφέροντος ἐξώλειαν καὶ παν[ώλει-
32 αν μέχρι πάσης διαδοχῆς τῆς ἐ[μῆς καὶ
33 τῶν ἐξ ἐμοῦ πάντων, καὶ μήτε σ[ώματα τὰ
34 τῶν ἐμῶν ἢ ἐξ ἐμοῦ μήτε γῆ μ[ήτε θάλασ-
35 σα δέξαιτο μηδὲ καρποὺς ἐνέγ[κοι αὐτοῖς.
36 Κατὰ τὰ αὐτὰ ὤμοσαν καὶ οἱ ἐ[ν τῆι χώραι
37 πάντες ἐν τοῖς κατὰ τὰς ὑ[παρχίας? Σε-

L. 23-25. Serment d'Aritium (*l. c.*) : *Si quis periculum ei salutique eius infert inferetque armis bello internecivo terra marique persequi non desinam quoad poenas ei persolverit.*

L. 27 στοιχούντως; adverbe nouveau, qui paraît signifier « conformément à »; cf. les expressions στοιχεῖν τῷ νομίσματι, τῷ κανόνι « se conformer à la coutume », « se soumettre à la règle ». — M. Th. Reinach songe à une traduction du latin *ad literam*, ce qui donnerait à penser que la formule originale avait été rédigée en latin.

L. 28, σ[ώμα]τος. Cf. l. 15 s.

L. 31 παν[ώλει]αν. Πανώλεια n'est connu que par l'*Etymologicum Gudianum* (71, 12), le mot ordinaire serait παν[ωλεθρί]αν. Mais il y a difficilement place pour six lettres à la fin de la ligne 31.

L. 31 s. Serment de Magnésie (*l. c.*), l. 19 et l. 78 : Ἐφιορκοῦντι δὲ εἴη ἐξώλεια καὶ αὐτῷ καὶ τῷ γένει τῶι ἐξ ἐμοῦ. Serment de Pergame (*l. c.*), l. 50 : Εἰ δ'ἐφιορκοίην καὶ παραβαίνοιμί τι τῶν ὡμολογημένων [ἐ]ξώλης εἴην καὶ αὐτὸς καὶ τὸ γένος τὸ ἀπ' ἐμοῦ. Les exemples de pareilles malédictions sont nombreux, voir Michel, *Recueil*, 440, l. 6; 1317, l. 46; Démosth. *Contr. Neaer.* 10 : Διομοσάμενος... ἐξώλειαν αὐτῷ καὶ γένει καὶ οἰκίᾳ ἐπαρασάμενος; Lysias, *Contr. Eratosth.* 10, etc. Cf. Glotz dans Daremberg et Saglio, *s. v. Jusjurandum*, p. 752, n° 18; Alb. Martin, *Quomodo Graeci foedera iurei. sanx.*, 1886, p. 29.

L. 34. Serment de Chersonnèse (*Rev. ét. gr.*, IV, p. 388; V, p. 403 = Michel, *Recueil*, 1316), l. 55 : Κακῶς (εἴη) αὐτῶι καὶ γένει καὶ τοῖς ἐμοῖς καὶ μήτε γᾶ μοι μήτε θά[λασ]σα καρπὸν φέροι. Serment de Dréros (Michel, *Recueil*, 23) B, 47 : Κακίστῳ ὀλέθρωι ἐξόλλυσθαι αὐτός τε καὶ τὰ χοήϊα τἀμά, καὶ μήτε μοι γᾶν καρπὸν φέρειν. Une épitaphe inédite de Kotchoglou, près de Phazimon, se termine par la malédiction : μὴ γῆ μὴ θάλασσα καρποὺς δοίη.

L. 37. J'avais songé à συνέδρια. On lit ΣΥΓ. — Le serment à Caligula est prêté παρόντος καὶ τοῦ ἡγεμόνος [ἐναντίον] τοῦ συνεδρίου en Achaïe (C. I. G. S. t. I, 2711).

38 βαστήοις παρὰ τοῖς βωμοῖ[ς τοῦ Σεβαστοῦ.
39 Ὁμοίως τε Φαζιμωνεῖται οἱ [τὴν νῦν Νεάπο-
40 λιν λεγομένην κατοικοῦν[τες ὤμοσαν σύμ-
41 παντες ἐν Σεβαστήωι παρὰ τ[ῶι βωμῶι τοῦ
42 Σεβαστοῦ.

TRADUCTION

De par l'empereur César Auguste, fils du dieu (Jules César), consul pour la douzième fois, l'an trois (de la province), la veille des nones de Mars, à Gangres dans le..., serment prêté par les habitants de la Paphlagonie et par les Romains faisant des affaires parmi eux.

Je jure par Zeus, la Terre, le Soleil, tous les dieux et déesses et par Auguste lui-même d'être favorable à César Auguste, à ses enfants et à ses descendants tout le temps [de ma vie?], en paroles, en actions et en pensées, considérant comme amis ceux qu'ils considèrent comme tels, et regardant comme ennemis ceux qu'eux-mêmes jugent tels; — pour (défendre) leurs intérêts, (je jure) de n'épargner ni mon corps, ni mon âme, ni ma vie, ni mes enfants, mais d'affronter de toute façon n'importe quel danger pour (protéger) ce qui leur appartient; — si je m'aperçois ou si j'apprends qu'on parle, qu'on complote, ou qu'on agit contre eux, (je jure) de le dénoncer et de me montrer hostile à celui qui parle, qui complote ou qui agit de la sorte; — s'ils jugent quelqu'un leur ennemi, (je jure) de le poursuivre et de le châtier sur terre et sur mer par les armes et par le fer.

Mais y avait-il plusieurs συνέδρια en Paphlagonie comme en Bithynie? — La restitution ὑπαρχίας, « district », que me propose M. Th. Reinach est préférable. Il est vrai que ce mot n'est employé que dans deux passages de Strabon (IV, 1, 3; IV, 1, 9), considérés comme corrompus, mais il est régulier et semble devoir être rétabli ailleurs (XII, 3, 37, πολλὰς ὑπαρχίας προσώρισε; XII, 3, 37, ὑπαρχία ἐστί). Ἔπαρχος et ὕπαρχος sont fréquemment confondus dans les mss.

L. 39. Φαζιμωνεῖται. Les mss. de Strabon XII 560 C donnent Φαζήμων — Φαζημωνῖται, Δαζιμωνῖται, — Φαζημωνῖτις, Δαζιμωνῖτις. Steph. Byz. *s. v.* a Φαμιζών, Φαμιζωνῖται, Φαμιζωνῖτις. Notre inscription fixe l'orthographe du nom.

L. 39-40. Νεάπο]λιν, cf. Strabon, *l. c.*

Si l'un de mes actes est contraire à ce serment ou n'est point conforme à ce que j'ai juré, je me voue moi-même et mon corps et mon âme et ma vie et mes enfants et toute ma race et mes biens à l'extermination et à l'anéantissement jusqu'à ma dernière descendance et celle de tous ceux qui seront issus de moi; et que ni la terre ni la mer ne reçoivent les corps des miens et de ma postérité et qu'elles ne produisent point de fruits pour eux.

C'est en ces mêmes termes que tous [les habitants du pays] jurèrent dans les Augustéums [établis dans les districts?] sur les autels d'Auguste.

Pareillement les Phazimonites, qui habitent la ville dite maintenant Néapolis, jurèrent tous dans l'Augustéum sur l'autel d'Auguste.

Le graveur a nettement distingué les diverses parties du texte par des alinéas, commençant, absolument comme ce fut plus tard l'usage dans les manuscrits, par une grande initiale inscrite dans la marge. Le document débute par un préambule ou, pour employer le terme technique, « une inscription », rappelant en abrégé, comme dans la plupart des copies de pièces officielles, le nom et les titres de son auteur, sa date, le lieu de sa promulgation et son objet : un serment imposé par l'empereur Auguste aux habitants de la Paphlagonie.

Suit la formule de ce serment. Puis, comme dans tous les serments solennels, l'imprécation qui doit attirer sur le violateur un châtiment céleste.

Enfin, une sorte de post-scriptum certifie que tous les habitants du pays ont juré devant les autels d'Auguste et que ceux de Néapolis ont, comme tous les autres, accompli cette formalité.

Ce long texte officiel, dont le sens est à peu près fixé, sollicite à des titres divers notre attention. Tout d'abord il a une importance locale pour la géographie de la région où il a été mis au jour. Il prouve, en effet, que la ville turque de Vézir-

Keupru occupe l'emplacement de l'antique Phazimon. Une assonance fortuite a fait généralement placer celle-ci à Merzifoun ou Mersivan (1), qui est situé à une journée de marche vers le sud, bien que la vérité eut déjà été aperçue par certains voyageurs (2). Strabon nous raconte que Pompée ayant élevé le bourg de Phazimon au rang de cité, le baptisa du nom de Néapolis (3). On voit qu'à l'époque d'Auguste, soixante ans plus tard, l'ancienne appellation n'était point oubliée, mais subsistait à côté de la nouvelle. Une inscription récemment publiée prouve que le terme officiel de Néapolis fut bientôt changé en celui de Néoclaudiopolis (4), sans doute à la suite de la fondation d'une colonie par Claude (5). On voit, enfin, au IIe siècle apparaître un quatrième nom, Andrapa (6), qui subsiste seul à l'époque byzantine.

(1) Cf. la carte de Kiepert dans l'*Atlas Antiquus ;* Ramsay, *Hist. geogr.*, 440, 446, et tout récemment Ruge, *Archæologische Karte von Klein-Asien*, 1900.

(2) Hamilton, *Researches in Asia Minor*, t. I, p. 329 ; cf. Munro, *Royal geogr. Society, Supplem. Papers*, t. III, 1893, p. 738; Anderson, *Journ. of hellenic Studies*, 1900, p. 151. Le Père Girard m'a assuré à Tokad qu'une étude du pays l'avait conduit depuis longtemps à la même conclusion.

(3) Strabon, XII, 3, 38, p. 560 C.

(4) Anderson, *l. c.*, p. 152.

(5) On ne connaît jusqu'ici avec certitude que deux colonies fondées par Claude en Asie-Mineure : Iconium et Archélaïs; cf. Kornemann dans Pauly-Wissowa, t. IV, p. 550-551.

(6) Le nom de *Neoclaudiopolis* se trouve sur les monnaies de la ville jusqu'à Caracalla (Head, *H. N.*, 433) et Julia Domna (Babelon, *Coll. Wadd.*, 161). L'inscription récemment découverte par M. Anderson prouve qu'il subsista au moins jusqu'à Carus et Carin. — Le nom d'Andrapa apparaît d'abord dans Ptolémée, V, 4, 6 : Ἄνδραπα ἡ καὶ Νεοκλαυδιόπολις ξγ' δ' μβ' γ'. Il suffit de comparer ces chiffres à ceux des coordonnées de Pompeiopolis (long. ξβ' L"; lat. μβ' δ") pour se convaincre que la position attribuée par Kiepert à Andrapa (Iskelib, cf. Ramsay, p. 320, note 3) contredit le texte du géographe, auquel par contre est conforme la nouvelle situation de la ville. Hiéroclès (701, 7) cite Ἄνδραπα a côté d'Amisos parmi les cités de l'Hélénopont; cf. Justinien, *Nov.*, XXVIII. Elle était le siège d'un évêché et est fréquemment mentionnée dans les *Notices*, parmi les suffragants d'Amasie : *Not. Basil.*, 239 (dans Gelzer, Georg. Cyprius); *Nova tactica*, n° 1369 (ibid.), etc. Lequien, *Oriens christianus*, t. I, p. 439, donne une liste de six évêques d'Andrapa, dont le dernier date de la fin du IXe siècle. Cf. Ramsay, *Histor. Geogr.*, 319 et 320, qui note qu'elle était le lieu de naissance de saint Hésychius, AA. SS. 6 mars, p. 456 : Ἐξ αὐτῆς τῆς Ἀνδραπηνῶν γῆς ἐκφύς. — L'*Itiner. Hierosol.*, 576, 2 place une *mutatio Andrapa* sur la route d'Ancyre à Archélaïs, mais il faut lire *Andraka*; cf. Ramsay, *op. cit.*, p. 254-297.

Une dédicace de l'an 434-435, que j'ai copiée à Doiran, à une demi-heure de Vézir-Keupru, fait mention de l'évêque Paralius (1), qui occupa le siège d'Andrapa, au moins vingt ans, de 431 à 451, et elle rend ainsi indubitable l'identification de cette ville avec Néoclaudiopolis-Néapolis-Phazimon. On ne s'étonnera pas que les érudits se soient quelque peu embrouillés dans toutes ces dénominations. Si le témoignage des textes n'était point irréfragable, on se refuserait à croire qu'une seule et même cité ait porté successivement deux noms barbares, Phazimon et Andrapa. On ne s'explique guère ce phénomène qu'en supposant que Pompée réunit deux villages dans l'agglomération qu'il entoura de murailles (2) ou plutôt que le village, choisi pour siège de la nouvelle cité, ait été situé à quelque distance du bourg de Phazimon (3), qui donna son nom au district.

Notre inscription fixe donc définitivement la situation géographique de Phazimon et de plus elle établit que, sous Auguste, cette cité faisait partie de la Paphlagonie, à laquelle elle appartint jusqu'à l'époque de Dioclétien (4). Nous sommes ainsi amenés à reculer sensiblement les limites orientales de cette province. En effet, un texte très précis de Strabon, nous fait connaître l'étendue exacte de la Phazimonitide. « Ce district, dit le géographe, est borné au nord par la Gazélitide (ou Gazélonitide) et le territoire d'Amisos, vers l'ouest par l'Halys, vers

(1) En voici le texte : Ἐπὶ τοῦ θεο|φιλεστάτου | ἐπισκόπου | ἡμῶν Πα|ραλίου [κ]αὶ | τοῦ εὐλαβ(εστάτου) | πρεσβ(υτέρου) Θεοδούλ[ου] · | ἔτους υμ'.

Ὑπὲρ διαμο|νῆς καὶ νίκης | [τ]ῶν εὐσεβεσ|[τ]άτων βασ[ι]λέων ἡμῶν | ἀνέστη ὁ τ[ίμι?]|ος σταυρός. — Les empereurs sont Théodose II et Valentinien III. — Paralius, ἐλέει θεοῦ ἐπίσκοπος Ἀνδραπηνῶν, signa la sentence de déposition de Nestorius au concile d'Éphèse (431) ; cf. Mansi, *Concil. coll.*, t. IV, p. 1214 D et 1364 C. Au concile de Chalcédoine de 451, trop âgé sans doute pour faire le voyage, il s'était fait remplacer par un diacre (Εὐχαρίου διακόνου ἐπέχοντος τὸν τόπον Παραλίου Ἀνδράπων. *Euchario diacono tenente locum Paralii episcopi Andraporum Hellesponti* [lire *Helenoponti*] ; Mansi, *op. cit.*, t. VI, p. 572 D ; cf. 945 B, 981 C.)

(2) Il procéda à un συνοικισμός analogue pour Zéla ; cf. Strabon, OI, 8, 47, 512 C.

(3) Cette explication m'est suggérée par M. Th. Reinach qui croit en trouver la trace dans le passage corrompu de Strabon (XII, 3, 38), source d'Étienne de Byzance.

(4) Ptolem., V, 4, 6. Cf. Anderson, *l. c.* (inscription de 282-283 après J.-C.). Voyez *infra*, p. 42, n. 3.

PONT-EUXIN
GAZELON (?)
(Bâfra)
GAZÉLONITIDE
HALYS (Kizil-Irmak)
AMISUS
(Samsoun)
Nebiân D.
PAPHLAGONIE
CITÉ LIBRE D'AMISUS
THEMISCYRA
(Termé)
PHAZIMON
(Vezirkeupru)
PHAZIMONITIDE
THERMAE
(Khavsa)
SIDÊ
PIMOLISA
(Osmândjik)
Stiphanè L.
LAODICEA
(Lâdik)
Mersivan
CHILIOCOMON
(Soulou-Ova)
TERRITOIRE D'AMASIA
AMASIA
EUPATORIA
PHANAROEA
(Tasch-Ova)
NEOCAESAREA
(Niksar)

l'est par la Phanarée, enfin vers le sud, par mon pays natal, Amasie, qui de tous est de beaucoup le plus grand et le plus fertile. La partie de la Phazimonitide limitrophe de la Phanarée est occupée par un lac, grand comme une mer, appelé Stiphané. Ce lac est très poissonneux et ses environs abondent en pâturages de tout genre. Il est dominé par un château bien fortifié, maintenant en ruines, nommé Kizari (ou Ikizari) (1), et près de lui se trouvent les restes d'un palais royal écroulé. En dehors de ce canton, la contrée est peu accidentée et féconde en blé. Au-dessus de la plaine d'Amasie, se trouvent les eaux thermales des Phazimonites, eaux très salutaires aux malades, et sur une montagne escarpée et fort élevée, terminée par une cime pointue, est bâtie la forteresse de Sagylium... »

J'ai traduit ici ce passage étendu parce qu'il nous permet de tracer fort exactement les limites de la cité de Néapolis telle qu'elle fut constituée par Pompée, et du même coup celles de la province dont elle faisait partie. Elle s'étendait vers l'est jusqu'à la Phanarée, c'est-à-dire la fertile vallée (Tach-Ova) arrosée par l'Iris et le Lycus, où s'élevait la ville d'Eupatoria-Magnopolis (2). Le lac Stiphané, voisin de ce canton, ne peut être que le lac actuel de Ladik, comme l'a compris Hamilton (3), et la résidence royale, dont Strabon vit les ruines près du château d'Ikizari (?), était probablement celle de Laodicée, dont le nom a survécu dans celui de Ladik (4). On a reconnu depuis longtemps dans les eaux thermales que signale le géographe, celles de Kavsa, qui, de nos jours encore, sont renommées pour leurs vertus curatives. C'est à cause de l'existence de ces bains sur son territoire que la ville de Phazimon-Néoclaudiopolis a gravé sur ses monnaies des types se rapportant au culte d'Es-

(1) Le texte de Strabon est douteux. Ramsay, *Hist. geogr.*, p. 69, identifie ce nom au Kizara de Ptolémée.

(2) Strab., XII, 3, § 30, p. 556 C.

(3) Hamilton, *Researches in Asia Minor*, I, p. 337.

(4) Imhoof-Blumer, *Zeitschr. für Numismatik*, t. XX, p. 263; cf. Th. Reinach, *Mithridate Eupator*, p. 54, n. 4.

culape (1). Une dédicace au « seigneur Asklépios » (ἄναξ Ἀσκληπιός), consacrée en mémoire d'une guérison, se lit encore sur un bloc de marbre encastré dans le mur d'un vieux bâtiment à Khavsa (2). Enfin, pour ne laisser aucun point douteux dans le texte de Strabon, nous ajouterons que la haute cime couronnée par la forteresse de Sagylium ne peut guère être que le pic de l'Ak-Dagh, qui s'élève au nord du Soulou-Ova à plus de 1,500 mètres d'altitude (3).

Ces positions étant fixées, la configuration géographique du pays permet de tracer presque sans chance d'erreur les limites de la Phazimonitide. Au nord, elle était bornée par le massif presque infranchissable du Nébiân-Dagh et par le reste de la chaîne côtière. Ces montagnes fort élevées séparaient son territoire de la Gazélonitide, qui s'étendait à l'est de l'Halys (4) —, c'est actuellement la plaine de Bâfra — et de la cité libre d'Amisos, qui possédait toute la côte jusqu'à Sidè (5). Vers l'orient, nous savons que la Phazimonitide confinait à la Phanarée : elle s'arrêtait donc à la passe par laquelle on descend de Ladik dans le Tach-Ova. Vers l'ouest, sa frontière était nettement délimitée par le cours de l'Halys. Enfin, vers le sud, elle était contiguë, suivant Strabon, au vaste domaine d'Amasie. La ligne de démarcation devait suivre la crête de l'Ak-Dagh, puis le sommet des collines qui séparent la vallée de Kavsa de la plaine de Mersivan, dite aujourd'hui Soulou-Ova. Tant qu'on identifiait Phazimon à Mersivan, cette plaine formait nécessairement le centre de la Phazimonitide. En réalité, elle n'est autre que la Campagne aux mille villages (Χιλιόκωμον πεδίον) située au dé-

(1) Head, *Hist. Num.*, p. 433 ; Imhoof-Blumer, *l. c.*

(2) Elle est publiée d'après une mauvaise copie, par Mordtmann, dans la Revue du Syllogue de Constantinople, Παράρτημα, t. XV, p. 48, 12. Cf. aussi la pièce de vers restituée par MM. Hogarth et Munro, *Journ. of hell. stud.*, XVIII, p. 326.

(3) Cependant, dans un article récent, M. Munro suppose que la forteresse de Sagylium pourrait être une ruine située au sommet du Tavchan-Dagh visible de Vézir-Keupru (*Classical Review*, 1900, p. 442).

(4) Strab., XII, 3, § 13, p. 546 C.

(5) Strab., XII, 3, § 14 et 16, p. 547-548 C.

bouché de la gorge d'Amasie, et qui, se continuant par la Diacopène et la Pimolisène, atteignait l'Halys, qui bornait les possessions de la puissante cité (1). C'est dans la large et fertile dépression du Soulou-Ova, que Mithridate put concentrer une armée de 150,000 hommes au moment de sa rupture avec Rome, en 88 avant J.-C. (2).

Le serment de Vézir-Keupru, en nous fournissant un point de repère certain, nous permet donc de tracer avec une sûreté toute nouvelle la carte politique de la région circonvoisine. Elle n'est pas moins instructive pour l'histoire que pour la géographie de l'ancienne Paphlagonie. Deux inscriptions successivement découvertes, qui confirment les données de la numismatique, ont permis de fixer la date de l'annexion de cette province à l'automne de l'année 6 avant J.-C. (3). Notre texte est d'accord avec ce résultat : l'an 3, dont il est daté, s'étend de l'automne de l'an 4 à l'automne de l'an 3 avant notre ère, et se place par conséquent, entre le XIIe et le XIIIe consulat d'Auguste (1er janvier 5 à 1er janvier 2 avant J.-C.). A la veille de sa réunion définitive à l'empire, la Phazimonitide paraît avoir été soumise au dernier prince de Paphlagonie. Elle avait successivement fait partie du royaume de Mithridate (4), avait, en 64 avant J.-C., été incorporée à la Bithynie par Pompée, qui attribua à sa création de Néapolis le vaste territoire qui en dépendit désormais (5). Plus tard, ce canton fut donné, sans doute par Antoine, à des rois, probablement à ceux de Pa-

(1) Strab., XII, 3, § 39, p. 561 C. — Pimolisa est très probablement le bourg actuel d'Osmandjik (Ramsay, *Histor. geogr.*, p. 328). Cf. von Flottwell, *op. cit.*, p. 12.

(2) Memnon, c. 34 (F. H. G., III, p. 541) : Ἄρας ἀπὸ τοῦ πρὸς τῇ Ἀμασίᾳ πεδίου διὰ τῆς Παφλαγονίας ἦει πεντεκαίδεκα μυριάδας στρατὸν ἐπαγόμενος. Cf. Th. Reinach, *op. cit.*, p. 123. — Mithridate marcha du Soulou-Ova par Vézir-Keupru (Phazimon) sur Boiabad.

(3) Ramsay, *Rev. des ét. gr.*, 1893, p. 251 ; George Macdonald, *Journal international d'archéol. numism.*, 1899, p. 17 ss. ; Anderson, *Journ. of. hell. st.* 1900, p. 152.

(4) C'est sans doute à ce district que fait allusion Strabon quand il nous dit (XII, 3, 9, p. 544) que Mithridate possédait de la Paphlagonie intérieure certains cantons au-delà (à l'est) de l'Halys.

(5) Strab., XII, 3, § 38, p. 560 C ; cf. Th. Reinach, *Mithridate*, p. 400.

phlagonie (1), dont le dernier rejeton, Déjotarus (Philadelphe), fils de Castor, avait établi à Gangres sa capitale (2). A sa mort, Auguste annexa ses États à la province de Galatie (3), mais la Paphlagonie conserva une certaine indépendance administrative, et Gangres continua d'être regardée comme son chef-lieu. Cette ville prend, sur ses monnaies, le titre d'ἄρχουσα Παφλαγονίας (4), et jusqu'à l'époque byzantine elle resta le siège du métropolitain (5) et la résidence du gouverneur (6) de la Paphlagonie réorganisée. Le rang qu'elle occupait explique qu'elle soit seule nommée dans le préambule de notre serment : c'est là que l'ordonnance impériale a été publiée pour tout le pays dont Gangres était le centre politique.

L'union de la Paphlagonie et de la Galatie était, si je puis employer cette expression moderne, purement personnelle. La première était soumise au légat propréteur qui résidait à Ancyre — en l'an 3 avant notre ère, c'était sans doute Cornutus Aquila (7) — mais, comme d'autres parties du même gouvernement, la Lycaonie et le Pont galatique (8), elle avait certainement son conseil fédéral particulier présidé par un « paphlagoniarque (9) ». Cette assemblée, comme tous les κοινά provinciaux, avait surtout à accomplir les cérémonies et à subvenir

(1) Strab. XII, 3, § 38, p. 561 C : Οἱ δ' ὕστερον καὶ βασιλεῦσιν ταύτην ἔνειμαν.

(2) Strab., XII, 3, § 41.

(3) Marquardt, *Organisation de l'emp. romain*, t. II, p. 278 (tr. fr.).

(4) Head, *H. N.*, p. 433. Cf. Babelon, *Collection Waddington*, p. 10, nos 153 ss. — Pompeiopolis se nomme μητρόπολις Παφλαγονίας (Head, *Ibid.*). Peut-être la capitale administrative et la métropole religieuse étaient-elles distinctes en Paphlagonie, comme elles le furent dans d'autres provinces ; cf. Guiraud, *Assemblées provinciales*, p. 74.

(5) *Notitiae* (éd. Parthey), I, 22, 255, III, 192 et *passim.* ; cf. Lequien, *Oriens christianus*, I, p. 550 s.

(6) Hieroclès, 695, 4.

(7) *Prosopogr. imp. rom.*, I, p. 473. Son nom apparaît sur une pierre milliaire de l'an 6 avant J.-C.

(8) Guiraud, *Assemblées provinc.*, p. 60.

(9) Aucun texte, que je sache, ne mentionne le paphlagoniarque, mais on peut, sans crainte de s'égarer, former ce composé à l'imitation de nombreux titres analogues. Cf. Beurlier, *Culte impérial*, p. 722. — J'ai trouvé à Nicopolis (Purkh) une dédicace à un « arméniarque », fonction qui était pareillement inconnue jusqu'ici.

aux dépenses du culte impérial. L'organisation de ce culte n'est pas ce qu'il y a de moins remarquable dans la situation que nous révèle le document de Néapolis. Nous voyons que trois ans après l'annexion plusieurs villes, peut-être toutes les villes, de Paphlagonie possédaient un *Sébastéon* ou Augustéum (1), à une époque où l'on ne peut encore établir l'existence que d'un petit nombre de pareils temples municipaux (2). Il serait possible que certains d'entre eux eussent déjà été fondés par les monarques indigènes, car le zèle à honorer le dieu qui régnait sur le monde fut chez les rois vassaux une forme habituelle de la flatterie (3). Mais vraisemblablement presque tous ont, après la disparition de la dynastie nationale, été érigés ou consacrés au nouveau maître du pays.

Auguste est si bien assimilé à une divinité qu'on jure en invoquant son nom (l. 9) et pas seulement, comme on le voit faire ailleurs, sa Fortune (τύχη) ou son Génie (*genius*) (4). En dehors de l'Égypte, c'est peut-être le seul et certainement le plus ancien exemple connu d'une formule juratoire où l'on atteste la personne elle-même d'un empereur vivant, que l'apothéose n'a pas encore égalé aux immortels. Le texte rappelle deux fois expressément que, selon le rite habituel, c'est devant l'autel du nouveau dieu que cet acte religieux doit être accompli (5). Enfin, la date même qui est mentionnée en tête de notre serment est hautement significative. La veille des Nones de Mars (le 6) est un jour de fête pour tous les dévots du prince, car c'est l'anniversaire de celui où il revêtit le pontificat suprême : *Feriae ex*

(1) L. 37-38. Aux témoignages cités plus haut, p. 30, en faveur de la restitution κατὰ τὰς ὑ[παρχίας] il faut ajouter l'inscription d'Eriza en Cabalis (BCH, XV, 556) où figure ce mot. Cf. sur les hyparchies séleucides, Haussoullier, *Rev. de Philol.*, 1901, p. 24.

(2) On n'en connaît que deux qui aient été construits avant notre ère, celui de Mylasa, en 12 avant J.-C., et celui de Nysa (1 avant J.-C.); cf. Beurlier, *Culte impérial*, p. 24. La *Lex Arae Narbonensis* (*CIL*, XII. 4333) date de l'an 11 ap. J.-C.

(3) Beurlier, *op. cit.*, p. 25.

(4) Beurlier, *op. cit.*, p. 43 ss. Sur le σεβάστιος ὅρκος, cf. Glotz, dans Daremberg et Saglio s. v. *Iusiurandum*, p. 751, n. 6.

(5) L. 38 et 41. — Sur le rite cf. Glotz, *loc. cit.*, p. 751.

senatus consulto quod eo die imp. Caesar pontifex maximus factus est, disent les fastes de Préneste (1). Il est probable que des cérémonies sacrées et des jeux étaient à cette occasion célébrés à Gangres sous la présidence du grand prêtre de la province, et que l'autorité avait profité de la présence des députations municipales et de la foule accourue de toutes parts pour proclamer l'ordre venu de Rome (2).

Si notre inscription jette ainsi une clarté nouvelle sur la naissance du culte impérial en Orient, néanmoins, de par sa nature même, l'intérêt qu'elle présente est surtout politique. On ne possédait jusqu'ici que fort peu de documents de ce genre. Le nombre des serments de fidélité à un empereur, dont le texte fût conservé, se réduisait à deux ou plutôt à un seul. En effet, nous connaissions uniquement une double formule de celui qui fut prêté dans tout l'empire à l'avènement de Caligula en l'an 37 : l'une latine fut trouvée au XVIIIe siècle à Aritium en Lusitanie, l'autre grecque mise au jour en 1881 à Assos sur la côte de la Troade (3). M. Mommsen, dans le commentaire qu'il a consacré à ces documents juridiques, se demande s'ils reproduisent une rédaction traditionnelle ou s'ils ont été spécialement composés pour Caligula. L'inscription de Vézir-Keupru dissipe toute incertitude à cet égard, car si les serments de l'an 37 après J.-C. sont beaucoup plus brefs que celui de l'an 3 avant notre ère, leur teneur est cependant calquée sur celle de ce dernier. Le nouveau texte n'a pas seulement le mérite d'être plus ancien que les autres et de remonter

(1) Cf. le commentaire de Mommsen dans le CIL I², p. 311. — De même dans l'inscription de Forum Clodii, CIL XI, 3303 = Dessau, n° 154 (18 après J.-C.), on célèbre le sixième jour avant les ides de Mars parce que Tibère a été créé grand-pontife à cette date. Cf. Mommsen, CIL I², p. 311, col. 2.

(2) Sur l'usage de pareilles promulgations des édits impériaux, cf. Guiraud, *Assemblées prov.*, p. 123 s.

(3) *C. I. L.*, II, 172 et *Papers arch. Inst. of America*, I, 1882, p. 133. Les deux textes ont été réunis et commentés par Mommsen, *Eph. Epig.*, V, p. 154 ss. et reproduits dans Bruns, *Fontes iuris Rom.*, 5e éd., p. 236 ss. — Le même serment est signalé pour la Grèce dans l'inscription d'Acraephiae (*C. I. G. S.*, I, n° 2711 = Holleaux, *Bull. Corr. hell.*, XII, 1888, 305 s.) et pour la Syrie par Josèphe, *Ant. Jud.*, XVIII, 5, 3.

aux origines mêmes du pouvoir impérial, il emprunte une valeur spéciale aux circonstances où il a été rédigé. Nous savions par les auteurs anciens, et la double trouvaille d'Aritium et d'Assos est venue le confirmer, qu'à l'avènement d'un empereur, les habitants de toutes les provinces devaient lui jurer obéissance (1). Le serment des Paphlagoniens nous apprend que le même engagement était exigé de la population d'un état étranger lors de sa réunion à l'empire. Cette annexion n'équivalait-elle pas en réalité à un simple changement de souverain? Nulle autre circonstance ne pouvait en l'an 3 avant J.-C. provoquer pareil ordre du prince. Ce n'est pas à cette époque qu'Auguste séjourna en Asie, ni en cette année qu'il se fit renouveler l'*imperium* qui lui conférait le gouvernement des provinces (2). Aucun danger imminent ne le poussait alors à lier envers lui par des vœux solennels les peuples soumis à son pouvoir, comme il le fit au moment d'engager la lutte contre Antoine (3). On doit donc considérer cet acte comme une mesure ordinaire d'administration. Après une courte période d'organisation du territoire annexé, quand on eut fixé les limites des cités, leurs droits et leurs charges, et qu'on eut terminé le recensement (4), on demanda enfin la prestation du serment, qui devait être régulièrement imposé en pareil cas.

Comment a-t-on procédé à cette formalité? Les mutilations qu'a subies le monument empêchent malheureusement qu'on puisse se former sur ce point une opinion assurée et répondre à

(1) Mommsen, *Staatsrecht*, t. II², p. 793.

(2) Cet *imperium* fut renouvelé pour la troisième fois en 8 avant J.-C., pour la quatrième fois en 3 après J.-C.

(3) Dion Cass., L, 6; cf. Suet. *Aug.* 17. Monum. Ancyr. V, 25 : *Iuravit in mea verba tota Italia sponte sua ... iuraverunt in eadem verba provinciae Galliae, Hispaniae, Africa, Sicilia, Sardinia*. Cf. Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, t. I, p. 365, n. 35.

(4) Un recensement doit avoir eu lieu aussitôt après l'annexion (Mommsen, *Staatsrecht*, II², 1092). — Sa date serait à peu près celle du fameux recensement de Quirinius (cf. Desjardins, *Rev. des questions histor.*, t. II, p. 60 s. Haverfield, *Classical Review*, 1900, p. 309). C'est là sans doute une coïncidence fortuite. — L'inscription *C. I. L.*, III, S. 6819; Dessau, *Inscr. Sel.* 1039, mentionne un *leg. Aug. pro pr. ...ad census Paphlag(oniae)*, mais elle est de l'époque de Trajan.

toutes les questions que notre curiosité se pose. Si à la ligne 4, la restitution ἐν πανηγύρει est exacte, les députés des villes se sont probablement, dans la fête du 6 mars, obligés devant le représentant du prince au nom de leurs commettants — c'était là un usage ordinaire (1). Puis, plus tard, les magistrats municipaux ont dans chaque cité, et en particulier à Néapolis (l. 36-42), fait jurer les autres habitants. Toutefois, on pourrait supposer aussi qu'il n'y ait eu à Gangres qu'une simple promulgation de l'ordonnance impériale. La solution de cette question dépendra avant tout du sens qu'on attachera aux mots Κατὰ τὰ αὐτά... et Ὁμοίως... placés au début des derniers paragraphes de l'inscription. L'interprétation qui s'offre d'abord à l'esprit c'est que les habitants de la Paphlagonie ayant été astreints au serment, d'autres — dont le nom a disparu — se soumirent à la même obligation et qu'enfin les gens de Néapolis remplirent à leur tour ce devoir. Mais une pareille hypothèse soulève de graves difficultés et, dans tout ce qui précède, nous l'avons implicitement écartée. En effet, l'acte officiel, émané de l'empereur, et dont un extrait est reproduit en tête de l'inscription, ne parlait que des Paphlagoniens. Si les Phazimonites, distincts de ceux-ci, avaient reçu postérieurement un ordre spécial, ils auraient évidemment fait mention de cet ordre et non de celui qui concernait leurs voisins. De plus, il est certain que Phazimon-Néoclaudiopolis faisait, au IIe siècle, partie de la Paphlagonie (2), et l'ère de la ville datant de 6-5 avant J.-C., il s'ensuit qu'elle a été annexée à l'empire avec le reste de la province (3). L'expression Κατὰ τὰ αὐτά... doit donc s'entendre autrement. Le serment a été prêté d'abord à Gangres par les membres de l'assemblée provinciale au nom des villes qu'ils représentaient, puis *dans les mêmes termes* par l'ensemble de la population de chaque cité (πάντες, l. 37 et 41). Une inscription de Magné-

(1) C'est notamment ce qui eut lieu en Grèce à l'avènement de Caligula, *C. I. G. S.*, I, 2711 = Holleaux, *Bull. hell.*, XII, 1888, p. 305. Voir aussi le serment d'Assos cité plus haut.

(2) Ptolémée V, 4, 6. Cf. *supra*, p. 33, n. 3.

(3) Anderson, *Journ. of hell. stud.*, 1900, p. 152; cf. *supra*, p. 37, n. 3.

sie (1) offre un exemple d'un emploi analogue de cette formule épigraphique : un pséphisme est voté d'abord par le κοινον des Acarnaniens, ensuite Κατὰ τὰ αὐτά... par les différentes villes du pays.

On ne voit pas clairement non plus quel magistrat romain est intervenu en cette circonstance. Est-ce le gouverneur de Galatie qui s'est rendu lui-même en Paphlagonie pour assurer l'exécution du rescrit d'Auguste (2)? Ou bien quelque autre délégué de l'empereur, un *legatus iuridicus,* un *legatus* ou *procurator ad census accipiendos* a-t-il été chargé de ce soin ? Le texte est muet sur ce point. Deux faits seulement sont certains : c'est d'abord que la population tout entière ou, pour parler avec plus de précision, tous les hommes libres, citoyens et pérégrins, ont été assermentés ; c'est, en second lieu, que la formule juratoire répétée par tous les habitants avait été approuvée et imposée par le pouvoir central. Le début de l'inscription Ἀπὸ αὐτοκράτορος Καίσαρος... ne laisse subsister à cet égard aucune hésitation.

C'est là, si l'on considère le contenu de ce document, un fait très remarquable. On ne jure point ici, comme le faisaient à Rome les magistrats, d'agir toujours selon le bien public et de se conformer aux lois, mais on se dévoue tout entier avec tous les siens à la personne du prince divinisé, qui a le droit de régler non seulement les actes mais les pensées même de ses sujets. Ce serment est un simple serment d'allégeance, il n'est pas républicain et civique, il est purement monarchique et militaire. Ce serait, si l'on pouvait se servir ici de termes du droit romain, non pas un *iusiurandum* mais un *sacramentum*, exigé en pleine paix non seulement des pérégrins, pour lesquels l'empereur est un maître, mais aussi, chose inouïe, des citoyens

(1) Kern, *Inschriften von Magnesia*, n° 31.

(2) Le serment à Caligula a été prêté devant le proconsul en Grèce (cf. *l. c.*), c'est le légat propréteur d'Espagne qui est nommé en tête du serment d'Aritium (*C. I. L.*, II, 172), et le légat de Syrie qui, à la même date, ὥρκισε τὴν πληθὺν ἐπ' εὐνοίᾳ τῇ Γαΐου (Josèphe, *Ant. Jud.*, XVIII, 5, 3); cf. Mommsen, *Staatsr.*, II², p. 793.

résidant dans la province. Seulement, en réalité, nous sommes ici en dehors des conceptions juridiques de Rome. Cette pièce n'est pas dans la tradition latine, mais entièrement dans la tradition hellénique ou plutôt hellénistique. La forme sous laquelle elle nous apparaît s'est développée dans les monarchies guerrières des diadoques asiatiques. Certaines expressions que nous lisons ici reproduisent presque textuellement celles qui sont employées dès le IIIe siècle avant notre ère dans les serments que les mercenaires prêtent à Eumène Ier de Pergame et les habitants de Magnésie à Séleucus de Syrie (1). On s'y engage en des termes analogues à soutenir le roi envers et contre tous, à le défendre dans le danger et à dénoncer les complots dirigés contre sa personne. Les divinités invoquées les premières sont aussi dans les trois inscriptions les mêmes, Zeus, Gè, Hélios; les Magnètes y ajoutent la Fortune du roi Séleucus, comme les Paphlagoniens le nom d'Auguste (2).

La triade de Zeus, ou le Ciel, la Terre et le Soleil est d'ailleurs bien antérieure à Alexandre. Déjà du temps d'Homère on attestait ces dieux comme garants de la vérité, et ils ne cessèrent jamais dans la suite d'être regardés comme des θεοὶ ὅρκιοι par excellence (3). D'autres formules que nous trouvons reprises ici, remontent jusqu'aux plus anciens serments connus : c'est le cas en particulier pour ces imprécations, d'une saveur archaïque si spéciale (4), qui rappellent le temps où les foules superstitieuses croyaient que le fait d'avoir prononcé les paroles consacrées livrait le parjure aux puissances malfaisantes (5). Enfin, la langue elle-même est d'une pureté et d'une précision qu'on n'est point accoutumé à rencontrer en Asie-Mineure dans le jargon officiel du siècle d'Auguste.

(1) Cf. les notes aux l. 9 à 31.

(2) Cf. la note à la l. 8.

(3) Homère, *Iliade*, XIX, 258 s., III, 276 s. — Voyez Michel, n° 15, l. 51 ; n° 19, l. 61 et 71 ; n° 1316, l. 51 ; n° 1421, l. 3. Latyschew, *Inscr. Ponti Euxini*, II, n° 55 et 140 ; cf. Ziebarth, *De iureiurando in iure graeco quaestiones*, 1892, p. 23, n. 2.

(4) Cf. les notes aux lignes 31 ss. On pourrait multiplier les exemples. Je me borne à rappeler le fameux serment des Amphictions, Eschine, *Adv. Ctesiph.*, § 110.

(5) Voir l'anecdote curieuse rapportée par Hérodote, VI, 86.

Si l'on pèse tous ces éléments d'appréciation, on sera amené, presque malgré soi, à penser que le serment, dont le texte vient de nous être rendu, n'a point été composé à l'époque où il a été gravé (1). Vraisemblablement, c'est celui par lequel bien auparavant les Paphlagoniens se liaient envers leurs rois indigènes, et ceux-ci à leur tour l'avaient emprunté à quelque dynastie grecque. Comme en Égypte, Auguste apparaît donc dans ce pays comme le successeur des anciens souverains, et il s'attache à respecter les formes consacrées par la tradition nationale.

Par là ce nouveau document acquiert une portée qui dépasse de beaucoup les frontières de la petite province qu'il concerne spécialement. Il nous fait vivement sentir le contraste qui existait entre la théorie romaine du césarisme et son application en Asie. En l'an 3 avant notre ère, Auguste n'est en Italie qu'un magistrat républicain auquel on a accordé pour dix ans des pouvoirs extraordinaires : il refuse les titres de maître et de dieu ; il défend qu'on lui consacre des temples (2). En Paphlagonie, il apparaît comme un monarque oriental, héritier des dynastes dont la maison s'est éteinte. Il prescrit que non seulement les indigènes, mais les Romains eux-mêmes y invoquent son nom avec celui d'autres divinités et sacrifient sur ses autels ; il veut enfin qu'ils se dévouent corps et âme à sa personne, à celle de ses fils et de ses descendants (3).

Franz Cumont.

(1) Il conviendrait d'ailleurs fort mal aux circonstances, s'il datait vraiment de l'an 3 avant notre ère. On se figure difficilement les paisibles marchands romains poursuivant les ennemis des Césars l'épée à la main sur terre et sur mer.

(2) Cf. Beurlier, *op. cit.*, p. 15.

(3) Il est caractéristique de constater que la famille du prince et en particulier ses enfants lui sont, en Occident, associés pour la première fois dans un acte officiel du culte impérial, qui repose tout entier sur des conceptions asiatiques. Le *Lex Arae Narbonensis* de l'an 11 après J.-C. (CIL, XII 4333 = Bruns *Fontes*, p. 242) débute par l'invocation « *Quod bonum felix fortunatumque sit imp(eratori) Caesari divi filio Augusto... coniugi, liberis, gentique eius, senatui populoque Romano...* »

QUESTIONS ORACULAIRES

2. XUTHUS ET CRÉUSE A DELPHES

Aucun texte du ve siècle ne nous donne sur le fonctionnement de l'oracle de Delphes de plus précieux détails que l'*Ion* d'Euripide. Nous nous proposons, dans les pages qui suivent, d'examiner à part les principaux passages de la pièce concernant ce sujet spécial.

*
* *

L'un s'offre à nous dès la première scène, dans le dialogue lyrique entre Ion et le chœur (v. 219 suiv.). Les femmes interpellent le jeune néocore occupé à la porte du temple (v. 219 : παρὰ ναόν; cf. v. 79, 103-106, 129); le texte de leur apostrophe n'est pas conservé intégralement; mais il n'est pas douteux qu'elles demandent si elles peuvent entrer. On leur répond que non. Elles sollicitent alors une description de l'objet qui pique le plus leur curiosité, de l'omphalos. Ion les satisfait de bonne grâce; et, revenant sur la défense trop absolue qu'il avait formulée d'abord, explique à quelles conditions on est autorisé à pénétrer dans le temple :

εἰ μὲν ἐθύσατε (1) πέλανον πρὸ δόμων
καί τι πυθέσθαι χρῄζετε Φοίβου,

(1) Telle me paraît être la meilleure lecture. Le mot θύειν, signifiant *faire brûler*, convient pour exprimer l'offrande d'un πέλανος (cf. *Hermes.*, 1894, p. 283). Θῦσαι πέλανον se lit d'ailleurs chez Eschyle, *Perses*, 204.

πάριτ' ἐς θυμέλας · ἐπὶ δ'ἀσφάκτοις
μήλοισι δόμων μὴ πάριτ' ἐς μυχόν (v. 226-229).

L'expression ἐς μυχὸν δόμων est assurément peu précise ; le mot θυμέλη, d'autre part, semble bien, en différents passages de l'œuvre d'Euripide, dans l'*Ion* même aux vers 46 et 114, être détourné de son sens ordinaire, qui est le sens d'autel, et désigner simplement un espace consacré au culte (1). A la rigueur, ἐς θυμέλας pourrait donc être considéré comme un synonyme de ἐς μυχὸν δόμων ; mais à coup sûr la même synonymie n'existe point entre les groupes εἰ μὲν ἐθύσατε πέλανον et ἐπὶ δ' ἀσφάκτοις μήλοισι ; c'est seulement lorsque le contexte est de nature à fixer les idées que πέλανος désigne chez les poètes, chez Euripide en particulier, le sang répandu des victimes (2) ; employé comme il l'est ici, sans épithète, il ne saurait avoir, dans l'énoncé d'une prescription rituelle, d'autre valeur que sa valeur exacte. En conséquence, je ne puis pas admettre, comme on l'a fait parfois (3), que dans les vers 226-229 Ion proclame à deux reprises, sous forme affirmative d'abord, sous forme négative ensuite, une seule et même obligation des pèlerins de Delphes. Malgré les apparences, ce ne sont pas les deux groupes conditionnels εἰ ἐθύσατε πέλανον πρὸ δόμων et ἐπὶ ἀσφάκτοις μήλοισι qu'opposent entre eux les particules μέν et δέ ; ce sont plutôt les groupes ἐς θυμέλας et ἐς μυχὸν δόμων. « Si « vous avez offert un πέλανος et que vous veuilliez interroger

(1) V. 46 : ὑπὲρ δὲ θυμέλας διορίσαι πρόθυμος ἦν — il s'agit de la Pythie trouvant le petit Ion, qu'Hermès a déposé κρηπίδων ἔπι ναοῦ (v. 38-39), πρὸς αὐταῖς εἰσόδοις (v. 34) ; — 114-115 : ἃ τὰν Φοίβου θυμέλαν σαίρεις ὑπὸ ναοῖς. Le sens du mot θυμέλαι est incertain au vers 713 d'*Électre*. Au vers 152 d'*Iphigénie à Aulis* (σεῖε χαλινούς, ἐπὶ Κυκλώπων ἱεὶς θυμέλας), rien ne nous force à croire qu'il s'agisse des *murs* cyclopéens (534 : τείχεσι Κυκλωπίοις) ; il peut s'agir des *foyers* de Mycènes (*Iph. T.*, 845 : ὦ Κυκλωπίδες ἑστίαι). Ce même sens de *foyers* me paraît certain dans le *Rhésus*, vers 235 (θυμέλας οἴκων πατρὸς Ἰλιάδας ; cf. 201 : ἐφέστιος). Celui d'*autel* est indiscutable au vers 64 des *Suppliantes* (δεξιπύρους θεῶν θυμέλας).

(2) Eschyle, *Pers.*, 816 : πέλανος αἱματοσταγής ; *Eumén.*, 265 : ἐρυθρὸν ἐκ μελέων πέλανον ; Euripide, *Alc.*, 850-851 : καὶ μὴ μόλῃ (Thanatos) πρὸς αἱματηρὸν πέλανον ; [*Rhés.*], 430 : αἱματηρὸς πέλανος.

(3) Musgrave, Badham cité par Paley, etc.

« le dieu », dit Ion, « passez aux θυμέλαι ; mais être admis dans « l'intérieur du temple, cela ne se peut pas avant un sacri- « fice ». Nous savons par maint document qu'on interrogeait le dieu à l'intérieur du temple (1), et même, si cet intérieur comportait des subdivisions, dans la plus intime de celles où entrassent les fidèles (2). Dès lors, le mot θυμέλαι ne peut pas désigner, par contraste avec μυχὸς δόμων, l'endroit où se tenaient les consultants. Étant donné ce qui suit, il me paraît tout naturel d'admettre qu'il s'agit des autels (ou de l'autel unique), vraisemblablement extérieurs, sur quoi étaient sacrifiés les μῆλα. En somme, Ion proclame la nécessité, pour quiconque veut consulter l'oracle, de deux cérémonies préliminaires : — offrande d'un πέλανος à un endroit appelé πρὸ δόμων ; — ensuite, sacrifice de μῆλα sur un autel dont il ne spécifie pas l'emplacement.

Un peu plus loin, Xuthus paraît en scène (v. 401). Il rend hommage au dieu. Il salue Créuse et lui raconte brièvement le voyage qu'il vient de faire sans elle. Puis, aussitôt, il demande à Ion : ἀλλὰ τίς προφητεύει θεοῦ ; et, la réponse entendue, il pénètre dans le temple en prononçant ces paroles :

Καλῶς · ἔχων δὴ πάνθ' ὅσων ἐχρῄζομεν
στείχοιμ' ἂν εἴσω · καὶ γάρ, ὡς ἐγὼ κλύω,
χρηστήριον πέπτωκε τοῖς ἐπήλυσι
κοινὸν πρὸ ναοῦ · βούλομαι δ' ἐν ἡμέρᾳ
τῇδ', — αἰσία γάρ, — θεοῦ λαβεῖν μαντεύματα (v. 417-421).

Il ne me semble pas que l'on puisse hésiter sur le sens du mot χρηστήριον. Un oracle rendu devant le temple, un oracle commun s'adressant à la fois à tous les théores présents, serait chose bien singulière. Je pense donc que χρηστήριον,

(1) Voyez notamment la suite de la pièce, v. 418, 514-516, 535, 1547. Cf. Ulrichs, *Reisen und Forschungen in Griechenland*, I, p. 79 et notes.
(2) Voir ci-dessous, p. 60.

ici comme en d'autres passages des poètes tragiques (1), a le sens de victime; Xuthus veut parler d'un des actes qui devaient précéder toute consultation : un sacrifice offert devant le temple.

Il serait surprenant que ce sacrifice ne se confondît pas avec l'une des deux cérémonies seules requises par Ion. Certes, malgré la similitude des locutions πρὸ δόμων au vers 226 et πρὸ ναοῦ au vers 420, Xuthus ne fait pas allusion à l'offrande d'un πέλανος ; — le choix des mots qu'il emploie, χρηστήριον πέπτωκε, exclut formellement cette hypothèse ; — mais quelle raison solide nous empêche d'admettre que le sacrifice de μῆλα dont Ion au vers 229 proclamait la nécessité soit le même dont Xuthus au vers 419 rappelle l'accomplissement? A vrai dire, si celui-ci a été offert πρὸ ναοῦ, c'est-à-dire selon toute apparence sur l'autel de Chios ou dans le voisinage, Ion, occupé depuis l'aube devant le πρόναος, devrait en avoir connaissance ; ce qui n'est point le cas, d'après le langage qu'il tient aux femmes. Mais on aurait mauvaise grâce à exiger d'un poète un respect aussi minutieux de la vraisemblance ; ne faudrait-il pas, à ce compte, qu'Euripide eût mis en scène également les autres étrangers au nom desquels avait été offert le sacrifice commun, et qui doivent consulter en même temps que son personnage? Reste à expliquer pourquoi Xuthus ne dit rien de l'offrande du πέλανος. Cela tient, selon moi, à ce que cette offrande était la préface nécessaire du sacrifice de μῆλα, en sorte que l'accomplissement de l'un préjugeait, impliquait l'accomplissement de l'autre. Le rhéteur Aristide, généralement bien instruit des choses saintes, nous apprend qu'avant de consulter à Delphes on devait sacrifier à Athéna Pronaia (2) ; je suis tenté de voir dans le vers 226 une allusion à cette cérémo-

(1) Par exemple dans le vers 450 des *Suppliantes* d'Eschyle, souvent rapproché des paroles de Xuthus : καὶ πεσεῖν χρηστήρια θεοῖσι πολλοῖς πολλά.

(2) Aristide, *Or. in Minervam*, p. 23 Dindorf : ὁ δὲ Ἀπόλλων τῶν αὑτοῦ χρησμωδῶν ταύτην (Athéna Pronaia ou Pronoia) προὐστήσατο καὶ προθύειν ἐπέταξεν. Cf. Ulrichs, *o. l.*, I, p. 45.

nie. Πρὸ δόμων ne serait pas alors un simple équivalent de πρὸ ναοῦ, le sanctuaire d'Athéna Pronaia se trouvant sur la Voie Sacrée avant la porte principale du péribole; la diversité de sens entre les deux locutions, qui à coup sûr n'était point nécessaire (1), n'en doit pas moins être la bienvenue. D'autre part, les deux observations ci-dessous me paraissent, par leur rapprochement, rendre plus acceptable la supposition que j'avance : premièrement, c'est aux déités chthoniennes que l'on offrait surtout le πέλανος (2); secondement, le culte d'Athéna à Delphes semble avoir eu des rapports très étroits avec le culte antique de Gaia (3).

Venons au sacrifice offert devant le temple. Ce sacrifice constituait certainement, du moins au ve siècle, le principal des actes préliminaires. Il vaut donc la peine de rechercher avec soin quels étaient sa nature et son objet. A priori, pour quiconque est tant soit peu versé dans la connaissance des oracles, une question se pose : le sacrifice était-il simplement propitiatoire, avait-il pour unique objet d'acquérir au consultant la bienveillance du dieu? ou bien devait-il fournir un signe relativement à l'opportunité d'entreprendre la consultation ? Il peut sembler d'abord que le contexte du discours de Xuthus (βούλομαι δ'ἐν ἡμέρᾳ τῇδ', — αἰσία γάρ, — κτλ.) nous oblige à choisir la deuxième hypothèse; et il est naturel qu'en lisant ces paroles nous songions à la formalité décrite par Plutarque (435 BC) : Αἱ δὲ τῶν ἱερίδων (?) καταστάσεις (?) τί βούλονται, καὶ τὸ μὴ θεμιστεύειν εἰ μὴ τὸ ἱερεῖον ὅλον ἐξ ἄκρων σφυρῶν ὑπότρομον γένηται καὶ κραδανθῇ κατασπενδόμενον ;... ἐὰν γὰρ μὴ τοῦτο γένηται, τὸ μαντεῖον οὔ φασι χρηματίζειν οὐδ' εἰσάγουσι τὴν Πυθίαν. Mais le rapprochement, je crois, serait vicieux; car, lorsqu'Ion réclame des femmes un sacrifice, il sait que la Pythie est déjà assise sur le trépied (v. 91-93); le sacrifice en question n'aurait donc pas pour objet de faire connaître si elle sera conduite dans l'ady-

(1) Comme le montre la comparaison des vers 79 et 129.
(2) Cf. Stengel, *Griechische Kultusalterthümer*, 2e éd., p. 90.
(3) Cf. Mommsen, *Delphika*, p. 25.

ton. Ce sacrifice devrait-il révéler du moins si les personnes qui l'offrent seront admises, pour leur compte, à consulter l'oracle? Pas davantage, il me semble : car celui dont l'accomplissement donne à Xuthus le droit d'entrer dans le temple (v. 418 suiv.) a été offert, nous dit-on, en commun pour tous les étrangers (τοῖς ἐπήλυσι κοινόν); une habilitation personnelle, individuelle, n'était donc pas requise, ce jour-là en particulier, de chaque consultant ; et Ion, qui sait la Pythie prête à répondre, devrait savoir aussi qu'elle est prête à répondre à tous. Dès lors, cette conclusion me paraît s'imposer : le sacrifice mentionné aux vers 228-229 et 419-420 ne recherchait aucun signe ; il était du genre purement propitiatoire, le nom χρηστήριον (dérivé de χρᾶσθαι) dont Xuthus se sert pour en parler exprimant, tout au plus, la relation intime qui l'unissait à une consultation d'oracle (1).

Est-ce à dire qu'à l'époque d'Euripide on ne s'inquiétait point de savoir, comme on fit à l'époque de Plutarque, si le dieu voulait donner audience? Ou bien cette recherche était-elle absolument distincte du sacrifice exigé des théores et incombait-elle aux ministres du dieu ; — auquel cas les mots αἰσία γάρ pourraient faire allusion à son heureux succès, acquis par hypothèse dès avant l'ouverture de l'action? La première opinion, par cela même qu'elle suppose une innovation capitale introduite dans les rites de l'oracle en pleine époque historique, ne me paraît aucunement plausible. La seconde n'est pas contredite par les descriptions de Plutarque, où les ἱερεῖς et les ὅσιοι, c'est-à-dire des desservants du temple, semblent jouer le principal rôle (2). Toutefois, un document précieux du ve siècle

(1) Sur le sens exact et l'emploi abusif de χρηστήριον, voir la note de Lobeck au vers 220 de l'*Ajax*. Cf. la loi amphictyonique de 380 (Collitz, 2501), l. 33.

(2) P. 437 A : οἱ γὰρ ἱερεῖς καὶ ὅσιοι θύειν φασὶ τὸ ἱερεῖον κτλ. ; 438 A ad fin. : ὑπερβαλλομένων δὲ φιλοτιμίᾳ τῶν ἱερέων καὶ προσλιπαρούντων κτλ. On pourrait également faire valoir à l'appui de cette opinion : 1° la demi-analogie de Koropé, où le seul sacrifice préliminaire dont parle l'inscription est offert par les magistrats accompagnant le prophète (Dittenberger, *Sylloge*, 2e éd., n° 790, l. 30 suiv.) ;

me retient d'acquiescer trop vite à celle-ci aussi bien qu'à celle-là; ce document n'est autre qu'un passage d'Euripide, non plus d'*Ion* (1), mais d'une tragédie presque contemporaine, *Andromaque*. Dans *Andromaque,* le poète nous raconte que Pyrrhus est allé à Delphes pour demander pardon à Apollon d'injures proférées contre lui (2); accompagné de μάντεις (v. 1103), le héros offre un sacrifice; les victimes immolées, il entre dans le temple et y procède, semble-t-il, à des observations d'empyromancie (v. 1111-1113). Nulle part on ne nous dit expressément qu'il ait eu l'intention d'interroger l'oracle (3); mais, en vérité, n'eût-il pas dédaigné de gaieté de cœur la façon la plus sûre de se mettre la conscience en paix, s'il n'avait projeté de demander nettement à la Pythie τί ἂν ποιῶν τὸν θεὸν ἱλάσκοιτο (4)? Plutôt que

2° et aussi, dans une certaine mesure, ce fait que Plutarque, page 438 AB, parle d'une seule victime (τὸ ἱερεῖον au singulier) immolée avant une séance où plusieurs consultants, qui avaient à poser des questions différentes (comme le prouvent les mots περὶ τὰς πρώτας ἀποκρίσεις), comparurent devant la Pythie. — Mais le premier argument est contrebalancé par l'analogie inverse de Lébadée, où le consultant est nommé comme celui qui offre les sacrifices (Paus., IX, 39, 4). Le second, par le passage d'*Ion* v. 419-420, où un sacrifice (et même, cette fois, un sacrifice du genre propitiatoire) offert pour le compte de tous les consultants est présenté sinon comme une chose courante, tout au moins comme une chose possible; voir ci-dessus, p. 50-51.

(1) La phrase, assez souvent mal entendue, qu'Ion prononce aux vers 374-377, doit être laissée en dehors du débat. Les sacrifices et les observations d'ornithoscopie dont il y est question ne me semblent point présentés comme des préliminaires d'une consultation de l'oracle, mais comme d'autres moyens d'interroger les dieux (— remarquer le pluriel τοὺς θεούς, après le singulier du vers 373 —), dont le rappel rend encore plus flagrant, par analogie, quelle ἀμαθία ce serait de prétendre extorquer à Apollon une réponse qu'il ne veut point donner; le pronom τοσοῦτον n'est pas exclamatif, il a une valeur comparative : « il ne faut pas poser à Apollon des questions qui le mettraient en fâcheuse posture; aussi grande serait notre déraison si nous obsédions les dieux pour leur faire découvrir ce qu'ils veulent taire, soit par des sacrifices soit par l'observation des oiseaux ». L'intention serait plus claire sans doute si Euripide avait dit : « notre déraison serait alors aussi grande que si... »; mais l'interversion des deux termes, dans une comparaison, ne répugne pas à la syntaxe grecque.

(2) V. 51-55 (Paley) : ...Δελφῶν κατ' αἶαν, ἔνθα Λοξίᾳ δίκην | δίδωσι μανίας ἥν ποτ' ἐς Πυθὼ μολὼν | ἤτησε Φοῖβον πατρὸς οὗ 'κτίνειν δίκην, | εἴ πως τὰ πρόσθε σφάλματ' ἐξαιτούμενος | θεὸν παράσχοιτ' εἰς τὸ λοιπὸν εὐμενῆ. — V. 1106-1108 : ὁ δ' εἶπε · « Φοίβῳ τῆς πάροιθ' ἁμαρτίας | δίκας παρασχεῖν βουλόμεσθ' · ἤτησα γὰρ | πατρός ποτ' αὐτὸν αἵματος δοῦναι δίκην. »

(3) L'expression πάρος χρηστηρίων ne peut pas signifier « avant de consulter ».

(4) La situation de Pyrrhus est semblable à celle du Koroibos dont Pausanias

de comprendre le sacrifice qu'il offre comme une consultation d'un genre exceptionnel (1), comme une consultation archaïque ou archaïsante (2), je crois y retrouver le premier acte d'une consultation du type classique, un sacrifice offert à l'effet de savoir εἰ θεμιστεύσει ὁ θεός (3).

J'avoue qu'à première vue le sacrifice de Pyrrhus ressemble peu à la cérémonie plusieurs fois décrite chez Plutarque (4), à laquelle, si je ne fais erreur, il se trouverait correspondre. De l'un à l'autre, tout paraît différer : les acteurs, les victimes, le rituel. Ici les ἱερεῖς jouent un rôle dont il n'est rien dit là ; ici les victimes sont des μῆλα, tandis que là c'est une chèvre (5) ; ici les signes intéressants sont fournis, — comme dans les centres d'autres oracles, à Lébadée (6), à Koropé (7) —, par la victime

a raconté l'histoire (I, 43, 7) : ...Κόροιβος ἑκὼν ἦλθεν ἐς Δελφοὺς ὑφέξων δίκας τῷ θεῷ τοῦ φόνου τῆς Ποινῆς. Ἐς μὲν δὴ τὸ Ἄργος ἀναστρέφειν οὐκ εἶα Κόροιβον ἡ Πυθία, κτλ. Pas plus de Koroibos que de Pyrrhus, il n'est dit en termes exprès qu'il venait pour consulter l'oracle ; et pourtant le contexte prouve bien qu'il le consulta.

(1) Wieseler, *Jahrbücher für Philologie*, 1857, p. 681.

(2) Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination*, III, p. 83-84.

(3) Pyrrhus est entré *dans le temple* : — il me semble en effet peu probable, étant donné le contexte et pour des raisons qu'on verra mieux plus bas, qu'aux vers 1111-1112 les mots ἀνακτόρων κρηπῖδος ἐντός désignent l'intérieur d'une αὐλή précédant l'édifice (cf. Collitz, 2501, l. 35), entourée d'un mur bas, interdite aux promeneurs, et où se seraient accomplis les sacrifices πρὸ ναοῦ (les θυμέλαι du vers 228 d'*Ion*). — Mais en pénétrant dans le temple Pyrrhus ne fait rien qui soit en désaccord avec la règle énoncée par Ion : ἐπὶ δ'ἀσφάκτοις μήλοισι δόμων μὴ πάριτ' ἐς μυχόν. Car des μῆλα sont déjà immolés.

(4) *De defectu oraculorum*, p. 435 BC ; 437 AB ; 438 A.

(5) *O. l.*, p. 437 B. Cf. Diodore, XVI, 26, 1 : λέγεται γὰρ τὸ παλαιὸν αἶγας εὑρεῖν τὸ μαντεῖον · οὗ χάριν αἰεὶ μάλιστα χρηστηριάζονται μέχρι τοῦ νῦν οἱ Δελφοί. — Si Plutarque, dans le passage cité, nous parle aussi de taureaux et de sangliers, il ne s'ensuit pas nécessairement que ces sortes d'animaux aient jamais servi aux sacrifices préliminaires de Delphes ; peut-être la première des deux phrases qu'opposent là μέν et δέ a-t-elle vis-à-vis de l'autre la valeur logique d'une subordonnée comparative : « pour ce qui est de prouver la santé de l'âme des victimes, *de même qu'*on y emploie, quand il s'agit de taureaux, ...*de même*, quand il s'agit de chèvres..... »

(6) Pausan., IX, 39, 4 : ...καθ' ἑκάστην δὲ τῶν θυσιῶν ἀνὴρ μάντις παρὼν ἐς τοῦ ἱερείου τὰ σπλάγχνα ἐνορᾷ, ἐνιδὼν δὲ προθεσπίζει τῷ κατιόντι εἰ δὴ αὐτὸν εὐμενὴς ὁ Τροφώνιος καὶ ἵλεως δέξεται..... Θυμάτων δὲ τῶν πρότερον πεφηνότων αἰσίων λόγος ἐστὶν οὐδείς, εἰ μὴ καὶ τοῦδε τοῦ κριοῦ τὰ σπλάγχνα τὸ αὐτὸ θέλοι λέγειν · ὁμολογούντων δὲ καὶ τούτων, τότε ἕκαστος ἤδη κάτεισιν εὔελπις.

(7) Dittenberger, *Sylloge*, 2e éd., n° 790, l. 30 suiv. .....ὅταν δέ παραγένωνται οἱ

morte, et là par l'attitude de la victime vivante. Néanmoins, l'identification des deux cérémonies ne me semble pas impossible. Considérons d'abord la différence de rituel; je crois pouvoir l'expliquer par la différence des temps; et j'espère qu'un examen soigneux du principal passage de Plutarque, le paragraphe 49 du *De defectu oraculorum*, rendra cette opinion vraisemblable. Dans l'édition spéciale des dialogues pythiques (1), M. Paton a très notablement amélioré le texte de ce paragraphe; il a toutefois, à mon avis, laissé à faire une importante correction, celle de τίνος interrogatif en τινὸς indéfini vers la fin de la seconde phrase, après ἑτέρου. La situation est la suivante. Plutarque a paru attribuer aux exhalaisons de l'adyton une influence prépondérante dans la production de l'enthousiasme qui envahit la Pythie. Un des interlocuteurs, Ammonius, objecte qu'à ce compte le sacrifice préliminaire n'a plus de raison d'être : les exhalaisons s'échappent en permanence; il n'y a donc pas lieu de rechercher si tel moment est favorable ou non pour conduire la Pythie sur le trépied. Plutarque réplique; il distingue des causes de deux sortes qui doivent collaborer pour la production de tout effet : causes physiques et causes métaphysiques. L'exhalaison n'est que la cause physique de l'enthousiasme ; la cause métaphysique est le bon vouloir des dieux ou des génies par qui cette exhalaison est gouvernée, mesurée et réglée. Voyons comment cette théorie permet de justifier l'usage des sacrifices préliminaires. Si l'on conserve τίνος interrogatif, le paragraphe 49 peut se résumer comme il suit : « D'après les prêtres, pourquoi dans ces sacrifices arrosons-nous la victime, sinon pour explorer εἰ θεμιστεύσει ὁ θεός? Car la victime doit être saine de corps et d'âme; et la santé de l'âme, chez les chèvres, s'éprouve par des libations d'eau froide. » J'avoue ne pas saisir, dans ce contexte, la portée du mot *car ;* et Plutarque me semble se con-

προειρημένοι ἐπὶ τὸ μαντεῖον καὶ τὴν θυσίαν ἐπιτελέσωσι κατὰ τὰ πάτρια καὶ καλλιερήσωσιν...

(1) *Plutarchi pythici dialogi tres,* recensuit Guilelmus R. Paton, Berlin, Weidmann, 1893.

tredire de singulière façon en affirmant, à quelques lignes de distance, que les libations doivent révéler εἰ θεμιστεύσει ὁ θεός, et puis qu'elles ont pour but de constater la santé de l'âme de la victime. Substituons τινός à τίνος. Le paragraphe se traduira ainsi : « En offrant des sacrifices préliminaires, en couronnant les victimes, en les arrosant de libations, nous ne faisons rien qui soit en désaccord avec notre système. Car, d'après les prêtres et les hosioi, lorsqu'ils sacrifient une victime et que (avant de la sacrifier) ils l'arrosent de libations et examinent ses mouvements, son frémissement (1), cet examen leur fournit un signe de tout autre chose que des dispositions du dieu à rendre des oracles. Il faut, disent-ils effectivement, que la victime soit saine, irréprochable, parfaite de corps et d'âme. En ce qui concerne le corps, la vérification (disent-ils) se fait sans peine. En ce qui concerne l'âme (disent-ils encore), de même que pour les taureaux elle se fait en leur offrant de la farine, pour les sangliers en leur offrant des pois chiches, de même pour les chèvres elle se fait par l'eau froide : n'a pas l'âme dans des dispositions normales la chèvre qui, sous la libation, demeure impassible et inerte. Pour moi, quand bien même il serait établi que le frémissement de la chèvre signifie que le dieu veut bien prophétiser, et l'attitude contraire que le dieu ne veut pas, je ne vois point quelle difficulté en résulte pour notre système... ». Le système d'après lequel les libations auraient eu pour but de reconnaître si le dieu voulait bien parler est nettement présenté dans ce passage comme l'un entre deux systèmes opposés, et celui qui, sans

(1) En comprenant les choses comme nous les comprenons, on ne peut manifestement attribuer à θύειν une valeur parallèle à celle de καταστένδειν et de ἀποθεωρεῖν; car il ne saurait être question d'immoler une victime pour savoir si elle est bonne à immoler. Mais observons qu'avec la traduction et l'exégèse ordinaires l'impossibilité n'est pas moindre, le σημεῖον τοῦ θεμιστεύειν τὸν θεόν étant alors fourni *exclusivement* par les opérations que désignent les deux mots καταστένδειν et ἀποθεωρεῖν, et l'opération de θύειν n'étant jamais accomplie qu'après l'obtention du σημεῖον favorable (438 A). Dans un cas comme dans l'autre, il faut admettre que θύειν, grammaticalement coordonné aux deux infinitifs qui suivent, équivaut, au point de vue logique, à une proposition subordonnée ou à un complément circonstanciel, comme serait πρὶν θύειν ou ἐν τῷ θύειν. Τοῦτο reprend l'idée de κίνησιν et τρόμον.

infirmer la théorie de Plutarque, se concilie avec elle le moins évidemment. Au point de vue pratique, les deux systèmes s'accordaient en ce sens que, si la victime ne tressaillait point de tout son corps, il n'y avait pas de consultation ; mais, pour quiconque acceptait le premier, la seule chose qu'il y eût à faire en face d'une victime qui ne tressaillait pas, c'était de répéter la libation, plus froide, plus abondante, plus ingénieusement appliquée, jusqu'à vaincre l'obstination de la bête récalcitrante (1) ; au lieu que le second invitait tout naturellement à mettre de côté la chèvre inerte et à essayer d'une deuxième, d'une troisième et ainsi de suite. A professer la première opinion, les clients d'Apollon trouvaient donc un avantage réel sous le rapport de l'économie ; car ainsi ils se dispensaient d'avoir à fournir plus d'une chèvre. Peut-être entrevoit-on maintenant comment et pourquoi l'extispicine et l'empyromancie purent être, avec le temps, exclues des sacrifices préliminaires. Plus nettement encore que des chèvres soumises l'une après l'autre à l'épreuve des libations, celles qui servaient à ces rites représentaient, en cas d'insuccès répétés, une perte pécuniaire, puisqu'elles ne restaient pas, vivantes, en la possession du consultant. Lorsque la Grèce s'appauvrit et que la foi devint moins généreuse, la masse des clients de l'oracle se rebella probablement contre des usages trop dispendieux ; une cérémonie qui à l'origine n'avait été qu'une épreuve préparatoire, une dokimasie de la victime, et qui, en cas d'insuccès, n'entraînait pas du moins de perte sèche, prit, en changeant de signification, une importance exclusive, et ce fut par elle seule désormais qu'on explora le bon vouloir divin (2). — L'hypothèse

(1) P. 438 A : θεοπρόπων γὰρ ἀπὸ ξένης παραγενομένων, λέγεται τὰς πρώτας κατασπείσεις ἀκίνητον ὑπομεῖναι καὶ ἀπαθὲς τὸ ἱερεῖον· ὑπερβαλλομένων δὲ φιλοτιμίᾳ τῶν ἱερέων καὶ προσλιπαρούντων, μόλις ὕπομβρον γενόμενον καὶ κατακλυσθὲν ἐνδοῦναι.

(2) Je ne méconnais pas qu'Ammonius aurait pu reproduire, à propos des rites empyromantiques d'autrefois, la même objection qu'à propos des libations d'eau froide. Si Plutarque ne lui en fournit pas le moyen, faut-il croire que lui-même ignorait l'ancienne vogue de ces rites ? ou met-il à profit, avec plus d'habileté que de scrupule, l'ignorance de son adversaire ?

de ce changement, en même temps qu'elle permet de concilier Euripide et Plutarque sur la question du rituel, aide à comprendre pourquoi les ἱερεῖς, s'ils ne se confondent pas avec les μάντεις πυθικοί du poète, ne sont pas mentionnés chez celui-ci : ce peut être parce que l'acte où ils intervenaient, l'épreuve des victimes par l'eau froide, n'avait pas, à l'époque d'Euripide, la même importance décisive que plus tard. — Enfin, la dernière des trois divergences signalées au début du paragraphe, celle qui a trait à la désignation des victimes, peut aussi, dès maintenant, recevoir une justification suffisante. Euripide parle de μῆλα, Plutarque d'une chèvre; mais le mot μῆλα, en poésie, n'a pas un sens très précis; et le pluriel se comprendrait assez, d'après ce qui précède, en admettant que Pyrrhus prévoit le cas d'insuccès répétés et qu'il s'est prémuni en conséquence. D'ailleurs nous allons revenir sur la question et faire voir par d'autres arguments qu'à cet égard surtout les deux écrivains sont aisément conciliables.

En somme, mise en présence des textes de Plutarque, notre interprétation du sacrifice de Pyrrhus nous paraît pouvoir se défendre. Examinons maintenant comment elle s'accorde avec les conclusions que nous tirions d'*Ion*. Dans *Ion,* il n'était question que d'un seul sacrifice préliminaire, duquel nous ne pensions pas qu'aucun signe fût attendu. Dans *Andromaque,* nous croyons voir un théore chercher un signe avant de consulter. Nous faut-il donc renoncer, ou bien à l'affirmation d'un sacrifice unique, ou bien à l'interprétation proposée pour le texte d'*Ion*? Ni l'un ni l'autre ne paraît nécessaire. Dans *Andromaque* comme dans *Ion*, les victimes sont des μῆλα ; dans *Andromaque* comme dans *Ion*, elles sont immolées près du temple, probablement devant le pronaos. Étant donné ces similitudes, le sacrifice dont parlaient Ion et Xuthus et celui que Pyrrhus accomplit ne peuvent avoir constitué deux articles distincts d'un même programme : car, sous trop de rapports, leur succession eût été une redite. Chacun d'eux est le seul qui

ait dû précéder la consultation projetée. Et si, de l'un à l'autre, il paraît exister une différence très nette d'intention, cette différence doit pouvoir s'expliquer par un fait généralement admis : l'inégale solennité des audiences de la Pythie. Il y avait effectivement à Delphes, semble-t-il (1), deux espèces de consultations : les consultations régulières, ayant lieu à certaines époques fixes (2), déterminées d'avance et connues du public ; dans l'intervalle, des consultations supplémentaires, plus ou moins rapprochées selon la plus ou moins grande affluence des pèlerins (3). Peut-être, lors des premières, considérait-on comme superflu de s'enquérir εἰ θεμιστεύσει ὁ θεός. Nous aurions alors dans *Andromaque*, comme dans le traité de Plutarque, un tableau de la procédure commune, celle des consultations supplémentaires ou extraordinaires ; dans l'*Ion* au contraire, le rituel serait simplifié en considération de la solennité particulière du jour ; et les paroles de Xuthus au vers 421 (αἰσία γάρ) feraient précisément allusion à cette circonstance. Concluons donc que l'interprétation adoptée pour les vers d'*Andromaque* ne contredit pas sans remède les données fournies par *Ion* ; elle les complète.

A son tour, l'accord ainsi établi entre les documents des deux provenances confirme sur un point l'identification du sacrifice de Pyrrhus avec la cérémonie que Plutarque a décrite. Nous entendons parler assez souvent de sacrifices précédant une séance d'oracle et ne consistant pas, du moins pas uniquement, en chèvres ni en μῆλα : telles les hécatombes que, par exemple, Grinnos chez Hérodote (4) ou le riche Magnète chez Théopompe (5) immole avant d'interroger le dieu ; tels la dodé-

(1) Cf. Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination*, t. III, p. 98-99.

(2) Vraisemblablement une fois par mois : cf. Plut., *Quaest. gr.*. IX.

(3) Celles dont le grand nombre, à la belle époque, nécessita l'institution de deux ou même de trois Pythies simultanées, qui se relayaient pour répondre : cf. Plut., *De def. orac.*, 414 B.

(4) IV, 150 : Γρῖννος ἀπίκετο ἐς Δελφοὺς ἄγων ἀπὸ τῆς πόλιος ἑκατόμβην...

(5) FHG, I, p. 326, n° 283 : ... οὕτω δὲ διακείμενον πρὸς τὸ δαιμόνιον ἐλθεῖν εἰς Δελφούς, πομπεύσαντα δὲ ἑκατόμβην τῷ θεῷ καὶ τιμήσαντα μεγαλοπρεπῶς τὸν Ἀπόλλωνα παρελθεῖν εἰς τὸ μαντεῖον χρηστηριασόμενον...

kaïde, et les autres sacrifices (1) dont le προθύων καὶ προμαντευόμενος, d'après la loi des Labyades, devait abandonner une part à la phratrie (2). Mais nous savons maintenant que le sacrifice préliminaire était toujours unique. Il s'ensuit qu'en parlant l'un de chèvres et l'autre de μῆλα nos deux auteurs ne prétendaient pas, chacun de son côté, indiquer le seul genre de victimes qui convînt audit sacrifice (3). Probablement une chèvre était l'offrande minima, à côté ou à la place de quoi de plus riches offrandes étaient toujours admises, sinon sollicitées. Par contre, les consultants d'une même série étaient libres, dans tous les cas, de s'associer en vue d'offrir un seul sacrifice à frais communs et en leur nom à tous : les vers 419-420 d'*Ion* nous fournissent, pour le ve siècle, un exemple de cette pratique; la page 438 de Plutarque, un second, pour l'époque romaine.

*
* *

Après avoir appris du néocore à quelles obligations on doit d'abord satisfaire pour être admis dans le μυχὸς δόμων, les femmes du chœur déclarent qu'elles ne veulent pas enfreindre le règlement et qu'elles se contenteront d'admirer le dehors du temple (v. 230-232). Si nous comparons leur conduite avec celle d'un autre curieux, postérieur à vrai dire de plusieurs siècles, Pausanias le Périégète, elles nous paraîtront bien discrètes. Pausanias ne semble pas avoir consulté la Pythie; il ne dit pas l'avoir fait, il ne donne pas de détails sur le cérémonial de l'oracle, il laisse entendre qu'il n'a point pénétré dans une partie du temple qu'il appelle τὸ ἐσωτάτω et où se trouvait un

(1) Dittenb., *Sylloge*, 2e éd., n° 438, l. 199 suiv. : τὰ ἡεμιρρήνια κὴκ τᾶς δυωδεκαΐδος χίμαιρκν καὶ τημιρηναιᾶν δάρματα καὶ τὰ τῶι Λυκείωι δάρματα καὶ τὰν ἀγαίαν μόσχον.

(2) Si c'est bien l'énumération ci-dessus que reprennent, à la ligne 207, les mots τὰ γεγραμμένα (Baunack ap. Collitz, n° 2561 ; Dittenb., *l. l.*, note 74).

(3) On a vu (page 53, note 5) pourquoi je n'ose citer, à l'appui de cette opinion, le témoignage de Plutarque lui-même parlant de taureaux et de sangliers. En revanche, dans le passage de Diodore (transcrit au même endroit), le mot μάλιστα doit être relevé : il prouve bien que les chèvres n'étaient pas les seules victimes reçues.

Apollon doré (1); or cette partie du temple, nous le voyons en combinant avec ce que dit Pausanias un texte de Philochore et un de Plutarque, contenait le χρηστήριον (2) et, sans doute, l'οἶκος où l'on faisait alors asseoir les consultants (3). Pausanias, selon toute vraisemblance, a donc visité Delphes en simple touriste. Il est entré toutefois dans la cella (4). Pourquoi les femmes n'en font-elles pas autant? En vérité, ce peut être uniquement parce qu'elles se souviennent qu'elles font partie d'un chœur, et qu'un chœur tragique ne doit pas, aussitôt arrivé dans l'orchestre, disparaître par le fond du théâtre. Mais cette explication, acceptable comme un pis-aller, ne saurait dispenser d'en rechercher une autre. Dira-t-on que les femmes n'entrent pas parce que l'objet de leur curiosité, l'omphalos, était situé, à l'époque d'Euripide, tout auprès du trépied de la Pythie, dans une partie du temple réservée aux seuls consultants (μυχὸς δόμων), celle que plus tard Pausanias appellera τὸ ἐσωτάτω? Il faudrait en ce cas que, dès les vers 220-221, auxquels Ion répond par οὐ θέμις, elles eussent exprimé clairement l'intention de pénétrer jusque dans cette partie. Étant donné l'état actuel du texte, qui oserait affirmer qu'il en était ainsi (5)? Je

(1) X, 24, 4 : ἐς δὲ τοῦ ναοῦ τὸ ἐσωτάτω παρίασί τε ἐς αὐτὸ ὀλίγοι, καὶ χρυσοῦν Ἀπόλλωνος ἕτερον ἄγαλμα ἀνάκειται.

(2) Philochore, fr. 22 (= FHG, I, p. 387) : ἔστιν ἰδεῖν τὴν ταφὴν αὐτοῦ (de Dionysos) ἐν Δελφοῖς παρὰ τὸν Ἀπόλλωνα τὸν χρυσοῦν. — Plut., *De Iside et Osiride*, 35 :... καὶ Δελφοὶ τὰ τοῦ Διονύσου λείψανα παρ' αὐτοῖς παρὰ τὸ χρηστήριον ἀποκεῖσθαι νομίζουσιν. Si le sépulcre de Dionysos est voisin et du χρηστήριον et de l'Apollon d'or, le χρηστήριον et l'Apollon sont voisins l'un de l'autre.

(3) L'οἶκος, certainement très voisin du χρηστήριον (*De def. orac.*, p. 437 C), paraît avoir été, comme celui-ci (*De Pythiae orac.*, 397 A, 405 C, 408 C; *De def. orac.*, 414 B, 438 B), en contrebas par rapport au reste du temple (*Vita Timol.*, § 8). Il n'est pas vraisemblable que la salle appelée chez Plutarque, d'un nom exceptionnel, ὁ οἶκος ἐν ᾧ τοὺς χρωμένους.... καθίζουσι ait été la cella décrite par Pausanias, comme le pense M. Middleton (*J. of hell. Studies*, 1888, p. 291-292); il l'est encore moins qu'elle se soit trouvée, sans que Pausanias en dise rien, entre le pronaos et la cella-adyton, comme Rayet semblait disposé à le croire d'après l'analogie du temple de Didyme, τὸ ἐσωτάτω τοῦ ναοῦ n'étant pas une salle séparée, mais la partie de la cella située derrière l'adyton (*Milet et le golfe Latmiaque*, II, p. 61-64). On sait que les fouilles récentes n'ont rien retrouvé, ni en plan ni en élévation, des aménagements indiqués par Plutarque.

(4) X, 24, 4.

(5) Le mot γύαλα *peut* sans doute désigner une arrière-salle, de préférence une

me demande, pour ma part, si la connaissance d'un très grave événement que les fouilles ont rendu incontestable, — la reconstruction du temple au IVe siècle, — ne permet pas de supposer à la conduite des femmes une raison plus simple et péremptoire. Cette reconstruction, savons-nous (1), s'étendit à toutes les parties de l'édifice, fondations comprises; la crevasse prophétique ne changeant point de place, le temple nouveau dut s'élever au même endroit que l'ancien; il semble qu'il eut les mêmes dimensions; mais est-il démontré qu'il reproduisit le même aménagement? ne se pourrait-il pas que les subdivisions intérieures dont nous parlent Plutarque et Pausanias aient été étrangères au temple des Alcméonides; qu'aussitôt entré dans la cella de ce temple on se soit trouvé en présence de l'oracle; conséquemment, que la cella entière ait été accessible aux seules personnes qui voulaient consulter et qui avaient déjà accompli les rites préliminaires? Les rares documents antérieurs au IVe siècle qui concernent la topographie du temple ne paraissent pas exclure cette hypothèse; peut-être quelques-uns lui seraient-ils même favorables.

Examinons d'abord ceux où l'on a cru trouver la mention positive d'une subdivision. A ma connaissance, il n'y en a que deux. Le premier, relatif au vieux temple de Trophonios, mais que je laisse valoir pour celui des Alcméonides, est un passage de l'hymne à Apollon Pythien :

ὡς εἰπὼν διέθηκε θεμείλια Φοῖβος Ἀπόλλων
εὐρέα καὶ μάλα μακρὰ διηνεκές· αὐτὰρ ἐπ' αὐτοῖς
λάϊνον οὐδὸν ἔθηκε Τροφώνιος ἠδ' Ἀγαμήδης,
υἱέες Ἐργίνου, φίλοι ἀθανάτοισι θεοῖσιν·
ἀμφὶ δὲ νηὸν ἔνασσαν ἀθέσφατα φῦλ' ἀνθρώπων
ξεστοῖσιν λάεσσιν, ἀοίδιμον ἔμμεναι αἰεί (v. 116-121).

salle en contrebas et voûtée comme une espèce de grotte, où se seraient trouvés omphalos et trépied; mais, fût-il sûr que l'adyton delphique présentât une pareille apparence, ce sens ne s'imposerait pas. En d'autres passages d'Euripide, qu'il est naturel de rapprocher (*Ion*, 76; *Androm.*, 1093; *Phénic.*, 237), γύαλα paraît désigner simplement le repli de terrain dans lequel s'étendait le sanctuaire d'Apollon.

(1) *BCH*, 1896, p. 688.

D'après Wieseler (1), ce passage voudrait dire qu'un temple fut construit *tout autour du* λάϊνος οὐδός; le λάϊνος οὐδός serait donc un seuil intérieur; ce serait le seuil de la porte allant de la cella dans l'adyton. Assurément il peut en être ainsi. Mais il se peut aussi que ἀμφί doive s'entendre sans régime; Agamède et Trophonios ont mis en place le λάϊνος οὐδός; des légions d'ouvriers ont élevé *l'enceinte des murailles* délimitant le νηός. Le second document invoqué par Wieseler se trouve chez Euripide; c'est le récit de la mort de Pyrrhus, dans la dernière partie d'*Andromaque*. D'après Wieseler (2), voici comment nous devons comprendre ce récit. Laissant ses compagnons devant le pronaos, Pyrrhus entre dans le temple et va d'un trait jusque dans l'adyton; tandis qu'il fait brûler sur le foyer delphique certaines portions des victimes immolées, des hommes apostés, que masquaient les lauriers situés près du trépied, l'attaquent à l'improviste (3); il recule, face à l'ennemi (4); décroche en traversant une porte, — la porte précisément qui mène de l'adyton dans la cella, — des armes dont il se revêt (5); monte sur un autel de la cella, — celui que vit Pausanias (X, 24, 4), — s'y défend quelque temps et y est tué. Par le fait, cette explication serait assez séduisante, s'il était certain qu'Euripide ait entendu placer la mort du héros au même endroit où la place Pausanias, et peut-être avec Pausanias la tradition ordinaire. Mais le poète a bien pu s'écarter de la tradition s'il y voyait quelque avantage au point de vue du pathétique ou de la vraisemblance; or il serait assez peu vraisemblable que le messager, demeuré

(1) *Jahrbücher für Philologie*, 1857, p. 690.

(2) *O. l.*, p. 686.

(3) V. 1113 suiv.... τυγχάνει δ' ἐν ἐμπύροις · | τῷ δὲ ξιφήρης ἄρ' ὑφειστήκει λόχος | δάφνῃ σκιασθείς.... | χὠ μὲν κατ' ὄμμα στὰς προσεύχεται θεῷ · | οἱ δ' ὀξυθήκτοις φασγάνοις ὡπλισμένοι | κεντοῦσ' ἀτευχῆ παῖδ' Ἀχιλλέως λάθρα. — Sur la présence de lauriers à côté du trépied, cf. Wieseler, *o. l.*, p. 684-689. Des lauriers étaient plantés aussi dans l'adyton du sanctuaire de Didyme : cf. Rayet, *Milet et le golfe Latmiaque*, II, p. 61 et 64; Haussoullier, *Revue de philol.*, 1899, p. 19 et 22.

(4) V. 1120 : χωρεῖ δὲ πρύμναν...

(5) V. 1121-1123 :... καὶ παραστάδος | κρεμαστὰ τεύχη πασσάλων καθαρπάσας | ἔστη 'πὶ βωμοῦ, γοργὸς ὁπλίτης ἰδεῖν...

hors du temple (1), eût une connaissance minutieuse des détails de l'assassinat, si cet assassinat avait eu la cella pour théâtre. En conséquence, je pense avec Paley (2), de Molin (3) et d'autres encore, que le bômos, nécessairement élevé, sur lequel Pyrrhus se met en garde, d'où il bondit sur la foule des assaillants (v. 1139-1140), au pied de quoi il périt, est le bômos πρὸ ναοῦ et correspond à l'autel de Chios. Les ἔξοδοι où s'écrasent les Delphiens alors qu'ils battent en retraite (v. 1143) ne sont pas nécessairement des portes; ce peuvent être d'étroits passages ménagés entre les offrandes et les divers monuments qui se pressaient devant l'entrée du temple. Le mot ἀνάκτορα, de son côté, est un terme assez vague pour qu'on puisse en étendre le sens, dans le vers 1157, au-delà des limites du temple proprement dit (4) : en rejetant un cadavre hors des ἀνάκτορα ainsi entendus au sens large, les Delphiens se conduisent purement et simplement comme voulut le faire la Pythie lorsqu'un matin elle trouva Ion nouveau-né déposé sur les degrés du temple :

ἐθαύμασ' εἴ τις Δελφίδων τλαίη κόρη
λαθραῖον ὠδῖν' ἐς θεοῦ ῥίψαι δόμον,
ὑπὲρ δὲ θυμέλας διορίσαι πρόθυμος ἦν (v. 44-46).

Est-il besoin d'ajouter que la voix venue de l'adyton, voix divine, a pu se faire entendre jusqu'au dehors (5)? Bref, rien ne s'oppose à ce que la fin du drame, dans l'esprit d'Euripide, se

(1) A la première personne du pluriel, employée aux vers 1100-1103 (ἡμεῖς... ἦμεν... ἐφέσταμεν...), s'oppose, au vers 1111, la troisième personne du singulier (ἔρχεται); Pyrrhus est donc entré sans ses compagnons; les μάντεις seuls ont dû l'accompagner.

(2) Commentaire du vers 1121.

(3) *De ara apud Graecos*, p. 52.

(4) Dans la même pièce d'*Andromaque*, aux vers 43, 118, 380, ἀνάκτορον (ἀνάκτορα) désigne l'espace précédant le temple de Thétis et renfermant l'autel près duquel Andromaque s'est réfugiée. Une pareille extension de sens se constate dans un passage d'*Ion*, où il est dit de Créuse : τὸν ἱρὸν ὡς κτείνουσαν ἔν τ'ἀνακτόροις φόνον τιθεῖσαν (1224-1225); ni le complot ni son exécution n'a eu l'intérieur du temple pour théâtre.

(5) De toute façon, d'ailleurs, cela est nécessaire, le compagnon de Pyrrhus, — qui l'a entendue, — étant demeuré au dehors.

passe près de l'autel de Chios (1). Dès lors, si on nous dit qu'en reculant Pyrrhus traverse une porte, nous sommes en droit de croire que cette porte est la porte d'entrée principale du temple; et cela ne nous apprend plus rien sur la distribution intérieure. Supposons néanmoins, pour un instant, que la cella et l'adyton aient constitué deux salles, séparées par un mur (2). Le plus vraisemblable, dans ces conditions, serait-ce que Pyrrhus se fût rendu jusque dans la salle la plus intime, dans la salle réservée à l'oracle, pour savoir — si le dieu voudrait l'y recevoir? serait-ce qu'il eût fait brûler des portions de victimes sur le foyer sacré de l'adyton, distingué par plusieurs savants (3), et non sans raison à mon avis, de l'ἑστία que Pausanias a vue? ne serait-ce pas plutôt qu'il se fût arrêté précisément à cette ἑστία même, où la tradition ordinaire le montrait surpris et massacré? La seconde hypothèse me paraît pour le moins aussi plausible que l'autre. Mais alors, se tenant auprès de l'ἑστία dont parle Pausanias, Pyrrhus ne sera pas à proprement parler en face de l'oracle (πάρος χρηστηρίων), il ne pourra pas être assailli brusquement par des hommes cachés dans les lauriers sacrés, si lauriers et oracle sont séparés de lui, comme ils l'auraient été à l'époque de Plutarque (4), par une muraille,

(1) A la fin de la pièce (v. 1239-1242)), Thétis semble ordonner d'ensevelir Pyrrhus aussi près que possible du lieu où il fut tué. Or, Pausanias (X, 24, 5) a vu le tombeau du héros hors du temple, non loin de la façade, où il était dès l'époque de Pindare (*Ném.*, VII, 46 : θεοῦ παρ' εὐτειχέα δόμον). A vrai dire, une tradition racontait que Pyrrhus fut enterré d'abord sous le seuil du *naos*, sinon à l'intérieur (scol. Pind. *l. l.*); mais il n'est guère probable que l'auteur d'*Andromaque* y ait songé.

(2) La clôture qui, à l'époque de Plutarque, séparait l'οἶκος de la cella n'était certainement pas une simple grille ou une clôture discontinue quelconque, puisque les parfums sortant de la crevasse se répandaient, nous dit-on, dans l'οἶκος à l'exclusion du reste de l'édifice (p. 437 C : ὁ γὰρ οἶκος ἐν ᾧ τοὺς χρωμένους τῷ θεῷ καθίζουσι οὔτε πολλάκις οὐδὲ τεταγμένως ἀλλ' ὡς ἔτυχε διὰ χρόνων εὐωδίας ἀναπίμπλαται καὶ πνεύματος, οἵας ἂν τὰ ἥδιστα καὶ πολυτελέστατα τῶν μύρων ἀποφορὰς ὥσπερ ἐκ πηγῆς τοῦ ἀδύτου προσβάλλοντος). Tout au plus ce texte permettrait-il de la réduire à des tentures épaisses. Le mot οἶκος, à lui seul, semble bien désigner d'ailleurs un espace entouré de murs.

(3) Par exemple Wieseler, *o. l.*, p. 680.

(4) Voir plus haut, note 2.

même par une muraille percée d'une porte. Cette muraille, du temps d'Euripide, ne devait donc pas exister (1).

Ni dans les *Euménides* d'Eschyle, ni dans l'*Ion* (v. 1320-1321), il ne nous est dit que la Pythie, soit pour aller du dehors au trépied, soit pour aller du trépied au dehors, ait à traverser plusieurs salles. Cet argument ex silentio est évidemment peu solide. En voici de meilleurs, que nous fournit un écrivain en prose, un historien. Hérodote appelle μέγαρον une partie du temple de Delphes qui correspond à l'οἶκος de Plutarque; les consultants s'y asseyent et ils y conversent avec le dieu (2). Or le mot μέγαρον est employé aussi par l'historien à propos d'autres édifices, et alors il désigne toujours, non pas une chambre entre plusieurs, une salle précédée d'autres salles, mais la partie entière de l'édifice qui est entourée de murs, par opposition aux portiques ouverts (3). Une fois même, en parlant de Delphes, Hérodote fait usage de μέγαρον dans de telles conditions que ce mot ne peut guère désigner autre chose que la cella : c'est au livre VIII, paragraphe 37. L'écrivain raconte les merveilles qui eurent lieu quand les Perses approchèrent de Delphes : les armes consacrées, que nul ne devait toucher, furent tout à coup, par une main invisible, tirées du μέγαρον et

(1) Même si l'on tient à placer le mort de Pyrrhus à l'intérieur du temple, l'explication de Wieseler ne s'impose point. Pyrrhus a pu s'arrêter dans une cour précédant l'édifice (κρηπῖδος ἐντὸς ἀνακτόρων), être attaqué par derrière (λάθρα) par des hommes cachés dans un bosquet voisin, et se réfugier dans le temple sans traverser d'autre porte que la porte d'entrée principale. Ce système auquel j'ai cru devoir en préférer un autre (notamment à cause des vers 1099 — ἐν περιστύλοις δόμοις — et 1120 — χωρεῖ δὲ πρύμναν), n'implique pas non plus, comme on voit, l'existence d'une subdivision intérieure. Je dirai même que si Pyrrhus, se tenant hors du temple, prie le dieu πάρος χρηστηρίων, l'existence d'un mur de refend qui le séparerait de l'oracle, même d'un mur de refend percé d'une porte, est de nouveau assez peu vraisemblable. — Ajouterai-je enfin que le sens du mot παραστάς, au vers 1121, ne me paraît pas absolument certain? S'il s'agit d'autre chose que d'un montant de porte, le système de Wieseler perd son principal point d'appui.

(2) Comparer particulièrement avec la phrase de Plutarque ὁ γὰρ οἶκος ἐν ᾧ τοὺς χρωμένους ...καθίζουσιν (437 C) cette phrase du livre VII (§ 140) : ὡς ἐς τὸ μέγαρον ἐσελθόντες ἵζοντο, χρᾷ ἡ Πυθίη τάδε. Voir aussi I, 47; 65.

(3) II, 141; 143; 169, coll. 170; V, 72; VI, 134.

transportées dehors, devant le temple (1). S'il avait existé une arrière-salle réservée au service des consultations, est-ce là qu'en temps ordinaire les armes consacrées eussent été à leur place? Ailleurs, Hérodote raconte que Crésus, vaincu et détrôné, envoya des Lydiens à Delphes pour reprocher au dieu ses faux conseils; les Lydiens devaient déposer sur le seuil du temple les fers dont Crésus avait été chargé; et, les montrant au dieu, lui demander s'il ne rougissait pas de son ingratitude (2). Cette histoire, rédigée par quelqu'un qui vit Delphes (3), écrite peut-être sous la dictée des prêtres, semble bien démontrer qu'au ve siècle, de l'endroit où se tenaient les consultants, le regard pouvait atteindre le seuil du temple. Était-ce le cas à l'époque de Plutarque, alors qu'il existait un οἶκος spécial pour les consultations, situé à un niveau plus bas que la cella (4), ceint de murs ou de tentures épaisses (5)? Il semble difficile de ne pas croire que non.

Une vaste salle unique succédant immédiatement au pronaos, hypèthre, renfermant dans sa région médiane — peut-être entourée d'un mur très peu élevé (6) — une partie non dallée où la crevasse prophétique s'ouvrait au milieu d'un bosquet, semblable pour l'essentiel à la partie postérieure du temple des Branchides, tel je me figure volontiers le μέγαρον delphique du ve siècle; interdit tout entier aux visiteurs qu'animait la seule curiosité, réservé à ceux qui voulaient consulter et qui avaient accompli les rites préliminaires, il méritait dans une

(1) ὁ προφήτης... ὁρᾷ πρὸ τοῦ νηοῦ ὅπλα προκείμενα ἔσωθεν ἐκ τοῦ μεγάρου ἐξενηνειγμένα ἱρά, τῶν οὐκ ὅσιον ἦν ἅπτεσθαι ἀνθρώπων οὐδενί.

(2) I, 90 : ὁ Κροῖσος, πέμπων τῶν Λυδῶν ἐς Δελφοὺς ἐνετέλλετο τιθέντας τὰς πέδας ἐπὶ τοῦ νηοῦ τὸν οὐδὸν εἰρωτᾶν... δεικνύντας τὰς πέδας. Rien n'engage à admettre que le seuil appelé simplement τὸν οὐδὸν τοῦ νηοῦ soit celui d'une subdivision du temple.

(3) A vrai dire, le temple où se serait passée l'aventure n'est peut-être pas le temple des Alcméonides; mais je pense qu'Hérodote, et ceux qui lui contèrent cette histoire édifiante, s'inquiétaient peu d'un anachronisme.

(4) Voir ci-dessus, p. 60, n. 3.

(5) Voir ci-dessus, p. 64, n. 2.

(6) Que désignerait, au vers 1112 d'*Andromaque*, l'expression κρηπίς.

certaine mesure l'appellation d'*adyton* qui lui est appliquée deux fois chez Hérodote (1).

*
* *

Sous réserve de certaines conditions, Ion déclare aux femmes qu'elles peuvent entrer dans le μυχὸς δόμων aux fins d'y interroger le dieu (v. 226-229). En présence de cette déclaration, les éditeurs d'Euripide se sont depuis longtemps rappelé un passage de Plutarque, signalant comme une singularité inexplicable τὸ μηδεμιᾷ γυναικὶ πρὸς τὸ χρηστήριον εἶναι προσελθεῖν (*De E apud Delphos,* p. 385 C); et ils ont cherché de différentes façons à accorder ensemble les deux textes. Considérée à part, la phrase de Plutarque peut signifier que les femmes n'avaient pas le droit de consulter elles-mêmes la Pythie; mais je ne crois pas qu'il y ait lieu de s'attarder sur cette explication; certainement Euripide n'aurait pas ignoré une règle de pareille importance si elle avait existé de son temps, et il n'est pas vraisemblable non plus qu'il ait oublié à quel sexe appartenaient les personnes du chœur; d'autre part, ce n'est certainement pas après l'époque du poète qu'on eût introduit dans le rituel de Delphes, à titre d'innovation inexpliquée, l'exclusion de consultants féminins. Mieux vaut penser que τὸ χρηστήριον dans la phrase de Plutarque, comme dans d'autres du même auteur (2), désigne l'endroit précis où vaticinait la Pythie, et que les femmes, admises à consulter l'oracle, ne l'étaient pas à s'approcher aussi près que les hommes de cet endroit très sacré.

Mais de nouveau cette interprétation ne va pas sans difficulté.

(1) Au livre VII, chapitres 140 et 141, où nous voyons appelé ἄδυτον ce qui immédiatement avant était appelé μέγαρον. Voici deux autres passages d'Hérodote où ἄδυτον alterne avec ἱρόν pour désigner un temple tout entier, et où l'abus de terme est encore plus frappant : V, 72 (il s'agit du temple d'Athéna sur l'Acropole d'Athènes); IX, 116, coll. VII, 33 et IX, 120 (il s'agit de la chapelle de Protésilas à Éléonte). Pour d'autres exemples du même abus, cf. Dittenberger, *Commentatio de Thucydidis loco ad antiquitates sacras spectante* (Ind. schol. Halle, 1889-90), p. XI.

(2) Par exemple p. 405 C.

Quiconque la propose songe d'abord, et très naturellement, à une règle excluant les femmes d'une subdivision intérieure du sanctuaire. En ce cas, si le sanctuaire ne fut subdivisé qu'à partir du IVe siècle, l'exclusion relative des femmes devra dater au plus tôt de cette époque, c'est-à-dire d'une époque où le rituel delphique était consacré par des siècles d'usage, — ce qui me paraît peu admissible. Ou bien, si le sanctuaire comportait déjà au Ve siècle les mêmes subdivisions qu'au IIe siècle de notre ère, l'expression qu'emploie Euripide (μυχὸς δόμων) nous empêchant de croire que les femmes restassent dans la cella, il nous faudra supposer que l' οἶκος à son tour n'était qu'une antichambre, d'où les hommes, — les hommes seuls, — eussent été introduits un à un dans une autre salle plus secrète. Or c'est là une supposition que j'hésiterais grandement à faire mienne. D'après une conjecture très plausible de M. Paton, l' οἶκος recevait, au moment des consultations, non seulement les consultants eux-mêmes, mais encore d'autres personnages, que Plutarque paraît avoir appelés τοὺς ἱερωμένους τῷ θεῷ (1), et en lesquels je suis tenté de reconnaître les mêmes qu'Euripide représente assis tout auprès du trépied (*Ion*, 415 : οἳ πλησίον θάσσουσι τρίποδος); dès lors, qu'imaginer de plus secret, de plus intime que l' οἶκός (2)? Peut-être convient-il de rappeler ici également le passage d'un autre dialogue où Plutarque raconte la mort d'une Pythie, survenue de son temps (*De defectu oracul.*, p. 438 B) : ...τέλος δὲ παντάπασιν ἐκταραχθεῖσα, μετὰ κραυγῆς ἀσήμου καὶ φοβερᾶς φερομένη πρὸς τὴν ἔξοδον ἔρριψεν ἑαυτὴν, ὥστε

(1) P. 437 C. La plupart des manuscrits donnent τοὺς χρωμένους; un seul τοὺς χρωμένους καὶ τοὺς χρωμένους. La répétition des mots τοὺς χρωμένους s'expliquerait aisément par un lapsus, mais non pas l'intercalation de καί. Le lapsus doit donc plutôt consister dans la substitution d'un des deux χρωμένους à un mot de même apparence.

(2) Il est vrai que, dans le passage même, Plutarque oppose à l' οἶκος l' ἄδυτον, et qu'Hérodote d'autre part parle de consultants qui se seraient tenus dans l' ἄδυτον (VII, 140 ad fin. ; 141). Mais, comme nous venons de l'observer (p. 67 et n. 1), l' ἄδυτον d'Hérodote est identique à la salle que désigne chez lui le mot de μέγαρον, sur lequel nous nous sommes expliqués; et, dans le passage de Plutarque, ἄδυτον paraît désigner la crevasse prophétique et ses alentours immédiats.

φυγεῖν μὴ μόνον τοὺς θεοπρόπους ἀλλὰ καὶ τὸν προφήτην Νίκανδρον καὶ τοὺς παρόντας τῶν ὁσίων. D'après les termes de cette narration, il semble bien que tous les théopropes (1), le prophète et les hosioi furent témoins au même titre, et dans les mêmes conditions, du désordre de la Pythie; tous devaient donc se tenir en même temps dans le même local, c'est-à-dire je pense dans l'οἶκος, où s'ouvrait sans doute la crevasse prophétique. Enfin, l'*Apologie de Socrate* attribuée à Xénophon (2) nous fournit un texte plus probant; nous y lisons au § 14 : Χαιρεφῶντος γάρ ποτε ἐπερωτῶντος ἐν Δελφοῖς περὶ ἐμοῦ πολλῶν παρόντων ἀνεῖλεν ὁ Ἀπόλλων μηδένα εἶναι ἀνθρώπων ἐμοῦ μήτε ἐλευθεριώτερον μήτε δικαιότερον μήτε σωφρονέστερον. Les « nombreux assistants » signalés par l'auteur ne sont probablement pas les desservants de l'oracle, dont la présence était réglementaire et le nombre constant ou à peu près; ce doivent être des théores, venus pour consulter le même jour que Chéréphon. Chaque théore interrogeait donc la Pythie et recevait d'elle une réponse en présence de tous ses compagnons; cela revient à dire que la consultation, au sens le plus étroit et le plus précis du mot, s'accomplissait dans l'οἶκος. — N'oublions pas d'ailleurs que le chœur a manifesté le désir de voir l'omphalos; or l'omphalos, au moins au ve siècle, se trouvait très vraisemblablement près du trépied (3); quelque subdivisé que le temple ait pu être dès lors, les femmes avaient donc, semble-t-il, pour peu qu'elles voulussent consulter, le droit de pénétrer partout; car Ion ne les décourage point.

En somme, si le texte de Plutarque n'est pas altéré; s'il n'y manque pas un mot, adjectif ou participe, restreignant le sens du nom γυναικί; s'il y eut réellement, entre hommes et femmes clients de la Pythie, une inégalité constante et régulière, cette

(1) Il ressort du contexte qu'il y en avait plusieurs agissant chacun pour son compte : εὐθὺς δὲ περὶ τὰς πρώτας ἀποκρίσεις κτλ.

(2) Peu nous importe ici la date de l'opuscule, puisque nous raisonnons dans l'hypothèse où le temple du ve siècle eût été déjà divisé comme le fut le temple postérieur.

(3) Euripide, *Ion*, v. 5; Platon, *République*, IV, p. 427 C.

inégalité dut se manifester, au propre et au figuré, dans des limites extrêmement étroites : je croirais volontiers que, tous les consultants d'une série sans distinction de sexes étant assis dans l'οἶκος en face de la Pythie, les hommes se levaient et s'approchaient du trépied (1) lorsque leur tour venait d'interroger le dieu, tandis que les femmes restaient en place. Au point de vue de la langue, tout au moins, l'expression dont s'est servi l'auteur — προσελθεῖν πρὸς τὸ χρηστήριον — ne nous oblige point à imaginer autre chose.

Ph. E. LEGRAND.

Août 1900.

(1) Peut-être en traversant une clôture légère, balustrade ou κρηπίς.

LES NOUVEAUX FRAGMENTS D'ARCHILOQUE

PUBLIÉS PAR

MM. REITZENSTEIN ET HILLER VON GÄRTRINGEN[1]

Depuis 1882, date de la quatrième édition du tome II des *Poetæ Lyrici Græci* de Bergk, le recueil des fragments d'Archiloque ne s'était guère enrichi que de trois ou quatre vers isolés, signalés çà et là par divers savants, et admis par M. O. Crusius, en 1897, dans la réédition de l'*Anthologia Lyrica* de Hiller (fr. 101, 109 *a*, 112 *a*). Tout récemment, à quelques mois de distance, MM. Reitzenstein et Hiller von Gärtringen ont publié des fragments nouveaux, inédits, découverts les uns à la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg, sur deux feuillets de papyrus provenant d'Égypte, les autres dans l'île de Paros, sur une stèle depuis longtemps connue, mais dont l'inscription avait échappé jusqu'à ce jour à l'attention des archéologues (2). L'un et l'autre éditeur a fait appel, pour la publication de ces

(1) *Sitzungsber. Preuss. Akadem.*, 1899, p. 857 et suiv. — *Mittheil. Arch. Instit. in Athen.*, t. XXV (1900), p. 1 et suiv.

(2) Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu d'attribuer à Archiloque un fragment d'élégie déchiffré par MM. Grenfell et Hunt dans les *Papyrus d'Oxyrhynchus*, I, fr. XIV. Le caractère alexandrin de ce morceau a été bien mis en lumière par M. U. von Wilamowitz-Möllendorff (*Gött. gelehrt. Anz.*, 1898, p. 695). M. Fraccaroli a proposé d'y reconnaître une œuvre d'Archiloque (*Boll. di Filol. class.*, V (1898), p. 108), mais sans apporter aucune preuve convaincante. Je dois la connaissance de l'article de M. Fraccaroli à l'obligeante communication de mon ancien élève, M. Maurice Pernot, agrégé des lettres, membre de l'École Française de Rome.

précieuses trouvailles, à la collaboration des philologues les plus compétents, tels que MM. U. von Wilamowitz-Möllendorff, Diels, Br. Keil : c'est dire que leur travail offre, en même temps qu'un texte établi aussi rigoureusement que possible, une foule d'observations excellentes, d'interprétations et de restitutions probables, bien faites, ce semble, pour décourager d'avance les efforts de la critique.

Cependant plusieurs problèmes restent à résoudre, un entre autres qui est fondamental, et que vient de soulever M. Blass dans un récent article du *Rheinisches Museum* (1) : les fragments publiés par M. Reitzenstein appartiennent-ils bien à Archiloque? Ne seraient-ils pas plutôt l'œuvre d'Hipponax? Avons-nous sous les yeux vingt-trois vers nouveaux du grand poète satirique que les anciens honoraient presque à l'égal d'Homère, ou seulement, découverte encore bien digne d'intérêt, deux morceaux de cet iambographe populaire qui passait pour un modèle de rudesse et de trivialité ? L'examen de cette question primordiale nous oblige à reprendre ici l'étude minutieuse des deux pièces qui font l'objet du débat. Nous considérerons ensuite les fragments publiés par M. Hiller von Gärtringen.

I

Voici d'abord la transcription des deux papyrus de Strasbourg, abstraction faite des scolies qui se lisent dans les marges et entre les lignes. Pour l'établissement du texte, nous croyons pouvoir regarder comme définitives les leçons fournies à la fois par M. Blass, qui a étudié attentivement le papyrus, et par M. Reitzenstein, qui l'a déchiffré le premier. En dehors de ces leçons nous n'admettons ici que les restitutions certaines et, en quelque sorte, évidentes.

(1) *Rhein. Mus.*, t. LV, 3e fascic. (juillet 1900), p. 341 et suiv.

Fr. I

. . . . . .
κύμ[ατι] πλα[ζόμ]ενο[ς],
κἀν Σαλμυδ[ησσ]ῶι γυμνὸν εὐφρον...
Θρῄϊκες ἀκρό[κ]ομοι
5 λάϐοιεν — ἔνθα πόλλ' ἀναπλήσει κακὰ
δούλιον ἄρτον ἔδων —
ῥίγει πεπηγότ' αὐτόν · ἐκ δὲ τοῦ [βυ]θοῦ
φυκία πόλλ' ἐπ[έ]χοι,
κροτέοι δ' ὀδόντας, ὡς [κύ]ων ἐπὶ στόμα
10 κείμενος ἀκρασίηι
ἄκρον παρὰ ῥηγμῖνα κυμά[των...
Ταῦτ' ἐθέλοιμ' ἂν ἰδεῖν
ὅς μ' ἠδίκησε, λ[ὰ]ξ δ' ἐφ' ὁρκίοις ἔβη,
τὸ πρὶν ἑταῖρος [ἐ]ών.

V. 2. A la fin du vers, Blass ne voit pas trace du ς que lit Reitzenstein. Que la lettre douteuse soit un ς ou un ν, le sens reste le même.

V. 3. Reitzenstein lit εὐφρονεσ[..., et conjecture, avec Diels, εὐφρονέσ[τατα]. Blass voit seulement εὐφρον[..., et restitue γυμνὸν εὐφρόν[ων βροτῶν]; mais cette lecture affaiblit, selon nous, le sens du mot γυμνόν : le naufragé est jeté « nu » sur le rivage, et non « privé du secours de mortels bienveillants ».

V. 5-7. Nous suivons la ponctuation de Reitzenstein, et nous rapportons les mots ῥίγει πεπηγότ' αὐτόν comme régime au verbe λάϐοιεν. La phrase ἔνθα πόλλ' ἀναπλήσει κακὰ δούλιον ἄρτον ἔδων est une parenthèse.

V. 7. [Βυ]θοῦ Blass, [ῥό]θου Wilamowitz.

V. 8. Ἐπ[έ]χοι Reitzenstein, ἐπ[ο]χέοι Blass. — M. Blass suppose que le copiste, en cet endroit, a écrit οι pour εοι parce que le mètre exigeait manifestement une seule syllabe. Mais, avec autant d'évidence, κροτέοι au vers suivant devait compter pour un iambe.

V. 11. Κυμάτω[ν ὁμοῦ] Reitzenstein, κῦμα [δ' ἐξε]μέοι Blass. Il nous paraît nécessaire de donner à ῥηγμῖνα un complément

déterminatif, κυμάτων. Cf. ἐπὶ ῥηγμῖνι θαλάσσης (*Iliade*, A, 437 et passim), ἄκρον ἐπὶ ῥηγμῖνα ἁλὸς πολιοῖο (Y, 229).

V. 13. Ἐφ' ὁρκίοις. Le signe de l'aspiration aurait pu, à la rigueur, être ajouté à tort par le copiste du IIe siècle de notre ère, même si le texte original portait ἐπ' ὀρκίοις, conformément à l'usage de la ψίλωσις chez les Ioniens du continent asiatique. Mais on sait que les Ioniens des îles, et en particulier Archiloque de Paros, avaient conservé l'aspiration (O. Hoffmann, *Die griech. Dialekte*, t. III, *Der ionische Dialekt*, *Quellen und Lautlehre*, Göttingen, 1898, p. 83). M. Blass, en attribuant ce morceau à Hipponax d'Éphèse, est forcé de supposer une erreur de transcription.

Traduction.

. . . . . .
errant sur les flots,
et plaise au ciel que, jeté nu sur la côte de Salmydessos,
les Thraces à la longue chevelure
5 le recueillent — auprès d'eux, pour comble de misère,
il mangera le pain de l'esclavage —
transi de froid, et sortant du fond de l'eau
tout couvert d'algues marines!
Puisse-t-il claquer des dents, et, comme un chien, la [bouche contre terre,
10 être là sans forces,
étendu sur le rivage où se brisent les flots!
Voilà ce que je voudrais voir souffrir
à celui qui m'a offensé, qui a foulé aux pieds ses serments,
lui autrefois mon compagnon!

Le second fragment, écrit de la même main (IIe siècle de notre ère) et annoté de scolies analogues, présente malheureusement un sens beaucoup moins complet. Nous utilisons pour la transcription de cette pièce quelques observations intéres-

santes présentées par M. Gercke, dans le compte rendu qu'il a donné de la découverte de M. Reitzenstein (1).

Fr. II. η χλαιν[.....
κυρτον..... φιλεῖς
ἀγχοῦ καθῆ[σθ]α[ι] · ταῦτα δ' Ἱππῶνα[ξ...
οἶδεν ἄριστα βροτῶν,
5 οἶ]δεν δὲ κἀρίφαντος · ἃ μάκαρ ὅτ[ις
οὐ]δαμά κώ σ' εἶδε
γ]ρ[άσ]ου πνέοντα φῶρα · τῶι χυτρεῖ [...
Αἰσχυλίδηι πολεμεῖ[ς].
Ἐκεῖνό σ' ἦμ[α]ρ [ἐξελέγχει....]ης,
10 πᾶς δὲ πέφ[ηνε] δό[λος].

V. 1. Reitzenstein et Blass lisent, au milieu de la ligne, quelques lettres dont ils ne tirent aucun sens.

V. 2. La lecture κυρτον est certaine ; faut-il voir dans ce mot l'accusatif du substantif κύρτος, *nasse de pêcheur*, ou l'adjectif κυρτός, *recourbé?* Tout accent manque à cet endroit dans le manuscrit. C'est d'après le sens général que nous devrons nous décider.

V. 3. Φιλεῖς ἀγχοῦ καθῆ[σθ]αι. La lecture incontestée du verbe φιλεῖς prouve que le poète adresse directement la parole à son adversaire. Le même personnage est donc désigné par le pronom σε à la l. 6, et affublé à la ligne 7 de l'épithète γ]ρ[άσ]ου πνέοντα φῶρα. Il faut sans doute prendre à la lettre le mot φῶρα, et interpréter ἀγχοῦ καθῆσθαι comme une des ruses habituelles de ce voleur impudent.

V. 3-5. — « Voilà ce qu'Hipponax sait mieux que personne, et ce que sait aussi Ariphantos. » Ces deux personnages semblent bien être des victimes du voleur. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce passage capital.

V. 5. Ὅτις, pour ὅστις, est une forme connue.

V. 6. Blass voit un η au début du vers, ce qui donne [μ]ηδαμά,

1. *Wochenschr. für klass. Philol.*, 1900, n. 1.

tandis que Reitzenstein écrit [οὐ]δαμά, forme qui paraît mieux convenir au sens.

V. 7. Blass n'adopte pas la leçon de Reitzenstein, [γ]ρ[άσ]ου πνέοντα φῶρα, parce qu'il ne voit, dit-il, que la branche verticale du P. Mais n'est-ce pas assez pour que la restitution soit probable?

V. 7-8. La lecture τῶι χυτρεῖ est certaine, et non moins sûre la liaison τῷ χυτρεῖ — — Αἰσχυλίδηι. On peut hésiter entre l'indicatif πολεμεῖ[ς] et l'impératif πολέμει; mais la troisième personne, πολεμεῖ, doit être, ce semble, écartée.

V. 9. Reitzenstein renonce à proposer une restitution; Blass lit ἐκεῖνος ἥμ[ε]ρ[σέν σε.... Avec Gercke, nous pensons plutôt que ce vers prépare le vers suivant, et rappelle le jour où les fourberies du voleur ont été découvertes : ἐκεῖνό σ' ἦμ[α]ρ [ἐξελέγχει...

V. 10. Les objections de Blass à la lecture de Reitzenstein ne nous paraissent pas compromettre la restitution πᾶς δὲ πέφ[ηνε] δό[λος], que confirme une scolie interlinéaire : φαν[ε]ρός ἐστιν.

Revenons maintenant au v. 3 et au nom propre Ἱππῶναξ. Est-ce, oui ou non, le nom du poète? Pour M. Blass, la lecture de ce nom sur le papyrus est l'argument décisif en faveur de l'attribution au poète iambique du vi^e siècle; toutes les autres preuves reposent sur celle-là. Attachons-nous donc d'abord à cette partie essentielle du problème.

Le v. 3 n'est pas complet; le dernier pied du trimètre iambique manque; mais la restitution de cet iambe ne peut pas se faire *ad libitum* : elle est commandée, selon M. Reitzenstein et ses collaborateurs, par une scolie interlinéaire qui explique précisément le sens du mot effacé. En effet, au-dessus du mot Ἱππῶνα[ξ], se lisent les lettres γεωτομ..., suivies d'autres traits illisibles. M. Blass ne nie pas cette leçon; mais il rejette la restitution Ἱππῶνα[ξ σκαφεύς]. « Il n'y a, dit-il, aucune vraisemblance à supposer le mot σκαφεύς, *laboureur*, expliqué par γεωτόμ[ος], puisque le mot γεωτόμος lui-même est poétique; on attendrait bien plutôt γεωργός; la scolie doit donc se rapporter à un

autre mot du v. 1 ou du v. 2. » A quoi nous répondons que, si la scolie γεωτόμ[ος], ou plutôt γεωτόμ[ος ἐργάτης], est singulière au v. 3, elle l'est tout autant aux vers qui précèdent, et, puisque cette leçon est certaine, il faut bien l'accepter en dépit de son étrangeté. Ajoutons qu'une présomption très forte nous engage à rapporter la scolie γεωτόμ[ος] au mot placé immédiatement au-dessous d'elle : en effet, puisque les deux morceaux de papyrus font partie d'un même tout, copié et annoté de la même façon, nous avons bien le droit de remarquer que, sur les neuf autres scolies interlinéaires qu'ils présentent, une seule est placée au-dessous, et non au-dessus du mot qu'elle explique (fr. II, v. 5 μάκαρ, avec la scolie μακάριος) et une seule à côté de ce mot (fr. I, v. 10 ἀκρασίῃι expliqué par ἀκρατής), six autres, au contraire, occupent, de l'aveu même de M. Blass, une place normale; il y a doute sur la neuvième (fr. I, v. 8), bien que, là même, l'explication de M. Blass nous paraisse fort suspecte (1). Donc, selon toute vraisemblance, les mots γεωτόμ[ος ἐργάτης] se rapportent, comme l'a vu M. Reitzenstein, à la profession d'Hipponax, et la restitution σκαφεύς se justifie du même coup (2).

Cette restitution, en elle-même presque nécessaire, convient-elle au sens du passage? Hipponax, il est vrai, cesse d'être ici le poète célèbre d'Éphèse; mais ce nom est-il donc de ceux qu'on ne rencontre qu'une fois? Le dictionnaire de Pape ne mentionne que le poète de ce nom; mais, depuis la troisième édition de ce dictionnaire (1875), deux inscriptions au moins, pour ne parler que des textes publiés dans le *Bulletin de Correspondance hellénique,* nous ont fait connaître un Hipponax à Délos (3), un autre à Cyzique (4), c'est-à-dire l'un et l'autre en pays ionien. D'ailleurs, ne faut-il pas plutôt se défier de la

(1) Entre les l. 7 et 8, M. Blass propose de lire λείπει · εἰ γὰρ γένοιτο, et rapporte ces mots à la ligne 7; mais il reconnaît qu'ils ne se lisent pas sur le papyrus. M. Diels en propose une transcription qui se rapporterait à la ligne 8.

(2) Cf. Euripide, *Electre,* v. 252 : σκαφεύς τις ἢ βουφορβὸς ἄξιος δόμων.

(3) *Bull. de Corr. hellén.*, VI, 20.

(4) *Ibid.*, XIV, 535.

tentation qui nous porte à reconnaître sous un nom propre un personnage connu? Dans un des fragments découverts par M. Hiller von Gärtringen, nous rencontrerons un personnage désigné sous le nom de παῖς Πεισιστράτου : si nous ne savions pas le nom de l'auteur, nous serions tentés peut-être de voir là un des fils du tyran d'Athènes ! Pour en revenir à notre morceau, ni Ariphantos ni Æschylidès ne sont plus connus qu'Hipponax lui-même. Le voleur en question aime à s'attaquer à de petites gens, à des hommes simples, comme un pêcheur dont il guette sans doute la nasse (κύρτον), un fabricant de marmites, χυτρεύς : à ses ruses n'a échappé ni le σκαφεύς Hipponax ni Ariphantos. Tous ces artisans témoignent en quelque sorte de la fourberie de celui que poursuit le poète : ainsi le ton général du morceau confirme la restitution que semble imposer la scolie.

Les autres arguments de M. Blass procèdent d'observations diverses. Un de ceux qui auraient le plus de force, s'il ne péchait pas par la base, est le suivant : dans la marge du premier papyrus, au bas de la pièce qui se termine par ces mots τὸ πρὶν ἑταῖρος ἐών, se lisent quelques lettres, disposées sur deux lignes, où M. Blass reconnaît ces mots : [ση]μαίνει | [τὸν Βού]παλ(ον). Si cette lecture était certaine, Boupalos, l'adversaire fameux d'Hipponax, serait l'objet de toute cette satire. Mais, si, de l'avis des deux éditeurs, les lettres παλ sont lisibles, on voit trop à combien de restitutions elles se prêtent. D'autre part, la leçon [ση]μαίνει n'est possible que si on corrige deux des lettres lues par M. Reitzenstein (μ au lieu de λ, et ν au lieu de γι). Enfin, nous ne voyons pas ce que M. Blass fait des deux lettres superposées π et ο que M. Reitzenstein lit à côté et à la suite du prétendu [ση]μαίνει. Ajoutons que cette note marginale, si elle avait pour but de révéler le nom du personnage poursuivi par le poète, serait singulièrement placée à la fin de la pièce. D'ailleurs, nous connaissons assez bien, par les fragments mêmes d'Hipponax et par d'autres textes, les griefs de ce poète contre le sculpteur Boupalos, et nulle part nous n'entendons dire que l'artiste ait été d'abord son compagnon, son ami.

Ne parlons pas d'une autre lecture, encore beaucoup plus suspecte, que découvre M. Blass dans les lignes effacées qui commencent une nouvelle pièce au bas du papyrus I : κάτ' [αὖ σ' ἕλ]οι... [Ἱππ]ων[ακ]τίδι. Lui-même se contente de dire que « cette lecture n'est pas impossible ».

A défaut de données formelles, M. Blass trouve encore dans un détail de la première pièce un argument à l'appui de sa thèse : c'est la mention de Salmydessos, cette côte thrace située sur le Pont-Euxin. Cette région lointaine, dit-il, ne figure nulle part dans les poésies d'Archiloque; elle dépasse l'horizon du vieux poète de Paros et de Thasos; inconnue de lui, elle devint familière seulement aux Ioniens du VIe siècle, et surtout aux Ioniens d'Asie, aux compatriotes d'Hipponax. Mais quoi? Le nom même de Salmydessos n'avait pas pu parvenir aux oreilles d'un Ionien insulaire du VIIe siècle, voyageur et marin lui-même? Voulant se représenter son ennemi aux mains d'une peuplade barbare, le poète imagine une navigation lointaine, dangereuse, dans des parages peu connus, et le nom, peut-être assez vague pour lui, de Salmydessos s'offre naturellement à son souvenir. Une telle allusion convient vraiment aussi bien à Archiloque qu'à Hipponax.

Mais c'est surtout la forme métrique du poème qui a fait penser tout d'abord à Archiloque; c'est aussi le sujet, et l'imitation évidente, quoique lointaine, qu'en a donnée Horace dans la Xe de ses *Épodes*. Aussi, pour répondre d'avance à ce préjugé, M. Blass commence-t-il sa démonstration par rappeler qu'Horace a connu l'adversaire de Boupalos, non moins que le gendre manqué de Lycambe, et par soutenir qu'Hipponax a, lui aussi, composé des épodes. La première assertion est incontestable : Horace, dans l'*Épode* VI, v. 13-14, se déclare prêt à fondre sur son adversaire,

> qualis Lycambæ spretus infido gener
> aut acer hostis Bupalo.

Mais, s'il parle ici de sa verve, de son ardeur satirique, s'il

la compare à l'acharnement fameux d'Hipponax contre Boupalos, il ne dit pas qu'il ait imité les vers de ce poète. C'est, au contraire, d'Archiloque seul qu'il parle quand il rappelle l'origine de sa poésie iambique (*Épîtres*, I, 19, v. 23 sqq.) :

> Parios ego primus iambos
> ostendi Latio, numeros animosque secutus
> Archilochi...

et, si l'on objecte que ce témoignage tiré des *Épîtres* est bien postérieur à l'époque où il composait ses iambes, nous dirons que, dans les *Satires* mêmes, écrites vers le même temps que les *Épodes*, c'est aussi Archiloque seul qu'il nomme parmi ses livres de chevet (*Sat.*, II, 3, 12) :

> Eupolin, Archilochum, comites educere tantos?

En fait, pour ne pas parler de la Xe *Épode*, puisqu'elle est précisément en cause, il est avéré que les iambes d'Horace contiennent quelques imitations d'Archiloque (1), tandis que

(1) On a quelquefois exagéré les rapprochements. Il n'est pas certain, par exemple, que l'*Épode* IV, dirigée contre le tribun des soldats Vedius Rufus, contienne un souvenir (v. 7-10) du général bien peigné et bien rasé dont se moque Archiloque (fr. 58 Bergk), ni que les *Épodes* VIII et XII, contre une vieille débauchée, s'inspirent des attaques cyniques d'Archiloque contre Néoboulé et ses sœurs (fr. 30, 31, 32, 34, 100), ni que le serment des Romains décidés à fuir leur patrie déchirée par les guerres civiles (*Épodes*, XVI, v. 25 sqq.) doive faire songer au lieu commun développé par Archiloque dans le fr. 74. Mais comment douter que le début de l'*Épode* XI d'Horace,

> Petti, nihil me sicut antea juvat
> scribere versiculos amore perculsum gravi,

ne soit une imitation du poète qui avait écrit (fr. 22) :

> καί μ' οὔτ' ἰάμβων οὔτε τερπωλέων μέλει,

et surtout ces vers (fr. 84) :

> Δύστηνος ἔγκειμαι πόθῳ
> ἄψυχος χαλεπῇσι θεῶν ὀδύνησιν ἕκητι
> πεπαρμένος ὀι' ὀστέων.

Nous considérons aussi comme extrêmement probable l'opinion de Lachmann

nulle part les anciens ne citent un seul trait emprunté par Horace au poète d'Éphèse.

Mais Hipponax avait-il même écrit des épodes? Les anciens, qui ont si souvent nommé les *épodes* d'Archiloque (1), ne mentionnent aucun recueil semblable d'Hipponax, et toute la démonstration de M. Blass repose sur un seul passage d'Héphestion (p. 33 Westphal), dont jamais personne, que nous sachions, n'a tiré pareille conséquence. Il s'agit du fr. 92 de Bergk (et non 94, comme le dit M. Blass, par erreur). La phrase d'Héphestion est la suivante : δίμετρον δὲ ὑπερκατάληκτον, τὸ καλούμενον Σαπφικὸν ἐννεασύλλαβον ἢ Ἱππωνάκτειον, οἷον

καὶ κνίσσῃ τινὰ θυμιήσας.

D'après les termes mêmes de cette phrase, l'attribution du vers à Hipponax est des plus douteuses, puisque l'on pourrait tout aussi bien le réclamer pour Sappho. En outre, quelle est au juste la mesure de ce vers? Toute la théorie d'Héphestion sur les mètres antispastiques, περὶ ἀντισπαστικοῦ (ch. x), est aujourd'hui abandonnée, et, dans l'ignorance où nous sommes de la véritable structure de ce prétendu *dimètre hypercatalectique*, comment affirmer qu'il a dû appartenir à un système épodique? On voit que l'hypothèse de M. Blass ne reçoit de ce texte aucune confirmation.

Nous n'avons omis, ce semble, aucun des arguments pré-

au sujet de l'*Épode* II,

Beatus ille qui procul negotiis...

Cette pièce d'Horace contre l'usurier Alfius semble inspirée par la même pensée satirique que le fr. 25 d'Archiloque :

οὔ μοι τὰ Γύγεω τοῦ πολυχρύσου μέλει
οὐδ' εἶλέ πώ με ζῆλος...

Rappelons enfin que l'*Épode* VI d'Horace, contre un ennemi personnel, est toute animée de l'esprit qu'exprime Archiloque dans ces vers (fr. 65) :

ἓν δ' ἐπίσταμαι μέγα,
τὸν κακῶς με δρῶντα δεινοῖς ἀνταμείβεσθαι κακοῖς.

(1) Voir les textes cités par Bergk, fr. 91, 92, 98, 104.

sentés par M. Blass en faveur de l'attribution à Hipponax, et aucun de ces arguments ne nous a paru convaincant. Au contraire, à l'appui de l'opinion émise par M. Reitzenstein, nous constatons que les deux poèmes en litige sont écrits dans un système épodique que nous connaissons précisément par cinq fragments d'Archiloque. Ce système, qui consiste dans la réunion d'un trimètre iambique et d'une *tripodie dactylique catalectique in syllabam* (pour employer le langage d'Héphestion), se retrouve dans Archiloque, et dans Archiloque seulement, aux fragments 89, 90, 92, 104 de Bergk, auxquels il convient d'ajouter le fr. 101 de Hiller-Crusius (1). Cette rencontre est saisissante, et l'importance de cette indication s'accentue encore, si l'on pense qu'un mélange du rythme iambique et du rythme dactylique dans un système épodique se présente souvent dans les *Épodes*, qu'Horace dit lui-même avoir écrites à l'imitation des mètres d'Archiloque (*Épodes*, XI, XIII, XIV, XV, XVI). Cette considération, jointe à celles que nous avons indiquées déjà, nous décide à admettre que nous avons bien sous les yeux, dans les papyrus de Strasbourg, une de ces pages où le vieux poète de Paros avait hardiment mêlé à l'iambe, sa création littéraire, le rythme dactylique depuis longtemps consacré par l'épopée.

Si la question d'authenticité nous paraît ainsi résolue, nous pouvons étudier maintenant ces deux pièces en elles-mêmes, comme l'œuvre d'Archiloque. Mais, ici encore, se présente une question préliminaire : ces deux fragments, écrits dans le même mètre et réunis dans le même recueil, appartiennent-ils à une seule et même pièce, ou à deux pièces différentes ?

La question ne semble pas même s'être posée pour les premiers éditeurs : M. Reitzenstein remarque que le fr. I,

(1) N'oublions pas que Plutarque dans le περὶ μουσικῆς, ch. XXVIII, signale, comme une invention d'Archiloque, la combinaison du vers iambique avec le *péon épibate*. MM. Weil et Th. Reinach (Plutarque, *De la Musique*, Paris, Leroux, 1900, p. 109-110, note au § 281) pensent avec raison que, par *péon épibate*, il faut entendre justement la penthémimère dactylique, telle que nous la trouvons dans les nouveaux fragments.

malgré la passion violente qui anime le poète, emprunte une sorte de grandeur et de noblesse à la couleur homérique du style; le fr. II, au contraire, est écrit dans une langue toute simple, sinon vulgaire, comme le caractère des personnages en cause. M. Gercke a exprimé une opinion différente (1) : selon lui, le fr. II appartiendrait au début de la pièce dont le fr. I formerait la conclusion; la malédiction lancée contre l'ancien compagnon du poète suivrait l'énumération de ses méfaits. La raison de cette hypothèse est que l'expression [γ]ρ[άσ]ου πνέοντα φῶρα (fr. II, v. 7) semble bien être le modèle de l'épithète *olentem*, appliquée par Horace précisément à Mévius, *olentem Mævium*, c'est-à-dire à l'ennemi même contre lequel il renouvelle les imprécations d'Archiloque (*Épode*, X, v. 2). A vrai dire, pourtant, cette raison ne saurait être pour nous décisive : non que nous rejetions, comme M. Blass, la restitution [γ]ρ[άσ]ου πνέοντα, qui paraît bien nécessaire; mais il est naturel aussi qu'Horace, ayant entre les mains tout le recueil d'Archiloque, ait emprunté à son modèle une expression énergique, quitte à la prendre dans une autre pièce que celle qu'il avait directement sous les yeux ou dans l'esprit. Dès lors, on ne peut s'empêcher de remarquer, outre la différence de ton entre les deux fragments, ce trait distinctif, que dans l'un le poète apostrophe son ennemi, et que, dans l'autre, il parle de lui à la 3e personne. En outre, l'imitation du fr. I dans la Xe *Épode* d'Horace donne à penser que la pièce d'Archiloque, comme celle du poète latin, affectait, du commencement à la fin, la forme d'un adieu en vers, d'une sorte de *propempticon* à rebours, où les malédictions tenaient la place des compliments d'usage. S'il en est ainsi, le fragment II doit être attribué à une poésie d'un genre assez différent, à une attaque plus directe et plus grossière, que nous sommes d'ailleurs incapables d'apprécier avec assurance dans l'état actuel du papyrus. Le fragment I donne lieu du moins à des observations plus précises et plus sûres.

(1) *Wochenschr. für klass. Philol.*, 1900, n. 1.

Si l'ensemble de la composition nous échappe encore, puisque le début manque, c'est la première fois que nous rencontrons chez Archiloque une conclusion, un épilogue, qui résume toute la pensée du poète. Or cette conclusion, dans sa brièveté un peu sèche et comme archaïque, a quelque chose de simple et de franc, mais aussi d'énergique et de passionné, qui répond à l'inspiration générale de la pièce. Au mot propre qui rappelle l'insulte (ὅς μ' ἠδίκησε), le poète ajoute, pour peindre l'indignation que lui inspire le parjure, une locution imagée (λὰξ δ' ἐφ' ὁρκίοις ἔβη), neuve sans doute, et qu'Eschyle n'a pas manqué de recueillir (1). Puis il termine par une note plus personnelle, par le souvenir, ému peut-être, et du moins touchant, d'une ancienne amitié. Tout ce qui précède ces trois derniers vers faisait partie des imprécations; c'est là sans doute que la haine du poète s'épanchait avec le plus de force; à mesure qu'il approchait de la fin, il donnait à sa colère une expression plus vive et plus emportée. Du naufrage proprement dit, qu'Horace, dans sa Xe *Épode*, décrit avec force souvenirs héroïques, nous n'avons plus rien; mais c'est le naufragé lui-même qui est en scène : Archiloque le voit nu, transi de froid, couché comme un chien sur le rivage de la mer, et il ne se lasse pas de le contempler ainsi. Le tableau est d'une vérité saisissante. M. Blass n'y trouve pas les fables et les sentences morales qui faisaient, dit-il, l'originalité des épodes d'Archiloque. Mais faut-il donc croire que la fable fût partout à sa place, en quelque sujet que ce fût? Archiloque a dû varier plus habilement sa manière. Aussi bien l'apologue a-t-il dû toujours précéder chez lui l'attaque directe des personnes, et nous n'avons ici que la dernière partie d'une œuvre plus étendue. Mais cette œuvre, toute mutilée qu'elle est, respire encore une passion profonde, une

(1) Æschyl., *Eumen.*, v. 110 : καὶ πάντα ταῦτα λὰξ ὁρῶ πατούμενα. — Un autre passage a paru également inspiré à Eschyle par l'expression d'Archiloque, δούλιον ἄρτον ἔδων. C'est le suivant : *Agam.*, v. 1040-1041, καὶ παῖδα γάρ τοι φασὶν Ἀλκμήνης ποτὲ | πραθέντα τλῆναι δουλίας μάζης τυχεῖν. — Enfin de l'expression ὡς κύων ἐπὶ στόμα, M. U. von Wilamowitz a rapproché ἄγκαθεν κυνὸς δίκην (*Agam.*, v. 3). Mais nulle part l'imitation n'est incontestable.

haine impitoyable ; en elle revit bien cette fureur, cette rage, qui faisait dire à Horace :

Archilochum proprio rabies armavit iambo.

II

La publication due aux soins de M. Hiller von Gärtringen a l'avantage de nous offrir des fragments d'une authenticité incontestable ; mais ces fragments, fort nombreux, se réduisent trop souvent à des mots isolés, qui résistent à tout essai d'interprétation. La pierre où ils se lisent contenait primitivement trois colonnes et demie de texte ; mais deux de ces colonnes, celles du milieu, ont totalement disparu ; la première à gauche a été martelée, dans sa partie centrale, pour faire place à une dédicace funéraire d'époque postérieure ; la quatrième, conservée seulement par moitié dans le sens de la hauteur, est en outre mutilée au centre, comme la première, par une dédicace funéraire qui fait pendant à l'autre. Ces colonnes d'ailleurs contiennent, non pas exclusivement des vers d'Archiloque, mais des extraits d'une chronique locale, rédigée par un habitant de Paros, Déméas, au IIIe siècle avant notre ère, d'après les allusions historiques répandues dans les poésies d'Archiloque. Malheureusement, la partie la moins détériorée de cette chronique se rapporte à un événement légendaire déjà connu, l'histoire du Parien Κοίρανος sauvé par un dauphin : nous savions par Plutarque (1) qu'Archiloque avait raconté cette légende, et nous possédions un vers de cette poésie (2). Le nouveau texte permet seulement de concilier, en les rectifiant, certaines données divergentes de Phylarque, de Plutarque et d'Élien ; il a fourni en outre à M. Hiller von Gärtringen l'occasion de déterminer sur la côte de Paros l'emplacement du Κοιράνειον ou grotte de

(1) Plut., *De soll. animal.*, 36.
(2) Archil., fr. 114 Bergk.

Κοίρανος, devenue dans les temps modernes τὸ σπήλαιον τοῦ Ἀρχιλόχου. Le nom du grand poète de Paros s'est ainsi perpétué à travers les siècles dans son île natale. Nul doute que le monument auquel appartenait l'inscription n'ait été lui-même consacré au souvenir du poète parien : on savait déjà, par un texte d'Alcidamas, dans Aristote (1), qu'il existait à Paros un culte d'Archiloque : nous constatons aujourd'hui la survivance de ce culte au Ier siècle avant notre ère, époque à laquelle a été gravée, ce semble, l'inscription.

Après la légende de Κοίρανος, par laquelle s'ouvrait la chronique de Déméas, venait le récit des faits historiques auxquels avait été mêlé Archiloque. Le chroniqueur exposait ici dans le détail des événements que nous connaissons en gros, la lutte entre les Pariens de Thasos et les tribus thraces de l'île ou de la côte voisine. Une allusion à des λῃσταὶ Σάπαι (v. 51) confirme ce que nous dit Eustathe, dans son commentaire sur Denys le Périégète, de l'existence des Σάπαι, distincts des Σάϊοι et mentionnés comme eux dans Archiloque (2). Mais quel avait été le rôle de cette tribu barbare dans la guerre entre Paros et les Thraces ? C'est ce qui ne ressort pas clairement d'un passage pourtant assez lisible par endroits (v. 40-52). Le texte de ce passage, établi par M. Hiller von Gärtringen, avec la collaboration de M. U. von Wilamowitz, ne saurait guère se corriger d'après le dessin reproduit aux planches II et III qui accompagnent l'article ; car ce dessin est loin de valoir les estampages qui ont servi aux éditeurs, et tel mot essentiel, Θρᾶκ[ας], qui ne figure pas sur le dessin, se lit bien sur les estampages (l. 41). Aussi bien n'aurions-nous pas la prétention de mieux déchiffrer que M. Hiller von Gärtringen une de ces inscriptions des Cyclades que le savant épigraphiste s'occupe à recueillir pour le nouveau *Corpus inscriptionum græcarum*. Seule l'interprétation des parties lisibles est sujette à discussion, et les dif-

(1) Arist., *Rhet.*, II, ch. 33 : Πάριοι γοῦν Ἀρχίλοχον καίπερ βλάσφημον ὄντα τετιμήκασι.

(2) Voir le texte cité par Bergk, fr. 49 d'Archiloque.

férences d'opinion peuvent se justifier d'autant mieux que, selon toute apparence, la copie faite par le graveur du Ier siècle est pleine de fautes et d'omissions.

Voici la transcription donnée par M. Hiller von Gärtringen :

l. 40 . . . . . τὰ δὲ χρή]-
[μ]ατα τοὺς Θρᾶκ[ας λέ]γ[ο]υσιν Πάριοι ἑα[υτοῖς]
ἀποκαθίστασ[θαι πάντα, δ]ιασαφεῖ δὲ τ[αῦτα πάν]-
τ[α] αὐτὸς [Ἀρχί]λοχος].

Lacune de deux lignes.

l. 46 εἶπε..... παῖς Πεισιστράτου ἄν[δ]ρα[ς..] ω
ν...ας αὐλὸν καὶ λύρην ἀνὴρ ἄγων εἰς Θάσον φ. σι
Θρηΐξιν δῶρ' ἔχων ἀκήρατον χρυσόν, οἰκείῳ<ς>
δὲ κέρδει ξῦν' ἐποίησαν κακά, ὅτι τοὺς Θρᾶκας
50 ἀποΡΙΓείναντες αὐτοὶ οἱ μὲν αὐτῶν ὑπὸ Παρί-
ων α[.....] λ[ῃ]στὰς Σάπας ὑπὸ τῶν Θ[ρ]α-
[κ]ῶν (?).

L. 40. Juste au-dessus du mot Πάριοι (l. 41) se lisent sur le dessin les lettres ονδετος; elles donnent à penser qu'il y avait en cet endroit une indication de date, exprimée par un nombre ordinal : [τό...]ον δ' ἔτος [τὰ χρή]ματα.

L. 42. La lacune du milieu, facile à mesurer par comparaison avec la ligne supérieure, autorise et impose même la restitution ἀποκαθίστασ[θαι πάντα].

L. 43. Dans la partie effacée, le dessin marque un τ qui se prêterait bien, vu l'étendue de la lacune, à la restitution suivante : αὐτὸς [Ἀρχί]λοχος λέγων οὔ]τ[ω].

L. 46 sqq. Jusqu'à la phrase qui commence par ὅτι τοὺς Θρᾶκας.... (l. 49), nous avons une citation d'Archiloque, en *tétramètres trochaïques*. Trois vers sont presque intacts; le dernier même n'a pas d'autre correction à subir que le changement du ς, dans οἰκείως, en un iota ascrit (correction de Wilamowitz).

L. 49-52. Cette phrase contient le commentaire du chroniqueur sur la citation précédente; mais l'interprétation se heurte

à plusieurs difficultés : le mot ἀποΡΙΓείναντες est un barbarisme; en outre, les mots οἱ μὲν αὐτῶν supposent un membre de phrase correspondant que l'on ne peut faire tenir dans la lacune, et qui ne saurait pas davantage venir après les mots ὑπὸ τῶν Θρακῶν; car aussitôt après commence un nouveau récit, l. 52 : μετὰ ταῦτα πάλιν.....

Suivant M. Hiller von Gärtringen, les premières lignes, relatives à une restitution d'argent faite par les Thraces aux Pariens, viseraient un fait antérieur aux circonstances que rappelle la citation; cette citation elle-même contiendrait une allusion des plus intéressantes. Il ne s'agirait de rien moins que de l'arrivée d'Archiloque lui-même à Thasos, d'une de ses premières aventures dans cette île de malheur (τρισοιζυρὴν πόλιν, fr. 129), et de l'aveu du mal fait par lui dans cette occasion. Tout cela serait mis dans la bouche d'un personnage, fils de Pisistrate, εἶπε... παῖς Πεισιστράτου, et l'on reconnaîtrait là, par parenthèse (quoique M. Hiller von Gärtringen ne signale pas ce détail), une habitude connue d'Archiloque : le poète aimait à faire parler ses personnages, réels ou imaginaires; volontiers il les prenait pour interprètes de sa pensée, et donnait ainsi une sorte d'allure dramatique à ses récits. Le fils de Pisistrate, donc, racontait qu' « un homme, porteur d'une flûte et d'une lyre, était venu, avec d'autres hommes à Thasos, chargé d'offrir aux Thraces, comme présent, de l'or pur, mais que, entraînés par l'amour d'un gain personnel, ils avaient ensemble commis un crime ». Ce crime, c'était d'avoir tué les Thraces (ἀπο[κτ]είναντες) pour garder l'argent qui leur avait été confié; à la suite de quoi, les Thraces avaient péri soit de la main des Pariens (c'est-à-dire des nouveaux colons) soit de la main des Thasiens, anciens colons de l'île, ὑπὸ τῶν Θα[σί]ων (l. 51-52); ces derniers auraient eu affaire en particulier aux λῃσταὶ Σάπαι. Mais la phrase du chroniqueur contient ici une lacune.

Présentée par M. Hiller von Gärtringen avec toutes les réserves qui conviennent en pareille matière, cette hypothèse séduit d'abord : une épigramme attribuée à Théocrite célèbre l'habi-

leté d'Archiloque à jouer de la flûte et de la lyre (*Anthol. Palat.*, VII, 664); Archiloque lui-même s'est mis en scène, dans plusieurs de ses poésies, comme un mercenaire (fr. 14, 24); ne serait-ce pas lui qui, dans cette occasion, aurait à son profit trahi la confiance de ses maîtres? A la réflexion, cependant, plusieurs objections graves, sans parler de celles que M. Hiller von Gärtringen s'est faites à lui-même, se présentent à l'esprit : on *porte*, on ne *conduit* pas une flûte et une lyre, les mots αὐλὸν καὶ λύρην pourraient bien ne pas être le complément du verbe ἄγων; et puis ξῦν' ἐποίησαν κακά veut dire, non pas *ont fait ensemble un crime*, mais *ont amené un malheur commun*, idée qui ne convient pas au sens général, si l'on entend que les Thraces ont été tués (τοὺς Θρᾶκας ἀποκτείναντες) et leurs alliés, les Σάπαι, repoussés. Tous ces doutes, M. F. Leo, de Göttingen, les a levés, en imaginant une hypothèse nouvelle, qui du moins ne prête pas le flanc aux mêmes objections (1).

Les sommes remises par les Thraces aux colons pariens de Thasos (l. 40-42), c'est, suivant M. Leo, l'or même que mentionnent les lignes 46 et suiv.; seulement le chroniqueur s'est borné à prendre dans Archiloque les vers qui rappelaient l'origine de cet or, et il n'a pas poussé plus loin la citation. Donc, il s'agit d'un homme, d'un chef de bande, qui a cherché à gagner les Thraces à prix d'or, c'est-à-dire à se faire d'eux des alliés, sans doute contre les colons déjà établis dans l'île, les Pariens; et ainsi, au lieu de trouver ici une allusion à la venue d'Archiloque à Thasos, nous avons affaire à un événement un peu postérieur, à l'une des incursions que subirent les Pariens à peine installés dans leur nouveau séjour, et qui faisaient dire à Archiloque : « Tous les malheurs de la Grèce ont fondu sur Thasos (2). » Si cette idée fondamentale est juste, une des corrections proposées par M. Leo est excellente : c'est ἀποπραΰναντες, au lieu de ἀποΡΙΓείναντες (dans d'autres passages

(1) Leo (F.), *De Horatio et Archilocho*, Göttingen, 1900, pp. 4-6.
(2) Archil., fr. 52.

de la même inscription, des corrections non moins hardies sont pleinement justifiées par la négligence évidente du copiste). Grâce à cette correction, nous entrevoyons, dans l'explication du chroniqueur Déméas, la fin de cette équipée, les intrus, malgré leur or, repoussés par les Pariens d'abord, qu'ils avaient cru déposséder, puis par les Thraces eux-mêmes à la suite d'une intervention obscure des Σάπαι. La dernière phrase contient une lacune certaine, que M. Leo remplit ainsi : οἱ μὲν αὐτῶν ὑπὸ Παρίων ἀ[πώλοντο, οἱ δέ, ὅτε ἀπεωθοῦντο] λῃστὰς Σάπας, ὑπὸ τῶν Θρᾳκῶν.

Quant aux vers d'Archiloque, M. Leo les restitue de la manière suivante, mais seulement à titre d'indication :

l. 46 sqq. εἶπετ'..... παῖς Πεισιστράτου
ἄνδρας [ευ νωμῶντας] αὐλὸν καὶ λύρην ἀνὴρ ἄγων
εἰς Θάσον [φυγάς], Θρέϊξιν (1) δῶρ' ἔχων ἀκήρατον
χρυσόν · οἰκείῳ δὲ κέρδει ξῦν' ἐποίησαν κακά.

Les compagnons du *condottiere*, fils de Pisistrate, sont plus habiles et plus disposés à jouer de la flûte et de la lyre qu'à se battre (ἄνδρας εὖ νωμῶντας αὐλὸν καὶ λύρην) ; aussi comptent-ils sur leur or pour gagner les Thraces ; mais, en cherchant à séparer leur cause de celle des Pariens par cupidité personnelle, ils ont causé un malheur commun, leur propre perte et la ruine même des Pariens victorieux, ξῦν' ἐποίησαν κακά. L'interprétation convient, on le voit, aux parties sûrement conservées de la citation ; elle donne à ces vers d'Archiloque un intérêt historique, et nous fait comprendre, par un exemple nouveau, ces malheurs de Thasos que déplorait le poète :

Κλαίω τὰ Θασίων, οὐ τὰ Μαγνήτων κακά (2).

(1) La correction Θρέϊξιν, au lieu de Θρήϊξιν, déjà faite par M. Hiller von Gärtringen, est nécessaire pour rétablir la régularité du mètre, en substituant un trochée à un spondée, au 3e pied du tétramètre trochaïque.
(2) Archil., fr. 20 Bergk.

Les lignes qui suivent ce passage offrent un sens certain :

l. 52 sqq. Μετὰ ταῦτα [π]άλιν γίνεται ἄρχων Ἀμ-
[φί]τιμος · καὶ ἐν τού[τ]οις [δ]ιασαφεῖ πάλιν ὡς
ἐ[ν]ίκησαν [π]αντε[λ]ῶς τοὺς Ναξίους, λέγων
[ο]ὕτω · τῶνδ' ΕΑΝΤΥΛ τῆς τύχης λαὸς παραστα-
θείς · ἀ[νέ-
πτ]υεν κτύπος.

Cette victoire des Pariens sur leurs voisins de Naxos n'a pas été citée par les historiens ; mais on sait les luttes intestines qui agitèrent la Grèce du VIIe siècle, et Plutarque nous a conservé le souvenir d'une tradition qui faisait périr Archiloque lui-même de la main d'un Naxien (1).

Les vers qui commencent la citation semblent se rapporter à une description de bataille. M. Leo restitue τῶνδ' [ἀντιᾷ] ; mais le tétramètre trochaïque qui suit :

τῆς τύχης λαὸς παρασταθείς · ἀνέπτυεν κτύπος,

manque de la coupe qui sépare toujours chez Archiloque le premier dimètre du second. M. Leo incline à écrire : παραστά[ς · εἶτ'] ἀνέπτυεν κτύπος. Il croit également pouvoir lire à la ligne suivante, στεναγμῶν τῆς πολυ[φθόρου] φλο[γ]ός, conjecture heureuse, que viendra peut-être confirmer et compléter un nouvel examen de la pierre.

Dans les moitiés de lignes qui subsistent de la 4e colonne, l'expression δηλοῖ ὁ ποιητὴς λέγων revient jusqu'à quatre fois, et la nature des mots subsistants ne permet pas de douter que les citations du poète n'aient été considérables. M. Hiller von Gärtringen a tiré de ces fragments tout ce qu'ils pouvaient, ce semble, nous apprendre ; mais c'est hélas ! peu de chose.

Am. Hauvette.

(1) Plut., *de sera num. vind.*, 17.

NOTE SUR UN DÉCRET DE MILET

Tout récemment, dans la *Revue de Philologie* (1), M. B. Haussoullier a publié, restitué, traduit et commenté une inscription d'un haut intérêt historique, qu'il avait découverte, aux mois de septembre et juillet 1896, dans ses fouilles du Didymeion, près de Milet. C'est un décret des premières années du IIIe siècle (2), rendu sur la motion de Démodamas, qui fut stratège de Séleukos Nikator et d'Antiochos Ier (3), par lequel le peuple de Milet félicite et remercie le prince Antiochos — le futur Antiochos Ier — de ses générosités envers le sanctuaire d'Apollon Didyméen.

La publication de M. Haussoullier mérite toute notre reconnaissance. Sur plus d'un point, pourtant, je diffère d'opinion avec le savant éditeur; et je ne sais s'il a toujours réussi à compléter et à interpréter avec un égal bonheur les vingt-cinq premières lignes du décret, qui en sont les plus importantes. Comme tout ce qui touche à l'histoire des Séleucides a pour moi, dans le moment, un attrait particulier, je me risque à présenter, de cette partie de l'inscription de Milet, une restitution et une traduction, qui s'écartent assez sensiblement de celles qu'on a pu lire dans la *Revue de Philologie*.

(1) *Revue de Philologie*, XXIV (1900), p. 243-271.
(2) *Ibid.*, p. 252-253.
(3) *Ibid.*, p. 247-248.

Voici d'abord mon essai de restitution (1) :

Ἔδοξε τῶι δήμωι · γνώμη συνέδρων · Δημοδάμας
Ἀριστείδου εἶπεν · ἐπειδὴ Ἀντίοχος ὁ πρεσβύτατο[ς]
τοῦ βασιλέως Σελεύκου πρότερόν τε πολ[λὴν]
[ε]ὔνοιαν καὶ προθυμίαν παρεχόμενος δι[ετέλει]
5 [πε]ρὶ τὸν δῆμον τὸν Μ[ι]λησίων καὶ νῦν ὁρ[ῶν τὸν]
[πα]τέρα τὸν αὐτο[ῦ τ]ὴν πᾶσαν σπουδὴ[ν ποιούμενον]
[κα]ὶ περὶ τὸ ἱερὸν [τὸ ἐ]ν Διδύμοις, καλῶς ἔχ(ο)ν [εἶναι]
[ὑπ]ολανβάν[ων ἐπ]ακολουθεῖν τῆι τοῦ πατ[ρὸς προ]-
[αιρ]έσε[ι, ἐ]π[αγγέλλε]ται στοὰν οἰκοδομ[ήσειν

Notes critiques. — L. 2. Haussoullier, p. 248 : « Il n'y a pas de place à la fin de la ligne pour le mot υἱός qui a été omis par le lapicide. » — L. 4. H : δι[ατε-λεῖ], sans doute par inadvertance. — L. 5-7. H. καὶ νῦν ὁρ[ῶν τὸν πα]τέρα τὸν αὐτο[ῦ τ]ὴν πᾶσαν σπουδὴ[ν πεποιηκένα]ι περὶ τὸ ἱερὸν κτλ. L'éditeur ajoute (p. 248) : « On peut hésiter entre πεποιηκέναι [plutôt πεποιηκέναι, cf. l. 23], qui peut à la rigueur tenir à la fin de la ligne et ποιῆσαι [plutôt ποῆσαι], qui serait plus à l'aise. » Mais le verbe ὁράω gouverne le participe et non l'infinitif (cf., dans cette inscription même, les l. 29-30). J'ai écrit [ποιούμενον], au lieu de ποιοῦντα, parce que, dans cette locution, on emploie le moyen plutôt que l'actif; si ποιούμενον paraît trop long, on pourra lui substituer [ἔχοντα]. — L. 7. H : καλῶς ἔχε(ι)ν [καὶ...] (cf. p. 248). Je ne puis comprendre ce que vient faire à cette place la copule καί; aussi bien, après καί, il subsisterait encore, au témoignage de l'éditeur, un vide d'environ trois lettres. Le lapicide, comme nous l'apprend M. Haussoullier (p. 248), a écrit par erreur EXEN; il est probable qu'il faut corriger ἐχεν en ἔχ(ο)ν : d'où le supplément καλῶς ἔχ(ο)ν [εἶναι] κτλ. Pour l'expression καλῶς ἔχον ἐστί, comp. : *I. G. S. I.*, 256 (= Michel, 552), l. 18 (Géla-Phinthia); *Brit. Mus.*, 421 (= M. 543), l. 12-13 (Laodicée); Dittenberger, *S. I. G.*, 790 (= M. 842), l. 13 (Démétrias); *Bull. Corr. hell.*, 1889, 240, n. 11, l. 9-11 (Confrérie égyptienne de Délos); *Brit. Mus.*, 925 *b*, l. 30-31 (Didymes). — L. 8. H : [ἐξ]ακολουθεῖν. En pareil cas, on emploie ordinairement ou καταακολουθεῖν (*C. I. G. S.*, I, 4148, l. 22 (Akraiphia); *Inschr. Magn.*, 19, l. 21 : Lettre d'Antiochos, fils d'Antiochos III, aux Magnètes; *Inscr. du Louvre*, 37, l. 1 (Ilion); Hicks, *Hist. Inscr.*, 189 (= M. 340), l. 2-4 (Aigine); et les exemples réunis par Glaser, *De ratione quae intercedit inter sermonem Polybii* etc., p. 31), — ou ἐπακολουθεῖν (*Inschr. Pergam.*, 18, l. 13), — ou le simple ἀκολουθεῖν (*Inschr. Magn.*, 19, l. 18 : Lettre d'Antiochos III aux Magnètes). Ici [κατ]ακολουθεῖν serait un peu long, c'est pourquoi j'ai préféré [ἐπ]ακολουθεῖν ; rien n'empêche d'ailleurs d'écrire [τὸ] ἀκολουθεῖν.

(1) Tous les changements que j'ai cru devoir apporter au texte de M. Haussoullier sont indiqués dans les *notes critiques;* les suppléments, à moins d'avis contraire, sont donc ceux du premier éditeur.

10 .....]ωι κατὰ πόλιν, ἀφ' ἧς ἔσονται [πόροι]
[εἴ τι συμβή]σεται δεῖν δαπανᾶσθαι εἰς τὰ κατα-
[σκευαζόμε]να ἐν τῶι ἱερῶι τῶι ἐν Διδύμοις, τὰ δὲ ἀ-
[πὸ τούτων ἀεὶ] συντελούμενα γίνεσθαι αὐτοῦ ἀν-
[άθημα · δε]δόχθαι Μιλησίοις, ἐπαινέσαι μὲν (Ἀντίοχον)
15 [χάριν τε τῆ]ς περὶ τὸν θεὸν εὐσεβείας καὶ τῆς
[περὶ τοὺς πολίτ]ας εὐνοίας, δεδόσθαι δὲ αὐτῶι [εἰς]

L. 10. H : [τῶι δημοσί]ωι, supplément dont je ne puis réussir à pénétrer le sens. Les mots perdus contenaient sans doute une indication topographique ; il serait chimérique de prétendre les rétablir. — Même ligne : ἀφ'ἧς ἔσονται [πρόσ]-οδοι]... Mais il est peu probable qu'on ait ici fait usage de ce pluriel, alors que plus loin (l. 21-22) nous trouvons le singulier : [τὴν] γινομένην..... πρόσο[δον] κτλ. Pour l'emploi du mot πόροι au sens de « fonds », cf. *Inschr. Magn.*, 15 *b*, l. 19 ; 92 *b*, l. 14 ; 94, l. 11 ; 98, l. 67; 101, l. 47, 89-90; *Brit. Mus.*, 897 (= Michel, 595), l. 9-10 (Halicarnasse); *C. I. G. S.*, I, 4253, l. 15 (Athènes). — L. 11. H : [ἃς (πρόσοδοι) οἰήσ]σεται δεῖν δαπανᾶσθαι κτλ. Le verbe οἰήσεται aurait pour sujet Antiochos ; mais l'emploi du futur est ici inadmissible. D'autre part, il semble que δαπανᾶσθαι ne peut avoir pour régime qu'un neutre. Je suis loin, au reste, de tenir pour certains les suppléments que je propose ; j'ai songé à : [πόροι|εἰς ἃ συμβή]σεται δεῖν δαπανᾶσθαι εἰς τὰ κτλ. (cf. *Inschr. Magn.*, 92 *b*, 94, 98, aux passages cités ; 89, l. 85-86 ; *Brit. Mus.*, 897 ; *C. I. G. S.*, I, 4253, aux passages cités), mais la répétition εἰς ἃ.... εἰς τὰ.... serait bien inélégante. — L. 11-12. H : εἰς τὰ κατα[ναλισκόμε]να, ce qui forme une tautologie singulière. Pour la justification du supplément τὰ κατα[σκευαζόμε]να κτλ., cf. Dittenberger, *S. I. G.*, 653 (= M. 694), l. 54-55 : ὅσα κα εἴ [πρ]οεξωδιασμένα διάφορα [ὑπ]ὸ τοῦ ταμίου.... [εἰς τὰ] κατασκευαζό[μενα] ἐν [τῶ]ι Καρνειασίωι (Andania). — L. 12-13. H : τὰ δὲ ἀ[ναλώματα τὰ] συντελούμενα γίνεσθαι αὐτοῦ. Mais l'expression συντελεῖν ἀνάλωμα, en admettant qu'elle soit grecque, ne s'est jamais rencontrée, que je sache, dans l'épigraphie hellénistique ; et je ne vois guère, au surplus, comment les mots τὰ ἀναλώματα γίνεσθαι αὐτοῦ pourraient signifier, ainsi que le veut M. Haussoullier (p. 251) : « les frais seront à sa charge ». J'entends tout ce passage autrement que le premier éditeur. — L. 13. La restitution ἀεί, que j'estime excellente, m'a été obligeamment indiquée par M. Th. Reinach. — L. 13-14. H : αὐτοῦ Ἀν[τιόχου], pléonasme qui serait un peu naïf. Le supplément ἀν[άθημα] est absolument justifié, à mon avis, par les l. 25-27 de l'inscription, dont le premier éditeur n'a pas, je crois, bien saisi le sens. — L. 14. L'éditeur nous apprend (p. 248) que l'extrémité de cette ligne n'a pas été remplie ; je pense qu'il faut rétablir là le nom d'Antiochos, que le lapicide, péchant par omission comme à la l. 2, aura négligé de graver. — L. 15. C'est au début de cette ligne que M. Haussoullier restitue [Ἀντίοχον], mais je ne puis croire que les génitifs τῆς εὐσεβείας et τῆς εὐνοίας dépendent immédiatement d'ἐπαινέσαι ; la locution ἐπαινεῖν τινά τινος, assez fréquente chez les écrivains, ne s'est pas trouvée jusqu'ici, à ma connaissance, dans la littérature épigraphique. L'emploi que j'ai fait de χάριν est justifié par un passage de l'inscription de Lété (Dittenberger, *S. I. G.*, 318, l. 37) : ἐπαινέσαι τε Μάαρκον Ἀντώνιον Ποπλίου... καὶ στεφανῶσαι αὐτὸν χάριν τῶν πεπραγμένων... — L. 16-17. H : [κατὰ πόλιν]. Il est singulier que l'éditeur n'ait pas vu que le supplément [εἰς τὴν στοάν] est rendu

[τὴν στοὰν] τὸν τόπον ὃν ἂν ὁ ἀρχιτέκτων [ὁ ηἱ]-
[ρη]μέ[νο]ς μετὰ τῶν ἀνδρῶν οἷς προστέ[τα]-
[χεν] Ἀντίο[χο]ς ἀποδείξηι, τοὺς δὲ ταμία[ς τοῦ θε]-
20 [οῦ κ]αὶ τοὺς [ἀεὶ κ]αθιστα[μένους πρυτάνης
[ἐξαφ]ελέσθ[αι τὴν] γινομένην [ἀπ'] αὐτῆς πρόσο-
[δον], κατατάσ[σειν δὲ] αὐτὴν καθ' αὑτὴν καὶ μίσ[θ]-
[ωσι]ν ποεῖσθα[ι καθ]ότι ἂν τῶι δήμωι δοκῆ[ι] ·
ἐ[πει]τὰν δὲ συν[τελεσ]θῆι τὸ δεδογμένο[ν],
25 [ἐ]πιγραφέτωσαν [Ἀν]τίοχον τὸν Σελεύκ[ου]
τοῦ βασιλέως υἱὸν [πρ]εσβύτατον ἀ[νατεθει]-
κότα κτλ.

Ce texte me paraît pouvoir être traduit ainsi :

« Décret du peuple; proposition des Synèdres; motion de Démodamas, fils d'Aristeidès :

« Attendu qu'Antiochos, le fils aîné du roi Séleukos, n'a pas cessé jusqu'ici de témoigner au peuple de Milet beaucoup de bienveillance et d'empressement; et que, maintenant, voyant le grand intérêt que son père porte aussi au sanctuaire de Didymes, jugeant convenable de régler ses sentiments sur ceux de son père, il déclare qu'il édifiera..... dans la ville un portique (1), — dont les revenus procureront (au peuple) des fonds pour payer les travaux qu'on pourra juger utile de faire dans le

nécessaire par la présence du mot αὐτῆς à la l. 21. Cf. *I. G. S.* I., 757, l. 9 et suiv. : Αἰκινίῳ Πωλλίωνι ἀνδρὶ.... ἀξίως τῆς πόλεως ἀνα[στραφέντι] (Wilhelm, *Jahreshefte*, 1900, 44) τόπον εἰς κηδείαν δίδοσθαι (Naples).

L. 17-18. H : [ὁ αἱρού]με[νο]ς. — L. 18-19. H : προστέ[ταγεν] qui, est sans doute une faute d'impression. — L. 19-20. Après ταμί[ας], l'éditeur (cf. p. 249) n'a pas cru devoir risquer de restitution. Celle que je propose, sans être certaine, est assez plausible : le « dieu » serait Apollon Didyméen, désigné ici comme à la l. 15; les « trésoriers du dieu », peut-être identiques aux ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων connus par d'autres inscriptions, seraient les administrateurs du Didymeion. — L. 21. H : [συναφ]ελέσθαι.

(1) Il s'agit, en réalité, d'un bâtiment « en forme de portique », c'est-à-dire muni d'une colonnade; dans l'intérieur de l'édifice on établira des magasins, qui seront loués à des marchands. Voyez les indications que donne là-dessus M. Haussoullier (p. 254), et le rapprochement qu'il fait avec le « Portique d'Attale », à Athènes.

sanctuaire de Didymes —, et (déclare aussi) que tous les ouvrages successivement exécutés au moyen de cet argent seront par lui donnés (au dieu);

« Plaise aux Milésiens :

« On décernera un éloge public à Antiochos, en récompense de sa piété envers le dieu et de sa bienveillance envers les citoyens; et on lui concédera pour le portique (qu'il veut construire) l'emplacement qu'aura marqué l'architecte élu (par le peuple) d'accord avec ceux qui ont reçu les ordres d'Antiochos; — et les trésoriers du dieu et les prytanes, qui seront successivement en charge, mettront à part les revenus provenant du portique, en formeront un fonds spécial, et procéderont à une adjudication (1) (des travaux à exécuter dans le sanctuaire d'Apollon Didyméen), selon ce que le peuple ordonnera par décret; et lorsque les ouvrages ainsi ordonnés auront été exécutés, ils y placeront une inscription portant qu'Antiochos en a été le donateur (2)..... »

Maurice Holleaux.

(1) M. Haussoullier traduit de la façon que voici les mots μίσ[θωσι]ν ποιεῖσθαι (l. 22-23) : « Les trésoriers et les prytanes..... affermeront (le portique) aux conditions fixées par le peuple (p. 252). » Mais s'il s'agissait de la location du portique, on eût écrit, non point μίσθωσιν tout court, mais τὴν μίσθωσιν τῆς στοᾶς ou, à tout le moins, τὴν μίσθωσιν. De plus, il va de soi qu'une prescription relative à la location du portique aurait dû précéder la phrase où il est parlé de l'administration des revenus provenant de cette location. Cette difficulté a été aperçue du premier éditeur (p. 256); je m'étonne seulement qu'il n'en ait pas tenu plus de compte. Les mots μισθόω et μίσθωσις sont souvent, comme chacun le sait, synonymes de ἐκδίδωμι et de ἔκδοσις : voy. les exemples tirés des auteurs classiques que citent Hermann-Thalheim, *Lehrbuch*, II, 1, p. 99 et note 2; cf., dans une inscription d'Halicarnasse (*Brit. Mus.*, 897 = Michel, 595, l. 19-20) : οἱ τὰ ἔργα μισθοῦντες.

(2) M. Haussoullier a omis de traduire les l. 24-26 du décret; mais un passage de son commentaire (p. 256) montre qu'il entend que l'inscription dédicatoire sera « placée sur le portique ». C'est là très certainement une interprétation erronée.

NOUVELLES DIVERSES

UNE GRAMMAIRE DU GREC VULGAIRE EN GREC VULGAIRE

Nous croyons intéressant de reproduire intégralement — sans modifier en rien l'orthographe de l'original — le prospectus suivant qui nous arrive de Constantinople : c'est un signe des temps.

ΡΩΜΑΙΙΚΗ ΓΡΑΜΜΑΤΙΚΗ

γραμμένη ἀπ' τὸ ΓΙΩΡΓΟ

τοῦ

ΚΩΣΤΑ ΡΟΝΤΑΚΗ

« Γλῶσσα δίχως Γραμματικὴ δὲ γίνεται »

Ἂν τύχῃ κανένας μία πίσκεψι στὰ βιβλιοπωλεία μας νὰ πάῃ νὰ κάνῃ θαρρῶ πῶς μὲς τὰ βιβλία ποῦ θἄβρει οἱ γραμματικὲς δὲ θἄναι οἱ λιγότερες· μὰ γιὰ δὲς ἐκεῖ δασκαλικὴ γνῶσι! — Καμμιὰ Ῥωμαΐϊκια στοίχημα βάνουμε πῶς δὲ θὰ βρεθεῖ. Κανενοῦς ἴσια μὲ τώρα τὸ κεφάλι δὲν ἔκοψε νὰ τυπώσῃ Γραμματικὴ τῆς Γλώσσας ποῦ ἁλάκαιρη ἡ Ῥωμιοσύνη μιλάει. Μιὰ τέτοια Γραμματικὴ τυπώθηκε μὰ καὶ κείνη ἀπὸ Φράγκο στὴ Φραγκιὰ κάτω. Κάθε μέρα γραμμάτικὲς τῆς καθαρέβουσας τυπώνουνται, χιλιάδες καὶ χιλιάδες ὧρες τὰ Ῥωμιόπουλα κοὶ Ῥωμιοποῦλες ἀπ' τὴ ζωὴ τους χάνουνε γιὰ νὰ τὴ μισομάθουνε καὶ χιλιάδες γρόσα οἱ πατεράδες τους ξοδεύουνε γιὰ νὰ τὶς ἀγοράσουνε στὰ παιδιά τους. Καὶ τί βγαίνει; Τὸ παιδὶ ἀπ' τὸ σκολειὸ τελειώνει καὶ τὴ γλῶσσα του νὰ γράψῃ δὲν ξέρει, πειδὴς καὶ στὰ δεκατέσσερα χρόνια ποῦ σπουδὲς κάνει πολεμοῦνε καὶ καματοδέρνουνται, οἱ Δάσκαλοι τὴν ἀληθινὴ του γλῶσσα τὴ ζωντανὴ νὰ τοῦ ξεμάθουν καὶ μιὰ ἄλλη ἀνύπαρχτη καὶ φανταστικὴ νὰ τοῦ μάθουν, γλῶσσα ποῦ δὲν τὴ μαθαίνει. Γιατί πῶς νὰ μάθῃ ἕνα πρᾶμα ἀνύπαρχτο καὶ χωρὶς ὑπόστασι. Τὸ ἴδιο θἄτανε σὰ νὰ πολεμοῦσε κανένας ἕνα φάντασμα νὰ πιάσῃ. Γι' ἀφτὸ κεμεῖς οἱ στερνοὶ μέσα στὴ Μεγάλη Σκολὴ πἀκολουθἄμε στοχαστήκαμε νὰ τὸ διορθώσουμε τὸ κακὸ ἀφτό. Καλὰ

γιὰ ἀχαμνὰ κάναμε δὲν τὸ ξέρουμε. Στὸ ρτωχικό μας τὸ ἔργο πάνω στὴ λαλιὰ τοῦ Λαοῦ κι ἀπάνω στὰ βιβλία τῶν Πατεράδων τῆς γλώσσας μας καὶ τῆς φιλολογίας μας στηριχτήκαμε. Εἴχαμε μπρός μας ἐχτὸς ἀπ' τοὺς τραγουδιστάδες τοῦ μεσαίωνα κι ὅλους τοὺς νειοὺς τὸ Βηλαρᾶ τὸ Γιάννη, τὸ Χριστόπουλο τὸ Θανάση, τὸ Σολωμὸ τὸ Νιόνιο, τὸ Βαλαωρίτη τὸν Ἀριστοτέλη, τὸν Πολυλᾶ τὸ Γιακουμῆ, τὸ Μαρκορᾶ τὸ Γεράσιμο, κι ἀπὸ τοὺς πιὸ νειοὺς τὸ Γιάννη Ψυχάρη, τὸν Ἀργύρη Ἐφταλιώτη καὶ τὸν ἀθάνατο μεταφραστὴ τῆς Ἰλιάδας τὸν Ἀλέξη τὸν Πάλλη. Μὰ καλὸ εἶναι νὰ μὴν ξεχαστῇ πῶς καὶ τὸν Παλαμᾶ τὸν Κώστα καὶ τὸν Καμπύση τὸ Γιάννη καὶ τόσους ἄλλους ποῦ ἂν δὲν τοὺς ἀναφέρουμε εἶναι γιὰ νὰ μὴ γιομήσουμε μ ὀνόματα τὸ χαρτὶ στὴν μπάντα δὲν τοὺς εἴχαμε. Κι ἀπ' ἀρτὰ ὅλα τι βγάλαμε; Τοὺς **Κανόνες τῆς Ῥωμαΐκης Γλώσσας.** Κάθε Ῥωμιὸς πρέπει νὰ τὴν πάρῃ καὶ τὴ γλῶσσα του νὰ μάθῃ νὰ γράφῃ. Ἂν εἴχανε μυαλὸ κ' οἱ **ὀχτροὶ** τῆς Γλώσσας μας θὰ τοὺς ἔλεγα καὶ στὰ σκολειὰ νὰ τὴ βάλουνε κι' ὅλες τὶς παλιὲς νὰ πετάξουνε. Ὄχι πειδὴς κἐμεῖς τὴ γράψαμε μὰ γιατὶ τῆς **ἀληθινῆς μας Γλώσσας** εἶναι. Θὰ ἤθελα ἄλλους πιὸ κατάλληλους ἀπὸ μένα νὰ δῶ σ' ἀρτὸ τὸ ἔργο ν' ἀσκολη θοῦνε καὶ πιὸ τέλεια Γραμματικὴ ἀπ' τὴ δική μου νὰ γράψουνε γιατὶ τῶπα « **ἐγώ 'μαι ὁ στερνὸς ἀπ' ὅλους** ». Ἔτσι μεγάλο καλὸ στὴ Ῥωμιοσύνη θὰ γίνει.

Ἡ Γραμματικὴ τὸν ἐρχάμενο Κλαδεφτὴ στὸ φῶς θάβγει καὶ τὴ συντρομὴ πειδὴς κι' ἀπὸ ὀχτὼ τυπογραφικὰ φύλλα θᾶναι τὸ βιβλίο σὲ **δέκα γρόσα** νὰ τὴν ὁρίσουμε τὴν ἀνάγκη στανθήκαμε.

Παρακαλιέται λοιπὸν κάθε ἄθρωπος ποῦ θέλει τὸ βιβλίο νὰ τοὔρθῃ στὴ διέρτυσι τοῦ κατατοπιοῦ μου τὴ συντρομή του νὰ στείλῃ.

Μὲ τὶς ἀψηλὲς ἐχτίμησες ποῦ θρέφω γιὰ κάθε ἄθρωπο ποῦ θὰ θελήσει νὰ τὴν πάρῃ,

ὑπογράφουμαι

Ὁ Συγραφέας.

Πόλι στὶς 15 τοῦ Χριστουγεννᾶ τοῦ 1900.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Si les auteurs ou éditeurs désirent faire hommage de leurs publications à l'Association pour l'encouragement des Études grecques, ils sont priés de les adresser directement à celle-ci (12, rue de l'Abbaye); mais, en ce cas, il n'en sera rendu compte dans cette bibliographie que s'ils en envoient DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

1. *BENEDETTI* (*Fausto*). *Gli scavi di Narce ed il museo di villa Giulia.* London, Nutt, et Torino, Lœscher, 1900. In-8°, IV-85 pages.

Il y a quelques années, j'ai visité le musée dit de la *Villa papa Giulio* près de Rome sous la très aimable conduite du commandeur Barnabei, alors directeur général des fouilles du royaume et *cicerone di primo cartello*. Je fus frappé moins de la valeur artistique de la collection (qui, à la vérité, renferme peu d'objets de premier ordre) que de la méthode rigoureusement scientifique avec laquelle les fouilles paraissaient avoir été conduites, les produits classés et aménagés. La même impression rassurante se dégageait du rapport officiel publié dans les *Monumenti antichi*, tome IV (1894). Ce fut donc une surprise pénible pour les archéologues lorsque, à l'occasion d'un procès relatif à l'une de ces fouilles (affaire del Drago), des doutes commencèrent à s'élever précisément sur l'exactitude et même sur la conscience qui avaient présidé à l'organisation du nouveau musée gréco-étrusque. Des accusations de légèreté et de tripatouillage (si j'ose ainsi parler) furent dirigées contre l'administration; M. Helbig leur prêta l'appui de sa haute autorité en refusant d'admettre la *villa Giulia* aux honneurs de son *Guide*, jusqu'à ce que les doutes eussent été dissipés. Depuis cette époque une commission officielle a été instituée pour éclaircir la question et n'a, suivant l'usage, réussi qu'à l'embrouiller. M. Barnabei, devenu député, a dû abandonner sa direction ministérielle, et le débat, qui dès l'origine, paraît avoir porté sur les personnes bien plus que sur les faits,

a perdu de son actualité sinon de son intérêt. La brochure que nous annonçons est une curieuse contribution à la solution de la controverse, mais il en résulte surtout qu'elle est, dans le détail, insoluble. L'auteur, qui a dirigé avec son père, ou plutôt au nom de son père, les excavations de Narce (l'une des sources principales de la collection), nous fait savoir qu'au début de ces fouilles il avait seize ans, qu'il était dénué de toute expérience archéologique, que les notes qu'il a rédigées au fur et à mesure des travaux, suivant les instructions d'ailleurs excellentes du comte Cozza, représentant du ministère, offraient forcément des lacunes, des gaucheries, des méprises, que ce sont ces notes qui ont servi de base à la relation officielle publiée dans les *Monuments* et au classement des vitrines du Musée... et finalement que ces notes ont été ensuite jetées au feu par l'administration! Par conséquent, le document de contrôle essentiel, ou plutôt unique, est perdu, et entre les affirmations contradictoires de MM. Barnabei et Benedetti sur le plan et le contenu des tombes explorées, comment décider en connaissance de cause? Les critiques, souvent tranchantes, de M. Benedetti ne sont fondées que sur ses souvenirs déjà vieux et sur les brouillons assez informes qu'il possède encore d'une partie de ses notes officielles; quant aux « bordereaux de vente » approuvés par son père, il nous fait l'aveu stupéfiant que celui-ci les signait sans les lire et que lorsqu'il disait « que les notes de Cozza étaient exactes, il ne pensait pas à l'exactitude archéologique! » (p. 25). L'impression qui se dégage de tout cela est un peu confuse, d'autant plus confuse que M. B. est plus prolixe et plus visiblement animé, contre la direction des fouilles, de rancunes d'un caractère extra-scientifique. Pourtant, nous ne devons pas dissimuler que, après ce réquisitoire, doublé d'un *mea culpa*, certains faits paraissent acquis au débat et ne sont pas précisément favorables à la cause du musée de la Villa. L'administration a eu d'abord le grand tort de présenter comme *faites par elle* des fouilles qui, au fond, étaient l'entreprise personnelle de MM. Benedetti père et fils, et dont elle ne faisait qu'acheter (et pas toujours avec discernement) les produits. En second lieu, elle n'a pas suffisamment surveillé la marche de ces fouilles et a confié à des mains par trop inexpérimentées le relevé des tombes explorées. Enfin, dans la mise en œuvre des notes remises par M. B., il s'est glissé des fautes de toute espèce, des détails inexacts sur le plan, l'aménagement, le mobilier des tombes, sur le mode de sépulture, le nombre des cadavres découverts dans chaque fosse, l'emplacement de tels ou tels objets, etc. Ce sont, si l'on veut, des vétilles, mais dont l'accumulation finit par compromettre le caractère scientifique d'une publication et d'une collection. On peut dire d'une exploration officielle ce que César disait de sa femme : elle ne doit même pas être soupçonnée. Puisse la leçon n'être pas perdue pour l'administration italienne! — Ne quittons pas ce pamphlet sans dire qu'il est écrit avec verve, qu'il met en scène plaisamment le monde interlope, mais si vivant, des fouilleurs et marchands d'antiquités italiens, et que tel petit récit, comme celui du « bateau » monté à Benedetti fils par son confrère Mancinelli (p. 32), serait digne de figurer dans les mémoires de Cellini.

T. R.

2. *DEUBNER* (*L.*) *De incubatione capita quatluor*. Leipzig, Teubner, 1900, 138 pp. in-8.

1. *De somniis divinis*. L'auteur commence par réunir des textes prouvant que les anciens classaient les songes en cinq catégories : ἐνύπνιον, φάντασμα, ὄνειρος, ὅραμα, χρηματισμός. Par l'incubation on cherchait à se procurer des songes de la cinquième catégorie, les

plus précieux, ceux dans lesquels un dieu ou quelque autre personne apparaissait au dormeur pour l'instruire et le conseiller. M. Deubner catalogue tous les mots qui servent à désigner en grec l'incubation, et, d'autre part, les circonstances habituelles des apparitions divines : brusque arrivée et brusque départ, lueur mystérieuse, voix, souffles et parfums accompagnant le dieu, stature et beauté idéales de sa personne. Pour des raisons faciles à saisir, la vision affectait souvent l'apparence de la statue adorée dans le temple : d'où la croyance aux oracles rendus par des statues. — II. *De incubandi ritibus symbolisque.* De copieuses annotations poursuivent l'usage de ces rites et la signification de ces symboles en dehors des cérémonies incubatoires; les papyrus magiques fournissent nombre de rapprochements, la magie et l'incubation se rattachant l'une et l'autre au culte des divinités chthoniennes. A la fin de la première section sont étudiés en détail quelques paragraphes de papyrus intitulés ὀνειραιτητόν. A la fin de la seconde, M. D. montre que le choix des remèdes prescrits dans l'inscription CIG. 5980 s'inspire lui aussi du symbolisme propre aux cultes chthoniens. — III. *De carmine delphico euripideo.* Dans ce troisième chapitre, que le titre du livre ne faisait pas prévoir, l'auteur examine le troisième stasimon d'*Iphigénie en Tauride;* après Bruhn et Wilamowitz il en affirme le caractère quasi hiératique, et, à l'appui de cette opinion, signale entre le texte d'Euripide et celui des hymnes delphiques certaines similitudes qui ne semblent pas toutes également probantes. — IV. *De incubatione christiana.* Élève de M. Dieterich, M. D. étudie la longue persistance des rites incubatoires chez les chrétiens. Quelques pages citant des exemples épars montrent ces rites pratiqués dans les régions les plus diverses : en Bretagne, en Gaule, en Italie, en Syrie, en Grèce. Des paragraphes spéciaux sont consacrés à certains sanctuaires de S. Michel, des SS. Côme et Damien, des SS. Cyrus et Jean, de Ste Thècle, de S. Thérapon. — Un panégyrique de ce dernier, édité à nouveau d'après un manuscrit de Messine, sert d'appendice au très intéressant et savant opuscule. L'abondance des clausules didactyliques à la fin des périodes paraît dater ce morceau de l'époque de Sophronios, c'est-à-dire du début du VIIe siècle ; M. Deubner croit voir en un passage une allusion à des faits de 626, et fixe à cette année la rédaction du panégyrique.

Ph. E. L.

3. *FLORENTIN-LORIOT* (*Ch.*). *La faillite des Dieux.* Impressions d'un voyage dans l'Orient grec. In-18, A. Lemerre, 1900.

M. Florentin-Loriot se définit lui-même « un catholique errant qui arrivé à l'âge où l'on perd un peu la notion du temps à force d'avoir vécu, et où l'esprit prend des vols inquiets sur les vastes bords de l'éternité (?)... » a voulu « chercher la voie de Dieu » parmi les ruines du vieux paganisme. Il l'a cherchée durant un court voyage organisé en 1898 par la Société générale des sciences. Ce sont les impressions de cette excursion que l'auteur a communiquées dans un style à la Chateaubriand, prétentieux par endroits, parfois doué d'une certaine saveur grâce à la sincérité évidente de l'écrivain, même quand il est un peu boursouflé. Gœthe, qui ne regarda pas à Assise la cathédrale pour mieux voir le portique d'un temple antique, aurait été surpris et peut-être indigné de cette phrase écrite en descendant du Parthénon : « Je suivis le chemin des premiers évêques d'Athènes; la petite église Saint-Sauveur me plut dès lors plus que l'Acropole. »

L'auteur cependant décrit avec une certaine puissance de pittoresque des

sites ou des débris païens qui l'ont ému, Delphes, Olympie, Délos, Tirynthe et même l'Acropole : mais il cherche surtout sur la montagne sacrée le souvenir de Paul prêchant « le Dieu inconnu ». « Le voyageur misérable que j'étais s'agenouilla sous les rochers superbes d'où l'art trop superbe avait dominé le monde et s'était fait lui-même adorer... l'art n'est pas tout : ce n'est pas là notre Dieu... mais celui qui pardonne, crée et recrée, condamne ou conserve. »

Pourquoi l'auteur écrit-il l'*Erecteion*, *Tyrynthe*, *Egyste*, *Clonien*, *Shliemann* etc. ?

E. D'E.

4. *GASPAR* (*Camille*). *Essai de chronologie pindarique*. Bruxelles, Lamertin, 1900, XVI et 196 pp. in-8.

Un paragraphe de ce livre est consacré à dater chacune des odes, celles-ci étant étudiées dans l'ordre que l'auteur croit être l'ordre de leur apparition ; à la fin du volume, une table résume la chronologie adoptée ; une autre fait voir comment elle se combine avec les événements principaux de l'histoire politique ou littéraire. — Ce n'est pas hors de propos que M. Gaspar a repris d'ensemble une question déjà souvent traitée. Des découvertes récentes ont fourni pour le classement des œuvres de Pindare de nouveaux points de repère : celle des odes de Bacchylide en établissant quelques synchronismes ; celle des papyrus d'Oxyrhynchos en datant directement plusieurs des victoires olympiques que le poète a chantées. D'autre part, la « correction » de Bœckh, faisant commencer l'ère des Pythiades en Ol. 48, 3 — quatre ans avant la date qu'indiquait une scholie — ne semble plus pouvoir être maintenue (1) ; et du coup maintes combinaisons des éditeurs des *Odes*, même des plus modernes, se trouvent ruinées par la base. Vis-à-vis des témoignages anciens émanant de chroniqueurs ou de scholiastes, la critique de M. Gaspar est aussi conservatrice que possible ; quand ces témoignages font défaut, elle reste toujours très prudente. Sans chercher dans les mythes, dans les sentences, dans les moindres mots du poète d'invraisemblables allusions aux événements politiques, l'auteur, qui connaît bien l'histoire du VIe et du Ve siècle, tire de cette connaissance d'excellents arguments. A signaler entre autres l'ingénieuse interprétation des vers 87 suiv. et surtout 93-96 de la Pythique IX, 17 suiv., 36 suiv. de la Néméenne IV, qui permet de dire les deux pièces immédiatement postérieures au fameux éloge d'Athènes (Dionysies de 474). Un autre rapprochement est d'une nouveauté assez piquante : qui croirait que depuis des années on répète comme une hypothèse que le père d'Hérodotos de Thèbes, Asopodoros, combattit *peut-être* à Platée, alors qu'Hérodote le nomme en toutes lettres dans le récit qu'il fait de la bataille ? En dehors des allusions historiques, les analogies ou dissemblances de pensée, de style, de métrique, sont prises en considération par M. Gaspar comme éléments de classement, mais à titre accessoire et non sans une certaine défiance ; en ce qui concerne surtout les similitudes métriques, dont on a quelquefois argué pour dater plusieurs pièces d'une même période, cette défiance paraît bien justifiée (cf. p. 51, note 2 ; p. 53). Il va de soi que M. Gaspar n'a pas atteint partout la certitude : ainsi, pour ne parler que des années ou la production de Pindare semble avoir été la plus dense, l'exégèse proposée de ces deux mots de la IIIe Pythique Αἰτναῖος ξένος (pp. 79-80) ne me paraît pas convaincante ; et j'incline à croire que l'ode fut écrite en 474, avant la bataille de Kymé, pour fêter l'anniversaire des deux victoires pythiques de 482 et 478 (d'où le

(1) On sait que M. Christ lui-même, son dernier défenseur, vient d'y renoncer.

silence gardé sur la victoire olympique de 476). Ainsi encore je trouve peu vraisemblable qu'après avoir tant tardé à chanter la victoire d'Aristokleidas, Pindare lui envoie la IIIe Néméenne *de Sicile*, où la célébration des succès de Théron, d'Hiéron, de Chromios devait réclamer tous ses soins : les ressemblances que la pièce présente avec les odes siciliennes ne s'expliquent-elles pas suffisamment si on la croit composée à Thèbes durant l'été de 477? Le moment n'est pas encore venu où un éditeur pourra substituer sans témérité à la classification des *Odes* en *Olympiques*, *Pythiques*, *Néméennes* et *Isthmiques*, léguée par Aristophane de Byzance (1), un classement fondé sur la chronologie; du moins le travail de M. Gaspar, exempt de toutes les supercheries plus ou moins inconscientes à quoi mène l'esprit de système, sobrement et clairement rédigé, rend plus facile aux lecteurs de Pindare de faire chacun pour soi un classement de ce genre.

Ph.-E. Legrand.

5. *KOUMANOUDIS* (*Stephanos Ath.*). Συναγωγὴ νέων λέξεων ὑπὸ τῶν λογίων πλασθεισῶν ἀπὸ τῆς ἁλώσεως μέχρι τῶν καθ' ἡμᾶς χρόνων. Athènes, Sakellarios, 1900. 2 vol. in-8°, 1167 p. (Bibliothèque Marasly, n°s 95-100).

Ce volumineux recueil qui ne contient pas moins de 60,000 mots est le complément et la suite du précédent ouvrage du regretté philologue (Συναγωγὴ λέξεων ἀθησαυρίστων). Il a cherché à y réunir tous les termes nouveaux introduits dans la langue grecque depuis 1453 jusqu'à nos jours *par les lettrés* : la liste de ces « lettrés » et des périodiques dépouillés, qui occupe 17 pages de petit texte sur deux colonnes, est un véritable répertoire alphabétique de la littérature grecque moderne; mais on peut regretter que les articles du dictionnaire ne soient pas accompagnés de références bibliographiques plus précises : l'auteur veut être cru sur parole. Bon nombre de ces néologismes n'ont ou n'auront (espérons-le) qu'une valeur éphémère : comme par exemple δημοδιδασκαλοσυγγραφομανία, Τρικουποδεληγιαννοράλλης, Ζολάπληκτος; souhaitons qu'il n'en soit pas de même de Ψυχαρόφιλος et de Βικελοδημώδης (γλῶσσα), car vraiment on est un peu excédé à la longue de ce long défilé de mots savants dont pas un néoplasme vraiment populaire ne vient interrompre la fastidieuse et pédantesque monotonie (1). L'auteur est mort sans avoir pu mettre la dernière main à son travail ni en surveiller l'impresssion. Par là s'expliquent sans doute certaines inégalités de rédaction, parfois assez choquantes. P. 96, en bas, lire *Géraudel*. L'article ὀνομαστί (sic) qui n'est d'ailleurs pas à sa place, devrait sûrement se lire ainsi : « ὀνοματιστί. Ἰταλ. nominatamente : Λεξ. νομοτεχν. 40 (c'est-à-dire, dans la notation algébrique de l'auteur : λεξικὸν νομοτεχνικὸν Ἰταλοελληνικόν, 1840). Διαφέρει τι τοῦ παλαιοῦ ὀνομαστί » (et non ὀνοματιστί). A l'article οὐδενισμός on regrette l'absence de toute explication (c'est évidemment une traduction de *nihilisme*). Ces menues critiques n'empêchent pas l'ouvrage de Koumanoudis d'être un mo-

(1) On sait que certaines pièces classées dans l'un de ces quatre groupes n'ont aucun droit à y figurer; M. Gaspar explique bien l'erreur en ce qui concerne les pseudo-Néméennes IX, X, XI, et la constate pour plusieurs autres odes. Aux pièces mal dénommées ne pourrait-on pas joindre la XIIe Olympique? Écrite plus de deux ans après qu'Ergotélès d'Himère eut triomphé à Olympie, alors que ce triomphe avait été suivi d'un nouveau succès aux jeux Pythiques, l'ode ne célèbre pas la première de ces deux victoires plus particulièrement que la seconde; si celle-là est nommée en tête dans l'énumération des victoires d'Ergotélès, ce peut être uniquement parce que les succès olympiques étaient les plus considérés de tous.

(1) Quelquefois amusante pourtant, par exemple lorsqu'on s'est amusé à traduire Waterloo par Ὑδροῦς.

nument de patience; beaucoup d'articles, rédigés d'une façon piquante, seront un jour consultés avec fruit par l'historien non seulement de la langue, mais de la civilisation hellénique moderne. En particulier on ne peut manquer d'être frappé de l'influence colossale, attestée par chaque page de ce livre, qu'ont exercée les mœurs, les idées et même l'argot français sur l'hellénisme d'aujourd'hui.

PHILHELLÈN.

6. *LEGRÉ (Ludovic). Un philosophe provençal au temps des Antonins. — Favorin d'Arles, sa vie, ses œuvres, ses contemporains.* — Marseille, 1900.

M. Legré s'est étonné qu'Arles n'ait pas tiré jusqu'ici plus de fierté du souvenir de Favorinus; il souhaite que dans sa ville natale le rhéteur-philosophe qui fut l'ami d'Hadrien et le maître d'Aulu-Gelle obtienne, sinon une statue, du moins un buste ou un médaillon. Pour décider le Conseil municipal à cette libéralité, M. Legré n'a pas cru pouvoir mieux faire que de raconter la vie de son héros, et de recueillir les témoignages antiques qui nous renseignent sur ses œuvres et son influence; on doit lui en être reconnaissant; il n'est point à proprement parler philologue, mais il a du goût, du savoir, il a traité son sujet avec conscience, en homme qui aime les faits précis et n'abuse jamais de la phrase. Son livre est une bonne analyse des textes de Philostrate, d'Aulu-Gelle etc., où revit pour nous une figure qui n'est pas indigne d'intérêt. M. Legré parle de Favorinus avec sympathie, mais il le loue sans exagération ; il le replace bien en son temps. Sans connaître dans le menu détail toute la littérature afférente à son sujet, M. Legré n'a pas négligé certains travaux, déjà un peu anciens, mais restés bons comme celui de Marres. — Signalons lui quelques fautes d'impression (assez rares d'ailleurs) dans les citations grecques : p. 20, note 1. ἔσαν; p. 102, note 1, δδριστο, etc. — On s'étonne que M. Legré, en fait d'inscriptions, en reste au recueil de Gruter. — L'exil de Dion Chrysostome (p. 58) est sans lien avec la proscription générale des philosophes par Domitien. En ce qui concerne Dion, et même Favorinus, M. Legré aurait trouvé profit à connnaître le livre d'Arnim. — On aimerait, puisque l'œuvre de Favorinus a été si maltraitée par le temps, que M. Legré nous eût donné son avis sur l'hypothèse qui attribue au sophiste arlésien le discours 37 de Dion (Κορινθιακός).

A. PUECH.

7. *NAVARRE (Octave). 1. Essai sur la rhétorique grecque avant Aristote.* Paris, Hachette, 1900, in-8°, XVI-346 pp. — 2. *Utrum mulieres athenienses scaenicos ludos spectaverint necne.* Thèse doctorale. Toulouse, Privat, 1900. In-8°, 88 pp.

1. M. Navarre, après nous avoir donné pour ses débuts un bon livre sur le théâtre grec (*Dionysos*), a choisi pour sa thèse française un sujet qui ne brille pas précisément par la nouveauté, mais qu'il a su rajeunir dans bien des parties. Dès le début il a développé avec finesse le texte célèbre d'Aristote qui rattache la naissance de la rhétorique aux révolutions siciliennes du ve siècle. Notons en passant que Thrasybule n'était pas fils d'Hiéron, mais son frère cadet (p. 6). Le chapitre suivant classe les formes d'enseignement de la sophistique avec plus de précision qu'on ne l'avait tenté jusqu'à présent, mais en dépassant parfois les bornes du sujet. En étudiant les procédés de style de Gorgias, M. N. a pénétré plus avant que ses devanciers dans l'analyse des origines et donné, en passant, de fines analyses rhétoriques de morceaux de Sophocle et d'Euripide. Il me paraît injuste pour l'éloquence d'Hérodote (il ne cite même pas la

fameuse délibération des seigneurs perses, III, 80 suiv., où l'on trouve des formes d'argumentation antithétiques très raffinées) et il ne connaît pas l'ouvrage de Douglas Thomson, *Euripides and the attic orators* (1898; cf. *Revue*, XIII, 223). Les chapitres sur Antiphon et sur Isocrate sont substantiels et bien présentés; peut-être passe-t-on un peu vite sur l' « élocution » d'Isocrate, qui constitue pourtant le mérite essentiel de ce disert mais ennuyeux rhéteur. Dans la seconde partie de son travail, M. N. a essayé de reconstituer une τέχνη du IVe siècle en s'appuyant non seulement sur les témoignages directs (qui sont assez rares), mais sur les documents postérieurs, tels que la *Rhétorique à Herennius* et le *De inventione* où des préceptes de date ancienne se trouvent mêlés à des éléments plus récents; semblablement, partant de l'idée très évidente que les logographes se sont formés à l'école des rhéteurs, il a cherché à remonter de la pratique à la théorie, et à retrouver dans la structure, dans le bagage d'idées et de formules, dans la disposition des arguments qu'on observe dans les plaidoyers d'un Lysias, d'un Démosthène, d'un Hypéride, le fonds commun de l'enseignement rhétorique du IVe siècle. Ce travail d'analyse et d'induction est scabreux, et dans le détail on pourra parfois différer d'avis avec M. Navarre, qui n'en présente d'ailleurs les résultats qu'avec les plus expresses réserves; mais il n'avait jamais été fait, il était bon qu'il le fût, et c'est une très intéressante contribution à l'histoire non seulement de la rhétorique, mais de l'éloquence attique. Maintenant l'enseignement des rhéteurs ne visait-il réellement que l'éloquence judiciaire et ne s'occupait-il que du choix et du classement des arguments? N'entreprenaient-ils pas aussi de former les futurs hommes d'État à l'éloquence de la Pnyx et abandonnaient-ils complètement aux acteurs l'enseignement de l' « action », à laquelle le mot célèbre de Démosthène prête une importance capitale? Ce sont là des points auxquels n'a pas touché M. Navarre et je me permets de le regretter.

2. La thèse latine de M. N. traite une question encore plus rebattue, mais importante et qui méritait d'être coulée à fond : l'admission des femmes athéniennes aux représentations dramatiques. La discussion est méthodique, claire, complète et elle aboutit à l'éclatante confirmation de la théorie de Casaubon, d'après laquelle, en principe, les femmes étaient admises à toutes les représentations sans exception. Toutefois M. N. reconnaît qu'en pratique les bourgeoises honnêtes, de classe un peu relevée, s'abstenaient de venir à la comédie. Un texte d'Aristophane (*Eccles.* 20 sq.) semble indiquer que depuis un décret de Phyromachos des places spéciales étaient assignées aux femmes; un autre texte (*Pax*, 964) permet de croire que ces places étaient situées dans le haut de la *cavea*. A ce propos M. N. dit que l'inscription CIA. I, 539 mentionne un Phyromachos *archonte* antérieur à Euclide; c'est *basileus* qu'il fallait dire. — Ce qu'il y a peut-être de plus intéressant dans cette thèse, ce sont deux longues digressions, l'une sur la liberté d'aller et venir dont jouissaient les Athéniennes, l'autre (pour expliquer leur présence à la comédie) sur le rôle du phallus dans les cultes athéniens pratiqués par les femmes. Ce dernier chapitre est une curieuse réunion de textes, mais qu'il n'était peut-être pas indispensable d'insérer dans une thèse; nous savons bien que le latin brave l'honnêteté, mais jusqu'à un certain point seulement: M. N. est souvent obligé de recourir au grec. Quelque choquants que soient pour notre goût ces cultes naturalistes, je ne crois d'ailleurs pas avec M. N. (p. 66) que le sentiment de la pudeur ait attendu pour naître l'avènement du christianisme : le seul mot αἰδοῖα suffirait à prouver le contraire. Les cultes phalliques paraissent bien plutôt un reste

des religions préhelléniques que le produit spontané du génie grec; c'est même, à mon avis, ce qui explique que beaucoup de cérémonies de ce genre, qu'on ne voulait ni supprimer ni étaler, aient été reléguées dans l'ombre des mystères. Mais dès le IVe siècle le goût du public s'affine et ne se plaît plus aux ordures de l'ancienne comédie; d'Aristophane à Ménandre on peut contester le progrès poétique, on ne peut contester le progrès de la morale, ou, si l'on veut, de la décence.

T. R.

8. *NIESE* (*Benedictus*). *Kritik der beiden Makkabäerbücher*. Berlin, Weidmann, 1900. In-8, 114 pp.

Ce mémoire, publié d'abord dans l'*Hermes* (t. XXXV, pp. 268-307, 453-527) est surtout consacré à la « réhabilitation » du livre II des *Macchabées*, dont l'importance historique a été souvent dépréciée à tort, bien que M. Niese ne soit pas autorisé à prétendre qu' « elle est tombée aux environs de zéro » (p. 8). Réagissant contre cette tendance, M. N. déclare que c'est une source à la fois plus ancienne et plus pure que le livre Ier des *Macchabées*. Ce dernier ne peut être antérieur à l'an 100 av. J.-C., tandis que le livre II, si la lettre préliminaire est authentique, remonte à 125/4. Or, l'authenticité de ce préambule est énergiquement affirmée par M. Niese, qui a donné pour cela de bonnes raisons; les erreurs qu'on a cru pouvoir y signaler n'existent pas ou s'expliquent facilement. Cela posé, il ne reste rien de l'hypothèse de Geiger et de Koster, d'après lesquels l'auteur de *Macchab.* II aurait utilisé et contredit sciemment *Macchab.* I. Si donc l'épitomé de Jason, c'est-à-dire *Macchab.* II, est de 124, l'original de Jason doit remonter, pour le moins, au milieu du IIe siècle av. J.-C. Le dernier événement rapporté dans *Macchab.* II datant de 162/1, on voit que l'époque de Jason se trouve assez exactement définie. La part considérable qu'il fait au merveilleux n'est pas une raison suffisante pour le faire vivre et écrire longtemps après les événements qu'il raconte; M. N. a cité des exemples probants de la crédulité des historiens hellénistiques, de la facilité avec laquelle les miracles s'introduisaient, à cette époque, dans la trame de l'histoire. — Notons encore que l'auteur, en veine de conservatisme, a défendu l'authenticité des quatre lettres insérées dans *Macchab.* II et attribuées à Lysias, Antiochos et Quintus Memmius Titus Manius (lecture incertaine et certainement altérée; le *Venetus* donne Κόϊντος Μέμμιος Τίτος Μάνιος Ερνιος).

Le travail de M. Niese est aussi important pour l'histoire politique que pour l'histoire littéraire; ceux qui s'occuperont à l'avenir d'Antiochus Epiphane et de son temps ne peuvent se dispenser d'y recourir.

S. R.

9. *POLITIS* (*N. G.*). Παροιμίαι, τόμος Β. Athènes, Sakellarios, 1900 (Bibliothèque Marasly, nos 110-113). In-8°, 699 pages.

En tête de ce second volume M. P. consacre quelques pages à plusieurs recueils de proverbes grecs qui lui avaient d'abord échappé. Vient ensuite la reproduction intégrale du précieux recueil du hollandais Warner (milieu du XVIIe siècle) : cette publication est l'œuvre de notre confrère Hesseling. Les proverbes y sont rangés par ordre alphabétique et accompagnés de courtes explications latines; c'est un document intéressant pour l'histoire de la langue et pour la parémiologie (p. 69, lire *se ipsum*). A la page 131 recommence le dictionnaire proverbial de M. Politis qui nous mène cette fois depuis Ἀμαζόνα jusqu'à ἄψυς. On est à la fois effrayé et charmé de l'abondance de ces déve-

loppements et des immenses lectures bien digérées qu'ils supposent.

PHILHELLÈN.

10. *RÆDER* (*Johannes*). *De Theodoreti Græcarum affectionum curatione quæstiones criticæ.* — Copenhague, 1900.

Thèse de doctorat d'un élève de MM. Gertz et Heiberg. M. Ræder, qui se propose de donner de l'ouvrage apologétique de Théodoret une édition qui sera la très bien venue, examine ici un certain nombre de questions préliminaires. Il étudie d'abord les manuscrits (au nombre de 27), et en donne un classement provisoire qui semble, d'une façon générale, établi avec une bonne méthode; il recherche l'origine des leçons dues à Fulvio Orsini; il passe en revue les éditions (Acciaolo, Sylburg, Sirmont, etc.). Dans le ch. II, il nous donne un bon choix comparatif des principales fautes ou interpolations caractéristiques de chaque classe de manuscrits, et justifie les principes de son classement. Théodoret, comme tous les apologistes, cite beaucoup, et, venu le dernier d'entre eux, il profite largement de ses prédécesseurs. La nécessité s'impose donc à tout éditeur consciencieux de rechercher minutieusement ses sources. M. Ræder reprend et complète, dans son chapitre III, le travail de Karl Roos : *De Theodoreto Clementis et Eusebii compilatore* (Halle, 1883). Dans quelle mesure Théodoret cite-t-il d'après des manuels, comme celui d'Aétius, ou d'après les apologistes qui l'ont précédé, ou enfin d'après ses propres lectures? Dans quelle mesure ses citations, — celles de Platon en particulier, — sont-elles exactes ou inexactes? Toutes ces questions sont discutées par M. Ræder avec beaucoup de soin, de précision et dans un esprit très prudent et très mesuré. Dans son dernier chapitre, il a esquissé, de façon un peu sommaire, mais juste, et en ne négligeant rien d'essentiel, la méthode apologétique de Théodoret. Il donne enfin, comme spécimen de la future édition, le texte des chapitres LIV-CXXVIII du livre Ier; ce texte, accompagné de variantes et d'une très précieuse indication des sources, fait bien augurer du travail que nous promet M. Ræder. Souhaitons qu'il le termine bientôt.

A. PUECH.

11. *SCHLUMBERGER* (*Gustave*). *L'épopée byzantine à la fin du* X*e siècle.* Seconde partie : *Basile II, le tueur de Bulgares.* — Paris, Hachette, 1900, VI-654 pp. gr. in-8°. Nombreuses illustrations.

Le deuxième volume de l'*Épopée byzantine* est en réalité le troisième de la série qui commence par l'histoire de *Nicéphore Phocas.* — La fin du règne de Basile II (989-1025) y est racontée suivant la méthode habituelle de M. Schlumberger, qui aime à présenter les faits par ordre chronologique. Il ne faut donc pas chercher dans son livre un exposé systématique des actions de Basile II, qui donnerait en divisions successives et nettement tranchées l'histoire de ses relations avec chacun de ses voisins et celle des divers aspects de son administration intérieure. Du reste, les lecteurs de M. S. lui sauront gré de n'avoir pas ainsi procédé; car, à une épopée, c'est un récit épique qui convient. Or, si le règne de Basile II, occupé par des guerres continuelles, nombreuses et acharnées, où ne font défaut ni les beaux coups d'épée, ni les péripéties les plus émouvantes, mérite le titre d'épopée, il ne manque au livre de M. S. que d'être écrit en vers pour constituer un véritable poème épique. Comme un poète, M. S. a pour son héros une admiration sans borne; il raconte avec enthousiasme les exploits de ce « grand souverain de l'an 1000 »

(p. IV), dont les campagnes « soutiendraient la comparaison avec les expéditions militaires les plus célèbres de l'antiquité comme des temps modernes » (p. 87); dans son ardeur, il va jusqu'à proclamer Basile II « le plus grand parmi les empereurs de Constantinople de souche macédonienne » (p. I), au risque d'être injuste au moins pour le premier Basile, celui-là même qui fonda la dynastie. Basile II, en tous cas, est le plus puissant souverain de son temps; son empire, qui s'étend de l'Italie méridionale au Caucase, est le plus vaste d'alors. A ceux qui l'oublieraient, par dédain systématique pour Byzance, M. S. le rappelle discrètement en signalant, comme contemporaines des événements qu'il raconte, d'abord (p. 52) l'entrée dans Laon des soldats de Hugues Capet, puis la mort de ce roi (p. 104). On ne saurait indiquer plus sobrement combien, au Xe siècle, la vie d'un état d'occident est étroite et mesquine, en comparaison de l'importante place tenue dans le monde par l'empire de Constantinople. — S'il n'en a pas une pareille dans l'histoire, c'est que les documents sur son existence nous font souvent défaut. Aussi comprend-on la reconnaissance exprimée tant de fois (pp. III, 8, 15, 27, 52, 53, etc.) par M. S. au chroniqueur Yahia et à son éditeur, le baron V. de Rosen, puisque, sans eux, il eût dû rester muet sur la moitié du règne de Basile II. Or c'est pour M. S. un véritable supplice que de n'avoir rien à dire sur une période quelconque de la vie de son héros; il lui arrive même de préférer les longueurs à un silence qui le désole. C'est à ce zèle si rare que nous devons un beau livre de 654 pages gr. in-8° sur un règne dont nous ne savions presque rien, sinon qu'il était rempli tout entier de guerres interminables. Il fallait l'ardeur, l'enthousiasme et la persévérance de M. S. pour mener à bien une pareille tâche, malgré la pénurie des sources, malgré la monotonie du sujet. — M. S. a même fait le tour de force de nous intéresser à Basile II en ne nous disant que ses guerres; il a volontairement laissé de côté, pour un quatrième volume, l'exposé de son administration et l'histoire de l'art et de la civilisation dans la seconde moitié du Xe siècle. En attendant, il a continué à nous donner, comme dans les précédents volumes, en une illustration abondante, habilement choisie et soigneusement exécutée, les matériaux de cette histoire de l'art : on y voit des monuments du Xe siècle avec les mosaïques et les sculptures, les pièces d'ivoire et d'orfèvrerie, les étoffes et les manuscrits à miniatures qu'ils renfermaient. Et l'on se prend à regretter qu'il faille attendre encore les chapitres où M. S. décrira ces merveilles, les classera (car elles sont dispersées dans son livre) et nous en montrera l'importance pour l'art et pour l'histoire. Mais l'épopée raconte et ne disserte pas; puisque M. S. entendait faire un récit épique, il devait se conformer aux exigences du genre et il faut reconnaître qu'il s'en est supérieurement tiré. — Et maintenant quelques menues critiques : le titre d'épopée byzantine *à la fin du Xe siècle* n'est plus aussi exact pour ce volume que pour le précédent, puisque le récit des faits y est mené jusqu'en 1025; — par deux fois le Père Alexandre, de Lavra, est appelé M. A. Lauriotès (p. 59, note 1, 116, n. 1); — la date des objets reproduits dans les illustrations n'est pas toujours incontestable. Je sais bien que M. S. n'a pas voulu nous donner cette fois l'étude critique sur laquelle on pourrait établir toute cette chronologie. Il est pourtant des affirmations qu'on aimerait à ne pas rencontrer; c'est ainsi que l'église actuelle de Saint Théodore, à Athènes, est donnée (p. 401) comme du XIe siècle, parce que, dans sa façade, un marbre, évidemment rapporté, porte cette date; mais elle est postérieure et d'une époque qu'il faudrait précisément fixer; en revanche, une plaque ornementée de

Vatopédi, que sa ressemblance avec d'autres marbres (cf. entre autres exemples Salzenberg : *Altchrist. Denkmäler von Kpel*, pl. XVI, fig. 5) date du VIe siècle et qui a été apportée à l'Athos avec une quantité d'autres fragments architectoniques (ils sont nombreux à Vatopédi et à Lavra) quand on y construisit des monastères, est attribuée sans autre discussion au IXe siècle parce que Vatopédi est une fondation du IXe siècle. — Mais je n'insiste pas sur ces critiques. Elles sont d'une très minime importance par rapport à la haute valeur du volume. Que M. S. ne nous fasse pas trop attendre le suivant!

J. LAURENT.

12. Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων. 1. Αἰγινήτης. Ὁ οὐρανός. — 2. Δ. Σ. Μπαλάνος. Ἡ ἐκκλησία μᾶς. — 3. Δ. Βικέλας. Ἡ γῆ τοῦ πυρός. — 4. Μ. Κωνσταντινίδης. Ὁ ἄνθρωπος. Athènes, 1900. Imprimerie Inglesi Papageorgiou. In-18.

Le peuple grec lit trop de journaux et pas assez de livres : c'est qu'en fait il existe fort peu de livres réellement adaptés à ses besoins, intelligibles, bons et utiles. La « Société pour la propagation des livres utiles », fondée il y a un an, se propose de combler cette lacune. Patronnée par la princesse Sophie, cette société compte plus de trois cents membres, souscripteurs annuels (à 20 dr.) ou membres à vie (à 300 dr.); le capital initial est de 22,000 dr. La Société publie un livre par mois au prix de 30 centimes, ou même, pour les abonnés, de 0,25. Ce sont de jolis petits volumes, bien imprimés, cartonnés, illustrés quand il le faut. Le programme annoncé embrasse l'histoire, la géographie, les sciences, les contes moraux, bref une espèce de petite encyclopédie populaire. Le succès des premiers fascicules a été très vif et prouve que l'entreprise répondait à un véritable besoin : le tirage, fixé à 5,000 exemplaires, a dû être porté à 10,000 et, pour certains volumes, à 15,000. Les encouragements efficaces de divers ministères n'ont pas nui à ce résultat.

Parmi les quatre fasciculets que nous avons sous les yeux, il en est qui sont des adaptations, d'ailleurs adroitement faites, d'ouvrages occidentaux : le *Ciel* de Flammarion, l'*Homme* de Mrs Charles Bray. La *Terre de Feu* est en partie traduite du célèbre récit de Darwin. *Notre Église* est un travail original, très clair, suffisamment complet, et qui sera lu avec profit même dans nos pays. Inutile de dire que la langue de ces différents opuscules est loin d'être uniforme; il semble que le sujet exerce une grande influence sur le degré de purisme des écrivains. L'essentiel est d'être compris. Le sera-t-on et par qui? Souhaitons que ces excellents petits livres le soient partout et que la Société parcoure une longue et heureuse carrière.

T. R.

13. *WEIL (Henri). Études sur l'antiquité grecque.* Paris, Hachette, 1900. In-12, 328 pp.

Ce volume est une gerbe d'articles dont quelques-uns ont paru dans l'*Annuaire* ou la *Revue* de notre Association : tels sont ceux sur Phérécyde de Syros, sur une tirade d'*Antigone*, sur le *Campagnard* de Ménandre, les Hermocopides, l'origine du mot poète, le discours d'Hypéride contre Athénogène. Les autres n'ont obtenu jusqu'à présent, pour la plupart, que la publicité du *Journal des Savants* et il faut savoir gré à l'auteur de les avoir exhumés de ce recueil distingué, mais légèrement crépusculaire. Des mémoires comme *Le culte des âmes chez les anciens Grecs*, *Les premiers penseurs grecs*, *L'éducation athénienne*, *Dion Chrysostome* méri-

taient la réimpression (1); ce ne sont pas seulement des analyses lumineuses d'excellents livres (Rohde, Gomperz, P. Girard, Arnim); ils rectifient et complètent sur bien des points les originaux, avec cette sagacité discrète et cette érudition sans pédanterie qui sont la marque du beau talent de M. Weil. J'ai lu avec un intérêt particulier l'étude sur les élégies de Tyrtée, réponse aux articles subversifs de Verrall et de Schwartz, qui avaient contesté l'un la date traditionnelle, l'autre l'existence même du poète des *Messéniennes*. M. Weil s'en tient à la tradition ; il la défend en avocat habile, tout en entr'ouvrant une porte par laquelle bien des intrus ont pu passer (p. 201). J'avoue qu'il ne m'a pas entièrement convaincu ; notamment l'objection que Schwartz a tirée de la langue des élégies est sérieuse. M. Weil répond par l'exemple d'Alcman qui, dans ses hexamètres, aurait écrit εἴαρος ὄρνις alors que dans ses poésies « familières » il dit τὸ Fἔαρ; mais M. W. sait aussi bien que nous combien la leçon εἴαρος est contestée et contestable; beaucoup de critiques lisent ἰαρός, quel que soit d'ailleurs le sens qu'il convienne de donner à ce mot. Quant à la lacune qu'il propose d'admettre dans le passage difficile de la *Leocratea* (§ 105), je n'en vois pas la nécessité. Les mots ἐν τοῖς ἔμπροσθεν χρόνοις ne peuvent, il est vrai, se construire qu'avec πολεμοῦσι, mais ils donnent un sens très vraisemblable pourvu qu'on ne cherche pas midi à quatorze heures. Lycurgue ne prétend nullement que les Athéniens n'aient commencé à lire Homère qu'après la loi de Pisistrate; cette loi n'a fait que régulariser un usage depuis longtemps établi et qui contribuait à entretenir l'ἀρετή des citoyens. Tout ce qu'on peut conclure d'ailleurs de ce passage c'est que Lycurgue plaçait l'épisode de Tyrtée avant, sans doute même longtemps avant, la bataille de Marathon. Avait-il raison? C'est une autre affaire. Sur la question même des poèmes attribués à Tyrtée, la vérité est peut-être dans l'opinion tout récemment développée par Wilamowitz (*Die Textgeschichte der griechischen Lyriker*) et qui ne s'éloigne pas d'ailleurs sensiblement de celle de M. Weil : un noyau authentique, noyé dans un déluge d'additions postérieures, comme dans le cas de Théognis.

T. R.

(1) Ajoutons qu'ils auraient mérité une réimpression plus soigneuse ; les correcteurs de la maison Hachette ont laissé échapper dans les citations grecques un nombre invraisemblable de fautes, surtout de fautes d'accentuation.

14. *WESSELY* (*C.*). *Bruchstücke einer antiken Schrift über Wetterzeichen* (Sitzungsberichte der kais. Akademie der Wissenschaften in Wien, Band CXLII, pp. 1 suiv.).

Les fragments publiés par M. Wessely proviennent d'un rouleau qu'un antiquaire viennois découvrit auprès d'une momie. L'écriture permet de les attribuer au IIe siècle avant l'ère chrétienne. Habilement complétés par l'éditeur, ils suffisent à prouver que l'ouvrage intégral comprenait trois parties : 1° une ἀστρολογιά ou description des astres, dont il reste le fragment I indiquant le nom, la grandeur, la couleur de cinq planètes, avec la durée de leur révolution ; 2° une liste de σημεῖα ou signes annonçant le temps, groupés d'après les objets qui les fournissent : signes fournis par la lune, par la Crèche, par les étoiles filantes, par les petits nuages appelés κυκλίδες, par le soleil, par la mer; 3° un *parapegma* ou calendrier astronomique et météorologique, commençant avec le mois de Thoth. L'ouvrage était adapté aux besoins du public égyptien. Ce n'était donc pas l'original, sorti vraisemblablement de l'école péripatéticienne, dont procèdent et Aratus et le rédacteur

du traité *de signis;* mais lui aussi procédait de cet original, et l'examen des fragments fournit de nouvelles raisons pour croire que celui-ci était de Théophraste. Pp. 29-33 est rappelé le désaccord de MM. Kaibel et Heeger, le premier expliquant la présence d'expressions poétiques dans le texte du *de signis* par des emprunts faits aux Διοσημίαι d'Aratus, le second l'expliquant par des emprunts faits au modèle commun; entre ces deux systèmes, qui reconnaissent à Aratus des mérites d'invention très inégaux, l'auteur choisit celui de M. Kaibel.

P. E. L.

Bon à tirer donné le 20 mars 1901.
Le rédacteur en chef-gérant, Th. Reinach.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

LES VERBES SIGNIFIANT « PARLER »

Dans toutes les langues, il arrive que des mots, primitivement destinés à un office plus noble, descendent peu à peu de leur rang et finissent par servir aux usages de tous les jours. La cause du phénomène est très simple. Chaque fois que pour relever l'importance d'un acte, nous employons une expression quelque peu disproportionnée, nous travaillons, sans le vouloir, au déclassement de cette expression. C'est ce qui est advenu pour les verbes signifiant « parler ». En tout pays, il arrive que celui qui *parle* soit exposé à s'exagérer l'importance de sa parole. Dès lors, les termes simples et courants deviennent pour lui insuffisants. Il faut recourir à ceux qu'on a vu employer aux grandes occasions, par exemple ceux de l'orateur, du juge ou du prêtre.

C'est ainsi que le verbe ἀγορεύω, qui était fait pour le discours en place publique, comme l'étymologie le montre clairement, s'emploie dès l'époque homérique pour une conversation familière. Ulysse, s'entretenant seul à seul avec le berger Eumée, lui confie qu'il va tout lui dire :

Τοιγὰρ ἐγώ τοι ταῦτα μάλ' ἀτρεκέως ἀγορεύσω (1).

Pénélope, en sa chambre, s'entretient avec ses servantes (2) :

(1) *Od.*, XIV, 192.
(2) *Od.*, XVII, 505.

Ἡ μὲν ἄρ' ὡς ἀγόρευε μετὰ δμῳῇσι γυναιξὶν,
ἡμένη ἐν θαλάμῳ... (1).

Les Grecs d'aujourd'hui n'ont pas fait autrement quand ils ont donné le sens de « parler » au verbe ὁμιλεῖν ou μιλεῖν, qui avait été créé pour le discours dans une assemblée publique ou à l'église.

Mais n'allons pas trop vite et gardons-nous de voir ici quelque trait de caractère particulier aux Grecs. Nous retrouvons le même fait chez beaucoup d'autres peuples, à toutes les époques. Sans aller plus loin, il y a des patois français où, de l'enfant qui émet ses premiers mots, on dit qu'il apprend à *prêcher*. Le prédicateur a fourni ici le modèle... Sans le savoir, nos patois ont renouvelé ce qui s'était passé dans l'empire romain aux premiers temps du christianisme. Comment comprendre la fortune extraordinaire du mot *parabole*, qui est devenu dans les langues romanes le nom même de la *parole*, et qui est à la base même de notre verbe *parler?* Il est probable que les allégories de l'Évangile, commentées en chaire devant des auditoires émerveillés, ont fourni le type sur lequel le peuple a conçu tout discours prononcé avec art ! Par un acheminement tout pareil, *parabolare* a donc eu le sort d'ἀγορεύω.

D'autres fois, c'est l'avocat qui a été pris pour type. *Causer*, dont l'ancêtre latin *causari* appartient à la langue des tribunaux, s'est dépouillé de son esprit judiciaire, pour désigner un échange d'idées sans conséquence. Il n'est donc pas nécessaire de penser à une influence de l'allemand *kosen*. Mais ce qu'on sait moins, c'est que pareille chose est arrivée, aux plus beaux temps de la Rome ancienne, pour un verbe très usité,

(1) Hésychius se montre plus scrupuleux observateur du sens propre que ne l'était, à l'âge qu'on suppose celui de la simplicité, le poète de l'*Odyssée*. Voici comment il s'exprime :

Ἀγορεύειν · λέγειν ἐν ἐκκλησίᾳ, κυρίως μὲν τὸ δημηγορεῖν, ἐν ἀγορᾷ καὶ ἀθροίσματι λέγειν καὶ ἐκκλησιάζειν.

Il ajoute seulement à la fin :

Καταχρηστικῶς δὲ καὶ ἁπλῶς λέγειν.

qui, avant de devenir d'un usage courant, a fait d'abord un premier stage dans les prétoires. Je pense au verbe *dicere*.

Dico, dont le sens exact est « montrer, démontrer » (δείκνυμι), appartenait dans le principe au vocabulaire judiciaire, comme le font voir encore les composés *judex*, *vindex*, *causidicus*, ainsi que le grec δίκη, auquel il faut ajouter le vieux haut allemand *zthan* « accuser ». Mais, de même que *arbitror*, qui avait été créé pour marquer la sentence d'un arbitre, est descendu à la signification de « penser, supposer », de même *dico* est devenu le verbe ordinaire pour désigner un langage quelconque. *Dicam ut res est. — Dicam quod sentio. — Dic, dic, quæso, clarius...* Le composé *edicere*, le fréquentatif *dictare* ont mieux gardé l'énergie de la signification première.

Pour la conversation familière, le latin se sert du verbe *loqui*, dont la parenté avec *locus* était encore sensible aux anciens, quoiqu'ils eussent cessé de comprendre le rapport existant entre les deux mots (1). *Loquor*, ce n'est pas mettre chaque mot en sa place, comme le suppose Varron : le verbe étant déponent, il faut l'entendre comme un ancien réfléchi. *Loquor*, c'est se donner du champ, s'étendre sur un objet (*to explain oneself*, *sich ausbreiten*). Cicéron marque bien la différence avec *dico*, quand il écrit dans son *Brutus* (cap. 58) : *Scipio mihi sane bene et loqui videtur, et dicere. — Loqui*, c'est la conversation ; *dicere*, ce sont les discours.

Orare est, au contraire, un exemple de ces mots qui, après avoir fait partie de la langue générale, sont allés en divers milieux se charger de nuances variées tout à fait étrangères à l'étymologie. Il peut alors arriver qu'à l'inverse de ce que nous venons de voir, le mot s'élève en dignité.

La formation du verbe *orare* trahit une origine assez vulgaire : *os* « la bouche », a fait *orare*, comme en français, à un étage encore plus bas, *gueule* a fait *gueuler*. Mais il semble que la trivialité de la condition première ait été vite oubliée. Dans la

(1) Varron, L. L. 6, 56 *Loqui a loco dictum.*

loi des XII Tables, nous le voyons déjà qui s'entend de la parole en justice (1). Avec Virgile, il prend place jusque dans le conseil des dieux :

Talibus orabat Juno.

Cet avancement extraordinaire forme la contrepartie de ce que nous venons de voir pour *dico*. On a dit *orare causam* « plaider une cause », puis, par suppression du substantif, *orare* « plaider ». En ce sens, il a donné *orator* et *oratio*. Dans le vers de Virgile, Junon est présentée *orans*, c'est-à-dire plaidant sa cause devant les dieux.

Un verbe aussi usité ne pouvait manquer de trouver place dans la langue religieuse. Il signifie alors « prier ». Mais il a toujours gardé quelque chose de plus désintéressé et de moins pressant que ses synonymes *precor* ou *rogo*.

Pour marquer les simples commencements de la parole, les Latins se servent du verbe *fari*. Il se dit d'un enfant qui commence à émettre quelques mots, qui a cessé par conséquent d'être *infans* (2). On peut se demander comment ce verbe, de valeur si humble, a pu être appelé à désigner la parole la plus grave et la plus haute, celle du Destin : *fatum*. Je crois que la réponse doit être cherchée dans ce même fait dont on vient déjà d'avoir un exemple : qu'un mot se colore de nuances diverses, selon les milieux différents où il est prononcé. Le même *fari*, qui, dans la bouche d'une mère, désignait les premiers bégaiements de son nourrisson, servait aussi, dans les sanctuaires où se rendaient les oracles, à annoncer que le dieu — figurons-nous quelque statue de bois ou de pierre — rompt son silence et se met à parler. Comme cette parole révélait le secret de l'avenir, *fari* en a pris quelque chose de prophétique. Ennius emploie le mot de cette façon :

(1) *Rem ubi pacunt, orato* (l. XII Tab.).

(2) Varron. « *Fatur* is, qui primum homo significabilem ore mittit vocem ; ab eo ante quam ita faciant, pueri dicuntur *infantes* ; quom ita faciunt, jam *fari*. »

Atque Anchises doctu, Venus quem pulchra dearum
Fari donavit, divinum pectus habere (1)!

On comprend dès lors le sens de *fatum* (2). Ce qui a été dit en de telles conditions ne peut pas être repris. La parole une fois prononcée reste,

Et semel emissum valet irrevocabile verbum (3).

Quant à la signification familière — « parler, causer », — elle est restée au diminutif *fabulari*.

Age, ambula; ibi reliqua alia fabulabimur (4).
Stabant forte una in vestibulo palatii fabulantes (5) Fronto et Festus.

Cela s'est continué dans l'italien *favellare*. Ce joli mot pour désigner le langage, *favella* (*perder la favella*, etc.), a bien conservé le sens originaire de *fari*.

Au *fari* latin correspond le grec φάναι, avec son inchoatif φάσκειν. Mais la famille de ces deux verbes a été quelque peu troublée par la présence d'une autre racine, φαF, qui signifie « briller, paraître », et qui, par certains dérivés comme πιφαύσκω « faire voir, montrer », touche au sens du précédent. C'est à cette seconde racine qu'appartient φαίνω (6).

(1) Prob. ad Virgil. *Ecl.* VI, 31.

(2) Les Musulmans s'expriment de même. Seulement, au lieu de la parole, ils mettent l'écriture : *mektoub*, littéralement « ce qui est écrit », désigne le destin.

(3) J'ajoute qu'il ne faut pas rapporter ici *fas* ni *fanum*, qui ont tous deux une autre origine.

(4) Plaute, *Poen.*, III, 4, 8.

(5) Aulu-Gelle, XIX, 13.

(6) L'allemand *reden* signifie proprement « compter, calculer » : il se rattache au gothique *rathjô* « compte », lequel, ainsi que son dérivé *ga-rathjan* « compter », est emprunté au latin *ratio* « compte, calcul ». Ici, ce n'est plus le juge ni l'orateur : nous avons devant nous l'homme d'affaire ou le calculateur. La comparaison de l'allemand *zählen* « compter » et de l'anglais *tell* « dire », qui remontent tous deux à un même primitif, montre avec quelle facilité l'on passe d'une signification à l'autre.

L'allemand *sagen* contient lui-même quelque chose de plus que la simple émission de la parole : c'était un terme d'une certaine solennité, proche parent de *singen* « chanter », et qui a donné naissance à divers mots impliquant une idée de légende ou de tradition, tels que l'islandais *saga* et l'allemand *die Sage*.

La pensée et la parole sont deux actes si étroitement unis qu'on ne peut s'étonner de les voir pris l'un pour l'autre. A cette intimité nous devons le grec λέγω, qui est, de tous ces synonymes que nous passons en revue, le plus immatériel ou, pour employer le même mot, le plus *intellectuel*. Λέγω, qui signifiait d'abord « recueillir » et « choisir » (1), s'est dit de ce recueillement intérieur consistant à assembler ses idées pour les mettre en ordre. Le latin, qui a également ce verbe *lego* « recueillir, choisir », a cru devoir le combiner avec le préfixe *inter*, de manière à bien marquer qu'il s'agit d'une opération intérieure : *intellegere*. Mais il s'en est tenu là, au lieu que le grec, franchissant la courte distance qui sépare la pensée de la parole, a donné à son verbe λέγω la double signification de « penser » et « parler ». De là λέξις « la parole ». Du verbe, cette double acception a passé au substantif λόγος, qui est tantôt la parole et tantôt l'intelligence. On sait de quelle conséquence a été en théologie la double acception de ce mot. Les Latins, traducteurs plus exacts que subtils, ont transporté ces deux sens dans leur mot *verbum*, qui ne se comprendrait pas ou se comprendrait mal s'il n'était rapproché de son prototype grec.

Bien avant λέγω, le rapport de la pensée avec la parole avait déjà été affirmé par la double valeur du verbe φράζω. Dans φράζω il faut voir un dérivé du substantif φρήν, qui désigne à la fois le péricarde et l'intelligence, car les anciens Grecs, médiocres physiologistes, non contents de placer le siège de la pensée dans le cœur, avaient encore associé à cette haute destination les organes environnants (2). Φράζομαι signifie donc « penser, imaginer ». Δολίην ἐφράσσατο τέχνην, « il a imaginé un artifice perfide », dit le poète en parlant d'Égisthe. L'impératif φράζεο, très fréquemment employé, équivaut à « prends garde » !

(1) On sait que l'idée de choisir est restée dans συλλογή et ἐκλογή.

(2) Si l'on songe que la vie affective ou émotive l'a dû emporter longtemps sur la vie proprement intellectuelle, on s'étonnera moins de cette géographie. Ce n'est pas dans le cerveau, mais dans les organes thoraciques que nous percevons les sentimenis de l'amour, de la haine, de la colère... De ce sens de φρήν nous conservons un souvenir en français dans *frénésie* (anglais *frantic*).

D'autre part, φράζομαι a pris déjà dans Homère le sens de « parler », quoique le fait soit contesté par Aristarque. Déjà au premier chant de l'*Iliade*, Calchas, s'adressant à Achille, lui dit :

Σὺ δὲ φράσαι, εἴ με σαώσεις.
« Mais toi, dis-moi si tu veux me sauver ».

C'est en ce sens qu'il a donné φράσις « locution, phrase ».

Un autre verbe qui, dès l'époque homérique, est arrivé à signifier simplement « dire », est μυθέομαι. « Je dirai toute la vérité, comme tu me l'ordonnes. »

Πᾶσαν ἀληθείην μυθήσομαι, ὥς με κελεύεις (1).

« Moi aussi, je sais dire des railleries et des injures. »

οἶδα καὶ αὐτὸς
ἠμὲν κερτομίας ἠδ' αἴσυλα μυθήσασθαι.

Il serait intéressant de connaître le sens propre et originaire de μῦθος. Mais, en l'absence de toute locution congénère, il vaut mieux s'abstenir de toute hypothèse.

A côté de μυθέομαι, le grec possède un verbe μυθίζω ou μυθίζομαι qui a le même sens, et qui a également passé dans le langage familier. « Dis ce que tu nous veux », Μύσιδδέ τοι ὅ τι λῇς ποθ' ἁμέ, dit en son patois la Laconienne Lampito (2) à Lysistrate. Et plus loin, le héraut spartiate : « Je veux te dire quelque chose de nouveau », Λῶ τι μυσίξαι νέον (3).

Tous ces mots doivent s'entendre d'une parole intelligente : pour aucun d'entre eux la parole prononcée n'est supposée séparable de la pensée (4). Il en est de même en grec moderne,

(1) *Od.*, XI, 507.
(2) *Lysistrate*, 94.
(3) *Ibid.*, 981.
(4) Le seul de ces verbes qu'on puisse soupçonner d'être une ancienne onomatopée est λαλέω. Plutarque, dans ses *Œuvres morales* (p. 909 A), l'oppose à φράζω. Il est question des animaux, tels que les singes et les chiens : Λαλοῦσι μὲν γὰρ οὗτοι, οὐ φράζουσι δέ.

où κρένω, qui signifie « parler », nous a conservé l'ancien κρίνω « juger ».

J'ai parlé plus haut du latin *verbum*. Ce terme a été justement rapproché du grec εἴρω ou ἐρέω, lequel commençait autrefois par un F, comme on le voit par l'éolien βρήτωρ « orateur », l'éolien Fράτρα « traité » et le cypriote εὐFρητάσατυ « il promit ». Il semble que la nuance propre de εἴρω — soit primitive, soit acquise — ait été : « parler avec autorité ». Nous voyons qu'il a donné non seulement ῥήτωρ « orateur », mais ῥήτρα « oracle », εἰρήνη « convention, pacte ». Cependant εἴρηκα signifie simplement : « J'ai dit ». C'est ainsi qu'en français le verbe *prononcer,* qui avait quelque chose de grave et de solennel, commence à être employé par nos romanciers au lieu et place de « dire ».

On demandera peut-être quel est l'aîné de la famille, quel est le mot propre auquel tous ces synonymes ont succédé. Je crois que c'est le verbe *vak,* en sanscrit *vac*, en grec Fεπ, d'où ἔFεπον, ἔπος, ὄψ, ἐνοπή. De cette vieille racine, le latin a conservé *inquam* (pour *invequam*) : mais déjà à l'état de verbe défectif et seulement dans quelques emplois spéciaux. Il est vrai que par *vox* et *vocare* il a laissé une nombreuse postérité.

Il y aurait encore à citer le latin *aio*, qu'à tort ou à raison l'on a rapproché du sanscrit *âha* « il dit » et du grec ἠμί « dire » :

Ἦ, καὶ κυανέῃσιν ἐπ' ὀφρύσι νεῦσε Κρονίων.

Mais avec ces verbes, déjà irréguliers et défectifs dans les trois langues dès la période la plus ancienne, nous remontons vers des temps où les renseignements certains nous abandonnent. Il vaut mieux avouer que nous n'en connaissons pas le sens originaire et venir, sans plus tarder, à la conclusion que nous voulons tirer de ce travail.

La parole intelligente est plus ancienne dans le monde qu'on ne le suppose, plus ancienne que ne l'admettent nos dictionnaires tant grecs que latins ou sanscrits, qui, en regard de plusieurs de ces racines, mettent comme traduction : *crepare*,

sonare, boare. Ces mots sont les témoins d'une très ancienne civilisation où il y avait déjà tout un vocabulaire pour désigner la parole méditée et réfléchie.

On objectera peut-être un certain nombre de verbes, qui, tout en signifiant « parler », s'emploient aussi pour la résonance, soit d'un instrument de musique, soit de quelque force naturelle, comme la mer ou le vent. Tels sont φωνεῖν, αὐδᾶν, γηρύειν. Mais on intervertirait l'ordre véritable, si l'on prenait « résonner » pour le primitif et « parler » pour le dérivé. Il suffit de se reporter au substantif dont ces verbes sont tirés. Φωνή, dérivé de φημί, désigne la voix humaine; αὐδή, dérivé de *vad* « parler », signifie « parole » ; γῆρυς, primitif de γηρύω, signifie « langage ». On en peut dire autant pour φθογγή, φθόγγος, φθέγγεσθαι. C'est par extension que ces mots ont été appliqués à un son quelconque, comme quand nous disons « la voix de la tempête, la plainte du vent ».

Je crois donc qu'il ne faut pas demander à nos langues des renseignements sur l'époque de la pierre taillée, encore moins sur l'âge lointain où l'espèce humaine ne distinguait pas son langage de celui des animaux. La civilisation dans le monde est plus vieille qu'on ne le suppose : l'état de culture que nous révèle la comparaison des idiomes indo-européens est un état qui ne diffère pas sensiblement du nôtre. Non seulement la famille était organisée, les outils essentiels servant à la vie étaient connus, la religion avait ses rites et ses formules, mais il y avait déjà place pour un certain art de la parole. C'est la décoloration à laquelle les mots sont en tout temps exposés qui a fait de plusieurs d'entre eux, comme ἀγορεύω ou *dico*, comme φράζω ou λέγω, des verbes signifiant uniformément « parler » (1).

Michel Bréal.

(1) Je veux encore donner de cette décoloration un exemple qui est fourni par le sanscrit. L'un des verbes les plus employés est *vad*, qui se dit couramment pour toute conversation, pour toute espèce de discours. Mais le sens primitif n'est point « parler », mais « chanter », comme on le voit par le grec ἀείδω et par certains composés comme *pra-vad*.

STATUES RENDUES PAR LA MER

Des pêcheurs d'éponges ont découvert par hasard et signalé à notre gouvernement un endroit dans la mer, tout près de la petite île de Cérigotto et non loin du cap Malée, où gisait, à une profondeur de 60 mètres environ, un véritable trésor de statues en bronze et en marbre. On expédia sur les lieux deux bâtiments de guerre et avec l'aide de ces mêmes scaphandriers on a tiré du fond de la mer et transporté à Athènes un grand nombre de statues, intactes ou en fragments. Elles sont destinées à devenir l'ornement de notre Musée National et à occuper désormais une place d'honneur dans l'histoire de la statuaire grecque. Voici les pièces capitales de cette trouvaille.

Fig. 1.

Fig 2.

1° Petite statue d'éphèbe, en bronze, haute de 0 m. 54 (fig. 1). J'y vois une œuvre de la seconde moitié du ve siècle avant notre ère. L'attitude, le rythme, les proportions, mais surtout la forme de la tête, indi-

quent le style de Polyclète et rappellent jusqu'à un certain point l'Idolino de Florence. Les lèvres manquent; faites d'un morceau séparé elles avaient été rapportées (fig. 1);

2° Autre petite statue en bronze représentant un éphèbe drapé, IVe ou IIIe siècle (fig. 2);

Fig. 4. Extraite de la *Gazette des Beaux-Arts*.

3° Petite statue féminine, sans tête, habillée du long chiton avec le diploidion; art sévère du Ve siècle;

4° Statue en bronze (Hermès ?) de grandeur naturelle, œuvre admirable du IVe siècle, d'un art exquis (fig. 3). Ce que l'Hermès d'Olympie est en marbre, cet éphèbe l'est en bronze. La statue est brisée en plusieurs morceaux, mais tous ces fragments s'ajustent, de sorte que la statue pourra être entièrement reconstituée et redressée. Notre planche représente la partie supérieure de la figure. Elle n'a pas l'attitude d'un orateur, comme on pourrait être tenté de le croire, en la rapprochant de la belle statuette de la collection Dutuit (Collignon, *Histoire de la Sculpture*, I, p. 509), car la main droite n'était pas vide ; elle tenait, semble-t-il, un objet rond, probablement une balle ; dans ce cas le nom d'« éphèbe » conviendrait peut-être mieux que celui d'Hermès ;

Fig. 4.

5° Tête barbue, en bronze, de grandeur naturelle (fig. 4). Elle ressemble beaucoup à la tête du pancratiaste d'Olympie et appartient sans doute à une statue de pugiliste. Un bras entouré de courroies appartient à la même figure. L'arrangement des courroies est exactement le même que dans le pugiliste assis du Musée des Thermes à Rome. Époque alexandrine ;

6° Pieds et bras de six statues, au moins, toutes en bronze, de grandeur naturelle ;

7° Statue de marbre représentant un jeune homme accroupi, de grandeur naturelle (fig. 5). L'attitude ne paraît pas être celle d'un homme qui se défend contre un ennemi, ou d'un lutteur

Fig. 5.

qui se prépare à l'attaque, car tandis que le bras gauche est en pleine activité le bras droit pend le long du corps dans une tranquillité absolue. Je ne puis me rendre compte de cette pose

qu'en admettant que le personnage étendait la main gauche au-dessus du front comme pour ombrager ses yeux en regardant vers un point fixe. Un tableau du peintre Antiphilos, le satyre ἀποσκοπεύων, avait cette attitude ; on l'observe aussi sur un satyre de notre Musée National provenant de Lamia. L'expression de la figure de Cerigotto est d'un naturel frappant, l'anatomie est étudiée. J'incline à l'attribuer à l'école asiatique du IIIe et du IIe siècle avant notre ère. Je crois aussi qu'elle faisait partie d'un groupe pittoresque dans lequel elle avait une place secondaire, comme, par exemple, le berger assis dans le groupe du Taureau Farnèse de Naples (fig. 5) ;

8° Des fragments de plus de trente statues, en marbre, de grandeur naturelle ou au-dessus, toutes détruites. Parmi ces fragments il faut noter ceux d'un Hercule colossal dans l'attitude de l'Hercule Farnèse.

On ne saurait douter que toutes ces statues et différents autres objets tirés de la mer au même lieu ne proviennent d'un naufrage. Mais la présence de tant de fragments en bronze indique que ce naufrage a eu lieu à l'époque romaine, car au moyen âge les statues en bronze étaient devenues rares ; les chrétiens les avaient fondues de bonne heure. D'autre part, puisque les pieds des statues de bronze portent encore les tenons de plomb qui les attachaient à leurs piédestaux, il faut admettre que toutes les statues en question sont du nombre de celles que les Romains enlevaient de leurs piédestaux et expédiaient à Rome pendant leur domination en Grèce. Lucien nous raconte dans son *Zeuxis* qu'un bateau, chargé d'œuvres d'art que Sylla envoyait à Rome, a fait naufrage dans le voisinage du cap Malée ; tout me porte à croire que nous avons recueilli les épaves de ce naufrage.

Athènes, le 5 mars 1901.

P. Cavvadias.

NAISSANCE D'ATHÉNA

BAS-RELIEF DU MUSÉE DE CONSTANTINOPLE

UN BAS-RELIEF INÉDIT

AU MUSÉE DE CONSTANTINOPLE

(Planche I)

Je dois à l'amitié de Son Exc. Hamdy-bey, directeur du Musée impérial de Constantinople, la photographie d'une sculpture d'un haut intérêt archéologique qui est venue récemment enrichir la belle collection dont il a la garde. Hamdy-bey veut bien m'autoriser à la présenter aux lecteurs de la *Revue*, qui le remercieront avec moi de sa libéralité scientifique et de l'empressement qu'il met à satisfaire la curiosité des archéologues.

I

Le monument dont nous avons à nous occuper est un bas-relief large de 0 m. 57, haut de 0 m. 39 et épais de 0 m. 06. Il est taillé dans une plaque de marbre et a été découvert, le 20 octobre dernier, entre Haïdar-Pacha et Kadi-Keui, c'est-à-dire vis-à-vis de Constantinople, sur la côte asiatique. Kadi-Keui est l'ancienne Chalcédoine, colonie de Mégare (1); elle appartient à ce petit groupe de colonies éolo-doriennes qui, occupant les deux rives du Bosphore de Thrace et une petite partie de la côte septentrionale de la Propontide, confinent, à

(1) Thucyd., IV, 75.

l'ouest de Selymbria, au domaine des colonies ioniennes. On sait que la rive méridionale de la Propontide, d'Astacos à Abydos, est entièrement ionienne (1).

Le bas-relief que reproduit notre planche I est mutilé en bas et sur la droite, mais la partie supérieure est intacte, ce qui prouve qu'il n'a jamais renfermé plus de cinq personnages. Quelques coups de pioche, au moment de la découverte, ont laissé des traces fâcheuses sous forme d'éraflures. La conservation des figures est assez satisfaisante, bien que le relief, très peu accusé, ait encore été diminué, en plusieurs endroits, par l'usure ; il faut surtout regretter celle du rebord supérieur, qui portait une inscription dont il ne reste aujourd'hui que quelques lettres. Hamdy-bey m'a expressément averti qu'on n'en lit pas plus sur l'original que sur la photographie ; c'est le marbre même qui a été enlevé là où l'on ne distingue plus de caractères. Ceux qui subsistent sont les suivants :

ΙΚΟ..... Ο...ΕΜΕΚΑΤΕΘ..

Toute restitution de ces faibles débris demeurera forcément hypothétique. A titre de simple conjecture on peut proposer : [Ν]ικό[.... patronymique] ἐμὲ κατέθ[ηκεν.

La paléographie est celle de la seconde moitié du VIe siècle, mais ne présente pas de particularités qui permettent de la rapporter à un des alphabets archaïques connus.

II

Les éléments de la composition se distinguent sans peine, malgré l'incertitude des contours. Au milieu, sur un siège muni d'un dossier et de bras, un personnage assis, la tête tournée vers la gauche. Derrière lui, une femme debout, vêtue du chiton dorien avec ceinture, pose la main droite sur la tête du

(1) Voir la carte des colonies grecques de la Propontide dans l'*Atlas* de M. Bouché-Leclercq, pl. VII.

premier personnage et appuie la main gauche ouverte sur son épaule gauche. De l'autre côté, lui faisant face, une femme de même taille et vêtue de même semble tenir les deux mains du personnage assis. Sur la droite, une troisième femme beaucoup plus petite porte la main à son front, dans une attitude qui exprime l'étonnement ou l'adoration; à gauche, une quatrième femme, de taille intermédiaire, se tient debout en avançant les deux bras.

Le personnage assis est-il un homme? Cela me paraît incontestable. En effet, les mentons des deux grandes femmes sont bien conservés et présentent une silhouette très nettement arrondie; en revanche, le menton du personnage assis est pointu. Cette pointe ne peut être que celle d'une barbe taillée suivant une mode à peu près générale au VIe siècle. D'autre part, la saillie de la poitrine est assez accusée dans la femme de droite pour qu'on puisse constater, dans le profil du personnage assis, l'absence de toute saillie analogue.

Un homme assis de la sorte, entre deux femmes qui paraissent le soigner, ne peut être que Zeus sur le point de donner le jour à Athéna. Les deux grandes femmes sont les Ilithyes, Εἰλείθυιαι, déesses qui président à la délivrance. Pausanias (1) mentionne un sanctuaire des Ilithyes à Mégare; or, Chalcédoine, d'où provient notre bas-relief, est une colonie des Mégariens, qui fondèrent cette ville vers 680 avant J.-C. Si, comme cela est vraisemblable, ils y transportèrent le culte des Ilithyes, notre bas-relief ne peut être qu'un ex-voto dédié dans le sanctuaire de ces déesses un siècle environ après l'établissement de leur culte (vers 580 avant J.-C.).

On objectera peut-être qu'Athéna n'est pas représentée. Mais, d'abord, elle pouvait être figurée en peinture seulement; un bas-relief aussi plat, où si peu de détails sont indiqués sur les vêtements, devait être entièrement peint. En second lieu, comme nous allons le voir, il existe toute une série de vases où

(1) Pausanias, I, 44, 2.

est représenté non pas la naissance d'Athéna, mais le moment qui précède sa naissance, celui où Zeus, en proie aux douleurs de l'enfantement, est veillé ou, plus rarement, soulagé par les Ilithyes.

Ce mythe n'est raconté ni dans l'*Iliade*, ni dans l'*Odyssée*, ce qui ne veut pas dire qu'il soit plus récent, car le caractère de naïveté grossière qui le distingue semble impliquer une antiquité très haute (1). Il se trouve indiqué dans le XXVIIIe hymne homérique, puis, augmenté de détails qui le précisent, dans la *Théogonie* dite d'Hésiode (v. 886-926) et dans un fragment d'une autre *Théogonie* que Galien nous a conservé d'après un ouvrage perdu de Chrysippe (2). L'hymne à Apollon pythien, qu'on rapporte également à l'école d'Hésiode, fait mention de la naissance d'Athéna sortant de la tête de Zeus. D'après les scholies d'Apollonius (IV, 1312), Stésichore d'Himère, qui florissait vers 600 avant J.-C., aurait le premier raconté qu'Athéna naquit avec ses armes, témoignage qui crée une difficulté, la même tradition se trouvant déjà dans le XXVIIIe hymne homérique (3). La première mention du rôle d'Héphaistos, fendant la tête de Zeus avec son marteau, est dans Pindare (4). Nous savons par Pausanias (5) et par Philodème (6) que, dans le temple d'Athéna Chalkioikos à Sparte, Gitiadas avait représenté en bronze la naissance d'Athéna et que Hermès (et non Héphaistos) était figuré, une hache à la main, à côté du dieu. D'autres récits attribuaient cette intervention obstétricale à Palamaon ou

(1) Il y a des allusions à la naissance miraculeuse d'Athéna dans l'*Iliade*, V, 875, 880.

(2) Galien, *De placitis Hippocratis et Platonis lib.* IX (éd. de Müller, III, p. 350). Pour tout ce qui suit, je renvoie à la dissertation de Rob. Schneider, *Die Geburt der Athena*, Vienne, 1880, et à l'article de Dümmler dans Pauly-Wissowa, t. I, p. 1985.

(3) Il se pourrait bien que cet hymne fût postérieur aux premiers poèmes de Stésichore, mais il en faudrait d'autres preuves que l'opinion d'un érudit alexandrin.

(4) Pindare, *Olymp.*, VII, 35.

(5) Paus., III, 17, 2.

(6) Philod. Περὶ εὐσεβείας, 59 (éd. Gomperz, p. 31), témoignage omis dans les *Schriftquellen* d'Overbeck.

à Prométhée (1). Quoi qu'il en soit, la légende de la naissance d'Athéna était populaire vers l'an 600 avant J.-C., mais particulièrement en Béotie et dans les pays doriens. Outre le sculpteur spartiate Gitiadas, on cite un peintre corinthien, Kléanthès, auteur d'une *Naissance d'Athéna* qu'on voyait dans un temple d'Artémis près d'Olympie (2). Il n'est question nulle part d'anciennes œuvres d'art attiques ou ioniennes qui auraient représenté le même sujet.

Les monuments connus jusqu'à présent étaient des peintures de vases, presque toutes à figures noires, des miroirs étrusques et le bas-relief du *puteal* de Madrid, imitation libre du fronton oriental du Parthénon (3). Cette œuvre de Phidias, sculptée vers 440, est, à notre connaissance, le seul exemple d'une représentation de la naissance d'Athéna dans l'art classique : il faut la considérer comme le terme d'un développement dont le bas-relief récemment découvert marque le début (4). On ne peut savoir à quelle époque se rapporte une sculpture vue par Pausanias sur l'Acropole d'Athènes, *Athéna sortant de la tête de Zeus* (5), ni à quelle école de statuaire elle appartenait. Le tableau décrit par Philostrate (6) est une œuvre savante qui, par son isolement même, se place en dehors de la série que nous étudions. En somme, l'importance de notre bas-relief est d'autant plus grande pour l'histoire de l'art qu'il est le seul monument en pierre de cette série qui nous soit parvenu, le seul qui provienne certainement de la côte asiatique et le seul qui ait été employé comme ex-voto. En outre, les ressemblances frappantes qu'il présente avec les vases peints reproduisant le même épisode, non moins que les divergences que cette comparaison permet de constater, fournissent matière à des réfle-

(1) Schol. Pind. *Olymp.*, VII, 66 ; Eurip., *Ion*, 452.
(2) Strabon, VIII, 343 ; Athénée, VIII, 346, B, C (Overbeck, *Schriftquellen*, 382 et 383).
(3) Schneider, *op. laud.*, p. 9 et suiv., pl. I.
(4) Schneider, *op. laud.*, p. 8.
(5) Paus., I, 24, 2.
(6) Philostr., *Imag.*, II, 27.

xions multiples, dont nous allons soumettre quelques-unes à nos lecteurs, avec la certitude de ne point épuiser du premier coup une question qui en fait naître tant d'autres.

III

Le dernier auteur qui ait étudié, dans leur ensemble, les monuments relatifs à la naissance d'Athéna, a énuméré trente-cinq vases sur lesquels cette scène est représentée. Ces vases se divisent en quatre séries, suivant qu'Athéna est figurée sortant en armes de la tête de Zeus — que Zeus est assis, en proie aux dernières douleurs de l'enfantement — qu'Athéna nouvellement née est debout sur les genoux de son père — enfin que la déesse, déjà grande, est admise parmi les dieux de l'Olympe. Les deux premiers groupes, comprenant trente vases, doivent seuls nous occuper ici, puisqu'ils comportent seuls des rapprochements instructifs avec l'ex-voto chalcédonien.

Une première observation qui s'impose, c'est que, de ces trente vases, il n'y en a que trois à figures rouges. De ces trois, l'un, au Musée Britannique, est bien à figures rouges, mais dans le style des vases à figures noires (1) ; il doit appartenir tout à fait au début du ve siècle. Le second (autrefois dans la collection Piot, n° 8 du Catalogue de Lenormant) n'a pas été publié ; le troisième, également au Musée Britannique (2), offre le même caractère archaïque que le premier. Le second groupe de vases, celui qui correspond le plus exactement à notre bas-relief — parce qu'il représente le moment qui précède la naissance — comprend exclusivement des vases à figures noires. En résumé, le motif qui nous occupe appartient à l'art du vi^e^ siècle ; il est absolument inconnu de la céramique à figures rouges du beau style. Rayet a donc eu tort d'écrire que la naissance d'Athéna était un « sujet national pour les Athéniens (3) » ; bien au con-

(1) *Élite*, I, 64, 65.
(2) *Élite*, I, 63.
(3) Rayet et Collignon, *Céramique grecque*, p. 102.

traire, si l'on fait abstraction du fronton oriental du Parthénon, on peut dire que le sujet n'est pas attique du tout, du moins à partir des guerres médiques. Mais peut-on dire que cet épisode de la fable ait été familier aux Athéniens du VIe siècle? Nous avons déjà vu que les témoignages littéraires ne nous y inclinent pas; les monuments de la céramique vont nous conduire à la même conclusion.

Autant qu'on peut en juger par ceux des trente vases qui ont été publiés, les scènes qui les décorent dérivent d'un modèle unique ou d'un groupe de modèles apparentés, appartenant au milieu du VIe siècle ou même plus ancien. Il ne serait même pas impossible que ces vases fussent sortis d'un unique atelier. Presque tous, en effet, ont été exhumés à Caere et à Vulci; presque tous sont des amphores (24 sur 30). Cet atelier était, suivant toute vraisemblance, établi à Athènes : mais les artistes qu'il occupait étaient-ils Athéniens? Il y a de bonnes raisons d'en douter.

Constatons, avant d'aller plus loin, qu'on ne possède pas une seule représentation de la naissance d'Athéna ni dans la céramique corinthienne, ni dans la série ionienne (peut-être samienne ou milésienne) des hydries de Caere. Les recueils de MM. Wilisch et Endt permettent d'être affirmatif à cet égard, sous réserve de découvertes ultérieures.

D'autre part, deux des vases où est figurée la naissance d'Athéné portent des inscriptions qui ne peuvent être attiques et qui nous obligent à chercher ailleurs la patrie de ceux qui les ont peints.

IV

Le premier est une amphore de Caere, conservée au Musée de Berlin (1). Les personnages sont désignés par leurs noms, parmi lesquels on remarque les suivants : ΔBEVS (Δεύς), KQEA-

(1) *Monumenti*, IX, 55; Furtwængler, *Berl. Vasen*, 1704.

NIOS (Κυέλνιος = Κυλλήνιος). La graphie ΔΒΕVS pour Ζεύς a donné lieu à une singulière hypothèse qui, proposée par M. Loeschcke, a été adoptée par MM. de Wilamowitz et Wackernagel. Le peintre, a-t-on dit, avait sous les yeux un modèle corinthien, où le nom de Ζεύς était écrit ΔΒVM. A quoi il suffit de répondre : 1° que de ΔΒΥΜ à ΔΒΕΥΣ il y a loin ; 2° que le motif en question n'est pas corinthien, puisqu'il est étranger à la céramique corinthienne ; 3° que les Corinthiens disaient Ζεύς et non Δεύς (1). En réalité, le Δ initial nous oblige à chercher une région où le Ζ vulgaire est remplacé par un Δ. Or, la forme Δεύς est béotienne et laconienne (2) et il paraît, d'autre part, que les Mégariens disaient μάδδα et χρήδδετε pour μάζα et χρήζετε (3), c'est-à-dire que là où le Grec d'Athènes prononçait ζ, ils faisaient entendre un double δ. Comme il ne peut être question d'un céramiste laconien en Attique, on peut choisir entre un Béotien et un Mégarien. Mais, en Béotie, le Β n'a jamais que sa valeur ordinaire, de sorte que la graphie Δβευς y est impossible. En revanche, le mégarien, comme le corinthien, connaît un Β = Ε, qui est attesté dans deux textes du VIe siècle (4), de sorte que la graphie Δβευς s'explique facilement, dans la paléographie mégarienne, par le redoublement de l'ε. — Sur le même vase de Caere on lit KQVEΛNIOS, c'est-à-dire Κqυελνιος, comme épithète d'Hermès. Là aussi, M. Loeschcke admettait un original corinthien, où Κυλλήνιος aurait été écrit avec un *koppa* initial. Le *koppa* se trouve devant l'υ à Chalcis, à Corinthe et en Béotie (5). Dans l'épigraphie de Mégare, on n'a pas d'exemple de cette lettre, mais comme il existe une analogie frappante entre l'alphabet de Mégare et celui de Corin-

(1) Cf. Kretschmer, *Griech. Vaseninschriften*, p. 103.

(2) Meyer, *Griech. Grammatik*, p. 256.

(3) Kretschmer (*op. laud.*, p. 103), après Schneider, révoque en doute ce témoignage, conservé par les *Acharniens* d'Aristophane (v. 732, 734) ; mais le fait que les inscriptions mégariennes donnent Ζεῦξις, Ζώπυρος, etc., ne prouve rien, ses textes étant relativement récents.

(4) Roberts, *Introd. to greek epigr.*, nos 113 et 113 *a* ; *C. I. G. S.*, I, 35 et 37.

(5) Meyer, *Griechische Grammatik*, p. 196.

the, à savoir B = E, il n'est pas téméraire d'admettre que les Mégariens possédaient aussi le Q et s'en servaient comme les Corinthiens.

L'autre vase avec la représentation de la naissance d'Athéna, dont l'inscription mérite de nous arrêter, est une amphore de la collection Campana, provenant probablement de Caere, qui est conservée au Louvre(1). Zeus y est appelé ΞΔΕΥΣ, ce qui doit se lire Ζδευς. Cette graphie paraît fort explicable sous le pinceau d'un Mégarien, habitué à la forme Δευς, qui travaille à Athènes, où l'on écrit Ζευς. Le même artiste, ou l'un de ses compagnons, écrit Κρυελνιος, avec un *koppa* à la suite du κ, comme aussi Δβευς, avec un ε vulgaire à la suite de l'ε archaïque = β. Nous avons déjà rappelé les deux formes mégariennes conservées par Aristophane, μάδδα et χρῄδδετε avec redoublement du δ. Qu'il s'agisse d'une habitude graphique ou d'une particularité phonétique, il est certain que les arguments qui précèdent nous fournissent tout au moins une indication sur la patrie des peintres de vases où figure la naissance de Minerve. De l'Attique et de Corinthe, il ne peut être question; la Béotie est possible, mais semble exclue par l'emploi du B après le Δ; toutes les probabilités sont en faveur de la Mégaride, avec cette seule difficulté que la graphie QΥ n'y a pas encore, que je sache, été constatée.

Or, il est temps de rappeler, comme nous l'avons dit en commençant, que Mégare possédait un temple des Ilithyes et que Chalcédoine, provenance de notre bas-relief, si étroitement apparenté aux vases où figure le même sujet, était une colonie de Mégare.

V

En général, sur les vases de la seconde série, où le moment représenté est celui qui précède la naissance de la déesse,

(1) *Monumenti*, VI, 56, 3, 4.

Zeus est assis entre deux Ilithyes, mais d'autres divinités assistent au spectacle : on trouve six fois Hermès, trois fois Arès, deux fois Poseidon, une fois Apollon, Latone, Aphrodite, Dionysos, Amphitrite, Hephæstos, Héraklès, deux fois un homme et deux fois une femme sans désignation précise. Mais, alors que dans le premier groupe de vases, représentant la naissance, il n'y a qu'un exemplaire (d'ailleurs inédit et mal connu) (1) où les Ilithyes soient seules auprès de Zeus, on en trouve trois dans le second groupe ; dans l'un d'eux, vase de Vulci au Musée Grégorien (2), une femme est figurée sur la droite, à côté d'une des Ilithyes. Ainsi la formule abrégée dont a fait usage l'auteur du bas-relief de Chalcédoine n'est pas sans exemple dans la céramique et, en particulier, dans le groupe de vases où est figuré le même moment de la légende.

La différence essentielle entre les vases et le bas-relief est que, dans celui-ci, Zeus est tourné vers la gauche, alors que dans tous les vases, sans exception, il est tourné vers la droite. C'est là une singularité dont je ne saurais proposer d'explication.

Une autre différence moins importante consiste en ceci, que dans la plupart des vases les Ilithyes se contentent de lever une main ou les deux mains, ou encore de les étendre à plat dans la direction du dieu, geste qui doit faciliter la délivrance (3) ; dans deux vases seulement, elles touchent le dieu ou le soutiennent, comme de véritables accoucheuses. C'est à ces deux vases — dont le plus important est celui du Louvre avec l'inscription Ζδευς — que se rattache le plus étroitement notre bas-relief.

Nous concluons que le sanctuaire des Ilithyes à Mégare était orné, dès le VIe siècle, d'une série d'ex-voto, bas-reliefs et plaques en terre cuite peintes, où revenait sans cesse, avec de légères variantes, le motif du dieu assis accouchant entre deux

(1) *Élite*, t. I, p. 184, n. 5.
(2) *Mus. Gregor.*, I, 39, 1 = 41, 1.
(3) Schneider, *op. laud.*, p. 17.

Ilithyes qui l'assistent. L'ensemble de ces compositions similaires formait un petit trésor où les artistes locaux puisaient sans peine pour satisfaire les désirs de leur clientèle. Pendant le second tiers du VIe siècle, quelques-uns de ces artistes vinrent travailler dans les ateliers de céramique athéniens et y introduisirent leurs motifs favoris, dont le succès ne survécut guère à l'ancienne technique. A la même époque, la colonie mégarienne de Chalcédoine, où les Ilithyes avaient aussi un temple, voyait éclore des bas-reliefs où la même scène de la naissance d'Athéna était figurée. L'intérêt du bas-relief de Chalcédoine est donc relevé par cette circonstance qu'il nous permet pour la première fois d'entrevoir, dans l'histoire de l'art grec au VIe siècle, l'existence et l'importance d'un élément mégarien.

Salomon Reinach.

LE PONTARQUE

ET L'ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ ΠΟΝΤΟΥ

Une épitaphe publiée dans un des derniers numéros de cette *Revue* (1) célèbre en mauvais vers la gloire d'un Syrien de Néapolis, devenu citoyen de Tomi (Constantza). Elle rappelle notamment que cet étranger a revêtu diverses dignités dans sa patrie d'adoption :

ἦ μ'ἄλλων μερόπων πλέον εἴσιδε κοσμηθέντα
χρυσείοις στεφάνοις πορφυραίοις (*sic*) τε πέπλοις·
οἷς γὰρ ἐποντάρχησα καὶ Ἄραιως (*sic*) ἄθλ' ἐτέλεσ(σ)α.

Dans une note ajoutée à ce texte M. Théodore Reinach a fait observer que le verbe ποντάρχειν était nouveau, sans oser se prononcer sur sa signification. Tout récemment, on a découvert une autre inscription où le même mot est employé, cette fois, dans un sens très clair. C'est une dédicace datant de l'époque des Antonius, qui a été copiée en 1899 à Sébastopolis du Pont (Soulou-Seraï) par M. Anderson (2). Elle énumère longuement tous les honneurs qui ont été accordés à un certain M. Antonius Rufus :

(1) Contoléon, *Rev. ét. gr.*, XII, 1899, p, 390. Cf. le post-scriptum de M. Th. Reinach, *ibid.* 1900, p. 503 et Tocilesco, *Fouilles et recherches archéologiques en Roumanie*, Bucharest 1900, p. 225.

(2) *Journal of hellenic Studies*, 1900, p. 154.

M. Ἀντώνιον Σεργίᾳ Ῥοῦφον... πονταρχήσαντα ἐν τῇ μητροπόλει τοῦ Πόντου Νεοκαισαρείᾳ.

Le verbe πονταρχεῖν veut donc dire être « πονταρχης » et le pontarque, titre analogue à celui d'asiarque, de galatarque, de syriarque, etc., est le président de l'assemblée (κοινὸν) qui siège dans la métropole religieuse du Pont, près du temple fédéral d'Auguste. A l'époque où l'épitaphe de Constantza fut gravée, il faut distinguer trois pontarques différents :

1° Le pontarque de l'hexapole pontique, antique fédération des villes grecques établies sur la côte occidentale de la mer Noire (Πόντος εὐώνυμος), et dont la métropole est Tomi (1). Sous l'empire, cette hexapole est soumise au légat de la Mésie inférieure, mais elle n'est point incorporée à cette province latine, qui a son *concilium* particulier (2);

2° Le pontarque des dix villes grecques de la côte nord de l'Asie-Mineure (3), dont la métropole est Amastris ou Héraclée (4). Leur κοινόν est distinct de celui de la Bithynie, qui forme avec elles la province double de *Pontus et Bithynia* (5). C'est à tort, nous semble-t-il, qu'on a établi une relation entre cette décapole et les onze cités, entre lesquelles Pompée partagea le territoire pontique après la défaite de Mithridate (6). Elle paraît avoir été formée uniquement des villes échelonnées le long du rivage depuis Amisos à l'est jusques et y compris les ports du Bosphore, Chalcédoine et Byzance, à l'ouest (7).

(1) Marquardt, *Organisation de l'empire romain* (tr. franc.), t. II, p. 186 ; *Arch. epigr. Mitth. aus Oester.*, VI, 1882, p. 21 s.; 39, n° 80, XIV, 1891, p. 29, n° 6.

(2) Marquardt, *l. c.*, p. 523. Guiraud, *Les assemblées provinciales dans l'emp. Rom.*, 1887, p. 56.

(3) *Bull. corr. hell.*, t. XXII (1898), p. 492 (Inscription d'Héraclée datant du IIe au IIIe s.) : τὸ κοινὸν τῶν ἐν Πόντῳ πόλιων ι'.

(4) Marquardt, *l. c.*, t. II, p. 272, n. 5. L'inscription d'Héraclée tendrait à prouver que cette ville était le siège du κοινόν.

(5) Marquardt, *l. c.*, p. 529 ; Guiraud, *l. c.*

(6) Reinach, *Mithridate Eupator*, p. 400 ; cf. les notes d'Anderson, *Journ. of hell. studies* XX, 1900, p. 155 n. 6 et de Munro, *ibid.* XXI, 1901, p. 61, n. 1.

(7) Byzance, comme Amisos, était une ville libre, mais elle payait tribut et dépendait du gouverneur de Bithynie, Pline *Ep. ad. Trai.* 43, 44, cf. Kubitschek dans Pauly-Wissowa, t. III, col. 1144-5.

3° Le pontarque du Pont galatique et polémoniaque (*Pontus Mediterraneus* (1) le centre de l'ancien royaume des Mithridate. Cette région ressortissait d'abord au légat de Galatie, plus tard à celui de Cappadoce, mais elle conserva toujours sa diète distincte. Elle paraît avoir réuni les députés de cinq cités dans sa métropole de Néocésarée (2). Avant l'annexion du Pont Polémoniaque (63 ap. J.-C.), le chef-lieu du Pont romain semble avoir été Amasie, réunie à l'empire vers l'an 2 avant J.-C., et qui conserva toujours le titre de μητρόπολις (3).

L'inscription de Tomi n'offre pas pour seul intérêt celui de nous révéler le nom d'un président inconnu du κοινὸν de l'hexapole, elle fournit aussi un élément nouveau pour résoudre une question très controversée. Le pontarque est-il identique à l'ἀρχιερεὺς Πόντου, qu'on rencontre, comme lui, dans le Pont de Mésie (4), le Pont de Bithynie (5) et dans le Pont de Cappadoce (6)? Pour parler d'une manière plus générale, l'asiarque, le bithyniarque, le galatarque, le lyciarque, etc., sont-ils différents des grands prêtres d'Asie, de Bithynie, de Galatie, de Lycie, ou bien ces deux dénominations désignent-elles une

(1) *CIL*, V, 8660; Pais. *CIL. suppl. ital.* 1227. *CIL*, X, 7583, 7584. La réunion du Pont Galatique et du Pont Polémoniaque en une seule circonscription administrative, le *Pontus Mediterraneus*, n'eut pas lieu immédiatement après l'annexion. Une inscription du règne de Vespasien distingue encore les deux pays (*CIL*, III, 291). Leur fusion s'accomplit sans doute au moment où la Cappadoce fut constituée en province distincte de la Galatie, sous Trajan.

(2) Anderson, *l. c.* Cf. l'inscription de Comane, *Rev. ét. gr.*, VIII (1895), p. 86, n° 36, où il est fait mention d'un ἀρχιερεὺς τοῦ Πόντου et des Νεοκαισαρεῖς.

(3) Head, *H. N.* p. 484. — L'inscription de Sébastopolis nomme successivement l. 6 : μητρόπολις τοῦ Πόντου Νεοκαισάρεια, et l. 24 : ἡ μητρόπολις Ἀμάσεια. Le titre de μητρόπολις apparaît sur les monnaies et les inscriptions d'Amasie : *Rev. ét. gr.*, VIII, p. 79, n° 25, n° 27 = CIG. 4168. Il n'est guère possible de supposer qu'Amasie ait été la métropole du Pont galatique et Néocésarée celle du Pont polémoniaque, lesquels auraient eu chacun leur κοινόν distinct, car Sébastopolis, qui relève de Néocésarée, comme le prouve l'inscription citée plus haut, était située dans le Pont Galatique (Ptol., V, 6, 9).

(4) Ἀρχιερεύσᾳ Tomi, Tocilescu, *Arch. epigr. Mitt.*, t. VI, 1882, p. 21, n° 41, p. 22, n° 44, cf. p. 29, n° 59.

(5) Amastris, CIG 4149 = Hirschfeld, *Sitzb. Berl. Acad.*, 1888, p. 875, n° 28. Héraclée, cf. *supra*, p. 139, n. 3. — Territoire de Pompéiopolis, Hirschfeld, *l. c.*, n° 61.

(6) Cf. *supra*, n. 2.

seule et même dignité? On a émis à ce propos des opinions très divergentes (1). L'on s'accorde cependant de plus en plus à admettre que les deux titres ont la même valeur, sinon en droit, du moins en fait. L'un, celui d'ἀρχιερεύς, désigne le grand prêtre d'Auguste, l'autre le président de la diète fédérale, mais cette présidence et ce sacerdoce sont inséparables, et se confondent en la même personne (2). Le texte de Tomi fournit un argument imprévu en faveur de cette manière de voir. En effet, il nous montre que le pontarque portait une couronne d'or et était revêtu d'une robe de pourpre. Or, la couronne d'or, souvent ornée des bustes des Césars (3), et la robe de pourpre, imitation de la toge impériale, étaient les insignes distinctifs de l'ἀρχιερεύς ou *sacerdos provinciae* (4). Il est peu vraisemblable qu'une magistrature distincte de cette prêtrise eut reçu le même costume officiel.

Franz Cumont.

(1) Elles sont discutées par M. Beurlier, *Le culte impérial*, 1891, p. 123 ss.

(2) Cf. Guiraud, *op. cit.*, p. 97 ss. M. Mommsen a montré tout récemment *Jahresh. des Oester. Instituts*, t. III, 1900, p. 6 ss. que l' ἀρχιερεία de Lycie et la lyciarchie *nichts gewesen sein können als zwiefache Function desselben Amtes.* L'identité des deux fonctions est aussi admise par M. Ramsay et M. Anderson (*l. c.*).

(3) Hill, *Priester-Diademe* (*Jahresh. des œsterr. Instituts* III), 1900, p. 245 ss.

(4) Tertull., *De idolatr.*, 18; CIL, XII, 6038 (*Lex concilii Narbonensis*) l. 16 : *Veste purpurea vestito.* Cf. Guiraud, *op. cit.*, p. 124; O. Hirschfeld, *Sitzungsb. der Berl. Akad.*, 1888, p. 856; Carette, *Ass. prov. dans la Gaule Narb.*, p. 81. — Ce costume est certainement une reproduction de celui que portaient les prêtres d'Alexandre et des diadoques; cf. les passages cités par Hirschfeld, p. 858, n. 116.

NOTE

SUR L'ÉTAT DES ÉTUDES GRECQUES EN ITALIE ET EN FRANCE

DU XIVe AU XVIe SIÈCLE

Comment et pourquoi durant les siècles qui suivirent les invasions barbares le grec fut de plus en plus abandonné, de plus en plus ignoré dans tout l'Occident, tandis que les études latines continuaient à être en honneur au moins dans les classes sociales supérieures, c'est ce qu'il est inutile de redire : les faits sont trop connus. Les plus doctes continuaient à entendre Cicéron et Virgile, alors même qu'ils avaient cessé de les goûter; quant à Homère, Sophocle et Démosthène, malgré leur gloire passée, ce ne furent bientôt plus que des noms.

Par une compensation méritée, on doit compter au nombre des principaux facteurs de la Renaissance le renouveau des études grecques à l'apogée du moyen âge, l'intérêt croissant qui s'y attache, les encouragements qu'on leur prodigue, et finalement l'enthousiasme qu'elles inspirent. Telles les lueurs de plus en plus brillantes de l'aurore préludant à la pleine clarté du jour. Le XIVe et le XVe siècles représentent ce qu'on peut appeler « la période héroïque » de l'hellénisme européen. A ce titre les moindres détails qui s'y rapportent ont leur valeur, et le mémoire qu'on va lire, quoique plus voisin d'un recueil de notes que d'une composition régulière, paraîtra peut-être digne de quelque attention.

I

Si dans cet ordre de recherches on remonte jusqu'aux premiers siècles de notre ère, on constate que, sauf de rares exceptions, dont la plus illustre est Marc-Aurèle, le grec attique est demeuré dans l'empire romain (Grèce et Asie-Mineure mises à part) une langue étrangère (1), aussi rare ou même plus rare que l'allemand chez nous. Cette ignorance dut fatalement s'aggraver au lendemain des invasions, au temps où la barbarie triomphante foulait aux pieds avec une âpre volupté l'antique civilisation. Constantinople, il est vrai, avait échappé providentiellement au fléau, et le grec, qui n'avait pas cessé d'être en Orient la langue populaire même après la conquête romaine, n'eut que peu d'efforts à faire dès que Rome eut succombé pour devenir dès le VIe siècle dans la nouvelle capitale de l'empire la langue ordinaire des affaires, et dès le siècle suivant, la langue officielle des administrations. Mais la remarque en a été faite maintes fois, si le byzantinisme était l'héritier naturel de l'hellénisme, c'était d'un hellénisme hellénistique et non purement grec, héritier d'ailleurs insouciant et incapable, tout particulièrement en ce qui avait porté si haut le nom de l'ancienne Grèce, à savoir la poésie, la science et les arts. On parle sans doute et on a le droit de parler d'une poésie byzantine, d'une architecture et d'une peinture byzantines : mais ni ces poèmes ne relèvent d'Homère et de Sophocle, ni ces basiliques et ces mosaïques d'Ictinus et de Phidias. Au double point de vue philosophique et littéraire le Bas-Empire, comparé à la Grèce antique de la grande époque, ne nous offre guère qu'une longue

(1) En parlant ainsi, je n'ignore pas que sous les empereurs les Grecs étaient très nombreux à Rome et qu'on lit dans Juvénal :

..... Non possum ferre, Quirites,
Græcam urbem.....
Jampridem Syrus in Tiberim defluxit Orontes.

Mais au point de vue classique, le seul qui nous occupe ici, Oriental et Grec ne sont nullement synonymes.

décadence, à peine interrompue par quelques essais éphémères de restauration classique. Dans le magnifique palais impérial somptueusement agrandi et embelli par Justinien, il y avait, semble-t-il, place pour tout, sauf pour une bibliothèque semblable à la Vaticane ou à la Laurentienne. Réduits à se défendre contre des ennemis sans cesse renaissants, à qui ils disputèrent pied à pied, avec des alternatives de succès et de revers, les lambeaux de leurs possessions, — séparés du reste de la chrétienté par un schisme opiniâtre, qui révoltait la foi scrupuleuse de nos ancêtres, — absorbés dans des rivalités politiques ou des controverses théologiques aussi frivoles que persistantes, — les Byzantins sont restés pendant de longs siècles sans action visible sur les destinées littéraires de l'Occident. En conservant les trésors de l'antiquité et l'intelligence de ses chefs-d'œuvre, ces bibliothécaires du genre humain, comme on les a ingénieusement définis, ont rendu la Renaissance possible; mais cette renaissance elle-même n'en a pas moins été l'œuvre propre et presque exclusive des Occidentaux. Telle était déjà l'opinion de Villemain : « A vrai dire, ce n'est pas Constantinople qui a éclairé et civilisé l'Europe, c'est le travail spontané de l'Europe qui vers la fin du XIVe siècle commençait à réagir sur Constantinople et réveillait cette civilisation pétrifiée. » Néanmoins, on peut dire des Byzantins qu'en sauvant le passé, ils ont préparé l'avenir. Ce qu'ils négligeaient d'une façon si fâcheuse pour eux-mêmes, ils l'ont heureusement gardé pour d'autres qui sauront en faire un merveilleux emploi. Il suffit d'ailleurs d'avoir parcouru les catalogues des grandes bibliothèques publiques de l'Europe pour apprécier comme ils le méritent les services rendus à la civilisation par les copistes grecs du IXe au XVe siècle. La plupart assurément de ces obscurs travailleurs ne prévoyaient guère qu'un jour on se disputerait à prix d'or et qu'on se ferait gloire de posséder ces manuscrits, produits de leurs veilles laborieuses.

Ce jour, il est vrai, devait se faire attendre. Le labeur de bien des générations était nécessaire pour préparer une opu-

lente moisson sur un sol stérilisé par les ravages de cruels envahisseurs, depuis les Wisigoths et les Huns jusqu'aux Normands et aux Sarrasins. Et ce labeur lui-même, tantôt favorisé, tantôt contrarié par les circonstances, devait porter ses fruits à des dates bien différentes dans les divers pays de l'Occident.

Or, par sa situation géographique qui la rapproche de la Grèce, par tout son passé, l'Italie était particulièrement désignée pour prendre la tête de cette rénovation intellectuelle. La race de beaux esprits et d'artistes qui, dès le XIIIe siècle, avait eu la bonne fortune de se créer une langue aussi parfaite que celle de Dante ne pouvait pas ne pas tourner spontanément ses regards vers cette Rome antique qui parlait à la fois à son imagination et à son patriotisme. Virgile est le guide choisi par l'auteur de la *Divine Comédie,* lequel, tout en appartenant à son époque par ses croyances et ses aspirations, ses enthousiasmes et ses haines, n'en figure pas moins au premier rang des précurseurs de l'esprit nouveau. Cicéron est porté aux nues comme il ne le fut jamais au temps des Césars : copier ses périodes harmonieuses est le premier rêve de tout humaniste. Mais la littérature romaine de la grande époque tient de trop près à la littérature hellénique, de laquelle elle procède, pour ne pas y conduire, et nous allons voir la résurrection des études grecques suivre le retour aux élégances latines. Aussi bien, comme l'écrit A. Didot, la civilisation athénienne a si bien conquis le rude Latium que « même après la chute de l'empire d'Occident, et malgré toutes les vicissitudes de ses destinées politiques, l'Italie, toute recouverte qu'elle fut par les barbares, avait conservé un souvenir traditionnel et une vague admiration pour les trésors littéraires de la Grèce ». Ajoutons qu'à la suite de l'expulsion des Ostrogoths, sous le règne de Justinien, la partie méridionale de la péninsule a très longtemps appartenu à l'empire grec et a été ainsi ouverte à des influences helléniques.

II

Dans quelques couvents, à Casoria, à Bobbio, il semble bien que dès le VIIe ou le VIIIe siècle, le grec figurait sur le programme des études monastiques : mais en raison de la pénurie ou de l'insuffisance des maîtres, ce genre de connaissances ne devait pas être poussé bien loin. Heureusement les traces d'infiltration étrangère se multiplient à partir de l'époque où la persécution déchaînée par les Iconoclastes força nombre de pieux et savants personnages à chercher un asile à l'étranger. De bonne heure également les vaisseaux italiens qui débarquaient à Byzance y amenaient à côté de marchands et de soldats des hommes avides d'instruction, et tel d'entre eux, rentrant avec la connaissance du grec dans sa terre natale, y excitait une vive admiration. N'oublions pas en outre que dès la première moitié du XIIIe siècle un Hohenstaufen, Frédéric II, réunissait dans sa cour de Sicile au milieu d'une population à moitié grecque un cercle de savants et de lettrés, et que cent ans plus tard Robert le Sage à Naples laissa un mémorable exemple aux princes éclairés de la Renaissance : de même longtemps avant l'Académie florentine, l'Italie vit se fonder mainte réunion littéraire (1), mainte université florissante où les choses de l'antiquité retrouvaient leur prestige longtemps effacé (2).

Les historiens de l'hellénisme mènent grand bruit autour de divers Grecs de marque, qui se sont succédé en Italie à partir du milieu du XIVe siècle et auxquels ils renvoient le mérite d'avoir rouvert à leur idiome maternel les portes de l'Occident.

(1) Telle cette académie de jeunes lettrés qui après la mort de Pétrarque se réunissaient pour s'entretenir de questions littéraires et philosophiques dans un couvent d'Augustins à Florence, là même où fut transférée la bibliothèque de Boccace.

(2) Dans son *Roland furieux* l'Arioste (ch. XXXVII, stance 76) dit en parlant des Grecs :

Già furo incliti ed er n'e quasi il nome oscuro.

Il convient d'abord de ne pas exagérer arbitrairement leur nombre. Si nous en croyons E. Egger, cinq ou six tout au plus peuvent passer pour avoir exercé une influence sérieuse, et encore leurs leçons, comme jadis celles d'Andronicus et d'Ennius, n'ont-elles guère dépassé les bornes de l'enseignement particulier.

Citons d'abord le moine calabrais Barlaam, qui vint en Italie vers 1342, envoyé en mission par l'empereur Cantacuzène selon les uns, selon d'autres contraint de s'exiler lors de la disgrâce d'Andronic le Jeune son protecteur. Nous retrouverons tout à l'heure ce savant érudit parmi les familiers et les maîtres de Pétrarque.

Mais le premier Grec qui ait été autorisé à enseigner publiquement sa langue en Italie paraît être Léonce Pilate que nous voyons, de 1360 à 1362, commenter le texte d'Homère dans une chaire fondée spécialement pour lui à Florence. Il n'eut jamais, à ce que l'on raconte, plus de cinq auditeurs. Lui reprochait-on de se faire l'introducteur d'une nouveauté inutile? ou de cacher sous un savoir prétendu une réelle ignorance? ou plutôt n'était-on pas choqué de son incivilité grossière? Le fait est qu'il nous est représenté comme un pédant d'humeur hargneuse, de cette race de coureurs d'aventures dont la Méditerranée n'était pas moins sillonnée autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui. Mais il est rare qu'on prenne garde à l'indignité du messager quand on sait qu'il se présente la main pleine de trésors.

Nous sommes encore loin de la Renaissance et déjà nous rencontrons chez Pétrarque (1304-1374) un sentiment vrai, une sincère admiration de l'antiquité classique (1). Que de monuments littéraires jusqu'alors inconnus et par lui rendus à la lumière ! Sa bibliothèque est sa retraite de prédilection (2) : c'est là qu'il reçoit ses amis, heureux et fier de leur communiquer les raretés qu'il y rassemble. Hélas ! lui-même, il le déplore

(1) Voir ses lettres *De scriptis veterum indagandis*, — *De libris Ciceronis*.

(2) « Libris satiari nequeo... quippe medullitus delectant, colloquuntur, consulunt, et viva quadam nobis atque augusta familiaritate junguntur. »

tout haut, était réduit, s'il s'agissait d'écrivains grecs, à les admirer sur la parole d'autrui : ces merveilles qu'il brûlait de comprendre étaient pour lui lettre close. Dans une épître admirable, il raconte ses soupirs mélancoliques, ses larmes même en face de ces chants d'Homère, que Sigéros, ambassadeur de l'empire d'Orient auprès du pape, lui avait apportés de Constantinople : il entourait d'une sorte de culte l'antique manuscrit qu'il était cependant incapable de déchiffrer. Aussi s'empresse-t-il auprès du seul homme qui puisse lui en fournir la clef. « Pilate, écrit M. Perrens, a beau être un monstre de laideur, sale d'aspect, misanthrope et plein de mépris pour l'Église latine : Pétrarque l'héberge, le fixe à Florence, et se place presque quinquagénaire au premier rang de ses disciples. »

Le docte émule et le confident de Pétrarque, Boccace, dans les écrits duquel moyen âge et antiquité se coudoient sans cesse, avait appris les premiers éléments du grec auprès d'un savant bibliothécaire de Robert de Naples. Il forme le hardi projet de traduire lui-même ou du moins de faire traduire les manuscrits grecs de la bibliothèque de son ami; et le jour où Léonce Pilate se fut acquitté de cette tâche, il put s'écrier avec quelque fierté : « C'est moi qui le premier ai rappelé en Toscane les chants d'Homère exilés depuis tant de siècles. C'est moi qui le premier entre les Latins ai entendu lire l'*Iliade* (1). »

L'élan était donné, et désormais aucun obstacle ne sera de force à le briser. On se met à fouiller de toutes parts les bibliothèques, si étrangement négligées jusque-là ; la recherche et la découverte des textes anciens provoquent le même enthousiasme, mais aussi suscitent les mêmes fraudes que dans l'Alexandrie du temps des Ptolémées. Tout, jusqu'à l'état social de l'Italie, si funeste cependant à sa grandeur politique, favorisait

(1) Aux deux noms de Pétrarque et de Boccace il est permis d'associer celui de dom Bartolomeo della Gotta, abbé de Saint-Clément d'Arezzo (plus connu sous ce nom : *le Camaldule*), dans la correspondance duquel apparaissent pour la première fois Thucydide, Xénophon et Strabon.

ce réveil des esprits. Entre toutes ces cités également attachées à leurs libertés, enrichies par le commerce et jalouses de leur éclat (autant d'analogies avec les cités grecques et spécialement avec Athènes) régnait à l'endroit des lettrés comme des artistes une rivalité féconde d'hospitalité et de munificence. Des papes comme Nicolas V (1) et Sixte IV, des rois comme Alphonse le Magnanime, des familles puissantes comme les Este et les Médicis sont à la tête de ce vaste mouvement intellectuel, grâce auquel les gloires de la Grèce sortent enfin des ténèbres qui les obscurcissaient aux yeux des peuples de l'Occident.

Les hellénistes sont presque partout à l'avant-garde des humanistes et des philosophes, et jusqu'à la fin demeurent leurs plus précieux auxiliaires. C'est qu'en effet on ne se résignait pas alors d'aussi bonne grâce qu'aujourd'hui à ne communiquer avec un Homère, un Sophocle, un Platon ou un Démosthène qu'à travers l'intermédiaire décevant d'une traduction : on voulait les goûter dans leur texte propre et avec leur saveur originale. Dès avant la fin du XIVe siècle, Florence, Venise, Ferrare, Vérone ont des chaires de grec officiellement établies. Au lieu de pédagogues improvisés comme un Barlaam ou un Jean de Ravenne (mort vers 1420), voici des savants véritables tels que ce Manuel Chrysoloras qui après avoir en 1396 occupé la chaire publique de grec à Florence (2) parcourut l'Italie entière, partout accueilli avec empressement et écouté avec curiosité. Il servit notamment de maître à Leonardo Bruni (1369-1444), secrétaire de la République et l'un des traducteurs à la fois les plus laborieux et les plus habiles de

(1) Il me plaît de citer ici les paroles si flatteuses de F. Didot (*Alde Manuce*, p. 25) : « C'est une personnalité grandiose dans l'histoire de la renaissance des lettres et des arts que celle de ce souverain pontife. Jamais peut-être les savants et les artistes n'ont rencontré un protecteur plus zélé, plus actif et plus intelligent... En présence de tant d'efforts généreux pour ouvrir des voies nouvelles au monde intellectuel, on n'a qu'un regret, celui d'apprendre que cet homme supérieur, qui sut si bien mettre à profit sa haute position, s'est éteint prématurément après huit ans de pontificat. »

(2) On possède le texte de l'invitation officielle qui lui fut adressée par Salutatus au nom de la République florentine.

l'époque (1). Pour entendre le savant Hellène, on désertait les leçons des gymnases et les cours officiels des universités; aussi un ingénieux historien, empruntant une comparaison célèbre de Cicéron, dit que son école fut un nouveau cheval de Troie d'où les chevaliers de l'hellénisme sortirent pour s'élancer à la conquête de l'Occident (2). Il laissait une grammaire grecque fort appréciée, la première qui se soit répandue en Italie. Après lui un autre Grec, Georges de Trébizonde, venu en Italie vers 1428, vit accourir au pied de sa chaire à Florence, puis à Rome, des élèves originaires de tous les pays de l'Occident.

Gémiste Pléthon, dont Georges fut sur le terrain philosophique l'implacable adversaire, a plus de droits encore à figurer parmi les fanatiques de Platon que parmi les tenants de l'hellénisme, malgré la fleur d'atticisme dont il faisait orgueilleusement parade et qui lui valut en Italie un succès extraordinaire. Son nom est étroitement lié à un événement capital du xve siècle : je veux parler du concile de Florence, qui sans doute ne réalisa pas l'union si désirée des deux Églises grecque et latine, mais contribua en revanche d'une façon inespérée à la diffusion du grec dans l'Occident (3). Une suite de sept cents personnes

(1) Il a fait ainsi connaître à ses compatriotes plusieurs des chefs-d'œuvre de Platon, de Démosthène et de Plutarque, tandis qu'Argyropoulo, qui enseigna à Florence de 1456 à 1461, traduisait Aristote et Porphyre. Ce même Bruni reçut la double mission d'abord de haranguer en grec le patriarche de Byzance et l'empereur lors de leur arrivée à Florence en 1439, puis de reproduire en latin les discours des députés grecs, de même qu'autrefois, dans la Rome de Caton, Caius Acilius servait d'interprète officiel aux plaidoiries de Critolaüs et de Carnéade.

(2) Quand il mourut (pendant la durée du concile de Constance, en 1415) ce fut un autre de ses élèves, le Pogge, qui prononça son oraison funèbre.

(3) Un siècle plus tôt déjà, en 1321, le Concile de Vienne avait ordonné que cette langue serait enseignée dans certaines villes d'Italie expressément désignées, afin de faciliter les négociations entamées avec les Orientaux. Mais on ne voit pas que l'autorité ecclésiastique ait tenu la main à l'exécution de ce décret. De même, dans son *Histoire du Collège de France*, M. Lefranc rappelle la bulle d'Innocent III aux évêques de France et à l'Université de Paris, demandant que des hommes d'une science éprouvée fussent envoyés en Grèce afin de s'initier à la plus ancienne des langues sacrées. Des conciles, des légats insistent sur cette obligation. Mais dans quelle mesure s'y est-on conformé ? Les documents sont muets sur ce point.

accompagnait l'empereur Jean VIII Paléologue, lorsque celui-ci fit son entrée solennelle à Ferrare; dans le nombre étaient des lettrés, des savants, des philosophes qui tout en s'acquittant de leur mission théologique ou diplomatique, ne résistèrent pas à la tentation de fonder des cours et de faire des conférences à des auditeurs ravis des horizons nouveaux découverts devant leurs imaginations avides (1).

Mais l'on vit alors, comme au siècle précédent, des Italiens rivaliser avec les Hellènes pour propager dans leur patrie la connaissance de la langue d'Homère. Tel Guarini de Vérone (1370-1460), traducteur de Strabon et de Plutarque; l'abrégé qu'il rédigea de la grammaire savante de Chrysoloras ne fut pas le moindre des services par lui rendus à la cause du grec dans l'Italie du xve siècle. On raconte de lui que surpris par la tempête à son retour de Constantinople il eut la douleur de voir une caisse de précieux manuscrits qu'il rapportait engloutie dans les flots. Son désespoir fut si grand que le lendemain à son réveil tous ses cheveux avaient blanchi, bien qu'il eût à peine vingt ans. Plus heureux, Aurispa et Traversari débarquaient à Venise en 1423 ramenant de Byzance 232 manuscrits parmi lesquels la première collection des œuvres de Platon qu'ait possédée l'Occident. — Tel encore ce Filelphe de Tolentino, lequel après avoir passé sept ans à l'ambassade de Venise à Constantinople fut à son retour, en 1429, appelé à l'Université de Florence par Pallo Strozzi (2), qui en fit son gendre. Littérature grecque et latine, philosophie, morale, son enseignement embrassait tout, et plus de quatre cents étudiants entouraient sa chaire (3). D'un

(1) M. Stein rapproche ingénieusement cette ambassade de celle des trois « princes de la sagesse », comme s'exprime Pline l'ancien, que Rome avait reçue seize siècles auparavant et d'où Caton voulait faire dater la décadence des vieilles mœurs romaines désormais ouvertes à toutes les influences de la Grèce. « Ces sortes d'inondations morales, écrivait C. Martha, ne sont pas sans dommage : si dans la suite elles fécondent les esprits, elles commencent par les bouleverser. »

(2) Cet homme d'État qui, au dire de ses contemporains, avait transformé Florence en une nouvelle Athènes, consacra son immense fortune à recueillir et à faire copier des manuscrits anciens.

(3) « Devinez par la pensée quelle pouvait être l'impression de curiosité, d'en-

caractère ardent, d'une humeur querelleuse, il garda jusqu'au bout une vigueur juvénile qui le jeta au plus fort de la mêlée politique. C'est ainsi qu'il en vint durant son exil à Rome à accabler d'injures les Médicis après avoir été comblé de leurs bienfaits : genre de palinodie assez commun parmi ceux qu'on a justement appelés « les gladiateurs de la république des lettres ».

Sur ces entrefaites Constantinople, après une héroïque résistance, avait succombé dans une lutte inégale. La prise de la vieille cité impériale devait coûter cher à la science : d'innombrables manuscrits furent livrés aux flammes le jour où le croissant eut remplacé la croix à Sainte-Sophie (1) : la civilisation a toujours eu à pleurer les triomphes insolents de la force. Mais de même que la dispersion du Musée d'Alexandrie avait eu autrefois cet heureux effet de répandre au loin dans l'Orient la culture grecque, de même l'exil forcé de tant de savants Hellènes devait avoir pour résultat d'accélérer le retour de l'Occident à l'hellénisme. Aussi bien, comme s'exprime Villemain, « jamais vaincus n'auront emporté dans leur fuite un plus rare trésor ; jamais hospitalité ne sera payée d'un plus magnifiqne présent ». M. Waddington ne parle pas avec moins d'enthousiasme de ces Grecs fugitifs : « Leurs pensées s'élevant avec le malheur, ils comprirent la beauté de leur mission nouvelle, ils comprirent et enseignèrent à l'Europe la supériorité de l'esprit sur la matière, de la pensée sur la force brutale, et la fraternité universelle des intelligences dans le culte du beau et la pour-

thousiasme dans les lycées nouveaux de l'Italie, combien les salles devaient être étroites, lorsque cette littérature aujourd'hui surannée pour vous était toute jeune et toute vivante, lorsqu'elle sortait hier du tombeau, lorsqu'elle arrivait ce matin de la Grèce sur un vaisseau fugitif, lorsque cette imagination italienne, la plus heureuse de toutes, expliquait par quelque bouche éloquente, avec une chaleur qu'on ne peut retrouver, les merveilles du génie d'Homère, la grâce et la grandeur du génie de Sophocle et d'Euripide. Oh ! que nous sommes des barbares en comparaison ! » (Villemain à la Sorbonne.)

(1) On n'a pas vu, hélas ! se vérifier une seconde fois à cette occasion la phrase célèbre d'Horace :

Græcia capta ferum victorem cepit.

suite de la vérité. » Sur une belle copie de la *Politique* d'Aristote, dont le manuscrit subsiste encore, je crois, à l'Escurial, un de leurs chefs en qui Villemain a éloquemment personnifié toute l'émigration avait écrit ces mots : « Ce volume est l'œuvre et la propriété de Constantin Lascaris et après lui de quiconque saura le comprendre ». Quelle admirable sérénité ! (1) »

Pour raconter la suite de ce qu'on pourrait appeler la prise de possession de l'Italie cultivée par la Grèce antique, il faudrait insister sur le grand rôle des Médicis et sur l'Académie florentine fondée sous leurs auspices, parler de Démétrius Chalcondyle (2), de Politien (3), d'Andronic de Thessalonique, maître de Laurent de Médicis, de Constantin Lascaris, de Musurus (4), d'Érasme (5), de Machiavel (6) : autant de sujets que nous avons plus ou moins longuement abordés ailleurs (7). Aussi avons-nous hâte de passer à la seconde partie de notre travail.

III

Durant les deux siècles qui précèdent le complet épanouissement de la Renaissance, l'Italie, nous venons de le voir, fut le foyer où s'élabora l'esprit nouveau. La France ne parut d'abord

(1) *La Renaissance des lettres et de la philosophie au* XV*e siècle*, p. 40.

(2) Lequel enseigna tour à tour à Pérouse, à Padoue, où il publia un Homère grec-latin en 1488, et enfin à Milan où il donna une édition d'Isocrate en 1493. Un de ses élèves a dit de lui : « Homo quantævis et gravitatis et auctoritatis. »

(3) Précepteur de Léon X. A sa mort en 1494, on grava sur sa tombe le distique suivant :

Politianus in hoc tumulo jacet Angelus, unum
Qui caput et linguas, res nova, tres habuit.

(4) Professeur de lettres grecques à l'Université de Padoue et collaborateur intelligent des éditions Aldines.

(5) On lit dans une de ses lettres cette déclaration formelle : « Italiam adivimus græcitatis potissimum causa. »

(6) L'auteur du *Prince* possédait le grec et en profita pour puiser à des sources anciennes peu ou point connues autour de lui.

(7) Dans nos études sur le *Platonisme à la Renaissance*, publiées par les *Annales de philosophie chrétienne*, années 1895 et 1896. — L'ouvrage de Voigt : *Die Wiederbelebung des classischen Alterthums* est classique en Allemagne sur ces matières.

s'associer que de loin à ce mouvement, et cependant aucun pays n'a jeté plus d'éclat sur le moyen âge à son apogée. Au surplus quand son heure fut venue, notre pays montra par des exemples mémorables à quel point sur son sol tout était préparé non seulement pour une admiration platonique, mais encore pour une imitation féconde de l'antiquité grecque.

Un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à notre Association, M. Gidel, l'a écrit dans ses *Nouvelles études sur la littérature grecque moderne* (p. 289) : « L'historien découvre trois époques où le grec, surtout en France, eut une véritable faveur : l'établissement du monastère de Lérins, le règne de Charlemagne et celui de Charles le Chauve, enfin le XIIIe siècle. Ce sont trois périodes d'une grande activité intellectuelle, et le grec en aucune d'elles n'est absent des études. Il en est au contraire l'ornement le plus rare et le plus inattendu. C'est peu de chose sans doute en comparaison du grand élan de l'Italie au XIVe, et de la France au XVIe : c'en est assez pour venger le moyen âge d'accusations injustes trop longtemps maintenues. » Sur les deux premières périodes, je n'aurais rien ou presque rien à ajouter aux documents réunis par les persévérantes recherches de notre savant confrère (1) : son opinion, en ce qui touche la troisième, peut être, à l'heure présente, contrôlée par les publications les plus récentes sur l'Université de Paris. Avant lui l'auteur des *Recherches sur l'âge et sur l'origine des traductions latines d'Aristote,* A. Jourdain, avait écrit : « Au lieu de douter que le grec ait été cultivé en Occident au XIIIe siècle, on devrait s'étonner plutôt qu'il ne l'ait point été davantage, lorsqu'il existait tant de moyens et de si nombreux motifs de se livrer à ce genre d'études. » Mais s'il est naturel que dès lors plus d'un savant et d'un philosophe ait aspiré à

(1) Je m'empresse également de rappeler ici la *Note sur l'état des études grecques en France aux premiers temps du moyen âge,* par M. l'abbé Tougard (*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques,* 1879). — Un récent article de M. Delisle dans le *Journal des savants* prouve que sous diverses formes l'hellénisme a eu des représentants à l'abbaye de Saint-Denis pendant presque tous les siècles du moyen âge, notamment Guillaume Le Mire, abbé de 1172 à 1186.

pouvoir lire Aristote, Ptolémée, Euclide, Porphyre et Simplicius dans leur langue originale, poètes et lettrés se doutent à peine des trésors de poésie et d'éloquence créés par le génie hellénique. Pétrarque ne compte dans notre pays que de rares imitateurs dont les efforts se perdent au milieu de l'indifférence générale; aussi bien ne découvre-t-on alors nulle part chez nous une brillante école littéraire comme celle qui fleurissait en Italie. Au XIVe siècle, nos Universités, retombant sous le joug d'anciens préjugés, se reprennent à tenir le grec pour suspect, sinon à le flétrir comme la langue du schisme et des hérésies, oubliant que c'est l'idiome du Nouveau Testament et des plus illustres Pères de l'Église. Dans une remarquable étude (1), M. Gebhart a noté les symptômes les plus saillants et décrit les principales étapes de cette décadence des hautes études, qui devait enlever pour quatre siècles à la France la maîtrise incontestée qu'elle exerçait avec tant d'honneur à l'époque de Philippe Auguste et de saint Louis.

Les circonstances politiques, il faut le reconnaître, n'étaient pas moins défavorables au progrès des esprits que cette apathie intellectuelle : tandis qu'en Italie les discordes intestines sont le résultat d'une émulation violente qui suscite parallèlement des merveilles dans le domaine de l'art, en France les guerres civiles du XVe siècle couvrent le sol entier de ruines et mettent en péril jusqu'à l'existence même de la patrie.

Entre Poitiers et Azincourt, la France parut respirer un instant sous le règne réparateur de Charles V. L'histoire nous apprend que ce prince cherchait sa distraction préférée dans la lecture des traités les plus austères de l'antiquité, — fait unique peut-être, au moins jusqu'alors, dans les annales de nos rois. Une bibliothèque ou, comme on disait alors, une « librairie » publique est fondée au Louvre : si elle était riche, pour l'époque, en manuscrits latins, il n'est pas sûr qu'elle contînt un seul

(1) *Les origines de la Renaissance*, 1879. — Roger Bacon déplore que le grec soit si peu connu de ses contemporains, tandis que Lulle gémit à la pensée que, faute de traductions, tant de trésors de science restent stériles.

manuscrit grec, et le catalogue que nous possédons témoigne du peu de cas que l'on faisait des œuvres de pure imagination. Mais pour que l'on puise avec plus de liberté et d'abondance aux sources antiques, il est de toute nécessité qu'une traduction les mette à la portée du grand nombre (1) ; c'est ce que comprit Nicole Oresme, doyen de l'église de Rouen, puis évêque de Lisieux et conseiller de Charles V. Aristote étant en ce temps l'oracle du monde savant, Oresme entreprit une version française de l'*Économique,* de l'*Éthique* et de la *Politique* de ce philosophe (2) ; travail qui lui valut une récompense vraiment royale (3). Et cependant il savait mal le grec; d'aucuns affirment même qu'il ne le savait pas du tout. Il paraît s'être servi surtout des traductions latines de Robert Grosse-Tête et de Guillaume Mœrbeke, lesquelles étaient en grande vogue alors. Il en résultait forcément, si l'on peut ainsi parler, une double trahison : sous sa plume les inexactitudes abondent, et Barthélemy Saint-Hilaire est à peu près seul à féliciter le nouveau traducteur, qui donne à Amyot l'exemple de combler à sa manière les lacunes qu'il croit rencontrer. Ajoutez les méprises qui tiennent aux mœurs et usages du temps; c'est ainsi qu'Oresme assimile les prytanes aux « primiciers » et « cheveciers », ou les Dionysiaques aux mascarades parisiennes (4).

Au siècle suivant un cardinal-archevêque de Reims, Guillaume Fillastre, qui mourut en 1428, après avoir traduit la

(1) On cite une traduction française des *Météores* d'Aristote, dédiée par Mathieu le Vilain, de Neufchâtel en Normandie, à Alfonse de Brienne, comte d'Eu, mort en 1270.

(2) En ce qui concerne les deux premiers de ces ouvrages, la traduction d'Oresme se trouve en partie à la bibliothèque de Leyde, en partie chez un riche bibliophile du Nord (voir l'*Essai sur la vie et les ouvrages de Nicole Oresme,* mémoire lu à l'Académie des inscriptions par M. Meunier en 1857).

(3) Les comptes de François Chanteprince, trésorier de Charles V, contiennent les deux quittances suivantes : « A Nic. Oresme... pour avoir escrit et translaté en françois un livre appelé *Politicques*, par le commandement du Roi, l'an MCCCLXXII » (la somme manque). — « Le roy a donné cent livres à Nic. Oresme, lequel lui a translaté de latin en françois les *Éthiques* et *Politicques.* »

(4) Citons, en revanche, une comparaison ingénieuse : « Il est ainsi que pour le temps de lorsque grec estoit en regard de latin quant aux Romains, si comme est maintenant latin en regard de françois quant à nous. »

Cosmographie de Ptolémée et quelques livres de Platon, fut célèbre aux yeux de ses contemporains uniquement parce qu'il passait pour lire et comprendre parfaitement le grec. En janvier 1458, nous voyons l'Université de Paris accorder à un helléniste italien, Gregorius Tifernas (1), sur sa requête, l'autorisation de donner des cours de grec, à la condition qu'il y ajouterait l'enseignement de la rhétorique et qu'il n'exigerait aucune rétribution de ses écoliers. Mais ou cette décision resta sans effet, ou les espérances de Tifernas furent promptement déçues, puisque ses biographes affirment qu'il mourut en 1466, après avoir enseigné plusieurs années à Mantoue, puis à Venise. Si court qu'ait été son passage au milieu de ceux qu'il appelle, sans doute dans un accès de dépit, « les barbares gaulois », son séjour à la cour de Charles VII n'en est pas moins un indice des relations littéraires qui commençaient à s'établir entre la France et l'Italie.

Mais les expéditions de nos rois au-delà des Alpes donnèrent à ce courant nouveau une impulsion inattendue (2). En 1495 la renaissance platonicienne battait son plein à Florence et l'Italie était en pleine floraison scientifique, artistique et littéraire. Nos chevaliers furent tout à la fois étonnés et ravis par tant de politesse, d'élégance et de splendeur, et l'on comprend que plus d'un parmi eux ait juré d'introduire dans sa province quelque chose des merveilles qu'il avait admirées au-delà des Alpes. Mais,

(1) Traducteur consciencieux de la *Grande Morale*, de l'*Éthique à Eudème*, et du traité apocryphe attribué à Timée de Locres, il a pour principe de s'écarter aussi peu que possible du sens littéral dans les ouvrages de philosophie, « ubi et veritas ipsa discutitur et rerum momenta examinantur ». L'abus de cette règle est cause qu'Aristote a dû attendre jusqu'en 1840 une traduction vraiment française de sa *Métaphysique*. Cf. Delaruelle, *Une vie d'humaniste au XVe siècle. Gregorio Tifernas*, dans *Mélanges de l'École française de Rome*, 1899.

(2) Le XVe siècle touchait à sa fin sans qu'il y eût en France ni école où l'étude du grec fût régulièrement établie, ni maître qui l'enseignât, ni grammaire, ni dictionnaire pour venir en aide aux débutants, ni texte grec sorti d'une presse française. Au surplus, sur ce dernier point, d'autres villes célèbres n'étaient guère plus avancées. Ainsi on a relevé plus de 900 volumes imprimés à Rome avant 1500, et cependant le premier livre grec qui y voit le jour est le Pindare de Calliergi en 1515.

chose remarquable, tandis que la Renaissance italienne avait eu un caractère hautement philosophique, la Renaissance française sera avant tout (je laisse ici de côté les beaux-arts) philologique et historique, bien différente en cela du moyen âge, durant lequel la scolastique avait tenu dans notre pays ses assises solennelles : c'est en France que sont nés, ou du moins, s'ils appartiennent par leur berceau à quelque nation étrangère, c'est là qu'ont enseigné et conquis leur réputation les innombrables docteurs qui, de Scot Erigène à Duns Scot et à Occam, ont attiré au pied de leur chaire l'élite de l'Europe intellectuelle.

Durant le xve siècle, quelques Grecs (1) étaient venus, à leurs périls et risques, chercher en France fortune et réputation. Janus Lascaris (1445-1535) le premier fut appelé par un de nos rois et gratifié par Charles VIII d'une pension de 400 livres tournois. Les deux successeurs de ce prince, Louis XII et François Ier, disputèrent au pape Léon X l'honneur de le couvrir d'une protection dont il sut se montrer digne, car parmi les Grecs de la Renaissance, aucun ne le surpassa pour la noblesse et la générosité de caractère. Budé et Danès furent au nombre de ses élèves.

Le Français Tissard s'occupait activement de faire imprimer des livres grecs, les premiers qui eussent paru dans notre pays, lorsqu'Aléandre (né en 1480) arriva à Paris (1508), précédé par le bruit de son immense érudition. L'ami d'Alde Manuce et d'Erasme donna d'abord des leçons de grec à Budé et à un petit cercle choisi ; plus tard, il inaugura son enseignement public qu'il devait continuer jusqu'à la fin de 1513 (2). Depuis

(1) Tels Andronic de Thessalonique qui, après s'être fait applaudir à Florence, était venu finir ses jours en France, et Georges Hermonyme de Sparte, qui, dit-on, fut pourvu vers 1476 d'un traitement régulier, comme professeur de grec à l'Université de Paris. Ses élèves, parmi lesquels Erasme, nous ont laissé sur son compte de peu flatteurs témoignages.

(2) « Les lettrés de la Renaissance ont pu croire et ils ont cru en effet que l'antique édifice universitaire, quelque temps régi par un tel maître, allait laisser entrer par les fenêtres ouvertes la chaleur et la lumière des sciences nouvelles »

Abélard, au dire des contemporains, jamais professeur n'avait soulevé pareille admiration ; et l'on s'explique sans peine que, malgré sa nationalité étrangère, l'Université de Paris ait tenu à reconnaître son remarquable mérite en l'élevant au poste si envié de recteur (1513). Aléandre n'avait pas attendu cette heureuse fortune pour se dévouer avec ardeur à la cause de l'humanisme. Mais sur notre sol de France les études classiques étaient étrangement en retard ; il fallut faire beaucoup et vite ; c'est ce qui justifie le caractère de vulgarisation qu'offrent tous ses travaux. La réédition du lexique grec-latin de Craston (imprimé d'abord à Milan en 1480) l'occupe durant toute l'année 1512. L'année suivante, il publiait ses *Tables grecques*, abrégé de la Grammaire grecque de Théodore Gaza, qu'Aléandre définissait lui-même « un tableau fidèle des lettres grecques ». Bientôt la cour de Rome, en lui confiant les plus hautes fonctions diplomatiques, l'enleva à la culture et à l'enseignement des belles-lettres. Quelques mois d'exercice des fonctions de recteur, c'était assurément trop peu pour déraciner les préjugés et combattre les vieilles méthodes : lui parti, la cause de l'humanisme parut de nouveau compromise (1).

Ainsi, malgré des tentatives brillantes, mais isolées et sans suite, tout ou presque tout restait à faire à l'avènement de François Ier. En août 1517, Glareanus écrit à Erasme : « Je suis venu à Paris pour m'occuper de grec, et mon attente a été bien trompée. Ici aucun maître n'explique les grands auteurs

M. Langlois). En tout cas, l'arrivée d'Aléandre à Paris marque aux yeux des contemporains le début d'une renaissance hellénique, témoin ces lignes que nous lisons dans une dissertation placée par Macault en tête de sa traduction de Diodore (1533) : « Je n'ay point eu, en mes premiers jours d'institution, si bonne fortune ne tant d'heur, ce que l'on ne peult pas bien dire sans grant regret, que je soie parvenu à la cognoissance des lettres grecques, estans encores lors peu receues et moins usitées en France comme avant la venue de Jheronimus Aleander ».

(1) J'emprunte ces détails à une savante étude de M. Pâquier, insérée dans la *Revue des questions historiques* (Janvier 1899), reprise et développée depuis avec autant de talent que d'érudition dans la thèse si remarquable du même auteur : *Jérôme Aléandre, de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes* (1480-1529), Paris, Leroux, 1900

ni en public ni en particulier (1). » Heureusement, le nouveau souverain, par lui-même et par son entourage, était depuis longtemps gagné à la cause des belles-lettres, sur lesquelles il devait étendre jusqu'à la fin son royal patronage, malgré bien des intermittences imposées par son inconstance ou par les événements (2). Les publications grecques s'étaient multipliées sous les premières années de son règne (3). En 1521, le monarque annonçait une fondation spécialement consacrée à l'enseignement et à l'étude du grec. Mais s'il promettait facilement, il tenait peu : ses efforts peu suivis parce qu'ils ne partaient pas d'une ferme conviction, n'aboutirent qu'à de médiocres résultats (4), tout au moins jusqu'en 1530, date mémorable, puisque c'est celle de la constitution définitive du Collège de France. Sur le programme de cette création hardie, orientée (aux applaudissements des uns, à l'étonnement et au scandale des autres), dans le sens des curiosités nouvelles, figurent deux chaires de grec (5) et une seule de latin. En vain la Sorbonne et l'Université, attachées opiniâtrement au passé, ne cessent de dénoncer

(1) Lambin, dans la préface de son *Horace* dédié à Charles IX, ne juge pas moins sévèrement cette époque.

(2) « François Ier persécuta par moments ceux qu'il avait protégés : il entrava plus d'une fois les libertés qu'il avait encouragées d'abord ; il ne sut pas toujours réserver au milieu de ses dépenses glorieuses ou folles l'argent qu'il devait réserver aux pensions des hommes de lettres » (E. Egger). C'est ainsi que Danès, faute d'être payé, suspendit de lui-même plusieurs fois son cours.

(3) Gourmont réédite après Aléandre la grammaire de Chrysoloras, et en 1530 Nicolas Clénard publiait ses *Institutiones linguae graecae*, appelées à un succès extraordinaire.

(4) Chose curieuse, sur le sol même de l'Italie à partir de 1520, l'hellénisme est aussi en déclin. « Le fait s'explique par diverses raisons. La première, c'est que la colonie des réfugiés grecs ne s'était pas renouvelée. Ces derniers, par leurs exigences excessives, avaient fini par lasser la patience des Italiens. De plus la direction du mouvement intellectuel avait été changée et quand la première génération des grands humanistes du xvᵉ siècle eut définitivement disparu, il ne se retrouva dans celle qui lui succéda ni la même ardeur ni la même conviction à l'égard des choses grecques » (A. Lefranc, *Histoire du Collège de France*, p. 35).

(5) Danès et Toussaint étaient rétribués sur la cassette royale à 200 écus par an. En même temps le monarque chargeait son ambassadeur à Vienne, Guillaume Pélicier, et le savant Guillaume Postel de lui rapporter des manuscrits d'Orient. A sa mort, plus de 550 manuscrits grecs étaient déjà réunis au palais de Fontainebleau.

le grec comme une langue éminemment païenne et obtiennent du Parlement l'interdiction d'y recourir dans l'explication des Écritures; malgré cette inintelligente opposition la cause de l'hellénisme est bien gagnée. et dans la merveilleuse épître que Gargantua adresse à son fils pour le diriger dans ses études, Rabelais a le droit de s'écrier : « Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées, et notamment la grecque, sans laquelle c'est honte qu'une personne se die sçavant (1). » L'étude de la Grèce antique commence à refleurir (2) pour produire dans la seconde moitié du siècle une brillante moisson (3). Et pour nous borner à ce seul exemple, qui donc a révélé Pindare et Anacréon au monde moderne, sinon Ronsard et H. Estienne? On sait que le premier dès ses débuts était ou du moins aimait à se dire plein du génie d'Homère, de l'Homère authentique dont il avait étudié à fond, dans le texte même, les deux inimitables épopées. Quant au second, quel prodigieux savoir ! Celui qui a écrit *De la conformité du français avec le grec* se servait si couramment de l'une et de l'autre langue qu'on ne pouvait deviner laquelle était sa langue maternelle (4). Et que dire de ce *Thesaurus* qui à lui seul représente le labeur d'une vie entière! Chez les savants l'admiration de l'antiquité est poussée si loin qu'elle manque de mesure et de

(1) *Pantagruel*, II, 8. — Rabelais (qui avait expliqué à Montpellier Hippocrate dans le texte même) veut que le grec soit la première langue enseignée à la jeunesse. Est-ce par esprit d'opposition ? est-ce parce que le grec est « la langue aux douceurs souveraines », tandis que le latin est employé tous les jours à exprimer les *Brouillamenta Scoti ?*

(2) Faisons la part de l'hyperbole naturelle à ce genre d'éloquence : il doit y avoir quelque fond de vérité dans cette phrase de l'oraison funèbre de François Ier, prononcée par Galland en 1547 : « On n'aurait pu trouver, je ne dis pas une famille noble et puissante, mais même une famille vulgaire et plébéienne dans laquelle les serviteurs, les clients, les enfants n'eussent parlé couramment grec et latin. »

(3) Quelle est la contrée d'Europe qui peut se vanter d'avoir produit au XVIe siècle des critiques et des érudits comparables aux Casaubon, aux Turnèbe, aux Scaliger ?

(4) De même c'est dans une pièce de vers grecs que Daurat félicite Du Bellay d'avoir exhorté si vivement les Français à étudier leur langue et à ne pas avoir honte d'y recourir même dans leurs plus doctes ouvrages.

goût, confondant les rangs et les ordres. Au moyen âge, comme le rappelle Sainte-Beuve, Boèce avait paru un classique égal à Platon : au XVIe siècle Plutarque et Lucien ne sont pas lus avec moins d'ardeur que Sophocle et Thucydide (1).

L'auteur de la *Franciade* a été accusé par Boileau, assez à tort d'ailleurs, d'avoir fait parler à sa Muse grec et latin en français; et pour nous borner à la première de ces langues, en dépit des provocations éloquentes de son ami Du Bellay à un nouveau pillage des « richesses delphiques », il est certain, comme l'a fait remarquer M. Brunot, que c'est par la science bien plus que par la littérature et la poésie que le vocabulaire grec a fait irruption dans le nôtre. « A partir de 1560, on voit la langue d'Homère et de Platon se retirer pour ainsi dire de la circulation et se réfugier dans l'ombre des collèges. Elle redevient matière d'érudition (2). » Encore eut-elle de la peine à s'acclimater dans le programme d'études de la jeunesse : les Jésuites ne lui firent qu'une part des plus modestes dans leur *Ratio studiorum* et dans les écoles françaises l'enseignement du grec ne sera définitivement organisé que par le règlement de 1598, confirmé par les statuts que l'Université se donna en 1600.

C. Huit.

(1) « H. Estienne a rendu d'immenses services aux lettres anciennes et particulièrement aux lettres grecques, et l'on ne saurait prononcer son nom qu'avec reconnaissance. Cependant il faut bien avouer que dans l'impétuosité, la *furia francesa* avec laquelle il publiait volume sur volume, la critique ne répondait pas toujours à la bonne volonté, ni l'honnêteté non plus » (Nageotte, *Hist. de la poésie lyrique grecque*, I, p. 65).

(2) M. Brunetière.

BULLETIN PAPYROLOGIQUE

En présence du développement croissant de la *papyrologie* et de la dispersion des publications qui se rapportaient à cette science, la Direction de la *Revue des Études grecques* m'a chargé de la rédaction régulière d'un bulletin où je m'efforcerai de mentionner et d'analyser au fur et à mesure de leur apparition tous les volumes ou articles papyrologiques dont je pourrai avoir connaissance. Autant que possible, je ferai paraître un bulletin tous les six mois. A ce *Bulletin* il fallait un point de départ : c'est le 1er janvier 1900 qui a été adopté et dans le présent article sont analysées toutes les publications postérieures à cette date. Il eût été peut-être désirable de mettre en tête de ces bulletins une bibliographie complète des publications papyrologiques antérieures au 1er janvier 1900. Mais, outre la difficulté de faire entrer dans les colonnes de la *Revue* un travail d'un volume considérable, il faut bien dire que l'auteur de cette bibliographie aurait fort risqué de n'être qu'un plagiaire. En effet, quelques publications récentes et facilement accessibles donnent cette bibliographie avec un luxe de détails qui dispense presque de revenir sur le sujet.

Pour les papyrus littéraires nous avons actuellement, outre un article peu complet de Couvreur dans la *Revue de Philologie* (1896, XX, pp. 165-174), un répertoire vraiment remarquable publié dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen* (1) par le savant bibliothécaire de l'Université de Goettingue, M. C. Haeberlin, sous le titre de *Griechische Papyri*. Un article très nourri de M. Max Ihm dans le même périodique (2) vient compléter le travail de M. Haeberlin en donnant une liste complète des papyrus latins.

Pour les papyrus non littéraires nous possédons un article d'ensemble de M. Wilcken (3), une liste complète par ordre de sujets, publiée par le même savant dans l'*Archiv für Papyrusforschung* (I, 1900, pp. 1-28) avec une bibliographie sommaire mais suffisante, et deux copieux *Berichte* de M. Viereck, parus dans le *Jahresbericht* de Bursian sous le titre *Bericht über die ältere Papyruslitteratur*

(1) 1897, t. XIV, pp. 1-13, 201-225, 263-283, 337-361, 389-412, 473-499 et tiré à part. Leipzig, 1897, in-8o pp. 131 (épuisé).

(2) *Lateinische papyri, Centralbl.*, XVI (1899), pp. 341-357.

(3) Wilcken *Die griechischen Papyrusurkunden. Ein Vortrag gehalten auf der XLIV. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Dresden am 30 Sept. 1897.* (Berlin 1897, in-8o pp.59.)

(t. 98, 1898, III, pp. 135-186) et *Die Papyruslitteratur von den 70 er jahren bis 1898* (t. 102, 1899, III, pp. 244-311).

Enfin, M. Kenyon a publié en appendice (pp. 129-148) à son récent volume *The palaeography of Greek papyri* (London, 1899, in-8°) un aperçu rapide de la bibliographie des papyrus et une liste de papyrus littéraires.

C'est d'après ces auteurs que j'ai établi le résumé suivant où sont énumérées très rapidement un certain nombre de publications absolument essentielles. A l'exemple de M. Kenyon, je les ai groupées par pays :

GRANDE BRETAGNE ET IRLANDE

British Museum. — Forshall. *Description of the greek papyri in the British Museum.* London, 1839, fol.

Kenyon. *Greek papyri in the British Museum. Catalogue with texts, printed by order of the trustees.* London fol. t. I (1893) et t. II (1898) avec deux atlas de fac-similés. (Cf. Wilcken, *Gött. gel. Anz.* 1894, pp. 716-749.)

Kenyon. *Classical texts from papyri in the British Museum including the newly discovered poems of Herodas.* London, 1891, in-4°.

Kenyon. *Aristotle, On the constitution of Athens.* London 1891, in-4° avec un atlas de fac-similés.

Kenyon. *Bacchylides poems, from a papyrus in the British Museum.* Oxford, 1897, in-8°, avec un atlas de fac-similés.

[Kenyon] *Catalogue of additions to the Manuscripts in the British Museum* London, 1894, in-4°.

Oxford. — Grenfell et Mahaffy. *Revenue laws of Ptolemy Philadelphus edited from a greek papyrus in the Bodleian library.* Oxford, 1896, in-4°.

Grenfell. *An Alexandrian erotic fragment and other greek papyri chiefly Ptolemaic.* Oxford, 1896, in-4°. Cité généralement sous le titre : *Greek papyri* I.

Grenfell et Hunt. *Greek papyri, series II. New classical fragments and other Greek and latin papyri.* Oxford, 1897, in-4°.

— Les mêmes. *The Oxyrhynchus papyri.* Part. I (1898). Part. II (1899), London, in-4°.

Mahaffy. *Transact. Royal Irish Acad.*, XXXI (1898), pp. 197-208.

Grenfell et Hunt. ΛΟΓΙΑ ΙΗCΟΥ *Sayings of our Lord from an early Greek papyrus.* London, 1897, in-8.

Dublin. — Mahaffy. *The Flinders-Petrie papyri.* Dublin 1891, 1893 et 1894, in-4° publiés dans les *Cunningham memoirs.* (Cf. Wilcken, *Gött. gel. Anz.* 1895, pp. 130-166.)

Petrie. *Hawara, Biahmu, and Arsinoe.* London, 1889, in-4°.

Révillout. *Mélanges sur la métrologie.* Paris, 1895, in-4°.

FRANCE

Paris. — [Hase], Letronne, Egger et Brunet de Presles. *Les papyrus grecs du musée du Louvre et de la bibliothèque impériale.* Paris, 1865, in-4° avec un atlas fol. par T. Dévéria (*Notices et extraits*, t. XVIII, 2).

Articles de Wessely et de Revillout dans la *Revue Egyptologique*.

Wessely. *Denkschr. Wien. Akad.* 1889, II pp. 97-256 et tir. à part intitulé : *Die Pariser Papyri des Fundes von El-Faijûm.*

Egger. *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*. Paris, 1863, in-8°.

H. Weil. *Un Papyrus inédit de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot. Nouveaux fragments d'Euripide et d'autres poètes grecs*. Paris, 1879, in-4°.

Révillout. *Mélanges sur la Métrologie*, Paris, 1895, in-4°.

Wilcken. *Die Achmîm-Papyri. Sitzungsber. Berl. Akad.* 1887, II, pp. 807-813; Ὑπομνηματισμοί dans Philologus LIII (1894) pp. 80-126.

Scheil. *Mémoires de la Mission du Caire*. T. IX, 2. Paris, 1893, in-4°. [Philon et fragments chrétiens.]

Révillout. *Corpus papyrorum Ægypti*. T. III, 1 : *Le plaidoyer d'Hypéride contre Athénogène*. Paris, 1892, fol.

Grenfell. *Revenue laws. Appendix I.*

HOLLANDE

Leyde. — Leemans. *Papyri graeci musei antiquarii publici Lugduni-Batavi*. Leyde, 2 vol., in-4°, t. I, 1843 et t. II, 1885.

Reuvens. *Lettres à M. Letronne sur les papyrus... du musée de Leyde*. Leyde, 1830, in-4°.

Dieterich. *Papyrus magica musei Lugdunensis* dans *Jahrb. für Philol. Suppl.* XVI (1888) pp. 749-829.

ALLEMAGNE

Berlin. — Boeckh. *Erklärung einer aegyptischen Urkunde auf Papyrus*. Berlin, 1821, in-4°.

Schmidt. *Die Griechischen Papyrusurkunden der königlichen Bibliothek zu Berlin*. Berlin, 1842, in-8°.

Parthey. *Mem. Inst. corresp. arch.*, II (1865), pp. 438-462 et *Abhandl. Berl. Akad.* 1865, pp. 109-180.

Wilcken. *Aktenstücke aus der königlichen Bank zu Theben*. Berlin, 1886, in-8° (*Abhandl. Akad. Wissensch.*).

B. G. U. est l'abréviation courante de *Aegyptische Urkunden aus den koeniglichen Museen zu Berlin herausgegeben von der Generalverwaltung*. Berlin, 1895 sqq. (le 3e vol. est en cours de publication).

Buttmann. *Abhandl. Berl. Akad.*, 1824, pp. 89-115.

Wilcken. *Ein neuer griechischer Roman*. Hermes, XXVIII (1893), pp. 161-193.

Très nombreux articles dans le *Hermes*, depuis 1880, par Wilcken, Blass, Viereck, Krebs, etc.

Blass. *Zeitschrift für Aegyptische Sprache*, 1881-1882.

Wilcken. *Arsinoitische Steuerprofessionen aus dem Jahre 189 n. Chr.* dans *Sitzungsber. Berl. Akad.* 1883, pp. 897-922.

Wilcken. *Tafeln zur älteren griechischen Paläographie*. Leipzig, 1891. Fol.

ITALIE

Naples. — Schow. *Charta papyracea graece scripta musei Borgiani Velitris.* Romae, 1788, in-4°.

Rome. — Angelo Mai. *Classicorum auctorum e Vaticanis codicibus editio.* T. IV et V. Romae, 1831-1833, in-8°.

Bernardino Peyron. *Papiri greci del museo Britannico di Londra e della Biblioteca Vaticana* (*Mem. accad. Torino.* Ser. II, t. III, 1851, in-8°, pp. 1-112).

Lumbroso. *Papiri greco-egizzi della Biblioteca Vaticana,* dans *Rendic. Accad. Lincei,* II (1893), pp. 829-831.

Turin. — Amedeo Peyron. *Papyri graeci Regii Taurinensis Musei Aegyptii.* Turin, 1826-1827, in-4°.

Lumbroso. *Documenti greci del Regio Museo Egizio di Torino.* Turin, 1869, in-8°.

Herculanum. — *Herculanensium voluminum quae supersunt* [*collectio prior*]. Naples, 1793-1855, 11 vol. Folio.

Herculanensium voluminum quae supersunt, collectio altera. Naples, 1862-1876. 11 vol. Folio.

Scott. *Fragmenta Herculanensia.* Oxford, 1885, in-8°.

Gomperz. Nombreux articles publiés depuis 1864.

Un certain nombre de bibliothèques (Berlin, Bonn, Bibl. nat. de Paris) possèdent la série des photographies des dessins d'Oxford, don de la Société philologique d'Oxford.

AUTRICHE

Vienne. — *Mitteilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer.* Vienne, in-4°, depuis 1886 (six volumes parus).

Hartel. *Über die Griechischen Papyri Erzherzog Rainer.* (Vienne, 1886, in-8°.)

Peyron. *Papiri Greco-Egici di Zoide.* (Turin 1828 in-4°.)

Nombreux articles dans presque tous les fascicules des *Wiener Studien* depuis 1881.

Par une gracieuseté dont je ne saurais assez le remercier, M. Wessely m'a envoyé, écrite de sa main, la liste complète de ses articles papyrologiques. Personne ne se plaindra, je l'espère, de voir reproduit ici ce document précieux, d'une éloquente simplicité. Les articles sont rangés autant que possible par ordre chronologique et j'ai contrôlé la majeure partie des renvois. Pour abréger, j'ai désigné par les lettres MR et WS les *Mitteilungen Rainer* et les *Wiener Studien.*

WESSELY

1. *Der Wiener-Papyrus Nr 26 und die Ueberreste griechischer Tachygraphie in den Papyri von Wien, Paris und Leiden.*
   (WS. III, 1881, pp. 1-23 et deux phototypies).
2. *Zwei Wiener Plutarchhandschriften.*
   (WS. III, 1881, pp. 291-294).
3. *Der Wiener-Papyrus Nr. 31* (avec fac-similé des trois premières colonnes).
   (WS. IV, 1882, pp. 175-197).

4. *Evangelien-Fragmente auf Papyrus.*
(WS. IV, 1882, pp. 198-214).
5. *Eine Pergamentrolle des VI Jahrhunderts* [les Psaumes].
(WS. IV, 1882, pp. 214-223).
6. *Eine Inschrift auf Thon Nr. 5591* [Musée de Vienne].
(WS. IV, 1882, pp. 314-317).
7. *Datierte Handschriften* [du moyen âge].
(WS. V, 1883, pp. 170-171).
8. *Zum Münzwesen der späteren römischen Kaiserzeit.*
(WS. V, 1883, pp. 299-312).
9. *Prolegomena ad papyrorum graecorum novam collectionem edendam. Insunt disquisitiones palaeographicae, antiquariae, diplomaticae, metrologicae, chronologicae interpretationesque nonnullorum papyrorum* (Vienne, Gerold fils; 1883, in-8°, p. 80).
10. *Lettres à M. E. Révillout sur les contrats grecs du Louvre provenant du Fayoum.*
(*Revue égyptologique*, III, 1883, pp. 161-183 ; IV, 1885, pp. 58-66 et 177-182 ; V, 1888, pp. 66-72 et 135-144 ; VI, 1891, pp. 1-4).
11. *Analekten* : 1. *Neue Evangelien-Fragmente auf Papyrus ;* 2. *Papyrus Parisinus 17 ;* 3. *Inschriften aus Elephantine* [Ostraka] ; 4. ἰατής ? ; 5. ἰσοῦ ; 6. *Zu den Fragmenten eines ägyptischen Epos ;* 7. *Zwei vermeintliche Anecdota ;* 8. *Zum sogenannten Arcadius ;* 9. *Zu Tryphon.*
(WS. VII, 1885, pp. 69-81).
12. *Die griechischen Papyri der kaiserlichen Sammlung Wiens.*
(*Jahresber. Franz Josephs Gymnas. Wien*, 1885, pp. 1-28).
13. *Neue Griechische Papyri aus This und Panopolis.*
(WS. VII, 1885, pp. 122-139).
14. *Die griechischen Papyri Sachsens* (Leipzig und Dresden).
(*Berichte... Sächs. Gesellsch. Wissensch., Philol. Hist. Klasse*, 1885, pp. 237-284).
15. *Die Faijumerreste einer Thukydides-Handschrift.*
(WS. VII, 1885, pp. 116-122).
16. *Bemerkungen zu den Griechischen Papyri im ägyptischen Museum in Berlin.*
(WS. VIII, 1886, pp. 109-115; cf. l'article précédent pp. 92-108 de Magirus).
17. *Neue griechische Ostraka.*
(WS. VIII, 1886, pp. 116-124).
18. *Bericht über griechische Papyri in Paris und London.*
(WS. VIII, 1886, pp. 175-230).
19. *Ephesia Grammata, aus Papyrusrollen, Inschriften, Gemmen etc... gesammelt.*
(*Jahresb. Fr. Jos. Gymn.*, 1886).
20. *On the spread of Jewish Christian religious ideas among the Egyptians.*
(*The Expositor*, 1886, n. XIII).
21. *Zur Nil-Indiktion.*
(MR. I, 1886, pp. 26-29).
22. *Obolen- und Chalkus-Rechnungen.*
(MR. I, 1886, pp. 30-37).

23. [*Liste des empereurs nommés dans les papyrus Rainer*].
(MR. I, 1886, p. 49).
24. *Literarische Fragmente aus El-Faijum : Hesiod.*
(MR. I, 1886, pp. 73-83).
25. *Die Zahl Neun und neunzig.*
(MR. I, 1886, pp. 113-116).
26. Αυγουστου.
(MR. I, 1886, p. 123).
27. *Griechisch CZ und š* [*Arabisch*].
(MR. I, 1886, pp. 123-124).
28. *Die Daten Griechischer Papyrus aus roemischer Kaiserzeit.*
(MR. II/III, 1887, pp. 1-36 avec deux planches.)
29. *Das älteste liturgische Schriftstück.*
(MR. II/III, 1887, p. 86).
30. *Literarische Fragmente aus El-Faijûm : Isokrates, Platon « Gorgias », Theokrit, Fragmente einer polemischen Rede gegen Isokrates.*
(MR. II/III, 1887, pp. 74-82).
31. *Strassenverzeichnisse aus Arsinoe* [papyrus du Louvre].
(MR. II/III, 1887, pp. 261-264).
32. Σφραγις.
(MR. II/III, 1887, pp. 270-271).
33. *Zum Decret von Canopus.*
(MR. II/III, 1887, pp. 271-272).
34. *Zythos und Zythera.* [Le papyrus Edmondstone].
(*Jahresb. Gymnas. Hernals*, XIII, 1887, pp. 38-47 et sqq.).
35. *Griechische Papyri des British Museum.*
(WS. IX, 1887, pp. 235-278).
36. *Ueber das Zeitalter des Wiener Evangelienpapyrus.*
(*Zeitschr. für katholische Theologie*, XI, 1887, pp. 507-515).
37. *Ein Papyrus aus der Zeit des Aurelianus und Vaballathus.*
(MR. IV, 1888, pp. 51-62).
38. *Literarische Fragmente aus El-Faijûm :* Isokrates πρὸς Νικοκλέα.
(MR. IV, 1888, pp. 136-139).
39. *Ptolemäische Münzen im III Jahrhundert n. Chr.*
(MR. IV, 1888, pp. 144-146).
40. *Amtsbücher und ihre Citirung.*
(MR. IV, 1888, pp. 145-148).
41. *Griechische Zauberpapyrus von Paris und London.*
(*Denkschr. Akad. Wien.*, XXXVI, 1888, II, pp. 27-208).
42. *Ein bilingues Majestätsgesuch aus dem Jahre 391/2 nach Chr.*
(*Jahresb. Gymnas. Hernals*, XIV, 1888, pp. 39-48).
43. *Das Aegyptische Steuerwesen in römisch-griechischer Zeit.*
(*Zeitschr. für Steuer- und Gebührenwesen*, II, 1888, nn. 10 à 14 et 30).
44. *Die Pariser Papyri des Fundes von El-Faijum.*
(*Denkschr. Akad. Wien.*, 1889, II, pp. 97-256 et tirage à part).
45. *Zu den griechischen Papyri des Louvre und der Bibliothèque Nationale.*

(*Jahresb. Gymnas. Hernals*, XV, 1889 et XVI, 1890, pp. 1-50).

46. *Dissertation sur les actes grecs*, dans H. Saboulard, *Études sur la forme des actes de droit privé en droit romain et dans le très ancien droit Français* (Paris, 1889, in-4°), pp. I-XXXVIII.

47. *Literarische Fragmente der Papyri aus El-Faijum.*
(WS. XI, 1889, pp. 175-191.)

48. *Holztäfelchen der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer.*
(MR. V, 1889, pp. 11-20 avec une phototypie).

49. *Die Wiener Handschrift der orphischen Argonautica.*
(*Philologus*, XLVIII, 1889, pp. 379-384 et 573-576).

50. *Griechische Papyri des British Museum.*
(WS. XII, 1890, pp. 81-97).

51. *Chrysographie.*
(WS. XII, 1890, pp. 259-279).

52. *Bruchstücke einer optischen Schrift aus dem Alterthum.* [Papyrus du Louvre.]
(WS. XIII, 1891, pp. 312-323).

53. *Alexandermünzen des K. Pescennius Niger.*
(WS. XIII, 1891, p. 332).

54. *Studien über das Verhältnis des griechischen zum ägyptischen Recht im Lagidenreich, insbesondere über Personal-Exekution im Anschluss an Varro de Re Rustica I, 17, 2.*
(*Sitzungsber. Wien. Akad.; Phil. hist. Classe*, CXXIV, 1891, n. IX).

55. *Einige Urkunden des Berliner Königlichen ägyptischen Museums.*
(*Jahresber. Staatsgymn. III Bezirk Wien*, XXII, 1891, pp. 1-16).

56. *Antike Reste griechischer Musik.*
(— ibid. —)

57. *Papyrusfragment des Chorgesanges von Euripides Orest 330 ff. mit Partitur.*
(MR. V, 1892, pp. 65-73).

58. *Die ägyptischen Agoranomen als Notaren.*
(MR. V, 1892, pp. 83-114).

59. *Hermes Trismegistus.*
(MR. V, 1892, pp. 133-134).

60. *Die Abkürzung* ωστ.
(MR. V, 1892, p. 134).

61. *Bemerkungen zu einigen Publikationen auf dem Gebiete der älteren griechischen Paläographie.*
(*Jahresber. Staatsgymn. III Bezirk Wien*, XXIII, 1892, pp. 1-20).

62. *Le papyrus musical d'Euripide* (avec M. Ruelle).
(REG. V, 1892, pp. 265-280).

63. *Neue griechische Zauberpapyri.*
(*Denkschr. Akad. Wien*, XLII, 1893, II, pp. 1-96).

64. *Wien in Gothischer Zeit.*
(*Jahrb. des Ver. f. nieder-österr. Landeskunde*, 1893).

65. *Ein griechischer Heiratskontrakt vom Jahre 136 n. Chr.*
(*Jahresber. Staatsgymn. III Bezirk Wien*, XXIV, 1893, pp. 1-17 et aussi

dans *Xenia austriaca : Festschrift f. d. östr. Mittelschulen z. 42 Versamml. deutsch. Philol. u. Schulmänner in Wien*, I, 1893, pp. 61-77).

66. *Ein Libellus eines Libellaticus aus dem Faijum.*
(*Anzeiger Akad. Wien*, 3 janvier 1894).

67. *Führer durch die Ausstellung der Papyrus Erzherzog Rainer.*
(Vienne, 1894, in-8°, pp. XXIII-293).

68. (En collaboration avec M. Mitteis). *Corpus papyrorum Raineri Archiducis Austriae. Vol. I Griechische Texte, Fasc. I Rechtsurkunden.* (Vienne, 1895, fol., pp. VIII-298).

69. *Ein System altgriechischer Tachygraphie.*
(*Denkschr. Akad. Wien*, XLIV, 1895, IV, pp. 1-44 et 3 planches).

70. *Ueber die Vokalzeichen des ältesten Entwurfes einer griechischen Kurzschrift.*
(*Festschrift zur hundertjährigen Jubelfeier der deutschen Kurzschrift*, Braunschweig, 1896).

71. *Zwei Xenophon-papyri.*
(MR. VI, 1897, pp. 81-113).

72. *Bulgarisches in einem Papyrus.*
(MR. VI, 1897, pp. 114-117).

73. ΧΜΓ.
(MR. VI, 1897, p. 118).

74. *Zur unregelmässigen Aspiration.*
(MR. VI, 1897, pp. 117-118).

75. *Die Lesezeichen der Iliashandschrift* Πh.
(*Jahresber. Staatsgymn. III Bezirk Wien*, XXVIII, 1897).

76. *Wie haben die alten Römer geschrieben?*
(— ibid. —).

77. *Zu Cato's Schrift über das Landwesen cap. CIX.*
WS. XX, 1898, pp. 135-140.

78. *L'ensevelissement d'un Apis à l'époque impériale.*
(*Revue égyptol.*, VIII, 1898, pp. 8-9).

79. *Schrifttafeln zur älteren lateinischen Paläographie* (1).
(Leipzig, 1898, in-fol., p. 12 et 20 planches).

Il faut y ajouter un nombre considérable de comptes rendus bibliographiques publiés dans divers périodiques et plus particulièrement dans les suivants : *Literarisches Centralblatt, Zeitschrift für österreichische Gymnasien, Wochenschrift für classische Philologie, Neue philologische Rundschau* et *Oesterreichische Monatsschrift für den Orient.*

Je vais maintenant rendre compte une à une des publications parues depuis le 1er janvier 1900. Sauf mention contraire j'ai eu entre les mains *tous* les articles que je cite. Je n'ai pas cru devoir considérer comme une limite tout à fait inflexible le 1er janvier 1900 et je ne me suis fait aucun scrupule d'analyser par-

(1) Je n'ai pas réussi à retrouver un article que M. Wessely me dit avoir publié dans les MR., t. VI, sur le plus ancien manuscrit de l'Odyssée.

fois des publications antérieures à cette date, quand j'y voyais une utilité quelconque.

J'ai rangé les papyrus par pays et par villes, d'après les collections qui les renferment. En tête de l'article, sous la rubrique *Généralités*, j'ai groupé un certain nombre de travaux intéressant l'ensemble des papyrus connus.

Je tiens tout particulièrement à remercier ici publiquement de leur précieux concours tous ceux qui m'ont prêté assistance pour la rédaction de ce bulletin soit en m'envoyant leurs travaux, soit en me communiquant des renseignements inédits; ce sont plus spécialement à Vienne MM. Wessely, Karabacek et Gomperz; en Allemagne MM. Wilcken, Gradenwitz, Mitteis, Crönert, Mayser, Schubart, von Wilamowitz-Möllendorff, Viereck, Reitzenstein, Harnack, Crusius, Deissmann; en Angleterre MM. Grenfell, Kenyon, Sayce, Mahaffy, Crum, Offord; à Chicago, M. Goodspeed; à Lemberg, M. Witkowski; à Saint-Pétersbourg M. von Zereteli; à Copenhague, M. Heiberg; à Bruxelles M. Jean Capart et enfin M. Lumbroso et M. Benigni à Rome.

A Paris, M. de Chantepie m'a libéralement ouvert la salle des périodiques à la Bibliothèque de l'Université et M. Mortet y a dirigé mes recherches avec la plus inépuisable obligeance. Le R. P. Delehaye, l'aimable bibliothécaire des Bollandistes de Bruxelles, m'a mis à même de dépouiller quelques périodiques peu accessibles et que possède la riche bibliothèque confiée à ses soins éclairés.

GÉNÉRALITÉS.

L'infatigable M. Wilcken vient de faire paraître à Leipzig (Teubner) les deux premiers numéros (février et septembre 1900, in-8°) de l'**Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete.** Cette revue, exclusivement consacrée à l'étude de l'Égypte gréco-romaine, s'est assuré la collaboration des principaux savants des différents pays de l'Europe. Les trop rares personnes, qui en France s'occupent de la papyrologie, ne peuvent que féliciter M. Wilcken de son heureuse initiative et souhaiter à son entreprise longue vie et heureux succès.

Cette revue comporte outre une partie littéraire et une partie bibliographique, un bulletin très détaillé où les papyrus sont classés par sujets. M. Crönert s'occupera des textes littéraires. M. Carl Schmidt, bien connu des coptisants, étudiera les textes chrétiens, tandis que les papyrus non littéraires, les *Urkunden* (documents), fourniront à M. Wilcken la matière de ces magistrales études qui n'étonnent plus depuis longtemps les disciples et les admirateurs du savant professeur de Würzbourg. Voici, d'ailleurs, une analyse de ceux des articles parus dans les deux premiers fascicules de l'*Archiv* qui ne se rattachent pas directement à telle ou telle collection de papyrus : M. Adolphe Bauer cherche à montrer (pp. 29-47) le caractère apocryphe des comptes-rendus des « procès antisémites » d'Alexandrie, qu'il qualifie spirituellement de *Heidnische Märtyrerakten*. M. Heinrich Erman dans un premier article (pp. 68-76) montre combien est inexacte l'assertion de Pline *non signat Oriens aut Ægyptus* et expose, méthodiquement, tout ce que le texte et la disposition matérielle des papyrus nous apprennent sur l'usage des sceaux et des cachets dans les actes publics et privés de l'Egypte gréco-romaine. Dans son second article (pp. 77-84), il étudie la formule des reçus

dans les papyrus et plus particulièrement l'emploi des mots ἔχω et ἀπέχω pour accuser réception d'un objet ou d'une somme livrée (διδόναι et ἀποδιδόναι). Le préfixe ἀπὸ semble surtout employé pour indiquer le *remboursement* d'une dette. A signaler aussi dans l'*Archiv* (pp. 85-91 et 313-327) les savantes *Observatiunculae ad papyros juridicae* de M. Naber, d'Utrecht, et un article très important de M. Mommsen (pp. 273-284 : *Zum ägyptischen Münzwesen*) sur la monnaie dans l'Égypte gréco-romaine.

Parmi les recensions des fascicules parus de l'*Archiv* je signalerai :

X... *Athenaeum*, 21 avril 1900, n° 3782, pp. 496-497 et 20 octobre 1900, n° 3808, pp. 605-506.

De Ricci. *Revue arch.* XXXVIII (1901), pp. 303-313.

A côté de l'*Archiv für Papyrusforschung* il est un autre périodique qui paraît déjà depuis près de dix ans et qui, sous une apparence des plus modestes, a rendu et rendra encore de très grands services : c'est l'**Archaeological report** annuel de l'**Egypt Exploration Fund.** On y trouve, outre de copieux rapports sur les fouilles entreprises par le *Fund*, des chroniques fort bien faites des progrès annuels de l'Égyptologie : Égypte pharaonique par M. Griffith ; gréco-romaine par M. Kenyon ; chrétienne par M. Crum ; arabe par M. Salmon, auxquelles il faut ajouter un rapport de M. Max Müller sur les relations extérieures de l'Égypte avec ses voisins Syriens ou Égéens. Enfin, dans chaque numéro, de grandes cartes de l'Égypte antique, très claires en même temps que très suffisamment complètes.

Le *Report* pour 1898-1899 (Londres, 1900, in-4°, pp. 64) contient outre la chronique de M. Kenyon (pp. 47-51) un rapport de MM. Grenfell et Hunt sur leurs fouilles au Fayoum en 1898-1899. Ce rapport, republié dans l'*Archiv* (I, 1900, pp. 216-218), est annulé par la publication de leur volume *Fayûm towns* dont il est rendu compte plus bas (1).

Le *Report* pour 1899-1900 (Londres, 1901, in-4°, pp. 81) vient de paraître. Les chroniques de M. Kenyon (pp. 39-46) et de M. Crum (pp. 46-58) sont plus longues que de coutume, bien nourries et fort intéressantes. Il ne m'appartient pas d'analyser dans ces colonnes la partie du volume se rapportant à l'Égypte pharaonique, mais je crois devoir néanmoins rappeler aux hellénistes qu'ils peuvent, grâce aux rapports de M. Griffith, se tenir au courant des progrès des sciences égyptologiques.

M. **Henri Weil** vient de republier (Paris, Hachette, 1900, in-12, p. 328) en volume une série de seize articles sous le titre *Études sur l'antiquité grecque*. Les suivants intéressent la papyrologie :

Pp. 122-130. *Phérécyde de Syros* (= REG. X, 1897, pp. 1-9).

Pp. 213-236. *Les odes de Bacchylide* (= *Journ. Sav.*, 1898, pp. 43-56).

Pp. 253-281. *Deux comédies de Ménandre, scènes récemment découvertes* (= REG. XI, 1898, pp. 121-137 et *Journ. Sav.*, 1900, pp. 48-54.

(1) Compte rendu de ce *Report* par Wiedemann, *Wochenschr. class. Philol.*, XVII (1900), col. 225-228.

Pp. 289-314. *Hypéride, discours contre Athénogène* (= REG. V, 1892, pp. 157-188 et *Journ. Sav.*, 1892, pp. 299-317).

J'en ai noté des comptes rendus :

T. R(einach) REG. XIV (1901), pp. 109-110.
Li. *Literarisches Centralblatt*, 1901, col. 170.
X... *Deutsche Literaturzeitung*, 1900, col. 2854.

Otto **Gradenwitz.** *Einführung in die Papyruskunde. I. Erklärung ausgewählter Urkunden.* Leipzig, 1900, in-8°, p. 197.

C'est le premier manuel de papyrologie qu'on ait publié et tous les épigraphistes qui ont appris leur métier *avant* la publication des manuels de MM. Cagnat et S. Reinach comprendront le mérite qu'a eu M. Gradenwitz à entreprendre son ouvrage et les difficultés qu'il a rencontrées pour en mener l'exécution à bonne fin.

Ici, peu ou point de paléographie; l'auteur se borne à nous donner quelques conseils sur le déchiffrement de certaines lettres et, pour le reste, nous renvoie au manuel de M. Kenyon. M. Gradenwitz veut avant tout nous montrer comment un éditeur intelligent copie, restitue, publie et commente un papyrus non littéraire : c'est le contrat 613 de Berlin qui sert d'exemple à l'auteur. Le volume est consacré, comme le titre l'indique, à l'explication de contrats choisis : c'est le côté juridique qui est surtout étudié et le parallélisme ou la divergence des droits grec et romain sur chaque point sont mis en lumière avec un soin particulier. Les papyrus étudiés avec quelque détail sont les n°s 87, 179, 193, 613, 614 et 741 de Berlin 211, 219 et 229 du *British Museum*. On est heureux de voir en tête du volume une phototypie excellente de BGU. 179. Les papyrologues allemands sont bien chiches de fac-similés quand il ne s'agit pas de textes littéraires. L'exemple des Anglais devrait pourtant les tenter.

Dans un récent article de l'*Archiv* (I, 1900, pp. 92-103) intitulé *Papyrus und Lexicon* M. Gradenwitz a dit des choses fort justes sur les index des publications papyrographiques : il y préconisait surtout l'établissement d'un *Conträrindex*, analogue à celui des monnaies grecques, et où les mots seraient classés par ordre alphabétique, mais *lus à rebours, de droite à gauche.*

A la fin du premier volume de son *Einführung* il publie, à titre de spécimen, un *Conträrindex* renfermant environ 4364 mots contenus dans BGU. I et II, *Oxyrhynchus* I et *British museum* II. — C'est déjà un joli petit vocabulaire et M. Gradenwitz nous en fait sentir l'utilité par des exemples bien choisis et brillamment mis en valeur. L'index des papyrus cités (*Quellenregister*) est toujours une chose utile et l'auteur se garde bien de l'omettre. Les travailleurs peu familiarisés avec le droit antique seront heureux de trouver, dans l'index des mots expliqués, un guide pour leurs recherches. Enfin, une centaine de corrections brillantes à des papyrus de Berlin et de Londres terminent ce premier volume, dont nous attendons le successeur avec une légitime impatience.

L'ouvrage de M. Gradenwitz a été l'objet des comptes rendus suivants :

My. *Rev. crit.* L (1900), pp. 180-181.
Wessely. *Wochenschr. Class. Phil.* XVII (1900), col. 400-404.

Kenyon. *Classical Review*, XIV (1900), pp. 365-366.
Mayence. *Bull. bibliogr. du Musée Belge* (Louvain), 1900, pp. 315-317.
Mitteis. *Literarisches Centralblatt*, 1900, col. 770-771.
Wilcken. *Deutsche Literaturzeitung*, 1900, col 2463-2470.
Bauer. *Historische Zeitschrift*, LXXXV (1900), pp. 472-474.
Dareste. *Nouv. revue hist. du droit*, XXIV (1900), pp. 466-467.
Bidez. *Revue de l'instr. publ. en Belgique*, XLIII (1900), pp. 256-258.
Schulten. *Berl. philol. Wochenschr*, XX (1900), col. 1457-1462.
J. Capart. *Rev. Univ. Brux.* V (1899-1900), pp. 530-532.

Ludwig **Mitteis**. *Aus den Griechischen Papyrusurkunden*, Leipzig, 1900, in-12 pp. 50.

Le 5 avril, 1900 M. Mitteis faisait aux historiens allemands réunis en congrès à Halle une conférence sur la papyrologie. C'est cette conférence qu'il a publiée, revue et augmentée, avec une bibliographie copieuse. M. Mitteis ne pouvait avoir la prétention, en ces quelques pages, d'exposer toute la série des conquêtes de la papyrologie. Il nous montre d'abord le profit qu'on en a retiré pour les études théologiques : λογια Ιησου, actes de Saint-Paul, actes de martyrs Alexandrins; puis c'est une question curieuse qu'il élucide : pourquoi continue-t-on parfois à dater du règne d'un empereur défunt, pendant plusieurs mois après sa mort? C'est que la date de l'avènement du nouveau prince n'avait pas encore été officiellement proclamée en Egypte dans le nome en question. Ensuite l'auteur nous montre quelles précieuses informations nous fournissent les papyrus pour l'histoire du droit antique et plus encore peut-être pour l'histoire de l'économie politique. On n'a pas besoin de s'intéresser aux papyrus pour lire avec plaisir la brochure de M. Mitteis, et, après l'avoir lue, on voudra se reporter aux textes qu'il cite : c'est une excellente propagande pour la papyrologie. Je citerai comme comptes rendus de l'ouvrage :

H. G. *Rev. crit.* L (1900), pp. 405-406.
Mittheil. Teubner, 1908, pp. 53-54.
Bauer. *Berl. philol. Wochenschr.* XXV (1901), col. 45.
P. Meyer. *Deutsche Litteraturzeitung*, 1900, col. 2343-2346.

INDUSTRIE DU PAPYRUS

Karl **Dziatzko**. *Untersuchungen über ausgewählte Kapitel des antiken Buchwesens mit Text, Uebersetzung und Erklärung von Plinius Nat. Hist. XIII, § 68-89.* Leipzig, 1900, in-8°, pp. v-206 (1).

Je n'ai pas vu ce volume et je ne le connais que par des comptes rendus. L'auteur veut montrer qu'avant de se servir du papyrus les Grecs ont longtemps employé comme matière à écrire des tablettes de bois. Il étudie ensuite d'après Pline les procédés de fabrication du papyrus, puis expose les différentes formes sous lesquelles on l'employait et le conservait : feuillet plié, rouleau, codex proprement dit. L'historique du passage du papyrus au parchemin et une étude sur

(1) Analysé par l'auteur lui-même dans *Mitteil. Teubner*, 1900 pp. 50-51.

la chronologie des plus anciens manuscrits latins occupent la fin de cet intéressant volume qui a été l'objet des comptes rendus suivants :

Birt. *Zur Geschichte des antiken Buchwesens* dans *Centralblatt für Bibliothekswesen*, XVII (1900), pp. 545-565.

Wissowa. *Deutsche Literaturzeitung*, 1900, col. 3037-3039.

W(essel)y. *Literarisches Centralblatt*, 1900, col. 1898.

LANGUE DES PAPYRUS

M. **Crönert** m'écrit qu'il prépare un nouveau dictionnaire grec ou, pour la première fois, seront réunis et classés les nombreux mots nouveaux ou acceptions nouvelles de mots anciens que fournissent les papyrus et les inscriptions. En principe, son ouvrage sera une réédition du dictionnaire grec-allemand de Passow ; mais en fait il ne restera que peu de chose de l'ancienne édition. Les noms propres et les mots byzantins seront exclus, mais la κοινή sera étudiée avec un soin tout spécial. Cet ouvrage, qui ne sera *pas* scolaire, formera deux gros volumes qui paraîtront en 1905 chez Vandenhöck et Ruprecht à Gœttingue.

En attendant, et de deux côtés différents, on a essayé de mettre à exécution une grammaire des papyrus ptolémaïques : M. Stanislas **Witkowski**, de Lemberg, a publié dans le t. XXVI des *Mémoires de l'Académie de Cracovie* (classe de philologie ; je n'ai pas vu ce périodique) et en tirage à part (Cracovie, 1897, in-8°, pp. 65) un long article intitulé *Prodromus grammaticae papyrorum graecarum aetatis Lagidarum*. Ce *prodromus* contient une courte préface des *symbolae criticae* ou corrections aux lectures déjà publiées des papyrus ptolémaïques de Turin, Rome, Leide, Paris, Londres et Dublin (Papyrus Petrie). La plupart de ces corrections résultent de l'examen des fac-similés publiés. Toutefois, pour les papyrus du Vatican, du British Museum et pour les papyrus Petrie, MM. Lumbroso, Kenyon et Mahaffy ont communiqué à M. Witkowski le résultat de leurs collations ; c'est ce qui donne à ce petit ouvrage un prix tout particulier : quoique antérieur à l'année 1900 je n'ai pas cru inutile d'attirer sur lui l'attention des travailleurs (1).

M. Edwin **Mayser**, de Stuttgart, a été plus loin que M. Witkowski et sa *Grammatik der Griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit* (2) est déjà beaucoup plus qu'un projet : les deux fascicules parus contiennent toute la phonétique, le premier s'occupe des voyelles, le deuxième des consonnes. L'auteur a mis en fiches avec une admirable patience toute la série des textes ptolémaïques publiés ; il a noté jusqu'aux minuties orthographiques en apparence les plus infimes et presque partout il a su, grâce à la multiplication des exemples, trouver la règle qu'il cherchait. Il y a dans ce volume dont la rédaction a dû coûter à l'auteur

(1) Comptes rendus parus en 1900 de l'ouvrage de M. Witkowski :
K. Dieterich, *Byz. Zeitschr.*, IX (1900), pp. 533-537.
Strack, *Deutsche Literaturzeitung*, 1900, col. 1315-1316.

(2) Fasc. I, Heilbronn-Leipzig, 1898, in-4°, pp. XII-45 et Fasc. II, Stuttgart, 1900, in-4°, pp. VII-54.

un effort des plus pénibles, une tentative très personnelle et très originale. M. Mayser compte publier un troisième fascicule consacré à la morphologie, puis il espère pouvoir republier le tout en un volume. « Je voudrais, m'écrit-il, dans mon édition en volume, faire ressortir avec netteté le développement historique de la langue, dans ses trois parties (littéraire, administrative, populaire) ce qui, dans mon premier essai, ne m'a pas paru possible. » D'aucuns pourront trouver prématurée la publication d'une grammaire des papyrus ptolémaïques, alors que des milliers de documents de cette époque attendent à Oxford qu'on les édite. M. Mayser a montré pourtant dans les deux fascicules publiés jusqu'à ce jour que la matière était déjà assez abondante pour que nous puissions considérer comme définitifs la plupart des résultats auxquels il est arrivé.

On peut citer comme comptes rendus du premier fascicule :

Crönert, *Archiv*, I (1900), pp. 210-215.
K. Dieterich, *Byz. Zeitschr.*, IX (1900), pp. 533-537.

J'ai vu annoncée, mais je n'ai pu me procurer une brochure de M. F. Völker : *Papyrorum graecarum syntaxis specimen : de accusativo, acced. II tract. de* ν *et* ς *finali* (Bonn, 1900, in-8°, pp. 37).

Consulter encore sur la langue des papyrus :

P. Kretschmer. *Die Entstehung der Koine* dans *Sitzungsber. Wien. Akad.* CXLIII (1900). Cf. *Deutsche Literaturzeitung* XXII (1901), col, 1048-1053.

James Hope Moulton. *Grammatical notes from the papyri* dans *Class. review* XV (1901), pp. 31-38.

L'ARMÉE ÉGYPTIENNE

L'histoire militaire de l'Egypte gréco-romaine est un des sujets sur lesquels les papyrus nous fournissent le plus de renseignements. Mais ces renseignements on les avait jusqu'ici peu coordonnés et il faut savoir véritablement gré à M. Paul **Meyer**, de Berlin, d'avoir réuni en un volume des plus intéressants à peu près toute la matière à exploiter : *Das Heerwesen der Ptolemaer und Römer in Ægypten* (Leipzig, 1900, in-8°, pp. x-231).

On y trouvera étudiées toutes les questions essentielles du sujet et le reproche qu'on ne fera pas à l'auteur, c'est d'être mal documenté : papyrus, inscriptions grecques et latines publiées ou inédites, rien ne lui échappe et le travail qu'a dû lui coûter la préparation de son volume semble très considérable (1).

Est-ce à dire que les résultats auxquels il croit être arrivé, les conclusions qu'il prétend tirer des documents, les lois dont il veut établir l'existence, présentent toujours des garanties absolues de solidité bien établie? Il suffira, pour se convaincre du contraire, de lire deux brochures parues en même temps que le livre de M. Meyer et indépendamment de celui-ci :

(1) On y trouvera notamment une liste des préfets d'Egypte qu'on pourra compléter avec celle publiée par S. de Ricci, *The praefects of Egypt* dans *Proc. soc. bibl. arch.* XXII (1900), pp. 374-383 (cf. Offord, *ibid.*).

Schubart. *Quaestiones de rebus militaribus quales fuerint in regno Lagidarum* (Breslau, 1900, in-8°, pp. 66).

L'auteur y étudie successivement l'emploi des qualificatifs κληροῦχοι, τῆς ἐπιγονῆς, κάτοικοι, μισθοφόροι et discute pour chacun les explications proposées. Plus spécial encore est le deuxième article :

Wessely. *Epikrisis : eine Untersuchung zur Hellenistischen Amtssprache* dans *Sitzungsber. Akad. Wien (Philos. hist. Classe)*, CXLII (1900), 9e article, pp. 40.

On peut citer comme comptes rendus de l'ouvrage de M. P. Meyer.

B(elo)ch. *Literarisches Centralblatt*, 1901, col. 69-70.
Bauer. *Berl. philol. Wochenschr.*, X, 1900, col. 1327-1332.
Strack. *Deutsche Literaturzeitung*, 1900, col. 1446-1448 (cf. col. 548).
Cagnat. *Revue critique*, L (1900), pp. 407-409.

OSTRAKA

Le grand ouvrage de M. Wilcken sur les Ostraka grecs d'Égypte a été l'objet en 1900 des articles suivants :

X... *Athenaeum*, 23 juin 1900, n. 3791, p. 783.

J. Capart. *Ostraca grecs d'Egypte* dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, VI (1900), pp. 79-85.

Viereck. *Berl. philol. Wochenschr.* XX (1900), col. 781-787 (collation nouvelle des *Ostraka* du musée de Berlin).

De Ricci REG, XIII (1900), pp. 223-231 (quelques *ostraka* nouveaux).

Lumbroso. *Rendic. accad. Lincei*, VIII (1899), pp. 479-493.

X... *Rivista delle riviste* dans *Bessarione*, VII (1900) p. XVIII (d'après Lumbroso).

Cagnat. *Rev. crit.* XLIX (1900), pp. 420-422.

Rostowzew. *Wochenschr. für class. Philol.* XVII (1900), col. 113-125.

Kenyon. *Class. rev.*, XIV (1900), pp. 168-174.

B(elo)ch. *Literarisches Centralblatt*, 1900, col. 33-36.

B. Niese. *Historische Zeitschrift*, L (1901), pp. 280-281.

ADMINISTRATION PTOLÉMAIQUE

Poursuivant ses intéressantes recherches sur l'époque Ptolémaïque, M. **Strack** nous montre aujourd'hui quelle était, à cette date reculée, la hiérarchie des fonctions en Égypte : il a dressé des listes de fonctions qui seront tout aussi utiles pour l'épigraphiste que pour le papyrologue et qui m'ont paru, du moins pour les renseignements épigraphiques, très exactes et très complètes (*Griechische Titel im Ptolemäerreich* dans *Rhein. Mus.* LV, 1900, pp. 161-190).

PALÉOGRAPHIE

A signaler en 1900 plusieurs comptes rendus de la *Palaeography* de M. Kenyon :

Wilcken. *Zur Palaeographie* dans *Archiv*, I (1900), pp. 354-370.
Smyly. *Hermathena*, X (1899), 425-434.
My. *Revue critique*, XLIX (1900), pp. 2-3.

Ainsi que des comptes rendus des *Schrifttafeln* de M. Wessely :

Wilcken, *Archiv*, I (1900), col. 370-374.
Rühl. *Berl. philol. Wochenschr.*, XX (1900), col. 148-150.

PAPYRUS LITTÉRAIRES.

J'éprouve une certaine difficulté à classer les articles suivants sous la rubrique d'un pays quelconque :

Allen. *New Homeric papyri* dans *Class. rev.*, XIV (1900), pp. 14-18.

Seibel. *Blätter für das Gymnasial-Schulwesen* (Münich), XXXVI (1900), pp. 458-461, utilise les papyrus pour rendre compte du livre de Ludwich, *Die Homervulgata als voralexandrinisch erwiesen* (Leipzig, 1900, in-8°).

Un autre travail de Ludwich sur les papyrus d'Homère a paru dans la *Festschrift C. F. W. Müller gewidmet* (Leipzig, 1900, in-8°, pp. 212), qui ne m'est connue que par un compte rendu de Vollmer. *Berl. philol. Wochenschr.* XX (1900) col. 1615-1619.

Herbert Weir Smyth. *Greek melic poets* (London, 1900, in-16, pp. CXLIII-564) republie dans une anthologie un certain nombre de fragments méliques dont quelques-uns tirés des papyrus, comme par exemple Alcman (p. 4), Sappho (p. 35) et surtout Bacchylide (pp. 381-453). Compte rendu par Spieker, *Amer. journ. philol.* XXI (1900), pp. 327-331.

PAPYRUS DU BRITISH MUSEUM

Je ne vois qu'une seule publication de texte nouveau à signaler cette année ; encore ne concerne-t-elle pas un papyrus mais un parchemin ; c'est un article intitulé *Two chapters of Saint-John in greek and middle-egyptian* et donné par MM. Crum et Kenyon au *Journal of theological studies* (I, 1899-1900, pp. 415-433). Il s'agit du ms. oriental n° 5707 du British Museum : douze feuillets doubles et un feuillet simple de parchemin, portant un texte copte, pas très ancien, apparemment un traité mathématique. Sous cette écriture MM. Kenyon et Crum ont réussi à déchiffrer, en onciales du VIe siècle, deux chapitres de l'évangile selon saint Jean, bilingues, en grec et en copte : le texte grec appartiendrait à la famille dite « Alexandrine » et le texte copte serait dans un dialecte intermédiaire entre le Boheirique et le Sahidique proprement dits.

Avec l'obligeance qu'on lui connaît, M. Kenyon m'a communiqué les détails suivants sur les papyrus confiés à sa garde savante et hospitalière : « Je n'ai « rien, m'écrit-il, de bien important à vous apprendre. Nous n'avons pas l'ha- « bitude au British Museum de garder des papyrus inédits de quelque impor- « tance, sans en signaler immédiatement le contenu au monde savant et sans en « publier au plus tôt le texte ; nous n'avons hélas ! pour le moment ni Aristote « ni Bacchylide. Quant aux papyrus non littéraires, je n'ai pas encore de quoi « remplir un troisième volume de mon catalogue, étant donné que la plupart des « papyrus entrés récemment au Musée sont ceux-là mêmes qu'ont publiés soit « Mahaffy, soit Grenfell et Hunt. L'année prochaine (1901) paraîtra un volume « du *Catalogue of Additions to the Department of Manuscripts*, catalogue dont

« nous publions un volume tous les six ans. Vous y trouverez décrits tous les « papyrus entrés au Musée de 1894 à 1899 : c'est le seul ouvrage papyrologique « que nous ayons en train.

« L'Egypt Exploration Fund vient de faire une première répartition des papy- « rus lui appartenant et publiés ou décrits dans *Oxyrhynchus papyri* I et II et dans « *Fayûm towns*. Environ quatre cents papyrus ont été distribués à différents « musées ou bibliothèques de l'Angleterre ou de l'Amérique : c'est le British « Museum qui a eu la part du lion. Le fragment des *Logia* est échu à la Bod- « léienne, mais le Sappho et le Saint-Jean sont parvenues au British Museum, « ainsi que la plupart des documents d'un intérêt paléographique. »

M. Wessely publie en phototypie dans ses *Papyrorum scripturae graecae specimina isagogica* quatre papyrus du British Museum : ce sont les nos 262, 276 *a* et *b*, et 355 qui sont reproduits dans les planches 1 *a*, 1 *b*, 2, 3 et 4 de l'ouvrage de M. Wessely.

Dans l'*Archiv* (I, 1900, pp. 131-165) M. Wilcken rend longuement compte du deuxième volume des *Greek papyri* de M. Kenyon, dont M. Zereteli corrige une lecture, p. 282, 26 (*Byz. Zeitschr.*, X, 1901, p. 300).

M. Gradenwitz, dans son *Einführung* (analysée plus haut), étudie minutieusement les papyrus 211, 219 et 229 du British Museum.

M. Crönert (Archiv I, 1900, pp. 106-109) étudie après MM. Grenfell et Hunt le papyrus 732 du British Museum (Homère), publié par eux dans le *Journal of Philology*, 51 (1898), pp. 25-59. Le même auteur (*l. c.*, pp. 117-118) rend compte d'un article de M. Kenyon sur le papyrus 256 du British Museum (*Mélanges Henri Weil*, pp. 243-248).

En attendant, Aristote, Herondas et surtout Bacchylide sont toujours très étudiés.

ARISTOTE. *Constitution d'Athènes.*

Nairn. *Class. review*, XIV (1900), pp. 66-68, rend compte de deux éditions de la πολιτεία Ἀθηναίων : celle de Kaibel-Wilamowitz (3e édition, Weidmann, 1898) et celle de Blass (3e édition, Teubner, 1898) ; cette dernière est aussi étudiée par My, *Rev. crit.*, XLIX (1900), pp. 99-100.

C. F. Lehmann, *Hermes*, XXXV (1900), pp. 636-649 publie un article intitulé *Weiteres zu Aristoteles* Ἀθηναίων πολιτεία.

Weber. *Aristoteles*, Ἀθηναίων πολιτεία, VII, 4 dans *Philologus*, LIX (1900), p. 160.

HERONDAS

Hense, *Zum zweiten Mimiamb des Herodas* dans *Rhein. Mus.*, LV (1900), pp. 222-231.

P. Quillard, *Les mimes d'Hérondas, traduction littérale* (Paris, 1900, in-12, pp. 149).

C. Hertling, *Quaestiones mimicae* (Strasbourg, 1900, in-8°, pp. 44) ne m'est connu que par le compte rendu de Haeberlin, *Wochenschr. class. philol.*, XVII (1900), col. 430-432.

BACCHYLIDE

Bacchylidis carmina iterum edidit. Frid. Blass (Leipzig, Teubner, 1900, in-12, pp. LXXV-207) : comptes rendus :

My, *Revue critique*, I (1900), pp. 178-179.
Jurenka, *Zeitschr. für die Oesterr. Gymn.*, LI (1900), pp. 304-305.
T. Reinach, *REG.*, XIII (1900), pp. 204-205.
Schröder, *Berl. philol. Wochenschr.*, XX (1900), col. 1-5.
Drachmann, *Nord. Tidskrift f. Filol.*, VII (1900), pp. 188-191 (que je n'ai pas vu).

Nessi, *Bacchilide, odi scelte* (Milan, 1900, in-8°, p. 116). Je n'ai pas vu ce volume que je cite d'après les comptes rendus de B... (*Liter. Centralblatt*, 1900, col. 1338-1339) et de Jurenka (*Berl. philol. Wochenschr.*, XX, 1900, col. 1217-1219) ; je n'ai pas vu les comptes rendus de Zuretti, *Boll. di Filol. Class.*, VI (1900), pp. 272-273, et de Weinberger, *Neue philol. Rundschau*, 1900, pp. 269-270.

Joh. Schöne, *De dialecto Bacchylidea* dans *Leipz. Studien für class. Philol.*, XIX (1899), pp. 179-309 (tiré à part, 1900).

Smyth, *Melic poets*, pp. 90-131 et pp. 381-453.

Blass, *On some passages of Bacchylides* dans *Hermathena*, X (1899), pp. 356-368.

Bury, *Bacchylides*, X (XI), 118, dans *Class. rev.*, XIV (1900), p. 64.

W. Christ, *Die Mythologie des Apollodor und der neugefundene Bacchylides* dans *Sitzungsber. Akad. Münch.* (*Philos. hist. Classe*), 1900, pp. 139-149.

Christ, *Bacchylides und die Pythiadenrechnung* dans *Hermes*, XXXVI (1901), pp. 107-112.

Waldstein, *The Argive Heraeum and Bacchylides*, XI, 43-84 dans *Class. Rev.*, XIV (1900), pp. 473-474.

Jurenka, *Die Dithyramben des Bacchylides* dans *Wiener Studien*, XXI (1900), pp. 216-224.

Fraccaroli, *L'ode V^a di Bacchilide* dans *Bibl. scuole ital.*, t. IX (que je n'ai pas vu).

PAPYRUS D'OXFORD (Grenfell-Hunt).

Le gros événement de la saison est le volume annuel de l'Egypt Exploration Fund, dont la publication est due comme toujours à l'infatigable collaboration de MM. **Grenfell** et **Hunt** : *Fayûm towns and their papyri*. London, 1900, in-4°, pp. XVI-374 avec 18 planches dont 4 fac-similés en phototypie.

En tête est une véritable géographie du Fayoum gréco-romain, avec le journal des fouilles de MM. Grenfell, Hunt et Hogarth en 1895-96 et 1898-99.

Dans ce volume, 139 papyrus sont publiés in extenso et 227 autres sont analysés à la fin de l'ouvrage. Les papyrus littéraires sont peu nombreux.

N. 1 (IIe-IIIe s. apr.). Chariton. Les aventures de Chaeréas et de Callirhoé, l. IV, c. 2. 3. Restes de trois colonnes (cf. pl. I). On verra plus loin que M. Wilcken a retrouvé d'autres parties du même texte dans un palimpseste de Thèbes. La seule autorité pour le texte de Chariton était jusqu'ici un *Florentinus* du

XIIIe siècle. Le papyrus de M. Grenfell prouve que le texte de ce ms. est en général bon et que Chariton est un auteur du second siècle et non pas du Ve ou du VIe comme on l'a dit plus d'une fois.

2. Fragment lyrique d'un poète inconnu. Écriture mauvaise du IIe siècle de notre ère. Restes de trois colonnes de vers anapestico-iambiques. Le sujet est des plus étranges. M. Crusius y voit une « descente aux enfers ».

Le texte est peu certain, la lecture difficile et le style pénible.

N. 3. Fragment d'un commentaire sur les *Topiques* d'Aristote (env. 100 apr.) antérieur à tous les commentaires connus ou seulement cités jusqu'à ce jour.

N. 4. cf. pl. V (IIe s. av.) Homère, *Iliade*, VIII, 332-336 et 362-368. Ce n'est qu'un fragment. Variante inexpliquée au vers 366.

N. 5. IIe-IIIe s. apr.) Homère *Iliade* I, 404-447.

N. 6. cf. pl. IV. (règne d'Auguste) Homère, *Iliade*, XXI, 26-41.

N. 7. cf. pl. IV (règne d'Auguste) Homère, *Odyssée*, VI, 201-203, 205-209, 255-256, 258-263, 286-300 et 325-328. Un petit fragment porte le titre [Οδυσ]σειας. Le vers 328, que donne notre papyrus, avait été considéré comme une interpolation récente.

N. 8 (IIe-IIIe s. apr.). Démosthène, fragment de la *Troisième Philippique*...

N. 9 (IIe, IIIe s. apr.). Euclide, l, I, théor. 39 et 41. Présente des variantes importantes avec la Vulgate et semble même donner une rédaction différente du texte. Malheureusement très mutilé.

N. 10 (IIe s. apr.). Fragment latin reproduit en phototypie (pl. V). Contient comme l'a reconnu, il y quelques semaines, M. Plasberg, un édit de Trajan sur le droit de tester qu'avaient les soldats romains. Cet édit nous est conservé par Ulpien *Dig*. XXIX, I, 1. Le papyrus donne une variante (*professi* pour *proferri*) et ajoute le mot *milites* dans une phrase où Ulpien omet par inadvertance.

N. 11 (env. 115 av.). Pétition adressée à Cléopâtre III et à Ptolemée Soter II par Demetrius, κάτοικος [τῶν πε]ζῶν τῶν κ[ατο]ικούντων [ἐν Εὐ]ημερίᾳ τ[ῆς Θεμίσ]του μερίδος. Débiteur récalcitrant.

N. 12 (env. 103 av.). Pétition adressée à Cléopâtre III et à Ptolémée Alexandre par Théotimos fils de Philéas Μυσὸς τῆς τετάρτης ἱππαρχίας, que le n. 11 appelle Πέρστης τῆς ἐπιγονῆς.

N. 13-18. Documents ptolémaïques.

N. 19 (IIe s. apr.). Lettre d'Hadrien mourant, à Antonin-le-Pieux. Exercice de rhéteur ou document authentique?

N. 20 (IIIe s. apr.). Édit impérial sur l'*aurum coronarium*, probablement dû à Alexandre Sévère (222 apr.) L'empereur désireux non de s'enrichir, mais d'enrichir ses sujets, les dispensa du don de joyeux avènement.

N. 21 (13 apr.) Décret de Marcus (*sic*) Petronius Mamertinus, préfet d'Égypte, sur les reçus et sur le paiement des dettes. Le dernier paragraphe est peu clair. Le successeur de Mamertinus, Valerius Eudaemon, fit un décret sur la même matière (*Oxyrhynchus* II, 237, col. VII, ll. 7-18) où il mentionne les décrets antérieurs de Mamertinus.

N. 22 (Ier s. av). Règlements sur le mariage et le divorce. Très mutilé.

N. 23 et 23 *a* (IIe s. apr.). Listes de candidats à une fonction; noms géographiques et titres de fonctions intéressants.

N. 24 (Oct. 158 apr.) Affichage d'un décret de Sempronius Liberalis, préfet d'Égypte, décret que nous a conservé un papyrus de Berlin (B. G. U. 372).

N. 36 (111-112 apr.). Un nommé Sanesneus offre de payer 80 drachmes d'argent par an pour avoir le monopole de la briqueterie dans le bourg de Kerkethoêris.

NN. 67 à 76. Reçus délivrés par l'octroi de Fayoum qui formait, on le sait, un district fermé.

NN. 110 à 123 et 246 à 277, correspondance privée de Lucius Bellenus Gemellus qui vivait à Euhemeria à la fin du Ie siècle de notre ère. Intéressante par les renseignements qu'elle nous fournit sur la vie et les occupations d'un gros propriétaire du Fayoum à l'époque romaine.

Le n. 91 se rattache au même dossier ainsi que n. 94 (entre 222 et 235 apr.). Déclaration de fin de tutelle faite au tuteur par la pupille qui reconnaît que le tuteur s'est complètement libéré de tous ses engagements à son égard.

N. 105 (env. 180 apr.). En latin. Liste de sommes déposées à la caisse d'un corps, par les différents soldats. Autres comptes militaires.

N. 106 (env. 140 apr.) Pétition à C. Avidius Heliodorus, préfet d'Égypte.

N. 108 (env. 170 apr.). Pasion et Onesimos, marchands de cochons (χοιριδιέμποροι) se plaignent au stratège d'avoir été détroussés sur la voie publique.

N. 123 (env. 100 apr.). Mention d'un juif nommé Théophile (Τεύφιλος Ἰουδαῖος).

N. 136 (IVe s. apr.). Lettre chrétienne.

NN. 137-138 (Ier s. apr.). Questions adressées à l'oracle du dieu Sokanobkonneus à Bacchias.

N. 139 (IIe s. apr.). Horoscope mutilé.

Vient ensuite (pp. 295 à 316) la description, avec l'analyse et quelques citations, de 226 autres papyrus trop mutilés ou trop peu intéressants pour valoir la peine d'être publiés. Je me bornerai à donner ici la liste des papyrus littéraires.

N. 141. Homère, *Iliade*, I, vv. 273-362.

N. 157. Homère, *Odyssée*, X, vv. 366-380, et 399-402. Les vers 368-372 sont omis, peut-être à dessein.

N. 160. Homère, *Iliade*, XX, vv. 36-110.

N. 204. Recueil de maximes débutant par : ὁ βίος βραχύ[ς...

N. 209. Homère, *Iliade*, III, vv. 214-224 (221 est omis).

N. 210. Homère, *Iliade*, VIII, vv. 41-54, 86-104, 139-156 et 173-186; quelques variantes; les vers 47 et 183 sont omis.

N. 211. Homère, *Iliade*, vv. 253-298 et 350-365 (263 rajouté après coup, 363 omis).

N. 309. Homère, *Iliade* II, vv. 611-683. Quelques variantes.

N. 310. Homère, *Odyssée*, XI. vv. 557-573 et 588-610 (604 omis).

N. 311. Fragments d'un traité philosophique apparemment sur les vices et les vertus.

N. 312. Fragment d'un commentaire sur le chant XXI de l'*Odyssée* (vv. 218-234).

N. 313. Fragment d'un ouvrage sur la chasse. Il y est question d'antilopes, de renards et de cerfs.

Le volume se termine par de copieux index et par des fac-similés phototypiques que l'on voudrait plus nombreux; on y trouve aussi une carte commode du Fayoum, des plans des temples de Karanis et de Bacchias et des photogravures d'un certain nombre d'antiquités découvertes dans les fouilles.

N'oublions pas de signaler, à la fin du volume, une cinquantaine d'ostraka grecs du Fayoum.

L'ouvrage de MM. Grenfell et Hunt a été l'objet des comptes rendus suivants :

Beilage zur. allgem. Zeit. 1900, n. 169, p. 8.

X... *Athenaeum* 5 janvier 1901, n. 3819, pp. 9-10.

H. Weil, *Journal des savants,* 1901. pp. 24-29 (avec une restitution du n. 2).

De Ricci, *Rev. arch.* XXXVIII (1901), pp. 313-320.

B(lass), *Literarisches Centralblatt*, 1901, col. 23-25.

Plasberg, *Wochenschr. class. philol.*, XVIII, 1901, col. 141-142 (restitution du n. 10).

Von Wilamowitz-Möllendorff. *Gött. gel. Anzeigen.* 1901, pp. 30-45.

Les volumes antérieurement publiés par MM. Grenfell et Hunt ont été l'objet, au cours de l'année 1900, d'un grand nombre d'articles dont voici les principaux :

Sur les **Greek papyri,** t. I (*An Alexandrian erotic fragment*).

Ziebarth. Note sur le n. 31 dans *Rhein. mus.*, LV (1900), p. 514.

Sur les **Greek papyri,** t. II.

Blass. *Vermischtes zu den Griechischen Lyrikern und aus Papyri* dans *Rhein. Mus.*, LV (1900), pp. 91-103. P. 97 [Grenf. n. 6 *a*]. Fragments de la *Niobé* de Sophocle collationnés sur l'original, p. 101 [Grenf. n. 11] Phérécyde.

Sur **Oxyrhynchus,** t. I.

Heiberg. *Quelques papyrus traitant de mathématiques* dans *Oversigt over det Kongelige Danske videnskabernes Selskabs Ferhandlinger*, 1900, pp. 147-449 [Oxy. 29] (1).

De Ricci. *Encore un préfet d'Égypte* dans *Rev. arch.*, XXXVI (1900), p. 83 [Oxy. 35].

Jurenka. *Zum neuen Alkmanfragment* dans *Wiener Studien*, XXII (1900), pp. 25-28 [Oxy. 8].

Crönert, Schmidt et Wilcken, *Archiv* I (1900), pp. 104-131.

X.... *Oxyrrhinchus*, (sic) *découverte d'une antique ville grecque en Égypte* dans le *Tour du Monde,* 25 nov. 1899, *à travers le monde*, p. 375.

Smyth. *Melic poets*, p. 35 [Oxy. 7].

Sur **Oxyrhynchus,** t. II.

H. Weil. *Nouveaux fragments de Ménandre et d'autres classiques grecs* dans *Journal des savants*, 1900, pp. 48-54 (réimprimé dans *Études sur l'ant. Gr.*, pp. 273-281) et 95-106 [Oxy. 211].

Piccolomini. *Un nuovo frammento di Menandro* dans *Atene e Roma*, III (1900), pp. 41-54 et pp. 91-92 (je n'ai pas vu cet article) [Oxy. 211).

Setti. *Una nuova pagina di Menandro* dans *Atti e mem. accad. Padova*, XVI (1900). Tirage à part de 28 pages ; compte rendu par Zuretti *Boll. Filol. class.*, VI (1900), pp. 258-259 (je n'ai vu ni l'article ni le compte rendu) [Oxy. 211].

(1) Les chiffres entre crochets renvoient au numéro des papyrus plus spécialement étudiés.

K. Dziatzko. *Das neue Fragment der* Περικειρομένη *des Menander* dans *Fleckeisen's Iahrbücher*, XXVII (1900), pp. 123-134 [Oxy. 211], réimprimé (?) dans *Festschrift C. F. W. Müller gewidmet* (Leipzig, 1900, in-8°, p. 212 ; je cite cette *Festschrift* que je n'ai pas vue, d'après un compte rendu de Vollmer dans *Berl. Philol. Wochenschr.*, XX, 1900, col. 1615-1619).

Fr. Leo. *Ein metrisches Fragment aus Oxyrhynchos* dans *Nachrichten Gött.* (*Hist. philol.*), 1899, pp. 495-507 [Oxy. 220].

Boisacq. *Ménandre et le fragment d'Oxyrhynchus* dans *Rev. Univ. Brux.*, V (1899-1900), pp. 351-358 [Oxy. 211].

Fraccaroli. *Briciole dai papiri di Ossirinco* dans *Rivista di Filologia*, XVIII (1900), pp. 87-92 [Oxy. 214-212]. 212 serait un fragment des *Thesmophoriazusae secundae* d'Aristophane : le fragment 599 de Kock s'y adapte.

Bechtel. *Hermes*, XXXV (1900), p. 348, corrige dans Oxy. 219 θακαθαλπαδος en θακοθαλπαδος = *Sitzwärmerin*.

Platt. *On the Oxyrhynchus papyri* dans *Class. rev.*, XIV (1900), pp. 18-20 [Oxy. 211, 212, 219, 221].

T. Reinach. *REG.* XIII (1900), pp. 210-213 [Oxy. 211].

Von Wilamowitz-Möllendorff. *Gött. gel. Anz.*, CLXII (1900), pp. 29-58.

Van Herwerden. *Ad papyros graecos* dans *Mnemosyne*, XXVIII (1900), pp. 118-125 [Oxy. 211, 212, 215].

Allen. *New Homeric papyri* dans *Class. rev.*, XIV (1900), pp. 14-18 [Oxy. 221].

Rutherford. *The new scholia to Iliad XXI* dans *Class. rev.*, XIV (1900), p. 18 [Oxy. 221].

Von Wilamowitz-Möllendorff. *Lesefrüchte*, § 71 dans *Hermes*, XXXV (1900), p. 566 [Oxy. 221].

H. Weil. *REG.*, XIII (1900), p. 186 [Oxy. 220].

Hense. *Eine Bestätigung aus Oxyrhynchos* dans *Rhein. mus.*, LVI (1901), pp. 106-112 [Oxy. 220].

Haussoullier. *Note sur le papyrus CCXVIII d'Oxyrhynchus* dans *Rev. de philol.* XXIV (1900), pp. 65-67. Le jugement de Dieu s'applique au prêtre mort et non à son successeur.

C. Robert. *Die Ordnung der Olympischen Spiele und die Sieger der 75-83 Olympiade* dans *Hermes*, XXXV (1900), pp. 141-195 [Oxy. 222].

T. Reinach. *Un document nouveau sur la chronologie artistique et littéraire du* v^e *s. av. J.-C.* dans *Rev. arch.*, XXXV (1899), pp. 399-412 et *Erratum*, *ibid.*, XXXVI (1900), p. 466 [Oxy. 222].

Diels. *Die Olympionikenliste aus Oxyrhynchos* dans *Hermes*, XXXVI (1901), pp. 72-80 avec un beau fac-similé en phototypie.

Beasley. *Fragment d'une liste de vainqueurs aux jeux Olympiques* dans *Rev. de philol.*, XXIV (1900), pp. 61-65 [Oxy. 222].

J.-H. Lipsius. *Beiträge zur Pindarischen Chronologie* dans *Berichte Sächs. Gesellsch. Wissensch.* (*Philol. Hist. Classe*), LII (1900), pp. 1-12 [Oxy. 222].

Camille Gaspar. *Essai de chronologie pindarique* (Bruxelles, 1900, in-8°) [Oxy. 222]. Compte rendu par Legrand REG., XIV (1901), pp. 102-103.

Kenyon. *Class. rev.*, XIV (1900), pp. 168-174, insiste surtout sur la paléographie.

De Ricci. *Rev. arch.*, XXXVIII (1901), pp. 153-154.

Ludwich. *Berl. philol. Wochenschr.*, XX (1900), col. 353-360 et 385-394.

X... *Athenaeum*, 3 février 1900, n. 3771, pp. 140-141.

Richards. *Class. rev.*, XIV (1900), p. 128 [Oxy. 303].

De Ricci. *Trois fragments de papyrus datés du règne de Ptolémée Néos Dionysos* dans *Rev. arch.*, XXXVII (1900), pp. 320-321 [Oxy. 236].

Mitteis. *Neue Rechtsurkunden aus Oxyrhynchos* dans *Archiv*, I (1900), pp. 178-199 et 343-354.

Gradenwitz. *Zur Petition of Dionysia* (collation de l'original) dans *Archiv*, I (1900), pp. 328-335 [Oxy. 237].

G. M. B. *Catholic University Bulletin* (Washington), 1900, n° 25 (je n'ai pas vu cet article).

Kenyon. *Eg. expl. fund, arch. report*, 1899-1900, p. 39.

Platt. *Class. rev.*, XIII (1899), pp. 439-440 [Oxy. 214].

Postgate. *Class. rev.*, XIII (1899), p. 441 [Oxy. 212, 213, 219].

Wecklein. *Neues Fragment eines Tragikers* dans *Berl. philol. Wochenschr.*, XX (1900), col. 508 [Oxy. 213].

Norden. *Un contrat d'apprentissage dans l'antiquité* dans *Rev. Univ. Brux.*, V (1899-1900), p. 606.

F. Groh. *Listy Filologicke*, VII, 2 (1900), pp. 81-87 (je n'ai pas vu cet article).

Pendant l'hiver 1899-1900 MM. Grenfell et Hunt sont retournés comme les autres années au Fayoum. Pour le compte de l'Université de Californie, fondée par Mme Phoebe Hearst, ils ont fouillé un emplacement d'une étonnante richesse : *Oumm el-Baragât*, l'antique *Tebtunis*. Ils y ont trouvé successivement un petit temple du dieu crocodile *Seknebtunis;* dans les maisons de la ville environ deux cents papyrus grecs en bon état, quelques rouleaux démotiques, plusieurs trésors de monnaies et un certain nombre d'antiquités diverses; une église copte très archaïque avec des fresques et des inscriptions; quatre nécropoles pharaoniques ; une nécropole romaine avec des portraits analogues à ceux de la collection Graf; une nécropole ptolémaïque avec plus de cinquante momies en cartonnage de papyrus; enfin, un cimetière de crocodiles sacrés dont les momies étaient parfois enroulées dans de longs papyrus grecs : ces papyrus, dont très peu sont littéraires, vont de l'époque de Philométor à celle d'Auguste et comblent ainsi une grande lacune dans nos séries paléographiques. Tout un dossier provient du bureau d'un nommé *Menches*, Comogrammate de *Kerkeosiris*, à la fin du second siècle avant notre ère. De nouvelles fouilles dans un autre cimetière, à quelques kilomètres de distance, firent découvrir de nouvelles momies en cartonnage de papyrus.

Cette brillante campagne de fouilles *a plus que doublé* le nombre des papyrus ptolémaïques connus. On n'a jusqu'ici que peu de renseignements sur les textes littéraires rapportés par MM. Grenfell et Hunt. Citons pourtant, d'après un article anonyme paru dans l'*Athenaeum*, un fragment d'une collection d'épigrammes analogue au fragment contenu dans les papyrus Petrie et un lambeau d'une comédie en vers trochaïques.

Cf. sur ces fouilles :

Grenfell-Hunt. *A large find of papyri*, dans *Athenaeum*, 12 mai 1900, n. 3785 pp. 600-601.

Grenfell-Hunt. *A large find of Ptolemaic papyri*, dans *Archiv*, I (1900), pp. 376-378,

X... *Athenaeum* 20 octobre 1900, n. 3808, p. 506.

X... *Neue Papyrusfunde*, dans *Börsenblatt f. d. deutschen Buchhandl.* 21 mai 1900. *Beilage zur Allgem. Zeitung* 1900, n. 96, p. 6 (d'après le *Voss. Zeitung*).

Quelques journaux allemands (par exemple le *Heidelberger Tageblatt*) ont annoncé par erreur au printemps de 1900 que M. Grenfell avait trouvé un Nouveau testament du IIIe siècle; c'est une description mal comprise (1) de *Oxy.* I, n. 2 qui a donné naissance à cette légende, détruite par Deissmann. *Beilage zur Allgem, Zeitung*, 1900, n. 250, p. 1.

M. Grenfell est de nouveau allé en Égypte cet hiver avec son collaborateur habituel M. Hunt, et c'est de Dimeh qu'il m'écrit pour me donner fort obligeamment quelques renseignements tant sur les volumes qu'il prépare que sur ses fouilles de cet hiver.

« A l'heure actuelle, m'écrit-il, Amherst II est sous presse : le volume paraîtra l'été prochain et contiendra une quinzaine de fragments littéraires. Vous y verrez de petits fragments de tragédies perdues d'Eschyle (?) et d'Euripide ainsi que quelques vers inédits d'Aristophane. Nous y joignons un lot de 140 documents tant ptolémaïques (du Fayoum surtout) que Romains (d'Achmouneïn et du Fayoum) et Byzantins. Le tout sera accompagné de nombreux fac-similés.

« J'espère pouvoir publier avant la fin de l'année 1901 le premier volume de *Tebtunis* qui ne contiendra que des textes ptolémaïques du cimetière des crocodiles; mais toutes les dispositions ne sont pas encore prises pour la publication des papyrus de Tebtunis.

« *Oxyrhynchus* III ne renfermera que des textes du second siècle de notre ère et paraîtra vers la fin de 1902. Nous commencerons cet automne l'impression de notre catalogue des papyrus du musée de Gizeh qui sera, nous l'espérons, publié au printemps de 1902.

« Nous fouillons en ce moment les nécropoles ptolémaïques du Fayoum, mais jusqu'ici sans grand succès. Nous avons bien trouvé ici un magnifique cimetière rempli de momies à cartonnage de papyrus; mais le désert n'étant pas assez sec, le papyrus est presque dans tous les cas réduit en poussière. Vous savez, sans doute, que M. Jouguet explore lui aussi le Fayoum, cet hiver. A l'heure actuelle il est à Medinet Madi dans le sud du nome. Nous ne serons pas de retour en Angleterre avant la fin d'avril. »

PAPYRUS PETRIE (DUBLIN)

M. Mahaffy a formé un élève qui nous montre par ses publications qu'il est dès maintenant capable de prêter à son maître un concours aussi intelligent qu'effi-

(1) J'ai été assez heureux pour retrouver cette description : c'est un article paru le 21 septembre 1898 dans le *Daily Mail* de Londres (p. 7, avec un fac-similé du papyrus), — et qui, quoique parfaitement exact et clair, a été défiguré par le journaliste allemand.

cace : c'est M. Gilbart **Smyly**, qui espère republier sous peu, dans un format commode et à un prix accessible, les *Petrie papyri*, qu'il fallait jusqu'ici aller chercher dans l'ouvrage peu répandu de Mahaffy (1). Ce sera un véritable service que rendra aux papyrologues M. Smyly qui, d'ailleurs, pour nous faire prendre patience, publie d'avance quelques bribes des nouveautés de la collection.

C'est ainsi qu'il a donné dans l'*Hermathena* (X, 1899, pp. 407-408 : *A new fragment of the Laches of Plato*) le texte d'un nouveau fragment du célèbre papyrus de Platon, ne contenant d'ailleurs que des restes peu considérables de deux colonnes.

De même, c'est avec sa collaboration que M. Mahaffy réédite dans l'*Archiv* (I, 1900, pp. 285-290 : *A second edition of some Petrie papyri*) une pétition importante de l'époque d'Evergète I.

Dans un article intitulé *Vermischtes zu den Griechischen Lyrikern aus Papyri* M. Blass a donné (*Rhein. Mus.* LV, 1900, p. 102) le résultat de ses collations de deux papyrus littéraires (2) de la collection Petrie : l'un contenant le fragment du *Kolax* de Menandre, l'autre contenant des vers d'Archiloque.

COLLECTIONS PARTICULIÈRES

M. Offord (de Kew-Gardens) m'a gracieusement communiqué deux papyrus achetés par lui en Égypte pour le Musée du Cap de Bonne Espérance. L'un est un fragment peu lisible d'une lettre d'époque romaine. L'autre, que je publierai dans un des prochains fascicules des *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, est une lettre chrétienne de la fin du IIIe siècle malheureusement très mutilée, mais dont M. Deissmann a pu me fournir une brillante restitution. M. Offord m'écrit que lord Balcarres possède une belle collection de papyrus grecs : MM. Grenfell et Hunt ne voudront-ils pas la publier?

En attendant, ils ont luxueusement édité en un magnifique volume in-quarto les papyrus grecs chétiens de la collection de Lord **Amherst**.

The Amherst papyri, being an account of the greek papyri in the collection of the Right Honorable Lord Amherst of Hackney F. S. A. at Didlington Hall (Norfolk). Part. I, The Ascension of Isaiah and other Theological fragments (London, 1900, in-4°, pp. VIII-48, avec neuf planches). On y trouvera publiée pour la première fois une série importante de papyrus chrétiens (3).

N. 1. Sept feuillets d'un codex sur papyrus (Ve ou VIe s. apr.) contenant une portion assez considérable de l'*Ascensio Isaiae*, apocryphe des plus intéressants

(1) Cf. une note assez circonstanciée de Mahaffy dans l'*Athenaeum* du 1er avril 1899, n° 3727, p. 398.

(2) M. Blass avait lui-même étudié ces deux papyrus dans l'*Hermes* XXXIII (1898), p. 654.

(3) Dans un volume antérieur : *The Amherst papyri being an account of the egyptian papyri*, etc... *by* Newberry *with an appendix on a coptic papyrus by* Crum (Londres, 1900, in-4°) on pouvait trouver (pp. 55-56, nn. 46-69) un inventaire très sommaire des papyrus grecs de la collection (comptes rendus de l'*Athenaeum*, 15 sept. 1900, n. 3803, pp. 338-339; *Morning Post*, 7 sept. 1900; Maspero, *Revue critique*, L, 1900, pp. 305-312).

et dont le texte grec était perdu : nous n'avions qu'une traduction éthiopienne, une paraphrase moderne en grec et deux fragments d'une ancienne version latine. La belle découverte de MM. Grenfell et Hunt a montré qu'on pouvait avoir une certaine confiance dans la version éthiopienne, là où elle est notre seule autorité ; car, là où nous pouvons la contrôler, elle est calquée presque mot à mot sur le texte grec.

N. 2 (IVe s. ap.). Grande feuille de papyrus contenant en vingt-cinq lignes un poème acrostiche chrétien. M. Deissmann a sans doute raison d'y voir un texte destiné aux écoles primaires.

N. 3 (IIIe s. apr.). M. Harnack a mis en évidence la valeur de ce fragment dont ni les éditeurs, ni M. Deissmann n'avaient reconnu l'importance historique : c'est une lettre relative à un paiement, écrite de Rome (ἀπὸ Ῥώμης) datée à l'égyptienne (Παῦνι η̄) et adressée à des gens habitant le Fayoum (παρ' ὑμῖν ἐν τῷ Ἀρσινοείτῃ) et qui étaient chrétiens (ἀδελφοί, τὸν πατέρα Ἀπολλώνιον, τὸν πάπαν καὶ τὸν ἀναγνώστην). L'auteur de la lettre parle avec une certaine autorité. M. Harnack a montré avec la dernière évidence que le Μάξιμος ὁ πάπας qui y est mentionné deux fois n'est autre que Maxime, évêque d'Alexandrie de 265 à 281 de notre ère; de plus, un certain Théonas que mentionne le papyrus ne serait autre que le successeur de Maxime, sur le siège épiscopal d'Alexandrie. De la lettre il nous reste les colonnes II et III (dernières). Au dessus de la colonne II on lit en petites onciales les premiers mots de l'épître aux Hébreux et au verso de la feuille en écriture de l'époque constantinienne les cinq premiers versets de la Genèse d'après la traduction d'Aquila. Nous n'avions pas encore les versets quatre et cinq dans cette version.

N. 4 (VIIe s. apr.). Fragment d'un feuillet de codex sur papyrus contenant au recto Job I, 21-22 et ou verso, Job. II, 3.

N. 5 (Ve ou Ve s. apr.). Fragment d'un feuillet de codex sur papyrus contenant les versets 6-12 du psaume V.

N. 6 (VIIe s. apr.). Quatre feuillets très mutilés d'un codex sur papyrus. Psaumes 108, 118, 135, 138-140.

N. 7 (Ve s. apr.). Fragment d'un feuillet de parchemin. Parties des psaumes 58 et 59.

N. 8 (Ve ou VIe s. apr.). Feuillet de parchemin, contenant les versets 11-22 du chapitre II des Actes des apôtres.

N. 9 (VIIIe s. apr.). Trois fragments liturgiques sur papyrus. Deux sont des καθίσματα comme l'indique leur titre; le troisième mentionne la Sainte Vierge et Longinus le Centurion.

Étant donnée la compétence bien reconnue des deux éditeurs, je peux me dispenser de faire l'éloge de cet ouvrage.

L'exécution matérielle du volume ne laisse rien à désirer. C'est un régal pour les yeux et cela repose du papyrologue qui sort des BGU ou des *Mélanges* de M. Révillout.

Quoique tout récemment paru, le volume a déjà été l'objet d'un certain nombre de comptes rendus :

Deissmann, *Beilage zur Allgem. Zeitung*, 1900, n. 250, pp. 1-4.
Harnack, *Sitzungsber. Berl. Akad.*, 1900, pp. 984-995.
X... *Athenaeum*, 6 octobre 1900, n. 3806, p. 433.
Burkitt, *Class. review.*, XIV (1900), pp. 457-459.
E. L., *Literarisches Centralblatt*, 1900, col. 1988-1989.
Max Bonnet, *Rev. philol.*, XXIV (1900), p. 352.

M. Reitzenstein (*Hermes*, XXXV, 1900, p. 103) restitue le prétendu centon d'Homère, publié jadis par Graves dans l'*Hermathena* (XI, 1885, p. 235) d'après le papyrus Limerick et montre qu'il s'agit d'une série d'exercices très courts de versification et de poésie sur des sujets homériques indiqués par le maître à l'élève.

M. Wilcken (*Archiv.* I, 1900, pp. 165-168) rend compte de l'article de Mahaffy (*Trans. Roy. Irish. Acad.*, XXXI, 1898) sur des papyrus ptolémaïques de l'*Ashmolean museum*, à Oxford.

PAPYRUS DE PARIS

M. Omont a acheté à l'Exposition universelle quelques fragments de papyrus grecs et coptes de très basse époque qui sont venus enrichir les séries paléographiques de la Bibliothèque nationale.

M. Gayet a exposé au musée Guimet, en décembre 1900, le résultat de ses fouilles récentes à Antinoé. Il m'a communiqué un lot de fragments de papyrus trouvés par lui dans un tombeau. Outre plusieurs textes coptes, je suis parvenu à reconstituer cinq documents grecs dont deux contrats, datés des années 454 et 455 de notre ère. Un troisième contrat est très mutilé. Un quatrième a été écrit ἐν Θεοδοσιουπόλει. Enfin, nous avons le testament du signataire d'un des contrats datés, un certain Αὐρήλιος Κολλούθος. Ce dernier document est intéressant à comparer avec le grand testament d'époque arabe, conservé au British Museum (Kenyon, t. I, p. 232).

Ces papyrus sont décrits d'une façon sommaire et d'après mes lectures dans le journal *le Soleil* du 15 décembre 1900 (article signé H. D.) et dans une brochure de M. Gayet, *Notice relative aux objets recueillis à Antinoë pendant les fouilles exécutées en 1899-1900 et exposés au Musée Guimet, du 12 décembre 1900 au 12 janvier 1901* (Paris, 1900, in-16, pp. 20), p. 8.

M. Théodore Graf de Vienne a exposé à Paris et mis en vente à un prix élevé, dix-sept feuillets d'un codex sur papyrus contenant une partie des petits prophètes (1).

Quelques centaines de papyrus grecs inédits du musée du Louvre continuent à intriguer les badauds, derrière les vitres sales des armoires de la dernière pièce du musée égyptien.

On connaît le long papyrus magique (plus de 3,000 lignes) de la Bibliothèque nationale. M. Gaster vient de montrer l'étroite parenté qui existe entre une des

(1) C'est à tort que Haeberlin (*Griechische papyri*, n. 157) dit que ce papyrus appartient à M. Hechler. Cf. sur la date de ce document Kenyon, *Palaeography*, p. 118. La plus grande partie du texte est encore inédite.

formules qu'il renferme, dite le *Logos Hebraikos*, et un passage du livre d'Enoch (*The Logos Ebraikos in the magical Papyrus of Paris and the book of Enoch* dans *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1901, pp. 109-117).

On trouvera republié dans Smyth, *Melic poets*, p. 4, le fragment d'Alcman conservé dans un papyrus bien connu du Louvre.

PAPYRUS DE BRUXELLES

Il n'y avait pas encore à Bruxelles de papyrus grecs ; on voyait seulement au musée du Cinquantenaire quelques ostraka grecs et quelques fragments de contrats coptes et démotiques. M. Jean Capart, conservateur de la section égyptienne de ce musée, est allé en Égypte l'hiver dernier (1900-1901) et en a rapporté une fort belle série d'antiquités égyptiennes, parmi lesquelles se trouvaient de forts beaux ostraka grecs et un petit fragment de papyrus en cursive ptolémaïque mentionnant Pathyris, un agoranome, un prêt (ἐδάνεισε) et deux soldats perses de l'épigoné.

M. Capart m'a aussi autorisé à copier un long papyrus grec qu'il a acheté pour la Bibliothèque Royale de Bruxelles. Il semble que ce document, apparemment de l'époque d'Auguste, se rapporte au cadastre de Dimeh. Il comprend encore onze colonnes et cent trente lignes d'écriture en cursive assez difficile parfois à déchiffrer; nous n'avons que la dernière moitié du texte et de plus le haut des colonnes manque. Au verso de la feuille on lit des comptes d'époque plus récente. Ce document précieux sera publié par MM. Cumont et Bidez.

PAPYRUS DE STRASBOURG

Les papyrus de Strasbourg sont actuellement entre les mains de M. **Reitzenstein** qui, après les avoir fait entrer à la bibliothèque de cette ville, en dirige la publication avec activité.

Un article de l'*Hermes* (XXXV, 1900, pp. 602-626) intitulé *Aus der Strassburger Papyrussammlung*, contient une belle série de textes littéraires que M. Reitzenstein publie et commente avec la compétence qu'on lui connaît.

On notera avec intérêt la présence dans la collection strasbourgeoise de plusieurs de ces parchemins littéraires du Fayoum dont le Louvre possède de beaux spécimens.

N. 621 (p. 602). Aristophane. Les *Nuées*, vv. 1372-1391 et 1407-1428. Feuille de parchemin (vi^e siècle apr.) (1).

N. 173 (p. 605). Apollonius de Rhodes. *Argonautiques*, III, vv. 145-161 et 173-191. Feuille de parchemin (viiie-ixe siècle apr.). Variante importante pour le v. 158 : [B]ῇ δὲ Διὸς μεγάλοιο θ....

N. 92 (p. 607) (iiie siècle apr.). Isocrate, πρὸς Δημόνικον 45. Au verso extraits d'un *Florilegium*, entre autres début d'un apophthegme d'Epaminondas.

(1) On sait qu'il existe une autre feuille de parchemin, trouvée au Fayoum et contenant des vers d'Aristophane (seconde parabase des *Oiseaux*). Cf. notamment Weil, *Comptes rendus acad. inscr.*, X (1882), p. 88 et *Rev. de philol.*, VI (1882), pp. 179-185.

N. 33 (p. 611) (IIIe siècle apr.). Gloses sur l'Iliade, I, 151-361, malheureusement très mutilées. Semblent apparentées aux scholies de Didyme.

N. 53 (p. 622). Prologue de comédie déjà publié avec une phototypie par Kaibel, *Ein Komödienprolog* dans *Nachr. Gött.*, 1899, pp. 549-555. M. Reitzenstein rectifie sur plusieurs points la lecture antérieure et commente longuement le texte. Il a pourtant laissé à M. Weil la matière de corrections brillantes que celui-ci a publiées dans ces colonnes (*Un nouveau prologue de comédie*, REG., XIII, 1900, pp. 427-431) (1).

C'est encore dans l'*Hermes* (XXXV, 1900, pp. 73-105) que sous le titre *Die Hochzeit des Peleus und der Thetis*, M. Reitzenstein publie un fragment mythologique important des *Catalogues* d'Hésiode. Ce fragment a été republié avec une phototypie par Wilamowitz, *Sitzungsber. Berl. Akad.*, 1900, pp. 848-851 dans un article intitulé *Neue Bruchstücke der Hesiodischen Kataloge*. Le papyrus de Strasbourg serait du second siècle de notre ère.

M. Reitzenstein a eu la rare bonne fortune de retrouver dans un papyrus du IIe siècle de notre ère (Strasbourg, n. 3) deux fragments d'épodes contenant environ vingt-cinq vers que l'éditeur, suivi par M. Hauvette, attribue à Archiloque. M. Blass y verrait plutôt de l'Hipponax.

On peut consulter sur ces fragments d'épodes :

Reitzenstein. *Zwei neue Fragmente der Epoden des Archilochos* dans *Sitzungsber. Berl. Akad.*, 1899, pp. 857-864 avec une phototypie.

A. Gercke. *Zwei neue Fragmente* etc., dans *Wochenschr. für class. Philol.* XVII (1900), col. 28-30.

Hauvette. *Les nouveaux fragments d'Archiloque*, dans *REG.*, XIV (1901), pp. 71-85.

Blass. *Die neuen Fragmente griechischer Epoden* dans *Rhein. Mus.*, LV (1900), pp. 341-347 (cf. p. 102, note 1). Collation de l'original.

F. Leo. *De Horatio et Archilocho* (Goettingue, 1900, in-8°, pp. 19). Je n'ai pas vu cette brochure.

Piccolomini. *Un frammento nuovo di Archiloco* dans *Nuova Antologia*, T. 169 (1900), pp. 141-166.

M. Spiegelberg a publié dans l'*Archiv* (I, 1900, pp. 339-342 : *Buchis, der heilige Stier von Hermonthis*) une *tabla*, étiquette de momie en bois, avec une longue inscription grecque à l'encre, mentionnant le dieu *Bouchis* (τοῦ θεοῦ ζωοῦ Βοῦχιν *sic*) sur lequel M. Spiegelberg est parvenu à réunir quelques renseignements intéressants.

M. Bruno Keil va publier sous peu un fragment d'un historien grec de très bonne époque; M. Euting éditera de son côté un grand papyrus araméen d'époque persane. Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Reitzenstein.

Quoique le texte dont je vais parler ensuite soit en copte, il m'a paru assez important pour valoir la peine d'être décrit ici, étant donné que c'est évidemment la traduction d'un texte grec préexistant.

(1) On trouvera un compte rendu de l'article de M. Reitzenstein dans la *Beilage zur Allgem. Zeit.*, 1900, n. 239, p. 7.

M. Adolf Jacoby vient de publier sous la forme d'une brochure (*Ein neues Evangelienfragment*, Strasbourg, 1900, in-8°, pp. avec une phototypie) un papyrus important de la collection strasbourgeoise. Il s'agit de quatorze fragments d'un texte copte (ve siècle) contenant une soixantaine de lignes d'un évangile apocryphe. On y reconnaît une prière du Christ avant la passion, un dialogue du Christ avec les apôtres et peut-être un récit de l'ascension. M. Jacoby a cru y voir des fragments de l'*Évangile selon les Égyptiens* : ce serait alors une découverte d'une importance un peu négative, puisqu'elle causerait une désillusion sur la valeur et l'antiquité de cet apocryphe célèbre. Heureusement que d'autres savants, par exemple M. Zahn et M. Schmidt, retrouvent, avec plus de vraisemblance, sur le papyrus de Strasbourg, l'évangile ébionite τῶν δώδεκα ἀποστόλων.

La publication de M. Jacoby a été l'objet de comptes rendus nombreux :

Crum, *Notes on the Strassburg gospel fragments* dans *Proc. soc. bibl. arch.*, XXII (1900), pp. 72-76.

X... *Athenaeum*, 23 juin 1900, n. 3791, p. 779.

Zahn, *Koptische Fragmente eines apokryphen Evangeliums* dans *Neue Kirchliche Zeitschr.*, XI (1900), pp. 361-370.

V(on) D(obschütz). *Literarisches Centralblatt*, 1900, col. 1081-1082.

C. Schmidt, *Gött. gel. Anz.*, CLXII (1900), pp. 481-506.

Spiegelberg, *Deutsche Literaturzeitung*, 1900, col. 2949-2952.

J.-B. Ch(abot), *Revue critique*, LI (1901), pp. 21-22 (se demande si c'est bien un fragment d'évangile).

The Nation (de New-York), 26 avril 1900, p. 321.

La Touche-Tréville, *Les révélations bibliques. Découverte d'un cinquième évangile* dans *Revue des revues*, 15 sept. 1900, pp. 612-622 (fac-similé).

S. Reinach, *Rev. arch.*, XXXVII (1900), pp. 311-312.

Crum, *Arch. report*, 1899-1900, pp. 46-47.

Journal des Débats, 15 sept. 1900.

PAPYRUS D'HEIDELBERG

Depuis plusieurs années, grâce surtout à l'activité de MM. Spiegelberg et Reinhardt, la bibliothèque de l'Université de Heidelberg possède par voie d'achat quelques milliers de papyrus. M. Zangemeister, bibliothécaire en chef, m'ayant autorisé pendant plus d'un mois à travailler sur ces fragments il m'a été possible de copier un nombre considérable de textes intéressants, mais sur lesquels la discrétion la plus élémentaire m'oblige à ne donner que des indications très générales.

Les papyrus grecs sont au nombre de trois mille environ ; dans ce nombre les fragments littéraires, surtout poétiques, entrent pour une proportion assez considérable. M. Crusius y a retrouvé succesivement de l'Homère (Iliade, XXI), des choliambes de Phoinix, un long fragment mythologique alexandrin, une collection d'épigrammes homériques, de nombreux fragments de poètes et de prosateurs.

M. Adolf Deissmann étudie un grand papyrus des Septante (27 feuillets)

auquel viennent se joindre quelques fragments chrétiens de moindre importance.

Les papyrus non littéraires vont de l'époque ptolémaïque à l'époque byzantine. Parmi les plus anciens on remarque tout une série de fragments trouvés à Pathyris et pouvant parfois se raccorder exactement avec des papyrus de même provenance publiés par MM. Grenfell et Hunt.

Parmi les papyrus coptes M. Carl Schmidt a eu la rare bonne fortune de découvrir une quarantaine de feuillets qu'il a reconstruits avec une admirable patience et où il a retrouvé une bonne partie du célèbre apocryphe les Πράξεις Παύλου, les actes de saint Paul. Grâce à sa découverte nous savons aujourd'hui que les *Acta Pauli et Theclae* ne sont qu'un extrait des *Acta Pauli* proprement dits (cf. sur ces fragments coptes Schmidt, *Neue Heidelb. Jahrb.*, VII, 1897, pp. 117-124; Harnack, *Theol. Lit. Zeit.*, XXII, 1897, p. 625, et *Miscellen*, Leipzig, 1900, p. 100; Zahn, *Neue Kirchenzeitung*, VIII, 1897, p. 933; Mitteis, *Aus den griechischen Papyrusurkunden*, pp. 7-8 et p. 37; B(enigni), *Un ms. copto degli Atti di S. Paolo* dans *Bessarione*, III, 1897-98, p. 146).

J'ai aussi vu deux papyrus latins littéraires, quelques fragments sémitiques et des textes démotiques en grand nombre.

On annonce pour l'automne de 1901 la publication d'un premier fascicule de textes littéraires par MM. Crusius et Deissmann.

PAPYRUS DE BERLIN

La Direction du Musée de Berlin publie depuis quelque temps une série de manuels (*Handbücher*) d'un format commode, d'un prix accessible et très soigneusement illustrés. Sous le titre *Aus den Papyrus der königlichen Museen* (Berlin, 1899, in-12, p. VII-291 et XXIV planches), MM. Erman et Krebs ont publié un petit ouvrage de vulgarisation où la simplicité des termes et l'absence d'appareil érudit n'excluent en rien l'exactitude scientifique. M. Erman décrit les papyrus hiératiques et démotiques, M. Abel s'occupe des textes coptes, tandis que la partie consacrée aux papyrus grecs est traitée avec une science consommée par Fritz Krebs dont la mort prématurée a douloureusement ému le monde des travailleurs. L'auteur a donné un certain nombre de traductions de documents, de bons fac-similés avec des transcriptions, des tables d'alphabets grecs cursifs d'une exécution fort soignée. Le volume rendra des services et ne mérite que des éloges.

Comptes rendus déjà publiés :

Wessely, *Wochenschr. class. Philol.*, XVII (1900), col. 201-204.
K. D(ziatzko ?), *Beilage zur Allgem. Zeit.*, 1900, n. 208, p. 6.

M. von Wilamowitz-Möllendorff publie avec une excellente phototypie un papyrus littéraire important récemment acquis par le musée de Berlin (*Neue Bruchstücke der Hesiodischen Kataloge* dans *Sitzungsber. Berl. Akad.*, 1900, pp. 839-851). C'est un papyrus du Fayoum au verso duquel on lit des comptes, datés du règne de l'empereur Tacite. Au recto, se trouve le début de cinq colonnes d'une belle onciale du second siècle de notre ère : il y a là une cinquan-

taine de vers des *Catalogues* d'Hésiode qui viennent s'ajouter à ceux retrouvés et publiés cette année même par M. Reitzenstein d'après un papyrus de Strasbourg. Un article de Blass, *Zu den neuen Fragmenten aus Hesiod's Katalogen* (Hermes, XXXVI, 1901, pp. 157-159) complète et corrige celui de Wilamowitz.

M. Schubart a remplacé M. Krebs comme collaborateur à la publication des B. G. U. — En 1900 a paru le cinquième fascicule du t. III contenant les nos 814 à 841 (1). Les textes qu'il renferme ont été déchiffrés les uns par M. Wilcken, les autres par M. Zereteli. M. Gregor von Zereteli est un jeune savant russe qui ne s'occupe de papyrus que depuis dix-huit mois, mais qui lit déjà la cursive romaine la plus difficile avec une sûreté et une habileté incroyables. Au cours d'un voyage récent en Allemagne, en Autriche, en France et en Angleterre il a eu l'occasion de faire un nombre considérable de rectifications à des textes publiés : espérons qu'il se décidera bientôt à publier en volume ces *emendationes* dont quelques-unes sont des plus intéressantes.

Voici une énumération rapide des textes contenus dans le nouveau fascicule :

NN. 814, 816 (IIIe s, apr.). Lettre particulière.

N. 815 (IIe s. apr.). Lettre particulière. Mention de Karanis.

N. 817 (180 apr.). Reçu. Publié aussi en fac-similé par M. Zereteli dans l'*Archiv* (t. I, 1900, pp. 336-338, planche), à cause de la paléographie où l'influence latine est visible (2).

N. 818 (Byz.). Reçu. N. 819 (203 apr.). Reçu. N. 820 (193 apr.). Très mutilé.

N. 821 (IIe s. apr.). Lettre particulière. N. 822 (IIIe s, apr.). Lettre particulière ; en postcriptum : πέμψον μοι ἄγραφον χάρτην.

N. 823 (env. 176 apr.). Pétition au préfet d'Égypte Titus Pactumeius Magnus; très mutilée.

N. 824 (55 apr.). Lettre particulière. N. 825 (191 apr.). Vente d'une maison.

NN. 826, 827 (IIe-IIIe s. apr.). Lettres particulières.

N. 828 (Byz.). Reçu. — N. 829 (100 apr.). Lettre particulière.

N. 830 (Ier s. apr.). Lettre particulière. N. 831 (201 apr.). Location d'une maison. N. 832 (113 apr.). Mention d'Apion stratège du nome Arsinoïte. N. 832 (174 apr.). *Apographè* d'un individu et de sa famille (cf. *Griechische Ostraka*, I, pp. 243, 439, 449, 453, 471 et *Archiv*, I, 1900, pp. 137 et 177). N. 834 (125 apr.). Blé reçu du trésor. N. 835 (217 apr.). Mention d'Aurelius Dionysius stratège du nome Arsinoïte, N. 836 (époque de Justinien). Pétition au comte baron de la province d'Arcadie κομετι(κῶι?) βαρῶντι τῆς Ἀρκάδων ἐπαρχίας, παρὰ τῶν πριόρων τῶν καθ[ωσιω]μένων Τρανστιγριτανῶν. Rempli de mots techniques intéressants.

N. 837 (609 apr.). Reçu. n. 838 (578 apr.). Reçu. n. 839 (Byz.) Reçu. n. 840 (Byz.). Location d'une propriété. Visa en latin. N. 814 (Byz.). Location ou vente d'une propriété. Visa en latin et en grec.

Dans un article intitulé Ad papyros graecos (*Mnemosyne* XXVIII, 1900, pp. 125-128), M. Van Herwerden corrige les *Urkunden*, nn. 93, 316, 362, 401, 405, 469, 531,

(1) Je n'ai pas encore pu voir le fascicule 6, paru depuis plusieurs semaines et qui contient les nos 842-874.

(2) L'article de M. Zereteli est intitulé : *Ueber die Nationaltypen in der Schrift der griechischen Papyri.*

538, 544, 644, 661, 759, 681, et un passage du roman de Ninos qu'il cite d'après *Rh. Mus.* 1893 p. 161 (lire *Hermes.* 28, 1893, p. 170!).

Dans une brochure citée plus bas (Amérique) M. Goodspeed republie 43 *Urkunden* de Berlin.

M. Robinson Ellis. *Notes on the newly discovered Elegy of Poseidippus* (1) (dans *Amer. journ. philol.*, XXI, 1900, pp. 67-77) essaye de corriger les lectures de M. Diels pour la tablette en bois du musée de Berlin publiée dans les *Sitzungsber. Akad. Berl.* 1898, p. 847 (Cf. aussi Erman-Krebs *o. l.* p. 7).

M. Busche, *Rhein. Mus.* LV (1900), pp. 301-302 étudie le fragment de la *Melanippè Desmotis* d'Euripide publié jadis par Blass (*Rhein. Mus.* XXXV, 1880, p. 290) d'après un parchemin du musée de Berlin.

M. Marucchi. *Éléments d'Archéologie chrétienne* (Rome, 1899, in-12) t. I, p. 47, a donné une photogravure du *libellus libellatici* publié par Krebs, *Stzungsber. Berl. Akad.*, 1893, pp. 1007-1014 (cf. aussi Erman-Krebs, pl. XVI).

M. Wilcken (*Archiv*, I, 1900, pp. 174-177) rend compte des fascicules I à IV du t. III des B. G. U.; il corrige un certain nombre de lectures inexactes.

M. Gradenwitz dans son *Einführung* étudie en détail B. G. U. 87, 179, 193, 613, 614 et 741. B. G U. 179 y est même reproduit en phototypie.

FOUILLES DE M. WILCKEN

M. Wilcken, assisté de M. Schäfer, égyptologue, a été en Égypte pendant l'hiver 1898-99 et a fait des fouilles fructueuses à Ahnas el-Medineh, l'antique Heracléopolis où M. Naville avait si peu trouvé d'antiquités. Par un accident fatal que tout le monde déplorera, le feu a pris en rade d'Hambourg au vaisseau qui portait les papyrus découverts. Heureusement M. Wilcken avait déjà copié quelques papyrus et ses copies n'ont pas été perdues; dans un des prochains numéros de l'*Archiv* il nous dira ce que nous avons perdu dans ce sinistre.

En attendant, il a publié dans un article intitulé *Eine neue Romanhandschrift* (*Archiv*, I, 1980, pp. 227-272), un texte des plus importants. On a vu plus haut que dans leurs *Fayûm towns* MM. Grenfell et Hunt ont publié un fragment sur papyrus du roman de Chariton, *Chaereas et Callirhoe ;* sur sept feuillets de parchemin couverts d'une écriture copte du XIIe siècle M. Wilcken a retrouvé un texte antérieur (VIIe s.) effacé avec soin et contenant d'autres parties de ce même roman. M. Wilcken étudie longuement ces fragments et s'efforce de montrer que le palimpseste de Thèbes présente une rédaction autre que celle du manuscrit unique de Chariton le *Florentinus* (qui de son côté est généralement d'accord avec le papyrus trouvé dans les fouilles anglaises, quoique beaucoup moins correct).

Sur un de ces feuillets palimpsestes il y avait trois fragments d'un roman autre que celui de Chariton et que nous appellerons faute de mieux, avec M. Wilcken, le *Roman de la Belle Chionè*. On voit bien que l'héroïne court toute

(1) On sait que le papyrus Didot publié jadis par M. Henri Weil contient deux épigrammes de Posidippos; c'est un cahier scolaire (de dictées) comme peut-être aussi la tablette de Berlin.

espèce de dangers, mais il reste trop peu de chose du texte pour pouvoir restituer l'action avec quelque chance de certitude.

Cf. le compte rendu de Crönert, *Ein neuer griechischer Roman* dans *Beilage zur allgem. Zeitung*, 1900, n. 259, p. 6 et aussi Wilamowitz *Gött. gel. Anz.* 1900, p. 32).

PAPYRUS DE GENÈVE

M. Naville a acheté en Égypte un important papyrus latin que viennent de publier MM. Nicole et Morel (*Archives du* Ier *siècle. Texte inédit du papyrus latin de Genève n. 1, publié sous les auspices de la Société académique de Genève, avec fac-similé, description et commentaire*. Genève, 1900, in-folio, pp. 32 avec deux grandes planches en phototypie).

Ce papyrus contient une série de documents de contenu varié remontant à la fin du Ier siècle de notre ère et concernant un corps de troupes stationnant en Égypte.

On y trouve successivement les comptes de deux soldats avec le détail de leurs dépenses (en drachmes), les états de service de quatre *frumentarii* envoyés en missions, un fragment d'un état de situation, le début d'un *laterculus* (reconnu par M. H. de Villefosse) et enfin un état journalier de service de 36 soldats, pendant une période de dix jours.

Le papyrus a déjà été l'objet des articles suivants :

Héron de Villefosse, *Observations sur le papyrus latin de Genève* n. *1*, dans *C. R. Acad. Inscr.*, 1900, pp. 270-275.

Mommsen. *Aegyptische Legionare* dans *Hermes*. XXXV (1900), pp. 443-452.

Mommsen. *Archiv*, I (1900), p. 277.

H. Blümner. *Aus den Akten eines römischen Militärarchivs in Aegypten* dans *Neue Jahrbücher für klass. Altertum*, V-VI (1900), pp. 432-433.

Espérandieu. *Observations sur le papyrus latin de Genève n° 1*, dans *C. R. Acad. Inscr.*, 1900, pp. 442-458.

Espérandieu, *Rev. épigr.*, IV (1900), p. 143.

Cagnat, *Revue critique*, L (1900), pp. 124-125.

Cagnat, *Bull. soc. ant. Fr.*, 1900, p. 208.

Cagnat, *Journ. des savants*, 1900, pp. 375-382.

S. Reinach, *Revue arch.*, XXXVIII (1901), pp. 161-162.

X... *Athenaeum*, 18 août 1900, n. 3799, p. 216.

M. Wilcken (*Archiv*. I, 1900, pp. 168-172) rend compte de l'article de M. Nicole sur le papyrus Boissier (*Rev. philol.*, XXII, 1898, p. 18).

M. Dziatzko termine (*Rhein. Mus.*, LV, 1900, pp. 104-111) son intéressante étude sur le *Laboureur* de Ménandre publié pour la première fois par M. Nicole (1).

Cf. sur le même papyrus Crönert, *Archiv* I (1900), pp. 111-112, qui donne la bibliographie du sujet.

M. Crönert (*Archiv* I, 1900, p. 109) rend aussi compte de l'article de M. Nicole sur un fragment épique relatif à Léda (*Mélanges Henri Weil*, pp. 290-297).

(1) *Der Inhalt des Georgos von Menander* commencé *Rhein. Mus.*, LIV (1899), pp. 497-525.

Jules **Nicole**, *Les papyrus de Genève transcrits et publiés*. Fascicule II. Genève, 1900, in-4°, pp. autographié.

Contient les papyrus nn. 19 à 81. Les 18 premiers avaient été publiés dans un fascicule antérieur (1896).

N. 20 (109 av.). Papyrus de Pathyris. Reçu au nom d'un Αρχοννησις déjà connu par les publications de M. Grenfell. Corriger l. 3 γενέων en ἱππέων et l. 18 αυτω en εστω (on effacera εστω dans le supplément de la l. 17). Un double de ce document existe à la Bibliothèque d'Heidelberg (ma copie).

N. 21 (IIe siècle av.). Contrat de mariage, important à cause de sa date reculée.

N. 22 (37-38 apr.). Mention de la ville d'Hermopolis.

N. 28 (oct. 136 apr.). Mention de Ουεγετος ο και Σαραπιων, stratège de la partie Héraclide du nome Arsinoïte.

N. 29 (137 apr.). Mention du bourg de Θερενωσις du nome Prosopite.

N. 31 (145-146 apr.). Pétition adressée Μινικιωι Κορελλιανωι τωι κρατιστωι επιστρατηγωι.

N. 35 (15 nov. 161 apr.). Mentionne un soldat servant υπο Ουολουσιου Μαικιανου του λαμπροτ[ατου ηγεμον]ος. Ce document fixe la date du préfet d'Égypte Volusius Maecianus. Il a déjà été utilisé par Stein, *Jahreshefte Arch. Inst. Wien*, III (1900), *Beiblatt*, col. 221, et par de Ricci, *Proc. soc. bibl. arch.*, XXII (1900), p. 380.

N. 37 (juillet 186 ap.). Mention d'Απολλωνιος stratège de la partie Héraclide du nome Arsinoïte (cf. *supra* au n. 28 et Milne, *History of Egypt*, t. V, p. 200 où l'on trouvera une liste chronologique de ces stratèges).

NN. 45 à 65 (milieu du IVe siècle apr.). Correspondance et dossiers de Flavius Abinnius, maître de cavalerie. On sait que ce dossier est partagé par moitié entre Genève et le British Museum (cf. Kenyon, *Catal. Br. mus.*, II, pp. 265-307).

Nicole, *Revue de Philologie*, XX (1896), pp. 43-52; Zereteli, *Byz. Zeitschr.*, X (1901), p. 300 (correction à Kenyon, p. 282, 26); Wilcken, *Archiv*, I (1900), pp. 162-164.

Deux des papyrus donnés par M. Nicole dans son nouveau travail étaient déjà connus; ce sont :

Le n. 45 (en latin) = *Rev. philol.*, XX (1896), p. 47 et le n. 48 = *ibid.*, p. 49.

NN. 66-69 (374-386 apr.). Contrats provenant des archives d'un certain Αυρηλιος Ολ ou Ολκυευς (?).

N. 81. Catalogue administratif renfermant une liste géographique curieuse où figurent les noms suivants :

Οννιτων κοιτης, Πτολεμαιδος ορμου, Τιναρυων, Τανχοιρεως, Φιλοπατορος, Αφροδιτης πολεως, Αρσινοης, Νειλ[ου] πολεως, Λητους πολεως, Ψενυρεως κατω, Βακχ:αδος, Σεβεννυτου, Περσεων, Βουβαστου, Ψενυρεως ανω, Ψεναρψενησεως, Νεστου εποικιου, Δρυμου Φιλαδελφειας....

Le reste des papyrus publiés dans le volume sont de la même classe que la plupart des papyrus de Berlin et on n'y relève guère comme remarquable qu'une *epikrisis* de l'an 148 après J.-C. (n. 19). Il n'y a pas de papyrus littéraires.

Le volume a été l'objet des comptes rendus suivants :

S. Reinach, *Rev. arch.*, 1900, t. XXXVII, p. 333.
Zereteli, *Byzantinische Zeitschrift*, X (1901), pp. 299-300.
Wessely, *Wochenschr. Class. Philol.*, XVII (1900), col. 425-429.
X... *Beil. zur allgem. Zeitung*, 1900, n. 169, p. 8.
Bidez, *Rev. de l'Instr. publ. en Belgique*, XLIII (1900), pp. 180-182.
My, *Rev. crit.*, LI (1901), pp. 189-190.

PAPYRUS D'ITALIE

J'ai pu profiter d'un voyage en Italie (avril-mai 1900) pour examiner rapidement les principaux musées. J'ai copié les papyrus du musée de Turin et de la Bibliothèque du Vatican : ces derniers surtout avaient été peu exactement publiés. J'ai vu à Naples la *Charta Borgiana* et les *Volumina Herculanensia* auxquels on travaille toujours avec assiduité. J'ai examiné rapidement à Rome les quelques fragments du musée du Vatican (tous connus et décrits, sinon publiés) et j'ai noté des enregistrements grecs de papyrus démotiques dans les musées de Naples, Florence et Bologne.

M. Marucchi, le conservateur si complaisant du musée égyptien du Vatican, vient de publier un beau catalogue de la section dont il s'occupe : *Il museo Egizio Vaticano* (Roma, 1899, in-8°, p. 348).

On y retrouvera décrits (p. 296) et même reproduits in extenso (p. 272, fragment d'Homère) les quelques papyrus grecs que possède le musée (cf. Lumbroso, *Rendic. Acad. Lincei*, II, 1893, pp. 829-831).

On y verra publié avec de bons fac-similés en photogravure (pp. 296-303 et pl. IV-V) le papyrus Sarti, recueil bilingue (gréco-copte) de sentences morales dont l'édition princeps, quoique vieille de près de vingt ans, était demeurée inconnue des hellénistes (1). Ces sentences sont au nombre de vingt-cinq et méritent d'attirer l'attention des parémiographes. Je crois pouvoir corriger d'après le fac-similé : Sentence 2, εσ[τι] et non ε[πι]. Sentence 12, εττω.τι et non εγνωκοτι ; Sentence 16, ανδρα et non αοδρα ; Sentence 21, εχει et non εχειν.

M. Benigni (*Un papiro copto-greco inedito con frammenti biblici* dans *Bessarione*, VI, 1899, pp. 514-521 avec une planche (2), (cf. Crum, *Report*, 1899-1900, p. 46) a donné une très bonne phototypie d'un feuillet bilingue de papyrus acheté à Louxor, par le père Lais, le 14 février 1891. En haut de la page vingt quatre lignes de copte, contenant une partie du ch. IV de Luc. En bas huit lignes de grec de la même main que le texte copte en écriture du VIII° ou du IX° siècle (quelques versets de Daniel III). L'étude de la phototypie permet de modifier sur quelques points les lectures de l'éditeur :

Texte grec l. 5 KC et non K€.

(1) M. Haeberlin lui-même ne la cite pas ; elle est intitulée : *Gnomologii acrostici fragmentum graece una cum metaphrasi copto-sahidica e papyro Aem. Sartii, ed.* V. Puntoni. *Pisis ex officina Nistriana 1883.*

(2) Republié (réuni à deux autres articles du même auteur) dans *Miscellanea di storia ecclesiastica et studii ausiliari* Fasc. VI (Rome 1900, 8°) pp. 1-7, planche.

PAPYRUS D'HERCULANUM

M. Heiberg publie dans l'*Oversigt over det kongelige Danske videnskabernes Selskabs ferhandlinger*, 1900, pp. 147-171 un article en français sur *Quelques papyrus traitant de mathématiques*. Avec la collaboration de M. Gomperz il y édite pour la première fois et accompagne de huit facsimilés (pp. 151-171) le texte des rouleaux 1061 et 1429 d'Herculanum. Il y retrouve le texte perdu de Δημητρίου πρὸς τὰς Πολυαίνου ἀπορίας. Demetrius était un disciple d'Épicure qui avait entrepris de faire servir la géométrie d'Euclide à la confirmation des théories du maître.

M. Reitzenstein (*Hermes*, XXXV, 1900, p. 73) restitue une partie du texte d'un papyrus publié dans la *Collectio altera*, t. VIII, p. 105. C'est un fragment mythologique sur Pélée et Thétis qui dériverait d'Apollodore.

M. Crönert vient de publier un article *Ueber die Erhaltung und die Behandlung der Herkulanensischen Rollen* dans les *Neue Jahrbücher für klass. Altertum* V-VI (1900), pp. 586-591. Le jeune savant de Gœttingue a été récemment envoyé en mission à Naples et il n'a eu qu'à se louer de l'accueil hospitalier du directeur du musée Bourbon, M. de Petra et du bibliothécaire M. Emilio Martini qui, suivant en cela des traditions vraiment scientifiques, ouvrent aux savants étrangers les armoires de l'*officina dei papiri* avec une libéralité que certains de leurs compatriotes ne croient pas devoir imiter. Ces messieurs seront heureux, m'écrit M. Crönert, de voir des savants de toute nationalité venir les aider à accomplir la tâche énorme du classement et de la publication de cette collection unique.

Si la préface du livre de Scott nous avait assez bien renseignés sur l'histoire du déchiffrement et de la publication des papyrus, l'article de M. Crönert est le premier qui nous décrive avec un peu de précision l'état matériel de la collection, la façon dont les papyrus sont déroulés, collés, lus, dessinés et conservés. Les *volumina* sont numérotés de 1 à 1806. Environ 600 restent à dérouler; le reste forme 2,800 planches dont 800 sous verre et 2,000 collées sur carton.

Presque tous ces papyrus sont en grec : une cinquantaine seulement sont en latin et M. Crönert nous fournit sur le contenu de ces derniers quelques renseignements intéressants.

M. Crönert m'annonce qu'il publiera sous peu chez Teubner une *Sylloge* de papyrus d'Herculanum copiés par lui sur les originaux. On y trouvera le texte d'un certain nombre d'ouvrages inédits sur l'histoire de la philosophie (vies de philosophes), d'autres textes grecs et des index copieux parmi lesquels un *onomasticon* complet des *volumina* Herculanensia. En attendant M. Crönert nous a mis l'eau à la bouche en publiant une *biographie* des plus intéressantes, celle du philosophe Philonide, disciple d'Épicure (*Der Epikureer Philonides* dans *Sitzungsber. Berl. Akad.*, 1900, pp. 942-959; recension par Usener *Rh. Mus.*, LVI, 1901, pp. 145-148). Elle est contenue dans le papyrus n. 1044 d'Herculanum et est surtout intéressante à cause des nombreux philosophes contemporains de Philonide (IIe siècle av.) qui y sont cités; plusieurs étaient inconnus. Philonide est mentionné par Apollonius de Perge et aussi, comme l'a montré M. Köhler, par des inscriptions grecques (Köhler, *Ein Nachtrag zum Lebenslauf des Epikureers Philonides* dans *Sitzungsber. Berl. Akad.*, 1900, pp. 999-1001).

PAPYRUS DE VIENNE

J'ignore dans quelle collection particulière de Vienne se trouvent les sept fragments d'un traité météorologique très mutilé (cf. colonne I une description des planètes) publiés par M. Wessely, *Bruchstücke einer antiken Schrift über Wetterzeichen* (pp. 41) dans *Sitzungsber. Akad. Wien (Phil. hist. Cl.)* T. CXLII (1900). diss. I. Le papyrus est attribué par son éditeur au nº siècle avant notre ère.

Compte rendu par P. E. L. dans *REG.*, XIV (1900), pp. 110-111.

M. Wessely, d'autre part, a publié un fort beau volume intitulé *Papyrorum scripturae graecae specimina isagogica* (Leipzig, 1900, fol. pp. 7 et 16 planches). L'auteur a senti le besoin réel pour les débutants d'avoir un volume d'exercices faciles et gradués; les *Tafeln* de M. Wilcken sont déjà vieilles de dix ans et l'on y trouve à la fois les textes littéraires et les contrats sans transcription intégrale, ce qui rend leur usage un peu ardu pour celui qui n'est ni bon helléniste ni déjà paléographe exercé. M. Wessely, au contraire, a eu l'heureuse inspiration de ne nous donner que des spécimens de cursive romaine : c'est l'écriture dont les exemples sont de beaucoup les plus fréquents et c'est celle qu'on peut le plus facilement apprendre à lire : les abréviations n'y sont pas trop fréquentes et les scribes forment d'ordinaire assez bien leurs lettres.

M. Wessely a donc réuni sur dix-sept belles planches dont six sont doubles le facsimilé d'une trentaine de papyrus en cursive romaine, tous de l'époque d'Auguste sauf le n. 30 qui est de l'an 47 de notre ère. Ces documents qui, sauf quatre du British Museum, font tous partie de la collection de l'archiduc Rainer se rapportent, à l'exception du n. 30, à un procès entre *Satabous*, prêtre de *Soknopaios* à Dimeh et une certaine *Nesthnephis*, procès qui fut jugé à Alexandrie devant le tribunal de Seppius Rufus, sans doute le *juridicus Alexandriae*. M. Wessely m'écrit que deux de ses collègues, MM. Joseph Kohn et Gottlieb, étudient en ce moment tout ce dossier dont M. Wessely n'a pas cru devoir donner autre chose qu'une simple transcription.

Les planches de M. Wessely sont pour la plupart autographiées avec un soin minutieux; toutefois, les cinq premières sont de fort belles phototypies de la maison Jaffé : il serait difficile de faire mieux, et l'original n'est certainement pas plus lisible que la reproduction.

L'auteur fait ressortir avec raison, dans sa préface, combien ces planches peuvent être utiles pour un débutant : on y retrouve les mêmes mots, les mêmes phrases, plusieurs fois répétées, en des *écritures différentes* depuis la semi-onciale posée jusqu'à la cursive la plus rapide. La planche XVI est consacrée à des rapprochements de ce genre, tandis que sur la planche XV, due au crayon habile de M. von Zereteli, on trouvera réuni une série d'alphabets extraits de papyrus romains de la collection Rainer.

Le document nº 30 est un texte de la plus haute importante : c'est un contrat de vente de l'an 47 de notre ère relatif à des terrains, τῆς κώμης [Σοκνοπαίο]υ νήσου τῆς Ἡρακ[λείδ]ου μερίδο[ς] πρὸς Μοιρι τῆι πρὸς Πτολεμαΐδι Εὐεργέτιδι τοῦ Ἀρσινοΐτου νόμου. Comme *Soknopaiou nêsos* est aujourd'hui Dimeh, l'identification du lac Moeris et du *Birket el-Kouroûn* est désormais un fait acquis à la

science (1). La cursive avait été un peu sacrifiée dans le beau travail de M. Kenyon sur la *Palaeography of greek papyri*. L'ouvrage de M. Wessely, auquel il ne manque qu'une introduction un peu plus longue, comble une lacune grave dans la papyrologie.

Nous aurons cet été le plaisir de lire un travail considérable du même auteur dont le manuscrit (250 pp.) est complètement terminé et dont un court extrait a paru dans l'*Anzeiger Akad. Wien* du 18 décembre 1900.

Il aura pour titre : « Karanis et Soknopaiou Nêsos, études sur l'état de la civilisation et des personnes au commencement de notre ère. » L'auteur y fera œuvre d'historien et essayera, pour la première fois, de reconstituer l'aspect et la vie du Fayoum sous la domination romaine. Il y étudiera tour à tour le sol et ses productions, l'industrie et le commerce, la famille et l'état civil, les finances (taxes, douanes, banques), l'esclavage, la religion, les dieux, leurs temples et leurs prêtres, les cérémonies de leur culte.

M. Wessely rassemble avec soin tous les documents grecs en tachygraphie qu'il peut découvrir; il espère pouvoir en publier bientôt un recueil avec fac-similés qui sera un précieux instrument de travail (2).

M. Wessely a aussi eu l'obligeance de m'informer que son collègue M. Karabacek imprime en ce moment même un fort volume de papyrus arabes, contenant une cinquantaine de textes grecs postérieurs à la conquête et rempli de renseignements sur les origines de la civilisation musulmane en Égypte pendant les trois premiers siècles de l'Hégire. Les textes grecs fourniraient des indications précieuses sur la conquête de l'Égypte sous Amr.

Je ne veux pas laisser passer cette occasion de remercier de nouveau M. Wessely pour l'inépuisable obligeance avec laquelle il m'a fourni des renseignements sur la papyrologie en Autriche.

PAPYRUS DE POLOGNE ET DE DANEMARK

M. Witkowski m'écrit qu'il ne connaît pas de papyrus grecs en Pologne.

M. Heiberg m'informe également qu'au Danemark il n'a jamais vu aucun document de ce genre.

PAPYRUS DE RUSSIE

M. von Zereteli de Saint-Pétersbourg a eu l'obligeance, lors de son passage à Paris, de me communiquer les renseignements suivants :

(1) Cette découverte importante a été annoncée par M. Wessely à l'Académie de Vienne (*cf.* l'*Anzeiger* du 7 novembre 1900).

(2) Consulter en attendant Dewischweit, *Griechische Tachygraphie in ägyptischen Papyrus-urkunden aus den kgl. Museen zu Berlin*, dans la revue *Schriftwart* (1900, pp. 9-14, 21-23) avec une note supplémentaire du même auteur dans *Archiv für Stenographie*, 53e année (Berlin, 1901), p. 22. Dans le même *Archiv*, Wessely étudie une inscription du musée de Salone qui présente des signes tachygraphiques : *Ein epigraphisches Denkmal altgriechischer Tachygraphie*, pp. 4-9.

Il a vu à Kiew, outre le fragment chrétien cité par Haeberlin n. 169, deux papyrus grecs tachygraphiques inédits; il espère pouvoir publier un catalogue des papyrus grecs assez nombreux que renferme la collection de M. Golenischeff à Saint-Pétersbourg; il y a vu une *Vie d'Ésope* (Haeberlin, n. 145) et quelques fragments de papyrus littéraires dont un de Ménandre, qui seront publiés sous peu par M. Jernstedt (1).

M. Zereteli me signale enfin un papyrus littéraire à la Bibliothèque Impériale (2) (Haeberlin, n. 138) et quatre ou cinq papyrus à l'Ermitage. Parmi ces derniers est un fragment hagiographique avec miniatures, fragment dont la publication est préparée par M. Smirnoff.

PAPYRUS DE CHICAGO

Oui, c'est sérieux, il y a des papyrus grecs aux États-Unis, il y a même un papyrologue, M. Edgar Johnson Goodspeed qui les lit et les publie fort bien, avec de beaux fac-similés. Il a déjà trouvé de l'Homère, naturellement, *Iliade*, V, 824-841 (IIe s. apr.) (3) et VIII, 1-68 (même époque). Il a l'obligeance de m'informer qu'il a acheté en Égypte plusieurs fragments littéraires, entre autres un morceau alexandrin d'environ deux cents vers. Il a publié aussi un assez long fragment d'un papyrus mathématique du musée de Chicago (Ier s. apr.) contenant des problèmes sur la mesure des surfaces : chaque problème commence par les mots ἐὰν δοθῇ et se termine par τὸ δὲ σχῆμα ἔσται τοιοῦτο suivi d'une figure. Enfin, M. Goodspeed a publié cette année ci une série très intéressante de quatre-vingt onze papyrus de Karanis (*Kôm-Ouchîm*) de l'époque d'Antonin le pieux : ce sont des reçus de froment, donnés aux *Sitologoi;* quarante-trois autres presque identiques étaient déjà publiés dans les B G U. M. Goodspeed réédite dans son article les quarante-trois papyrus de Berlin, donne un fac-similé en phototypie de quatre des reçus de sa collection et joint au tout des index soignés et une préface des plus intéressantes. On regrettera seulement que l'auteur n'ait pu profiter des textes publiés par MM. Grenfell et Hunt dans leurs *Fayûm towns*.

Voici le titre des articles déjà parus, de M. Goodspeed :

— *The Washîm papyrus of Iliad* Θ, 1-68 (avec une planche) dans *Amer. journ. arch.*, V (1898), pp. 347-356 (Cf. Crönert, *Archiv*, I, 1900, p. 105).

— *The Ayer papyrus, a mathematical fragment* (avec une planche) dans *Amer. journ. philol.*, XIX (1898), pp. 25-39 (cf. Crönert, *l. c.*, pp.118-119).

— *A papyrus fragment of Iliad E*, 824-841 (avec une planche) dans *Amer. journ. philol.*, XXI (1900), pp. 310-314.

— *Papyri from Karanis* (Chicago, 1900, in-8°, pp. 66 et une planche), *preprint from Studies in classical philology, vol. III.*

(1) M. Zereteli (*Byz. Ztschr.*, X, 1901, p. 301) a publié une phrase d'un papyrus Golenischeff.

(2) Les papyrus de la Bibliothèque Impériale sont publiés dans Muralt, *Catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque impériale publique de Pétersbourg* (1864).

(3) Au verso est un texte non littéraire très mutilé.

PAPYRUS D'ALEXANDRIE

Depuis plusieurs années M. Botti a trouvé moyen de réunir au musée d'Alexandrie près d'un millier de papyrus grecs.

On trouvera dans le *Bulletin de l'Institut Egyptien* VII (1896), pp. 119-124, un article intéressant qu'il a publié sur cette collection sous le titre : *Fragments littéraires et autres manuscrits du musée d'Alexandrie.* Il décrit notamment : quatre papyrus d'Homère (Iliade, II, 804-825 ; Iliade, X; Iliade, XI, 347-363 et 802-820) ; vers de Iliade XI sur planchette en bois. Fragment de Callimaque, *Deuxième hymne à Délos* ; Isocrate, *Panégyrique*, 37-39 ; fragment de poète épique inconnu ; fragment de discours dans le style de la bonne époque ; fragment d'un traité, apparemment d'histoire naturelle ; fragment d'un calendrier des jours fastes et néfastes. Nombreux documents d'époque romaine parmi lesquels un papyrus daté de l'an I de Ιουλιος Αουιδιος Κασιος.

De plus, il en a édité dix dans le *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, t. II, 1899, pp. 65-73 : *Papyrus ptolémaïques du musée d'Alexandrie* (dans les t. I et III du même recueil il n'y a rien sur les papyrus). Ce sont dix papyrus de haute époque ptolémaïque, extraits de cartonnages de momies et qui ont fourni à M. Wilcken la matière d'un savant article dans l'*Archiv* (I, 1900, pp. 172-174), article où il réédite un papyrus important du même musée, publié pour la première fois par Mahaffy (B. C. H., XVIII, 1894, p. 145) et déjà étudié par M. Wilcken lui-même (*Ostraka*, t. I, p. 436).

M. Botti a communiqué au *IIe Congrès d'archéologie chrétienne* à Rome, le 18 avril 1900, un papyrus du Fayoum, aujourd'hui au musée d'Alexandrie et qui n'est autre qu'un *libellus libellatici* du IIIe siècle de notre ère, analogue à celui du musée de Berlin : une prêtresse de Petesouchos demande un certificat témoignant qu'elle a sacrifié au dieu.

Ce texte important est encore inédit mais on en trouvera une description dans le *Commentarius authenticus* du *Conventus alter de archaeologia Christiana Romae habendus* (Rome, 1900, in-8°, p. 806), pp. 134-135 (cf. *Bessarione*, VII, 1900, *Rivista delle riviste*, p. XXVI ; Wilcken, *Archiv*, I, 1900, p. 174, note 1).

Le papyrus judiciaire de la collection Cattaoui à Alexandrie a été publié par Botti, *Rivista Egiziana*, VI (1894), pp. 529-583 et d'après lui par Scialoja, *Il papiro giudiziario Cattaoui e il matrimonio dei soldati romani* dans *Bulletino dell' Istituto di diritto romano*, VIII (1895), pp. 155 sqq.

Enfin M. Botti a retrouvé dans les papiers de Harris la copie d'un manuscrit de Paléphate dont il ne restait que deux colonnes qu'il republie dans *Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, II (1899), p. 74 : le manuscrit débute par les mots : Παλαιφατου Ακταιου του Αμαξαντεως, περι απιστων ιστοριων συγγραφα.

On ignorait jusqu'ici le *démotique* de Paléphate, on contestait même qu'il fût d'Athènes.

PAPYRUS DE GIZEH

Cette collection de papyrus grecs est des plus disparates. Tour à tour, M. Jouguet et M. Grenfell en ont dressé le catalogue.

MM. Wilcken, Reitzenstein et Goodspeed y ont successivement travaillé.

Voici une liste rapide des principaux articles publiés sur cette série de textes.

— Sayce, *Letter from Egypt* dans l'*Academy*, 12 mai 1894, n° 1149, p. 401. Fragments sur Papyrus, de l'Iliade ch. IV, vv. 191-219, (= Haeberlin, n° 9), de l'Odyssée, ch. XV (= Haeb., n° 30 *a*) et d'un commentaire sur l'Iliade (= Haeb. n° 35 a) trouvés dans le Fayoum. Aussi un fragment magique (Haeb. n° 210).

Papyrus mathématique d'Achmîn publié par Baillet, *Mém. mission du Caire*, IX, 1 (1892), pp. II-89 et huit planches.

Manuscrit du livre d'Enoch, de l'Évangile et de l'Apocalypse de Pierre, souvent publié (sur parchemin). Cf. l'édition princeps de Bouriant, *Mém. mission du Caire*, T. IX, fasc. 1 (1892); Charles, *Academy*, 26 nov. 1892, T. XLII, p. 484. Robinson et James, *The gospel according to Peter and the revelation of Peter* (Londres, 1892, pp. 96); Harnack, *Bruchstücke des Evangeliums und der Apocalypse des Petrus* (Leipzig, 1892, pp. 78) et *Sitzungsber. Berl. Akad.* 1892, pp. 895-903; Lods, *Euangelii secundum Petrum et Petri apocalypseos quæ supersunt* (Paris, 1892, pp. 61); Lods, l'*Évangile et l'Apocalypse de Pierre* (Paris, 1893, pp. 119) et *Mém. mission du Caire*, IX, 3 (1893), pp. 217-235 avec 34 héliogravures; Lejay, *L'Évangile de Pierre* dans REG. VI (1893, pp. 59-84 et *Le manuscrit de l'Évangile de Pierre*, ibid. pp. 267-270 avec une héliogravure; Gebhardt, *Das Evangelium und die Apokalypse des Petrus* (Leipzig, 1893, pp. 52 et 20 planches); Baaham, *The of origin the Gospel of Peter, Academy*, n° 1108, p. 94; Bennet, *The Gospel according to Peter* dans *Class. rev.* VII (1893). pp. 40-41; Sabatier, *L'Évangile de S. Pierre et les évangiles canoniques* (Paris, 1893 : programme de l'École des Hautes Études); Tyler, *The lord in the Gospel of Peter, Academy* n° 1108, p. 94; Voelter, *Petrus evangelium oder Aegypterevangelium* (Tübingen 1893); Weymann, *Das Evangelium und die Apokalypse des Petrus* dans *Blätter f. das Bayer, Gymnasial schlwesen* XXIX, pp. 81-90; Bruston, *De quelques textes difficiles de l'Évangile de Pierre* dans REG. X (1897) pp. 58-65 etc..., etc... (1).

Jouguet, *Documents Ptolémaïques. Ptolémée X Soter II et la révolte de la Thébaïde* dans BCH. XXI (1897) pp. 141-147. Papyrus de Pathyris.

Grenfell et Hunt, *Ptolemaic papyri in the Gizeh Museum* dans *Archiv* I (1900), pp. 47-65 publient Gizeh 10351 et 103371, aussi de Pathyris et fort intéressants pour l'histoire des guerres civiles en Egypte au second siècle avant notre ère.

Collinet et Jouguet, *Un procès plaidé devant le juridicus Alexandreae dans la seconde moitié du IVe siècle après J.-C.* dans *Archiv* I (1900), pp. 293-312. Papyrus important parce que bilingue (en grec et en latin). Édité avec autant de soin que de compétence.

T. Reinach, *Revue des Ét. Juives*, XXXI (1895), pp. 151-178 publie d'après une copie de Jouguet, un fragment relatif aux procès antisémites d'Alexandrie.

(1) Je n'ai pu vérifier moi-même *tous* ces renvois, sans exception.

Jacoby, *Evangelienfragment*, pp. 31-51 publie d'après une copie de Reitzenstein et de Grenfell un curieux texte magique chrétien (Gizeh 10263) qu'il rapproche, sans doute à tort, des fragments coptes de l'évangile de Strasbourg.

Paris, 15 mars 1901.

SEYMOUR DE RICCI.

BIBLIOGRAPHIE ANNUELLE

DES

ÉTUDES GRECQUES

(1898-99-1900)

PAR CH.-ÉM. RUELLE

N. B. — *Les articles dont le format n'est pas indiqué sont in-8°; ceux qui ne portent pas de date ont été publiés en 1899.*

ABRÉVIATIONS

B. C. H. Bulletin de correspondance hellénique.
Byz. Z., Byzantinische Zeitschrift.
Cl. R. The classical Review.
H. Hermes.
J. Journal.
J. H. S., J. of Hellenic studies.
M. I. A. Mitteilungen des deutschen archæol. Institutes. Athenische Abteilung.
Mn. Mnemosyne. N. S.
N. J. Alt. Neue Jahrbücher für das classische Altertum.
N. J. Ph. Neue Jahrbücher f. Philologie und Pädagogik.
Ph. Philologus.
R. Revue.
R. E. G. Revue des Études grecques.
R. Ph. Revue de Philologie.
Rh. M. Rheinisches Museum. Neue Folge.
Z. Zeitschrift.

I. — Généralités. — Enseignement du grec. — Mélanges. — Biographies de savants.

AUDEN, H.-W., Greek prose phrase-book on Thucydides, Xenophon, Demosthenes, Plato. London, Blackwood, 122 p. 3 sh. 6 d.

BALLY, CH., Les langues classiques sont-elles des langues mortes? Quelques réflexions sur l'enseignement du grec et du latin. Bâle; Genève; Lyon, Georg, 33 p.

BERTRAND, L., La fin du classicisme et le retour à l'antique dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et les premières années du XIXe en France. Paris, Hachette, XVI, 425 p.

BRAUSE, A., Johann Gottfried Stallbaum. Ein Beitrag zur Geschichte der Thomasschule in der ersten Hälfte des 19. Jahrhund, 3. Tl. (Schluss.) Progr. Leipzig, Hinrichs, in-4, 42 p. 1 M. 20 Pf.

COLLARD, F.-J., J. de Groutars †. (Le Musée belge, 1900, 1, p. 51-63.)

CORNELL STUDIES in classical philology. Ed. by *B. J. Wheeler, C. E. Bennett* and *G. P. Bristol.* New York, Macmillan.

FESTGABEN zu Ehren Max Büdinger's von seinen Freunden und Schülern. Innsbruck, Wagner, 1898. 12 M.

FESTSCHRIFT d. 45. Versamml. deutscher Philol. und Schulmänner dargeboten von den öffentlichen höheren Lehranstalten Bremens. Bremen, Winter, v, 504 p. 5 M.

FOCK, G., Supplementum zum Catalogus dissertationum philologicarum classicarum. Leipzig, 207 p.

GLACHANT, P.-V., Papiers d'autrefois. Paris, Hachette, xvii, 213 p.

GRAEVEN, H., Cyriacus von Ancona auf dem Athos. (Centralblatt f. Bibliothekswesen, 1899, 5.)

HARVARD STUDIES in classical philology. Edited by a Committee of the classical instructors of Harvard University. Vol. IX and X. Boston, Ginn. (détail *passim*.)

KLUSSMANN, R., Systematisches Verzeichnis der Abhandlungen, etc. Bd., III, Leipzig,

KORNILOFF, J., Sur l'enseignement systématique de la syntaxe grecque. (En russe.) (Filol. Obosrenije, XVI, 1 et 2.)

LUDWICH, A., Kant's Stellung zum Griechenthum. — Kritische Miscellen (xii-xx). Progr. Königsberg, Schubert und Seidel, in-4.

MALFERTHEINER, A., Realerklärung und Anschauungs-Unterricht bei der Lectüre der griechischen Klassiker, 1. Tl. Xenophon, Homer, Herodot. Wien, Pischler, vii, 97 p. 2 M.

OTIA Merseiana. London, Wohlleben.

PLATZ, F., Aufgaben zu deutschen Aufsätzen und Besprechungen aus griechischer Lectüre. (Lehrproben und Lehrgänge, Heft 62.)

SCHEWITSCH, M., Die klassiken Studien und die jungen Völker. (Z. f. Philos. und Pädagogik, VI, 5.)

SCHMID, W., Erwin Rohde. Necrolog. (Bursians Jahresb., 1899, 7-8, 4. Abt.)

SICKEL, W., Catalog der Lehrerbibliothek. Heft A. Erläuterungsschriften und Abhandlungen zu den griech. und lat. Schrifstellern. B. Klassische Altertumswissenchaft. Prog. Zerbst, 1899, 58 p.

STRENA HELBIGIANA Sexagenario obtulerunt amici. Leipzig, Teubner, 1900, in-4°, 348 p. nombre pl. et vign. (57 mémoires dont plusieurs relatifs aux études grecques.) — C. r. par S. *Reinach* (R. crit., N. S., t. L, p. 213-217.)

USENER, H., Alfred Fleckeisen. (Beil. z. Münchner allgem. Zeitung, 1899, 247-251.)

(USSING) Festskrift til I. L. Ussing Copenhague, Gyldendalske, Boghandel, Forlag, 1900, 270 p., 8 pl.

VARI, R., Miscellanea critica. (Etyeget. philol. Kozl., 1900, 1, p. 172-173.)

VASIS, Sp. (Βάσης). Notice nécrologique sur Étienne Coumanoudis (En grec.) (Ἀθηνᾶ, XI, 3, p. 409-424.)

VERHANDLUNGEN der 45. Versammlung deutschen Philologen und Schulmänner in Bremen vom 26. bis 29. IX, 1899. Im Auftrage des Präsidium zusammengestellt von *H. Soltmann*. Leipzig, Teubner, 1900. 6 M.

VERZEICHNISS der Berliner Universitätschriften, 1810-1885. Berlin, Reimer.

WEIL, H., Études sur l'antiquité grecque. Paris, Hachette, 1900, in-16, 328 p.

WILLENBUECHER, H., Bemerkungen zum griechischen Unterricht für Untertertia. (Lehrpr. und Lehrg. H. 62.)

II. — Histoire littéraire en général. — Philologie variée.

ARS AMANDI. 10 Bücher. Hrsg. von *R. Nordhausen*. 3. Buch : von Homer

bis Apuleius. Zeichnungen von *Fr. Stassen*. Berlin, Fischer und Franke, 1900, in-16, VIII, 279 p. 6 M.

BABUDER, C. G., L'eroicomica e generi affini di poesia giocoso-satirica. Uno studio. Parte II : La Batracomiomachia, un modello classico di eroicomica. Capodistria, Cobol e Priora, 1898, 87 p.

BARNETT, L.-D., Greek drama. London, Dent, 1900, 126 p. 1 sh.

BIBLIOTHECA philologica classica. Vol. XXVII, 1900. (4 fasc. par an.) Lipsiae, O. R. Reisland.

BRUNS, I., Die Persönlichkeit in der Geschichtsschreibung der Alten, 1898. (Compte rendu dans Z. f. Gymnasialswesen, IX, 6, p. 393.)

BUCHHOLZ, E., Anthologie aus den Lyrikern der Griechen. Für den Schul-und Privatgebrauch erklært und mit litterarhistor. Einleitungen versehen. I. Bdchn : Die Elegiker und Jambographen enthaltend. 5. Aufl. besorgt von *R. Peppmüller*. Leipzig, Teubner, V, 209 p. 2 M. 10 Pf.

CAMPBELL, L., Le point culminant dans la tragédie grecque. (Mél. H. Weil.)

CARUEL, Études sur les auteurs grecs du baccalauréat et histoire de la littérature grecque. Tours, Cattier, 327 p. 3 fr.

CROISET (A. et M.), Histoire de la littérature grecque. T. V. Paris, Fontemoing, 1899, 1096 p.

— Manuel d'histoire de la littérature grecque à l'usage des lycées et collèges. Paris, Fontemoing, 1900, in-18.

DERENBOURG, H., Les traducteurs arabes d'auteurs grecs et l'auteur musulman des aphorismes des philosophes. (Mél. H. Weil.)

DRERUP, E., Die historische Kunst der Griechen. (Z. f. d. alt. Gesch., 1, 2.)

EARLE, M. K., Miscellanea. [Plato, Apol. 17; Aesch. Prom. 629; Hom. Od. A, 108; Plato, Rep. 470 C.; Xenoph. Hellen., 2, 3, 16.] (Cl. R. 1900, 1, p. 20-22.)

GOODWIN, K. J., Wieland's « Oberon » und der griechische Roman. (Z. f. vergleich Literaturgeschichte, N. F., XIII, 2-3.)

HAUVETTE, Am. — Voir SECTION V, ESCHYLE.

HECHT, R., Die Wahrung des kulturgeschichtlichen Kolorits im griechischen Drama, I, Aeschylus. Progr. Tilsit, in-4, 22 p.

HERTLING, C., Quaestiones mimicae. Inaug. Diss. Argentorati, Dumont-Schaubert, 1900, 44 p.

HOELZER, V., De poesi amatoria a comicis atticis exculta, ab elegiacis imitatione expressa. Diss. Marburg, 89 p.

KOERTE, A., Das Fortleben des Chors im gr. Drama. (N. J. Alt., 1900, 2, 1. Abt., p. 81-89.)

LEGRAND, Ph. E., L'Arcadie et l'idylle. (R. d. ét. anc. 1900. avril-juin, p. 101-116.)

MASQUERAY, P., De la symétrie dans les parties épisodiques de la tragédie grecque. (Mél. H. Weil.)

REINACH, Th., Deux fragments d'hyporchèmes anonymes. (Mél. H. Weil.)

— Voir SECTION V, PAPYRUS.

ROMAGNOLI, E., L'elegia alexandrina prima di Callimaco. (Atene e Roma, II, 11, p. 177-200.)

SCHMIDT, M.-C.-P., Realistische Chrestomathie aus der Litteratur des klassischen Altertums. (In 3 Büch.) 1. Buch. Leipzig, Dürr, 1900, VIII, 128 p. 56 fig. 2 M. 40 Pf.

WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. von, Die griechischen Technopägnia. (Jahrb. d. deutschen arch. Instituts, 1899, 2, p. 51 ss.)

— Asianismus und Atticismus. (H. XXXV, 1, p. 1-52.)

WILLRICH. — Voir SECTION VIII.

III. — Philosophie.

AALL, A., Der Logos. II. (Schluss.). Leipzig, Reisland, xvii, 439 p. 10 M.

ALFARABI der Mustersfast. Aus dem Arabischen von *Fr. Dieterici*. Vorangeht die Abhandlung : « Ueber den Zusammenhang der arabischen und griech. Philosophie ». Leiden, Brill, 1900. viii, lxxxix, 136 p. 5 M.

BENDER, W., Mythologie und Metaphysik. Grundlinien einer Geschichte der Weltanschauungen. I. Bd : Entstehung der Weltanschauungen im griech. Alterthum. Stuttgart, Fromman, 1898.

BERSANO, A., Pazzia, genio e delinquenza nella filosofia platonica.

BRENNING, E., Die Gestalt des Sokrates in der Litteratur des vorigen Jahrhundert. (Festschrift d. 45. Versamml. deutscher Philol. etc.)

CHOLLET, A., La morale stoïcienne en face de la morale chrétienne. Paris, Lethielleux. In-12, XII, 284 p.

DYROFF, A., Jahresbericht über die deutsche Litteratur zur nacharistotelischen Philosophie (1891-1896), III. Teil : Die spätere Stoa und die nacharistotelischen Kyniker. (Arch. f. Gesch. d. Philos. XIII, 1, p. 121-141.)

FAIRBANKS, The first philosophers of Greece, an ed. and transl. of the remaining fragments of the pre-Socratic philosophers, etc. London, Kegan Paul, 1898, 310 p. 7 sh. 6 d.

GOMPERZ, Th., Griechische Denker, 7. Liefg. Leipzig, Veit.

HIRZEL, R., Ἄγραφος νόμος. (Abhandlgn. d. K. sächs. Gesellsch. d. Wiss. philol. histor. Cl. XX, Bd. nr. 1.) Leipzig, Teubner, 1900, in-4, 100 p. 3 M.

LUEDEMANN, H., Jahresbericht über die Kirchenväter und ihr Verhältniss zur Philosophie, 1889-1898. (Suite.) (Archiv f. Gesch. d. Philosophie, XII, 4, p. 531-568.)

NATHANSKY, A., Die Verwertung der hellenischen Philosophie im Gymnasialunterrichte. Progr. Brünn, 13 p.

NIEMEYER, Griech. und röm. Classiker über die Theorie der Erziehung und des Unterrichtes. 2. Aufl. besorgt von *Menge*.

PATRICK, M.-M. — Voir section V, Sextus Empiricus.

PŒHLMANN, R., Sokrates und sein Volk. Ein Beitrag zur Geschichte der Lehrfreiheit. (Histor. Bibliothek, 8. B.) München, Oldenburg, v, 133 p. 3 M. 50 Pf.

SCHULZE, M., Der ethische Gedankengehalt der griech. Elegiker und Jambographen. Progr. Freiberg. 34 p.

STEIN, L., Die Continuität der griech. Philosophie in der Gedankenwelt der Araber. (Archiv. f. Gesch. d. Philosophie, XII, 4, p. 379-406.)

STIGLMAYR, Neuplatonisches bei Dionysius dem Karthäuser. (Histor. Jahrbuch, XX, 2-3.)

USENER, H., Ueber den Einfluss der stoischen Philosophie auf die Ausbildung der Lehre der altchristlichen Monarchianer. (Rh. M. LV, 2, p. 293.)

WADDINGTON, C., Tableau historique de la philosophie grecque avant Socrate. (Extr. des cc. rr. des séances de l'Acad. des sc. mor. et pol.) Paris, A. Picard, 1900. 51 p.

ZELLER, Ed., Die deutsche Litteratur über die sokratische, platonische und aristotelische Philosophie, 1896. 2. Art. Sokrates und Plato. (Archiv f. Gesch. d. Philos. N. F. XIII, 2, p. 272-303.)

IV. — Sciences. — Médecine.

ABHANDLUNGEN zur Geschichte der Mathematik. 9. Heft : Herrn Hofrath und Prof. M. Cantor bei der 70. Wiederkehr des Tages seiner Geburt, am 23 Aug. 1899 dargebracht von seinen Freunden und Verehrern. Im Auftrage, hrsg. von *M. Curtze* und *S. Günther*. Leipzig, Teubner, VIII, 657 p. 20 M.

BETHE, E., Griechische Sternbilder. (Westermann's illustr. deutsche Monatshefte, dez. 1899.

BŒHTLINGK, O., Die fünf Elemente der Inder und Griechen. (Ber. üb. d. Verhandlgn d. K. Sächs. Gesellsch. d. Wiss.; philol.-hist. Cl., 1900, 3, p. 149-151.)

BOLL, F., Das Kerykion als Sternbild. (H. XXXIV, 4, p. 643-645.)

BOYER, J., Histoire des mathématiques. Paris, Carré et Naud, 1900. 5 fr.

BRISSAUD, Histoire de la médecine. Leçon d'ouverture. Paris, Alcan, 29 p.

BROWN, R., Researches into the origin of the primitive Constellations of the Greeks, Phoenicians and Babylonians. London, Williams et Norgate, 1900. 2 vol.

DENEFFE, Chirurgie antique. La prothèse dentaire dans l'antiquité. Anvers, Caals. 5 fr.

GARNETT, R., On some misinterpretations of Greek astrology. (Cl. R. 1899, 6. p. 291-293.)

HABERKORN, Medizinische Bildung im Zeitalter Homers. Berlin, 1900. 14 p. 75 Pf.

HEIBERG. — Voir section V, Papyrus.

LIEBE, G., Hygienisches und Medicinisches aus alter Zeit. (Hygieia, XII, 12.)

MAHAFFY. — Voir section V, Papyrus.

MULVANY, E.-M., Colours in Greek. Ξανθος. Πορφυρεος. Χλωρτις. (J. of philol. XXVII, p. 51-69.)

STAIGMUELLER, H., Beiträge zur Geschichte der Naturwissenschaften im klassischen Altertume. Progr. Stuttgart, in-4. 40 p.

TROITZKY, J.-W., Die Lehre vom Durchschneiden der Zähne zur Zeit des Hippokrates und jetzt. (Jahrb. f. Kinderheilkunde, N. F., L, 3.)

WESSELY, C. — Voir section V, Papyrus.

V. — Auteurs grecs.

(Y compris les Byzantins.)

ACHILLE TACE.

Radermacher, L., Zu Achilles Tatius, I, 3, 2. (Ph. N. F., XIII, 2, p. 175-177.)

Sexauer, H., Der Sprachgebrauch des Romanschriftstellers Achilles Tatius. Diss. Heidelberg, 28 p.

ADAMANTIUS.

Foerster, R., Zur Epitome des Adamantios. (Rh. M. LV, 1, p. 139-148.)

AÉTIUS, Actius aus Amida, Augenheilkunde. Griechisch und deutsch hrsg. von *J. Hirschberg*. Leipzig, Veit., XII, 204 p. 8 M.

ALCÉE.

Capps, E., The « tragic poet » Alcaeus. (Cl. R., 1899, 8, p. 384-386.)

Kell, Br., Zu Alkaios. (H. XXXIV, 3, p. 479-480.)

Solmsen, F., Zu Alkaeos 1. (Rh. M., LV, 2, p. 311-312.)

ALEXANDRE POLYHISTOR.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Ueber ein Bruchstück des Alexander Polyhistor. (H. XXXIII, 4, p. 524-525.)

ANAXIMANDRE.

Doering, A., Zur Kosmogonie Anaximanders. (Z. f. Philosos. und philos. Kritik, CXIV, 2.)

ANALECTA GRAECA, ab *Elter, A.* et *L. Radermacher.* (Natalicia regis Aug. Guil. II imp. German. ab Universitate Frid.-Guil. Rhenana concelebranda, etc.) Progr. Bonn, Georg., 1900.

ANECDOTA OXONIENSIA.

Radermacher, L., Zu An. Oxon. (Bd. IV, p. 153). (Ph. N. F., XIII, 2, p. 162-166.)

ANONYMES. Anonymi Byzantini Παραστάσεις σύντομοι χρονικαί. Edid. *Th. Preger.* Progr. München, Straub., 1898, 50 p.

J. Mesk, Ein unedierter Tractat περὶ λίθων. (Wiener Studien, XX, 1898, p. 309-320.)

Papageorgiou, P. N., Deux poésies iambiques du XIVe et du XIIIe siècles. (Byz. Z., VIII, 4, p. 672-677.) 1 dessin.

Festa, N., Sul cosi detto « Alfabeto dell' Amore. » (Atene e Roma, II, 5, 7, 11.)

ANTHOLOGIE. Anthologia graeca epigrammatum Palatina cum Planudea, Ed. *H. Stadtmueller*, vol. II pars I. Leipzig, Teubner, in-16, XCII, 524 p. 8 M.

Bassi, D., Sept épigrammes inédites extraites du codex Ambrosianus, D 538. (En italien.) (Riv. di filol., XXVI, 3, p. 385 ss.)

Bury, J. B., Notes on the seventh book of the Greek Anthology. (Cl. R., 1900, 3, p. 148-153.)

Herwerden, H. van, Ad Anthologiae Graecae librum VII. (Mn., XXVIII, 1, p. 24-49.)

— Emendatur A. P., VII, 495, 3. (Ibid., XXVIII, 2, p. 128.)

Jovy, E., Pierre Herbert et ses travaux inédits sur l'Anthologie de Planude. Vitry-le-François, Tavernier, 1900, 286 p.

Korsch, Th., Ad Anthologiam Palatinam VII, 492, 5. (R. russe de philol., XVI, 2, p. 182.)

Postgate, J. P., On two epigrams of the Greek Anthology. (Cl. R., 1900, 3, p. 153.)

Rubensohn, M., Zur griechischen Anthologie, XIV : Apollinische Weisheit. (Berliner philol. Wochenschr., 1898, nr. 48, p. 1499-1503.)

Setti, G., Eratostene od Agatia ? (A. P., V, 242). (Boll. di filol. class., VI, 12, p. 278-281.)

Sitzler. — Voir Poètes lyriques.

ANTIPHON (l'orateur).

Kohm, J., Neue Antiphon-Studien. Progr. Wien, 20 p.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Die sechste Rede des Antiphon. (Sitzungsb. d. Preuss. Akad. d. W.. 1900, 21, p. 398-416.)

ANTIPHON (le poète).

Wilhelm, A., Der Dichter Antiphon. (Jahresh. d. œsterr. arch. Instit., 1900, 1, p. 93-98.)

ANTISTHÈNE.

Hulof, H. I., De Antisthenis studiis rhetoricis. Diss. Amsterdam, Spiss, 1900, 118 p.

Susemihl, Fr., Die Aspasia des Antisthenes. (Ph. N. F., XIII, 1, p. 148-151.)

APOLLINARIUS DE LAODICÉE.

Draeseke, J., Zu Apollinarios' von Laodicea « Ermunterungsschrift an die Hellenen ». (Z. f. Wissenschaftl. Theol., XLIII, 2.)

APOLLODORE.

Reitzenstein, R., Die Hochzeit des Peleus und der Thetis. [In Apollodori Biblioth.] (H., XXXV, 1, p. 73-105.)

APOLLONIUS DE RHODES.

R. C. S., Apoll. Rhod., III, 161-163. (Cl. R., 1900, 3, p. 164.)

Vari, R., Ad Scholia in Apolloni Rhod. Argonautica. (Egyet. philol. Közloni, 1900, 1, p. 175.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Apollonios Rhod., 3, 1240. (H., XXXIII, 4, p. 514.)

APPIEN, Appian's Roman history, transl. by *H. White.* New-York, Macmillan. 2 vol. in-12. 3 doll.

Reuss. — Voir Arrien.

Soltau, W., Appians Bürger-Kriege. (Ph. Suppl.-Bd., VII, p. 593-633.)

ARATUS, I Fenomeni di Arato. Traduzione dal greco in versi italiani di *G. Rizzacasa d'Orsogna*. Torino, 173 p. Lire 3.

Commentariorum, in Aratum reliquiae. Collegit, recensuit, prolegomenis indicibusque instruxit *E. Maass*, Insunt tabulae duae et tres imagines textui impressae. Berlin, Weidmann, 1898, LXXXI, 749 p. 30 M.

Vari, R., Ad Arati Phaenomena (669) et Quinti Smyrnaei Posthomerica (III, 510). (Egyet. philol. Közl., 1900, 1, p. 175.)

ARCHESTRATE.

Vysoky. — Voir SECTION VI.

ARCHILOQUE.

Fraccaroli, G., Un' elegia di Archiloco (?). (Boll. di filol. class., V, p. 108-111.)

Gercke, A., Zwei neue Fragmente der Epoden des Archilochos. (Wochensch. f. klass. Philol., 1900, 1, p. 28-30.)

Kortsch, Th., Ad Archilochum. (Filol. Obosren., XII, 2, p. 206.)

Leo, F., De Horatio et Archilocho. Goettingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1900, 19 p. 50 Pf.

Piccolomini, E., Un frammento nuovo di Archilocho. (Nuova Antologia, 1 Gennaio, 1900.)

Reitzenstein, R., Zwei neue Fragmente der Epoden des Archilochus, Mit. 1 Taf. (Sitzungsb. d. Preuss. Akad. d. Wiss., 1899, XLV, p. 857-864.)

ARCHYTAS MAXIMUS.

Eiter, A., Fragment inédit d'Archytas Maximus, tiré de son traité en 4 livres περὶ κυκλικῆς θεωρίας μετεώρων. dans le cod. Ambros. D 27 sup. (art. en allemand.) (Analecta graeca, p. 39-48.)

ARISTIDE, Aristidis Aelii Smyrnaei quae supersunt omnia. Edidit *B. Keil*. Vol. II, Orationes XVII-LIII continens. Berlin. Weidmann, 1898. XLII, 472 p. 20 M.

Agricola, E., De Aristidis censu. Diss. Berlin, 1900, 46 p.

ARISTOPHANE (le poète comique), Nubes cum prolegomenis et commentariis, ed. *J. van Leeuwen*. Leiden, Sijthoff, 1898, V, XXXIV. 238 p.

— The Clouds. Edited with introd. and notes, by *C. E. Graves*. London, Clay, 1898, in-12, 184 p. 4 sh. 6 d.

— Peace. Introd. and notes, by *W. W. Merry*. Oxford, Clarendon Press, 1900. 170 p. 3 sh. 6 d,

Bielecki. — Voir ESCHYLE.

Blaydes, Fr. H. M., Adversaria critica in Aristophanem. Halle, gr. in-8, V, 128 p.

Brugnola, V., Uno sguardo alla questione sociale ed al feminismo in Platone ed Aristofane. (Atene e Roma, II, 10, p. 164-175.)

Comparetti, D., Intorno alle « Ecclesiazuse » di Aristofane. ». (Ibid., III, 15 p. 73-91.)

Couat, A., Notes sur la division du chœur dans les comédies d'Aristophane. (Mélanges H. Weil.)

Fraccaroli. — Voir PAPYRUS.

Gulick, C. B., Two notes on the « Birds » of Aristophanes. (Harv. Stud., X, p. 115-120.)

Ijzeren, J. van, De variis lectionibus a Rutherfordio e scholiis Aristophaneis erectis. (Mn. XXVIII, 2, p. 176-200.)

— De vitiis quibusdam principum codicum Aristophaneorum. Amsterdam, Soc. Elsevier, XI, 114 p. 3 M.

Leeuwen, J. van, Ad Aristoph. Nubes Observationes. (Contin.) Mn. XXVI, 4, p. 420-440.)

— Ad Aristophanis Equites observationes. (Ibid., XXVIII, 2, p. 201-225.)

Oeri, J., Zu Aristophanes Plutos 1028-1030. (H. XXXIV, 4, p. 640.)

Platt, A., Ad Aristophanis Nubes 626. (Cl.. R., 1899, 9, p. 428 ss.)

Romagnoli, M.. Εἷς, μία, ἕν [apud Aristophanem]. (Stud. Ital. di filol., vol. VII). — T. à p.. Firenze, Seeber. 6 p.

Saint Victor, Paul de. — Voir POÈTES DRAMATIQUES.

Tholbidopoulos, G., Ἀνάλυσις τῶν Σφηκῶν τοῦ Ἀριστοφάνους (Ἁρμονία, 1900, avril, p. 207-221.)

Vahlen, J., Quaestiones Aristophaneae. Gelegenheitschrift. Berlin. 1898, in-4, 63 p.

Vuertheim, J., Ad Aristophanis Aves vs. 354 sqq. (Mn.. XXVII, 3, p. 325-336.)

— De heliaeis atheniensibus. — Voir Section XII.

ARISTOPHANE (le grammairien).

Allen. — Voir Homère.

ARISTOTE, Ἀριστοτέλους Ἠθικὰ Νικομάχεια. The Ethics of Aristotle. Ed. with an Introduction and notes, by *John Burnet*. London, Methuen, 1900. 15 sh.

— Aristotelis Poetica. Textum recognovit, emendavit, in ordinem digessit, secundum sententiarum seriem typis distinxit *G. T. Tucker*. London. Nutt, VII, 52 p. 2 sh.

— La Poétique. Edition et traduction nouvelles. Précédées d'une étude philosophique, par *A. Hatzfeld* et *M. Dufour*. Lille, Le Bigot, LXIII, 129 p.

— Πολιτεία Ἀθηναίων. Tertium ed. *Fr. Blass*. Leipzig, Teubner, XXXI, 26 p.

— Tertium edid. *G. Kaibel et U. von Wilamowitz-Moellendorff*. Berlin, Weidmann, 1898, XVII, 98 p. 1 M. 80 Pf.

— *Gevaert, F. A. et J. C. Vollgraff* [éditeurs et traducteurs], Les problèmes musicaux d'Aristote. 2e fascicule. Suite et fin du Commentaire musical. Gand, Ad. Hoste, 1901, gr. in-8°.

— Traité de l'âme (περὶ ψυχῆς), publié, traduit et annoté par *G. Rodier*. Paris, E. Leroux, 1900. 2 vol. 25 fr.

Alberts, O., Aristotelische Philosophie in der türkischen Literatur des 11. Jahrh. Halle, Kaemmerer, 20 p. 30 Pf.

Ammon, G., Aristoteles' Rhetorik Buch I und II vor, Buch III nach der Poetik verfasst. (Blaetter f. Bayr. Gymnasial schulw., 1900, 1-3, p. 20-23.)

Aumueller, J., Vergleichung der drei Aristotelischen Ethiken hinsichlich ihrer Lehre über Willensfreiheit. I. Tl, 1-2. Abschnitt. Progr. Landshut. 57 p.

Beare, J. I., Notes on Aristot. Parva naturalia. (Hermathena, XXV, p. 455-473.)

Bullinger, A., Metakritisches zu Aristoteles' Metaphysik. (Blätter f. Bayr. Gymnasialschulwesen, 1899, 3-4, p. 235 et suiv.)

Commentaria in Aristotelem graeca. Berlin, Reimar.

— Vol. V, pars 3. Themistii in libros Aristotelis de Anima paraphrasis. Ed. *R. Heinze*. Berlin, Reimer. XI, 174 p. 7 M. 20 Pf.

— Vol. V, 2. Themistii in Aristotelis physica paraphrasis. Ed. *H. Schenkl.*, 1900, XLI, 272 p 12 M.

— Vol. XVIII, 1. Eliae in Porphyrii Isagogen, et Aristotelis Categorias Commentaria. Edidit. Ad. Busse. 1900.

Diels, H., Bericht über die Fortschritte der « Aristoteles-Commentare » (Sitzungsb. d. preuss. Akad. d. Wiss., 1900, 4, p. 35.)

Elter und Badermacher, Ueber den Einfluss der Aristotelischen Poetik auf die occidental. Litt. (Analecta, etc. de E. et R.)

Encken, R., Eine Einführung in Aristoteles. (Beilage zur Münchner allgem. Zeitung, 1899, nr. 140.)

Graux, Ch. et Albert Martin, Figures tirées d'un manuscrit des Météorologiques. d'Aristote. (R. Ph., XXIV, 1, p. 5-18.) 3 pl. en héliogr. et 13 fig.

Grenfell, B. P. and A. S. Hunt, Note on Aristotle's Nicomachean Ethics, VII, 4. (Cl. R., 1899, 6. p. 290-291.)

Hammerschmidt, Aristoteles als Zoologe. (Blätter f. bayr. Gymnasialschulwesen, 1899, 7-8, p. 561-577.)

Jackson, H., Further notes on passages in the seventh book of the Eudemian Ethics. (J. of philology, XXVII, p. 145-158.)

— On Nicomachean Ethics, III, 1, § 17, 1111 a 8, and Republic, VIII, 563 c. (Ibid., p. 159-160.)

Kastil, A., Die Frage nach der Erkenntnis des Guten bei Aristoteles und Thomas von Aquin, (Anz. d. Akad. d. W. zu Wien, philos.-hist. Cl. 1900, 5, p. 26-27).

Lehnert, G., Zur Aristotelischen κάθαρσις. (Rh. M., LV, 1, p. 112-120.)

Lincke, K., Ad Aristot. Poet. cap. 11, p. 1452 a. 24. (Ph. N. F., XIII, 2, p. 192-193.)

Luzzato, F., Sopra il contributo di Aristotile al problema della differenziazione del diritto. (Archivio giuridico, N. S., IV, 2. 3 [fine].)

Maier, H., Die Echtheit der Aristotelischen Hermeneutik. (Archiv f. Gesch. d. Philos., XIII, 1, p. 23-72.)

— Die Syllogistik des Aristoteles. II. Teil. Die logistische Theorie des Syllogismus und die Entstehung der Aristotelischen Logik. 1. Hälfte : Formenlehre und Technik des Syllogismus. Tübingen, Laupp, 1900, VII, 501 p. 12 M. 80 Pf.

Marchi, P., Des Aristoteles' Lehre von der Tierseele. III, Progr. Metten, 40 p.

Muirhead, J. H., Chapters from Aristotle's Ethics. London, Murray, 1900, 334 p. 7 sh. 6 d.

Nagy, A., Contributo per la revisione del testo degli Analitici. (Rendic. d. R. Acc. d. Lincei, Ser., V, vol. VIII, 3-4, p. 114-129.)

Perdrizet, P., Aristote, Economique, II, 36. (R. d. ét. anc. juillet-oct. 1899, p. 211-212.)

Photiadis, P. S., Sur Aristote, Ἀθηναίων Πολιτεία. (En grec.) (Ἀθηνᾶ, XI, 3, p. 361-377.)

Radermacher, Sur une traduction latine de la Poétique d'Aristote faite par Hermannus, au XIIIe siècle, sur la trad. arabe d'Averroès. (En allemand.) (Analecta graeca.)

Reinach, Th. et Eug. d'Eichthal, Nouvelles observations sur les problèmes musicaux attribués à Aristote. (R. E. G., 1900, p. 18-44.)

Roemer, A., Zur Rhetorik des Aristoteles. (Bl. f. bayr. Gymnasialschulw., 1900, 3-4, p. 209-220.)

Rubrichi, R., Per la critica del « De generatione et corruptione » di Aristotile. (Estr. di Stud. ital. d. filol., vol. VIII). Firenze, Seeber. 1900, 7 p.

Sakellarios, A., Παρατηρήσεις κριτικαὶ καὶ παλαιογραφικαὶ εἰς τὴν Ἀριστοτέλους Ἀθηναίων πολιτείαν. (Ἀθηνᾶ, XI, 4, p. 473-562.) — T. à p. Athènes, Perris.

Weber, H., Aristoteles' Ἀθηναίων πολιτεία, VII, 4. (Ph. N. F., XIII, 1, p. 160.)

Weilbach, Fr., Drakon og Kylon. [Zu Aristot. Ἀθ. Πολ.] (Nord. Tidskr. f. filol., VI, 4, p. 153-154.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Aristoteles Rhetorica, II, 6, 1384 b 13. (H. XXXIV, 4, p. 617-618.)

Wilbrandt, R., Platos Ideenlehre in der Darstellung und in der Kritik des Aristoteles. Diss. Berlin, 32 p.

Witkowski, S., Zum delphischen Aristotelesdekret. (Berliner philol. Wochenschr., 1899, nr. 36, p. 1116-1118.)

Zahlfleisch, J., Einige Gesichtspunkte für die Auffassung und Beurtheilung der Aristotelischen Metaphysik. (Archiv f. Gesch. d. Philos., XII, 4, p. 434-492 ; XIII, 1, p. 81-118.)

— Variae lectiones zur Physik E.-Z. des Aristoteles bei Simplikios. (Ph. N. F., XIII, 1, p. 64-89.)

Zmave, J., Die Werttheorie bei Aristoteles und Thomas von Aquino. (Archiv f. Gesch. d. Philos., XII, 4, p. 407-433.

ARISTOTE (pseudo-).

Wilamowitz-Moellendorff, U. von. Die Rhetorik an Alexandros. (H., XXXIV, 4, p. 618-623.)

ARISTOXÈNE.

Abert, H., Der neue Aristoxenosfund von Oxyrhynchos. (Sammelbände der internationalen Musikgesellschaft, I, 3, April-juin 1900, p. 333-340.)

ARRIEN.

Reuss, F., Arrian und Appian. (Rh. M. N. F., LIV, 3, p. 446-463.)

ATHANASE (saint).

Hoss, K., Studien über das Schrifttum und die Theologie des Athanasius auf Grund einer Echtheitsuntersuchung von Athanasius contra gentes und de incarnatione. Freiburg i. Br. Mohr. VIII, 130 p. 3 M.

Stülcken. — Voir Bible, Texte und Untersuchgn.

ATHÉNÉE.

Abbott, G. F., The χελιδώνισμα. [Athen., VIII, 80]. (Athenaeum, 3755, p. 460 ss.)

BABRIUS.

Immisch, O., Babriana ad O. Crusium. (Ph., LVIII, 3, p. 401-406.)

Herwerden, H. van. Babriana. Mn., XXVIII. 2, p. 157-175.)

Marchiano, M., Babrio. Fortuna de' suoi Mimiambi, età e patria del poeta. Torino, Loescher. (Alias : Trani, V. Vecchi), 101 p.

BACCHYLIDE. Carmina cum fragmentis. Iterum ed. *Fr. Blass*. Leipzig, Teubner, LXXV, 207 p. 2 M. 40 Pf.

— Traduction des poèmes 2, 3 et 17 de Bacchylide, par *N. Moller*. (Nord. Tidskr. f. filol., VI, 4, p. 145-152.)

— Odi. Saggio critico e versione poetica, per *E. Romagnoli*. Roma, Loescher, 58 p.

— Odi scelte di Bacchilide, commentate da *D. Nessi*. Milano, Albrighi e Segati, 1900, XX, 116 p.

Blass, F., On some passages of Bacchylides. (Hermathena, XXV, p. 356-368.)

Bury, J. B., On Bacchylides X (XI). 118. (Cl. R., 1900, 1, p. 62.)

Comparetti, D., Les dithyrambes de Bacchylide. (Mélanges H. Weil.)

Croiset, M., Sur les origines du récit relatif à Méléagre dans l'ode V de Bacchylide. (Mélanges H. Weil.)

Denissow, J., Sur Bacchylide. (En russe.) (Filol. Obozrenije. XVI, 1. p. 60.)

Drachmann, A. B., Bacchylides. (Nord. Tidskr. f. filol., VI, 4, p. 160-161.)

Fraccaroli, G., La terza ode di Bacchilide. A Jerone Siracusano vincitore coi cavalli in Olimpia. [Traduzione in versi]. (Bibliotheca delle scuole italiane, VIII, 7-8.)

— L'ode quinta di Bacchilide. (Ibid., IX, 2.)

— Come si fa un' edizione di Bacchilide. (Riv. di filol., XXVII. 4.)

Jebb, R. C., Bacchylidea. (Mélanges H. Weil.)

Jurenka, H. — Voir PINDARE.

Maccari, L., Bacchilide e Orazio. Urbino, 19 p.

Nessi, D., Osservazioni bacchilidee, II, III. (Boll. di filol. classica, V, 10 ; VI, 2.)

Olivieri, A., A proposito di Teseo e Meleagro in Bacchilide. Bologna, Zanichelli, 36 p.

Romagnoli, E., Appunti sulla gnomica Bacchilidea. (Estr. d. Stud. Ital. di filol., vol. VII.) Firenze, Seeber. 15 p.

Roersch, A., Bacchylide et les poètes néo-latins. (Musée belge, III, 3, p. 211-213.)

Schoene, J., De dialecto Bacchylidea. Inaug.-Diss. Leipzig. (Leipziger Studien, XIX, p. 181-310.)

Walker, R. J. On the 5th Ode of B. (Ath. 3660, p. 856).

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Bakchylides, 13, 19. (H. XXXIV, 4, p. 637.)

Zielinski, Th., Bacchylidea. (Eos, V, 1, p. 25-38.)

BASILE (saint).

Allard, P., Saint Basile. Paris, Lecoffre, in-12.

BIBLE et APOCRYPHES. Psalms of Salomon, with Greek fragments of the Book of Enoch. Ed. by *H. B. Swete*. London, Clay. 2 sh.

— Holy Gospels, 350 illustr. from paintings by Italian, Flamish, German and French masters of 14th and 16th Centuries. Notes on pictures by *E. Müntz*. Chronological and biog. list of painters. Vol. I. London, Soc. f. promotion of Christ. Knowledge, 1900, in-folio. 47 sh. 6 d.

— Saint Luke, Gospel in Greek, after Westcott and Hort Text. Ed. with parallels, illustr. various readings and notes, by *A. Wright*. London, Macmillan. 1900. 270 p. 7 sh. 6 d.

— Epistles of Paul, Apostle, to Thessalonians, Corinthians, Galatians, Romans, and Philippians, ed. by *J. Drummond*. London, Putnam, 1900. 462 p. 7 sh. 6 d.

— Saint Paul, Epistle to the Romans. New translation with brief analysis by *G. Rutherford*. London, Macmillan, 1900. 94 p. 3 sh. 6 d.

— Gospel of the twelve Apostles, with the Apocalypses of each one of them. Ed. by *J. R. Harris*. London, Clay, 1900. 5 sh.

— *Luthardt, Ch. E.*, Die vier Evangelien. Verdeutscht und gemeinverstandlich ausgelegt. 4 Theile. Leipzig, Dörffling und Franke, 1900.

— *Weiss, B.*, Die vier Evangelien im berichtigten Text. Mit kurzer Erläuterung

zum Handgebrauch bei der Schriftlektüre. (Extr. de l'ouvrage suivant.) Leipzig, Hinrichs, 1900. IX. 604 p. 12 M.

— — Das Neue Testament. Text-kritische Untersuchungen und Text-herstellungen. 3. Thl. Die vier Ev. Ibid. 20 M.

— — Die drei Briefe des Apostel Johannes. Von der 5. Aufl. (Kritisch-exegetischer Kommentar über das N. T., begr. von *H. A. W. Meyer*, XIV. Abt.) Gottingen, Vandenhoeck et Ruprecht, III, 195 p. 3 M. 20 Pf.

— Die Apokryphen und Pseudepigraphen des Alten Testaments. In Verbindung mit Anderen hrsg. und übersetzt von *E. Kautzsch*. Freiburg i. Br.; Leipzig und Tübingen. J. C. Mohr, 1898-1899. 2 vol. 20 M.

— Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, hrsg. von *O. von Gebhardt* und *A. Harnack*. N. F. Leipzig, Hinrichs.

— — III, 3. *Jeep, L.*, Zur Ueberlieferung des Philostorgios.

— — IV, 1. *Stülcken, A.*, Athanasiana. Literatur-und dogmengeschichtl. Untersuchungen.

— — IV, 2 (Der ganzen Reihe XIX, 2) : *B. Weiss*, Textkritik der vier Evangelien. Leipzig, Hinrichs. 8 M.

— — V, 1. *Knopf. R.*, Der 1. Clemensbrief untersucht und hrsg. 6 M.

— — V, 2 : *Holl, K.*, Fragmente vornicänischer Kirchenvater, aus den Sacra parallela hrsg.

— — V, 3 : *Harnack, A.*, Die Pfaff'schen Irenäus-Fragmente als Fälschungen Pfaffs nachgewiesen. Miscellen zu den apostolischen Vätern, den Acta Pauli, Apelles, dem murator. Fragment, den pseudo-Cyprian. Schriften und Cl. Mamertus. 1900. 5 M.

— Texts and Studies. Contributions to biblical and patristic literature. Ed. by *J. A. Robinson*. Vol. V, nr. 4 : Codex purpureus Petropolitanus. The text of Codex N. of Gospels. Ed. with introd. and Appendix by *H. S. Cronin*. London, Clay. 5 sh.

Adderley, J., Epistle of St. James. Notes for general readers. London, Gardner, 1990, 204 p. 2 sh. 6 d.

Allen, C. W., The original language of the gospel according to St. Mark. (The Expositor, 1900 june.)

Bacon, B. W., A criticism of the new chronology of Paul. (Ibid., 1899 nov.-dec.)

Baldensperger, W., Prolog des 4. Evangeliums. Freiburg i. B. Mohr, 1898, VII, 171 p.

Benson, E. W., Apocalypse, an introductory Study of revelation of St. John. Presentment of the structure of the book and of the fundamental principles of the interpretation. London, Macmillan, 1900. 8 sh. 6 d.

Biblische Studien, IV. Freiburg i. Br. Herder.

Blass, F., Zu den 2 Texten der Apostelgeschichte (Theol. Studien und Kritiken, 1900, 1.)

Bruder, C. H., Ταμιεῖον τῶν τῆς καινῆς διαθήκης λέξεων, sive concordantiae omnium vocum Novi Testamenti graeci. Ed. Stereot. Goettingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1900, in-4, LII, 885 p. 29 M.

Buechler, A., Die Tobiaden und die Oniaden im II Makkabäerbuche und i. der verwandten jüdisch-hellenistischen Litteratur. Wien, Hölder. 399 p. 7 M.

Bullinger, A., Die moderniste Evangelienkritik der Kritik unterzogen in Auseinandersetzungen mit Prof. Dr. H. J. Holtzmann in Strassburg. München, Ackerman. 135 p. 2 M.

Burkitt, F. C., On St. Mark XV, 34 in Cod. Bobiensis; on the baptismal in the canons of Hippolytus; on the original language of the acts of Judas Thomas. (J. of theol. Studies, 1900 jan.)

— Fragment of John's Gospel. (Athenaeum, 3760, p. 687.)

Calmes, Th., Etude sur le prologue du 4e évangile. (R. bibl. internat. 1er janvier 1900.)

Cameron, R., The first epistle of John; or God revealed in life, light and love. London in-12. 6 sh.

Cheyne T. K. and **J. Sutherland Black** editors, Encyclopædia biblica : Critical dictionary of literary, political and religious history, archæology, geography and natural history of the Bibl. vol. I : A.-D. London, Black. 600 p. 20 sh.

Corssen, P., Zwei neue Fragmente der Weingärtener Prophetenhandschrift, nebst einer Untersuchung über dem Verhältniss der Weing. und Würzburger Prophetenhandschr. Berlin, Weidmann. 3 M.

Cross, J. A., The Acts of the Apostles. I. A criticism of Lightfoot and Headlam. (J. of theol. Studies, I, 1.)

— Notes on Acts, IX, 19-25. (The Expositor, 1900 jan.)

Crum, W. E. and **F. G. Kenyon**, Two chapters of St. John in Greek and middle Egyptian. (J. of theol. St. 1900 april.)

Dick, K., Der Schriftstellerische Plural bei Paulus. Halle, Niemeyer, 1900, IV, 170 p.

Diehl, Beiträge zur Bibelkunde, insbesondere zur Beantwortung der Fragen : Wann wurden unsere Evangelien verfasst ? — Und wie ist der neutestamentliche Kanon zustande gekommen ? [Aus Ev. Schulbl.] Gütersloh, Bertelsmann. 24 p. 40 Pf.

Dittmar, W., Vetus testamentum in novo, Die alttestamentlichen Parallelen des neuen Testaments im Wortlaut der Urtexte und der Septuaginta zusammengestellt. 1. Hälfte : Evangelien und Apostelgeschichte. Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, VII, 176 p. 3 M. 60 Pf.

Dobschütz, E. von, Zum Lentulus-Briefe. (Z. f. wiss. Theologie, XLII, 3.)

Evans, Notes on the New Testament : St. Matthew, St. Mark, St. Luke, and St. John. London, Simpkin, 1900. 2 sh. 6 d.

Farrar, F. W., Texts explained, or helps to understand New Testament. London, Longmans. 382 p. 6 sh.

Faulhaber, M., Die Propheten-Catenen nach römischen Handschriften. Freiburg i. Br., Herder. XV, 219 p.

Findlay, G. G., The letter of the Corinthian Church to St. Paul. (The Expositor, 1900 june.)

Godet, F., Einleitung in das Neue Testament. Spezielle Einleitung. II. Die Evangelien und die Apostelgeschichte. 1. Abteilg. Die drei ersten Evangelien deutsch bearb. von *E. Reinek*. 3. (d. ganz. Werkes 11) Liefg. Hannover, Meyer.

— Introd. to N. T. Collection of the four Gospels und Gospel of St. Matthew. Authorized transl. from French by *W. Affleck*. London, Clark. 6 sh.

Goltz, F. von der, Eine textkritische Arbeit des 10. bezw. 6. Jahrh. Leipzig, Hinrichs. 115 p.

Grawert, Fr., Die Bergpredigt nach Matthaeus, auf ihre äussere und innere Einheit mit besond. Berücksicht. des gemeinen Verhältnisses der Seligpreisungen zur ganzen Rede neu untersucht und dargestellt. Marburg, Elwert. IV, 77 p. 1 M. 20 Pf.

Harnack, A., Ueber die beiden Recensionen der Geschichte der Prisca und des Aquila Act. Apost., XVIII, 1-27. (Sitzungsb. d. Preuss. Akad. d. Wiss.) 1900, 1, p. 2-13.)

— Das Magnificat der Elisabeth (Luc. I, 46-55) nebst einigen Bemerkungen zu Luc. I und II. (Ibid. 1900, XXVII, p. 538-556.)

Hastings, Dictionary of the Bible. T. I, II. Edinburgh. Clarke.

Hayman, H., Epistles of the New Testament : Attempt to present them in current and popular idiom. London. Black, 1900. 576 p. 3 sh. 6 d.

Heinrici, C. F. G., Beiträge zur Geschichte und Erklärung des Neuen Testamentes. II. Die Bergpredigt (Matth. 5-7 ; Luk. 6, 20-49.) Quellenkritisch und begriffsgeschichtlich untersucht. Leipzig, Dürr. III, 81 p. 1 M. 60 Pf.

— Der zweite Brief an die Korinthier. 8. Aufl. neu bearb. — Anhang : Zum Hellenismus des Paulus. (Kritisch-exeget. Komment. etc. de *Meyer* [voir ce nom], VI. Abth.)

Heman, Was bedeutet es, dass das Alte Testament hebräisch und das Neue griechisch geschrieben ist? (D. Reich Christi, III, 6.)

Hilgenfeld, A., Nachwort zu Acta apostolorum graece et latine ; nochmal d. Adler d. Ezra Propheten. (Z. f. wiss. Theol., XLII, 3.)

— Marcosia novissima. (Ibid. N. F., VII. 4, p. 481-507.)

— Das Johannes-Bild. (Ibid., p. 624-627.)

— Der gnostische und der kanonische Johannnes über das Leben Jesu. (Ibid., XLIII, 1.)

Holtzmann, H., Neuestes zur Apostelgeschichte. (Protest. Monatshefte, 1899, 11.)

Jacobus, M. W., Problems in New Testament criticism. (New York and) London, 1900, in-12. 7 sh. 6 d.

Jacquier, Les Sentences de Jésus découvertes à Behnesa. (Mél. de litt. et d'hist. relig. Vol. I.)

Jannaris, A. N., Misreading and misrendering in the N. T. B. Errors of interpretation. (The Expositor. 1899 aug.)

Kennedy, J. H., St. Paul's Correspond. with Corinth. (Ibid., 1899 sept.)

Knabenbauer, I., Soc. J., Commentarius in Actus apostolorum. Paris, Lethielleux, 457 p.

Knars, V., Grecismer i 1443 års översättning af Nya Testamentet. Strödda anteckningar. Upsala, 1899.

Lake, K., On the text of cod. Ψ in St Mark. J. of theol. Studies, 1900 jan.)

Lepsius, J., Zur Textkritik. (Das Reich Christi, II, 10.)

Lewis, F. W., Note on the date of the first Epistle of Peter. (The Expositor, 1899 oct.)

Lincke, K., Ad Evang. Marc. IV, 10. 23. (Ph. N. F., XII, 2, p. 196-199.)

Linder, G., Ev. Joh. cap. II und III, erklärt nach neuer Lesewise. (Schweizer. theol. Z., XVII, 2.)

Mac Nairn, J. H., The Apocalypse. A diss. London, Stock, 1900. 6 sh.

Mangenot, E., Les manuscrits grecs des évangiles employés par St Jérôme. (La liberté chrét., février 1900.)

Mathews, S., History of New Testament times in Palestine. 175 B. C. to 70 A. D. London, Macmillan. 3 sh. 6 d.

Meyer, A., Die Behandlung der Johanneischen Frage im letzten Jahrzehnt. I. (Theol. Rundschau, II, 17.)

Meyer, H. A. W., Kritisch-exegetischer Kommentar über das Neue Testament. Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1900.

Miller, E., Textual commentary upon the holy gospels, largely from use of materials and mainly on text left by J. W. Burgon. Part 1 : St. Matthew. I. 1-14. London, Bell, 1900. 3 sh.

Montet, F., La composition des Evangiles. Montauban, Granié, 1900, 16 p.

Moule, H. C. G., Ephesian Studies. Expository readings on epistle of St. Paul to Ephesians. London, Hodder, 1900, 352 p. 5 sh.

Nestle, E., Zum Codex purpureus petropolitanus. (Z. f. wiss. Theol., N. F., VII, 4, p. 621-623.)

— Kleinigkeiten zur Bibliographie des griechischen Neuen Testaments. (Centralbl. f. Bibliothekswesen, 1899, 12.)

— Zwei grammatische Fragen, 1 : πλήρης. 2 : ἐγώ εἰμι. (Berliner philol. Wochenschr., 1900, nr. 8, p. 252-253.)

— Septuagintastudien. III. Progr. Maulbronn, 35 p.

Nestle, W., Anklänge an Euripides in der Apostelgeschichte. (Ph. N. F., XIII, 1, p. 46-57.)

Niese, B., Kritik der beiden Makkabäerbücher nebst Beiträgen zur Geschichte der Makkabäischen Erhebung. I. (H. XXXV, 2, p. 268-307.)

Omont, H., Manuscrit grec de l'Evangile selon St Matthieu, en lettres onciales d'or sur parchemin pourpré, récemment acquis pour la Bibliothèque nationale. (J. d. Sav., mai 1900, p. 279-285. — Acad. des inscr. et b.-l., séance du 6 avril, 1900, p. 215-218.)

Piccolomini, E., Sul testo dei frammenti dell' evangelio e dell' apocalissi del Pseudo-Pietro. (Rendic. d. R. Accad. dei Lincei, cl. mor., serie V, vol. VIII, fasc. 7-8, p. 389-404.)

Pott, A., Der abendländische Text der Apostelgeschichte und die Wir-Quelle. Eine Studie. Leipzig, Hinrichs, 1900, IV, 88 p. 3 M.

Potwin, Here and there in the Greek New Testament. (C. r. dans Am. J. of philol. XX, 1, p. 109.)

Ramsay, W. M., A historical commentary on the Epistles to the Corinthians. (Cont.) (The Expositor, 1899 ; jan., febr. and april, 1900 sept.)

Réville, J., Le 4e évangile. Son origine et sa valeur historique. Paris, E. Leroux, 1900, VIII, 123 p.

Rhijne, C. H. van, De eerste Brief van Petrus. (Theol. Studien, XVII, 4.)

Rohr, J., Paulus und die Gemeinde von Korinth. Auf Grund der beiden Korintherbriefe. (Bibl. Studien, IV, 4.)

Schachenmann, H., Formale Grundsätze der Textwahl. (Schweizer. Theol. Z. XVI, 3.)

Soltau, W., Eine Lücke der synoptischen Forschung. Leipzig, Dieterich, 47 p. 1 M. 20 Pf.

Steinmetz, R., Entstehung des neutestamentlichen Kanons nach Godet. (Neue kirchl. Z., X, 7.)

Stitt, S. S., Questions and Answers on Introd. to Acts and Pauline Epistles. Series II. London, Simpkin, 64 p. 2 sh.

Taylor, W. M., Peter the Apostle. N. ed. London, Burnet et Isbister, 1900, 342 p. 3 sh. 6 d.

Tissot, J. J., Live of our saviour Jesus Christ. (Latin und English.) 365 compositions from the four Gospels, with notes and explan. drawings by *J. J. Tissot*. Notes transl. by *A. Bell*. (N. d'Anvers.) London, Low. 560 p. ; 542 illustr. 120 sh.

Vincent, M. R., History of textual criticism of New Testament. London, Macmillan. 3 sh. 6 d.

Wahle, G. F., Die 4 ersten biblischen Briefe des Apostels Paulus ihrem Inhalt und Plan nach. (Compte rendu dans Theol. Litteraturblatt, XX, 45.)

Weinel, H., Die Wirkungen des Geistes und der Geister im nachapostolischen Zeitalter bis auf Irenaeus. Freiburg i Br., Mohr. xii, 234 p.

Wendt, H. H., Das Johannesevangelium. Eine Untersuchung seiner Entstehung und seines geschichtlichen Wertes. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1900, vi, 239 p.

Wernle, P., Die synoptische Frage. Freiburg i B., Mohr. xii, 256 p. 4 M. 50 Pf.

— Altchristliche Apologetik in den Evangelien. (Z. f. d. neutest. Wiss. etc. I, 1.)

Wetzel, G., Die Echtheit und Glaubwürdigkeit des Evangeliums Johannis aufs neue untersucht und vertheidigt. I. (C. r. dans Theol. Litteraturblatt, XX, 41.)

Wrede, W., Miszellen : 1. Μετάνοια. Sinnesänderung. 2. Τὸ αἷμά μου τῆς διαθήκης, Harnacks Hypothese über die Hypothese des 1. Petrusbriefes. (Z. f. d. neutest. Wiss., 1900, 1.)

Young, R., Analytical concordance to Bible on new plan. 311,000 references subdivided under the hebrew and greek originals, with literal meaning of each. 7th ed. rev. by *Wm B. Stevenson*. London, Simpkin. 1246 p. 21 sh.

CALLIMAQUE.

Cessi, C., Studi Callimachei. (Extr. de Stud. ital. d. filol., vol. VII.) Firenze, Seeber, 114 p.

Heim, B., De Hecales Callimacheae in latinum conversae fragmento. (Ph., LVIII, 3, p. 474-476.

CALLINUS.

Schulhof, J. M., Callinus and Tyrtaeus (Cl. R. 1900, 2, p. 103-106.)

CALLISTHÈNE.

Schwartz, E., Callisthenes' Hellenika. (H., XXXV, 1, p. 106-130.)

CÉBÈS.

Badermacher, L., Cebetis Tabulae. (Rh. M. LV, 1, p. 149.)

CELSUS.

Muth, J. F. S., Der Kampf des heidnischen Philosophen Celsus gegen das Christentum. Eine apologetische-patristische Abhandlung. Mainz, Kirchheim, 1900, xx, 229 p. 3 M. 50 Pf.

CHRYSIPPE.

Koerte, A., Der Pindar-Commentator Chrysippos. (Rh. M., LV, 1, p. 130-138.)

CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

Blass, Fr., Verse von Komikern bei Clemens Alexandrinus. (H., XXXV, 2, p. 340-342.)

Christ, W., Philologische Studien zu Clemens Alexandrinus. (Extr. d. Abhandlgn. d. k. bayr. Akad. d. W.) München, Franz, in-4, 74 p.

Jackson, H., Notes on Clemens of Alexandria. (J. of philol., XXVII, p. 136-144.)

James, M. R., Clement of Alexandria and Plutarch. (Cl. R., 1900, 1, p. 23-24.)

Kutter, H., Das Christenthum des Clemens von Alexandrien in seiner Bedeutung für die Entwickelung der christlichen Glaubenslehre. (Schweizer. theol. Z., XVI, 3.)

Thomas, L., Le « Clément d'Alexandrie » de M. Eug. de Faye. (R. de théol. et de philos., sept. 1899.)

CONSTANTIN PORPHYROGENNÈTE.

Κωνσταντίνου τοῦ Πορφυρογεννήτου τὸ περὶ θεμάτων καὶ περὶ ἐθνῶν, μετὰ προλόγου ὑπὸ Γ. Λάσκυν. (Laskina.) Moscou, I, 263 p.

Cohn, L., Bemerkungen zu den Konstantinischen Sammelwerken. (Byz. Z., IX, 1, p. 154-160.)

CRATÈS.

Olivieri, A., Le false lettere di Cratete. (Hercher, 208-217.) (Riv. di filol., XVII, 3, p. 406-421.)

CRATIPPE.

Weil, H., L'historien Cratippe continuateur de Thucydide. (R. E. G., 1900, p. 1-9.)

DÉMÉTRIUS.

Wilamowitz-Moellendorff, U., von, Demetrius, π. ἑρμηνείας. (H., XXXIV, 4, p. 629.)

DÉMOCRITE.

Byroff, A., Demokritstudien. Leipzig, Dieterich, IV, 188 p.

— — Habilitationsschrift. München, 48 p.

DÉMOSTHÈNE. On peace. 2nd Philippic, on Chersonesus; 3rd Philippic. Introd. and critical and explanatory notes, by *J. E. Sandys*. London, Macmillan, 1900, in-12, 332 p. 5 sh.

— Discours contre Midias. Trad. franç. avec Introd. et notes, par *M. Dufour*. Paris, Anoyaut, 1900, 115 p.

Demonlin, H., Un passage de la Midienne (au § 97 du discours de Demosthène contre Midias.) (R. de l'instr. publ. en Belgique, XLII, 6, p. 382-383.)

Hergel, G., Demosthenes und der Deutsch-Unterricht. (Lehrproben und Lehrgänge, Heft 63.)

May, J., Die Mailänder Demostheneshandschrift D 112 sup. (Neue philol. Rundschau, 1899, nr. 22, p. 529-535 ; 1900, nr. 10, p. 217-224.)

— Der rednerische Rhythmus mit besonderer Beziehung auf Ciceros « Orator » und mit Berücksichtigung der Reden des Demosthenes. Nebst einem Anhang. Progr. Durlach, 26 p.

Peppmüller, R., Zu Demosthenes De Corona, 289 (p. 322). (Ph. LVIII, 3, p. 469-472.)

Reuchlin, Verdeutschung der 1ten olynthischen Rede des Demosthenes (1495). Hrsg. von *Fr. Poland*. (Bibliothek älterer deutscher Uebersetzungen, hrsg. von *A. Sauer*, 6.) Berlin, Felber, LVI, 36 p. 2 M.

Ruger, C., Oratio de corona navali num a Demosthene scripta sit inquiritur. (Beigabe zum Jahresb. des Wettiner Gymnas. zu Dresden, 1899-1900.) Dresden, 1900, 36 p.

Sandys, J. E., La statue de Démosthène à Knole Park, Sevenoaks, comté de Kent. (Mél. H. Weil.)

Schefczik, H., Ueber den logischen Aufbau der dritten Olynthischen Rede des Demosthenes. II. Troppau, Selbstverlag, 1900, 9 p.

DENYS L'ARÉOPAGITE.

Koch, H., Pseudo-Dionysius Areopagita in seinen Beziehungen zum Neuplatonismus und Mysterienwesen. Mainz, Kirchheim, 1900, XII, 276 p. (Forschungen z. christl. Litt., etc., 1, 2.) 8 M.

Langen, J., Dionysius Areopagita und die Scholastiker. (R. internat. de théol., avril-juin 1900.)

DENYS D'HALICARNASSE.

Dragoumis, S. N., Εἰς Διονύσιον Ἁλικαρνασέα διορθωτικά. (Ἀθηνᾶ, XII, 1-2, p. 3-9.)

Pantazis, M., Κριτικὰ εἰς τὴν Οὐσενήρου καὶ Ῥαδερμαχήρου ἔκδοσιν Διονυσίου τοῦ Ἁλικαρνασσέως. (Ibid., XII, 1-2, p. 125-176.) — T. à p., Athènes, Perris, 1900.

Poynton, A. B., Oxford mss. of Dionysius Halicarnasseus de compositione verborum. (J. of philology, vol. XXVII, p. 70-79.)

Radermacher, L., Zu Dionys von Halicarnass, p. 976 R. (Ph. N. F., XIII, 2, p. 177-183.

Roberts, W. R., Dionysius of Halicarnassus as an authority for the text of Thucydides. (With special reference to Thucydides VIII, 64, 5, as quoted in Ep. ad Ammaeum, II, 11.) (Cl. R. 1900, 5, p. 244-246.)

Warren, W., The structure of Dionysii Halicarnassensis epistula II ad Ammaeum. (Amer. J. of philol., vol. XX, 3, p. 316-319.)

Wilamowitz-Moellendorff, U., von, Aus dem Deinarchos des Dionysios. (H., XXXIV, 4, p. 623-625.)

— Die Schrift des Dionysios über die alten Redner. (Ibid., p. 625-625.)

DIDASCALIA. Didascaliae apostolorum fragmenta veronensia latina. Accedunt canonum qui dicuntur Apostolorum et Aegyptiorum reliquiae. Primum edidit *E. Hauler*. Fasc. prior : Praefatio. Fragmenta. Imagines. Leipzig, Teubner, 1900, XIII, 121 p.

DIODORE DE SICILE.

Maire, S., De Diodoro Siculo Valerii Maximi auctore. Progr. Schöneberg, in-4, 26 p.

DIOGÈNE LAERCE.

Gercke, A., De quibusdam Laertii Diogenis auctoribus. Progr. Greifswald, 79 p.

Martini, E., Analecta laertiana. Pars I. Habilitationsschrift. (Extr. de Leipziger Studien, XIX, p. 69-177.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Zu Diogenes Laertius. (H., XXXIV, 4, p. 629-635.)

DION CASSIUS.

Badermacher, L., Zu Dio Cassius, XXXVI, 20, 1. (Ph. N. F., XIII, 2, p. 183-185.)

Vasis, S., (Βάστις), Dio Cassius, 54, 36. (Ἀθηνᾶ, XI, 2, p. 117 et suiv.)

Vulic, N., Cäsars Kriege mit den Helvetiern und Ariovistus bei Dio Cassius. (Blätter d. bayr. Gymnasialschulw., 1900, 3-4, p. 221-223.)

DION CHRYSOSTOME. Dion Chysostomus aus Prusa. Uebers. von *K. Kraut*. 4-5. Bdchn. Ulm, Kerler. 1900. à 50 Pf.

Arnim, H. von, Zum Leben Dios von Prusa. (H., XXXIV, 3, p. 363-379.)

Asmus. — Voir Synésius.

Hahn, C., Dio von Prusa, ein Wanderprediger aus der Zeit des jüngeren Cynismus. (Berichte d. freien deutschen Hochstiftes, N. F., XV, 2.)

DIOPHANTE.

Gotlob, E., Ein wiedergefundener Diophantus codex. (S.-A. aus Z. f. Mathematik und Physik, XLIV, 5-6.) Leipzig, Teubner, 4 p.

ELIEN.

Badermacher, L., Zu Isyllos von Epidauros. (Aelian und Diodor.) (Ph., LVIII, 2, p. 314-316.)

— Zu Aelian (fr. p. 268 Hercher.) (Ibid., N. F., XIII, 2, p. 161-162.)

EMPÉDOCLE.

Diels, H., Symbola empedoclea. (Mél. H. Weil.)

ÉRATOSTHÈNE. Erastothenis Catasterismorum fragmenta Vaticana. Ed. *A. Rehm*. (Ausbach.)

ESCHINE.

Papavassiliou, Remarques critiques sur Isée et sur Eschine. (En grec.) (Ἀθηνᾶ, XI, 4, p. 563-566.)

ESCHYLE. Prometheus bound. Transl. into English by *P. E. More*. London, Boston. 3 sh. 6 d.

— Ed. with Introd. and notes by *H. Rackham*. London, Clay, in-12, 128 p. 2 sh. 6 d.

— Prometheus vinctus. Ed. by *F. G. Plaistowe* and *T. R. Mills*. Introd. text, notes. London, Clive, 1900. 2 sh. 6 d.

— — With translation. 3 sh. 6 d.

— Les Sept contre Thèbes; Essai d'une traduction en vers français, par *Ch. Zaluski*. Nice, imp. du Petit Niçois. 1900, 56 p.

Abbott, G. F., On Aesch. Agam. 670. (Cl. R. 1899, 8, p. 401.)

Bielecki, Les mots composés dans Eschyle et dans Aristophane. Étude littéraire et grammaticale. Luxembourg, Beffort.

Blass, F., Ad Aeschyli Agamemnonem. (Mélanges H. Weil.)

Cesareo, P., De Eumenidum specie ab Aeschylo adumbrata. (Eum. 322-399.) (Riv. di filologia, XXVIII, 2, p. 260 et suiv.)

Cleoboulis, Remarques critiques sur l'Agamemnon d'Eschyle. (En grec.) Ἀθηνᾶ, XI, 4, p. 425-442.)

Csengeri, J., Aisch. Persaibol. (Egyet. philol. Kozloni. 1900, 1, p. 6.)

Demissow, J., Zu Aeschylos (En russe). (Filol. Obozrenije, XII, 2, p. 181-194; XVI, 1, p. 71-72.)

Earle. — Voir Section II.

Gulick, C. B., The Attic Prometheus. (Harv. Stud., X, p. 103-114.)

Haas. — Voir Section XI.

Hampel, J., Was lehrt Aeschylos' Orestie für die Theaterfrage? Eine Untersuchung über den Standort der Schauspieler im Dionysostheater zu Athen im V. Jahrh. Prag, Calve. 65 p. 1 M. 60 Pf.

Hartmann, J. J., De locis quibusdam Aeschyli Persarum. (Mn. XXVI, 4, p. 379-380.)

Hauvette, Am., Les Eleusiniens d'Eschyle et l'institution du discours funèbre à Athènes. (Mélanges H. Weil.)

Headlam, W., Upon Æschylus. (Prom., Persae, Theb., Suppl. Agam.) (Cl. R. 1900, 2, p. 106-119.)

— — (Choeph. Eumen.) (Ibid. 1900, 4, p. 194-201.)

Hecht, R. — Voir Section II.

Lincke, K., Ad Aesch. Prom. vv. 801 sqq. (Ph. N. F. XIII, 2, p. 186-187.)

Papageorgiou, P. N., Eine Aeschyleische Stelle nachgewiesen bei Eustathios. (Byz. Z., IX, 2-3, p. 379-380.)

Parmentier, L., Eschyle, Agamemnon. 433 ss. (R. de l'instr. publ. en Belgique, XLIII, 1, p. 19.)

Rutherford, W. G., Three emendations in Aeschylus. (Cl. R. 1899, 7, p. 368.)

Saint-Victor, P. de. — Voir Section II.

Schaefer, Th., Aeschylos' Prometheus und Wagners Loge. (Festschrift d. 45. Versamml Philol. und Schulmänner. etc.)

Vollgraff, J. C., Ad Aesch. Agam. vv. 25 ss. (Mu. XXVIII, 1, p. 13-15.)

Warr, G. C. W., Clytemnestra's Weapon. (Cl. R. 1898, 7, p. 348-350.)

Wyse, W., On the meaning of σφενδόνη in Aesch. Agam. 997. (Cl. R. 1900, 1, p. 5.)

ESOPE. Aesop. A hundred fables, from the English version of sir *Roger Lestrange:* Pictures by *Percy J. Billinghurst*. Introd. by *Kenneth Grahame*. London, Lane, 1898. 6 sh.

EUCHERIUS.

Wotke, K., Die griechische Version der Epitome operum Cassiani des Pseudo-Eucherius im Cod. vindob. graeco theol. nr. CXXI. II. Progr. Wien. 17 p.

EUCLIDE. Euclidis opera omnia. Edid. *L. Heiberg* et *H. Menge*. Supplementum. Anaritii in decem libros priores elementorum Euclidis Commentarii. Ex interpretatione Gherardi Cremonensis in codice Cracoviensi 569 servata. Ed. *M. Curtze*. Leipzig, Teubner. XXIX, 389 p. 6 M.

— Elements of geometry. Books 1 and 2. Proofs simplified and rearranged by *T. Warley*. London, Allman, 1900. 156 p. 1 sh.

— Euclid, Elements. For Schools and Colleges. Notes, append. exercises by *I. Todhunter*. New ed. by *S. L. Loney*. Book I. London, Macmillan, 1900. 126 p. 1 sh.

— Elements of geometry. Book 3 and 4, by *C. Smith* and *S. Bryant*. New York. Macmillan, in-16. 60 cts.

Laloy, L., Un passage d'Euclide mal interprété. [Division du monocorde, p. 24 Meib.] (R. Ph., XXIV, 3, p. 236-241.)

EURIPIDE, Euripidis fabulae. Edid. *Prinz* et *Wecklein*. Vol. II, 3, 4, 5, 6, Leipzig, Teubner.

— — Vol. III, pars 1, Andromacha. Ed. *N. Wecklein*. 1900.

— — Pars 2. Hippolytus. Ed. *N. W.* 1900.

— Andromache, with Introd. by *A. R. F. Hyslop*. London, Macmillan, 1900. 2 sh. 6 d.

— Ippolyto, con introduzione, commento ed appendice critica di *A. Balsamo*. Parte seconda. (Introd. et App.) Firenze, Seeber, 1900. XIII, 257 p.

— Iphigenie auf Tauris. Hrsg. von *S. Reiter*. Mit 6 Abbildgn. Leipzig, Freytag. 1900. (Sammlg gr. und röm. klassik. Ausg. m. erklär. Anmerkungen. 6. Bd.)

— Médée ; Iphigénie à Aulis. Texte grec. Recension nouvelle avec un commentaire critique et explicatif et une notice, par *H. Weil*. Paris, Hachette. 103 et 133 p. à 2 50

Allen, F. D., Three notes on Euripides. Alcestis 252-256=259-263 ; Medea 135 ; Alcestis 204 ff. (Harvard Studies, vol. IX, p. 41-44.)

Balsamo, A., Les représentations figurées de l'Hippolyte d'Euripide. (En italien.) (Riv. di filol., XVII, 3, p. 442-446.)

Bersanetti, F., Eur. Med. 1107-1115. (Riv. di filol., XVII, 3, p. 447-462.)

Busche, K., Zu den Fragmenten des Euripides. (Rh. M., LV, 2, p. 111-112.)

Denissow, J., Le papyrus musical de l'Oreste. (En russe.) (Filol. Obosren., XVI. 1, p. 44.)

Earle, M. L., Eurip. Alceste 1-85. (R. Ph. 1900, 2, p. 145-146.)

Ermatinger, E., Eine moderne französische Bearbeitung des Euripideischen Ion. (N .J. Alt. 1900. 2, 1. Abt. p. 139-155.)

Fritze, E., Die Euripideische Tragödie « Helene ». (Festschr. d. 45. Versammlung deutscher Philol. etc.)

Fuochi, M., Ifigenia. (Atene e Roma, III, 16, p. 105-117.)

Herwerden, H. van, Euripidea. (Mn., XXVII, 3, p. 225-245.)

Hoffinger, Fr. Euripides und seine Sentenzen. II. Tl. Progr. des Gymn. zu Landau in der. Pfalz. 34 p.

Huddilston, J. H. — Voir Section XIII.

Lehnert, G., Zum Cyclops des Euripides. (Ph., LVIII, 3, p. 472-473.)

Mancini, A., Osservazioni critiche sul Ciclope di Euripide. (Extr. d. Stud. ital. di filol., vol. VII.) Firenze, Seebers, 4 p.

Mueller, A., Szenisches zu Euripides' Kresphontes. (Berliner philol. Wochenschr., 1900, nr. 6, p. 187-189.)

Nestle, W., Die Bakchen des Euripides. (Ph., LVIII, 3, p. 362-400.)
— Voir Bible.

Newcomer, C. B., De Cyclope homerico atque euripideo. Diss. Berlin, Mayer und Mueller, 27 p.

Nolhac, P. de, Le premier travail français sur Euripide : la traduction de François Tissard. (Mél. H. Weil.)

Olivieri, A., Dell' Oreste di Euripide e del verso omerico π 365. (Riv. di filol., XXVIII, 2, p. 228-238.)

Radermacher, L., Eurip. Electrae 262. (Rh. M. LV, 1, p. 150-151.)

Robert, C., Die Schlussscene der Euripideischen Bakchen. (H., XXXIV, 4, p. 645-649.)

Roemer, A., Zu Eur. Medea. (Bl. d. bayr. Gymnasialschul w., 1900, 5-8, p. 410-412.)

St-Victor, Paul de. — Voir Poètes dramatiques.

Swoboda, A., Zur Kritik und Erklärung von Euripides' Iphigenia in Aulis. Progr. Wien. 12 p.

Tucker, T. G., The « Alcestis ». at Melbourne. (Hermathena, XXV, p. 474-477.)

Usener, H., Zu Euripides' Andromache 846 ff. (Rh. M. LV, 2, p. 293-295.)

Wecklein, H., Beiträge zur Kritik des Euripides. (November-Sitzungn. d. Münchener Akad. d. Wiss., philos.-philol.. Klass. Forsetgz, p. 297-341.)

Zuretti, C. O., Eurip. fr. 773. Torino, tip. Bona, 1898.

EUSÈBE.

Bergmann, J., Einige Bemerkungen zu Eusebius' Onomasticon. (Monatschr. f. Gesch. und Wissenschaft des Judenthums, N. F., VII, 11.)

Gelzer, H., Zu den Graeca Eusebii. (Byz. Z., VIII, 4, p. 643-644.)

Lohmann, E., Der textkritische Wert der syrischen Uebersetzung der Kirchengeschichte des Eusebius. Diss. Halle, 35 p.

Schoene, A., Die Weltchronik des Eusebius in ihrer Bearbeitung durch Hieronymus. Berlin, Weidmann, 1900, XIII, 280 p. 8 M.

Turner, C. H., The early episcopal lists. I. The Chronicle of Eusebius. (J. of theol. studies, 1900 january.)

EUSTATHE.

Papageorgiu. — Voir Eschyle.

EVAGRIUS, the ecclesiastical history with the scholia, ed. by *J. Bidez* and *L. Parmentier*. (Byzantine texts ed. by *J. B. Bury*.) London, Methuen.

EVHÉMÈRE.

Nemethy, G., Quaestiunculae Evhemereae. (Egyet. philol. Kozl., 1900, 1, p. 125-128.)

GALIEN.

Beck, A., Zur diätetisch-physikalischen Therapie des Galen besonders beim Fieber. Diss. Berlin, 29 p,

Helmreich, G., Zu Galen περὶ τῶν ἑαυτῷ δοκούντων. (Ph. N. F., XIII, 2, p. 316-317.)

Meyer, Fr., Beitrag zur Therapie des Galen. Inaug. - Diss. Berlin, Schade. (O. Franke.) 29 p.

Szczepanski, J., Beitrag zur Therapie des Galen. Inaug. — Diss. Berlin, 32 p.

Tietz, J., Beitrag zur Therapie des Galen. Diss. Berlin, 31 p.

GEORGES L'ACROPOLITE.

Heisenberg, A., Studien zu Georgios Akropolites. (Sitzungsb. d. Akad. d. W. zu München, 1899, II, 1, p. 463-558.)

GEORGES (le moine).

Diekamp, Fr., Der Mönch und Presbyter Georgios ein unbekannter Schriftsteller des 7. Jahrhunderts. (Byz. Z., IX, 1, p. 14-51.)

GEORGES PISIDÈS.

Sternbach, L., De Georgii Pisidae fragmentis a Suida servatis. Krakau, 1900, 91 p. 1 M. 40 Pf.

— De Georgii Pisidae apud Theophanem aliosque historicos reliquiis. Krakau, 1900, 107 p. 1 M. 50 Pf.

— Observationes in Georgii Pisidae carmina historica. Appendix metrica. Krakau, 1900, 98 p. 2 M.

(3 Diss. philol. Acad. litt. Cracoviensis.)

GRÉGOIRE DE NAZIANZE, The five theological orations. Ed. by *A. J. Mason*. (Cambridge patristic texts.) Cambridge, University Press, 212 p. 5 sh.

Vari, R. S., S. Gregorii Nazianzeni codicis Mediceo-Laurentiani celeberrimi collatio. IV. (Egyet. philol. Kozloni, 1900, 3, p. 292-303.)

HÉNOCH.

Radermacher, L., Zum Henochbuch. (Ph. N. F., XIII, 2, p. 166-175.)

HÉRACLITE.

Praechter, K., Ein unbeachtetes Herakleitosfragment. (Ph., LVIII, 2, p. 473-474.)

HERMAS (pasteur d').

Benigni, Il pastore di Hermas e la ipercritica protestante. (Bessarione, nr. 39-40.)

Funk, F. X., Einheit d. Hirten des Hermas. (Theol. Quartalschrift, 81, 3.)

HERMOGÈNE.

Rabe, H., Ein Phoibammonfragment. (Rh. M., LIV, 4, p. 632-633.)

— Der Anonyme Hermogenes-Kommentar in Messina. (Rh. M., LV, 1, p. 154-157.)

HÉRODAS. — Voir HÉRONDAS.

HÉRODE ATTICUS.

Costanzi, V., De oratione περὶ πολιτείας quae Herodis Attici nomine circumfertur. (Estr. d. Stud. ital. filol., vol. VII.) Firenze. Seeber, 23 p.

HÉRODIEN.

Egenolff, P., Zu Lentz' Herodian. (Ph. N. F., XIII, 2, p. 238-255.)

Prellwitz, W., Zur Assimilation benachbarter einander nicht berührender Vocale. (Herod. II, 549.) (Beitr. z. Kunde d. Indog. Sprachen, XXV, 3-4, p. 286.)

HÉRODOTE, Book II. Transl. with test papers. By *J. F. Stout*. London, Clive, 1900, 98 p. 1 sh. 6 d.

— Herodotus, Buch V-IX. Text ausg. f. d. Schulgebrauch, von *A. Fritsch*. Leipzig, Teubner. 2 M.

— Auswahl f. d. Schulgebrauch hrsg. von *H. Kallenberg*. Bielefeld; Leipzig, Velhagen und Klasing. Text. 2 M.

— — Kommentar. 1 M. 60 Pf.

Diessl, A., Die Impersonalien bei Herodot. Progr. Wien., 33 p.

Garino, G., Dialetto di Erodoto : studio critico per uso dei licei. Torino, tip. Salesiana, 37 p.

Gomperz, Th., Hérodote et Sophocle. (Mél. H. Weil.)

Kallenberg, H., Jahresbericht über Herodot. (Jahresb. d. philol. Vereins zu Berlin, p. 68-102, in Z. f. d. Gymnasialwesen, 1900, 2-3, 4.)

Heim, Fr., Materialien zur Herodotlektüre mit Rucksicht auf verwandte Gebiete und im Sinne des erziehenden Unterrichts. 1. Tl. Progr. Darmstadt, Winter, 1900, 86 p. 1 M. 60 Pf.

Lincke, K., Ad Herod. l. I. cap. 138; l. VII, cap. 104. (Ph. N. F. XIII, 2, p. 187-188.)

Oeri, A., De Herodoti fonte delphico. Bâle, Birkhauser. 70 p.

Newcomer, B. C. — Voir Euripide.

Olivieri. — Voir Euripide.

Pantazis, M., Τὸ τῆς Ἑλληνίδος φωνῆς διασαφητικόν. Α'. Τὸ διασαφ. ἐν τῷ Ὁμηρείῳ λόγῳ. Β'. — ἐν τοῖς Ἡσιόδου ἔπεσι. (Ἀθηνᾶ, XI, 4, p. 443-458.)

Platt, A., Notes on Odyssey. (Cl. R., 1899, 8, p. 382-384.)

Rasia del Popolo, De Homericis comparationibus. Emporii, tip. Traversari, 33 p.

Reinach, S., Buste inédit d'Homère, terre cuite de Smyrne. (Mélanges H. Weil.)

Voir aussi Antike Büsten des Homer. (Beil. zur Münchner allgem. Zeitung, 1899, nr. 238.)

Rutherford, W. G., The new Scholia to Iliad, XXI. (Oxyrhynchus Papyri, vol. II, p. 63 (Cl. R., 1900, 1, p. 18.)

Schrader. — Voir Plutarque.

Schultz, J., Zur Ilias-Kritik. (Prolegomena.) Progr. Berlin, Gaertner, 1900, in-4, 50 p. 1 M.

Swoboda, A., Die Stadtbelagerung auf dem homerischen Schilde Achills. (Z. d. oesterr. Gymnasien. 1900, 1, p. 1-8.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Zu der Schrift vom Wettkampfe des Homer und Hesiod. (H., XXXIV, 4, p. 615.)

HYPÉRIDE.

Kayser, S., Étude sur la langue d'Hypéride (suite). (Le Musée belge, IV, 2, p. 85-104.)

IGNACE (Saint). Epistle of St. Ignatius, bishop of Antioch. London, Soc. for promoting Christian Knowledge, 1900, 2 vol. in-12. each 1 sh.

Amelungk, A., Untersuchungen über Pseudo-Ignatius. Ein Beitrag zur Geschichte einer litterarischen Fälschung. Diss. Marburg, 82 p.

Stahl, S., Ignatianische Untersuchungen. I. Die Authentie der sieben Ignatiusbriefe. Diss. Greifswald, 28 p.

IRÉNÉE (Saint).

Harnack. — Voir Bible, Texte u. Untersuchungn.

ISÉE.

Caccialanza, F., Sulla prima orazione di Iseo « Per l'eredità di Cleonimo ». (Appunti.) (Riv. di filol., XXVIII, 2, p. 239-249.)

Papavassileiou. — Voir Eschine.

ISOCRATE. Isocrates, de Bigis. Ed. by *W. J. Woodhouse*. London, Clive, 1900, 14, 56 p. 2 sh. 6 d.

— Translated. 1 sh.

— Gli avvertimenti a Demonico, col commento di *J. Bassi*. Milano, Albrighi et Segati, in-16, 41 p.

Mende, R., Prolegomena in Isocratis Ægineticam. Diss. Leipzig, 39 p.

JAMBLIQUE.

Badermacher, L., Jamblichi Dramaticon. (Rh. M., LV, 1, p. 149.)

JEAN D'ANTIOCHE.

Patzig, E., Die ἑτέρα ἀρχαιολογία der Excerpta Salmasiana. (Byz. Z., IX, 2-3, p. 357-369.)

JEAN CHRYSOSTOME (Saint). De sacerdotio libri sex. E recensione *J.* et *A. Bengelis*. Ed. stereot. C. Tauchnitianae nova impressio. Leipzig, Bredt, 1900, 88 p. 1 M.

Puech, A., Saint Jean Chrysostome (344-407). Dans « Les Saints », collection publiée sous la direction de M. *H. Joly*, Paris, Lecoffre, 1900, in-18. 2 fr.

Ubaldi. — Voir Platon.

JEAN MALALAS. — Voir Malalas.

JEAN PHILOPON. De aeternitate mundi contra Proclum. Ed. *H. Rabe*. Leipzig, Teubner, xiv, 699 p. 10 M.

JOSÈPHE. Des Flavius Josephus jüdische Altertümer. Uebersetzt und mit Einleitung und Anmerkungen versehen von *H. Clementz*. 1. Bd. Buch., I-X. (Biblio-

thek der Gesamtlitteratur des In-und Auslandes, nr. 1329-1339. Halle, Hendel, 1900, 646 p. mit 2 Taf. à 25 Pf.

— 2. Bd. Bücher XI-XX.

— Œuvres complètes de Flavius Josèphe traduites en français sous la direction de *Th. Reinach*. (Publications de la Société des études juives.) T. I. Antiquités judaïques, livres I-V. Traduction de *Julien Weill*. Paris, E. Leroux, 1900.

Draeseke, J., Zum Philosophen Joseph. (Z. f. Wiss. Theol. N. F., VII, 4, p. 612-620.)

Holleaux, M., Sur un passage de Flavius Josèphe. (Antiq. Jud., XII, 4, § 155.) (R. des ét. juives, oct.-déc., 1899.)

Liezenberg, J. L., Studia Flaviana, Observationes criticae in Flavi Josephi Antiquitates judaicas, Schiedam, Roelants, 102 p.

JULIEN (l'Empereur).

Brambs, J. G., Studien zu den Werken Julian des Apostaten. 2. Tl. Progr. Eichstätt, 37 p.

Koch, W., Kaiser Julian der Abtrünnige. Seine Jugend und Kriegsthaten bis zum Tode des Kaisers Constantius (351-361). Eine Quellenuntersuchung. Leipzig, Teubner. (Extr. du 25. Suppl.-Bd. des Jahrbb. f. klass. Phil., p. 333-488.)

Neumann, J., Ein neues Bruchstück aus Kaiser Julians Büchern gegen die Christen. (Theol. Litteraturzeitung, 1899, nr. 10, p. 298-310.)

JUSTIN (St).

Puech, A., Sur le λόγος παραινετικός (Cohortatio ad Graecos) attribué à Justin. (Mél. H. Weil.)

LAPIDAIRES.

Mély, F. de, Les Cyranides. (R. Ph., 1900, 2, p. 119-131.)

LESBONAX, Λεσβώνακτος περὶ σχημάτων. Recensuit *R. Mueller*. (Neue [Umschlag-] Ausg. von « M., de Lesbonacte grammatico ».) Leipzig, Fock, 1900, 116 p. 1 M. 60 Pf.

LIBANIUS.

Walden, W. H., The date of Libanius' λόγος ἐπιτάφιος ἐπ' Ἰουλιανῷ. (Harv. Stud., X, p. 33-38.)

LONGIN.

Edmiston, H. J., An unnoticed latinism in Longinus [On the sublime II, 2]. (Cl. R., 1900, 4, p. 224.)

Ellis, R., The literary relations of « Longinus » and Manilius. (Ibid., 6, p. 294.)

Freytag, J., De Anonymi περὶ ὕψους sublimi genere dicendi. Progr. Hidelsheim, 1897.

Troeger, G., Ps.-Longins π. ὕψους. (Blätter f. bayr. Gymmasialschulwesen, 1899, 3-4, p. 241 et suiv.)

— Der Sprachgebrauch in der pseudolonginianischen Schrift π. ὕ. und deren Stellung zum Atticismus. I. Diss. Erlangen, 64 p.

LUCIEN, Lucianus. Recogn. *J. Sommerbrodt*. Vol. III. Berlin, Weidmann, x, 306 p. 6 M.

— Luciani mortuorum dialogi, nonnullis Patrum Soc. Jesu notis et indice vocabulorum illustrati ad usum scholarum. Tours, Mame, p. in-16, 124 p.

— Charon et Timon. Ed. by *T. R. Mills*. Introd. text, notes. London, Clive, 1900. 3 sh. 6 d.

— Introd., text, notes, transl. 4 sh. 6 d.

— Le Songe ou le Coq. Texte grec annoté à l'usage des classes par *A. M. Desrousseaux*. Paris, Hachette, XXXII, 64 p. 1 Fr.

— Menippus and Timon. Transl. by *J. A. Nicklin*. London, Simpkin, 46 p. 2 sh.

Rogucki, M. R., Lukianosa z Samosaty « Sen albo Kogut » (Homaczenie). Sprawozdanie gimnazyum tarnowskiego za r. 1897-1898.

Forcina, G., Luciano e i Romani : sulla satira dei costumi romani del secondo secolo dopo Cristo. Napoli, Pierro e Veraldi, in-16, 55 p.

Hime, H. W. L., Lucian, the Syrian satirist. (London, Longmans. 1900.) 5 sh.

Kersten, Wielands Verhältnis zu Lucian. Progr. Hamburg, Herold, 1900, 28 p. 2 M.

Lauer, W., Lucianus num auctor dialogi Ἔρωτες existimandus sit. Progr. Köln, in-4, 37 p.

Mandybur, T., Die griechische Mythologie in den Dialogen Lukians. (Anzeiger d. Akad. d. Wiss. in Krakau, jan. 1900.)

Radermacher, L., Luciani Dialogi Meretricum. (Rh. M., LV, 1, p. 150.)

Wilson, St. J. B. W., Lucians Wonderland. Transl. of « Vera historia » illustr. by *A. Payne Garnett*. London, Blackwood, 186 p. 10 sh. 6 d.

LYCOPHRON.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Lycophron, 244. (H. XXXIV, 4, p. 611-615.)

LYCURGUE.

Zuretti, C. O., In Athenog. 15, 20-21. Torino, Tip. Bona, 1898.

LYDUS.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Lydus, De mens. I, 20. (H. XXXIV, 4, p. 606-611.)

LYSIAS. Lysiae orationes, in quibus etiam amatoria a Platone servata, cum fragmentis, brevi adnotatione instructa, scholarum in usum ed. *H. van Herwerden*. Groningen, Wolters, 1900, XVI, 262 p. 2 M. 50 Pf.

— Lysias' ten selected orations ed. with introd. notes and appendices by *W. H. Wait*. New-York, 1898, 240 p.

— Ausgewählte Reden des Lysias, erklärt von *R. Rauchenstein*. 1. Bdchn. 11 Aufl. besorgt von *K. Fuhr*. Berlin, Weidmann. VII, 173 p. 1 M. 50 Pf.

— Eratosthenes and Agoratus. Ed. by *T. R. Mills*, *J. Thompson*. Introd. text, notes. Transl. by *W. H. Balgarni*. Vocab. and text papers interl. London, Clive, 1900. 5 sh. 6 d.

Hude, C., Ad Lysiam, or. XII, 88. (Nord. Tidskr. f. filol., VI, 2, p. 56.)

Traut, H., Zeitbestimmung und Gedankengang der XIX. Rede des Lysias « über das Vermögen des Aristophanes ». (Gymnasium, 1899, nr. 20. p. 697-708.)

MALALAS (Jean).

Bourier, P. H., Ueber die Quellen der ersten 14 Bücher des Joh. Malalas. I. Tl. Münchener Diss., 1899, 47 p.

Haury, J., Johannes Malalas identisch mit dem Patriarchen Johannes Scholastikos? (Byz. Z., IX. 2-3, p. 337-356.)

MARC-AURÈLE, Meditations. Transl. by *Meric Casaubon*. London, Gay, in-32, 148 p. 2 sh. 6 d.

— Twelve books of the emperor Marcus Aurelius Antoninus. Transl. by *G. Long*. London, Bell. 1900, 204 p. 12 sh. 6 d.

— Marcus Aurelius Antoninus' Selections, translated with an Introd. by *E. Smith*. New York, Century Co., XXVI, 202 p. 1 dollar.

MARINUS, Vie de Proclus. — Voir PROCLUS, trad. par CHAIGNET.

MAXIME DE TYR.

Duerr, K., Sprachliche Untersuchungen zu den Dialexeis des Maximus von Tyrus. Diss. Heidelberg, 69 p.

MÉDECINS.

Fuchs, R., Anecdota aus byzantinischer Zeit. (Extr. de Deutsch. medic. Wochenschrift, 1899, nr. 7-8.) 12 p.

MÉGASTHÈNE.

Witrowski, St., De patria Megasthenis. (Eos, V, 1, p. 22-24.)

MÉLÉAGRE.

Reméný, Ede. Ifj., Meleagros tavaszi dala. (Egyet. philol. Kozl., 1900, 5, p. 145-149.)

MÉNANDRE.

Boisacq, E., Ménandre et le fragment d'Oxyrhynchus. (Rev. de l'Université de Bruxelles, année V, nr. 5.)

Dziatzko, K., Der Inhalt des « Georgos » von Menander. (Rh. M., LIV, 4, p. 497-526; LV. 1, p. 104-111.)

Piccolomini, E., Un frammento nuovo di Menandro. (Atene e Roma, III, 14, p. 41-54.)

— Rettificazioni ed agiunte all' articolo « Un frammento, etc. » (Ibid., III, 15, p. 91-92.)

Setti. Una nuova pagina di Menandro. (Atti e Mem. d. R. Accad. di sc. lett. ed arti in Padova, vol. XVI.) T. à p. Padova, Randi, 1900, 28 p.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von. Der Landmann des Menandros. (N. J. Alt., 1899, 8, 1 Abt. p. 513-531.)

NICANDRE.

Eltrem, S., De Ovidio Nicandri imitatore. (Ph. N. F. XIII, 1, p. 58-63.)

NICOLAS CABASILAS.

Radermacher. Nicolaus Cabasilas, περὶ τοῦ κριτηρίου τῆς ἀληθείας. (Analecta graeca.)

NICOLAS DE DAMAS.

Witte, G., De Nicolai Damasceni fragmentorum romanorum fontibus. Diss. inaug. Berlin, Mayer und Müller, 1900. 52 p. 1 M. 20 Pf.

OPPIEN.

Vari, R., Ad Oppiani Halieutica (Miscell. crit. I.)

ORACULA.

Geffcken, J., Eine gnostische Vision. (Sitzungsberichte der Preuss. Akad, der Wiss., 1899, XXXVII, p. 698-707.)

— Studien zur älteren Nerosage. (Nachricht v. d. K. Gesellsch. d. Wiss. zu Göttingen, 1899, 4, p. 441-462.)

Jahn, A., Glossarium sive vocabularium ad Oracula chaldaica. (R. de philol., XXIII, 2, p. 193-225.)

— Specimen commentarii critici et exegetici ex fontibus hausti ad Oracula chaldaica. (Ibid., XXIV, 3, p. 169-192.)

Vysoky, H — Voir SECTION VI.

ORIGÈNE, Origenis tractatus de libris SS. Scripturarum. Detexit et edidit *P. Batiffol,* sociatis curis *A. Wilmart.* Paris, A. Picard, 1900. XXIV, 226 p.

— Origenis Werke. I. Bd. Die Schrift vom Martyrium. Buch I-IV gegen Celsus. II. Bd. Buch V-VIII gegen C. Die Schrift von Gebet. Hrsg. im Auftr, d. Kirchenväter-Commission der Kön. preuss. Akad. d. Wiss. von P. *Koetschau.* Leipzig, Hinrichs, 1899, XIII-374 et 545 p. 28 M.

Diekamp, Fr., Die Origenistischen Streitigkeiten im 6. Jahrh. und dem 5. Allgemeine Concil. Münster, Aschendorff. IV, 142 p. 3 M. 50 Pf.

Koetschau, P., Kritische Bemerkungen zu meiner Ausgabe von Origenes' Exhortatio contra Celsum, De Oratione. Entgegnung auf die von P. Wendland in d. Gött. gel. Anz., 1899, nr. 4 veröffentlichte Kritik. Leipzig, Hinrichs. 82 p. 1 M. 60 Pf.

Lincke, K., Ad Orig. C. Celsum, IV, 83 (I, 354, 12 Koetschau); VI, c. 51. (Ph. N. F. XIII, 2, p. 199-200.)

Schueler. — Voir PLOTIN.

Weymann, C., De tractatu Origenis de libris SS. Scripturarum, ein Werk Novatians, (Archiv f. lat. Lexicogr. und Grammatik, XI, 4, p. 545-578.)

ORPHICA.

Reinach, S., Λύσις προγόνων ἀθεμίστων. (R. de philol., XXIII, 2, p. 228-231.)

Tannery, P., Orphica, fr. 2 Abel. (R. de philolol., 1900, 1, p. 54-57.)

— Orphica, fr. 3 Abel. (Ibid., 1900, 2, p. 97-102.)

Vari, R., Ad Astronomiam Orphei nomine circumlatam. (Egyet. philol. Kozl., 1900, 1, p. 174-175.)

Weber, F., Platonische Notizen über Orpheus. Eine litterarhistorische Untersuchung. Diss. Erlangen. 44 p.

PALLADAS.

Franke, A., De Pallade epigrammatographo. Diss. Leipzig, Grafe, 1900. 101 p. 2 M.

PAPYRUS. Les papyrus de Genève, p. p. *J. Nicole,* Ier vol. Papyrus grecs, Actes et lettres. Fasc. 2. Genève, Kündig, 1900, in-4. 122 p.

— The Oxyrhynchus papyri. Ed. by *B. P. Grenfell.* and *A. S. Hunt.* Part II. London. Office of Egypt. Exploration Fund, in-4. x, 358 p.; 8 pl.

— Urkunden (Aegyptische) aus den königl. Museen zu Berlin. Hrsg. von der Generalverwaltung. Griechische Urkunden. II, 5-12; III, 1-3. Berlin, Weidmann.

Blass. — Voir Poètes lyriques.

Boisacq. — Voir Ménandre.

Chiappelli, A., I papiri di Oxyrhynchus. (Riv. d'Italia, ann. II, fasc. 1.)

Croenert, W., Bericht über litterarische Texte mit Ausschluss der christlichen. (Archiv f. Papyrusforschung, I, 1, p. 104-120.)

Crusius, O., Sur un fragment poétique dans les papyrus Grenfell. (Mél. H. Weil.)

Erman, H., Die Siegelung der Papyrusurkunden. (Arch. f. Papyrusforschg., I, 1, p. 68-76.)

— Die Habe-Quittung bei den Griechen. (Ibid., p. 77-84.)

Fraccaroli, G., Bricciole dai papiri di Ossirinco. (1. Un nuovo frammento d'Aristofane ? — 2. Un frammento epico. (Riv. di filol., XXXVIII, 1.)

Gradenwitz, O., Einführung in die Papyruskunde. Fasc. 1. Erklärung ausgewählter Urkunden, nebst einem Contra-Index und einer Tafel in Lichtdruck und 6 Beilagen. Leipzig, Hirzel, 1900. xv, 197 p. 5 M.

— Papyrus und Lexicon. (Archiv f. Papyrusforschg, I, 1, p. 92-103.)

Grenfell, B. P., and **A. S. Hunt,** Ptolemaic papyri in the Gizeh-Museum. (Archiv f. Papyrusforschg., I, 1, p. 57-65.)

— Englische Ausgrabungen im Faijûm. 1888-9 (Ibid., I. 1, p. 216-218.)

Haussoullier, B., Note sur le papyrus CCXVIII d'Oxyrhynchus. (R. Ph., 1900, 1, p. 65-67.)

Heiberg, J. L., Quelques papyrus traitant de mathématiques. (Bull. de l'Acad. des sc. et l. de Danemark, 1900, 2, p. 147-171.)

Herwerden, H. van, Ad papyros Oxyrhynchicos (ed. a. 1898 a. Grenfellio et Huntio, part. I), XLIV, 7, LXXI, col. II, 15, etc. (Mn. XXVII, 4, p. 383-385 ; XXVIII, 2, p. 118-128.)

Herzog. — Voir Section VI.

Kenyon, F. G., Fragments d'exercices de rhétorique conservés sur papyrus. (Mél. H. Weil.)

Leo, F., Ein metrisches Fragment aus Oxyrhynchos. (Nachricht v. d. k. Gesellsch. d. Wiss. zu Göttingen, 1899, 4, p. 495-507.

Mahaffy, J. P., Papyrus concernant la fabrication de la bière. (En anglais). (Athenaeum, nr. 3781, p. 465.)

Mitteis, L., Bericht über neue Rechtsurkunden aus Oxyrhynchus. (Archiv f. Papyrusforschung, etc., I, 1, p. 178-199.)

Mortet, V. — Voir Section VIII.

Naber, J. C., Observatiunculae ad papyros juridicae. (Arch. f. Papyrusf., etc., I, 1, p. 85-91.

Nicole, J., L'aventure de Zeus et de Léda, fragment d'un épisode épique. (Papyrus inédit de la collection de Genève. (Mél. H. Weil.)

Platt, A., On the Oxyrhynchus papyri. (Cl. R. 1898, 9. p. 439 ss. ; 1900, 1, p. 18-20.)

Platt, A. and **J. P. Postgate,** On the Oxyrhynchos papyri. (Ibid., 1899, 13.)

Postgate, J. P., On the Oxyrhynchus Papyri. (Cl. R.. 1899, 9, p. 441.)

Reinach, Th., Un document nouveau sur la chronologie artistique et littéraire du ve siècle avant J.-C. (R. arch. nov.-déc. 1899, p. 399-412.)

Schmidt, G., Bericht über christliche Texte. (Archiv. f. Papyrusf., etc., I, 1, p. 120-122.)

Soltau, W., Ein chronologisches Fragment der Oxyrhynchos-Papyri. Ph., LVIII, 4, p. 558-576.)

Viereck, P., Die Papyruslitteratur von den 70ten Jahren bis 1898. (Bursians Jahresb. 1899, 6 ; 3 Abt., p. 244-311.)

Voelker. — Voir Section VIII.

Wessely, C., Bruchstücke einer antiken Schrift über Wetterzeichen. (Extr. des Sitzungsb. d. k. Akad. d. Wiss.) Wien, Gerold, 1900, gr. in-8, 41 p. 1 M.

Wilcken, U., Editeur-Directeur. Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete. I. Leipzig, Teubner. 20 M.

— Generalregister der griech. und lat. Papyrusurkunden aus Aegypten. (Archiv, f. Papyrusf., etc., I, 1. p. 1-28.)

— Bericht über Papyrus-Urkunden. (Ibid., p. 122-177.)

Divers. Voir Ménandre.

PARMÉNIDE.

Diels, H., Parmenidea. (H. XXXV, 1, p. 196-201.)

Setti, Una nuova pagina di Menandro. (Atti e Mem. d. R. Accad. di sc. lett. ed arti in Padova, vol. XVI.) T. à p. Padova, Randi, 1900. 28 p.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Der Landmann des Menandros. (N. J. Alt., 1899, 8, 1 Abt. p. 513-531.)

NICANDRE.

Eitrem, S., De Ovidio Nicandri imitatore. (Ph. N. F. XIII. 1. p. 58-63.)

NICOLAS CABASILAS.

Radermacher, Nicolaus Cabasilas, περὶ τοῦ κριτηρίου τῆς ἀληθείας. (Analecta graeca.)

NICOLAS DE DAMAS.

Witte, G., De Nicolai Damasceni fragmentorum romanorum fontibus. Diss. inaug. Berlin, Mayer und Müller, 1900. 52 p. 1 M. 20 Pf.

OPPIEN.

Vari, R., Ad Oppiani Halieutica (Miscell. crit. I.)

ORACULA.

Geffcken, J., Eine gnostische Vision. (Sitzungsberichte der Preuss. Akad, der Wiss., 1899, XXXVII, p. 698-707.)

— Studien zur älteren Nerosage. (Nachricht v. d. K. Gesellsch. d. Wiss. zu Göttingen, 1899, 4, p. 441-462.)

Jahn, A., Glossarium sive vocabularium ad Oracula chaldaica. (R. de philol., XXIII, 2, p. 193-225.)

— Specimen commentarii critici et exegetici ex fontibus hausti ad Oracula chaldaica. (Ibid., XXIV, 2, p. 169-192.)

Vysoky, H — Voir Section VI.

ORIGÈNE, Origenis tractatus de libris SS. Scripturarum. Detexit et edidit *P. Batiffol*, sociatis curis *A. Wilmart*. Paris, A. Picard, 1900. XXIV, 226 p.

— Origenis Werke. I. Bd. Die Schrift vom Martyrium. Buch I-IV gegen Celsus. II. Bd. Buch V-VIII gegen C. Die Schrift von Gebet. Hrsg. im Auftr, d. Kirchenväter-Commission der Kön. preuss. Akad. d. Wiss. von P. *Koetschau*. Leipzig, Hinrichs, 1899, XIII-374 et 545 p. 28 M.

Diekamp, Fr., Die Origenistischen Streitigkeiten im 6. Jahrh. und dem 5. Allgemeine Concil. Münster, Aschendorff. IV, 142 p. 3 M. 50 Pf.

Koetschau, P., Kritische Bemerkungen zu meiner Ausgabe von Origenes' Exhortatio contra Celsum, De Oratione. Entgegnung auf die von P. Wendland in d. Gött. gel. Anz., 1899, nr. 4 veröffentlichte Kritik. Leipzig, Hinrichs. 82 p. 1 M. 60 Pf.

Lineke, K., Ad Orig. C. Celsum, IV, 83 (I, 354, 12 Koetschau); VI, c. 51. (Ph. N. F. XIII, 2, p. 199-200.)

Schneider. — Voir Plotin.

Weymann, C., De tractatu Origenis de libris SS. Scripturarum, ein Werk Novatians, (Archiv f. lat. Lexicogr. und Grammatik, XI, 4, p. 545-578.)

ORPHICA.

Reinach, S., Λύσις προγόνων ἀθεμίστων. (R. de philol., XXIII, 2, p. 228-231.)

Tannery, P., Orphica, fr. 2 Abel. (R. de philolol., 1900, 1, p. 54-57.)

— Orphica, fr. 3 Abel. (Ibid., 1900, 2, p. 97-102.)

Vari, R., Ad Astronomiam Orphei nomine circumlatam. (Egyet. philol. Kozl., 1900, 1, p. 174-175.)

Weber, F., Platonische Notizen über Orpheus. Eine litterarhistorische Untersuchung. Diss. Erlangen. 44 p.

PALLADAS.

Franke, A., De Pallade epigrammatographo. Diss. Leipzig, Grafe, 1900. 101 p. 2 M.

PAPYRUS. Les papyrus de Genève, p. p. *J. Nicole*, Ier vol. Papyrus grecs, Actes et lettres. Fasc. 2. Genève, Kündig, 1900, in-4. 122 p.

— The Oxyrhynchus papyri. Ed. by *B. P. Grenfell*. and *A. S. Hunt*. Part II. London. Office of Egypt. Exploration Fund, in-4. X, 358 p.; 8 pl.

— Urkunden (Aegyptische) aus den königl. Museen zu Berlin. Hrsg. von der Generalverwaltung. Griechische Urkunden. II, 5-12; III, 1-3. Berlin, Weidmann.

Blass. — Voir Poètes lyriques.

Boisacq. — Voir Ménandre.

Chiappelli, A., I papiri di Oxyrhynchus. (Riv. d'Italia, ann. II, fasc. 1.)

Croenert, W., Bericht über litterarische Texte mit Ausschluss der christlichen. (Archiv f. Papyrusforschung, I, 1, p. 104-120.)

Crusius, O., Sur un fragment poétique dans les papyrus Grenfell. (Mél. H. Weil.)

Erman, H., Die Siegelung der Papyrusurkunden. (Arch. f. Papyrusforschg., I, 1, p. 68-76.)

— Die Habe-Quittung bei den Griechen. (Ibid., p. 77-84.)

Fraccaroli, G., Bricciole dai papiri di Ossirinco. (1. Un nuovo frammento d'Aristofane ? — 2. Un frammento epico. (Riv. di filol., XXXVIII, 1.)

Gradenwitz, O., Einführung in die Papyruskunde. Fasc. 1. Erklärung ausgewählter Urkunden, nebst einem Contra-Index und einer Tafel in Lichtdruck und 6 Beilagen. Leipzig, Hirzel, 1900. xv, 197 p. 5 M.

— Papyrus und Lexicon. (Archiv f. Papyrusforschg, I, 1, p. 92-103.)

Grenfell, B. P., and A. S. Hunt, Ptolemaic papyri in the Gizeh-Museum. (Archiv f. Papyrusforschg., I, 1, p. 57-65.)

— Englische Ausgrabungen im Faijûm. 1888-9 (Ibid., I. 1, p. 216-218.)

Haussoullier, B., Note sur le papyrus CCXVIII d'Oxyrhynchus. (R. Ph., 1900, 1, p. 65-67.)

Heiberg, J. L., Quelques papyrus traitant de mathématiques. (Bull. de l'Acad. des sc. et l. de Danemark, 1900, 2, p. 147-171.)

Herwerden, H. van, Ad papyros Oxyrhynchicos (ed. a. 1898 a. Grenfellio et Huntio, part. I), XLIV, 7, LXXI, col. II, 15, etc. (Mn. XXVII, 4, p. 383-385 ; XXVIII, 2, p. 118-128.)

Herzog. — Voir Section VI.

Kenyon, F. G., Fragments d'exercices de rhétorique conservés sur papyrus. (Mél. H. Weil.)

Leo, F., Ein metrisches Fragment aus Oxyrhynchos. (Nachricht v. d. k. Gesellsch. d. Wiss. zu Göttingen, 1899, 4, p. 495-507.

Mahaffy, J. P., Papyrus concernant la fabrication de la bière. (En anglais). (Athenaeum, nr. 3781, p. 465.)

Mitteis, L., Bericht über neue Rechtsurkunden aus Oxyrhynchus. (Archiv f. Papyrusforschung, etc., I, 1, p. 178-199.)

Mortet, V. — Voir Section VIII.

Naber, J. C., Observatiunculae ad papyros juridicae. (Arch. f. Papyrusf., etc., I, 1, p. 85-91.

Nicole, J., L'aventure de Zeus et de Léda, fragment d'un épisode épique. (Papyrus inédit de la collection de Genève. (Mél. H. Weil.)

Platt, A., On the Oxyrhynchus papyri. (Cl. R. 1898, 9. p. 439 ss. ; 1900, 1, p. 18-20.)

Platt, A. and J. P. Postgate, On the Oxyrhynchos papyri. (Ibid., 1899, 13.)

Postgate, J. P., On the Oxyrhynchus Papyri. (Cl. R.. 1899, 9, p. 441.)

Reinach, Th., Un document nouveau sur la chronologie artistique et littéraire du ve siècle avant J.-C. (R. arch. nov.-déc. 1899, p. 399-412.)

Schmidt, G., Bericht über christliche Texte. (Archiv. f. Papyrusf., etc., I, 1, p. 120-122.)

Soltau, W., Ein chronologisches Fragment der Oxyrhynchos-Papyri. Ph., LVIII, 4, p. 558-576.)

Viereck, P., Die Papyruslitteratur von den 70ten Jahren bis 1898. (Bursians Jahresb. 1899, 6 ; 3 Abt., p. 244-311.)

Voelker. — Voir Section VIII.

Wessely, C., Bruchstücke einer antiken Schrift über Wetterzeichen. (Extr. des Sitzungsb d. k. Akad. d. Wiss.) Wien, Gerold, 1900, gr. in-8, 41 p. 1 M.

Wilcken, U., Editeur-Directeur. Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete. I. Leipzig, Teubner. 20 M.

— Generalregister der griech. und lat. Papyrusurkunden aus Aegypten. (Archiv, f. Papyrusf., etc., I, 1. p. 1-28.)

— Bericht über Papyrus-Urkunden. (Ibid., p. 122-177.)

Divers. Voir Ménandre.

PARMÉNIDE.

Diels, H., Parmenidea. (H. XXXV, 1, p. 196-201.)

Raabe, E., Bemerkungen zum ersten Teil in Platos Parmenides. Progr. Schweinfurt, 43 p.

Richards, H., The Platonic letters. (Cl. R. 1900, 2. p. 100-102.)

Rodier, G., Remarques sur le Philèbe. I. (Rev. des ét. anc. avril-juin 1900, p. 81-100.)

Scholl, M., De verborum usu apud Platonem. Progr. Bayreuth, Giesser, 27 p.

Schoene, H., Verschränkung von Redegliedern im wiedererzählten Dialog. (Rh. M., LIV, 4, p. 633-638.)

Sedlmayr, H. St., Platos Vertheidigungsrede des Sokrates. Wien, Konegen, 76 p.

Sigall, E., Platon und Leibniz über die angeborenen Ideen. II. Progr. Czernowitz, 1900, 28 p.

Smyly, J. G., A new fragment of the Laches of Plato. (Hermathena, XXV, p. 407-408.)

Tucker, T. G., On a saying of Gorgias. (Cl. R., 1900, 5, p. 247.)

Ubaldi, P., Di due citazioni di Platone in Giovanni Crisostomo. (Riv. di filol., XXVIII, 1.)

Weber. — Voir Orphica.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Platon's Gorgias und die Rede des Polykrates gegen Sokrates. (Vorläufiger Bericht. Sitz. d. Preuss. Akad. d. Wiss., XLI, p. 781.)

Willbrandt. — Voir Aristote.

Windelband, W., Platon. (Frommann's klassiker der Philosophie, 9. Bd.). Stuttgart, Fromman., 190 p. mit 1 Bildnis. 2 M.

PLOTIN.

Goldwitzer, Th., Die Reihenfolge der Schriften Plotins. [In Porphyrium]. (Bl. f. bayr. Gymnasialschulwesen, 1900, 1-2, p. 4-16.)

Schüler, Die Vorstellung von der Seele bei Plotin und bei Origenes. (Z. f. Theol. und Kirche, X, 3.)

PLUTARQUE, Plutarch's lives. Englished by Sir *Th. North*. (10 voll.) vol. 7, 8, 9, 10. London, Dent, in-18, à 1 sh. 6 d.

— Plutarque, de la Musique (περὶ μουσικῆς). Édition critique et explicative [avec traduction], par *H. Weil* et *Th. Reinach*. Paris, E. Leroux, 1900, LXXII, 183 p.

Bauer, A., Die Echtheit des bei Plut. Alex. LX mitgeteilten Briefes Alexanders des Grossen über die Schlacht gegen Porus. (Festgaben f. Budinger.)

Bazzoli, A., Delle fonti di Plutarco per la vita di Focione. Verona, 1898.

Crusius, O., Pigres und die Batrachomyomachie bei Plutarch. (Ph., LVIII, 4, p. 577-593.)

Decharme, P., Note sur un fragment des Daedala de Plutarque. (Mél. H. Weil.)

Gudeman, A., On Plut. Cic. 5. (Cl. R., 1900, 1, p. 62.)

James. — Voir Clément d'Alexandrie.

Kind, E., Quaestionum plutarchearum capita tria ad Marii et Sullae vitas pertinentia. Inaug.-Diss. Lipsiae, Freter, 1900, 54 p.

Naber, S. A., Observationes miscellaneae ad Plutarchi Vitas parallelas et Moralia. (Cont.) (Mn., XXVII, 3, p. 285-324; 4, p. 398-450; XXVIII, 1, p. 85-117; XXVIII, 2, p. 129-156.)

Ruelle, C. E., Études sur l'ancienne musique grecque. (Plutarque, De musica, ch. XI.) (R. arch. 1900, 1, p. 326-332.) — T. à p. Paris, E. Leroux.

Schrader, H., De Plutarchi Chaeronensis Ὁμηρικαῖς μελέταις et de ejusdem quae fertur vita Homeri. Gotha, Perthes, 40 p. 80 Pf.

Vulic, N., Plutarch's Quelle für die Capitel 18-27 der Caesarvita. (Z. f. die österr. Gymnasien, 1899, 8-9, p. 703-708.)

POÈTES BUCOLIQUES.

Sitzler. — Voir Poètes lyriques.

Wendel, C., De nominibus bucolicis. Leipzig, Teubner, 1900. (Extr. des Jahrbb. f. class. Philol., t. XXVI.)

POÈTES COMIQUES, Select fragments. Ed. by *A. W. Pickard*. London, Frowde. 5 sh.

Blass. — Voir Clément d'Alexandrie.

Capps. — Voir Poètes tragiques.

Cr. (Crusius), O. Comici adespot. 410 p. 485 Kock. (Ph. N. F., XIII, 2, p. 315-316.)

Lautensach. — Voir section VIII.

Richards, H., Corrections in Greek comics. (Cl. R. 1899, 9, p. 426-428.)

POÈTES DRAMATIQUES.

Saint-Victor, Paul de. Die beiden Masken. Tragödie. — Komödie. Deutsch von *Carmen Sylva*. 1. Thl. Die Alten. I. Bd. Aeschylos, Sophokles, Euripides. Berlin, Duncker. XII, 510 p. 6 M.

POÈTES ÉLÉGIAQUES.

Schulze. — Voir Section II.

POÈTES ÉPIQUES.

Fraccaroli. — Voir Papyrus.

POÈTES IAMBIQUES.

Hilberg, J., Ein Accentagesetz der Byzantinischen Jambographen. (Byz. Z., VII, 2, p. 337-365.)

Schulze. — Voir Section II.

POÈTES LYRIQUES, Poetae lyrici graeci. V. Ed. Pars I, t. I : Pindari Carmina. Rec. *O. Schrœder*. Leipzig, Teubner. 14 M.

Blass, Fr., Vermischtes zu den griechischen Lyrikern und aus Papyri. (Rh. M., LV, 1, p. 91-103.)

Sitzler, J., Jahresbericht über die griechischen Lyriker (mit Ausnahme Pindars), die Bukoliker, die Anthologia Palatina und die Epigrammensammlungen für 1895-1898. (Bursians-Jahresb., 1900, 2-3, 1. Abt., p. 76-96.)

Smyth, Herbert Weyr, Greek Melic poets. London, Macmillan, 1900, in-12. 564 p. 6 sh. 6 d.

POÈTES TRAGIQUES.

Capps, E., Chronological studies in the Greek tragic and comic poets. (Amer. J. of philol. XXI, p. 38-61.)

Engelmann, R., Archäologische Studien zu den Tragikern. Berlin, Weidmann, 1900. 90 p.; 28 Abbildgn. 6 M.

Herwerden, H. van, Ad tragicorum graecorum fragmenta ex altera Aug. Nauckii recensione. (Mél. H. Weil.)

Hoffmann, H., Bemerkungen zur Uebertragung des Epithetons bei den grossen griech. Tragikern. Progr. Kempten. 52 p.

Lautensach. — Voir Section VIII.

Riedel, C., Alliteration bei den drei grossen griech. Tragikern. Diss. Erlangen, 1900. 124 p. 3 Taf.

Wecklein, Neues fragment eines Tragikers. (Berliner philol. Wochenschr., 1900. nr. 16, p. 508.)

POLYBE.

Buettner-Wobst, Th., Polybius als Astronom. (Ph. N. F., XIII, 1, p. 151-153.)

Pichler, Fr., Die Noreia des Polybius und jene des Castorius. (Mitteilgn. d. k. k. geogr. Gesellsch. in Wien, 1897, 9-10, p. 622-747.)

PORPHYRE.

Chaignet, A. Ed., La philosophie des oracles [de Porphyre]. (Extr. de la R. de l'hist. des religions. — Paris, E. Leroux, 1900. 17 p.

Goliwitzer. — Voir Plotin.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Ein Bruchstück aus der Schrift des Porphyrius gegen die Christen. (Z. f. d. neutestam. Wissenschaft, etc., I, 2.)

POSIDIPPE.

Ellis, R., Notes on the newly discovered elegy of Poseidippos. (Amer. J. of philol., XXI, 1, p. 76-77.)

PRATINAS.

Girard, P., Remarques sur Pratinas. (Mél. H. Weil.)

PROCLUS, Proclus le philosophe. Commentaire sur le Parménide [précédé de la vie de Proclus, par Marinus], suivi du commentaire anonyme sur les VII dernières hypothèses, traduit pour la première fois en français et accompagné de notes, d'une table analytique des paragraphes et d'un index étendu, par *A.-Ed. Chaignet*. T. Ier. Paris, E. Leroux, 1900. X, 340 p.

PROCOPE.

Kraschenninikoff, M., Procopiana. (En russe.) (J. du ministère russe de l'Instr. publique.)

Wendland. — Voir Hippolytus.

QUINTUS DE SMYRNE.

Platt, A., Emendations of Quintus Smyrnaeus. J. of philol., vol. XXVII, p. 103-135.)

Vari. — Voir ARATUS.

ROMANOS.

Kirch, K., Eine neue Ansicht über die Metrik des Romanos. (Byz. Z., IX, 2-3, p. 453-463.)

Krumbacher, K., Umarbeitungen bei Romanos. (Sitz. d. philos.-philol. Cl. d. k. bayr. Ak. d. W., 1899, II, 1, p. 3-152.)

SAPHO.

Lapi, Gius., Note intorno a Saffo. Sassari, Dessi. 41 p.

SATYRUS.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Satyros. (H., XXXIV, 4, p. 633-636.)

SEXTUS EMPIRICUS, Sextus Empiricus and greek scepticism. Thesis, accompanied by a translation from the Greek of 1. Book of the Pyrrhonic sketches by *S. E. Patrick*. Cambridge, Deighton, Bell a. Co. VIII, 163 p.

SIMONIDE.

Homolle, Th., Les offrandes delphiques des fils de Deinoménès et l'épigramme de Simonide. (Mél. H. Weil.)

Reinach, Th., Deux fragments d'hyporchèmes anonymes (faussement attribués à Simonide). (Mél. H. Weil.)

Wilhelm, A., Simonideische Gedichte. (Jahreshefte d. œsterr. Arch. Instituts, II, 2 p. 221 ss.)

SOPHOCLE, Antigone. Traduction [partielle] en vers. Paris, Fontemoing, 1900. 64 p. 2 fr.

— Antigona, przelozona na jezyk polski przez *M. Kazimiers*. Krakow, 1898. 59 p.

— Electra, für den Schulgebrauch bearb. von *Ch. Muff*. Text. Bielefeld, Velhagen u. Klasing. 90 Pf.

— — Kommentar. 80 Pf.

— Philoktetes, in den Versmassen der Urschrift übersetzt, von *R. Joachim*. Progr. Duisburg. 87 p.

Abbott, G. F., On Soph. Phil. 66. (Cl. R., 1898, 8, p. 402.)

Barnett, L. D., On Soph. Ajax 869. (Cl. R., 1899, 8, p. 402.)

Bart, Remarques critiques et exégétiques sur quelques passages de Sophocle. [Oed. R., 1511 ss.; Oed. Col. 547 ss., 765 ss., 489 ss., 1497; Ajax, 1310 ss.; El. 1408 ss., 1458 ss.; Philoct., 1168 ss.] (En grec.) (Ἀθηνᾶ, XI, 4, p. 459-471.)

Beyschlag, Fr., Zu Sophokles' Antigone 1278-1280. (Blätter f. bayr. Gymmasialschulwesen, 1899, 7-8, p. 606-608.)

— Ein Beispiel des Ordo homericus bei Sophokles. (Ibid., 1900, 1-2, p. 16-19.)

— Sophokles' Oedipus auf Kolonos und der attische Blutprozess. (Ibid., 1900, 5-6, p. 406-410.)

Blaydes, Fr. H. M., Adversaria critica in Sophoclem. Halle, Buchh. d. Waisenhauses, 1900. IV, 290 p. 6 M.

Burd, A. A., Sophocles interpreted by Virgil [Antig. 781-782. (Hermathena, XXV, p. 319-326.)

Conferenze Sophoclee. (Atene e Roma, III, 16, p. 134-135.)

Bury, J. B., Soph. Oed. Col., 1054-1055. (Cl. R., 1900, 2, p. 127.)

Earle, M. L., Notes on Sophocles' Oed. Tyr. (Cl. R., 8, p. 339-342.)

— Notes on Sophocles' Antigone. (Ibid., 1899, 8, p. 386-393.)

Herwerden, H. van, Ad Soph. Aiac. 719; Trach. 194; El. 150, 201, 381, 539, 610, 701, 1234; Oed. R. 9. (Mn., XXVII, 4, p. 380-383.)

Leconte de Lisle, Sophocle. Paris, Lemerre, 1900, 505 p. 3 fr. 50 c.

Margrander, J. L., Note on Antigone, 904-912. (Proceedings of the Am. philol. Assoc., XXIX, p. 62-65.)

Martin, A., Les jeux pythiques d'après l'Electre de Sophocle. (Mél. H. Weil.)

Masson, J., On Soph. Ajax, 839-842. (Cl. R., 1900, 2, p. 120-122.)

Mueller, A., Zu Soph. Antigone, vv. 175 ss. (Berliner philol. Wochenschr., 1900, nr. 3, p. 93.)

Parmentier, L., Une scène de l'Électre de Sophocle. (Mél, H. Weil.)

Rossbach, O., Ein Bruchstück aus dem Chryses des Sophokles. (Berliner philol. Wochenschr., 1899, nr. 52, p. 1630-1631.)

Saint-Victor, Paul de. — Voir Poètes dramatiques.

Stahl, J. M., De Sophoclis Electrae loco nondum satis explicato. (Rh. M., LV, 1, p. 152-153.)

— De vaticiniorum in Sophoclis Trachiniis vi et sententia. Progr. Münster, in-4, 16 p.

— Emendationes Sophocleae. Progr. Münster, 1900, in-4, 22 p.

Szilasi, M., Soph. Electra. (Egyet. philol. Kozl., 1900, 2, p. 210-212.)

Tommasini, V., Una recita dell' Electra di Sofocle nel testo greco, al Teatro Drammatico Nazionale in Roma. (14 febr. 1900.) (Atene e Roma, III, 14, p. 62-68.)

Vogel, Fr., Zur Antigone des Sophocles, 870. (Bl. f. bayr. Gymnasialschulwesen, 1899, 5-6, p. 418 ss.)

Zuretti, C. O., In Sof. Antig. 99. Torino, tip. Bona, 1898.

STAPHIDAKES.

Foerster, R., Staphidakes. (Byz. Z., IX, 2-3, p. 381.)

STOBÉE.

Herwerden, H. van, Ad Stobaei Eclogas physicas et ethicas. (Ed. Wachsmuth). (Mn., XXVII, 4, p. 392-398.)

Usener, H., De Stobaei loco [Floril. 91, 33.] (Rh. M., LV, 2, p. 311-312.)

STRABON.

Kaehler, F., Strabos Bedeutung für die moderne Geographie. I. Progr. Halle, 1900, 20 p.

SYNÉSIUS.

Asmus, J. B., Synesius und Dio Chrysostomus. (Byz. Z., IX, 1, p. 85-151.)

TATIEN.

Kukula, R. C., Tatians sogenannte Apologie. Exegetisch-chronologische Studie. Leipzig, Teubner, 1900, 64 p. 2 M. 40 Pf.

— « Altersbeweis » und « Künstler-catalog » in Tatians Rede an die Griechen. Wien, Kukula. 1900, 28 p. (Extr. du Jahresb. d. k. k. Staatsgymnasiums im 2. Bezirke von Wien, 1899-1900.)

THÉMISTIUS. — Voir Aristote, Commentaria.

Foerster, R., Andreas Dudith und die zwölfte Rede des Themistios. (N. J. Alt., 1900, 2, 1. Abt., p. 74-93.)

THÉOCRITE. Théocrite; édition classique, avec une introduction littéraire, une étude grammaticale et des notes, par *L. Laloy* et *J. Luchaire*. Paris, Delagrave, s. d.

— Œuvres complètes. Traduction nouvelle, avec une étude sur les Idylles de Théocrite, par *Ch. Barbier*. Paris, Garnier, 344 p.

Bernardin, Sur les mimes de Théocrite. (Préface du livre intitulé : « Le Théâtre dans l'intimité », par *Jane* et *Marcel Dieulafoy*. Paris, Ollendorf, 1900.)

Herwerden, H. van. Ad Theocritum, I, 78 ; IV, 49 ; VIII, 58. (Mn., XXVII, 4, p. 379-380.)

Menkes, H., Theokrit. (Wiener Rundschau, III, 16.)

Rossi, S., Ricostruzione di un « Κισσύβιον ». (Riv. di stor. ant., III, 4, p. 104-117.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Zu den Thalysien des Theokritos. (H., XXXIV, 4, p. 615-617.)

THÉODECTE.

Susemihl, F., Die Lebenszeit des Theodektes. (Kleine Beiträge zur Geschichte der griech. Tragödie, 3.) (Rh. M., LIV, 4, p. 631-632.)

THÉODORE.

Rolland, E., Une copie de la vie de saint Théodose, par Théodore, conservée dans le Baroccianus 183. (Rec. de trav. p. p. la Faculté de philos. et lettres de Gand, 23. fasc.)

THÉODORET.

Roeder, J., De Theodoreti graecarum affectionum curatione quaestiones criticae. Hauniae, Gad, 1900, v, 191 p. 4 M. 50 Pf.

THÉODOTE.

Ludwich, A., De Theodoti carmine graeco-judaico. Progr. Königsberg, in-4, 8 p.

THÉOGNIS. Elegien, übers. von Freytag. (Pädagog. Archiv, 1899, 7-9.)

Castagnola, G. S., Un poeta gnomico nella tradizione educativa [Teogniide]. (Contributo alla pedagogia storica.) Catania. tip. dell' Etna., 54 p.

Heinemann, J., Theognidea. (H., XXXIV, 4, p. 590-600.)

— Die Elegiensammlung des Theognis und ihre Entstehung. (Ber. d. Freien Deutschen Hochstiftes zu Frankfurt a. M., N. F., XV, 3-4.)

THÉOPHANE.

Papadopoulos Kerameus, A., Θεοφάνης Σικελός. (Byz. Z., IX, 2-3, p. 370-378.)

THÉOPHRASTE. Teofrasto, I carattere morali. Edizione critica del testo greco con versione italiana e note di *A. Romizi*. Firenze, Sansoni., IX, 198 p.

Bassi D., Un codice de' Carattere di Teophrasto. (Riv. di filol. cl., XXVII, 2, p. 280 et suiv.)

Graindor, P., Theophr. Charact., IV, 14. (R. de l'instr. publ. en Belgique, XLII, 3, p. 159-161.)

Radermacher, L. — Voir section II.

Tocco, F., Leopardi e Teofrasto. (Atene e Roma, II, 12, p. 242-248.)

THUCYDIDE. Thucydides. Historiae. Recogn. brevique adnotatione critica instr. *H. St. Jones*. T. I. Oxford, Clarendon Press, 1900. 3 sh.

— Thucydides, translated into English, to which is pref. Essay on inscriptions and note on geogr. by *B. Jowett*. Revised edition. London, Frowde, 2 vol. 15 sh.

— Thukydides für den Schulgebrauch in verkürzter Form. bearb. und hrsg. von *H. Wiedel*. I. Teil. Text. (Aschendorffs Sammlung lat. und gr. Klassiker). Münster. XVI, 352 p.; 2 Karten.

— Book 7. Transl. by *E. C. Marchmont*. London, Bell, 1900. 1 sh.

Argyriadis, J., Κριτικὰ καὶ ἑρμηνευτικὰ εἰς τὰ τέσσαρα πρῶτα βιβλία τῆς συγγραφῆς τοῦ Θουκυδίδου. (Ἀθηνᾶ, XII, 1-2, p. 19-53.)

— Κριτικαὶ καὶ ἑρμηνευτικαὶ διορθώσεις εἰς Θουκυδίδην. Τεῦχος τρίτον. Athènes, Perris, 1900, 53 p.

Cauer, Fr., Thukydides und seine Vorgänger. (Histor. Z. N. F. XLVII, 3, p. 385-422.)

Cisorio L., Su Tucidide, III, 82, 4. Pisa. Mariotti, 1898.

Hecker, W. A. A., Het 8ste boeck van Thucydides. 'S-Gravenhage, Loman et Funke, VI, 126 p.

Herbst, L. — Voir Fr. Müller.

Hude, K., Satzassimilation (Zu Thukyd., III, 67, 1; Xenoph., Mem., II, 3, 17; 2, 5.) (Nord. Tidskrift. filol., VI, 4, p. 155.)

Lange, E., Noch einmal der Anfang des peloponnesischen Krieges. (Ph., LVIII, 4, p. 553-557.)

Leeuwen, J. van, κωλύει — πουλύει. — Ad Thucydidem, I, 44. (Mn., XXVII, 3, p. 336.)

Lincke, K., Ad Thucydidem. (l. III, 39, 5; IV, 23, 2; VII, 39, 2.) (Ph. N. F., XIII, 2, p. 188-189.)

Mariotti, F., Su Tucidide, III, 82, 4. Pisa, Mariotti, 1898.

Mueller, Fr., Ueber die Pest des Thukydides. (Gymnasium, 1899, nr. 18, p. 617-624.)

— Zu Thucydides Erklärungen und Wiederherstellungen aus dem Nachlass von *Ludwig Herbst* mitgeteilt und besprochen. Leipzig, Teubner, 1898, 1899, 1900.

Roberts. — Voir Denys d'Halicarnasse.

Seaton, R. C., On Thucydides, IV, 18, 4. (Cl. R., 1900, 4, p. 223-224.)

Stahl, J. M., Berichtigung und Entgegnung zu Thuk. IV, 63, 1. (Rh. M., LV, 1, p. 160.)

Stein, H., Διὰ τοὺς ἤδη φοβεροὺς παρόντας Ἀθηναίους. (Rh. M., LIV, 3, p. 496.)

Verrall, A. W., The site of the primitive Athens. (Thucyd. II, 15) and recent explorations. (Cl. R., 1900, 5, p. 274-279.)

Vollgraff, J. C., Thucydidea. (Mn. XXVIII, 1, p. 50-61.)

Weil, H. — Voir Cratippe.

Wide, S., Thukydides II. 15 och det gamla Athen före Theseus. Ett bidrag till Enneakrunosfrågan. (Nord. Tidskr. f. filol. VIII, 4, p. 145-173.)

Widmann, Jahresbericht über die Litteratur zu Thukydides f. die Jahre 1888-1899. Bursians-Jahresb. 1899, 9-10, 1. Abt., p. 171 176; 11-12, 1. Abt., p. 177-216.)

TIMÉE de Tauroménium.

Schwartz, E., Timaeos' Geschichtswerk. (H. XXXIV, 4, p. 481-493.)

TYRTÉE.

Abbott, G. F., On Tyrtæus Ἐμβατήρια 2, 2. (Cl.R. 1900, 5, p. 263.)

Schulhof. — Voir Callinus.

Schwartz, E., Tyrtaeos. (H. XXXIV, 3, p. 427-468.)

Weil, H., Les élégies de Tyrtée. Leur authenticité, leur âge. (J. des savants, sept. 1899, p. 553-565.)

XÉNOPHANE.

Doering, A., Xenophanes. (Preuss. Jahrbb., 1C, 2, p. 282-299.)

XÉNOPHON. Agesilao, testo con note italiane di *C. Canilli*. Milano, Albrighi-Segati, 67 p.

— Anabasis. Für den Schulgebrauch in verkürzter Form hrsg. von *J. Werra*. Münster. Aschendorff. XVI, 160 p. 1 Karte. 1 M. 25 Pf.

— Anabasis, book V. Ed., Introd., notes vocabulary, by *G. M. Edwards*. London, Clay, 1900, in-12, 128 p. 1 sh. 6 d.

— Cyropaedia. Auswahl für den Schulgebrauch, hrsg. von *W. Wollbrecht*. Bielefeld und Leipzig, Velhagen und Klasing. Text. 1 M. 20 Pf.
— — Kommentar. 60 Pf.

— Griechische Geschichte. Uebers. von *K. Wernicke*. Mit einer Karte von Griechenland und der Küste von Kleinasien zur Zeit Xenophons. (Universal-Bibliothek nr. 4061-4063.) Leipzig, Reclam jun. 1900, 296 p. 1 M.

— Le Memorie Socratiche, commentate da *A. Corradi* e *C. Landi*. Parte II; libri III-IV. (Collezione di classici gr. e lat. con note italiane.) Torino, Loescher. 188 p.

— Memorabilien in Auswahl. Hrsg. von *F. Rösiger*. Text. Leipzig, Teubner. 1 M.

Earle. — Voir Section II.

Fischer, F. F. G., Vocabularium of Xenophon Anabasis, met een Kaartje. Groningen, Wolters. 136 p. 1 fl. 40

Grundmann, M. E., Vocabeln und Praeparation zu Xenophons Hellenikaf. den Gebrauch zu allen Ausgaben eingerichtet. 1-3. Hft. Buch I-III. Gotha, Perthes, 1898, à 50 Pf.

Kuthe, A., Xenophons Anabasis als Grundlage des griechischen Elementarunterricht. Leipzig, Teubner, 1900, 39 p. 50 Pf.

Lange, E., Xenophon, sein Leben, seine Geistesarbeit und seine Werke. (Gymnasial-Bibliothek, 9. Heft., VI, 88 p. 1 M. 20 Pf.

Lincke, K., Ad Xen. Anab. I, 7, 10-12; Hell. V, 3, 8; Mem. I, 1, 2, 6 sqq. (Ph. N. F. XIII, 2. p. 189-192.)

Michelangeli, E., La donna in Senofonte. Bologna, Andreoli, 1900, 133 p.

Radermacher, L., Xen. Anab., V, 3, 4. (Rh. M., LV, 1, p. 150.)

Richards, H., The minor works of Xenophon. Conclusion. (Cl. R. 1899, 7, p. 342-349.)

Richter, E., Bericht über die Xenophon betreffenden Schriften, welche in den Jahren 1889-1898 erschienen sind. (Bursians-Jahresb., 1899, 9-10, 1. Abt. p. 33-91.)

Roemer, A., Zu Xen. Memorabilien I, 2, 1. (Bl. f. d. bayr. Gymnasialschulw., 1900, 5-6 p. 412-413.)

Schurr, F., Xenophon quo consilio commentariorum Socraticorum prioribus libris adicerit quartum et qua ratione ipsius libri quarti argumentorum ordinem excogitaverit. Diss. Erlangen, 1897, 20 p.

Solari, A., Senofonte, Hellenica I, 6, 29. (Riv. di stor. ant., IV, 4, p. 466-469.)

Sorof, G., Νόμος und φύσις in Xenophons Anabasis. (H. XXXIV, 4, p. 568-589.)

Zucker, A., Beobachtungen über den Gebrauch des Artikels bei Personennamen in Xenophons Anabasis. Progr. Nürnberg. 67 p.

ZACHARIE.

Kugener, M. A., Observations sur la Vie de l'ascète Isaïe et sur les Vies de Pierre l'Ibérien et de Théodore d'Antinoé par Zacharie le Scolastique. (Byz. Z. IX. 2-3. p. 464-470.)

— Remarques sur les traductions syriaques des formules grecques Ὁ τῆς εὐσεβοῦς λήξεως et ὁ τῆς ὁσίας μνήμης. (R. de l'Orient chrétien, 1900, 1, p. 155-160.)

ZÉNODOTE.

Allen. — Voir Homère.

VI. — Épigraphie.

ARVANITAKIS, G., Notes épigraphiques. (En grec.) (Bull. de la Soc. archéol. d'Alexandrie, nr. 2.)

BEASLEY, T. W., An inscription of Dyme in Achaia. (Cl. R., 1900, 3, p. 162-164.)

BENNDORF, O., Zur Stele Xanthia. (Jahresh. d. Œst. arch. Inst., I, p. 98-120.)

BERGER, Ph., Deux inscr. funéraires de Naplouse. (Acad. des Inscr. et b.-l., séances de 1898, p. 48-54.)

BLASS, Fr., Inschriften von Thera und Melos. — Voir Sammlung, etc.

BLINKENBERGER. — Voir Section XIII.

BOURGUET, E., Inscription de Magnésie du Méandre. (R. E. G., 1900, p. 16-17.)

— Inscriptions de Delphes. Sur trois archontes du IVe siècle. (B. C. H., 1899, 7-11, p. 353-369.)

BROCKELMANN, C., Ephesia grammata. (Bonner Jahrbb., Heft 104, p. 192-193.)

BRUECKNER, A., Strafverzeichniss aus Ilion. (M. I. A., XXIV, 4, p. 452-454.)

CAVAIGNAC. — Voir section X.

CAVVADIAS, P., Ἐπιγραφαὶ ἐξ Ἐπιδαύρου, σχετικαὶ πρὸς τὴν ἐν τῷ ἱερῷ λατρείαν. (Ἐφημ. ἀρχ., 1899, col. 1-10.) 1 pl.

CLERMONT-GANNEAU, Une nouvelle dédicace à Zeus Héliopolitès. (Acad. des Inscr. et b.-l. Séance du 16 mars 1900, p. 152-156.)

— Amphores à épigraphes grecques et jarre à épigraphe sémitique provenant d'un sépulcre phénicien. (Acad. des inscr. et b.-l., séances de 1898, p. 521-526.

— Sur un poids en plomb à légendes grecques provenant de Syrie. (Ibid. p. 606-611.)

— Nouvelle inscription hébraïque et gr. relative à la limite de Gezer. Note. (Ibid. p. 686-695.)

COLIN, G., Inscription de Delphes : Sénatusconsulte de l'an 112 av. J.-C. (Suite). (B. C. H., 1899, 1-6, p. 5-55 ; 7-11 ; p. 303-316.)

— La dodécade délienne. (Ibid., p. 85-89.)

COLLITZ und BECHTEL. — Voir Sammlung.

CONSTANTOPOULOS, C. M., Inscr. chrétiennes inédites. (En grec.) (Ἁρμονία, I, 1, p. 19-37.)

CONTOLÉON, A. E., Inscriptions d'Asie-Mineure et de Scythie. (R. E. G., 1899, p. 382-391.)

COUROUNIOTIS, K., Inscriptions de Chalcis et d'Érétrie. (En grec.) (Ἐφ. ἀρχ., 1899, 2-3, p. 133.)

COUSIN, G., Inscriptions de Termessos de Pisidie. (B. C. H., 1899, 1-6, p. 165, 192 ; 7-11, p. 280-303.)

DEMARGNE, J., Une nouvelle inscr. du Pirée relative à Bendis. (B. C. H., 1899, 7-11, p. 370-373.)

DIAMANTARAS, A., Ἐπιγραφαὶ ἐκ Λυκίας ἐν Μεγιστῇ (Καστελλορίζῳ). (B. C. H.-1899, 7-11, p. 333-339.)

DITTENBERGER, G., Sylloge inscriptionum graecarum. Iterum ed. *G. D.* vol. II. Leipzig, Hirzel, 1900.

DRAGOUMIS, St., Ἕρμαιον. (M. I. A., XXIV, 4, p. 455-457.)

FERGUSON, W. S., The Athenian archonts of the third and second centuries bef. Chr. [Extr. de Cornell Studies in class. philology, nr. 10.] New-York, Macmillan. v, 99 p. 75 cts.

FICK, A., Zwei amorgische Inschriften. (Beitr. z. Kunde der indog. Sprachen, XXV, 3-4, p. 227-232.)

FOUCART, P., Στρατηγὸς ὕπατος, στρατηγὸς ἀνθύπατος. (R. Ph., XXIII, 2, p. 254-269.)

— Athènes et Samos de 405 à 403. (R. d. ét. anciennes, I, 3, p. 181-207.)

FRANCOTTE, H., A. ROERSCH, J. SENCIE, Bulletin d'épigraphie et d'institutions grecques, 1897-1898.2. art. (Le Musée belge, III, 4, p. 304-326; 3. art.) (Ibid., IV, 2, p. 105-123.)

FRAENKEL, M., Zu den Inschriften von Pergamon. (M. I. A., XXIV, 4, p. 485-486.)

GELDER, H. van, Die rhodischen Inschriften. (Sammlung der griech. Dialekt-Inschr. 3. Bd. 1 Hälfte, 5 [Schluss] Heft.) Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, p. 411-688.

HAUSSOULLIER, B., Inscriptions d'Héraclée du Latmos. (R. Ph., XXIII, 2, p. 274-292.)

— Notes d'épigraphie milésienne : θυορία, θεωρία, θεορία sur des inscr. de Milet. (Ibid., XXIII, 4, p. 313-320.)

— Le culte de Zeus à Didymes. La Βοηγία. (Mél. H. Weil.)

— Les Séleucides et le temple d'Apollon Didyméen. (R. Ph., XXIV, 3, p. 243-271.)

HERWERDEN, H. van, Epigraphica. (Mn., XXVII, 4, p. 385-386.)

HERZOG, R., Inschriften und Papyri im Gymnasium. (Korrespondenzblatt f. d. Gelehrten und Realschulen Würtenbergs, 1899, 7, p. 241-249.)

HILLER von GAERTRINGEN, Neue Ausgrabungen auf Thera. Anhang : Die Inschriften des Artemidoros. Vortrag gehalten am Winckelmannfest der Berliner arch. Gesellsch. 19 dezember 1899. (Jahrb. d. deutschen arch. Instit., 1899, 4; Anzeiger, p. 180-192.) 3 Abbildgn.

— Dionysosinschrift aus Naxos. (H., XXXV, 2, p. 339-340.)

HOFFMANN, O., Zwei neue arkadische Inschriften. (Ph., N. F., XIII, 2, p. 201-205.)

HOLLEAUX, M., Antioche des Chrysaoriens. (R. E. G., 1899, p. 345-361.)

H. (HOMOLLE), Th., Décret de Delphes pour le roi Paerisadès. (B. C. H. 1899, 1-6, p. 96.)

— Inscriptions de Delphes. I : Décrets portant des monogrammes monétaires. II. Signatures d'artistes. (Ibid., 7-11, p. 374-388.)

— Deux inscr. gr. (Acad. des Inscr. et b.-l., 15 sept. 1899,)

IMBERT, J., De quelques inscr. lyciennes. (Suite.) (Mém. de la Soc. de linguistique, XI, 4.)

JUDEICH, W., Der älteste attische Volksbeschluss. (M. I. A., XXIV, 3, p. 321-338.)

KEIL, B., Ueber zwei Inschriften. (Nachricht. v. d. kgl. Gesellsch. d. Wiss. zu Göttingen, 1899, 2.)

KERN, O., Inscriptiones thessalicae. Ind. schol. Rostoch., 1898, in-4.

KIRCHHOFF, Bericht über das Fortschreiten der « Sammlung der griech, Inschriften ». (Sitzungsb. d. Preuss. Akad. d. W., 1900, 4, p. 33-34.)

KOERBER, K., Inschriften, röm., griechische,... des Mainzer Museums. Dritter Nachtrag zum Beckerschen Katalog. Mainz, Verlag d. Alterthumsvereines, 1900. Abbildgn.

KOERTE, A. — Voir SECTION XIII.

— Inschriften aus Bithynia (M. I. A., XXIX, 4, p. 398-450.)

KRETSCHMER, P., Eine therâische Felsinschrift. (Ph., LVIII, 3, p. 467-469.)

— Neue Phrygischen Inschriften. (Wiener Z. f. d. Kunde des Morgenlandes, XIII, 4.)

KUBITSCHEK, W., Die Salaminische Rechentafel. (Num, Z. [zu Wien], XXXI, 2, p. 393-398.) 1 Taf.

LATISCHEFF, Inscr. grecques et lat. trouvées dans la Russie méridionale de 1895 à 1898. (En russe.) (Matériaux concernant l'archéologie russe, p. p. la Commission imp. archéol., nr. 23.) Saint-Pétersbourg.

LAURENT, J. — Voir SECTION XIII.

LEONARDOS, B., Inscription de Lycosoura. (En grec.) (Ἐφ. ἀρχ., 1899, 1, p. 47 ss.)

LOLLING, H. G., Κατάλογος τοῦ ἐν Ἀθήναις ἐπιγραφικοῦ Μουσείου, ἐκδιδ. ὑπὸ τῆς ἀρχαιολ. ἑταιρείας. T. I. : Ἐπιγραφαὶ ἐκ τῆς Ἀκροπόλεως, τεῦχος α' : Ἀρχαῖκαὶ ἀναθηματικαὶ ἐπιγραφαί. — Athènes, Perris, in-4. VIII, 154 p. 1 pl. (Βιβλιοθήκη τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολ. Ἑταιρείας, I.)

MAHAFFY, J. P., On Antigonus' letter to Scepsis. (Cl. R. 1900, 1, p. 54.)

MATSAS, J., 24 Inscr. d'Eubée. (En grec.) (Ἀθηνᾶ, XI, 3, p. 265-300.)

MEISTER, R., Beiträge zur griech. Epigraphik und Dialektologie. I. (Beil. üb. d. Verhandlgn. d. kgl. Sachs. Gesellsch. d. Wiss., philol. histor. Classe, 1899, 3, p. 141-160.)

MEISTERHANS. — Voir SECTION VIII.

MICHEL, Ch., Recueil d'inscriptions grecques pour servir à l'étude de l'histoire et des institutions grecques. Fasc. IV, 1re, 2e, 3e et dernière parties. Bruxelles, Lamertin, 1900.

MOMMSEN, Th., Volksbeschluss der Ephesier zu Ehren des Kaisers Antoninus Pius. (Jahresb. d. Oersterr. arch. Instit., 1900, 1, p. 1-8.)

MUNRO, J.-A.-R., Antigonus' letter to Scepsis, 311 B. C. (J. of Hell. St., XIX, 2, p. 330-340.)

— Même sujet. (Cl. R., 1900, 2, p. 127.)

PAPAGEORGIOU, P.-N., Emendatur epigramma Mytilenarum. (Kaibel epigr. gr. = Paton, Inscr. gr. 458.) (Berliner philol. Wochenschr., 1899, nr. 50, p. 1566-1567.)

— Inschrift von Mitilini. (Berliner philol. Wochenschr., 1900, nr. 1, p. 19.)

— Θεσσαλονικῆς ὀκτὼ ἐνεπίγραφα ἀνέκδοτα. (Ἀθηνᾶ, XII, 1-2, p. 89-92.)

PEERS, C.-R., Greek graffiti from Der el Bahari and El Kab. (J. H. St., XIX, 1, p. 13-18.)

PEPPMUELLER, R., Zu den rhodischen Inschriften. (Berliner philol. Wochenschr., 1900, nr. 5, p. 158.)

PERDRIZET, P., Inscriptions d'Acraephiae. (Suite.) Décret de proxénie. (B. C. H., 1899, 1-6, p. 90-96.)

— — Catalogues militaires. (Ibid., 1899, 7-11, p. 193-205.)

— Dédicace archaïque faite à Delphes par un Potidéate. (R. d. ét. anc., I, 3, p. 208-210.)

— ΕΡΕΘΟΥΣΙΟΣ-ΑΡΕΘΟΥΣΙΟΣ. (Ibid., p. 210-211.)

— Dédicace arcadienne archaïque. (Ibid., p. 281.)

— Jupiter Heliopolitanus. (Ibid., janv.-mars 1900, p. 17-21.)

— Notes d'épigraphie. Salonique, Amphissa, Delphes, Athènes. (B. C. H., 1899, 7-11, p. 340-352.)

PHARMAKOWSKI, B., Inscriptions sur vases grecs, des 6. et 5. siècles av. J.-C. (En russe.) (Filol. Obozr., XVI, 1, p. 45-54.)

POMTOW, H., Die delphischen Buleuten. (Fasti delphici, III, 1.) (Ph., LVII, 4, p. 524-563.)

REINACH, Th., Bulletin épigraphique (R. E. G., janvier-avril, 1900, p. 122-135.)

— Une stèle grecque funéraire du Musée de Blois (R. E. G., 174.)

RICCI (S. de), Le milliaire le plus méridional du monde. (Acad. des Inscr. et b.-l., séance du 9 févr. 1900, p. 78-83.)

ROEHL, H., Imagines inscriptionum antiquissimarum in usum scholarum a. 1894, iterum composuit H. R. et jam auxit supplementis Theracis et Melsis. Berlin. Reimer, 1898, in-4, III, 92 p. 6 M.

SAMMLUNG der griechischen Dialekt-Inschriften. Hrsg. von *H. Collitz* und *W. F. Bechtel.* III, 2. Hälfte, 2. Heft : *Blass, Fr.*, Die Inschriften von Thera und Melos. Gœttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1900, p. 147-226. 2. M. 80 Pf.

SANCTIS, G. de, Studi sugli arconti ateniesi del sec. III a. C. (Riv. di filol., XXVIII, 1.)

SCRINZI, A., Iscrizioni greche inedite di Rodi. (Atti d. r. Istit. Veneto, t. LVII.) T. à p., Venezia, Ferrari, 36 p.

SKIAS, A.-N., Ἐπιγραφαὶ Ἐλευσῖνος. (Ἐφ ἀρχ., 1899, 4, p. 177-222.)

— Ἀθηναϊκαὶ ἐπιγραφαὶ ἐπὶ βράχου. (Ibid., p. 237-239.) 2 photogr. dans le texte.

STAIS, E., Deux nouveaux fragments de la traduction grecque de l'Édit de Dioclétien. (En grec.) (Ἐφ. ἀρχ., 1899, 2-3, p. 147.)

STERN, E. von, Grabstein eines Thrakers aus Olbia. (Jahresb. d. oesterr. arch. Instit., 1900, Beibl., p. 79-84.)

STRACK, M.-L., Bericht über Inschriften aus ptolemaischer Zeit. (Archiv f. Papyrusf., etc., I, 1, p. 200-210.)

USENER, H., Inschrift einer zu Athen vor dem Dipylon gefundenen Brunneneinfassung. (Rh. M., LV, 2, p. 295-296.)

VYSOKY, H., Epigraphische Kleinigkeiten. I : Zum Tragiker Archestratos. II : Zu den dodonäischen Orakelinschriften. (Ph., LVIII, 4, p. 498-502.)

WEIL, H., Une inscription grecque d'Égypte. (Acad. des inscr. et b.-l.; séance du 30 mars 1900, p. 173-176.)

WILCKEN, U., Griechische Ostraka aus Aegypten und Nubien. Ein Beitrag zur antiken Wirtschaftsgeschichte. Leipzig, Giesecke und Devrient, 2 vol. 42 M.

WILHELM, A., Ein Brief der Kaiserin Plotina. (C. I. A., III, 49.) (Jahresb. d. Oesterr. arch. Instit., II, 2, p. 270 ss.)

— Zwei Inschriften aus Paros. (Ibid., 1900, 1, p. 75-78.)

— Nachträge zu der sogenannten Hetäreninschrift aus Paros. (M. I. A., XXIV, 3, p. 345-347.)

ZEBELEV, S., Les épimélètes athéniens à Paros. (En russe.) (Filol. Obozr. XVI, 2, p. 195-196.)

ZIEBARTH, E., Zur Ueberlieferungsgeschichte Kretischer Inschriften. (Rh. M., LIV. 3, p. 488.)

— Neue attische Fluchtafeln. (Nachricht v. d. kgl. Gesellsch. d. Wiss. zu Göttingen, 1899, 2.)

KIRCHHOFF, Bericht über das Fortschreiten der « Sammlung der griech, Inschriften ». (Sitzungsb. d. Preuss. Akad. d. W., 1900, 4, p. 33-34.)

KOERBER, K., Inschriften, röm., griechische,... des Mainzer Museums. Dritter Nachtrag zum Beckerschen Katalog. Mainz, Verlag d. Alterthumsvereines, . 1900. Abbildgn.

KOERTE, A. — Voir Section XIII.

— Inschriften aus Bithynia (M. I. A., XXIX, 4, p. 398-450.)

KRETSCHMER, P., Eine theräische Felsinschrift. (Ph., LVIII, 3, p. 467-469.)

— Neue Phrygischen Inschriften. (Wiener Z. f. d. Kunde des Morgenlandes, XIII, 4.)

KUBITSCHEK, W., Die Salaminische Rechentafel. (Num, Z. [zu Wien], XXXI, 2, p. 393-398.) 1 Taf.

LATISCHEFF, Inscr. grecques et lat. trouvées dans la Russie méridionale de 1895 à 1898. (En russe.) (Matériaux concernant l'archéologie russe, p. p. la Commission imp. archéol., nr. 23.) Saint-Pétersbourg.

LAURENT, J. — Voir section XIII.

LEONARDOS, B., Inscription de Lycosoura. (En grec.) (Ἐφ. ἀρχ., 1899, 1, p. 47 ss.)

LOLLING, H. G., Κατάλογος τοῦ ἐν Ἀθήναις ἐπιγραφικοῦ Μουσείου, ἐκδιδ. ὑπὸ τῆς ἀρχαιολ. ἑταιρείας. T. I. : Ἐπιγραφαὶ ἐκ τῆς Ἀκροπόλεως, τεῦχος α' : Ἀρχαϊκαὶ ἀναθηματικαὶ ἐπιγραφαί. — Athènes, Perris, in-4. VIII, 154 p. 1 pl. (Βιβλιοθήκη τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολ. Ἑταιρείας, I.)

MAHAFFY, J. P., On Antigonus' letter to Scepsis. (Cl. R. 1900, 1, p. 54.)

MATSAS, J., 24 Inscr. d'Eubée. (En grec.) (Ἀθηνᾶ, XI, 3, p. 265-300.)

MEISTER, R., Beiträge zur griech. Epigraphik und Dialektologie. I. (Beil. üb. d. Verhandlgn. d. kgl. Sachs. Gesellsch. d. Wiss., philol. histor. Classe, 1899, 3, p. 141-160.)

MEISTERHANS. — Voir section VIII.

MICHEL, Ch., Recueil d'inscriptions grecques pour servir à l'étude de l'histoire et des institutions grecques. Fasc. IV, 1re, 2e, 3e et dernière parties. Bruxelles, Lamertin, 1900.

MOMMSEN, Th., Volksbeschluss der Ephesier zu Ehren des Kaisers Antoninus Pius. (Jahresb. d. Oersterr. arch. Instit., 1900, 1, p. 1-8.)

MUNRO, J.-A.-R., Antigonus' letter to Scepsis, 311 B. C. (J. of Hell. St., XIX, 2, p. 330-340.)

— Même sujet. (Cl. R., 1900, 2, p. 127.)

PAPAGEORGIOU, P.-N., Emendatur epigramma Mytilenarum. (Kaibel epigr. gr. = Paton, Inscr. gr. 458.) (Berliner philol. Wochenschr., 1899, nr. 50, p. 1566-1567.)

— Inschrift von Mitilini. (Berliner philol. Wochenschr., 1900, nr. 1, p. 19.)

— Θεσσαλονικῆς ὀκτὼ ἐνεπίγραφα ἀνέκδοτα. (Ἀθηνᾶ, XII, 1-2, p. 89-92.)

PEERS, C.-R., Greek graffiti from Der el Bahari and El Kab. (J. H. St., XIX, 1, p. 13-18.)

PEPPMUELLER, R., Zu den rhodischen Inschriften. (Berliner philol. Wochenschr., 1900, nr. 5, p. 158.)

PERDRIZET, P., Inscriptions d'Acraephiae. (Suite.) Décret de proxénie. (B. C. H., 1899, 1-6, p. 90-96.)

— — Catalogues militaires. (Ibid., 1899, 7-11, p. 193-205.)

— Dédicace archaïque faite à Delphes par un Potidéate. (R. d. ét. anc., I, 3, p. 208-210.)

— ΕΡΕΘΟΥΣΙΟΣ-ΑΡΕΘΟΥΣΙΟΣ. (Ibid., p. 210-211.)

— Dédicace arcadienne archaïque. (Ibid., p. 281.)

— Jupiter Heliopolitanus. (Ibid., janv.-mars 1900, p. 17-21.)

— Notes d'épigraphie. Salonique, Amphissa, Delphes, Athènes. (B. C. H., 1899, 7-11, p. 340-352.)

PHARMAKOWSKI, B., Inscriptions sur vases grecs, des 6. et 5. siècles av. J.-C. (En russe.) (Filol. Obozr., XVI, 1, p. 45-54.)

POMTOW, H., Die delphischen Buleuten. (Fasti delphici, III, 1.) (Ph., LVII, 4, p. 524-563.)

REINACH, Th., Bulletin épigraphique (R. E. G., janvier-avril, 1900, p. 122-135.)

— Une stèle grecque funéraire du Musée de Blois (R. E. G., 174.)

RICCI (S. de), Le milliaire le plus méridional du monde. (Acad. des Inscr. et b.-l., séance du 9 févr. 1900, p. 78-83.)

ROEHL, H., Imagines inscriptionum antiquissimarum in usum scholarum a. 1894, iterum composuit H. R. et jam auxit supplementis Theracis et Melsis. Berlin. Reimer, 1898, in-4, III, 92 p. 6 M.

SAMMLUNG der griechischen Dialekt-Inschriften. Hrsg. von *H. Collitz* und *W. F. Bechtel.* III, 2. Hälfte, 2. Heft : *Blass, Fr.*, Die Inschriften von Thera und Melos. Gœttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1900, p. 147-226. 2. M. 80 Pf.

SANCTIS, G. de, Studi sugli arconti ateniesi del sec. III a. C. (Riv. di filol., XXVIII, 1.)

SCRINZI, A., Iscrizioni greche inedite di Rodi. (Atti d. r. Istit. Veneto, t. LVII.) T. à p., Venezia, Ferrari, 36 p.

SKIAS, A.-N., Ἐπιγραφαὶ Ἐλευσῖνος. (Ἐφ ἀρχ., 1899, 4, p. 177-222.)

— Ἀθηναϊκαὶ ἐπιγραφαὶ ἐπὶ βράχου. (Ibid., p. 237-239.) 2 photogr. dans le texte.

STAIS, E., Deux nouveaux fragments de la traduction grecque de l'Édit de Dioclétien. (En grec.) (Ἐφ. ἀρχ., 1899, 2-3, p. 147.)

STERN, E. von, Grabstein eines Thrakers aus Olbia. (Jahresb. d. oesterr. arch. Instit., 1900, Beibl., p. 79-84.)

STRACK, M.-L., Bericht über Inschriften aus ptolemaischer Zeit. (Archiv f. Papyrusf., etc., I, 1, p. 200-210.)

USENER, H., Inschrift einer zu Athen vor dem Dipylon gefundenen Brunneneinfassung. (Rh. M., LV, 2, p. 295-296.)

VYSOKY, H., Epigraphische Klenigkeiten. I : Zum Tragiker Archestratos. II : Zu den dodonäischen Orakelinschriften. (Ph., LVIII, 4, p. 498-502.)

WEIL, H., Une inscription grecque d'Égypte. (Acad. des inscr. et b.-l.; séance du 30 mars 1900, p. 173-176.)

WILCKEN, U., Griechische Ostraka aus Aegypten und Nubien. Ein Beitrag zur antiken Wirtschaftsgeschichte. Leipzig, Giesecke und Devrient, 2 vol. 42 M.

WILHELM, A., Ein Brief der Kaiserin Plotina. (C. I. A., III, 49.) (Jahresb. d. Oesterr. arch. Instit., II, 2, p. 270 ss.)

— Zwei Inschriften aus Paros. (Ibid., 1900, 1, p. 75-78.)

— Nachträge zu der sogenannten Hetäreninschrift aus Paros. (M. I. A., XXIV, 3, p. 345-347.)

ZEBELEV, S., Les épimélètes athéniens à Paros. (En russe.) (Filol. Obozr. XVI, 2, p. 195-196.)

ZIEBARTH, E., Zur Ueberlieferungsgeschichte Kretischer Inschriften. (Rh. M., LIV. 3, p. 488.)

— Neue attische Fluchtafeln. (Nachricht v. d. kgl. Gesellsch. d. Wiss. zu Göttingen, 1899, 2.)

QUINTUS DE SMYRNE.

Platt, A., Emendations of Quintus Smyrnaeus. (J. of philol., vol. XXVII, p. 103-135.)

Vari. — Voir ARATUS.

ROMANOS.

Kirch, K., Eine neue Ansicht über die Metrik des Romanos. (Byz. Z., IX, 2-3, p. 453-463.)

Krumbacher, K., Umarbeitungen bei Romanos. (Sitz. d. philos.-philol. Cl. d. k. bayr. Ak. d. W., 1899, II, 1, p. 3-152.)

SAPHO.

Lupi, Gius., Note intorno a Saffo. Sassari, Dessi. 41 p.

SATYRUS.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Satyros. (H., XXXIV, 4, p. 633-636.)

SEXTUS EMPIRICUS, Sextus Empiricus and greek scepticism. Thesis, accompanied by a translation from the Greek of 1. Book of the Pyrrhonic sketches by *S. E. Patrick*. Cambridge, Deighton, Bell a. Co. VIII, 163 p.

SIMONIDE.

Homolle, Th., Les offrandes delphiques des fils de Deinoménès et l'épigramme de Simonide. (Mél. H. Weil.)

Reinach, Th., Deux fragments d'hyporchèmes anonymes (faussement attribués à Simonide). (Mél. H. Weil.)

Wilhelm, A., Simonideische Gedichte. (Jahreshefte d. œsterr. Arch. Instituts, II, 2 p. 221 ss.)

SOPHOCLE, Antigone. Traduction [partielle] en vers. Paris, Fontemoing, 1900. 64 p. 2 fr.

— Antigona, przelozona na jezyk polski przez *M. Kazimiers*. Krakow, 1898. 59 p.

— Electra, für den Schulgebrauch bearb. von *Ch. Muff*. Text. Bielefeld, Velhagen u. Klasing. 90 Pf.

— — Kommentar. 80 Pf.

— Philoktetes, in den Versmassen der Urschrift übersetzt, von *R. Joachim*. Progr. Duisburg. 87 p.

Abbott, G. F., On Soph. Phil. 66. (Cl. R.. 1898, 8, p. 402.)

Barnett, L. D., On Soph. Ajax 869. (Cl. R., 1899, 8, p. 402.)

Bart, Remarques critiques et exégétiques sur quelques passages de Sophocle. [Oed. R., 1511 ss.; Oed. Col. 547 ss., 765 ss., 489 ss., 1497; Ajax, 1310 ss.; El. 1408 ss., 1458 ss.; Philoct., 1168 ss.] (En grec.) (Ἀθηνᾶ, XI, 4, p. 459-471.)

Beyschlag, Fr., Zu Sophokles' Antigone 1278-1280. (Blätter f. bayr. Gymmasialschulwesen, 1899, 7-8, p. 606-608.)

— Ein Beispiel des Ordo homericus bei Sophokles. (Ibid., 1900, 1-2, p. 16-19.)

— Sophokles' Oedipus auf Kolonos und der attische Blutprozess. (Ibid., 1900, 5-6, p. 406-410.)

Blaydes, Fr. H. M., Adversaria critica in Sophoclem. Halle, Buchh. d. Waisenhauses, 1900. IV, 290 p. 6 M.

Burd, A. A., Sophocles interpreted by Virgil [Antig. 781-782. (Hermathena, XXV, p. 319-326.)

Conferenze Sophoclee. (Atene e Roma, III, 16, p. 134-135.)

Bury, J. B., Soph. Oed. Col., 1054-1055. (Cl. R., 1900, 2, p. 127.)

Earle, M. L., Notes on Sophocles' Oed. Tyr. (Cl. R., 8, p. 339-342.)

— Notes on Sophocles' Antigone. (Ibid., 1899, 8, p. 386-393.)

Herwerden, H. van, Ad Soph. Aiac. 719; Trach. 194; El. 150, 201, 381, 539, 610, 701, 1234; Oed. R. 9. (Mn., XXVII, 4, p. 380-383.)

Leconte de Lisle, Sophocle. Paris, Lemerre, 1900, 505 p. 3 fr. 50 c.

Margrander, J. L., Note on Antigone, 904-912. (Proceedings of the Am. philol. Assoc., XXIX, p. 62-65.)

Martin, A., Les jeux pythiques d'après l'Electre de Sophocle. (Mél. H. Weil.)

Masson, J., On Soph. Ajax, 839-842. (Cl. R., 1900, 2, p. 120-122.)

Mueller, A., Zu Soph. Antigone, vv. 175 ss. (Berliner philol. Wochenschr., 1900, nr. 3, p. 93.)

Parmentier, L., Une scène de l'Électre de Sophocle. (Mél. H. Weil.)

Rossbach, O., Ein Bruchstück aus dem Chryses des Sophokles. (Berliner philol. Wochenschr., 1899, nr. 52, p. 1630-1631.)

Saint-Victor, Paul de. — Voir POÈTES DRAMATIQUES.

Stahl, J. M., De Sophoclis Electrae loco nondum satis explicato. (Rh. M., LV, 1, p. 152-153.)

— De vaticiniorum in Sophoclis Trachiniis vi et sententia. Progr. Münster, in-4, 16 p.

— Emendationes Sophocleae. Progr. Münster, 1900, in-4, 22 p.

Szilasi, M., Soph. Electra. (Egyet. philol. Kozl., 1900, 2, p. 210-212.)

Tommasini, V., Una recita dell' Electra di Sofocle nel testo greco, al Teatro Drammatico Nazionale in Roma. (14 febr. 1900.) (Atene e Roma, III, 14, p. 62-68.)

Vogel, Fr., Zur Antigone des Sophocles, 870. (Bl. f. bayr. Gymnasialschulwesen, 1899, 5-6, p. 418 ss.)

Zuretti, C. O., In Sof. Antig. 99. Torino, tip. Bona, 1898.

STAPHIDAKES.

Foerster, R., Staphidakes. (Byz. Z., IX, 2-3, p. 381.)

STOBÉE.

Herwerden, H. van, Ad Stobaei Eclogas physicas et ethicas. (Ed. Wachsmuth). (Mn., XXVII, 4, p. 392-398.)

Usener, H., De Stobaei loco [Floril. 91, 33.] (Rh. M., LV, 2, p. 311-312.)

STRABON.

Kaehler, F., Strabos Bedeutung für die moderne Geographie. I. Progr. Halle, 1900, 20 p.

SYNÉSIUS.

Asmus, J. R., Synesius und Dio Chrysostomus. (Byz. Z., IX. 1, p. 85-151.)

TATIEN.

Kukula, R. C., Tatians sogenannte Apologie. Exegetisch-chronologische Studie. Leipzig, Teubner, 1900, 64 p. 2 M. 40 Pf.

— « Altersbeweis » und « Künstler-catalog » in Tatians Rede an die Griechen. Wien, Kukula. 1900, 28 p. (Extr. du Jahresb. d. k. k. Staatsgymnasiums im 2. Bezirke von Wien, 1899-1900.)

THÉMISTIUS. — Voir ARISTOTE, Commentaria.

Foerster, R., Andreas Dudith und die zwölfte Rede des Themistios. (N. J. Alt., 1900, 2, 1. Abt., p. 74-93.)

THÉOCRITE. Théocrite; édition classique, avec une introduction littéraire, une étude grammaticale et des notes, par *L. Laloy* et *J. Luchaire*. Paris, Delagrave, s. d.

— Œuvres complètes. Traduction nouvelle, avec une étude sur les Idylles de Théocrite, par *Ch. Barbier*. Paris, Garnier, 344 p.

Bernardin, Sur les mimes de Théocrite. (Préface du livre intitulé : « Le Théâtre dans l'intimité », par *Jane* et *Marcel Dieulafoy*. Paris, Ollendorf, 1900.)

Herwerden, H. van. Ad Theocritum, I, 78 ; IV, 49 ; VIII, 58. (Mn., XXVII, 4, p. 379-380.)

Menkes, H., Theokrit. (Wiener Rundschau, III, 16.)

Rossi, S., Ricostruzione di un « Κισσύβιον ». (Riv. di stor. ant., III, 4, p. 104-117.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Zu den Thalysien des Theokritos. (H., XXXIV, 4, p. 615-617.)

THÉODECTE.

Susemihl, F., Die Lebenszeit des Theodektes. (Kleine Beiträge zur Geschichte der griech. Tragödie, 5.) (Rh. M., LIV, 4, p. 631-632.)

THÉODORE.

Rolland, E., Une copie de la vie de saint Théodose, par Théodore, conservée dans le Baroccianus 183. (Rec. de trav. p. p. la Faculté de philos. et lettres de Gand, 23. fasc.)

THÉODORET.

Roeder, J., De Theodoreti graecarum affectionum curatione quaestiones criticae. Hauniae, Gad, 1900, v, 191 p. 4 M. 50 Pf.

THÉODOTE.

Ludwich, A., De Theodoti carmine graeco-judaico. Progr. Königsberg, in-4, 8 p.

BELLAIGUE, C., Les époques de la musique. L'antiquité. (R. des Deux-Mondes, 15 oct. 1899.)

HOWARD, A.-A., The mouth piece of the αὐλός. (Harv. Studies, X, p. 17-22. (D'après un passage de Théophraste.)

JAN, K. von († 4 sept. 1899), Bericht über griechische Musik und Musiker von 1884-1899. (Bursians-Jahresberichte, CIV, 1900, 1, p. 1-75.)

KIRCHHOFF, Chr., Dramatische Orchestik der Hellenen. Leipzig, Teubner. VI, 511 p. 2 Taf. 20 M.

LALOY, L., Anciennes gammes enharmoniques. (R. Ph. XXIII, 2, p. 238-248 ; XXIV, 1, p. 31-43.)

— Voir aussi SECTION V, EUCLIDE.

MASQUERAY, P., Traité de métrique grecque. Paris, Klincksieck. XII, 394 p. 3 fr. 50 c.

REINACH, Th. et Eug. d'EICHTHAL. — Voir SECTION V, ARISTOTE.

ROUSE, W.-H.-D., Demonstrations in Greek iambic verse. London, Clay, 262 p. 6 sh.

RUELLE. — Voir SECTION V, PLUTARQUE.

— Parallélisme des musiques antique, médiévale et moderne. (Annales de la musique, N. S., nr. 2, p. 18-21.)

RUELLE et E. POIRÉE, Le chant gnostico-magique des sept voyelles. Paris, E. Leroux, 1901.

SCHULTZ, G., Beiträge zur Theorie der antiken Metrik. (Hermes, XXXV, 2, p. 308-325.)

WEIL, H., Metrica. (R. E. G., 1900, p. 182-186.) — T. à p. Paris, E. Leroux, 1900.

WEIL, H., et Th. REINACH. — Voir SECTION V, PLUTARQUE.

WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. von, De versu phalaeceo. (Mél. H. Weil.)

X. — HISTOIRE. — GÉOGRAPHIE.

ABBOTT, E., History of Greece. Part. 3 : 445-403 B. C. London, Longmans, 1900, 570 p. 10 sh. 6 d.

ANDERSON, J.-G.-C., Exploration in Galatia cis Halym. Part. 2. (J. of Hell. St. XIX, 2, p. 280-318.)

ANFOSSI, P., Le legislationi di Solone e Servio Tullio. Torino, Paravia. 91 p.

APOSTOLIDÈS, B., Essai sur l'hellénisme égyptien. I, 1-3. Paris, Welter.

APOSTOPOULOS, Th., Histoire de la Grèce. Athènes. 0 80 c.

BELOCH, J., Die Bevölkerung im Alterthum. I. (Z. f. Socialwiss., II, 7-9.)

— Zur Geschichte des Eurypontidenhauses. (H. XXXV, 2, p. 254-267.)

BIDEZ et PARMENTIER, Un séjour à Patmos. Bruxelles.

BLANCHET, D. et J. TOUTAIN, Histoire grecque depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains. (Sommaires, récits, lectures.) Paris, Belin, 1900. 336 p. grav. et cartes.

BOHAIMI, A., Der Mäander. München, Datterer. 52 farb. Taf. 8 p. 10 M.

CAVAIGNAC, E., Le décret de Callias; comment les Athéniens ont éteint leurs dettes après la guerre archidamique. (R. Ph. XXIV, 2, p. 135-142.)

CHADZIDAKIS, J.-N., Νέαι ἀποδείξεις ὑπὲρ τοῦ ἑλληνισμοῦ τῶν Μακεδόνων. (Ἀθηνᾶ, XI, 2, p. 129-157.)

CHURCH, A.-J., Nicias and the Sicilian expedition. London, Seeley, 150 p.

COLIN, G., Notes de chronologie delphique. B. 98, p. 247.

COSTANZI, V., Preistoria e protistoria dell' Attica. (Rev. d. storia ant., IV, 3, p. 189-208.)

FONTRIER, A., Notes sur la géographie ancienne de l'Ionie. IV. Sossandra-Monoecos. (R. des ét. anc., oct.-déc. 1899, p. 273-280.)

FRAZER. — Voir SECTION V, PAUSANIAS.

FRIEDLÆNDER, L., Griechenland unter den Römern. (Deutsche Rundschau, XXV, 12.)

GAGNOL, P., Cours d'histoire, etc. Histoire de la Grèce. Ed. abrégée. Paris, Poussielgue, 1900, 203 p., grav. 3 fr.

GAROFALO, F.-P., Sull' ostracismo. (Riv. bim. di antichità gr. e romane, I, 4-6, anno II, fasc. 1-2, p. 184-186.)

— Intorno all' istruzione delle τετραρχίαι presso i Γαλάται. (Z. f. alte Gesch., I, 2.)

— Studi sulla storia Spartana dei primi decenni del secolo IV A. C. (Rev. bimestrale di antichità gr. e rom., I, 4-6 ; II, 1-2.

— Hiketas, signore di Leontini. (Ibid. I, 4-6 ; II, 1-2, p. 188-230.)

GINZEL, Specieller Kanon d. Sonnen-und Mondfinsternisse f. d. Ländergebiet d. klass. Altertumswissenschaften und d. Zeitraum von 900 v. Chr. — 600 n. Chr. Mit 3 Karten im Texte und I Atlas von 15 color. Karten. Berlin, Mayer und Müller. VIII, 271 p. 36 M.

GROUTTARS, J. de, Les Italo-Grecs, leur langue et leur origine. (Suite et fin.) (Le Musée belge, III, 3, p. 236-245.)

HAUSSOULLIER, R. — Voir SECTION XI.

HILL, G.-F., Athens and Olynthos in 384-383 B.-C. (Cl. R. 1900, 5, p. 279-281.)

HOFFMANN, J., Studien zur Drakontischen Verfassung. Progr. Straubing, 30 p.

HUENERWADEL, W., Forschungen zur Geschichte des Königs Lysimachos von Thrakien. Diss. Zürich, Lohbauer, 1900, VIII, 131 p.

ILITSCHEFF, D. C., Ein Beitrag zur Geographie von Makedonien. Diss. Leipzig, 47 p.

JOUGUET, P., Note sur le soi-disant préfet d'Égypte Lucius Mevius Honoratus. (Acad. des inscr. et b.-l., séance du 6 avril 1900, p. 211-215.)

KALINKA, E., Zur historischen Topographie Lykiens. (Jahresh. d. oesterr. arch. Instit., 1900, 1. Beiblatt, p. 37-68.)

KOLBE, W., Ein chronologischer Beitrag zur Vorgeschichte des peloponnesischen Krieges. (H., XXXIV, 3, p. 380-395.)

KOEPP, Fr., Alexander der Grosse. Mit einer Kunstbeilage und 85 Abbildgn. (Monographien zur Weltgeschichte, IX.) Bielefeld, Velhagen und Klasing, 96 p. ; 1 farb. Karte.

LAURIOL (Mlle S.), Relation d'un voyage en Turquie. Sceaux, Imp. Charaire, 1899, 20 p.

LEFÈVRE, A., La Grèce antique. Entretiens sur les origines et les croyances. Paris, Schleicher, 1900, 467 p.

LÉVY, J., Πελασγοί. (R. Ph., XXIII, 4, p. 332-333.)

MASPERO, G., Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique, III : Les empires. Paris, Hachette.

MELIDA, J.-R., Viaje a Grecia y Turquia. Madrid., 61 p. ; 14 grav.

MILLER, Name und Gründung Athens. (Korrespondenzblatt. f. d. Gelehrten... Würtenbergs, 1899, 10, p. 370-372.)

MODESTOV, De Siculorum origine, quatenus ex veterum testimoniis et ex archaeologicis et anthropologicis documentis apparet. Berlin, Calvary, 1898.

MUNRO, J.-A.-R., Some observations on the Persian wars. I. The campaign of Marathon. (J. of Hell. St., XIX, 2, p. 185-198.)

NAIRN, J.-A., Hellespontus bei griech. und lat. Schriftstellern. (Cl. R., 1899, 9, p. 436-438.)

NATOLI, F., Storia greca dalle origini alla conquista romana. Messina, 235 p.

NICOLAIDÈS, C., Macedonien. Die geschichtliche Entwickelung der macedonischen Frage im Altertum, im Mittelalter und in der neuen Zeit. Mit 1 Karte in Farbendruck. Berlin, Räde, 267 p. 4 M. 80 Pf.

— La Macédoine, La question macédonienne dans l'antiquité, au moyen âge et dans la politique actuelle. Berlin, Raede, libr. Stahr., VIII, 267 p. 1 carte en couleur.

NIEBUHR, C., Einflüsse orientalischer Politik auf Griechenland im 6. und 5., Jahrh. (Mitteilgn d. vorderasiat. Gesellsch. 4 Jahrg, 1899, 3. Hft.) Tir. à part, Berlin, Peiser, 52 p. 2 M. 50 Pf.

— Héros grecs. Ed. by *A. Vœgelin.* Paris, Hachette, 1900.

— Die Tradition von König Minos' Tod. (Z. f. alte Gesch., I, 2.)

NIESE, B., Ueber einige neuere Erscheinungen der griech. Geschichtsschreibung. (N. J. Alt., 1899, 6-7, p. 419-439.)

— Beiträge zur Geschichte und Chronologie des Hellenismus. (H. XXXV, 1, p. 53-72.)

OBERHUMMER, E., Constantinopolis. (Extr. de Realenencyclopädie d. class. Altertumswiss.) mit e. Plan und e. Querschnitt. Stuttgart, Metzler, III, 27 p. 2 M.

OESTREICH, K., Ueber meine Reisen in Macedonien. (Verh. d. Gesellsch. f. Erdk. zu Berlin, XXVI, 8-9.)

OPPERT, J., Alexandre à Babylone. (Acad. des Inscr. et b.-l., séances de 1898, p. 413-446.)

OVERBERG, C. van, Dans le Levant. En Grèce et en Turquie. Bruxelles, O. Schepens. 1900, 421 p.

PATON. W.-R., Antiochia Chrysaoris. (Cl. R., 1899, 6, p. 319-321.)

PERROT, G., Mantinée et l'Arcadie orientale. (Suite.) (J. des sav., juin 1899, p. 362-372; juillet, p. 424-437.)

RAWSON, E.-K., Twenty famous naval battles. (Salamis to Santiago.) Ill. with plans, old prints, maps and portraits. London, 2 vol. 18 sh.

RUGE, W. et E. FRIEDRICH, Archäologische Karte von Kleinasien 1: 2,500,000; 32, 5×46 cm. Farbdruck, mit 2 Nebenkarten und ausführl. Register. Halle, Sternkopf, gr. in-4, 8 p. 3 M.

SCHEBELEV, S., Histoire d'Athènes de 289 à 231 avant J.-C. (En russe.) (Mém. de la Faculté historico-philolog. de l'Université de Pétersbourg, XLVIII, 1898, XVI, 365 p.)

SCHIEL, A., F. LEXEN und J. GROSS, Eine Schulreise nach Athen. Progr. Kronstadt, in-4, 51 p. 6 Abbildgn.

SCHMIDT, B., Die Insel Zakynthos. Erlebtes und Erforschtes. Freiburg i. Br., Fehsenfeld, 1900, XI, 177 p. 6 M.

SCRINZI, A., Kalumna (Atti d. R. Istit. veneto, 1899, 2, p. 205-251.)

SMITH, W., History of Greece from earliest times to Roman conquest. N. ed. rewr. by *E.-G. Marindin*, Maps, plans. London, Murray, 1900, 630 p. 7 sh. 6 d.

SOLARI, A., Fasti ephororum Spartanorum. Pisis, Nistri, 1898, 65 p.

— De Spartae patrononia. (Bollett. di filol. class., VI, 1, p. 10-14.)

SOLTAU. — Voir SECTION V, PAPYRUS.

STERN, E. von, Bemerkungen zur Topographie und Geschichte der Taurischen Chersones. (Z. f. alte Gesch., I, 2.)

STRACK, M.-L., Griechische Titel im Ptolemäerreich. (Rh. M., LV, 2, p. 161-190.)

TIEFFENBACH, Was verdankt die athenische Demokratie ihrer Herrschaft zur See? S.-A. aus Marine-Rundschau, 1900, H. 4.

WACHSMUTH, C., Das Königthum der hellenischen Zeit, insbesondere das von Pergamon. (Histor. Vierteljahrschrift, II, 3.)

WHEELER, B.-J., Alexander the Great : Merging of east and west in univ. history. London, Putnam, 1900, 536 p. 5 sh.

WILLRICH, H., Judaica. Forschungen zur hellenistisch-jüdischen Geschichte und Litteratur. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1900, XII, 184 p. 5 M. 60 Pf.

ZIEHEN, L., Die drakontische Gesetzgebung. (Rh. M., LIV, 4, p. 321-344.)

XI. — Religion. — Culte. — Mythologie.

ALLIN, T., Race and religion. Hellenistic theology, its place in christian thought. London, Clarke, 174 p. 1 sh. 6 d.

ANTON, H.-S., Die Mysterien von Eleusis. Mit 2 Illustr. und 1 Karte. Naumburg, Schirmer, VIII, 88 p.

BALSAMO. — Voir section V, Hésiode.

BARTH, W., Die Bestattungsspende bei den Griechen. (N. J. Alt., 1900, 3, 1 Abt., p. 177-186.)

BERTSCH., H., Meeresriesen, Erdgeister und Lichtgötter in Griechenland. Eine religionsgeschichtliche Studie (Wiss. Beil. z. Progr. d. Gymnasiums in Tauberbischofsheim.) Taub., Lang, in-4, 29 p.

CATON, R., Two lectures on the temple and ritual of Asklepios at Epidaurus and Athens. (Otia Merseiana.)

CAVVADIAS, P., Τὸ ἱερὸν τοῦ Ἀσκληπιοῦ ἐν Ἐπιδαύρῳ καὶ ἡ θεραπεία τῶν ἀσθενῶν. Athènes, Perris, 1900, 302 p., 1 plan et 8 pl.

CESAREO, P., L'evoluzione storica del carattere di Ulisse (Riv. di storia ant. III, 4, p. 75-102; IV, 4, p. 383-412.)

CISEWSKI, St., Midas et ses oreilles d'âne. Étude de littérature populaire. (Anz. d. Akad. d. W. zu Krakau. juni 1899, p. 278-281.)

CUMONT, Fr., Textes et monuments figurés relatifs aux Mystères de Mithra. T. I. Introduction, 1re moitié. Bruxelles, Lamertin, in-4°, 136 p.

— Seconde moitié, 1900. [Ouvrage complet.]

— Les Mystères de Mithra. Bruxelles, Lamertin, in-4°, VIII, 84 p.

DILTHEY, W., Der entwicklunggeschichtliche Pantheismus nach seinem geschichtlichen Zusammenhang mit den älteren pantheistischen Systemen. (Archiv. f. Gesch. d. Philos., XIII, 3. p. p. 307-360.)

FISCHER, J., Ad artis veterum onirocriticae historiam symbola. Diss. Jena. 50 p.

FOSTER, B. O., Notes on the symbolism of the apple in classical antiquity. (Harv. Stud., vol. X, p. 39-55.)

GREENOUGH, J. B., The religious condition of the Greeks at the time of new comedy. (Harv. St. vol. X, p. 141-180.)

GRUPPE, O., Bericht über die Litteratur zur antiken Mythologie und Religionsgeschichte aus den Jahren 1893-1897. (Bursians Jahresb., 1899, 4-5, 3 Abt., p. 133-192; 6, p. 193-243.)

HAAS, H., Der Zug zum Monotheismus in den homerischen Epen und in den Dichtungen des Hesiod, Pindar und Aeschylus. I. II. (Archiv f. Religionswissenschaft, III, 1.)

— — (Schluss.) III-IV. (Ibid., III, 2.)

HARRISON, J. E., Delphika, A. The Erinyes. B. The Omphalos. (J. of Hell. st., XIX, 2, p. 205-251.) 12 fig.

KNAACK, G., Zu den Kultstätten des Asklepios (Ph., LVIII, 4, p. 621.)

KROLL, W., Superstizioni degli antichi. (Cont.) (Atene e Roma, III, 9, p. 103-115; 11, p. 218-227 (fine).

MICHAELIS, G., De origine indicis deorum cognominum. Berlin, 1898, 90 p.

NILSSON, M. P. N., Studia de Dionysiis atticis Diss. Lund, Möller, 1900, 165 p.

PFUHL, E., De Atheniensium pompis sacris. Berlin, Weidmann, 1900, 111 p. 4 M.

PLUESS, Th., Phidyle. Aus der griech.-römischen Religionsgeschichte (N. J. Alt., 1899, 6-7, p. 498-507.)

POTTIER, E., Pourquoi Thésée fut l'ami d'Hercule. (Mémoire lu à la séance publique annuelle des 5 académies de l'Institut, le 24 octobre 1900.) (J. officiel, 27 oct. 1900.)

PRESCOTT, H. W., A study of the Daphnis-myth. (Harv. St., vol. X, p. 121-140.)

PROTT, H. von, Ἱερὸς νόμος der Eleusinien. (Sitzung d. deutschen arch. Institutes, Athen. Abt. 1, III, 1899.)

— Bericht über griechische Sakralaltertümer. (Bursians Jahresberichte, 1899, 4-5, 3. Abt., p. 65-132.)

— Ein Ἱερὸς νόμος des Eleusinien. (M. I. A., XXIV, 3, p. 241-266.)

REINACH, Th., Un intrus byzantin dans le panthéon hellénique : le faux dieu Kyropalates. (Byz. Z., IX, 1, p. 52-62.)

RENAN, E., Prière sur l'Acropole. Paris, Pelletan, in-4. 60 Fr.

ROSCHER, W. H., Die Bedeutung des E zu Delphi und die übrigen γράμματα δελφικά. (Ph. N. F., XIII, 1, p. 21-41.)

RUBENSOHN, O., Eleusinische Beiträge. Mit 2 Taf. (M. I. A., XXIV, 1, p. 46-71.)

SANTAYANA, G., Greek religion. (The New World, VIII, 31.)

SARTORI, P., Die Totenmünze. (Archiv f. Religionswiss, X, 3, p. 205.)

SCHREINER, J., Die Bildung der griechischen Religion. (Suite.) (N. J. Alt., 1899, 1. Abt., p. 305-327; 6-7, p. 402-418.)

STENGEL, P., Ἐξάρξασθαι δαπάσσιν. (H. XXXIV, 3, p. 469-478.)

— Prophezeiung aus den Σφάγια. (Ibid., XXXIV, 4, p. 642-643.)

USENER, H., Religionsgeschichtliche Untersuchungen. 3. Thl. Die Sintfluthsagen. Bonn, Cohen, x, 279 p.; 1 Taf. 8 M.

— Voir SECTION V, BIBLE, etc.

WELLAUER, A., Etude sur les Panathénées dans l'ancienne Athènes. Lausanne, 121 p.

ZELLER, Ed., Zur Vorgeschichte des Christenthums. Essener und Orphiker. (Z. f. wiss. Theologie, XLII, 2.)

ZIEHEN, J., Die panhellenische Bedeutung der eleusinischen Mysterien (Bericht d. freien deutschen Hochstiftes zu Frankfurt. a. M., N. F., XV, 3-4.)

— Εὐστόν. (M. I. A., XXIV, 3, p. 267-274.)

XII. — ANTIQUITÉS. — INSTITUTIONS.

ADLER, G., Geschichte des Socialismus und Kommunismus von Plato bis zur Gegenwart. 1. Tl. Leipzig, Hirschfeld, x, 281 p. 8 M.

ARVANITOPOULO, A., Questioni di diritto attico. I. Dei debitori verso lo stato ateniese. Roma, Casa, 1900, 53 p. L. 1, c. 50

BANNIER, W., Die Tributeinnahmeordnung des attischen Staates. (Rh. M., LIV, 4, 544-554.)

BRUNS, I., Frauenemancipation in Athen. Ein Beitrag zur attischen Kulturgeschichte des 5. und 4. Jahrh. Kiel, Universitäts-Buchhandlg., 1900, 31 p. 1 M. 40 Pf.

BRYANT, A. A., Greek shoes in the classical period. (Harv. St. vol. X, p. 57-102.)

CARUSSO, C. D., Grundeigenthum, Flächensteuer, Korinthennaturalsteuer und Korinthenbank in Griechenland. (Z. f. gesammte Staatswiss., LVI, 1.)

CHOMEL, C., Histoire du cheval dans l'antiquité et son rôle dans la civilisation. Paris, Lecaplain et Vidal, 1900, 179 p.; grav.

CROISET, A., L'affranchissement des esclaves pour faits de guerre. (Mél. Weil.)

CUNZE, Die älteste Schrift über Turnen und Volksspiele. (Lucians Anacharsis.) (Die deutsche Schulreform, 1899, nr. 34-35.)

DAREMBERG et SAGLIO, avec la collaboration d'*E. Pottier*, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines. 28e et 29e fascicules. Paris, Hachette, 1900, gr. in-4.

DOERPFELD, W., Die optischen Verhältnisse des gr. Theaters. (M. I. A., XXIV, 3, p. 310-320.)

DRERUP, E., Ein antikes Vereinsstatut. (N. J. Alt., 1899, 5, 1. Abt., p. 356-370.)

EICHHORN, A., Die Akustik grosser Räume nach altgriechischer Theorie, nebst der Berechnung einiger zugehörigen Beispiele aus alter und neuer Zeit. Berlin, Schuster und Bufleb, 1900, VI, 76 p.; 4 Taf. 2 M. 80 Pf.

ERMAN. — Voir SECTION V, PAPYRUS.

FOUGÈRES, G., La vie publique et privée des Grecs et des Romains. Album contenant plus de 890 gravures avec des sommaires et des légendes explicatives. 2e éd. rev. et corr. Paris, Hachette, 1900, in-fol.

FRANCOTTE, H., L'industrie dans la Grèce ancienne. I. Bruxelles, Soc. belge de librairie, 1900, VIII, 343 p. (Extr. de la Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fascicule VII.) — T. II.

— De la législation athénienne sur les distinctions honorifiques et spécialement des décrets des clérouchies athéniennes relatifs à cet objet. (Le Musée belge, III, 3, p. 246-272; 4, p. 273-281; IV. 1, p. 55-76.) *s* T. à p.

FRANCOTTE, ROERSCH, SENCIE. — Voir SECTION VI.

GARDNER, P., The scenery of the Greek stage. (J. of Hell. st., XIX, 2, p. 252-264.)

HACHTMANN, Olympia, und seine Festspiele. (Gymnasial-Bibliothek, Heft 30.) Gutersloh, Bertelsmann, VIII, 100 p. 1 Taf. 23 Abbildgn. 1 M. 60 Pf.

HAMPEL, J. — Voir SECTION V, ESCHYLE.

HITZIG, H. F., Injuria. Beitr. z. Geschichte der injuria im griech. und röm. Recht. München, Ackermann, VII, 89 p. 2 M.

KLAUSER, H., Die Erziehung im Alterthum, besonders bei den Hellenen, und in der Neuzeit. Progr. Czernowitz, 23 p.

KOLBE, W., De Atheniensium re navali quaestiones selectae. (Ph., LVIII, 4, p. 503-552.)

KROMAYER, J., Vergleichende Studien zur Geschichte des griech. und röm. Heerwesens. (H., XXXV, 2, p. 216-253.)

MITTEIS. — Voir SECTION V, PAPYRUS.

MUELLER, A., Untersuchungen zu den Bühnenaltertümern., 1898. (Ph. suppl-bd. VII, 1-2, p. 1-116.)

MUELLER, O., Untersuchungen zur Geschichte des attischen Burgers-und Eherechts. Leipzig, Teubner, 1900. (Extr. du 25. Suppl.-Bd d. Jahrb. f. class. Philol., p. 661-866.) 7 M. 20 Pf.

NAVARRE, O., Utrum mulieres Athenienses scaenicos ludos spectaverint necne. (Thèse doctorale.) Toulouse, Privat, 1900, 88 p.

RADOS, C., Ναυτικὴ ταχτικὴ τῶν ἀρχαίων. Athènes, public. du min. de la marine, 1898, 93 p.

ROBERT, C., Die Ordnung der olympischen Spiele und der Sieger der 75-83. Olympiade. Mit einem Beilage. (H. XXXV, 1, p. 141-195.)

SCHMIDT, M., Ueber griechische Dreireiher. Progr. Berlin, in-4, 24 p.

SOLARI, A., Sul numero degli efori spartani. (Bollett. di filol. class., VI, 4, p. 86-88.)

SWOBODA, H., Zum griechischen Staatsrecht. (Festgaben f. Büdinger.)

TOURNEUR, V., Une question d'antiquités grecques. L'ἐκφυλλοφορία. (R. de l'instr. publ. en Belgique, XLII, 6, p. 369-381.)

VŒLKER, F., Berühmte Schauspieler im griechischen Alterthum. Hamburg, Verlangsanstalt, 33 p. 1 Abbildg. 75 Pf.

VUERTHEIM, J., De heliaeis atheniensibus. (Mn., XXVIII, 2, p. 228-236.)

WASZYNSKY, B., Ueber die rechtliche Stellung der Staatssclaven in Athen. (H., XXXIV, 4, p. 553-567.)

WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. von, Der Schauplatz der Parodos. (H., XXXIV, 4, p. 638-639.)

XIII. — Art et archéologie figurée. — Fouilles.

ADLER, F., Das Mausoleum zu Halicarnass. (Extr. de Z. f. Bauwesen.) Berlin, W. Ernst, in-fol. 12 p., 5 pl. 12 M.

AMELUNG, W., Das sogenannte Theseion und sein plastiker Schmuck. (N. J. Alt., 1900, 1. 1, Abt., p. 1-16.) 2 pl.

ANDERSON, W. C., Archæology in Crete. (Athenæum, nr., 3757, p. 593.)

*** Le Antichità di Cipro ed i fratelli Luigi ed Alessandro Palma di Cesnola. (Bessarione, anno IV, vol. VI.)

ARCHÆOLOGICAL INSTITUTE of America. *J. W. White*, twentieth annual Report of the council. — *Th. D. Seymour*, eighteenth annual Report of the Managing committee ot the American School of classical studies at Athens. — *R. B. Richardson*, Report of the Director, 1898-1899. (Amer. J. of arch., III. 6.)

ARNDT, P. — Voir Denkmæler, etc.

BABELON, E., Deux vases antiques de la collection Beulé. (Bull. de la Soc. des Antiquaires de France, 1899, 3, p. 288.)

BALSAMO, A., Il mito di Herakles e Kyknos e le rappresentanze figurate ad esso relative. — Voir section II.

BART, G., Ἀρχαιολογικὰ ζητήματα. (Ἁρμονία, mai 1900.)

BATE, W. N., An Achilles relief at Achouria. (Amer. J. of arch., III, 2-3, p. 177-182.)

— Ionic capitals in Asia Minor. (Harv. St.., vol. X, p. 29-31.)

BAUER, A., Thera (Santorin). (Preuss. Jahrb. 100, 2, p. 283-295.)

B. (= Belger), Archaeologia varia. (Berliner philol. Wochenschr., 1899, nr. 40, 41, 42, 43, 46; 1900, nr. 22, 23, 24, 26.)

BENNDORF, O., Porträtkopf des Platon (1 pl.). — Dreifussbasis in Athen. (3 pl.). (Jahresh. d. oesterr. arch, Instit., II, 2, p. 250 ss.)

BETHE, E., Thera. (Beil. z. Münchner allg. Zeitung, 1900. nr. 6.)

BIENKOWSKI, P. von, Zwei attische Amphoren in Madrid. (Jahresh. d. oesterr. arch. Instit., 1900, 1, p. 62-72.) 3 Abbildgn.

BLANCHET, A., Jeune satyre. Statuette en bronze trouvée à Pompei. (Bull. de la Soc. des Antiq. de France, 1899, 2, p. 175 ss.)

— Statue de Julien l'Apostat trouvée à Antioche. (Ibid., p. 209 ss.)

BLINKENBERG, Chr., Epidaurische Weihgeschenke. III. (M. I. A., XXIV, 3, p. 294-309.) 1 Taf. — IV. (Ibid., XXIV, 4, p. 379-397. Abbildgn.

BOSANQUET, R. C., Some early funeral lekythoi. (J. H. St., XIX, 1, p. 169-184.)

BOTTI, G., Études topographiques dans la nécropole de Gabbari. (Bull. de la Soc. arch. d'Alexandrie, nr. 2.)

BRUNN und **BRUCKMANN.** — Voir DENKMAELER, etc.

CASTRIOTIS, P., Tête archaïque de Lycie. (En grec.) (Ἐφ. ἀρχ., 1899, 1, p. 51 et suiv.)

— Εἰσιτήριον τοῦ ἀρχαίου θεάτρου τῆς Μεγαλοπόλεως. (J. internat. d'arch. numism., 1900, 1, p. 55-58.) 1 vign.

CAVVADIAS, P., Τὸ ἱερὸν τοῦ Ἀσκληπιοῦ ἐν Ἐπιδαύρῳ καὶ ἡ θεραπεία τῶν ἀσθενῶν. Athènes, 303 p., 1 carte, 8 photographies, 9 dessins. (Βιβλιοθ. τῆς ἐν Ἀθ. ἀρχ. Ἑτ., II.)

CHAUMEIX, A., Fragment de bas-relief grec. (Mél. d'arch. et d'hist., XIX, 3-4, p. 159-165.) 1 pl.

COLLIGNON, M., La polychromie dans la sculpture grecque.

— Manuel of mythology in relation to Greek art. Transl. by *J. E. Harrison*. London, Grevet., 352 p., 138 illustr. 7 sh. 6 d.

Compte rendu des fêtes du cinquantenaire de l'École française d'Athènes. (Rapport à l'Acad. des Inscr. et b.-l. — Séances de 1898, p. 399-402.)

— Pergame. Restauration et description des monuments de l'Acropole. Texte. — Restauration par *E. Pontremoli*. Paris, Soc. franç. d'éditions d'art. L. H. May, 1900. 1 vol. gr. in-folio.

CONSTANTOPOULOS, K. M., Ἀρχαῖον χριστιανὸν ἀνάθημα (J. internat. d'arch. numism., III, 3, p. 245.)

CONZE, A. und C. SCHUCHHARDT, Die Arbeiten zu Pergamon, 1886-1898. (M. I. A., XXIV, 2, p. 97-240.) 1 plan; nombr. vign.

COOLEY, A. St., Athena Polias on the Acropolis of Athens. (Am. J. of arch., 1899, 4-5, p. 345-408.)

CORRERA, L., Il toro e l'Ercole Farnese. Notizie e documenti. (Boll. d. Comm. arch. commun. di Roma, XXVIII, 1, p. 44-53.)

COUROUNIOTIS, C., Θυμιατήρια (Ἐφ. Ἀ., 1899, 4, p. 233-238.), 2 pl. zincogr.

CUMONT, Fr., L'art dans les monuments mithriaques. (R. arch. sept.-oct. 1899, p. 193-202.)

DELATTRE (le P.), Marques céramiques grecques et rom. trouvées à Carthage. (Bull. de la Soc. des Antiq. de France, 1899, 3, p. 303-304.)

DENKMAELER griechischer und römischer Sculptur, hrsggb. von *H. Brunn* und *Fr. Bruckmann*. Neue Folge unter wissenschaftlicher Leitung von *P. Arndt*. Lief. 101, Taf. 501-505. Münch.) F. Bruckmann, 1900.

DICKSON, J.-A., A new καλός vase. (J. of Hell. st., XIX, 2, p. 202-204.) 1 fig.

EBERSOLE, W.-S., The metopes of the west end of the Parthenon. (Amer. J. of arch., 1899, 4-5, p. 409-432.) 2 pl., 14 fig.

ÉCOLE FRANÇAISE d'ATHÈNES (le Cinquantenaire de l'). Supplément au Bulletin de Correspondance hellénique, 1898. Paris, Fontemoing, 1900.

ENDT, J., Beiträge zur jonischen Vasenmalerei. Prag, Calve, IV, 179 p. Abbildgn und 3 Taf.

ENGELMANN, R., Jahresbericht über Archäologie. (Jahresb. d. philol. Ver. zu Berlin, in Z. f. J. Gymnasialwesen, 1900, 6.)

FIALA, F., Griechische Bronzehelme aus Bosnien und der Hercegovina. (Wissenschaftl. Mitteilgn. aus B. und d. H., VI.) Wien, Gerold., 7 p., 11 Abbildgn., 3 Taf. 80 Pf.

FURTWAENGLER, A., Neuere Fälschungen von Antiken. Leipzig, Giesecke und Devrient. In-4°, 39 p., 25 simili-gravures.

— Ueber zwei griech. Originalstatuen in der Glyptothek Ny Carlsberg zu Kopenhagen. (Sitzungsb. d. philos. philol. und hist. Cl. d. K. Bayr. Akad. d. W., 1899, II, 2, p. 279-296.) 2 Abbildg.

— Neue Denkmäler antiker Kunst. (Forsetzg.) (Ibid., II, 4, p. 559-607.) 1 Taf.; 10 Abb.

— Die antiken Gemmen. Geschichte der Steinschneidekunst im klassischen Alterthum. Leipzig et Berlin, Giesecke et Devrient, 3 vol. in-4° avec 67 pl. 240 mk.

GARDNER, E.-A., Head of Athena formerly in the Disney collection. (J. H. St., XIX, 1, p. 1-12.) 1 pl.

— Vase in Chicago representing the madness of Athamas. (Am. J. of Arch., 1899, 4-5, p. 331-344.) 1 pl.

GERUNZI, E., Ad Apolline Delio. (La bibliot. d. scuole ital., IX, 2.)

GRAEF, B., Zum archaischen Marmorkopf aus der Sammlung Saburoff, im Berliner Museum. (Jahrb. d. deutschen arch. Instit., 1899, 2, p. 87 ss.)

GRAEVEN, Ham, Pyxide en os, représentant la naissance d'Apollon et de Diane. (Musée du Louvre.) (Mém. et monuments Piot, 12, fasc.).

GURLITT, L., Griechische Thongefässe in plastischer Nachbildung. (Wochenschr. f. Klass. Philol., 1900, nr. 12, p. 335-336.)

HACHTMANN, K., Pergamon. Eine Pflanzstätte hellenischer Kunst. (Gymnasial-Bibliothek, Hft. 32. Gütersloh, Bertelsmann, 1900, x, 112 p. 30 illustr. 1 M. 80 Pf.

HALBHERR, F., Lavori eseguiti in Creta dalla Missione archeologica italiana dal 9 giugno al 9 nov. 1899. (Rendic. d. R. Accad. d. Lincei, nov.-dic., 1899, p. 525-540.)

HAMPEL. — Voir SECTION V, ESCHYLE.

HARTWIG., P., Berichtigung und Erklärung zu dem Epinetron aus Eretria ('Εφ' : ἀρχ., 1899, 1, p. 55.) — Die Anwendung der Federfahne bei den griechischen. Vasenmalern. (Jahrb. d. deutschen arch. Instit., 1899, 4, p. 147-167.)

HEBERDEY, R., Vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen in Ephesus im Jahre 1899. (Anz. d. Kais. Akad. Wien, philos.-histor. Cl. 1900, 5, p. 30-40; — Jahresh. d. oesterr. arch. Instit., 1900, 1; Beibl., p. 83-96.)

HERZOG, R., Kolsche Forschungen und Funde. Leipzig, Dieterich, 1900, XIII, 244 p., 7 Taf.

HILL, G.-F., Notes on Amasis and Ionic black-figured pottery. (J. H. St., XIX, 1, p. 135-164.) 2 pl.

— Priester-Diademe (Jahresb. d. oesterr. arch. Instit., II, 2, p. 245 ss.)

HOGARTH, D.-G. and R.-C. BOSANQUET, Archæology in Greece, 1898-1899. J. of Hell. St., XIX, 2, p. 319-329.)

HOLM, A., Die religiöse Architektur der Westgriechen. (N. J. Alt., 1900, 5, 1. Abt., p. 309-322.)

HOLWERDA Jr, J.-H., Die attischen Gräber der Blüthezeit. Studien über die attischen Grabreliefs. Leiden, Brill., IX, 201 p. mit Abbildgn.

HOMOLLE. Signatures d'artistes. — Voir SECTION VI.

HUDDILSTON, J.-H., An archæological study of the Antigone of Euripides. (Amer. J. of arch., III, 2-3, p. 183-201.) 3 fig.

HUISH, M.-B., Greek terra-cotta statuettes. Origin, evolution, uses. London, Murray, gr. in-16, 268 p. 21 sh.

HUTTON, C.-A., Peinture de vase représentant les Boréades. (B. C. H., 1899, 1-6, p. 157-164.) 4 fig.

— Terres-cuites d'Érétrie (En grec). (Ἐφ. ἀρχ., 1899, 1, p. 25 et suiv. Pl. et figg.

— Greek terra-cotta statuettes. Pref. by *A. S. Murray*. London, Seeley. 7 sh.

JOUBIN, A., Un buste thessalien de Gê. (R. arch., mai-juin 1899, p. 329-334.) 1 pl.

— L'Ephèbe de Tarse. (Ibid., juillet-août, 1899, p. 19-33.) 3 pl.: 2 fig.

— Quelques bronzes inédits du Musée de Constantinople. (Ibid., sept-oct. 1899, p. 203-209.) 3 pl.

— Le Marsyas de Tarse (Musée imp. de Constantinople). (Mém. et monuments Piot, 12. fasc.)

— Catalogue sommaire des bronzes et bijoux du Musée impérial ottoman. Constantinople, Loeffler, 1898, in-12, 98 p.

— Note sur le Musée impérial de Constantinople. (Acad. des Inscr. et b.-l., séances de 1898, p. 466-469.)

JOUGUET, P., Fouilles du port de Délos. (B. C. H., 1899, 1-6, p. 56-85.)

KALINKA, E., Die neueren Forschungen in Kleinasien. (N. J. Alt., 1899, 10, 1. Abt., p. 665-685.) 1 Taf., 5 Abbildgn.

KEKULÉ von STRADONITZ, H., Vorläufiger Bericht über die von den Kgl. Museen begonnen Ausgrabungen in Milet. Sitzungsb. d. Preuss. Akad. d. W., 1900, 5. p. 57; 9. p. 104-115.)

KIESERITZKY, G., Der Apollo Stroganoff. M. I. A., XXIV, 4. p. 468-484.)

KJELLBERG, L., Athena Hephaistia. (Mitteil. d. deutschen arch. Instit. Röm. Abt., 1899, 2, p. 114-118.)

KLEIN, W., Praxitelische Studien. Leipzig, Veit. 16 figg. 3 M. 50 Pf.

KOLDEWEY, R. und O. PUCHSTEIN, Die griechischen Tempel in Unteritalien und Sicilien. Berlin, Asher. 2 vol. mit Abbildgn und 29 Taf. 150 M.

KOERTE, A., Kleinasiatische Studien. IV : Ein alt-phrygischer Tumulus bei Bos-Ojük Lamunia . (M. I. A., XXIX. 1. p. 1-45.)

KRALIK, R. von, Die Personification in der antiken und christlichen Kunst. (Die Cultur, 1, 1.)

LAMBROS, Sp. P., Antiquities of Creta. Athenaeum. nr. 3747. p. 264 ss.)

LANGE, J., Darstellung des Menschen in der älteren griechischen Kunst. Aus dem Dänischen von *M. Mann*. Unter Mitwirkung von *C. Jörgensen* hrsg., mit einem Vorwort begleitet von *A. Furtwängler*. Strassburg, Heitz. gr. in 4, xxxi, 225 p. 72 Abbildgn. 20 M.

LAUNAY, L. de, Sur la nature des roches employées dans la décoration des monuments de Mycènes. R. arch., juillet-août 1899. p. 10-15.

LAURENT, J., Delphes chrétien. B. C. H., 1899, 7-11. p. 260-279 [illegible] dessins.

LECHAT, H., Bulletin archéologique. R. E. G., nr. 48-50. p. [illegible]

— Les grands frontons en tuf de l'Acropole d'Athènes. M. I. W. [illegible]

LEHNER, H., Juppiter mit den Giganten. Bonner Jahrbb. Heft 104. p. 62-64. 1 Abbildg.

LEONARDOS, B., Mosaïque de Lycosoura. (En grec. Ἐφ. ἀρχ. 1899, 1 p. 43 et suiv.

LEPSZY, Die Hermen des archäol. Cabinet der Universität Krakau. Anzeiger d. Akad. d. Wiss. in Krakau. 1899. 5.

LEVÊQUE, Ch., La fondation et les débuts de l'École française d'Athènes (Rev. des deux Mondes, 1er mars 1899.

LUEBKE, W., Grundriss der Kunstgeschichte. 12 Aufl. von M. [illegible] I Die Kunst des Altertums.. Mit 2 farb. Taf. [illegible] Text [illegible] Stuttgart. Neff. x. 371 p. 6 M.

MAAS, M., Eine neue Deutung des Kalbträgers im Akropolis-Museum. (Ph., LVIII, 1, p. 155 ss.)

MICHON, E., Statue de Julien l'Apostat trouvée à Antioche. (Bull. de la Soc. des antiq. de France, 1899, 2, p. 208 ss.)

MILCHHOEFER, A., Zur Topographie von Athen. I. « Theseion » und Hephaisteion. II. Die Bestimmung des « Theseion ». (Berliner philol. Wochenschr. 1900, nr. 9, p. 282-288.)

— — III. Kolonos und Kerameikos (Ibid., nr. 11, p. 347-352; 12, p. 379-384.)

— Ueber die Gräberkunst der Hellenen. Rede. Kiel, Universitets-Buchh., 1900, 22 p. 1 M. 40 Pf.

— Von der Akropolis Altathens. Kiel, 1898, 16 p.

MOEBIUS, P. J. und F. STUDNICZKA, Zum Kapitolinischen « Aischylos ». (N. J., Alt., 1900, 3, 1. Abt., p. 161-176.)

MONUMENTS et MÉMOIRES, p. p. l'Acad. des inscr. et b.-l. sous la direction de G. *Perrot* et *R. de Lasteyrie*, avec le concours de M. *Jamot*. Fondation *E. Piot*. V et VI (Fasc. 9-11 de la collection.) Paris.

MÜNTZ, E., Rapport de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome sur les travaux de ces deux écoles pendant l'année 1897-1898. (Acad. des inscr. et b.-l. ; C. R. de l'a. 1899, p. 280-302.)

— Rapport de la même Commission, année 1898-1899. (Ibid., 1900, p. 403-414.)

MURRAY, A. S., A new vase of the Dipylon class. (J. H. S., XIX, 2, 198-201.), 1 pl.

— Greek bronzes. London, Seeley, 1898. (Portfolio. Heft nr. 36.)

MYRES, J. L., The Homeric house. (Séance de la Soc. helléniq. de Londres, 22 févr. 1900.) (Athenæum, nr. 3775, p. 279.)

NORTON. Grave-reliefs. (Harv. Studies, vol. VIII, p. 41-102.)

PALTEN, H. von den, Malerei der Alten im Gesichtswinckel der Modernen. Dresden, Pierson, 391 p. 6 M.

PARIS, P., Satyre dansant. Bronze du musée archéol. national de Madrid. (R. arch., janv.-mars 1900, p. 57-62.) 1 pl.

PERDRIZET, P., Sostrate de Cnide, architecte du Phare. (R. d. ét. anc., oct.-déc., 1899, p. 261-272.)

— Venatio Alexandri. (J. H. S., XIX, 2, p. 273-279.) 1 pl.

— Jupiter Heliopolitanus. (R. d. ét. anc., janv.-mars, 1900, p. 17-21.)

PERNICE, E., Zwei griechische Silberschalen aus Hermopolis. (Z. f. bild. Kunst, N. F., X, 10.)

PERROT, G., La sculpture dans le temple grec, les places qu'elle y occupe et les effets du concours qu'elle prête à la décoration de l'édifice. (Mél. H. Weil.)

— Rapport de la Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome sur les travaux de ces deux écoles pendant les années 1896-1897. (Acad. des Inscr. et b.-l., séances de 1898, p. 116-141.

PETERSEN, E., Die Geburt der Aphrodite. (Mitteil. d. deutsch. arch. Instit. Röm. Abt., 1899, 2, p. 154-162.)

PETRA, G. de, Sul vecchio Erechtheion. (Atti d. R. Accad. d. arch. lett. e belle arti di Napoli, vol. XX.) 14 p.

PETSCH, R., Die Siegesgöttin in der Kunst der Hellenen. (Kunsthalle, IV, 20-21.)

PFITZNER, P., Archäologische Studienfahrt nach Griechenland und Kleinasien. (Grenzboten, 1900, 22-23.)

PHILADELPHEUS, A., Der Pan in der antiken Kunst. Eine archäol. und ästhetische Studie. Athen, in-12.

PHILIOS, D., Statue de Poseidon trouvée en Béotie. (En grec.) (Ἐφ. ἀρχ., 1899, 2-3, p. 57.)

POTTIER, E., L'agrafe du manteau d'Ulysse. (Mél. H. Weil.)

— Tête archaïque de terre cuite (Musée du Louvre). (Mém. et monuments Piot, 12e fascicule.)

— Musée national du Louvre. Catalogue des vases antiques de terre cuite. Etudes sur l'histoire de la peinture et du dessin dans l'antiquité. 1re partie : Les origines ; 2e partie : l'Ecole ionienne. Paris, Librairies imprimeries réunies, 1896 et 1899. 2 vol. in-18.

PREUNER, E., Ein delphisches Weihgeschenk. Leipzig, Teubner, 1900, 115 p.

RADET, G., L'Histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes. Fasc. 1. Paris. Portraits. L'ouvrage complet. Paris, Fontemoing, 1901.

REINACH, S., Index des localités et des collections d'où elles proviennent, qui possèdent ou qui ont possédé des statues antiques, publiées dans le Répertoire de la statuaire. (R. arch. mai-juin, 1899, p. 419-447.)

— Zagreus, le serpent cornu. (Ibid., sept.-oct., p. 210-217.) — [Voir aussi plus bas.]

— Répertoire des vases peints grecs et étrusques. T. I, Paris, E. Leroux, 1900, in-12. VI, 535 p. 5 fr.

— Voir SECTION V, HOMÈRE.

— Deux statuettes d'Aphrodite. (R. arch., nov.-déc., 1899, p. 369-375.) 2 pl. ; 1 fig,

— La naissance de Ploutos sur un vase découvert à Rhodes. (Ibid., janv.-févr., 1900, p. 87-98.) 1 fig.

— Courrier de l'art antique. (Gaz. des beaux-arts, mars 1900.)

— Muse, relief de Pergame. (Acad. des inscr. et b.-l., séances de 1899, p. 325.)

— Le serpent Zagreus. (Ibid., p. 455 ss.)

— Bas-relief découvert en Mysie. (R. E. G., 1900, p. 10-15.) 1 pl. 3 fig.

— Corinne. (R. arch., 1900, p. 169-175.)

— La représentation du galop dans l'art ancien et moderne. (Ibid., p. 216-251.)

REINACH, Th., Notes archéologiques : I. Le Silène Terpon. II. Les amours au bûcher. (R. arch., mai-juin, 1899, p. 335-340.)

— Encore la tiare d'Olbia. (Ibid., 1900, p. 184-191.)

RIDDER, A. de, Aphrodite sur l'Acropole. (R. d. ét. anc., janv.-mars, 1900, p. 1-16.)

— Héraklès et Omphale. (R. arch., janv.-févr., 1900, p. 99-114.)

— Un miroir à boite gravé. (B. C. H., 1899, 7-11, p. 317-332.)

ROBERT, C., Kentaurenkampf und Tragœdienscene (22. Hallisches Winckelmannsprogramm, 1898.)

— Der müde Silen. Marmorbild aus Herculanum. Nebst einem Exkurs über den Ostfries des sogenannten Theseions. Halle, Niemeyer, in-4, 34 p. 1, pl. color; 17 vignettes.

ROMEU, C., L'art grec. Conférence publique faite à l'Association polytechnique des Pyrénées-Orientales, le 11 mars 1900. Perpignan, 1900.

SAVIGNONI, L., On representations of Helios and Selene. (J. H. S. XIX, 2, p. 265-272.) 3 pl. ; 3 fig.

— Même sujet. (Athenæum, nr. 3759, p. 658.)

SCHMIDT, E., Pergamon. Progr. Lubeck, Lübcke und Hartmann, in-4, 46 p. ; 1 Taf. 1 M. 20 Pf.

SCHNEIDER, R. von, Griechische Wurfscheibe aus Sizilien. (Jahresh. d. Oesterr. arch. Instit., II, 2, p. 201 ss.)

SCHRADER, Die Opferstätte des pergamenischen Altars. (Sitzungsb. d. Preuss. Akad. d. W., 1899, XXXIII, p. 612-625.)

SCHREIBER, Th., Ausgrabungen in Alexandrien. (Sitzung d. berliner archaol. Gesellsch, in Berliner philol. Wochenschr., 1899, nr. 37, p. 1148-1149.)

SMITH, C., Trojan « brushes ». (Cl. R. 1900, 2, p. 140-141.)

SOTIRIADIS, G., [illegible] Gymnasium. [illegible]

STUDNICZKA, F., [illegible] Jahresh. d. österr. [illegible]

— [illegible] Vase aus Argos. M. I. A., XXV, [illegible]

— [illegible] in Berliner [illegible]

SVORONOS, J., [illegible]

SWOBODA, A. — [illegible]

TSOUNDAS, Chr., [illegible] murailles [illegible] 4 pl. [illegible] fig.; [illegible]

USSING, J. L., Pergamenische [illegible] Monumente. Nach der dänischen Ausgabe [illegible] Berlin, Spemann. in-fol., [illegible] p. 12 M.

VAN BERGHEM, M., Note sur [illegible] d'Alexandrie. Acad. des inscr. et b.-l. [illegible] 1898, p. [illegible]

VERRALL, A. W. — [illegible] V. [illegible]

WALTERS, H. B., [illegible] by the British Museum [illegible] H. S., XIX, 1, p. [illegible]

— Catalogue of the bronzes Greek, Roman and Etruscan in the department of gr. and rom. Antiquities British Museum. London, xx, [illegible] p., 2 pl. phototyp., [illegible] fig.

WEBER, G., Die Wasserleitungen von Smyrna. Schluss. Jahrb. d. deutschen arch. Instit., 1899, 4, p. [illegible]

WIDE, S., Geometrische Vasen aus Griechenland. [illegible] Jahrb. d. deutschen arch. Instit., 1899, 4, p. [illegible]

WIEDEMANN, F., Über die jüngsten Ausgrabungen Hiller's auf der Insel Thera. Filol. Obozr., XVI, 1, p. [illegible]

WIEGAND, Th., Antike Skulpturen in Sam. s. Auszug aus d. Mittheilgn d. K. deutschen arch. Instituts. XXV. Berlin, [illegible] 2 Taf. u. Zahlr. Abbildgn. 2 M. 50.

WIEGANG, Archaische Architektur der Akropolis von Athen. Sitz. d. Berliner arch. Ges. July. In Berliner philol. Ges., 1899, nr. 37, p. 1151-1152.

WINCKELMANNSPROGRAMM 22. Hallisches — . Halle, Niemeyer, 1898, in-4, 44 p., 2 pl.

WINNEFELD, H., Altgriechische Bronzebecken aus Leontini. 59. Progr. zum Winkelmannsfeste, etc. Berlin, Reimer. 37 p.; 15 Abbildgn.; 2 Lichtdr. — Taf. 5 M.

WINTER, Fr., Studien zur älteren griechischen Kunst. I. Jahrb. d. deutsch. arch. Instit., 1899, 2, p. 73 ss.

— Griechische Porträtstatue im Louvre. Jahresh. d. oesterr. arch. Instit., 1900, p. 78-93. 2 Taf.; 7 Abbildgn.

WOLTERS, P., Bemalter Marmorkopf in Athen. Jahrb. d. deutsch. arch. Instit., 1899, 3, p. 143 ss. 4 Abbildgn.

ZAHN, R., Zur Midasvase aus Eleusis. M. I. A., XXIV, 3, p. 339-344. 4 Abbildgn.

ZELINSKIY, S., Chronique archéologique de l'Orient hellénistique. (En russe.) Filol. Obozrenie, XVI, 1, p. 95-131.

ZIZIOU, K. G., Κεραλλαγίς γυναικεία δρυκόστης. (Ἀρχαία, 1900, ἀπρ., [illegible]

ZOLLMANN, J., Kunstgeschichtliches Anschauungsmaterial zu Lessings Laokoon. [illegible], Wolfrogen und Klasing, iv, 64 p. 1 M. 60 Pf.

XIV. — Numismatique. — Métrologie. — Calendrier.

BABELON, E., Monnaie de Charac-Moba. (Moab.) Vs Elagabale Rs. Tyche. (R. num. 1899, 3, p. 274-277.)

— Monnaies antiques de la Grèce septentrionale. (J. d. sav., juillet 1899, p. 414-424.)

— Le Corpus nummorum. (R. num. 1899, 4, p. 549-554.)

— Collection de pierres gravées antiques avec l'inscr. Διοδότου. (Bulletin de la Soc. des Antiq. de France, 1899, 2, p. 229 ss.)

— Le faux prophète Alexandre d'Abonotichos. (R. num., 1900, 1, p. 1-30.) 1 pl. 6 fig.

BLANCARD, L., Note sur le grand et le petit talent grec. Marseille, imp. Barlatier, 1900, 3 p.

CASTRIOTIS. — Voir Section XIII.

DESSAU, H., Zum Kalender der Provinz Asien. (H., XXXV, 2, p. 332-338.)

DIEUDONNÉ, A., Médaillons de bronze de la Lydie. (R. num., 1900, 1, p. 31-35.)

DRESSEL, H., Numismatische Analekten..... 3. ΕΡΩΣ. (Z. f. Num., 1899, 1-3.)

DU CHASTEL DE LA HOWARDRIES, Syracuse, ses monnaies d'argent et d'or au point de vue artistique ; la coiffure antique et ses développements successifs.

DUTILH, E. D. J., Historique des collections numismatiques du Musée gréco-romain d'Alexandrie. (J. internat. d'arch. numism., 1900, 1, p. 1-36.)

EVANS, J., Bibliographical notes on Greek numismatics. (Suite.)(Num. chron., 1899, 3, p. 251-263.)

FERRER, L., Monnaies grecques et romaines coloniales inédites ou peu communes (Colophon, Ephèse, Cyme, Iconium, etc.) (J. internat. d'arch. num., III, 3, p. 225.)

FOX, E., The duoviri of Corinth. (J. internat. d'arch. numismatique, XXIV, 1, p. 90-94.)

HABICH, G., Hermes Diskobolos auf Münzen. (J. internat. d'arch. numism., II, 2, p. 137-141.) 2 fig.

HILL, G. F., A hoard of Cyrenaic bronze coins. (Num. chronicle, 1899, 2, p. 175-176.)

— Handbook of Greek and Roman Coins. London, Macmillan, 312 p., 15 collotyp. plates. 9 sh.

HOMOLLE, Monogrammes monétaires. — Voir section VI.

KALUZNIACKI, E., Zur älteren Paraskevalitteratur der Griechen, Slaven und Rumänen. Wien. Gerold, 1900, 92 p. (Extr. de Sitzungsb. der k. k. Akad. d. Wiss., 1899, nr. 8.)

KIRCHNER, J. E., Zu den athenischen Münzserien und Monogrammen. (Z. f. d. Numismatik, 1898, 3-4, p. 266-276.)

LERMANN, W., Athenatypen auf griechischen Münzen Beiträge zur Geschichte der Athena in der Kunst. Mit. 2 Münztafeln als Anhang. München, Beck, 1900, v, 92 p. 3 M. 50 Pf.

LOEBBECKE, A., Griechische Münzen aus meiner Sammlung, V. (Z. f. d. Num., 1898, 3-4, p. 250-265.)

MACDONALD, G., Catalogue of Greek coins in the Hunterian Collection, University of Glasgow. Vol. I, Italy, Sicily, Macedon, Thrace and Thessaly. Glasgow, in-4, LXVI, 495 p., 30 pl.

— The amphora letters on coins of Athens. (Num. Chron., 1899, 4, p. 288-321.)

MAURICE, J., Essai de classification chronologique des émissions monétaires de l'atelier d'Antioche pendant la période constantinienne. (Num. Chronicle, 1899, 3, p. 208-240.) 1 pl.

MOMMSEN, Th., Bericht über die Fortschritte des Werkes : « Griechische Münzwerke. » (Sitzungsb. d. Preuss. Akad. d. W., 1900, 4, p. 37.)

MOMMSEN, Th., und U. von **WILAMOWITZ-MOELLENDORFF,** Die Einführung des asianischen Kalenders. (M. I. A., XXV, 3, p. 275-293.)

ROUVIER, J., Le Monnayage alexandrin d'Arados. (R. num., 1900, 1, p. 36-51.)

— L'ère d'Alexandre le Grand en Phénicie aux 4e et 3e siècles av. J.-C. (R. E. G., juillet-déc. 1899, p. 362-381.)

SARTORI. — Voir SECTION XI.

SVORONOS, J. N., Ein altes griechisches ἀργυροκοπεῖον. (J. internat. d'arch. numism., 3, p. 251.)

— Χρυσᾶ νομίσματα καὶ εἰκόνες τῶν βασιλισσῶν τῆς Αἰγύπτου ἀπὸ Ἀρσινόης Β' μέχρι Κλεοπάτρας Γ' (277-216, π. Χ.) Μέρος Β'. Περιγραφικὸς κατάλογος τῶν νομισμάτων κατὰ νομισματοκοπεῖα. (Ibid., p. 205 ss.)

— Νομισματικὰ εὑρήματα. Μέρος Β'. (Ibid., p. 289.) 1 pl.

— Σκύρος. (Ibid., 1900, 1, p. 37-50.) 1 vign.

— Νομίσματα τῶν ἐν Δήλῳ Ἀθηναίων κληρούχων εὑρεθέντα ἐν Δήλῳ καὶ Μυκόνῳ. (Ibid., p. 51-54.)

— Κοίρανος ὁ Πάριος καὶ τὸ κοιρανεῖον. (Ἀρχαικὰ νομίσματα τῆς νήσου Σύρου. (Ibid., p. 59-72.)

— Τὰ χρυσᾶ νομίσματα τῶν Λαγιδῶν τοῦ τόπου Ἀρσινόης τῆς Φιλαδέλφου. (Ibid., p. 73-92.) 4 pl.

— Tessères en bronze du théâtre dionysiaque de Lycourgos et de l'Assemblée Cleisthénienne des Athéniens. (Fin.) (En italien.) (Riv. ital. de numism., XII, 4.)

UJFALVY, C. von, Anthropologische Betrachtungen über Porträtkopfe auf den griechisch-baktrischen und indo-skythischen Münzen. II. (Archiv f. Anthropol., XXVI, p. 341-371.) 22 Abbildgn.

VLASTO, M. P., Les Monnaies d'or de Tarente. (J. internat. d'arch. numism., 1899, 4, p. 303-340.)

WEBER, H., On finds of archaic Greek coins in Lower Egypt. (Num. chron., 1899, 4, p. 269-287.) 2 pl.

WILLERS, H., H., κόρη. (Num. Z. zu Wien, XXXI, 2, p. 311-318.)

WROTH, W., Greek coins acquired by the British. Museum in 1898. (Num. Chron., 1899, 2, p. 85-111.) 3 pl.

— Greek coins acquired ... in 1899. (Ibid, 1900, 1, p. 1-26.)

XV. — BYZANTINA.

CAMPOROGLOU, D., Ἱστορία τῶν Ἀθηνῶν ἐπὶ Τουρκοκρατίας. (1356-1688) (Athènes, Barth, 1889-1900, 3 vol., nombreux dessins). 22 M.

— Μνημεῖα τῆς « ἱστορίας τ. Ἀθ. ἐ. Τ. » Ibid., 1889-1897, 3 vol. nombreux dessins. 22 M.

CONSTANTOPOULOS, K. M., Βυζαντινὰ μολυβδόβουλλα. (J. internat. d'arch. num., II, 2, p. 117-128.)

— Ἀνέκδοτον νόμισμα Γεωργίου Κομνηνοῦ αὐτοκράτορος Τραπεζοῦντος. (Ibid., III, 3, p. 219 ss.)

— Σημείωσις περὶ τῶν μολυβδοβούλλων τῆς Κεφαλληνίας. (Ἁρμονία, I, p. 248-251.)

DIEHL, Ch., Les études byzantines en France. (Byz. Z., IX, 1, p. 1-13.)

— Introduction à l'histoire de Byzance. (R. arch., janv.-févr. 1900, p. 45-65.)

DIEUDONNÉ, A., Catalogue des monnaies romaines et byzantines acquises par le Cabinet des médailles. (Suite.) (R. numism., 1899, 2, p. 177-198.)

DRÆSEKE, J., Zu Joannes Kantakuzenos. (Byz. Z., IX, 1, p. 72-84.)

GELZER, Die Genesis der Byzantinischen Themenverfassung. (Abhandlgn. d. philol.-hist. Cl. d. Kgl. Sächs. Gesellsch. d. Wiss., XVIII, 5.) Leipzig, Teubner, in-4, 134 p., 1 Karte. 4 M. 40 Pf.

KAROLIDIS, P., Le Sénat (σύγκλητος) romain et byzantin au mont Athos. (En grec.) (Ἁρμονία, I, 1, p. 38-41.)

KUHN, E., Zur byzantinischen Erzählungslitteratur. (Byz. Z., IX, 2-3, p. 382-387.)

LUNDSTROEM, V., Granskning af en ny s. k. accentlag i byzantinsktrimeter. (Sprakvetenskapliga Sällskapets förhandl., 1897-1900, i Upsala Universitets Arsskrift.)

MÉLY, F. de, Le camée byzantin de Nicéphore Botoniate à l'Heiligenkreutz (Autriche). (Mém. et monuments Piot, 12. fasc.)

MILIARAKIS, A., Μολυβδόβουλλον Δοσιθέου πατριάρχου (1190-1192). (J. internat. d'arc. num., III, 3, p. 213 ss.)

MILIOPOULOS, J. P., Βουνὸς Αὐξεντίου. — Πουρνιαναί. — Ναὸς ἀποστόλου Θωμᾶ ἐν τοῖς Βορειδίου. (Byz., Z., IX, 1, p. 63-71.)

MILIOPOULOS, J., Byzantinische Landschaften. (Byz. Z., IX, 2-3, p. 471-476.)

MILLET, G., Inscr. byzantines de Mistra. (B. C. H., 1899, 1-6, p. 97-156.) 5 pl.; 54 fig. — T. à p. Paris, Fontemoing. 4 fr.

— Monuments de l'art byzantin. I. Le monastère de Daphni. (Histoire, architecture, mosaïques.) Paris, Leroux, 1899, 204 p., 75 grav., 19 pl. 25 fr.

ORSI, P., Nuove chiese byzantine nel territorio di Siracusa. (Byz. Z., VIII, 4, p. 613-642.) 12 fig.

PAPAGEORGIOU, P. N., Byzantinische Exagia. 1. Samisches Exagium. 2. Makedonisches Exagium. (Byz. Z., IX, 2-3. p. 477-478.)

SCHLUMBERGER, G., Un coffret d'ivoire byzantin du Musée Kircher, à Rome (Mém. et monuments Piot, 12. fasc.)

STUDI bizantini in Russia. (Bessarione, anno IV, vol. VI.)

SVORONOS, J. N., Βυζαντιακὰ νομισματικὰ ζητήματα. (J. internat. d'archéol. numism., 1899, 4, p. 341-401.)

THUMB. — Voir SECTION VIII.

XVI. — NEOHELLENICA.

DIETERICH, K., Die culturgeschichtliche Stellung der heutigen Griechen. (Die Grenzboten, 1899, nr. 31.)

LEGRAND et PERNOT, Chrestomathie grecque moderne. Paris, Garnier frères, XXIV, 492 p.

NICOLAIDÈS, Cl. — Voir SECTION X.

VLACHOS, A., Dictionnaire grec moderne-français. Athènes, Barth. 1898, 1014 p. 25 dr.

ZIEBARTH, E., Ein griechischer Reisebericht des XVten Jahrhunderts. (M. I. A., XXIV, 1, p. 72-88.)

Bon à tirer donné le 10 juin 1901.

Le rédacteur en chef-gérant, TH. REINACH.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

OBSERVATIONS

SUR LE

TEXTE DES *PHÉNICIENNES* D'EURIPIDE

Le mérite de l'édition des drames d'Euripide par R. Prinz et N. Wecklein est trop universellement reconnu par les hellénistes pour qu'il soit nécessaire d'y insister de nouveau. Les *Phéniciennes*, qui viennent de paraître, sont, comme les autres pièces, accompagnées d'un appareil critique si complet que l'on voit facilement ce qui a été fait pour l'établissement du texte et ce qui reste encore à faire. Nous en profitons pour discuter quelques passages de cette tragédie.

V. 59. Μαθὼν δὲ τἀμὰ λέκτρα μητρῴων γάμων...

M. Wecklein écrit μαθὼν δε τἀμπλάκημα μ. γ., correction qui lui a été sans doute suggérée par le vers 23, où il est dit de Laïos γνοὺς τἀμπλάκημα. On se rapprocherait davantage de la leçon des manuscrits en écrivant :

μαθὼν δὲ τάλανα λέκτρα μητρῴων γάμων

V. 212. La conjecture ἐν ἀρμένῳ (pour ἐν οὐρανῷ) κάλλιστον κελάδημα est très jolie. Malheureusement, l'ensemble du morceau demeure obscur : on n'a pas encore expliqué comment le zéphyre, après avoir traversé la Sicile, devient un vent favorable pour aller de la Phénicie en Grèce.

V. 383-384. Ὅπως δ' ἔρωμαι, μή τι τὴν δάκω φρένα
δέδοικ'. ἃ χρῄζω · διὰ πόθου δ' ἐλήλυθα.

L'éditeur met dans le texte la conjecture d'Herwerden ὅταν δ' ἔρωμαι. Mais il est peu probable que ὅταν ait été changé en ὅπως. De plus, la tournure « quand je demande » ne convient guère ici, et les mots ἃ χρῄζω sont gauchement placés. Ne touchons pas à ὅπως, qui n'est nullement suspect, puisqu'on trouve δέδοικα ὅπως (*timeo ut*), moins souvent, il est vrai, que δέδοικα ὅπως μή, mais Euripide lui-même dit dans *Iph. Taur.*, 995 : τὴν θεὸν δ' ὅπως λάθω δέδοικα. Il faut écrire :

Ὅπως δ' ἔρωμαι μήτε τὴν δάκῃ φρένα
δέδοικ' ἃ χρῄζω · διὰ πόθου δ' ἐλήλυθα.

« Je crains de ne pouvoir t'interroger sans que mes questions blessent ton cœur; et cependant je le voudrais bien. » Je dois ajouter que μήτε avait été proposé par Heimsœth et δάκῃ par Holzner, mais le premier substituait οὐκ οἶδα à δέδοικα, et le second adoptait ὅταν pour ὅπως.

V. 473 et suiv., Polynice parle.

Ἐγὼ δε πατρὸς δωμάτων προυσκεψάμην
τοὐμόν τε καὶ τοῦδ' ἐκφυγεῖν χρῄζων ἀρὰς
ἃς Οἰδίπους ἐφθέγξατ' εἰς ἡμᾶς ποτε,
ἐξῆλθον ἔξω τῆσδ' ἑκὼν αὐτὸς χθονός,
δοὺς τῷδ' ἀνάσσειν πατρίδος ἐνιαυτοῦ κύκλον κ. τ. ἑ.

La faute est très certainement dans les mots ἐγὼ δὲ πατρὸς δωμάτων. On a fait une douzaine de conjectures, qui méritaient d'être reléguées dans l'Appendice comme *minus probabiles*. Celle de Munro : ἐγὼ δὲ πάτωρ, la seule qui soit digne d'attention, est contredite par les vers 72 sqq. On y voit en effet que Polynice n'a jamais été en possession du pouvoir. Je propose d'écrire :

Ἐγὼ δ' ἰατρὸς δωμάτων προυσκεψάμην
τοὐμόν τε καὶ τοῦδ', ἐκφυγεῖν χρῄζων ἀρὰς κ. τ. ἑ.

On mettra un point en haut après ποτέ. De cette manière, on conservera tous les vers suspectés par les éditeurs et on n'aura besoin d'aucun autre changement. Pour ce qui est de la mesure de ἰατρός, Euripide en abrège l'iota dans les fragments 1072 et 1086. Cf. *Herc.* 34 : στάσει νοσοῦσαν πόλιν.

V. 546-548. Jocaste parle à Étéocle :

εἶθ' ἥλιος μὲν νύξ τε δουλεύει βροτοῖς,
σὺ δ' οὐκ ἀνέξῃ δωμάτων ἔχων ἴσον
καὶ τῷδ' ἀπονέμειν; κἆτα ποῦ 'στιν ἡ δίκη;

M. Wecklein cite au bas de la page ma conjecture δουλεύει μέτροις, et il ajoute : « sed Strattidis comici ioco in frag. 46 Kock : εἶθ' ἥλιος μὲν πείθεται τοῖς παιδίοις, ὅταν λέγωσιν · ἔξεχ', ὦ φίλ' ἥλιε verba δουλεύει βροτοῖς occasionem dedisse monuit Valkenaer. » — Je comprends ce scrupule, mais je ne le partage pas. C'est que la leçon est absurde, et que la parodie de Strattis subsiste après ma correction. Jocaste vient de dire que dans la société humaine l'égalité (ἰσότης) a établi les mesures (μέτρα), et que le jour et la nuit l'emportent et cèdent la prédominance alternativement dans le cours de l'année. Puis viennent les vers cités ci-dessus qui recommandent à Étéocle la même équité. Le poète ne disait donc pas que le soleil et la nuit se soumettent aux hommes, il ne pouvait le dire. L'ensemble du passage demande l'idée de soumission à la règle, à la mesure, condition de l'égalité. Le scholiaste dit très bien : εἶτα ὁ ἥλιος μὲν καὶ ἡ νὺξ τῷ ἴσῳ δουλεύουσι, σὺ δ' οὐκ ἀνέξῃ, etc. Il n'avait donc pas βροτοῖς dans son texte. La correction μέτροις s'impose. Il n'est presque pas besoin de la justifier par l'apophthegme d'Héraclite (fr 94 Diels) : Ἥλιος οὐχ ὑπερβήσεται μέτρα.

Quant à Strattis, il n'avait pas besoin qu'Euripide lui suggérât sa bouffonnerie. Voyez plutôt ces deux vers (fr. 45) qui parodient un autre passage de la même scène :

Παραινέσαι δὲ σφῷν τι βούλομαι σοφόν ·
ὅταν φακῆν ἕψητε, μὴ 'πιχεῖν μύρον.

Le conseil plaisant donné par la Jocaste de la comédie n'a pas le moindre rapport avec les graves avertissements du personnage tragique. Mais il est inutile d'insister, puisqu'il est impossible qu'Euripide ait écrit δουλεύει βροτοῖς.

V. 748-749. Ἔσται τάδ' · ἐλθὼν ἑπτάπυργον ἐς πόλιν
τάξω λοχαγοὺς πρὸς πύλαισιν, ὡς λέγεις.

Peut-être ἑπτάπυργον ἐς κύκλον. Κύκλος se disait couramment du mur d'enceinte (*Ringmauer*).

V. 1200-1201. Le Messager vient d'annoncer que l'assaut des Argiens a été repoussé, et il ajoute : « la suite de la guerre sera-t-elle aussi favorable à notre cité? Cela dépend des dieux. » Suit ce distique du chœur :

Καλὸν τὸ νικᾶν · εἰ δ' ἀμείνον' οἱ θεοὶ
γνώμην ἔχουσιν, — εὐτυχὴς εἴην ἐγώ.

Voici l'explication d'un scholiaste, approuvée naguère, et sans doute encore aujourd'hui, par M. Wecklein : γένοιτο μὲν νικᾶν τοὺς Θηβαίους · εἰ δὲ οἱ θεοὶ τὰ δίκαια κρίνουσι καὶ συμβῇ ἀπολέσθαι τοὺς Θηβαίους, ἀλλ' οὖν ἐγὼ διαφύγοιμι. Ce sens est peu satisfaisant, et il faut beaucoup de bonne volonté pour le tirer de notre texte ; il est vrai qu'il en faut tout autant pour en tirer un sens quelconque. Il offre, en effet, trois membres de phrase qui ne se tiennent ni grammaticalement ni par les idées : l'incohérence est absolue. Heureusement, la première phrase est claire : « il est glorieux de vaincre », καλὸν τὸ νικᾶν. Si le poète oppose à cette ambition la γνώμη ἀμείνων, cette dernière ne peut être que la disposition des deux chefs et des deux armées à renoncer à une gloire sanglante et à faire la paix. Si ce raisonnement est juste, il suffira de retoucher légèrement le texte traditionnel pour en rétablir le sens et la cohérence. Écrivons :

καλὸν τὸ νικᾶν · εἰ δ' ἀμείνον', ὦ θεοί,
γνώμην ἔχουσιν εὐτυχὴς εἴην ἐγώ.

Les Phéniciennes souhaitent que la réconciliation des adversaires leur profite en leur permettant de gagner Delphes, le lieu de leur destination. La chute de Thèbes compromettrait leur avenir, la défaite des Argiens l'assurerait; elles aimeraient mieux encore être heureuses avec les deux parties, et c'est là ce qu'elles demandent aux dieux. Un autre scholiaste était sur la bonne voie : il dit λέγει δὲ τὸ φιλίαν ἐμβαλεῖν τοῖς ἀδελφοῖς.

Il ne reste plus à publier que deux drames, les *Troyennes* et *Rhésos*. La couverture nous apprend que l'un de ces drames est sous presse et l'autre en préparation. Ce long travail, si méritoire et si utile, sera donc bientôt mené à bonne fin.

Henri Weil.

ATHÈNES AU XVIIe SIÈCLE

RELATION DU P. ROBERT DE DREUX

LETTRES DE JACOB SPON ET DU P. BABIN

(1669-1680)

I

RELATION DU P. ROBERT DE DREUX

La description inédite des antiquités d'Athènes publiée plus loin est due à un capucin qui faisait partie, comme aumônier, de la suite de M. de La Haye-Vantelet, nommé depuis 1661 ambassadeur du roi de France auprès de la Porte et dont la guerre entre l'Empereur et le Grand Seigneur avait retardé le départ. Ayant enfin reçu en 1665 l'ordre de rejoindre son poste, l'ambassadeur s'embarqua le 29 octobre et arriva à Constantinople le 1er décembre de la même année, avec mission d'obtenir le renouvellement des Capitulations. Mais les négociations traînèrent en longueur et Louis XIV, irrité de ces délais et de l'insolence des Turcs, venait, en 1669, de donner à son ambassadeur l'ordre de revenir en France, lorsque celui-ci fut subitement invité par la Porte à se rendre à Larissa, en Thessalie, où se trouvait alors le sultan, pour reprendre l'affaire des Capitulations (1).

(1) Voir A. Vandal, l'*Odyssée d'un ambassadeur. Les voyages du marquis de Nointel* (Paris, 1900, in-8°), p. 18-20.

M. de La Haye-Vantelet avait emmené comme aumônier un religieux capucin du couvent de la rue Saint-Jacques, à Paris, le P. Robert de Dreux (1), qui accompagna l'ambassadeur à Larissa; d'un esprit curieux, le P. Robert de Dreux mit à profit une occasion qui s'était inopinément présentée de faire le voyage d'Athènes et d'en visiter les antiquités. « Il y avoit pour « lors à Larissa, dit-il dans la *Relation* de son voyage, un sei- « gneur Paléologue (2), de l'ancienne famille des derniers « empereurs de Grèce, lequel étant venu voir Son Excellence « pour une affaire qu'il avoit avec quelques François, et se trou- « vant à la veille de son départ pour retourner à Athènes, où il « faisoit sa demeure ordinaire, M. l'Ambassadeur le pria de se « charger des lettres qu'il écrivoit à nos capitaines (3), ce qu'il « fit volontiers. Mais, comme j'avois un grand désir de voir les « antiquitez d'Athènes, je crus que l'occasion étoit trop favo- « rable pour la négliger. C'est pourquoi je priai M. l'Ambassa- « deur de me permettre d'accompagner ce seigneur Paléologue. « Il eut bien de la peine à y consentir; mais, lui aiant repré- « senté que je pouvois lui être utile en ce voiage, parce que je « ferois toute la diligence possible pour trouver moien de faire « tenir ses lettres à nos capitaines, il me donna enfin son con- « sentement, et je priai aussitost ledit sieur Paléologue de me « souffrir en sa compagnie et de me faire avoir un cheval, dont « Son Excellence faisoit la dépense; il me l'accorda de bonne « grâce et me dit de me tenir prest à partir pour le lendemain. » Nos deux voyageurs partirent en effet de Larissa le 2 juin 1669, et, après avoir passé à Pharsale, aux Thermopyles, à Thèbes, arrivèrent enfin à Athènes, où nous laisserons la parole au P. Robert de Dreux (4).

(1) Le P. Robert de Dreux avait fait profession au couvent des Capucins de Saint-Jacques à Paris, le 16 janvier 1655 (Bibl. nat., ms. français 25045, p. 158).

(2) Voir du Cange, *Historia byzantina* (Paris, 1680, in-fol.), p. 230-248.

(3) Il s'agit des capitaines des vaisseaux du roi, qui étaient au Mile et à qui de La Haye Vantelet envoyait l'ordre de se rendre à Napoli de Romanie pour y embarquer Suleiman-aga, que le Grand Seigneur avait désigné comme ambassadeur auprès de Louis XIV.

(4) Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. franç. 4962; copie du XVIIIe siècle,

« Quand nous aprochâmes d'Athènes, j'aperçus de si belles antiquités que j'oubliai bientost toutes les peines que j'avois eu sur les montagnes, et, profitant de l'avantage que j'avois de pouvoir être instruit par un homme intelligent, tel qu'étoit le sieur Paléologue (1), je m'informai de lui à chaque chose qui me paroissoit plus remarquable, et pour avoir moien de les reconnoitre, quand j'yrois les voir avec plus de loisir, je me servois d'une petite boussole pour observer leur situation. J'accompagnai le sieur Paléologue jusqu'à son logis, où, étant descendu de cheval, il me fit conduire à notre hospice, où demeurent toujours un de nos religieux pour rendre service à tous les Catholiques qui sont dans ces quartiers là, et j'y trouvai heureusement le P. Simon de Compiègne (2), avec qui j'étois venu depuis Paris jusqu'à Constantinople.

« Il n'est pas possible d'exprimer la joie et la consolation que causa à l'un et à l'autre une rencontre si favorable, vû qu'il y avoit environ 4 ans que nous ne nous étions vûs, et, après nous être embrassés, je le priai de me conduire prontement chez M. le consul de France pour savoir si les vaisseaux que j'avois veu de loin dans le port, n'étoient pas les vaisseaux du Roi dont nous étions en peine.

« Arrivant chez M. le consul, je le trouvai qui arrivoit du port et me dit que l'un de ces vaisseaux étoit de France et

petit in-8°, de 144 feuillets, intitulée : « Relation du voiage du Révérend Père « Robert de Dreux, capucin de Saint-Jacques, à Paris. Voyage de Paris à Cons- « tantinople. » Un autre titre, plus moderne, se trouve sur le feuillet de garde du volume : « Voyage de Paris à Constantinople, contenant des particularités de « l'ambassade de M. de La Haye-Vantelet, ainsi que des mœurs et du caractère « du sultan Mahomet IV, avec quelques anecdotes concernant le siège de Candie, « etc., an. 1665 et suivantes ; par le P. Robert de Dreux, capucin, aumônier de « l'ambassadeur. Mss. non imprimé. » — La description d'Athènes imprimée tout au long ici est aux fol. 101 v°-112 du manuscrit, et le passage cité plus haut, au fol. 99 et verso.

(1) Le manuscrit porte *Pascalogue* ici et plus loin.

(2) Voir *Athènes aux* XVe, XVIe *et* XVIIe *siècles*, par le comte de Laborde (Paris, 1854, in-8°), t. II, p. 32; et aussi *Athènes ancienne et nouvelle*, par le sieur de la Guilletière (Paris, 1675, in-12), qui cite souvent le P. Simon de Compiègne, lequel, après avoir été 40 ans religieux, mourut, le 18 mai 1687, au couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré, à Paris (Bibl. nat., ms. français 25045, p. 207).

l'autre de Raguse, et que les capitaines de ces deux vaisseaux lui avoient dit qu'ils avoient laissé les 4 vaisseaux du Roi au Mile. Je lui fis connoitre en même temps combien il étoit important de faire porter les lettres de M. l'Ambassadeur à M. Dalméras, qui commandoit les vaisseaux du Roi, et qu'il falloit engager le capitaine du vaisseau de France d'y aller ou d'y envoier incessamment ; mais M. le consul me dit qu'il falloit que ce fût moi-même qui engageât ce capitaine à faire ce message, à quoi il auroit de grandes répugnances et que, pour cet effet, il me conduiroit le lendemain au port, qui est fort éloigné de la ville. De sorte que, dès le lendemain matin, nous montâmes à cheval pour aller au port et je parlai si efficacement au capitaine françois, qu'il se mit aussitost à la voile avec les lettres que je lui donnai pour M. Dalméras ; mais, arrivant au Mile, il n'i trouva plus les 4 vaisseaux du Roy. C'est pourquoi, aiant appris d'un corsaire de Malte qu'ils étoient allés au Cerigue, il les pria de leur porter les lettres dont il s'étoit chargé et de dire à M. Dalméras que l'ambassadeur du Grand Seigneur se rendroit incessamment à Napoli de Romanie pour s'embarquer sur les vaisseaux, qui devoient le porter en France, ainsi que je l'en avois instruit.

« Je m'occupai cependant à voir tout ce qu'il y a de plus curieux à Athènes, où il reste tant de belles antiquités, qu'il est facile de juger que ceux qui en ont écrit tant de merveilles ont dit la vérité. Notre ancien compagnon, qui y demeuroit depuis trois ans, s'offrit volontiers de me conduire à tout ce qu'il y avoit vû de plus beau et de plus remarquable, mais il m'avertit qu'il ne faloit pas espérer de voir ce qui est dans le chasteau et aux environs, parce que, n'étant habité que par des Turcs, qui ne sont pas si humains que ceux de Constantinople, ils assommoient à coups de pierres tous les Chrétiens qui s'en approchoient.

« Il me fit d'abord remarquer que la maison de notre hospice, où il étoit logé, est le lieu où Démosthène, ce grand orateur de Grèce, avoit fait sa demeure, et il y reste encore dans son entier

un fort beau cabinet, tout de marbre, qui est bâti en forme de tourelle, qui est couverte d'une seule pierre de marbre, si grande et si épaisse qu'elle est creusée au dedans comme une calotte et élevée au dehors comme un petit dosme, dont la superficie est taillée en forme de coquille, et l'entablement sur lequel elle est posée est enrichi d'une infinité de bas-reliefs, qui représentent plusieurs figures d'hommes et de bestes avec une délicatesse admirable. Et il me dit que, quand on lui avoit vendu cette maison, ç'avoit été à condition que tous ceux qui viennent voir les antiquités d'Athènes, auroient la liberté de venir voir le pavillon de Démosthène, qui en est une des plus belles et des plus entières.

« Il me conduisit ensuite aux ruines du superbe palais de Thésée, ce brave capitaine qui partagea avec Jason la gloire d'avoir enlevé la toison d'or. Il reste encore 10 ou 12 colonnes de ce palais, qui sont si hautes et si grosses qu'elles ont 4 brasses de tour; elles sont toutes d'un beau marbre blanc et toutes canelées. J'appris qu'il y en avoit 366, sur lesquelles étoit bâti tout le palais, dont il reste encore quelques pans de murailles sur 2 ou 3 de ces colonnes, sur lesquelles on avoit faites une infinitéz de cintres, qui rendoient cet édifice plus ferme et plus solide. Il y reste encore un grand portail, tout de marbre, élevé comme un arc triomphal, enrichi de colonnes, de pilastres et de figures, dont il reste encore de beaux fragmens; il y a apparence que c'étoit l'entrée de ce magnifique palais qui se joignoit au chasteau.

« Nous allâmes de là au temple de Junon, dont les Chrétiens avoient fait une église dédiée à la sainte Vierge; mais la prophanation qu'en ont fait les Turcs l'a fait abandonner. Il me mena ensuite voir les ruines d'un ancien couvent des religieux de saint François, dont on voit encore quelques figures sur une muraille de l'église, qui est ruinée. Je vis en ce même lieu les restes d'un pont de pierre, qui paroit avoir été bien bâti, et il reste encore aux pilliers de gros anneaux de fer, qui marquent qu'il y passoit autrefois une rivière portant bâteau,

quoiqu'il n'i en ait plus du tout, non pas même un petit ruisseau.

« Retournant dans la ville, on nous y fit remarquer les ruines de plusieurs beaux palais, comme celui de Polemarco et de Témistocle, dont ils restent plusieurs belles colonnes de marbre; de là on nous conduisit au monument de Socrate. C'est un gros pavillon de marbre, qui a 8 faces, sur lesquelles les vents sont représentéz en bas-reliefs, pour marquer la légèreté de ceux qui avoient condamné à mort ce grand philosophe, qui a le premier mis en vogue la philosophie morale et parlé de Dieu d'une manière si haute et si sublime, que, ne convenant point aux fausses divinitéz, qu'on adoroit parmi les païens, quelques jaloux l'accusèrent de mépriser les dieux, ce qui le fit condamner à boire du poison, dont étant mort, les Athéniens reconnurent leur injustice et, pour la réparer en quelque manière, ils firent élever ce monument à la gloire de ce grand homme, qui a été le maître de Platon et des plus illustres philosophes. On lui avoit aussi élevé une statue de bronze, mais elle n'y est plus.

« Notre compagnon me fit voir encore plusieurs autres antiquités, dont cette ville est si remplie qu'il y a peu de rues où l'on n'en voie quelqu'unes. Mais cela ne satisfaisoit pas ma curiosité, sçachant qu'il y avoit bien d'autres choses dignes d'être veues et observées. C'est pourquoi voiant que notre compagnon ne les avoit pas encore veues, depuis 3 ans qu'il étoit dans le païs, parce qu'il n'osoit s'y hasarder, je résolus d'y aller seul, sans lui en parler, espérant que le bonheur, qui m'avoit accompagné partout, ne m'abandonneroit pas dans ce besoin, et pour mieux réussir dans mon dessein, je m'informai d'un françois, qui demeuroit depuis longtems au païs, où étoient les plus belles antiquitéz, dont il me donna un mémoire, qui me servit beaucoup avec ma petite boussole, qui me servoit de guide.

« Je pris donc occasion de me dérober de notre compagnon, après avoir disnée chez M. le consul, et j'enfilai d'abord une rüe

que je crus pouvoir me conduire à un temple, que j'avois remarqué hors la ville en y arrivant; mais il faut que j'avoue que j'expérimentai, le long de cette rüe, que les Turcs y étoient bien moins civiles que dans les autres lieux, où j'avois passée, car, bien que leurs enfans me fissent plusieurs huées et me jettassent des pierres, je ne vis personne qui les en empêchât. Tout le remède, dont je me servis pour me délivrer de cette canaille, fut de marcher si vîte que, ne pouvant me suivre, ils furent contraints de m'abandonner, voiant que je ne me mettois point en peine, ni de leurs huées, ni des pierres qu'ils me jettoient. J'arrivai enfin au bout de la rüe et je reconnus que je ne m'étois pas beaucoup écarté du lieu où je voulois aller; je m'y rendis aussitost par un petit chemin que je pris sur la gauche et je trouvai que ce temple étoit encore en son entier, mais je ne pus y entrer parce que les portes, qui sont revestues de lames de fer, étoient fermées, de sorte qu'il me fallut contenter de le considérer par dehors. Il est tout de marbre et environné d'une galerie assez large, soutenue par de belles colonnes bien canelées; m'étant informé quel étoit ce temple-là, on me dit que c'étoit autrefois le temple de Thésée, mais que les Chrétiens l'avoient dédié à S. George et qu'ils y célébroient encore les saints offices.

« J'aperçus de là quelque chose de blanc dans un champ, qui n'en est pas éloigné. La curiosité m'y porta et je trouvai que c'étoit un lion, d'un fort beau marbre blanc, qui est si gros qu'aïant la gueule béante et fort creuse, des enfans y entrent facilement. Il est couché par terre avec cette devise en grec : « Je puis dormir en assurance cependant que mes compagnons veillent »; dont cherchant l'intelligence, on me dit que ce lion étoit autrefois au milieu de la ville et que ses deux compagnons sont deux autres lions de marbre, que j'ai vus, l'un sur les murailles du chasteau et l'autre sur le bord de la mer et sont tous deux comme faisant la sentinelle. Celui qui est sur le bord de la mer est beaucoup plus gros que celui qui est couché dans le champ; il donne le nom au port, car on l'appelle le

Port Lion. Il étoit autrefois environné de quantité de belles maisons; mais il n'en reste plus que les ruines, aussi bien que de la muraille, qui alloit du port à la ville.

« Ce que je désirois le plus de voir c'étoit le temple qui donna occasion à S. Paul de reprocher aux Athéniens leur aveuglement, parce qu'ils l'avoient consacré au Dieu inconnu, vû que Dieu s'étoit manifesté d'une manière si sensible; mais, parce qu'il est renfermé dans le château, qui n'est habité que par les Turcs, et qu'on m'avoit averti qu'il étoit dangereux d'en approcher, je perdois quasi l'espérance de satisfaire là-dessus ma curiosité. Je voulus du moins tenter si je ne pourrois pas voir la maison où demeuroit autrefois S. Denis, que le sieur Paléologue m'avoit dit être proche de l'Aréopage, dont il me montra quelques anciennes murailles, en arrivant à Athènes; c'est pourquoi, bien qu'elles soient proches du chasteau, sur une éminence qui commande à la ville, je ne laissai pas d'y aller et, arrivant à une grande maison dont la porte étoit ouverte, je vis dans la cour un autel, aux environs duquel il y avoit des pilastres et autres ornemens de marbre. Je pris la confiance d'y entrer et je remarquai que c'étoient les ruines d'une ancienne chapelle, mais, n'osant pas rester là longtemps, j'en sortis promptement et j'allois vers l'Aréopage, lorsque j'entendis une voix qui me disoit en grec : « Arrête, arrête. » Je tournai la tête pour voir d'où venoit cette voix et je vis un prestre grec, qui me fit signe de l'attendre, ce que je fis volontiers, et m'aiant joint, il me demanda qui j'étois. Je lui dis que j'étois un François, qui, retournant en France, cherchoit à voir la maison de S. Denis, qui en a été le premier apôtre. Vous en sortez, me dit-il, et, m'y faisant rentrer, il me montra l'autel que j'avois déjà vû, et lui disant que j'étois surpris comment ils laissoient cette chapelle ainsi ruinée, il me dit que les Turcs ne vouloient pas permettre de la réparer, mais que tous les ans ils ne laissoient pas de l'ajuster le mieux qu'ils pouvoient le jour de la fête de S. Denis et qu'on y célébroit la sainte messe, à laquelle ils convioient tous les François qui se

trouvent dans le païs, sçachant qu'il est leur apôtre, aiant quitté Athènes dont il étoit évêque pour aller prêcher la foi dans les Gaules, à la sollicitation de S. Policarpe. Je demandai à M. le consul s'il étoit vrai qu'on l'invitoit tous les ans d'aller entendre cette messe? Il me dit qu'on n'y manquoit pas et que tout ce qu'il y avoit de François ne manquaient pas d'y assister.

« Le prêtre me montra ensuite un puits, où il me dit que S. Denis avoit caché S. Paul durant quelques jours et m'invita d'entrer dans ce logis pour voir l'archevêque, qui y faisoit sa demeure; mais je m'excusai sur ce que, ne sachant pas assez bien le grec pour l'entretenir, je pourrois le lendemain venir avec mon compagnon, qui en sçavoit plus que moi, pour lui rendre nos respects.

« En sortant de cette maison, je passai proche d'une avant-porte du chasteau, où je n'avois garde d'entrer, me souvenant de l'avis qu'on m'avoit donné qu'il y avoit du péril; c'est pourquoi je passai promptement aux ruines de l'Aréopage, ce plus fameux collège de l'univers, qui a été le séminaire des plus belles sciences, où il ne reste plus que quelques murailles, avec double rang de fenestres comme à une église. Mais je ne restai pas là longtems, car quelques Turcs m'aiant aperçu du château, qui en est proche, m'appellèrent comme si ils vouloient me montrer quelque chose, et voiant que je leur faisois la sourde oreille, ils me jetèrent des pierres, que j'évitai en continuant mon chemin vers un temple que l'on m'a dit avoir été bati au dieu Pan et qui est maintenant dédié à la sainte Vierge. Au-dessus de ce temple, approchant du château, il y a deux grandes colonnes de jaspe et je remarquai à costé un grand quadran solaire à plusieurs faces.

« De l'autre costé, vis à vis de l'Aréopage, je remarquai des pilastres d'un fort beau marbre blanc, avec quelques autres fragmens sur un rocher, ce qui m'obligea de m'y transporter, et je reconnus que c'étoit le trophée de Thésée, que je vis représenté sur un char de triomphe, traîné par ceux dont il étoit le vainqueur; mais cela est maintenant à moitié ruiné.

Je regardois ainsi de costé et d'autre ce qui me paroissoit plus remarquable, quand un Turc, qui me parut avoir plus de 60 ans, se présenta devant moi. Je le saluai fort honnestement en lui disant : Πολλὰ τὰ ἔτη, bas, c'est-à-dire : « Que vos années soient nombreuses »; car c'est la manière de saluer en ce païs là, et, voulant suivre mon chemin, il m'arresta et me dit : « D'où viens-tu? » Je lui dis que je venois de voir quelques ruines sur un rocher. « Il est vrai, me dit-il, mais auparavant où as-tu été? » Je répondis que j'avois considéré quelques antiquités aux environs du chasteau. « Non, non, dit ce vieillard, ce n'est pas cela qui t'amène ici, car il y a longtems que je t'observe et je t'ai vû tourner autour du chasteau pour en remarquer le fort et le foible, afin de voir par quel costé on pourra plus facilement l'attaquer. Tu es un espion, qui vient ici de Candie pour nous trahir. » Il commençoit déjà de m'embarasser, ne sachant pas assez bien la langue pour me justifier, lorsqu'un grand Albanois, qui se rencontra heureusement, prit mon parti et dit à ce Turc que je n'étois pas ce qu'il pensoit, parceque nous avions une maison assez proche de là, où nous demeurions paisiblement sans faire tort à personne, et, pendant qu'il amusoit ce Turc, je me glissai dans une rue, qui me conduisit à notre logis, où étant arrivé je frappai si fort à la porte que notre compagnon accourut aussitôt pour me l'ouvrir. Il eut d'autant plus de joie de me voir que depuis 4 ou 5 heures je m'étois dérobé de lui; il étoit toujours dans la crainte que ma curiosité ne me fît exposer à quelque péril, dont je ne pourrois pas me retirer.

« Il me dit que nous étions invités avec M. le consul d'aller souper chez le sieur Paléologue, qui nous fit un festin si magnifique que rien n'y étoit à souhaiter qu'un peu plus de modération à casser des verres, car jamais je n'en ai vû tant casser; chacun se faisoit un plaisir de jeter son verre en l'air après avoir bu. C'est une méchante coutume qu'ils ont en ce païs là d'agir de la sorte, quand ils veulent montrer que la chère est entière. Pour moi, j'avoue que cela ne me plaisoit

nullement; mais ce qui me fit plus de peine, c'est que tous les verres étant casséz, en sorte qu'il ne restoit plus dans la maison qu'un grand verre de Venise, qui étoit parfaitement beau et que je voiois suspendu dans la chambre, comme une pièce exquise, le seigneur Paléologue se le fit apporter pour subir le même sort que les autres, je demandai à le voir et, après l'avoir admiré, je dis qu'un si beau verre méritoit bien que chacun de la compagnie bût dedans la santé du Roi, et, y aiant fait mettre un peu de vin, je dis au seigneur Paléologue que je le priois d'agréer que je lui portasse la santé de notre Roi, à condition que chacun la boiroit dans le même verre et qu'ensuite on me le raporteroit pour en faire raison. Chacun agréa ma proposition et le verre m'étant rendu, pour terminer cette cérémonie, je dis au seigneur Paléologue, qu'après m'avoir comblé de ses bontés pour notre voïage et depuis mon arrivée à Athènes, il ne me restoit qu'une grâce à lui demander, qui étoit que ce verre dans lequel la santé d'un si grand monarque avoit été bû si honorablement, fut soigneusement gardé pour en conserver la mémoire. Ce qui me fut accordé de bonne grâce. C'est ainsi que j'ai sauvé du naufrage un si beau verre.

« Après ce régal, voiant chacun en bonne humeur, je dis que je serois parfaitement content d'Athènes si j'avois vû le temple dédié au Dieu inconnu, *Deo incognito*. Cela fit ouvrir les oreilles à M. le consul et quelques autres de sa compagnie, qui dirent : « Ne souffrons pas que le Père sorte d'Athènes avec ce mécontentement, il faut faire un présent à l'aga pour l'engager à lui accorder cette grâce. » On ordonna en même temps au truchement d'aller trouver l'aga, de la part de M. le consul, de lui porter le présent et lui demander qu'il me fût permis d'aller dans le chasteau pour y voir quelques antiquités ; ce qui ne se put faire que le lendemain, et dans ce temps là je receus des lettres de M. l'Ambassadeur, qui me mandoit de me rendre à Napoly de Romanie, pour me joindre à l'ambassadeur turc, qui partoit avec son équipage pour s'i aller embarquer.

« Le truchement ne manqua pas le lendemain d'aller trouver

l'aga, qui est gouverneur du chasteau, pour lui dire que l'aumônier de M. l'Ambassadeur de France étant sur le point de partir pour aller joindre à l'ambassadeur que Sa Hautesse envoioit en France et qui devoit l'y accompagner, désiroit de voir quelque chose dans le chasteau, c'est pourquoi M. le consul l'en prioit de ne lui pas refuser cette grâce. Cet aga, [qui] se trouvoit pour lors chez le bacha, qui est gouverneur de la ville, dit au truchement : « Celui pour qui vous demandez cette « grâce est aparamment cet espion dont je suis en peine et « qu'on m'a dit avoir été déjà autour du chasteau pour en obser- « ver le fort et le foible. » « Seigneur, répondit le truchement, « quiconque vous a dit que c'est un espion n'a pas dit la vérité « et vous pouvez vous en assurer par les ordres qu'il vient de « recevoir d'aller accompagner en France un ambassadeur. » « Hé bien, répondit l'aga, puisqu'il est tel que vous dites, qu'il « vienne demain au château et je l'y recevrai avec honneur, car » je ne puis l'y recevoir aujourd'hui, étant en affaire avec le « bacha. » Et aïant appris du truchement que je devois partir le lendemain pour Napoly, il tira de son poulce un gros anneau d'yvoire, qui leur sert pour bander l'arc et qu'ils portent pour ornement, il dit : « Portez-lui cet anneau et dites lui qu'il peut « aller avec 6 personnes au château, dont on lui donnera « l'entrée en rendant cet anneau, suivant l'ordre que je vais y « envoier. » J'allai aussitost au chasteau avec notre compagnon, le capitaine, qui étoit déjà de retour, et trois autres qui me prièrent de les y faire entrer avec moi et avec le truchement, qui, arrivant à la porte, présenta l'anneau de l'aga et aussitost on nous fit entrer par le guichet ; mais on arresta un septième qui s'étoit glissé avec nous, les gardes déclarant qu'ils avoient seulement ordre d'en faire entrer 6 avec moi, néanmoins on les pria tant, qu'ils laissèrent encore entrer ce septième.

« Aussitost que nous fûmes entréz, j'allai satisfaire l'ardent désir que j'avois de voir ce fameux temple, dont on parle tant, et je connus que mon désir étoit juste et raisonnable ; car, bien

que les Romains, quand ils se rendirent maîtres d'Athènes, en aient emporté tout ce qu'il y avoit de plus beau, ils ne purent enlever les admirables sculptures qui sont tout autour de ce temple parce qu'elles sont tellement enclavées dans l'entablement, qu'on ne peut les en ôter sans les briser et les mettre toutes en pièces.

« Ce temple, que les Chrétiens avoient consacré au Dieu connu, est tout de marbre. Il est grand et spacieux, mais les Turcs, qui en ont fait leur principale mosquée, en ont ôté toutes les marques du Christianisme, de sorte qu'il est tout nud au dedans; on y voit seulement, à l'endroit où étoit l'autel, une élévation de plusieurs marches, qui marquent la séparation du chœur et de la nef. L'on m'y fit remarquer dans le mur, qui étoit derrière l'autel, une pierre de deux ou trois pieds en quarré, laquelle donne une lueur comme d'un petit charbon de feu dans les petits trous que l'on y fait avec la pointe d'un couteau et on m'assura que, dans l'obscurité de la nuit, tous ces petits trous, que font les curieux qui la viennent voir, paroissent comme de petites étoilles. Au dehors de ce temple il y a une galerie qui règne tout autour et est soutenue par de grandes colonnes de marbre bien cannellées, enfin tout ce qu'on y voit de sculpture est si beau et si bien travaillé que nous en étions tous charmés, et j'en restai tellement satisfait que je ne cherchai plus à voir les autres antiquités, quoique cette ville en soit tellement remplie qu'il y a peu de maisons qui n'en aient quelqu'une ou du moins quelques fragmens. »

II

LETTRES DE JACOB SPON ET DU P. BABIN

Jacob Spon avait publié à Lyon, en 1678, le récit du *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant* (1), qu'il avait fait quelques années auparavant, en 1675 et 1676, de com-

(1) 3 volumes in-12.

pagnie avec l'anglais George Wheler. Dans le second volume de son *Voyage* (pp. 100 et suiv.), avant de commencer la description des monuments d'Athènes, il avait inséré une critique assez vive de l'*Athènes ancienne et nouvelle* du sieur de La Guilletière, publiée en 1675 (1). Guillet ne resta pas sous le coup de cette attaque et fit imprimer, en 1679, des *Lettres écrites sur une dissertation d'un voyage de Grèce, publié par M. Spon,* etc. (2).

Spon ne tarda pas à répondre aux *Lettres* de Guillet et quelques mois après il faisait paraître une *Réponse à la critique publiée par M. Guillet sur le voyage de Grèce de Jacob Spon* (3). Dès le 6 août 1679, il en adressait de Lyon un exemplaire à l'abbé Jean-Paul de La Roque, l'un des auteurs du *Journal des Savants,* avec la lettre suivante :

« MONSIEUR,

« Je vous envoye ma Response à M. Guillet, qui auroit esté achevée d'imprimer plutost qu'elle n'a esté, si on m'eust plutost expedié le privilége; mais vos Messieurs de Paris prennent le soin de mortifier un peu nostre démangeaison d'escrire par les longueurs qu'ils aportent à nous expédier les approbations et les lettres de la chancellerie. Si vous voulez bien me faire la grâce de parler de cette contre critique dans vostre *Journal* (4), je vous prie du moins que ce soit sans aucun éloge, si ce n'est peut estre celuy de curieux, qui ne me feroit pas rougir. M. Charpentier a fait cas de la lettre escrite pour ma défense immédiatement après ma response (5). L'auteur n'en veut pas estre encore connu, quoy qu'il ne craigne point du tout M. Guillet; mais c'est apparemment qu'ayant assez de répu-

(1) Paris, Estienne Michallet, in-12.

(2) Paris, Estienne Michallet, in-12.

(3) Lyon, 1679, in-12. — Sur le différend de Spon et de Guillet voir *Athènes,* etc. du comte de Laborde, t. II, pp. 28 et suiv.

(4) Voir *Journal des Sçavans,* de la fin de décembre 1679, p. 301-304.

(5) Lettre du 12 mars 1679, imprimée aux pages 163-209 de la *Réponse* de Spon.

tation dans le monde pour n'en pas rechercher par une petite dissertation de deux fueilles, il ne veut pas se commettre avec un homme tel que M. Guillet. Pour moy, qui n'ay aucune réputation à ménager, j'ay cru estre obligé d'escrire, et sans me déguiser, pour servir de commentaire à ma première relation et pour justifier ma sincérité, quoy que quelques uns de vos Messieurs de Paris, que j'honore d'ailleurs beaucoup, me conseillassent de ne point faire de response. Au fond, quand je n'aurois fait que détromper une partie des curieux, qui prenoient M. Guillet, ou La Guilletiere, pour un véritable voyageur, et non pas pour un homme qui escrit sur des mémoires mandiés, je n'auray pas perdu ma peine, et ils auront du moins sujet de se tenir sur leurs gardes, en cas que M. Guillet produise quelque nouveau roman de la Grèce. Je prie Dieu qu'il le convertisse, afin qu'il n'abuse plus du talent qu'il a de bien escrire et de la crédulité d'une infinité de lecteurs qui se persuadent aisément ce qui leur donne du plaisir à lire aux despens de la vérité (1).

(1) L'abbé Claude Nicaise, de Dijon (1623-1701), toujours à l'affût des nouvelles littéraires, n'avait pas manqué de se mêler à la querelle de Guillet et de Spon, à qui il écrivait, de Dijon, le 24 janvier 1679 :

« J'ay une joye, Monsieur, que je ne vous sçaurois exprimer d'apprendre par vous mesme que vous vous portez mieux. Je vous aurois envoyé le misérable livre de La Guilletière, si je n'avois veu que vous l'aviez desjà. Je n'ay point voulû achepter un livre de cette nature et j'ay mandé à de mes amis de Paris de ne le point envoyer, qui en avoient quelque dessein. Ce sont de misérables gens que ces Guilletières de faire de si méchants livres et qui mériteroient qu'on les desguelletà et qu'on leur donnasse les estrivières, de donner au public de ces sortes de livres. C'estoit le sentiment de M. de La Mare et de M. de Chevanes, nos bons amis, qui vous estiment infiniment, qu'on traittast ainsy l'autheur d'*Athènes ancienne et nouvelle*, lorsqu'ils eurent vû son livre. Pour moy j'admiray l'effronterie de cet autheur de nous promettre tous les plans ou veues des plus belles villes de la Grèce et d'avoir commencé si impertinément par Athènes et Lacédémone. Ils se contentèrent de représenter en ceste dernière deux Capucins sur un chemin, d'un costé, et de l'autre quelques mazures, et n'en font guère davantage dans la première, et ils appellent cela de véritables plans de ces villes. Et, lorsqu'on leur faict connoistre d'une manière honneste et civile que ce ne sont pas là des plans dessignéz au juste, ils s'emportent jusques à dire les dernières injures au monde et font des satyres contre les honnestes gens, qu'ils ne justifient pas mieux que leurs plans ridicules, car ils produisent deux Capucins et leurs lettres mendiées qui sont de misérables argumens.

« Il n'y a point de braves gens qui ne soient indignés contre les Guilletière...

« J'ay donné un plan assez nouveau à la science de l'antiquité; il ne manquera pas d'estre critiqué, mais c'est le fruit que j'en attens, pourvû qu'il en résulte quelques lumières plus précises que celles là. Je remis, il y a environ trois semaines, à M. Amaulry, un fueillet pour vous de quelques titres de livres nouveaux; je ne sçay, Monsieur, si vous l'aurez receu..... (1) »

Spon avait aussi adressé un exemplaire de sa *Réponse* au P. Babin, dont il avait publié quelques années auparavant la *Relation de l'estat present de la ville d'Athenes* (2), et celui-ci lui adressait, en le remerciant de son envoi, la longue lettre suivante, datée du 2 avril 1680 :

« Monsieur, je me sens si obligé à vos courtoisies et à vos

Ils veulent tourner en ridicule les antiquaires, dans la belle science desquels ils ne sçavent ni A ni B... » (Bibliothèque de Lyon, ms. O. 1688, lettre 110.)

Spon lui répondait le 24 février 1680 :

« Je suis fort obligé à la bonté de M. l'abbé Huet, qui veut me procurer la paix avec M. de la Guilletière. Elle est déjà faite dans mon cœur, où je ne sçay mesme s'il y a jamais eu de guerre à ce sujet : néanmoins je souhaite fort qu'entre les articles de paix, il y en ait un qui nous oblige l'un et l'autre à nous critiquer aussi sévèrement qu'auparavant, si ce n'est en public, du moins en particulier.

« Je ne sçay si nous pourrons un jour avoir la description de la Morée par M. Giraud. Un moyen de l'avancer seroit d'avoir un bon amy en cour, qui parlât pour luy faire avoir la place vacante du consulat de France. Le s^r Châtaignier ayant esté pris et tué par les corsaires de Thermia, depuis trois ou quatre mois. Je l'ay sceu de plusieurs endroits, entr'autres d'un de ses cousins Châtaignier, qui est icy, de M. Galland, de Candie, et du P. Babin, de Smyrne... » (Bibliothèque nationale, ms. français 9360, fol. 235.)

Et c'est sans doute à la *Response* de Spon qu'il est encore fait allusion dans une lettre qu'il écrivait de Lyon à l'abbé Nicaise, le 19 décembre 1680 :

« Je vous envoye six exemplaires d'un petit ouvrage qui vient de naître comme un champignon pour justifier la chanson de M. Guillet :

« *Et nous dirons du docteur Spond.*
« *Que livre sur livre il nous pond.*

« Je voudrois que quelque amy m'en dit son sentiment aussi sévèrement que M. Guillet de mon Voyage. C'est pourquoy je vous prie d'en envoyer quatre ou cinq à Paris, comme à M. de Condom, Huet, Mariotte, Perreau... » (Bibliothèque nationale, ms. français 9360, fol. 241.)

(1) Bibliothèque nationale, ms. français 19210, fol. 347-348 (Papiers du P. Léonard de Sainte Catherine).

(2) Lyon, 1674, in-12; réimprimée en 1854, par le comte de Laborde. Cf. aussi *Athènes*, etc., du même auteur, t. I, p. 180 et suiv., et p. 212.

liberalités que je ne sçay où trouver des remercimens qui correspondent aux grâces que je reçois. J'aurois esté surpris de vostre magnificence, si je n'estois desjà accoustumé à en ressentir les effects. Je garde tousjours ce que vous me fistes la faveur de m'envoyer à Constantinople. Mais il faut advouer que vostre dernier présent a eu un effect admirable, et que vous estes un médecin qui a des secrets pour guérir les absens sans user de poudre de sympathie. J'avois esté plus de 2 mois malade, lorsque je receus les livres qu'il vous a pleu m'envoyer, et en les voyant j'eus une telle consolation que je commençay à me mieux porter; mais quand je leus le verset que vostre antagoniste adresse à M. le Dauphin (1), il me vint une envie de rire si grande qu'elle me guérit. Ainsi vous m'avez envoyé un excellent remède, et plus efficace que tous ceux des médecins de cette ville. Maintenant qu'il me faut vaquer aux prédications du caresme, je n'ay peu lire que la critique et sa réponse, que je reliray à loisir avec les autres livres après Pasques. J'ay aussi employé 2 ou 3 heures à lire quelques feuillets du Roman d'Athènes (2), et, en si peu que j'en ay leu, j'ay trouvé quantité de fautes que je vous envois comme de nouvelles armes, s'il vous attaque derechef; ce que je ne crois pas qu'il fasse après ce que vous et M. Galland luy avez expliqué fort doctement. Il s'amuse à vous censurer sur des bagatelles, c'est un signe qu'il n'avoit rien de solide à vous objecter. La modestie, dont vostre réponse est accompagnée, faict voir la bonté de vostre cause, et je me persuade que tous les gens de bon sens, indignez des paroles outrageuses qu'il vous dit sans en avoir le moindre sujet, quitteront son parti. Ainsi, pensant vous nuire, il a faict tort à sa propre réputation et s'est exposé à la risée des personnes judicieuses, dont vous recevez l'approbation dès le commencement de vostre livre par cette lettre subtile, ingénieuse et élégante que vous addressez à M. le Dauphin.

(1) Allusion au début de la dédicace au Dauphin des *Lettres* de Guillet : « In te, Domine, speravi, non confundar in æternum. » (*Ps.* xxx).

(2) Autre allusion à l'*Athènes ancienne et nouvelle* de Guillet.

« Vous me permettrez de dire que j'ay esté 2 ans à Négrepon, d'où j'ay esté cinq fois à Athènes, où en tout je n'ay pas demeuré 5 semaines entières, bien loing d'y demeurer 2 ans. Les Jésuites n'ont jamais esté persécutez à Athènes; la vraye raison qui les en fit sortir, c'est qu'ils n'avoient pas de quoy vivre après la disgrâce arrivée à M. Fouquet, car après cela M. l'archevesque de Narbonne, son frère, ne leur envoya plus les 50 escus qu'il envoyoit châque année à cette mission, qui subsistoit par son moyen. Ainsi on se contenta de conserver Négrepon, où ces Pères estoient desjà, qu'ils préférèrent à Athènes à cause du fruict spirituel qu'ils font parmy les esclaves des galères, car il n'y a point de galères à Athènes, où les RR. PP. Capucins allèrent après le départ des Jésuites, qui eurent encore une autre raison, c'est qu'ayant peu d'ouvriers et missionnaires, à cause des grandes occupations qu'ont ces Pères en France, ils ne pouvoient pas fournir du moins 2 Pères en chaque mission. Ainsi ils ne voulurent point multiplier leurs résidences, mais prirent le poste où ils jugèrent pouvoir procurer plus de gloire à Dieu, espérant d'aller de temps en temps faire des missions volantes à Athènes et servir le peu de Francs qui y seroient. Un des Jésuites de Négrepon fut appelé à Athènes diverses fois par MM. les consuls Chastanier et Giraud, en l'absence des RR. PP. Capucins. Le R. P. Simon de Compiègne, qui y estoit seul, ayant pris l'épouvante sur une fausse nouvelle qui courut, quand l'armée du Roy alla en Candie, que les Jésuites de Négrepon avoient estez mis en séquestre par les Turcs, ce Père mit promptement les paremens de l'église chez M. Giraud, et s'embarqua viste sur un vaisseau françois, qui estoit pour lors au Port Lion, d'où il alla à Milo, où passa sa terreur panique. Ce Père avoit tant d'affaires dans Athènes, à Napoli de Romanie, à Patras et ailleurs, où il falloit aller souvent, que ces divers voyages luy empeschoient de faire l'école, qu'il fit quelque peu de temps au commencement, et eut soing des enfans de M. Giraud et du drogmant Jean-Baptiste, et peut estre quelque autre, qui allèrent ensuite aux écoles des

Grecs. Ainsi vous avez a blasmer le critique qui dit, fol. 225 du roman : « Le R. P. Simon cultive l'amitié des Athéniens par « le soing qu'il prend pour les enfans. » Je mettray ses autres erreurs à part et je ne veux point du tout qu'on sçache que c'est moy qui vous les envoye, ny qui les aye observées. Je vous prie de tout mon cœur de tenir mon nom secret; mon habit ne me permet pas de m'engager dans ces disputes; c'est pour cela que je n'ay pas voulu faire une lettre, comme celle de M. Galland et d'un autre, que vous avez faictes imprimer dans vostre réponse; et d'ailleurs je n'ay rien contre vostre antagoniste. qui, pouvant m'en donner dans sa critique, me traitte tousjours avec honneur; il n'y a qu'un mot qui me touche, qui est, qu'on a voulu fixer l'Euripe, qui est si variable...

« Vous agréerez, s'il vous plaist, la boëte d'amiante que je vous envoie; je l'addresse au P. Marquis, Jésuite, pour vous la faire tenir, sçachant que ce Père est nostre commun amy. Je voudrois avoir quelque chose digne de vous, et qui approchast tant soi peu de vostre riche présent, mais qui m'est encore plus cher parceque ce sont les productions de vostre esprit, et des curiosités bien particulières, dont je fais grande estime. M. Galland (1), qui est icy, m'en avoit faict espérer une partie, six

(1) Antoine Galland; cf. son *Journal*, publié par Ch. Schefer (Paris, 1881, 2 vol. in-8°). — On peut rapporter ici également une lettre du libraire parisien Claude Barbin, adressée précédemment à J. Spon, le 20 juillet 1679, et dont la première partie est peut-être relative au refus du libraire Barbin de se charger de l'édition de la *Réponse* de Spon :

« Je crains bien, Monsieur, qu'en vous expliquant mes petits sentiments sur les intérez de M. Guillet, je n'aye glissé quelques choses dans ma lettre quy ait mal respondu aux offres honnestes que vous m'aviez faites; car, à vous dire vray, vous m'avez parut très mescontent par celle qu'il vous a plut de m'escrire. Cependant, Monsieur, j'oseray vous dire, avec tout le respect que je vous doit, que le cœur et les intentions n'ont nul part aux fautes que je pouvois avoir faites en vous exposant mes scrupules, et sy je vous ay parut avoir un peu trop de délicatesse dans des choses où l'on doit avoir de très grandes indifférences, ne l'atribuez, s'il vous plaist, qu'a mon seul deffaut de lumierre, en tout cas je vous demande excuses, en vous assurant que je vous en feray telle satisfaction qu'il vous plaira.

« Je vous remercie, Monsieur, de l'offre que vous me faites de cette petite relation du P. Babin pour joindre à la Smirne de M. Gallant; comme la diversité plaist dans les livres et surtout dans les relations, je crois que cela ne sera pas

semaines avant qu'ils me fussent rendus, par une lettre qu'il m'écrivit de Milo. Il vous envoye des inscriptions. Je prends grand plaisir dans la conversation d'un si honneste homme. Je demeure et suis toujours, Monsieur, vostre très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

J.-P. B[ABIN].

[*P.-S.*]. « J'ay presque achevé de copier le traitté des coustumes de Grèce ; depuis novembre je n'ay peu y toucher, tant à cause des sermons de l'Advent, qu'à cause de ma maladie qui me prit 2 jours après Noël et dont je me ressens encore un peu. J'acheveray de transcrire après Pâques.

« J'ay veu à Constantinople une grande éclypse de lune, il y a environ 9 ans. Les Arméniens faisoient retentir l'air du son des cymbales, des tambours, des chauderons, etc. Je demenday le lendemain la raison de cette superstition a des papas arméniens, qui me dirent qu'ils n'approuvoient point cela, mais que le peuple de tout temps s'imaginoit que la lune combat contre un dragon, et qu'eux vouloient ayder et encourager la lune par ce bruit ; et qu'ils disoient d'autres semblables sornettes. Ce n'est donc pas seulement du temps passé, comme vous dites répondant à la critique.

« Il n'y a qu'un seul évesque à Négrepon, dans toute l'isle ; celuy d'àprésent se nomme Daniel, il est natif de l'isle et fort honneste homme. Charysto, Porthmos, Canalion, Oréon, Aulona ou Αὐλίδα, qui estoient autrefois des évescheз, n'ont plus cet avantage ; ils dépendoient tous, et les évesques estoient suffragans de celuy de la ville de Négropon, qui pour cela retient encore le titre de métropolite, et a un vicaire à Charisto. Les autres endroits sont de simples villages.

un petit ornement au livre puisqu'elle a vostre approbation. Pour les conditions je les accepte, et je me feray un très grand plaisir de vous envoyer mes livres nouveaux en eschanges, puisqu'en m'aquitant de mes debtes je satisferay plainement mon inclination. Il vous suffira seulement de me marquer ceux de vostre gout pour ne vous rien envoyer d'inutille et de me croire en attendant responce, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur, BARBIN. » (Bibliothèque de Lyon, ms. O. 1688, lettre 122.)

« Pour ce qui est de la relation de Tines, j'eusse bien souhaitté, que vous en corrigeassiez et retranchassiez quelques choses, qui peut-estre, ne plaira pas, ou sera trop basse.

« Vous fairez de celle des Vroucolacas ce qu'il vous plaira; il faut en retrancher ces passages latins de l'Évangile touchant les Gerasséniens vers la fin, et quelque autre chose; elle me plaist plus que celle de Tine.

« Je souhaitterois bien que vous fissiez imprimer la dernière relation de l'Euripe, si vous faictes une seconde impression de vos livres, dont je ne doute pas, car je sçay qu'ils ont grand débit, et mesme qu'on les imprime en Hollande. Le Père Lestringan m'escrivit, il y a un an, que vous les feriez réimprimer en latin. En quelque façon et langue que ce soit, la dernière relation de l'Euripe est meilleure que la première et pare aux coups des critiques qui pourroient aller à Négrepon et voir un jour auquel l'Euripe n'iroit pas comme je dis, — à quoy je répons par avance que les vents, quelquefois la lune, ou les grandes marées empeschent cet effect. Il y a dans cette dernière relation plusieurs autres choses remarquables, qui ne sont pas dans l'autre. Si vous passez à une seconde impression, faictes moy de grâce cette faveur et ce plaisir d'y insérer la dernière relation (1).

« Je me réjouis de la santé de M. l'abbé Pécoil, et le salue très humblement, dans l'espérance d'avoir l'honneur de le revoir.

(*Adresse :*) « A Monsieur Monsieur J. Spon, docteur médecin, à Lyon, rue du Mulet, enseigne St. Antoine. — Avec une petite boette, couverte de toile, pleine de pierres *asbestos* (2). »

Il ne sera peut-être pas hors de propos de rapporter encore ici une autre lettre adressée à Spon au sujet de son *Voyage*

(1) Cf. le *Voyage* de J. Spon (1678), t. II, p. 326 et suiv.; les *Remarques sur le flux et le reflux de l'Euripe*, du P. Babin, adressées à l'abbé Pecoil, dans une lettre de Negrepont du 15 mai 1670, sont imprimées aux pages 328 et suiv. et ont été reproduites dans le *Journal des sçavans*, du 9 mai 1678, p. 99 et suiv.

(2) Bibliothèque de Lyon, ms. O. 1688, lettre 154.

par un normand, Louis Touroude, qui avait précédemment parcouru la Grèce et l'Illyrie, et qui lui écrivait de Caen, le 18 septembre 1680, pour rectifier certains détails de la topographie d'Athènes.

« Monsieur, sans avoir l'honneur d'estre connu de vous, je n'ay pû m'empescher de vous rendre par cette lettre une marque de mon respect et de l'estime particulière que les productions de votre esprit vous ont si justement aquises. Je vous diré donc aveq vérité que, de tous ceux qui ont lû votre Voyage du Levant, je ne croy pas qu'il y en ayt un seul qui prenne plus de part que moy à l'obligation que le public vous a de luy avoir donné cet ouvrage. La connoissance que vous avez de l'antiquité, jointe à la recherche exacte que vous en avez faitte dans les pays où vous avez esté, nous a appris bien des choses, qui nous auroint peut-estre, esté toujours cachées, si un voyageur comme vous, c'est à dire aussy versé dans l'antiquité et aussi curieux à la rechercher, ne nous avoit comme porté le flambeau pour nous éclairer à déterrer tant de choses curieuses, dans l'obscurité où elles estoint presqu'ensevelies. Je pourrois alléguer un grand nombre des découvertes que vous avez faittes pour preuve de ce que je dis, si le dénombrement n'alloit pas au delà des bornes d'une lettre, je me réserve à les raporter plus au long dans l'ouvrage que j'ay entrepris de la Grèce ancienne et nouvelle, où je travaille il y a plusieurs années (1).

« Mais, comme tout votre ouvrage me paroist excellent, et que vous avez repris avec beaucoup de raison les relations romanesques de ceux qui avoint écrit auparavant de ces pays là, j'ay crû aussy que, si dans votre ouvrage il s'y rencontroit quelque chose, qui pût recevoir quelques doutes, que vous ne trouveriés pas mauvais, affin de s'en éclaircir, et sans blesser

(1) Au témoignage de Moréri, dans son *Grand dictionnaire historique* (éd. de 1759, art. Touroude), Louis Touroude qui avait particulièrement étudié la géographie de la Grèce et de l'Illyrie, « mourut sans faire part au public de son ouvrage, qui est encore manuscrit. Sa mort arriva le 30 janvier 1689, âgé de 75 ans. »

la considération qu'on doit avoir pour une personne de votre mérite, qu'on vous dît les raisons sur lesquelles on pourroit fonder les difficultez qui se présenteroint dans quelques endroits de votre livre. Je croy, Monsieur, que vous êtes trop raisonnable pour y trouver à redire, et, cela supposé, je prends la liberté de vous demander touchant la montagne la plus proche d'Athènes, que vous nommez *Anchesmus* (et que vous avez très bien prouvé n'estre point le *Pentelicus*), si vous avez d'autres preuves que l'autorité de Pausanias, que vous alléguez, pour faire veoir que c'est l'*Anchesmus;* car il me semble que pour estre une petite montagne, comme le dit Pausanias, et que le mont Saint-George soit aussy une petite montagne, il ne s'ensuit pas que ce soit l'*Anchesmus*, et on est assez en peine de savoir le vray nom de cette petite montagne; je voudrois savoir de plus si cette montagne de Saint-George, que vous avez veue, est plantée, au dessous du *sommet, d'oliviers et de vignes, car quand vous remarquez, que c'est une montagne très petite, et sans arbres,* et que l'on peut veoir toutte d'un coup d'œil, lorsque l'on est au dessus, je croy que cela se doit entendre des grands arbres, comme des chesnes, des pins et autres de cette sorte, et que ce n'est pas dire qu'elle ne soit plantée de vignes et d'oliviers. Si vous voulez prendre la peine de m'écrire, vous m'obligerez beaucoup de me dire ce qui en est.

« Ceux du pays et de la ville d'Athène qui nomment cette fonteine Callirhoé, qui est auprès de l'Ilissus et entre cette rivière et les 120 colonnes, se trompent, ce me semble, car la fonteine Callirhoé estoit proche du temple de Bacchus et celuy de Cérès estoit sur la fonteine mesme, comme dit Pausanias, et peu au dessous du château, ou ἀκρόπολις, au lieu que celle que vous remarquez dans votre carte d'Athènes en paroist assez éloignée. Vous avez, ce me semble, très bien marqué la situation de l'Académie et repris fort bien ceux qui la mettoint tout au contraire du lieu où elle estoit si éloignée de la ville, puisque Cicéron dit quelle n'estoit qu'à six stades de la porte *Dipylum* et Tite Live dit presque un mille.

« Je voudrois bien savoir ce que c'est que ces arbres, que vous remarquez dans la carte d'Athènes, au dessous de l'Aréopage, tirant vers la rivière que vous dites estre l'Éridan, car cela est assez considérable. Vous avez aussy très bien remarqué la grote de Créuse, où estoit le temple de Pan et d'Apollon, dont Euripide a fait mention dans l'Ion et Lucian dans le dialogue de Pan et d'Apollon, dans lequel néantmoins il ne dit rien de Pelasgicon. Mais pour le temple de Jupiter Olympien, sa situation peut recevoir quelque difficulté, parce que Thucydide, en son 2 livre, le place au midy du château, et votre carte semble le mettre dans la partie septentrionale, ce qui est encore confirmé en la page 187 de votre 2 volume; mais, si vous prenez bien garde au passage de Thucydide, vous verrez asseurement qu'il le met au midy. Voici ce qu'il en dit : Τὸ δὲ πρὸ τούτου ἡ ἀκρόπολις ἡ νῦν οὖσα πόλις ἦν, καὶ τὸ ὑπ' αὐτὴν πρὸς νότον μάλιστα τετραμμένον τεκμήριον δὲ · τὰ γὰρ ἱερὰ ἐν τῇ ἀκροπόλει καὶ ἄλλων θεῶν ἐστι, καὶ τὰ ἔξω πρὸς τοῦτο τὸ μέρος τῆς πόλεως μᾶλλον ἵδρυται, τό τε τοῦ Διὸς τοῦ Ὀλυμπίου καὶ τὸ Πύθιον καὶ τὸ τῆς γῆς καὶ τὸ ἐν Λίμναις Διονύσου (1), et le reste que vous pouvez veoir et examiner.

« Il y a encore quelque chose à vous dire touchant Aulon, qui, dans la notice de Léon empereur (comme vous savez), est un évesché sous le métropolitain d'Athène; cet évesché estoit véritablement dans l'isle de Négrepont, et le lieu et le nom en est marqué dans la carte de l'isle dans l'Isolaire de Bartolomeo degli Sonetti, faitte du tems du pape Léon X, vis a vis et proche d'un cap, qui avance peu dans la mer, nommé par le portolan grec Αὐλονάρι, proche de deus petites isles, qu'il nomme Διάβατες, mais Αὐλὼν, qui est le siège d'un évesché n'a rien du tout de commun aveq ce qu'on apelle Καβαλίναι, qui sont trois petites isles à l'entrée du canal de Négrepont, et qui sont au nort et proche de *Petalium*, à present nommé *Spitilus*, et par conséquent ne peuvent pas estre le siège de l'évesché. Voicy

(1) *Thucydide*, II, 15.

comme en parle le Portolano italien : « Le Cavalline isole sono « tre largo della terra mig. 3. et dalla isola de Negroponte « mi. 3. » Dans l'Isolario de Benedetto Bordone on en veoit le nom et la situation à l'entrée du canal de Négrepont ; on veoit la mesme chose dans celuy de Bartolomeo, et partant cette conjecture que c'est Αὐλὼν ne paroist pas asseurée.

« J'aurois encore d'autres choses à vous proposer, mais je m'estendrois au delà des bornes d'une lettre et je craindrois de vous estre importun. Si le commerce vous est agréable, quand j'en serai asseuré de votre part, j'aurai plus de hardiesse et plus de liberté à vous entretenir, cependant je vous prie de croire que personne n'est plus que moy, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« De Touroude. »

[*P. S.*] « Si vous voulez vous donner la peine de m'écrire, addressez vos lettres à Paris, chés Monsieur l'abbé Hüet (1), sous-précepteur de Monseigneur le Dauphin, rüe Neuve des Petis-Chams, pour me faire tenir à Caën. »

« (*Adresse :*) A Monsieur Monsieur Spon, docteur en médecine ; on saura son addresse chez le sieur Thomas Amaury, libraire, rue Mercière, à Lyon (2). »

H. Omont.

(1) L'écriture de cette lettre de Touroude offre de nombreuses ressemblances avec la petite et si élégante écriture de Huet.

(2) Bibliothèque de Lyon, ms. O. 1688, lettre 173.

INSCRIPTIONS INÉDITES D'ASIE MINEURE

MYSIE

Pergame. — Marbre transféré dans la maison de M. Sawas Nikolaïdès à Smyrne.

Αὐτοκράτορι
Ἀδριανῶι
Ὀλυμπίωι
σωτῆρι
5 καὶ κτίστη(ι).

Mouça Khodja, à une heure de *Soma* (Germé?). Copie de Constantin Gianopoulos.

Ἀκρίκολος Εὐτυ-
χία τῆ φιλάνδρω
καὶ τῶ πατρὶ
Νεικηφόρω
5. μ(ν)είας χάριν.

Ἀκρίκολος (*sic?*) = Agricola ?

EOLIDE

Pitané. — 1. *Ghiouzel Hissar*, encastrée dans la mosquée

(H. 0,80 ; L. 0,54; Ep. 0,23) :

Διονύσιος Ἀσκλάπωνος
χαῖρε
ὁ δᾶμος
ὁ Πιταναίων.

L. 3. La copie répète deux fois ὁ δᾶμος.

2. Maison de Ismyrli Achmet (H. 0,55; L. 0,40; Ep. 0,05).

ἀγα]θῇ Τύχῃ
..... ΓΝΗ παρθένω
.... ΔΙ
.... ΠΝΔ · Σ.

Nouvelle Phocée. 1. Plaque de marbre encastrée dans une maison de la « rue des grands Bains. » (H. 0,41 ; L. 0,18).

Αὐτοκράτορ[ι]
Ἀδριανῶ
Ὀλυμπίω
σωτῆρι
5 καὶ κτίστῃ.

2. Stèle rectangulaire (H. 0,83 ; L. 0,50), dans l'avant-cour de l'église Sainte-Irène.

Ἄρις
Λάριδος.

Bons caractères (Σ).

3. Stèle de marbre (H. 0,94; L. 0,50 ; Ep. 0, 40).

En haut dans une couronne de vigne : χαῖρε.

Au-dessous : Διονύσιε Ζευς γενεος

τῶ Φανναγόρα.

Sans doute Ζευξ(ι)γένεος.

Bons caractères (Σ, Ω).

IONIE

Éphèse. Sur une plaque de marbre où sont figurées deux biches, deux torches et deux ténies.

Μηνόδοτος
Λουκίου Ἀρτέμιδι.

Erythrées. Plaque de marbre encastrée au centre de l'église du port Alatsata ; copie de Jean Lygizis.

... Εὐθυμίαν Ἱρα...
γυμνασιαρχήσασαν
καὶ ἀλείψασαν ἐκ ληνῶν
παρ' ὅλον τὸν ἐνιαυτὸν
5 δι' ὅλης ἡμέρας πρώτην καὶ
μόνην ἀρετῆς ἕνεκα
καὶ εὐνοίας τῆς εἰς ἑαυτόν.

Smyrne. 1. Trouvée à *Pounta* (station sur la ligne du chemin de fer Smyrne-Aïdin). Ma copie.

Ὁ δῆμ[ος]
Ἡραῖδα Γλα[ύκωνος?
διὰ τὰς ἐκ τ[οῦ πατρὸς?
αὐτῆς εἰς τ[ὴν πατρίδα
5 εὐεργεσία[ς].

2. Même provenance. Ma copie.

Θεοῖς Διοσκό-
ροις Ἀπολλώ-
νιος Ἀττάλου
σὺν τοῖς υἱοῖς
Ἀπολλωνίῳ
καὶ Ἀττάλῳ
ἀνέθηκε.

3. Même provenance. Ma copie,

Ὁ δῆμος
σεβαστῆι προοράσει
καθιέρωσεν.

4. Fragment métrique :

... νομεν εἰκοστοι (?)
... λελιους κλερονδαι
... α δεκάτα πρότεροι...
δακρυτὰν φθιμενω...
εὐσεβέας νεκύων...
Τιμίονα Ζωχώρο[υ...

5.

ὁ		ὁ
δῆμος	Ἀπολλώνι-	δῆμος
dans une couronne	ον Μητρο-	dans une couronne
	δώρου ΟΙ	
	ΚΡΩΝΑ	

Μητρώνακτα Ἀπολλωνίου Μητροδώρου.

La leçon ΟΙΚΡΩΝΑ paraît impossible. Peut-être Θίβρωνα? ou Μη]τρώνα[κτος?]

6. Plaque haute et large de 0 m. 75; épaisseur, 0 m. 09. Brisée en haut à droite; en bas espace vide. Ma copie.

Ἐσ(τ)εφάνωσα
ΑΙΔΗΝ Ζευσι...
κον ἕκαστον αὐτ[ῶν...
ΠΛΔΛΑ οἱ δὲ εχε...
5 αὐτοὺς ἐστεφ...
γραμματέα αὐ...
θαλλοῦ στεφά[νῳ

7. Fragment d'un bas-relief en marbre trouvé dans le jardin du Consulat français et représentant un combat contre des bêtes sauvages. H. 0 m. 36; L. 0 m. 11; Ep. 0 m. 09.

κς' ἡμ(έρα) δ' ἰνδ(ικτιῶνος) ἔ(τους) Χ(ριστοῦ)
φφοδ (= 1574).

Donné au Musée de l'École évangélique par feu Pélissier de Reynaud.

8. Fragment brisé de tous côtés (maison Nicolas Sawas).

... μου εἰσοδο...
... υλας Σωπα...
... να καὶ τετι[μημεν...
... ο ἐμοῦ αὐτ...
... ιχρο...

9. Même maison.

... νῆς ἀρχε...
... ως μαρτ[υρ...
... γραμματεῖ...
... Π. Κορνήλιο[ς...

10. Plaque de marbre (0,46 × 0,34 × 0,16) trouvée sur le mont Pagus.

Ὁ δῆμος ἡ γερουσία
... λοιν οἱ κάτοικοι (?)
οἱ Ῥωμαῖοι
οἱ θιασῶται
Ὀ]ν<ι>ήσιμε Ἀπολλωνίου
ΟΜΑΔΕΥ ΔΙΝΟΣ
ΝΙΛΟΥ
ΛΙΟΣ νείκη χρηστὴ
ΑΡΕ χαῖρε
ΟΙΜΑΤΗΡ ΝΕΙΚΗ
ΟΝ ΗΝΑΤΑΘΟΥ
ΙΑΨΕΝ ΕΠΗΣΤΗ
ΑΚΟΥΑΚΑΙΚΟΠΕ
ΑΣΑΙΟΡ

L. 2. La copie porte ΟΙΚΛΙΩΚΟΙ ...ΟΙ.

11. Autre plaque de même provenance.

... [τῆς ἐπιγρα-]
φῆς ταύτης τὸ ἀν-
τίγραφον ἀπεθέθη, sic
εἰς τὸ ἐν Σμύρνῃ
ἀρχεῖον.

LYDIE

Hypaepa. — Copie de M. Agapios Mortoglidos.

.... ειδειω
.... θεων ὀδυνάων
.... τω ιητηρι
.... ρω Ἠπιοδώρω
... νιδωρον
... ἀ]ρετᾶς εὐχήν
.. ἀρεταῖσι τεαῖσι
.. ιοεσσαν ἀπειλήν
.. ἀγεσηους.

Invocation métrique à Esculape?

Koula. — 1. Plaque de marbre brisée. H. 0 m. 37 à 0 m. 34. Provient de Kiredji (une demi-heure de Koula). Cf. Νέα Σμύρνη, n° 3832; *Classical Review*, 1881, p. 138.

Sous un bas-relief représentant un homme vêtu d'une tunique et appuyé sur un sceptre :

Γαλλικῶ Ἀσκληπιὰς
κώμη Κερυζέων π[αι-
δίσχη Διογένου
λύτρον.

2. Plaque trouvée dans la mosquée. Copie du médecin Michel Tsakyroglou.

+ MHCΩΩΛ
μνήσθη-
τι Κ^ε τῆς δού-
λης σου Θε-
ογένιδος
τῆς κημέ-
νης ὧδε.

3. Même localité. Même copie.

Θ]εῶ ὁσίω καὶ δικαίω
Εὐτ]υχὶς Ἀμμιανὸν (?)
.... μενη κα.... κουθε...
χαριστ.. σα ἀνέ[θηκεν?
τὴν εὐχήν.

4. Fragment de marbre trouvé chez N. Poyatzoglou.

.... πιθιαστ...
... Ἀσκλ]ηπιάδου κατὰ...
..... ις θεοῦ(?) εἶπεν...
... παρθένον καὶ ναυ...
5 . . ου καὶ ἐλοιδόρη[σαν?..
... ἐ]ν τῶ ναῶ ποστα...
... τηλλην στανθ[...
... ν ὑπὸ Βάσσης...
... τος καὶ συνεβου[λευ...
10 ... ατων κατὰ...
ἐν Ἀθ]ήναις (?) τι χορ...
..... ακον.

Ce décret mutilé doit avoir été intéressant.

Magnésie du Sipyle. — Plaque de marbre dans la συνοικία arménienne. Copie de M. Eustratios Tourountoglou.

...
Ἐπ(ιφ)ανεῖ κα(ὶ) [Ὑγ-

εία Σωτείρη Κόϊντος
Κρατίππου καὶ Ἰουλία
ἡ γυνὴ αὐτοῦ ἐκ τῶν ἰ-
5 δίων ἀνέθηκαν κατ' ὄ-
νειρον.

L. 1. Copie ΕΠΜΑΝΕΙΚΑΠ; restitution de Th. Reinach. Dedicace à un couple divin (Asclépios et Hygie ?)

Philadelphie. — 1. Sur un sarcophage. Copie de M. Spyridon Phoros

Μαρκέλου βουλευτοῦ Φιλαδελφείας

(dans l'Ἀμαλθεία du 7/19 juin 1889 M. Théodore Ioannidis avait donné la lecture Φιλαδελφέων).

2. Plaque (0,45 × 0,40 × 0,05) transportée à Smyrne, dans la maison de feu le docteur Michel Kossagis.

Ἔτ]ους σκζ'. Ἀρτεμίδω-
ρος] Διοδότου καὶ Ἀμιὰς
μετὰ τῶν συγγενῶν ἐξ (ε)ἰδό-
των καὶ μὴ (ε)ἰδότων λύτρ-
5 ον κατὰ ἐπιταγὴν Μηνὶ
Τυράννω καὶ Διὶ Ὀγμήν-
ω καὶ τοῖς σὺν αὐτῶ θεοῖς.

Zeus Ogménos s'est déjà rencontré à Koula, JHS. X (1889), p. 227.

3. Copie de M. Kossonis.

τὸ μνῆμα
τοῦτο
ἐπὶ Θεοδώρου
τοῦ εὐλαβεστάτου
ἐπισκό(που) Νέας Κ°
ἰνδικτίονις (*sic*)
γ' καὶ μ(ηνὸς) ς' +

Quelle est la ville épiscopale désignée par l'abréviation Νέα Κ°? Il ne peut pas s'agir d'une Néocésarée.

Temenothyrae (Ouschak). — Plaque de marbre au lieu dit Seltsi.

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος
ἐτίμησαν Καπίτωνα
Σωκράτους πρε(σ)βεύσαν-
τα ἐπὶ τοὺς κυρίους
5 αὐτοκράτορας σὺν καὶ
τῷ ὑῷ Σωκράτη
σπουδα(ί)ως καὶ
πιστῶς.

A la l. 6 la copie porte ΤΩΥΩΥΣΩΚΡΑΤΗ.

Thyatire. — Trouvée à *Mosatja*, à 3 heures à l'est de la ville. Copie de M. Démosthène Kalenteroglou.

Αὐρ. Τατιὰς ἡ μή-
τηρ καὶ Αὐρήλιοι
Εὐτυχιανὸς, Μαρ-
κιανὸς, Μαρκιανὴ
5 οἱ ἀδελφοὶ κ(αὶ) Αὐρ. Γά-
ϊος ὁ (γ)ανβρὸς Τα-
τιανῷ τῷ γ(λ)υκυ-
[τά]τω ΚΕΕΤΗΕΠ
μνείας χάριν.

[Faut-il entendre κε' ἔτη? En ce cas γαμβρός signifierait non gendre, mais beau-frère. Mais il y a plus probablement une faute de copie, par exemple pour ἔστησαν.]

Tralles. — 1. Copie de Michel Papaconstantinou. [Suppléments par Th. Reinach.]

Φλαούιον
Διαδούμενον [ἱερέα?]

τοῦ Σεβαστοῦ ὑπ[α-]
τικῶν συνγεν[ῆ]
5 ἡ κρατίστη Κλαυδία
βουλὴ καὶ ὁ δ[ῆμος τῆς
λαμπροτάτη[ς...
πόλεως τῆς...
νεωκόρου τῶ[ν Σεβαστῶν?
10 καὶ ἱερᾶς τ...
ρασίου κ...
τῆς ἱερωτ[άτης...
του Καισαρ[έων?
[Τραλλια]νῶν πόλ[εως
15 διὰ τὴν [γενομένην?
ἐν ταῖς ἀρχαῖς [καὶ λειτουρ-
γίαις εὔνοια[ν...
....φιλοτιμο...

L'épithète Κλαυδία (lecture donnée comme douteuse) est intéressante et paraît nouvelle.

2. Devant une maison du quartier Ghiouzel Hissar. H. 0,35 ; L. 0,45.

..... ΟΙΣΠ <Κλαυδιανοῦ
Σωτ]ήριχος ὁ πατὴρ αὐτοῦ ἀνέθη[κε
..... ΟΣΕ ἀπὸ τῆς προσόδο[υ...
..... ΟΣ ἐπ(ὶ) τὸν αἰῶνα καθ' ἕκα [στον ἔτος
τῇ γε]νεσίω αὐ(τ)οῦ [ἡ]μ[έ]ρα τὸ [μνημεῖον etc.

(Fragment d'une fondation funéraire à charge de libations? annuelles.)

3. Fragment brisé de tous côtés :

ἀγο]ρανομήας ΣΑΡΙΑ...

4. Fragment de colonne haut de 0 m. 62.

Κλ. Μιθριδάτου Πάτρωνος ΑΙΠΟΥΛ
Ἐραστοῦ καὶ Φοίβου τῶν ἀρχόντων
αὐτῆς.

β

5. Autre analogue.

Γάιος Λ.....ς
Ἰνούεντος Σμυρ-
ναῖος Ἀλεξανδρεὺς
Ἀθηναῖος Λακεδαί-
5 μονιος Τραλλιανός
παλαιστὴς πανκρα-
τιαστὴς πλειστονεί-
κης παράδοξος πύ-
κτης ἄλειπτος ξυ-
10 στάρχης διὰ βίου
νεικήσας παίδων.

PHRYGIE

Gojdjéré (?) (Γκοζδγερέ). — Sur deux pierres; hauteur 2 m. 75; largeur, 1 m. 25; épaisseur 0 m. 30. Copie de l'instituteur Grégoriadès.

Ὁ δῆμος ὁ Θιουντέω-
ν ἐτείμη[σεν]
Θεόδοτος Γλύκων[ος
Ζεῦξις Διοδώ(ρου) Μένανδρος [....]
5 Ζώσιμος Κύρτος
Διογένει (?) ἀγωνοθέτης [....]
Γλύκωνος Ζώσιμος Ἀλε-
ξάνδρου καὶ ἤλιψαν ἡ(μ)έρας η' (?)...
Ἀπολλωνίου [.....]
10 Ἡρώδου ΜΗΛΟ Μη-
νοφίλου.

La copie inspire peu de confiance.

Al.-Emm. Contoléon.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Si les auteurs ou éditeurs désirent faire hommage de leurs publications à l'Association pour l'encouragement des Études grecques, ils sont priés de les adresser directement à celle-ci (12, rue de l'Abbaye); mais, en ce cas, il n'en sera rendu compte dans cette bibliographie que s'ils en envoient DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

15. *ALCÉE. The songs of Alcaeus.*,. by James S. *Easby-Smith.* Washington, Lowdermilk, 1901. In-12, XIV-147 p.

Il faut louer dans ce joli volume l'exécution matérielle, qui est charmante, et le mérite poétique de certaines paraphrases — nous n'osons pas dire traductions — de M. Easby-Smith. Mais la constitution du texte n'a fait l'objet d'aucun effort sérieux, et l'on ne remarque aucune vraie intelligence des rythmes éoliens; ne parlons pas de l'innocente manie de chercher des « rimes » dans Alcée. Voici quelques observations de détail : Fr. III (39 Bergk) σκόλομος est le cardon, les anciens ne connaissaient pas l'« artichaut ». Dans la même pièce la confusion d'Hélios et de Phébus est inadmissible. Fr. IX (35). Ὦ Βόκχι est un nom d'exclave ; il ne faut donc pas traduire « ô Bacchus » (*sic*). Fr. XIX (15). (Note, p. 129). Je ne vois pas ce qui prouve que nous ayons conservé ce poème dans son intégrité ; comment admettre qu'un poème commence par les mots μαρμαίρει δέ? Dans la préface, je relève (p. x) l'opinion hardie que Bergk était *the ablest greek scholar of the century*. Dans la *Vie d'Alcée*, écrite d'ailleurs avec agrément, il n'est pas assez insisté sur l'école des citharèdes lesbiens qui prépare Alcée et Sappho; des chansons de table sont appelées (p. 9) *scholastic* (*sic !*). P. 16, hypothèse étrange : Antiménidas serait entré au service des Babyloniens pour les faire intervenir en faveur des nobles de Lesbos ! P. 30, dans le texte célèbre de Quintilien, *aureum plectrum* n'est pas *a golden harp*. P. 33, reproduction du vieux cliché sur les raisons esthétiques qui ont fait modifier à Horace la strophe alcaïque. Le poète se confor-

mait simplement à des règles théoriques établies par des grammairiens (Varron ?) qui ne savaient pas scander Alcée. P. 41. J'admire Catulle, mais je ne saurais admettre qu'il fût aussi supérieur en vrai génie poétique à Alcée qu'à Horace; après tout, ce n'est qu'un imitateur passionné. La bibliographie est déconcertante; l'auteur omet la dissertation de Welcker (*Kleine Schriften*, I, 126 suiv.); il passe sous silence des ouvrages aussi connus que ceux de Bernhardy, Bode, Christ, Croiset, Flach, Sittl; il ne connaît pas l'*Anthologia lyrica* de Hiller-Crusius; mais il cite les obscures *Soirées littéraires* de Coupé (Paris 1747) et « Larouse (*sic*), dictionnaire universel, sub tit. Alcée. »

H. G.

16. *ANTHOLOGIA GRAECA* edidit Hugo *Stadtmueller*. Vol. II, pars prior. XCII-524 p. Bibl. Teubneriana, 1899.

Ce demi-volume — Jodelet dirait : c'est bien une lune entière — renferme la précieuse collection des épigrammes funéraires formant le VIIe livre de l'Anthologie palatine (IIIe de Céphalas et de Planude). L'introduction explique avec minutie, mais pas toujours avec une clarté suffisante, la part qui revient à chacun des scribes du Palatinus, A, B, L(emmatista), C(orrector). L'intervention de ces deux derniers a souvent été malheureuse. Les résultats obtenus sur ce point par M. Stadtmueller auraient dû être utilisés ou tout au moins mentionnés dans l'édition proprement dite. Par exemple, s'il est vrai que le poète Archias « de Macédoine » (n° 139) ne doive son existence qu'à une bévue de L, qui s'est laissé égarer par le titre de l'épigramme précédente (εἰς Ἀλέξανδρον τὸν Μακεδόνα), il ne faudrait pas que le lecteur de l'Anthologie fût obligé d'aller chercher cette rectification dans les dédales de la préface p. IX, sans même y être renvoyé par une note. Je rends d'ailleurs pleine justice à l'abondance et à la précision des renseignements et des tableaux parallèles de toute sorte donnés par M. S. dans cette préface, et surtout à l'admirable conscience avec laquelle, dans l'annotation critique, il a relevé les moindres particularités du Palatinus. Je ne souhaite pas qu'un nouvel incendie dévaste Heidelberg, mais si ce malheur arrivait, la collation de M. Stadtmueller pourrait, au point de vue purement scientifique, tenir lieu de l'original. H. G.

17. *ARISTEAE ad Philocratem epistula*. L. Mendelssohn schedis usus edidit P. *Wendland*. Bibl. Teubneriana, 1900, XXX-229 p.

Quoique la *Lettre d'Aristée à Philocrate* — le roman des Septante — soit une « forgerie » depuis longtemps démasquée, le succès prodigieux de cette invention, les curieux détails que l'auteur donne en passant sur l'organisation administrative de l'Égypte des derniers Ptolémées, enfin le grec bizarre où elle est écrite en font un des documents les plus précieux de la littérature alexandrine. Ce document, malgré sa célébrité, était peu accessible jusqu'à présent; l'ancienne édition, souvent reproduite, de Schard (1561) est introuvable ; celle de M. Schmidt, enterrée dans l'*Archiv* de Merx (1868), malgré quelques excellentes corrections, laisse beaucoup à désirer. L. Mendelssohn préparait depuis longtemps une nouvelle recension de ce texte; son travail, très avancé, a été interrompu par la mort et un spécimen seul a pu en être imprimé dans les Mémoires de l'Université de Dorpat (1897). Heureusement ses papiers ont été confiés à des mains aussi pieuses qu'habiles et M. Wendland a pu mener à bonne fin et améliorer sur bien des points l'ouvrage de son prédécesseur. La nouvelle édition, qui porte avec raison les noms des deux savants, repose sur un dé-

pouillement très complet des sources manuscrites. Les manuscrits de la Lettre, ou plutôt des « Chaînes » de l'Ancien Testament qui seules l'ont conservée, se divisent en trois classes, qui ont pour représentants principaux la première un Laurentianus (frère du Paris. 129, utilisé par Schmidt), la deuxième — moins défectueuse — un Venetus 534 et un Vat. Palatinus 203, la troisième, de valeur intermédiaire, un Monacensis, qui, d'après la démonstration convaincante de M. Wendland, a servi de base à Schard. Les fautes communes aux trois familles remontent à un archétype oncial. Les nouveaux éditeurs ont constitué leur texte d'une manière éclectique, s'abstenant le plus possible de corrections inutiles et reléguant d'ordinaire leurs conjectures en note : l'apparat critique très complet permet à l'auteur de se faire une opinion par lui-même. Il va sans dire qu'on ne sera pas toujours de l'avis de ces messieurs; je trouve, par exemple, que si mal qu'écrive Aristée, on ne doit pas lui prêter autant d'*asyndètes* que le font Wendland et Mendelssohn. Dès la première page je serai tenté d'écrire : οὕτω γὰρ κατασκευάζεται ψυχῆς καθαρὰ διάθεσις, ἀναλαβοῦσα..... κανόνι · διὸ καὶ (libri διοικεῖ ·) τὴν προαίρεσιν, etc. P. 2, je crois la leçon de Kniper (ἣν δὲ... σπουδὴν) préférable à celle de M. W. qui suppose une lacune inutile. P. 3, l. 4, la transposition de τὸν τρόπον n'est pas satisfaisante : peut-être : ἀλλὰ καὶ τῇ... ὁρμῇ τὸν αὐτὸν <τρόπον> ὄντι ἡμῖν. P. 4, § 12 après Ἀνδρέαν il doit être tombé un ethnique. P. 8, § 23, je crois avec les éditeurs que Josèphe n'a pas compris le texte, mais leur interprétation ne satisfait pas davantage. Le sens me paraît être : « on avait tiré de grands services des soldats (juifs) employés dans les camps retranchés (παρὰ τὰ <στρατό>πεδα) ; il était donc injuste d'asservir les prisonniers juifs. » Il s'agit des garnisons composées de juifs d'élite pour la défense de la frontière, § 13. — A la suite de la lettre d'Aristée, M. W. a reproduit *in extenso* tous les textes, en partie inédits, qui en dérivent et dont le plus curieux est sans contredit celui d'Épiphane ; à propos du chapitre de Josèphe où la Lettre est abrégée, il montre le profit que la critique des manuscrits de Josèphe peut tirer de la comparaison des deux textes : la vérité est entre la servile dévotion de Niese au Palatinus et l'indépendance souvent téméraire de Naber. Un excellent *index verborum*, contenant des rapprochements avec d'autres écrits alexandrins (Polybe, Macchabées, papyrus), ajoute encore au prix de cette savante et consciencieuse édition.

H. G.

18. *ARISTOTE. Traité de l'âme*, traduit et annoté par G. *Rodier*. Deux volumes in-8° de XVI-259 et 582 p. Paris, Leroux, 1900.

M. Hauvette a fait de ce bel ouvrage, modèle de conscience et de soin, un éloge auquel je ne puis que renvoyer et m'associer. Je me permets seulement de regretter le développement un peu exagéré du commentaire et aussi l'esprit vraiment trop conservateur qui a présidé à la constitution du texte. Il est certain qu'à force d'esprit et de dialectique (et M. R. en est abondamment pourvu) on peut arriver à tout expliquer, mais quand on se ressaisit et qu'on lit *bonnement*, comme devait le faire un ancien Grec, on se heurte souvent à de véritables impossibilités grammaticales ou logiques, qui prouvent l'altération profonde du texte traditionnel. Je citerai comme exemple la page 426 *a* 27-426 *b* 8, surtout la fin, qui constitue un vrai rébus. (Notons par parenthèse que συμφωνία n'est pas « accord » mais « consonance »). Quoiqu'il en soit, c'est une matière où il vaut mieux pécher par défaut que par excès; M. Rodier nous donne la vulgate avec toutes les ressources imaginables

pour l'améliorer; c'est à nous de savoir en profiter. T. R.

19. *ARVANITOPOULO* (*Apostolos*). Περὶ τῶν εὐθυνῶν τῶν ἀρχόντων... Athènes, Barth, 1900. In-12°, 127 p.

Le sujet très difficile de la vérification des comptes des magistrats athéniens (logistes, euthynes, etc.) a été renouvelé par la découverte de l' Ἀθηναίων πολιτεία d'Aristote où il en est question dans les ch. 48 et 54. La brochure de M. Apostolos est un exposé complet et intéressant de l'état actuel du problème et des nombreuses controverses qui s'y rattachent. Il faut signaler son ingénieux supplément de c. 48, 4, au sujet des euthynes et de leurs assesseurs : οἷς ἀναγκαῖόν ἐστι<ν ἐν> ταῖς ἀ[ναπαύλ]αις κατὰ τὸν ἐπώνυμον — καθῆσθαι, fondée sur Aristophane, *Ranae*, 194-5 : παρὰ τὸν Αὐαίνου λίθον | ἐπὶ ταῖς ἀναπαύλαις. H. G.

20. *BIDEZ* (*J.*). *Deux versions grecques inédites de la Vie de Paul de Thèbes*. (Travaux de la faculté de philosophie de l'Univ. de Gand, 25e fascicule.) Bruxelles, Lamertin, 1900, in-8°, XLVIII-33 p.

Outre la vie latine de Paul de Thèbes — le premier anachorète — par saint Jérôme, il existe : 1° une traduction grecque de cette vie (texte g) — dont certains mss., R (Coislinianus), T(aurinensis), offrent un texte assez librement remanié; 2° un abrégé simplifié de cette traduction (b), que nous possédons en grec, en copte et en syriaque; 3° un autre abrégé grec, M, contenu dans un Monacensis; 4° une vie (φ) reproduite dans de nombreux manuscrits et publiée en 1760 par Fuhrmann. M. Bidez démontre surabondemment la provenance *hiéronymienne* de tous ces textes, déjà soutenue au XVIIe siècle par Rosweyde, témérairement contestée de nos jours; il en établit la filiation, puis il publie en parallèle avec le plus grand soin, d'après la collation des meilleurs manuscrits, les textes *g* et *b*. Un très joli exemple d'itacisme est fourni par les dernières lignes. Le traducteur *g* avait écrit βούλομαι τὸν χιτῶνα Παύλου — ἤπερ (mss. εἴπερ) τῶν βασιλέων τὴν πορφύραν (Jérôme : multo magis eligeret tunicam Pauli quam, etc.). Cela est devenu dans *b* : θέλω τὸ ἱμάτιον ..Παύλου — ὑπὲρ τὴν πορφυρίδα. Nous recommandons à tous les curieux de relire à cette occasion la biographie de Paul de Thèbes, savoureux mélange de foi touchante, de contes à dormir debout et d'étranges obscénités.

H. G.

21. *BION von Smyrna. Adonis*, deutsch und griechisch von U. von *Wilamowitz-Mœllendorff*. Berlin, Weidmann, 1900, in-12°, 48 p.

Il faut souhaiter à M. de Wilamowitz beaucoup d'amis qui se marient pour qu'il nous donne beaucoup de *Per nozze* de l'intérêt de celui-ci. Plus peut être que la traduction allemande, dont le rythme sautillant rend mal l'*éthos* de l'original, on appréciera la notice littéraire où le charme tout romantique de l'*Adonis* est finement caractérisé, et l'historique du texte qui justifie le traitement conservateur que M. de Wilamowitz, à la différence de ses devanciers, lui applique. Pourtant lui aussi s'est permis quelques corrections : au vers 4 κυανόστολα (στήθεα) pour κυανόστολε; au vers 94 καὶ Μοῖραι τὸν Ἄδωνιν ἀνακλαίουσιν ἐν ἅιδα (libri Ἄδωνιν), conjecture contestable, car la localisation ne paraît pas nécessaire. Les vers 75-79 ont été remis sur pied par une ponctuation convenable; toutefois, il vaudrait mieux ne mettre qu'un point en haut à la fin du vers 75. Nous avons relevé en passant quelques fautes d'impression qui gênent dans

une plaquette aussi soignée : p. I (distiques grecs de l'éditeur) εἰ, p. 30, l. 6 *der* (pour *des*) *Theokritos*. T. R.

22. *BOURIER* (*Hermann*). *Ueber die Quellen der ersten 14 Bücher des Johannes Malalas*. 2ter *Teil*. Diss. Munich. Augsburg, Pfeiffer, 1900. In-8°, 67 p. (1).

Les livres VI-VII, qui offrent des coïncidences remarquables avec la Chronique d'Eusèbe, dérivent presque tout entiers d'une « quatrième source », qui serait Timothée, peut-être le βασταγάριος Περσῶν de ce nom qui vécut sous Justinien; Timothée lui-même aurait surtout utilisé les ouvrages de Théophile (le savant évêque d'Antioche sous Commode), d'Africanus, de Clément et de Polybios (affranchi de Claude). Le livre V provient de Domninus (qui a lui même puisé dans Dictys et Sisyphe) et de Timothée; ces deux mêmes auteurs ont fourni les éléments des livres I-IV, Domninus l'histoire d'Antioche, de Thèbes et quelques légendes païennes, Timothée tout le reste. L'histoire impériale (IX-XIII) est prise surtout dans Domninus et Nestorianus, avec au début quelques extraits de Timothée. Pour le XIVe livre, à partir de Théodose II, l'analyse offre de grandes difficultés ; Priscus est cité à travers Eustathe, mais Eustathe lui-même ne l'est-il pas à travers Timothée ? H. G.

23. *BRITISH MUSEUM. Catalogue of the greek coins. Lycaonia, Isauria and Cilicia* par G. F. *Hill*. London, British Museum, 1900. In-8°, CXXXII-296 p., XL pl. et 1 carte.

Les monnaies décrites dans ce volume sont intéressantes par la variété de leurs types mythologiques, le mélange de civilisations et de croyances qui s'y peint, les difficiles problèmes d'attributions qu'elles soulèvent. Elles appartiennent à trois provinces qui n'ont été organisées définitivement qu'au IIe siècle de l'empire avec une capitale commune, Tarse. Nous passerons rapidement sur les pièces de Lycaonie et d'Isaurie, peu abondantes et d'un médiocre intérêt ; le seul type curieux est le dieu lacustre (dieu du lac Tatta ?) à Sauatra. Quant à la figure mitrée de Parlaïs (pl. II, 5) je ne sais si en l'absence d'un croissant, il est légitime de l'appeler Mên. — On peut regretter que les auteurs du catalogue n'aient pas séparé nettement les monnayages de la Cilicie trachée de ceux de la Cilicie plane, tant les deux districts ont eu une existence géographique et historique distincte. Dans la Trachée, la civilisation a longtemps été limitée à la région côtière; c'est là qu'on trouve les seules cités qui aient frappé de l'argent, Nagidus, Celenderis, Elaiousa-Sébasté, Holmi. Les deux premières notamment ont émis au Ve siècle et au IVe de très beaux statères de poids persique aux types d'Aphrodite et de Dionysos pour Nagidus, de la Chèvre et du cavalier « en dame » à Celenderis. C'est avec raison qu'on attribue aussi à Nagidus le magnifique statère anépigraphe « Aphrodite entre deux sphinx — Athéna Parthénos »; sur une pièce du Cabinet de France le même droit est associé à la tête d'Arès et aux noms de Pharnabaze et de Nagidus. En revanche, il aurait mieux valu reléguer aux incertaines, plutôt que classer même dubitativement à Celenderis, 1° les drachmes éginétiques à la chèvre avec carré creux ; 2° les statères « chèvre-chouette » avec une légende araméenne illisible. Quant au mystérieux ΤΩΝΔΩ de quelques pièces de Nagidus (pl. XX, 1) il est bien hardi d'y voir un nom local de Dionysos. La syllabe των ne serait-elle pas tout simplement le reste d'une légende antérieure? J'approuve complètement M. Hill d'avoir écarté l'attribution à Elaiousa de tout un

1) Cf. REG. XII, 400.

groupe de pièces (« étendard sur proue ») enlevées sans raison suffisante à Césarée par Imhoof; cela fait, il ne reste à Elaiousa que de rares tétradrachmes (non représentés à Londres) et des bronzes sans intérêt; sur ceux de Gordien et de Valérien les lettres ΠCP-ΔET attendent toujours une explication. Holmi, dont le monnayage imite celui de Sidé, a été remplacé dès la fin du IVe siècle par Séleucie du Calycadnus, qui, bien que située à quelques lieues de la mer, aurait dû être rangée parmi les villes maritimes Ses bronzes aux types de la gigantomachie forment une série curieuse. Est-ce à cette ville qu'appartient un bronze que nous avons vu récemment avec la légende CEΛEYKO-ΠOΛEITΩN-KI? — A l'intérieur de la Trachée les monnayages principaux sont ceux d'Olba (pièces des grands prêtres Ajax et M. Ant. Polémon), Diocésarée et Coropissus (Persée et Andromède), qui ont toutes trois le rang de métropole. La monnaie unique de Claudiopolis, du temps d'Adrien, appartient, selon Hill, à une autre ville que la série coloniale de Iul. Aug. Felix Ninica Claudiopolis, dont les émissions furent longtemps attribuées à Ninive! Notons aussi le bronze rarissime d'une Germanicopolis inconnue et l'attribution conjecturale à Irénopolis de Lacanatide des monnaies ordinairement classées à la ville homonyme (aussi appelée Neronias) de la Cilicie plane. — Dans cette dernière province, l'époque hellénique compte quatre ateliers : Soli, Tarse, Mallos (Marlos) et Issos. En dehors de leurs monnaies autonomes — ou, si l'on veut, à Tarse, royales — qui sont parfois d'un style magnifique, ces ateliers ont servi à la fabrication de monnaies satrapales, ayant une destination militaire, et des type assez uniformes; ce sont celles qui portent les noms de Tiribaze, Pharnabaze, Datame (selon Six, Tarcamos), Mazaios. J'avoue mes doutes persistants sur la lecture *Datame*, surtout en présence des pièces où ce satrape est représenté adorant le dieu (?) Ana. Le monnayage de bronze dans ces villes (sauf Issos) est particulièrement intéressant par les types iconiques (Pompée (1), Chrysippe, Aratus à Soli), mythologiques (Artémis cornue, Persée βοηθός, Héraclès-Sandon, etc.), archéologiques (bûcher de Sardanapale), par l'abondance emphatique de la titulature dont certaines sigles restent inexpliquées, enfin par les nombreuses fêtes mentionnées (par exemple ἐν κοδρίγαις ὅροις Κιλίκων). Les mêmes caractères signalent les monnayages d'Adana, Anazarbe, Mopsuheste, Égées qui ne commencent qu'à l'époque séleucide; celui d'Hiéropolis-Castabala emprunte une certaine originalité au culte de Perasia. — Nous espérons que ce bref aperçu engagera nos lecteurs à étudier cet excellent catalogue, dont le texte aussi bien que l'introduction attestent les recherches les plus consciencieuses et la mise en œuvre, toujours réfléchie et indépendante, des plus récents travaux sur le sujet. T. R.

24. *BRITISH school at Athens. Annual*, nº VI. Session 1899-1900. London, Macmillan. In-8º carré, 156 p.

On trouvera ici, outre des documents administratifs, des articles de MM. Hogarth sur la grotte du Dicté, Welch sur l'influence de la civilisation égéenne dans la Palestine méridionale, Lawson sur une danse pratiquée dans l'île de Scyros au carnaval et où les jeunes gens se déguisent en boucs, comme au temps de Pratinas. Mais ce qui fait l'intérêt exceptionnel de ce volume ce sont les rapports de MM. Hogarth et Welch sur les fouilles anglaises de Cnosse, et tout particulièrement celui de M. Arthur Evans sur ses travaux personnels qui ont amené la brillante

(1) C'est à tort que M. Hill veut voir M. Antoine dans la pièce XXVII, 3; la ressemblance avec le buste Jacobsen de Pompée est frappante.

découverte d'un vaste ensemble de constructions en « gypse », désigné par lui sous le nom de palais de Minos ou Labyrinthe. Quel que soit le nom qu'on préfère, les dimensions de l'édifice, ses interminables couloirs, ses vastes salles, notamment la « salle du trône » avec son siège de contour quasi-gothique, ses curieuses peintures murales où des motifs de paysages alternent avec de minuscules figures de femmes troussées à la dernière mode, sa bibliothèque de tablettes d'argile couvertes de caractères « égéens », ses bibelots égyptiens qui fournissent d'utiles synchronismes, ses piliers marqués de la hache à double tête (qui attestent, à mon avis, la nationalité carienne des constructeurs), toutes ces surprises et bien d'autres, dont M. Evans n'a pu encore présenter qu'une brève et provisoire esquisse, font des fouilles de Kephala un des événements archéologiques les plus importants qui se soient produits depuis la mémorable trouvaille de Schliemann. Le moment n'est pas loin où la Crète centrale apparaîtra comme le véritable foyer de la civilisation dite jusqu'à présent mycénienne et que la génération prochaine désignera sans doute sous une autre étiquette.

T. R.

25. *CATALOGUS CODICUM ASTROLOGORUM GRAECORUM*. II. *Codices Venetos* descripserunt G. *Kroll* et A. *Olivieri*, 224 p. III. *Codices Mediolanenses*, descr. Aem. *Martini* et Dom. *Bassi*, 60 p. in-8°. Bruxelles, Lamertin, 1900-1901.

II. Les manuscrits astrologiques de Venise, analysés feuillet par feuillet, sont au nombre de onze. Les plus intéressants sont les n°s 324 (5 Cumont), 334 (n° 6) et 335 (n° 7). A l'appendice sont publiés : 1° un curieux extrait de la traduction syriaque de la Vie de Sévère, patriarche d'Antioche (par Zacharie Scholastique) qui fait connaître un autodafé de livres astrologiques à Béryte en 488 ; 2° épithètes des planètes d'après Dorothée de Sidon (Marc. 313); 3° extraits des *Anthologies* de Vettius Valens (Marc. 314, qui a seul conservé le début de ce traité) ; pour sa *Chorographie* cet auteur a copié un ouvrage du IIe siècle avant l'ère chrétienne qui appelait la Chine Σχένη (Hipparque?) (1). Les dates des thèmes de géniture semblent indiquer que Valens a vécu sous les Antonins ; 4° extraits de l'Introduction des *Perses* d'Achmet (Marc. 334, 4 livres mutilés) ; 5° extraits de Marc. 334 (et non 324 comme il est imprimé deux fois p. 139) : on a là deux formes d'un cycle chaldéen de douze ans déjà connu par Censorinus ; l'une d'elles est remarquable par les dénominations des mois, empruntées à des membres de la famille d'Auguste (Σεβαστός, Ἀγρίππιος, etc.). M. Boll, en s'aidant d'un mémoire inédit d'Usener, a reconstitué ce calendrier éphémère qui paraît avoir été imaginé à Antioche et commençait au 1er octobre ; 6° du même manuscrit, description des formes des « décans » d'après Achmet ; petit traité anonyme sur les planètes, qui remonte en grande partie à une paraphrase du poème d'Anubion ; M. Kroll démontre que cette même paraphrase a été utilisée par Firmicus Maternus ; 7° du Marc. 335 : extraits d'un traité du « philosophe Stéphanos » qui dit avoir réintroduit l'étude de l'astrologie à Constantinople (commencement du VIIIe siècle?) ; extraits de « Zoroastre », Dorothée, Anubion (paraphrase ; le texte original était en distiques élégiaques dont il subsiste des fragments), du « protospathaire et stratège des Cibyrrhéates ». Le volume se termine par des index et un fac-similé du fol. 279 r° du Marc. 314.

III. La bibliothèque ambroisienne ne renferme pas moins de trente-six manuscrits astrologiques ou astronomi-

(1) P. 94, 17. Γερμανία est pour Καρμανία. P. 96, 23, la distinction entre la Galatie et Pessinonte est très caractéristique.

ques, pour la plupart d'un mince intérêt. Les extraits publiés par MM. Martini et Bassi sont notamment : 1° un traité sur les douze signes du zodiaque (Ambr. A 56 sup.); la mention des Huns (p. 25, 17) me paraît invraisemblable (Cod. ἐν τοῖς ξανθοῖς γένεσι καὶ ουνοις. Cumont : οὔλοις); l'opuscule paraît daté du x° siècle; 2° Éphémérides et pronostics pour les 30 jours du mois (Ambr. E 56 sup.), bizarre association de souvenirs païens et bibliques (par exemple le 13° jour : Διόνυσος ἐγεννήθη · ἡ ἄμπελος ἐφυτεύθη ὑπὸ τοῦ Νῶε); 3° Formules magiques (E 37 sup.); 4° pronostics tirés de divers météores (E 81 sup.).

T. R.

26. *CLERC* (*M.*) et *ZAKAS* (*Anastase*), Περὶ τῶν τῆς πόλεως Θυατείρων. Athènes, imprimerie de l'Union, 1900, in-8°, xv-174 p. (publié aux frais de feu Polybios Colétis).

Cette adaptation d'une excellente monographie, couronnée par l'Association, mérite d'être signalée à l'honneur du traduit et du traducteur. Celui-ci paraît s'être très consciencieusement acquitté de sa tâche (à peine çà et là ai-je noté quelques noms propres écorchés : Bouché Leclerck, p. 30; Gaesare, p. 34); il a encore ajouté à la valeur du travail de M. Clerc en publiant, en appendice, un corpus complet des 116 inscriptions de Thyatire actuellement connues.

Roméos.

27. *CROISET* (*Alfred et Maurice*). *Manuel d'histoire de la littérature grecque*. Paris, Fontemoing, 1900, 3e édition. In-12, iv-844 p.

Le plus grand mérite de cet abrégé c'est de ne pas sentir l'abrégé. Il n'a ni la sécheresse, ni la hâte, ni l'abondance stérile de noms propres et de dates qui caractérise d'ordinaire ce genre d'ouvrages; tout y est à sa place, et en proportion; les chefs du chœur présentés en pied, avec tous les développements nécessaires; les *di minores* esquissés d'un trait rapide, mais juste et précis; les acteurs insignifiants résolument sacrifiés. De cette heureuse ordonnance est né un livre plein de savoir, de goût, de distinction littéraire et morale, un livre qui peut non seulement s'étudier avec fruit, mais se lire et même se relire avec plaisir; éloge rare, que n'obtiendrait pas le seul manuel que nos voisins puissent opposer à celui-ci, l'ouvrage utile, mais banal, de Christ. Quoique la grande histoire de MM. Croiset leur ait fourni naturellement le cadre et la matière de ce manuel, il est loin d'en être un simple extrait; certains chapitres ont été profondément et avantageusement remaniés. On regrettera que l'érudition n'y soit pas toujours *up to date*. Il y a dès les premières pages des théories ethnographiques inquiétantes; les Cariens et les Lyciens sont présentés comme ayant même origine et langage (*utinam!*) que les Hellènes. On ne comprend pas bien (p. 9) comment la *mélodie* du chant a pu influer sur la formation de la versification grecque, ni comment l'aède pouvait (p. 18) « moduler les vers sans les chanter, par le simple effet du rythme » (?) (1). L'*Ambassade* n'a sûrement pas fait partie du noyau primitif de l'Iliade (p. 35). Cumes d'Italie n'a pas été fondée au x° siècle (p. 56; vieille confusion avec Cymé). Il y aurait aussi des réserves à faire sur les indications bibliographiques qui pèchent à la fois par excès et par défaut, quelquefois même par l'exactitude. Mais ce livre verra assez d'éditions pour s'améliorer rapidement; il est excellent, il deviendra parfait.

T. R.

(1) Ce passage offre d'ailleurs une contradiction avec la p. 76 où il est dit plus justement que « à l'origine l'aède chantait au sens propre du mot ». Signalons ailleurs (p. 163) des aperçus bien arriérés sur les vers logaédiques. Dans le fr. 40 d'Alcée ἄστρον n'est pas le Soleil, mais Sirius (p. 167).

28. *DASKALAKIS* (*Miltiade*). Ἐκ Βερολίνου καὶ Παρισίων. Ι. Βερολῖνον. La Canée (Crète), imprimerie du Progrès, 1900, in-12, 239 p.

La provenance seule de ce volume — dédié à la princesse Sophie — suffit à le recommander à l'attention des philhellènes. Quant au contenu, qui échappe à notre appréciation, le sommaire suivant en donnera une idée : « Sous les tilleuls, Thiergarten (et non pas *Thiergarden*). — Les musées : Kaulbach, Rembrandt, Makart, Raphaël. — Philosophie et art : Kant, Schelling, Hegel, Schopenhauer, le *Laocoon* de Lessing, Winckelmann, Herder. — Littérature allemande : Schiller, Goethe (Γκαῖτε), Heine, Novalis. — Les Allemands dans l'amour : Dorothée et Bettina. » Nous ne savions pas que Schiller eût traduit l'*Agamemnon* d'Eschyle et le parallèle entre Goethe et Pindare est un peu forcé; mais il est intéressant de voir l'auteur étudier et apprécier les poètes allemands au point de vue grec. Ce qui est très peu grec, par exemple, c'est son admiration débordante pour les grandes machines de Kaulbach, qui eussent bien fait rire Polygnote.

PHILHELLÈN.

29. *DEMARTEAU* (*J. E.*). *Le vase hédonique de Herstal.* Liège, Gothier, 1900, in-8°, 25 p.

CUMONT (*Franz*). *A propos du vase de Herstal.* Bruxelles, Vromant, 1900, in-8°, 16 p.

Héristal ou Herstal n'était connu jusqu'à présent que par ses Pépins ; l'année dernière ce bourg est devenue célèbre dans le monde des archéologues par la découverte d'un curieux vase en bronze, recueilli dans une tombe romaine avec divers autres objets et notamment une monnaie de Domitien, qui fournit un *terminus post quem* pour la date de la sépulture. Le vase, aujourd'hui la propriété de notre confrère. M. Paul Errera, est certainement de travail romain; la forme en est assez lourde, maladroitement inspirée des récipients avec couvercle, quoiqu'il en soit dépourvu. Il s'accrochait à une patère par une anse mobile qui passe entre deux anneaux ; la destination est douteuse; M. Cumont pense à un brûle parfum, je croirais plutôt à un chauffelinge. L'intérêt est d'ailleurs tout entier dans les représentations figurées, qui forment trois registres : sur l'anse, deux garçonnets nus (mignons ou amours?), sur la panse quatre graves vieillards drapés, reconnaissables, à leurs attributs, pour des philosophes; sur le pseudo-couvercle — *hic lepus* — ces mêmes personnages, mais cette fois dépourvus de tout voile et associés à des adolescents imberbes. M. D. a rapproché avec raison de ces scènes érotiques le texte fameux de Suétone (*Tib.* 43) sur les petits appartements de Tibère et le manuel d'Éléphantis, mais il s'est certainement trompé sur la pensée qui a inspiré cette œuvre licencieuse. Il y voit une apologie de la philosophie *hédonique* des Cyrénaïques et de leurs successeurs les Épicuriens; en bas la théorie, en haut la pratique. Avec plus de vraisemblance, ou plutôt avec certitude, M. Cumont reconnaît dans le vase d'Herstal une sanglante satire à l'adresse des philosophes, *qui Curios simulant et bacchanalia vivunt.* « Cette composition, dit-il, exprime la protestation de l'esprit bourgeois contre l'ascétisme, importun à autrui et sujet à des chutes profondes. Elle est issue du même sentiment qui a dicté, au moyen âge, les satires contre les moines. » M. Cumont aurait dû rapprocher également la scène, si souvent représentée au moyen âge, du *dit d'Aristote*, dont les visiteurs de l'Exposition de 1900 ont pu voir deux curieux spécimens : seulement les *dinandiers* médiévaux prêtaient au philosophe en goguette un cavalier moins équivoque que leurs précurseurs de l'antiquité.

T. R.

30. *DEMOSTHENES, Speech against Meidias* with introduction and notes by John R. *King*, Oxford, Clarendon press, 1901, xv--119 p.

Cette édition, comme toutes celles qui ont la même origine, se recommande d'abord par l'élégance et la netteté des caractères. C'est M. Butcher, professeur de grec à l'Université d'Edimbourg, qui s'est chargé d'établir le texte et de rédiger les notes critiques ; il suit de préférence les leçons de S, et, comme il l'avoue lui-même dans la préface, il conserve autant qu'il peut les indications du manuscrit ; en plus d'un endroit cependant, mais toujours avec mesure, il accepte quelques corrections qu'il va généralement chercher dans les plus récents travaux. Cette revision est, sinon très personnelle, du moins consciencieuse et nous n'adresserons qu'un reproche à l'éditeur ; il ne cite pas, en tête du volume, le nom de M. Weil parmi ceux des savants dont il a consulté les ouvrages ; et pourtant il lui emprunte, en le nommant, un assez petit nombre de leçons qui figurent au bas des pages. De quelle manière M. Butcher connaît-il donc cette édition ? Quant au commentaire, rédigé par M. King, il est exact ; mais il s'adresse trop exclusivement à des élèves et même à des élèves assez peu avancés. Beaucoup de remarques, portant sur la traduction même des phrases expliquées, sont d'une utilité contestable pour la plupart des lecteurs ; ce genre d'observations appartient de droit à l'enseignement oral du professeur, et il convient de lui en laisser l'initiative, sauf pour les passages obscurs, où la traduction même éclaire le texte mieux que ne le feraient les explications les plus détaillées ; enfin cette paraphrase, où se complaît l'auteur, porte un cachet trop marqué d'anglicisme ; il eût pu se restreindre de ce côté et s'intéresser davantage à l'histoire, au droit, aux institutions ; certaines difficultés, notamment au paragraphe 127, sont mal débrouillées.

R. Harmand.

31. *DIONYSIUS OF HALICARNASSUS. The three literary letters...* edited by W. Rhys *Roberts*. Cambridge, University press, 1901. In-8°, xi-232 p.

Il n'est pas facile de désigner le motif qui a guidé M. Roberts dans son choix des trois opuscules qu'il publie ici sous le titre de « les trois lettres littéraires » de Denys ; elles ne méritent certainement pas plus ce nom que le traité sur Thucydide adressé à Ælius Tubéron, par exemple. Le numéro 1 (1re à Ammée, sur la chronologie respective d'Aristote et de Démosthène) enfonce laborieusement une porte ouverte ; le numéro 2 (à Pompeius Geminus, sur le style de Platon et des historiens) est rapide et superficiel ; seul le numéro 3 (2e à Ammée, sur Thucydide) entre dans un examen plus approfondi du style, et à côté de nombreuses inepties — comme le reproche fait à Thucydide de s'être « arrêté » au combat de Kynosséma — renferme quelques observations justes et utiles. Le texte grec reproduit en principe celui d'Usener, avec l'indication soigneuse des variantes et conjectures principales ; il faut noter que pour le numéro 3 M. R. a de nouveau collationné le Paris. 1741. La traduction présente les mêmes qualités que celle du *Traité du Sublime* donnée précédemment par le même savant ; elle est exacte (1), claire et aisée, avec une tendance parfois excessive à alléger le style de Denys en coupant ses phrases, au risque d'effacer les caractères propres de son style. L'introduction donne de substantielles analyses de tous les traités rhétoriques

(1) P. 59 « parliamentary oration » en parlant de Démosthène fait toujours sourire. P. 137 τὸ τάχος τῆς σημασίας est mal rendu par « the speed of the narrative » ; il s'agit de la brièveté de l'*expression*, non du *récit*.

de Denys et une appréciation indulgente, mais, en somme, équitable. Les notes explicatives, assez concises, sont rejetées à tort à la queue du volume avec un glossaire des termes techniques, qui sera particulièrement utile, une bibliographie et un index très réduit. L'édition tout entière témoigne de savoir, de réflexion et de goût; l'exécution matérielle est excellente.

H. G.

32. *DUSSAUD* (*René*) et *MACLER* (*Frédéric*). *Voyage archéologique au Safa et dans le Djebel ed-Druz.* Paris, Leroux, 1901. In-8°, 224 p. 87 planches.

MM. Dussaud et Macler ont d'abord visité la curieuse région volcanique du Safa (au S.-E. de Damas) dont les graffites rupestres, copiés par Vogüé et Waddington, ont été déchiffrés par J. Halévy : ces textes sont, on le sait, rédigés dans un dialecte non araméen, intermédiaire entre le phénicien et l'arabe. Nos deux explorateurs ont relevé 412 graffites dont ils donnent le fac-similé et la transcription; une centaine sont nouveaux, le reste sert à contrôler les copies plus anciennes. Dans le nombre il y a quelques textes grecs sans importance paraissant dater du milieu du IIe siècle ; le plus intéressant est le numéro 263, Wadd. 2265, où ils lisent Χαυχαδηνῶν, nom de tribu qui s'est retrouvé ailleurs (à El Mouchennef). Du Safa, à travers un désert pierreux, nos voyageurs ont gagné le « Djebel ed-Drûz » (mont Haouran) où leur récolte épigraphique grecque a été plus fructueuse. Exemples : « Firminus a élevé un khani (στάβλον) et 2 triclinia » (n° 4). « Sous Manès et Sévère, fidèles décaprotes, le mur a été restauré » (n° 12). « Pour le salut de Commode » (n° 13). Au numéro 22 la lecture Χαῖρε Α[ὐ]με δὲ μετὰ Ἄτρης, etc., n'est pas seulement bizarre mais impossible; Αμεδε (?) (peut-être Αυειδε ?) est sûrement un vocatif. Le numéro 36 est un texte nabatéen curieux, donnant un dieu nouveau « Ara de Bosra » et daté de l'an 23 de Rabel (II). Au numéro 74 nous avons une photographie du texte important Ζεῦ Σαφαθηνέ, etc. Au numéro 87, il n'y a aucune raison de changer μακροῦ en μακαροῦ. Le numéro 104, meilleure copie d'un texte déjà publié par Clermont Ganneau, fait connaître un Τίτος ἱερεὺς Ἰαύδα (*sic*) qui pourrait être un juif converti. Chemin faisant, nos deux vaillants explorateurs ont rectifié et discuté plusieurs localisations. D'excellents index facilitent l'emploi de ce volume savant et méritoire (1).

T. R.

33. *EGYPT EXPLORATION FUND. Fayoum towns and their papyri* by *B. Grenfell, A. Hunt, D. Hogarth.* Londres, 1900. Petit in-4°, XVI-374 p.

Comme passe temps, entre deux volumes des papyrus d'Oxyrhynchus, MM. Grenfell, Hunt et Hogarth nous offrent cet excellent exposé de deux années de fouilles opérées par eux dans le Fayoum en 1896 et 1899. Une *Introduction* nous renseigne sur la géographie antique du Fayoum où ils ont identifié cinq nouveaux sites (Karanis, Bacchias, Euhemeria, Theadelphia, Philoteris) et donne un curieux historique des trouvailles de papyrus dans cette province. Vient ensuite le récit des fouilles, divisé par sites, et un chapitre sur les monnaies, dû à la plume de M. Milne : dans le nombre il y a quelques pièces nouvelles, un bronze d'Auguste de l'an 38, et un bronze de Sévère Alexandre, an 10, au type nouveau du Nil couché. La publication des inscriptions est mêlée, d'une façon assez peu pratique, au récit des fouilles; elles sont pour la plupart d'époque romaine (voyez mon Bulletin épigra-

(1) La restitution du numéro 9 (p. 148) nous paraît bien problématique.

phique, *Égypte*); la plus intéressante, mais aussi la plus mutilée, est une pétition relative au droit d'asile (p. 48), d'époque ptolémaïque. Les papyrus publiés in extenso sont au nombre de cent trente-neuf, sur lesquels huit antérieurs à l'ère chrétienne. La création de notre *Bulletin papyrographique* nous dispense d'entrer dans les détails, mais nous signalerons l'intérêt tout particulier du numéro 1 (fr. du roman de Chariton dont le seul manuscrit connu jusqu'à présent était du XIIIe siècle) (1) et du numéro 2, curieux fragment lyrique d'assez basse époque renfermant une sorte de vision d'Ézéchiel païenne. Le rythme (trois anapestes suivis d'un iambe) n'apparaît pas seulement dans des vers isolés des anciens lyriques rappelés par les éditeurs; il est celui des deux hymnes de Mésomède avec notes musicales (2), d'un autre poème du même auteur (Anth. Pal., XIV, 63) et de l'hymne des Naasséniens (Christ et Paranikas, p. 32). Au vers 23 je suppléerais λυγρὰ σώματα δ' [ἦ]ν κα]θύπερθε γῆς. L'analyse sommaire des 226 autres papyrus — dont un (no 153) prouve définitivement l'identité du mois neronius avec choiak, — cinquante *ostraca*, la première collection provenant du Fayoum, d'excellents index et dix-huit planches, (noter, pl. IX, le bouclier ptolémaïque et la charrue romaine) achèvent de faire de ce beau volume un des plus instructifs que nous devions à l'activité de l'*Egypt Exploration fund*. T. R.

(1) Cette découverte prouve non seulement (contre Rohde) que le roman de Chariton appartient à l'époque alexandrine, mais aussi que notre texte est très corrompu : en deux pages le papyrus apporte treize corrections, dont quelques-unes seulement avaient été pressenties par les érudits.

(2) Il est curieux que ni M. Weil ni M. de Wilamowitz, qui ont consacré au volume de Grenfell d'intéressants comptes rendus (dans le *Journal des Savants* et les *Gœttingische gelehrte Anzeigen*), ne se soient souvenus à ce propos des hymnes de Mésomède, tant ces précieux restes sont négligés des philologues !

34. *ENGELMANN* (*Richard*). *Archäologische Studien zu den Tragikern*. Berlin, Weidmann, 1900. In-8° jésus, 90 p. 28 fig.

La pièce de résistance de cette gerbe, c'est assurément le chapitre (no 4) où M. Engelmann a très justement reconnu dans une peinture de vase (*Gaz. Arch.*, 1881, pl. 1) la scène capitale de la *Tyro* de Sophocle, la reconnaissance de la mère et de l'un de ses fils auprès du puits, en présence du *Deus ex machina*, Poseidon. (J'ai des doutes sur l'interprétation des deux figures de gauche.) La dissertation suivante (no 5), sur l'*Alcmène* d'Euripide et le vase de Python, ne fait que reproduire la substance d'un précédent programme de l'auteur que, par une modestie excessive, il croit être resté à peu près inconnu : j'en ai moi-même autrefois fait un compte rendu élogieux dans la *Revue critique*, et il suffit d'ouvrir l'*Euripide* de M. Decharme pour constater que le résultat en est devenu classique. Les autres chapitres concernent trois tragédies de Sophocle, les Σκύριοι (le départ de Néoptolème est représenté sur un vase de Corneto, *Monumenti*, XI, 33), la Ἑλένης ἀπαίτησις (vase du Vatican, mal publié par d'Hancarville, III, 48), le *Laocoon*, illustré par un fragment de vase récemment publié (*Mon. Lincei*, IX, pl. 15) et trois d'Euripide, *Andromède*, *Méléagre* et *Sthénébée*. Un vase de Bari publié ici pour la première fois (fig. 25) paraît se rattacher au *Méléagre*, mais l'essai de reconstruction tenté par M. Engelmann reste, de son aveu, très problématique, et nous en dirons autant des conséquences favorables à la thèse de Dœrpfeld que l'ingénieux auteur tire de plusieurs vases relatifs au mythe d'Andromède. — Le petit volume, d'une bonne méthode, soigneusement illustré, bien écrit, contraste avantageusement avec la hâtive compilation d'Huddilston sur le même su-

jet ; il montre que l'union de l'archéologie et de l'histoire littéraire est loin d'avoir épuisé sa fécondité.

T. R.

35. *ESCHYLE. Agamemnon*, texte, traduction et commentaires par Paul *Regnaud*, Paris, Fontemoing, et Lyon, Rey, 1901. In-8°, VII-219 p.

Le commentaire de M. Paul Regnaud ne sera pas inutile à ceux qui étudieront le texte d'*Agamemnon;* il y a là des recherches personnelles, d'un profit certain. Mais cette science indiscutable n'exclut pas les erreurs de méthode, et les défauts l'emportent de beaucoup sur les qualités. Nous sommes choqué du conservatisme outré que l'auteur étale dans sa préface et dans ses notes. Ne va-t-il pas jusqu'à prétendre qu'« en l'absence de variantes dont la diversité même peut fournir les éléments d'une rectification à peu près sûre, ou de données qui en tiennent lieu, la critique à restitutions conjecturales est un jeu de hasard, où l'on est forcé de perdre » ? Comme si, en vérité, la rythmique (à défaut d'autres éléments qu'il serait trop long d'énumérer), n'intervenait pas utilement pour dicter au philologue une correction au moins plausible ! On est encore étonné de le voir chercher, dans le drame d'Eschyle, et surtout dans les chœurs, des traces précises de légendes et de mythes indo-européens. Nul ne songe à nier la parenté des Grecs avec les autres peuples de ce groupe, mais il faut être l'esclave de ses propres doctrines pour apercevoir dans un théâtre, où se marque si fortement l'empreinte du génie grec, des mœurs et des croyances athéniennes à une époque déterminée, le reflet d'obscures et lointaines traditions indianiques. A moins que l'indianisme ne subsiste à l'état latent, inconscient dans le cerveau d'Eschyle ! Et voilà la théorie de l'inconscient, des *petites perceptions*, introduite dans la littérature grecque. Alors ne soyons plus surpris que le critique voie dans le θούριος ὄρνις du vers 111 un souvenir de l' « oiseau prophétique », qui est lui-même une personnification du feu ardent. Bien plus, on nous démontre, p. 32 et 33, que le sacrifice d'Iphigénie est le symbole de la flamme et de la libation, que le père représente le feu sacré, la fille la libation ; nous apprenons enfin, p. 41, que « l'embrasement de la ville de Priam est le symbole de l'explosion du feu sacré », et que par là se justifie la coïncidence « entre l'événement sacré et le phénomène igné ». Nous n'insisterons pas plus longtemps sur ce point ; peu nous importeraient les exagérations de ce zèle indianique, si M. Regnaud avait fait œuvre d'helléniste. Il n'en est rien ; le texte qu'adopte l'éditeur, est la reproduction du *Mediceus* et de ses plus mauvaises leçons : presque partout il s'interdit les corrections, préférant expliquer l'inexplicable, ou passer outre (voir page 35, note 5). Il s'expose ainsi à accepter des vers qu'on ne peut scander (v. 331) ou qui sont dépourvus de sens. Cette remarque s'applique presque à toutes les pages ; il n'y en a pas une où les conjectures les plus justes ne soient rejetées. Enfin, la grammaire et la lexicographie sont bien négligées. Que dire d'ὀτρύνειν (v. 304) pris dans l'acception tout à fait inadmissible d'*écarter ?* Peut-on admettre (v. 380) que λαχόντα soit le complément à l'accusatif d'ἀπαρχεῖν ? — Quant à la traduction du poème, M. P. Regnaud se flatte d'avoir suivi une méthode nouvelle, celle de la transcription précise et « abrupte » ; l'épithète est de l'auteur lui-même, et ce n'est pas nous qui la retirerons ; sa paraphrase est rarement intelligible à première vue ; les yeux du lecteur se tournent instinctivement vers le texte grec qui semble rayonner ; quand celui-ci devient trop obscur, on a toujours la ressource de consulter les éditions de Weil et de Wecklein que M. Re-

gnaud ne goûte guère, celle de Wilamowitz qu'il ignore et même celle de Schneidewin qu'il cite trop rarement.

R. HARMAND.

36. *EURIPIDES. Hecuba* edited by Ch. Buller *Heberden*. Oxford, Clarendon press, 1901. In-12°, 140 p.

Jolie petite édition, bien imprimée, dont la courte introduction, et les notes sobres et claires donnent au lecteur les secours essentiels. Il faut relever, comme un signe des temps, que dans l'explication des strophes « logaédiques » l'éditeur donne, parallèlement à la doctrine westphalienne, une analyse inspirée des vues de Blass (et Weil); mais il n'aurait pas fallu, en tout cas, parler de pieds qui peuvent être « indifféremment » —υ, υ— ou — —; Blass groupe toujours les syllabes en mesures de six temps. En outre, quelque système qu'on adopte, des correspondances antistrophiques comme ἄτε (445) et κώπᾳ (456) sont inadmissibles; Barnes a sans doute vu juste en écrivant ἄτις. De même au v. 91 il n'aurait pas fallu rejeter l'excellente correction de Porson (ἀνοίκτως). J'ai dit que les notes sont claires; elles sont un peu trop exclusivement grammaticales. Par exemple aux v. 291 suiv. il aurait fallu rapprocher les textes d'Antiphon et de Lycurgue cités par Weil; c'est une des plus curieuses allusions au droit attique que renferme la tragédie, si imprégnée de l'esprit des tribunaux; pourquoi ne pas la signaler aux étudiants?

T. R.

37. *FRANCOTTE* (*Henri*). *L'industrie dans la Grèce ancienne*. Tome Ier, Bruxelles, Société belge de librairie, 1900. In-8°, VIII-343 p.

L'Académie de Belgique avait mis au concours l'*organisation* de l'industrie privée et des travaux publics dans la Grèce ancienne; l'ouvrage de M. Francotte, qu'elle a couronné, est en réalité conçu sur un plan beaucoup plus large que la question proposée. C'est vraiment une étude sur l'économie politique du peuple grec jusqu'à la conquête romaine, où ce qui a rapport spécialement à l'industrie est parfois noyé dans la masse des considérations intéressantes, mais un peu diffuses sur l'ensemble des faits économiques. Le *livre Ier* étudie l'industrie « au point de vue de son importance comme facteur social » : d'abord, les principaux faits de l'histoire de l'industrie, puis les centres industriels (notamment Corinthe, Athènes, Délos) et les principales industries, l'importation et l'exportation, la population industrielle, les idées morales sur le travail et les travailleurs. Le *livre II* s'occupe de l'industrie « au point de vue économique » : industrie domestique à l'époque d'Homère, industrie organisée de l'époque postérieure, rémunération du travail, valeur réelle du salaire. Deux autres livres, qui formeront un second volume, seront consacrés à la législation industrielle et à l'action de l'industrie sur la vie politique. — On voit par ce bref sommaire que la composition est artificielle et quelque peu confuse, mais M. F. a bien travaillé son sujet; il a soigneusement dépouillé les textes littéraires et les inscriptions, lu à peu près tous les ouvrages modernes où il pouvait trouver des renseignements ou des opinions. Sa critique est sensée, bien qu'avec une tendance indéniable à déprécier outre mesure l'importance de l'industrie antique, même la céramique. Il est certain que l'outillage grec était fort élémentaire et que les besoins étant assez restreints, sous ce beau climat, avec les goûts sobres de la race, la production *de fabrique* n'avait pas atteint de vastes proportions; mais l'industrie de luxe rivalisait avec la nôtre, et d'une manière générale la perfection des produits, la pénétration de l'art jusque dans les

objets d'usage courant les plus vulgaires donnent au travail grec un cachet tout particulier. Peut-être Liège n'est-il pas l'observatoire le plus favorable pour apprécier une industrie de ce genre; on le jugerait plus équitablement de la rue de la Paix et même de la Montagne de la Cour. — En étendant outre mesure le champ de ses recherches M. F. s'est naturellement exposé à provoquer la contradiction sur bien des points et a commis bien des menues erreurs (1); je mentirais aussi si j'affirmais que son style est dépourvu de belgicismes (1) et son livre de fautes d'impressions parfois gênantes (2); mais il y aurait mauvaise grâce à chicaner l'auteur sur des détails de forme ou des erreurs à côté quand le fond de son travail est aussi sérieux et aussi instructif.

T. R.

(1) P. 12. L'Iliade et l'Odyssée ne sont certainement pas « écloses » en Asie; elles y ont tout au plus pris leur forme définitive. — P. 14. Il n'est pas exact qu'on puisse *affirmer* que les Mycéniens étaient les ancêtres des Grecs de l'histoire. Je voudrais aussi savoir qui a proposé *la Perse* comme berceau de la civilisation mycénienne. On voit par la p. 18 que M. F. se fait des idées erronées sur l'ancienneté de la monarchie perse. P. 29. « Monnaie et commerce sont deux phénomènes concomitants. » Preuve : les Phéniciens. P. 38 « Marseille était à l'embouchure d'un grand fleuve » (l'Huveaune?). P. 42. La comparaison d'Alexandre avec Napoléon est bien mauvaise. P. 44. « La race grecque sortie de l'Asie. » Qu'en savez-vous? P. 48. Dans la guerre de Persée les Rhodiens ne prirent pas parti contre les Romains. P. 53 : « la Sicile n'est pas appauvrie depuis l'antiquité » (!) P. 60 suiv. La digression sur l'histoire de la céramique trahit beaucoup d'inexpérience; l'ouvrage détestable de Sittl est cité comme une autorité de premier ordre. P. 97. Les villes achéennes de Grande Grèce deviennent « l'Achaïe ». P. 99. Il est plus que douteux que Corinthe ait adopté le système monétaire de l'Eubée; Mommsen n'est pas une autorité en ces matières. P. 104. L'auteur ne paraît pas se douter que Corinthe n'a été restaurée que par César. P. 140. La « version des Septante » est citée... en latin! P. 145. Cyzique est placée sur la mer Noire; p. 146 Comana en Arménie. P. 189. 3600 dr. sont une « somme énorme! » P. 216. Les μετοικοφύλακες de Xénophon ne sont pas des « patrons de métèques. » P. 220. Les noms de potiers comme Amasis n'indiquent pas plus une origine étrangère que le nom Psammétique à Corinthe, ou Thessalos à Athènes. P. 229 Je voudrais savoir quelles sont les inscr. de Delphes où l'on voit le maître vendre l'esclave *à un tiers*, à condition qu'il devienne libre : ce tiers est toujours le dieu et la vente fictive. P. 237. Il est puéril de prendre pour authentiques les paroles que Thucydide prête à Périclès. P. 269. La « dot qu'Iphidamas avait donnée pour sa femme » (?). P. 272. Chez Hésiode ἀρετή ne signifie pas vertu.

(1) P. 25 « Ce furent Chalcis (fonda Naxos), Corinthe (fonda Corcyre). » Belgicisme ou germanisme? P. 95 « ils ne se doutaient pas *de ce qu'ils voyaient* le théâtre, etc. » (de même p. 98). P. 111 : « Antioche *à* l'Oronte. » P. 222 : « les métèques que nous trouvons *renseignés* dans les inscriptions » (!) (cette locution étrange revient plusieurs fois). P. 311. « Les deux *postes* réunis s'élèvent à une drachme. »

(2) J'aime à ranger dans ce nombre des phrases comme celle-ci sur l'empire continental des Rhodiens (p. 47) : « d'abord limité à la *Pieria*, il s'étend à la *Syrie* et à la Carie! » P. 48 « bataille de Magnésie, 170. » P. 70 : le vase signé par *Xénophane* l'Athénien. P. 111 : « Ceradus » (Aradus?). P. 166, après avoir dit que la Norvège offre la proportion *maxima* de femmes contre hommes, 109 contre 100, on nous dit qu'en France elle est de 109, 4! P. 275 *et constamment* (même dans les titres) : *rénumération*. P. 276. La « production de l'eau » est une bien singulière industrie; voir Rabelais.

38. *FREI* (*Ioannes*). ***De certaminibus thymelicis***. Diss. doctorale. Bâle, Birkhäuser, 1900. In-8°, 78 p.

Vers la fin du IVe siècle, les concours musicaux, qui jusqu'alors ne formaient qu'un bloc, furent distingués en ἀγῶνες σκηνικοί (drame) et ἀγῶνες θυμελικοί (concert, etc.). Cette distinction correspond certainement à l'érection des théâtres en pierre et à la séparation désormais très nette de la scène et de l'orchestre. Le nom θυμελικός, de θυμέλη (qui se lit déjà chez Pratinas), indique l'origine péloponnésienne, probablement corinthienne, de l'innovation. Les

concours θυμελικοί n'avaient pas encore formé l'objet d'une monographie détaillée. Celle de M. Frei est très consciencieuse et bien documentée. Après avoir passé en revue l'origine, la distribution géographique, le programme et les développements successifs de ces concours, il en étudie l'une après l'autre toutes les variétés connues (aulètes, aulodes, éloges en vers et en prose, hérauts, citharistes, citharèdes, etc.), et termine par un petit recueil des inscriptions le plus souvent citées. Il y aurait mauvaise grâce à reprocher à M. F. de n'avoir pas lu toutes les dissertations qui concernent son sujet (par exemple celle de Civitelli, *I nuovi frammenti*, etc., Naples, 1894, où est étudiée la difficile question de l'ἀγὼν διὰ πάντων) ou d'avoir commis d'assez graves erreurs sur la nomenclature des anciens nomes. Mais il faut le mettre en garde contre l'abus des parenthèses et l'enchevêtrement des références qui rendent son latin, d'ailleurs correct, parfois inintelligible. T. R.

39. *GARINO* (*Giovanni*). *Grammatica omerica per uso dei licei*. Torino, libreria Salesiana, 1900, in-8°, 120 p.

Le nouvel ouvrage de M. Garino se recommande par sa clarté et sa précision. Il contient, outre des notions générales sur la langue homérique (p. 7-13), une métrique et une prosodie (p. 14-21), une phonologie (p. 21-31), une morphologie (p. 31-76), une syntaxe (p. 76-117). Il n'y a pas d'index des mots étudiés.

L'auteur a mis à profit, avec discrétion, les résultats de la grammaire historique. Il ne perd pas de temps à discuter, dans ce livre élémentaire, les théories émises sur la formation du dialecte homérique, et se contente d'énumérer les hypothèses de Fick, de Sittl, d'Hinrichs et de Bergk. Il aurait peut-être pu ajouter que la plupart des dialectes grecs littéraires autres que l'attique semblent admettre, dans des proportions diverses, des éléments empruntés. Ni le dorien de Pindare, d'Alcman, de Théocrite, ni le lesbien de Sapho et d'Alcée, ni le béotien d'Hésiode, ne sont purs de tout mélange. La langue homérique est sans doute, de même, une langue littéraire et artificielle dont le fond vieil-ionien a été enrichi par des emprunts faits au dialecte éolien.

On pourrait souhaiter que, çà et là, le classement des exemples fût plus méthodique, et que l'auteur ne s'interdît pas systématiquement tout rapprochement avec d'autres dialectes; la comparaison du vieil-ionien et de l'attique pouvait quelquefois fournir des remarques intéressantes. Ainsi, p. 19, à propos de l'allongement de la première de trois voyelles brèves consécutives, M. G. aurait pu rappeler l'action de la même loi dans la formation du comparatif et du superlatif attiques; -ότερος, -ότατος devient -ώτερος, -ώτατος toutes les fois que l'adjonction du suffixe au radical produirait trois brèves de suite. P. 21, βασιλῆες est cité comme exemple du changement de ε en η, mais la forme vieil-attique βασιλῆς, contractée de βασιλέης (on trouve ἱππέης dans une inscription attique), suffit à nous démontrer que βασιλῆες est ancien; ηε étant devenu en attique ε η par la même métathèse de quantité qui a donné βασιλέως en regard de l'homérique βασιλῆος. De même, p. 38, πόληος gagnerait à être rapproché de l'attique πόλεως. Il est inexact que dans Ἀτρείδεω = Ἀτρείδαο (p. 26) l'α̃ en s'abrégeant ait donné un ε; il n'y a rien de téméraire à supposer un intermédiaire Ἀτρείδηο d'où par métathèse de quantité : Ἀτρείδεω, le changement de η en ε étant fréquent, et celui de α̃ en ε exceptionnel ou inconnu. P. 28, sous le titre *consonanti mobili* sont rassemblés les phénomènes les plus divers : γαῖα, αἶα; σῦς, ὗς; μία, ἷα; λείβω, εἴβω; il est dangereux de donner à des élèves cette idée de la mobilité des consonnes

homériques ; au moins M. G. devrait-il supprimer le etc. qui termine son énumération ; il serait regrettable qu'on crût que cette soi-disant instabilité des consonnes, qui s'explique souvent par la coexistence de deux mots apparentés de forme, mais différents d'origine, est fréquente dans le dialecte homérique. Quant à la question du digamma, p. 30, il aurait mieux valu ne citer que les exemples dont le digamma était garanti soit par une forme dialectale, soit par la comparaison avec le latin, l'anglais ou l'allemand ; il ne faut pas que la restitution du F initial semble conjecturale ou facultative. P. 33, il est peut-être dangereux d'introduire dans une grammaire élémentaire la désinence du génitif en -oo qui n'est attestée par aucun texte.

Je ne multiplierai pas ces remarques de détail qui finiraient par donner l'impression que je trouve beaucoup de défauts à la grammaire de M. Garino. Je pense au contraire qu'il serait fort à désirer que nous eussions bientôt en France sur le même sujet un livre élémentaire aussi bien composé.

G. D.

40. *GUIRAUD* (*Paul*). *La main d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce* (Bibl. de la faculté des lettres de Paris, XII). Paris, Alcan, 1900, in-8°, 217 p.

Le livre de M. Guiraud, qui comble une véritable lacune dans la littérature historique, est excellent de tous points; on ne sait ce qu'il faut y louer davantage : la solidité du fond, la prudence de la méthode ou la sobre élégance de la forme. Trois chapitres racontent brièvement l'histoire de l'industrie en Grèce (époque préhistorique, époque homérique, époque classique); puis, analysant les opinions des philosophes sur le travail, M. G. montre combien elles étaient en désaccord avec l'opinion commune et notamment avec les institutions démocratiques. Les chap. v et vi s'occupent de la division et de l'organisation du travail; les ch. vii à ix de l'esclavage et des affranchis; le ch. x du travail libre, dont l'importance a été trop souvent méconnue ; enfin, deux chapitres sont consacrés l'un à la difficile question des salaires, l'autre à un tableau de la vie des ouvriers. M. Guiraud, qui a tout lu, sait ne pas tout dire; mais il est heureux dans le choix de ses exemples et l'on ne peut que souscrire à la plupart de ses jugements. Peut-être cependant s'est-il laissé entraîner par Aristote à qualifier trop sévèrement de « prime à la paresse » (p. 211) les secours alloués par l'État athénien sous forme de distributions de blé, jetons de présence aux jurés, aux ecclésiastes, etc. ». Nous ne croyons pas qu'à l'époque classique ces indemnités légitimes, nécessaires au fonctionnement de la démocratie, aient éloigné les citoyens du travail; il n'y a là rien d'analogue au *panem et circenses* de l'empire romain. La belle institution de l'assistance aux ἀδύνατοι, vrai modèle à proposer à nos législateurs, méritait aussi mieux qu'une sèche et dédaigneuse mention (p. 195) ; M Guiraud en a été puni par une coquille, une des très rares qui déparent son livre : le subside journalier aux invalides du travail était de deux oboles par jour, non « au temps d'Aristophane », mais au temps d'*Aristote* (*Resp. ath.* 49, 4).

T. R.

41. *HERAKLEITOS von Ephesos*, griechisch und deutsch von Hermann *Diels*. Berlin, Weidmann, 1901, in-8°, xii-56 p.

La dernière édition des fragments d'Héraclite est celle de Bywater (1877). M. Diels n'y a pu ajouter qu'un très petit nombre de textes dont un (4 a), découvert par Heiberg dans le Monac. 384 et publié d'abord par Tannery, a été remarquablement restitué par

Gomperz : mais j'avoue que l'origine de ce fragment, qui mentionne la semaine, m'est suspecte. Plusieurs fragments ont fait l'objet de corrections excellentes ou ingénieuses, par exemple le n° 11 (Bywater 55) où Diels lit πᾶν γὰρ ἑρπετὸν<θεοῦ> πληγῇ νέμεται. L'annotation, sobre et topique, la traduction allemande, les appendices (*testimonia*, Pseudohippocrate *De victu*) ne méritent guère que des éloges ; cependant au n° 10 (By. 59), les mots ἐν διαφόροις φωναῖς nous paraissent mal rendus par *in den verschiedenen Stimmen :* il n'est pas question ici d'harmonie simultanée (l'harmonie à plus de deux parties est d'ailleurs inconnue des Grecs), mais de l'harmonie linéaire (mode) qui résulte de la succession de sons différant par la hauteur et la durée ; μείγνυμι, ici comme souvent, n'a pas le sens de *mêler*, mais d'*associer*, et les mots ἐν διαφ. doivent se rattacher à ce qui suit, non à ce qui précède. Nous ne pouvons pas non plus approuver l'ordre tout à fait artificiel (celui des sources) où M. Diels a disposé les fragments. Même en admettant — ce dont nous doutons — que l'ouvrage d'Héraclite fût rédigé sous forme d'aphorismes et n'eût pas un plan bien suivi, il n'y a pas de bonne raison pour séparer, parfois par de longs intervalles, des textes qui traitent des mêmes sujets parfois dans les mêmes termes. Cela nous rappelle la boutade d'un critique qui voulait éditer les *Pensées* de Pascal en les rangeant d'après la couleur du papier et de l'encre des différents fragments.

H. G.

42. *HÉRONDAS. Les mimes d'Hérondas*, traduction littérale par Pierre *Quillard*. Paris, Mercure de France, 1900, in-12, XXVI-149 p.

L'auteur de ce livre a trop montré, dans son œuvre et sa vie, l'amour de la vérité pour qu'on cherche à la lui voiler. Osons donc lui dire qu'il s'est cette fois trompé. Non seulement sa version, à force de *littéralité*, manque souvent à la première règle du genre, qui est d'être intelligible, non seulement elle brave inutilement et comme à plaisir « l'honnêteté », exagérant même parfois (V, 1 suiv.) la crudité de l'original, mais encore elle abonde en petits faux sens qui, excusables chez les premiers traducteurs, alors que le texte était mal constitué et mal éclairci, ne le sont plus aujourd'hui ; ils étonnent de la part d'un lettré qui paraît avoir consulté une bibliothèque assez étendu, et jusqu'au récent ouvrage de Herzog sur les antiquités de Cos. Je me bornerai à relever quelques phrases dans un seul mime (le IIIe). Vers 9 καὶ τριηκὰς ἡ πικρὴ | τὸν μισθὸν αἰτεῖ. Tout l'esprit de cette personnification du « terme » disparaît dans la traduction « et le trente du mois, jour amer, il (le grammatiste) demande son salaire. » V. 22-23 ἐπίσταται δ' οὐδ' ἄλφα... ἢν μή τις αὐτῷ ταὐτὰ πεντάκις βώσαι « il ne sait même pas reconnaître la lettre alpha, *si par cinq fois on la lui hurle.* » Il fallait : « si par cinq fois on *ne* la lui hurle. » V. 36 κώ προστυχὼν Φρύξ « ou n'importe *quelle* (*sic*) Phryge (*sic*). » V. 52 τὠμβλὺ τῆς ζόης (en parlant d'un pêcheur) « la stupidité (?) de sa vie. » V. 64 ἀστράβδα « sans tricherie » (?). V. 69 ἀποτάκτους « les drôles de réserve » (ce sont les écoliers mis au banc d'infamie). Quant à l'obscurité du style, deux échantillons seulement. Mime I, vers 34 suiv. « des femmes... pareilles à voir qu'au temps où vers Pâris accoururent les déesses pour qu'il jugeât leur beauté. » VI, 60 : « pas une figue aussi pareile à une figue que tu puisses trouver. » C'est une revanche à prendre. T. R.

43. *KALBFLEISCH (Carolus). Papyri argentoratenses graecae.* Prog. de Rostock, 1901, in-4°, 12 p., 4 pl.

Les fragments de papyrus de Stras-

bourg ici publiés avec une diligence méritoire appartiennent les uns à un traité d'ophthalmologie, les autres à un traité sur les fièvres (peut-être d'Agathinos de Lacédémone); ils ne sont pas d'un grand intérêt, mais il faut se féliciter de voir le goût de la papyrologie pénétrer ainsi jusque dans les petites universités de province où elle peut occuper bien des bonnes volontés plus utilement que les éternels problèmes de *Quellenkunde*, tant de fois ressassés dans des « programmes » morts-nés. Puisse cet exemple trouver des imitateurs en France et encourager les pouvoirs publics et les conseils universitaires à enrichir nos collections de papyrus grecs si déplorablement négligées!

Auguste MICHEL.

44. *KRUMBACHER (Karl). Die Moskauer Sammlung mittelgriechischer Sprichwörter*. Munich, Franz, 1900 (tir. à p. des *Sitzungsb.* de l'Ac. de Bavière), in-8°, p. 339-464 et 5 pl.

Le recueil de proverbes découvert et publié par M. Krumbacher est contenu dans le ms 239 de la Bibliothèque synodale de Moscou, dont il occupe les sept derniers feuillets. Le manuscrit, d'ailleurs mutilé, est du XIVe siècle, mais il remonte certainement à un original plus ancien. Les proverbes, au nombre de 130, sont suivis chacun d'une interprétation (souvent erronée) en deux pseudo-trimètres iambiques. Le grand intérêt de ce recueil est son caractère purement profane, qu'il a en commun avec un très petit nombre d'opuscules jusqu'à présent connus (Proverbes de Planude, Proverbes d'Ésope, Comédies cosmiques d'Ésope); l'auteur n'a pas prétendu fournir des thèmes à des sermons théologiques, encore moins faire œuvre d'archéologue; il a voulu simplement recueillir et expliquer des proverbes *populaires*, quoiqu'il n'en ait pas toujours respecté la forme. Très peu de ces proverbes se trouvent textuellement dans d'autres recueils; un plus grand nombre ont ailleurs des parallèles plus ou moins précis; plusieurs sont absolument inédits et il en est qui ne manquent ni de grâce ni d'esprit; par exemple le n° 1 : πίθηκος ἰδὼν τὰ ἑαυτοῦ τέκνα ἔφη · Ταῦτα οὐ καλά; le n° 23 : ἰδιώτης εἰς πλοῖον φάρμακον; le n° 47 : ἀγαθῷ θεῷ λίβανος οὐκ ἀναβαίνει; 54 : ἡ κάμηλος ἔλεγε τῇ μητρί · Ὀρχήσομαι · κἀκείνη · Τέκνον, φησί, καὶ ὁ περίπατός σου καλός ἐστίν (faut-il οὐ καλός?); 88 : τέχνη νοσεῖ μέν, οὐκ ἀποθνήσκει δέ. Au point de vue linguistique on notera (n° 57) le mot κοπίδερμος = esclave. Le n° 29 — Ἔρως εἰς κλιμάκιον οὐκ ἀναβαίνει — est caractéristique de la veulerie byzantine. Est-il besoin de dire le vif intérêt que présentent la traduction, le commentaire, l'introduction de M. Krumbacher? C'est toujours le même savoir à la fois minutieux et large de vues qui sait rendre la vie aux sujets en apparence les plus desséchés.

T. R.

45. *LANDORMY (Paul). Socrate*. Paris. Delaplane, s. d. (!), in-18, 143 p. (collection *Les Philosophes*).

M. Landormy étudie dans cinq chapitres la vie de Socrate, la révolution apportée par Socrate dans la philosophie, la méthode et la morale socratiques, enfin la mort de Socrate. Un index alphabétique indique avec précision sous différents chefs (Démon, Induction, Religion, etc.), les textes qu'il faut consulter pour étudier plus à fond tel ou tel point de la doctrine de Socrate; il était peut-être inutile d'y faire figurer une lettre de Descartes. Le Socrate de M. L. est le Socrate de la tradition, c'est-à-dire un compromis plus ou moins contradictoire entre le Socrate de Platon et celui de Xénophon; M. L. sait cependant combien le témoignage des *Mémorables* est suspect; il le sait, non seulement parce qu'il le dit quelque part, mais parce qu'il a lu l'ouvrage de

Joël. Mais peut-être a-t-il pensé que s'il se montrait trop rigoureux sur cet article, l'exposé de la « philosophie de Socrate » risquerait de se réduire à un cahier de pages blanches. Le genre admis, le petit livre est bon, écrit avec chaleur et clarté, convenable pour le grand public auquel il s'adresse. Seul le chapitre initial appelle de sérieuses réserves. M. Landormy reproduit sans sourciller le chiffre absurde de 400,000 esclaves transmis pour l'Attique *de la fin du* IVe *siècle* par Ctésiclès. Il écrit (p. 6) que du temps de Socrate « l'ensemble des citoyens n'était pas astreint au service militaire », erreur vraiment singulière. Pas un mot sur l'épisode si curieux de la bigamie (légale) de Socrate : quoique l'acariâtre Xantippe (*sic*) soit nommée plusieurs fois, silence complet sur la douce Myrto.

T. R.

46. *LA VILLE DE MIRMONT* (*H. de*). *Le poète Laevius* (Bibliothèque des Universités du Midi. Fascic. IV). Bordeaux, Feret, 1900. In-8°, 101 p.

Quoique ce travail intéresse plus particulièrement l'histoire de la littérature latine, nous le signalons à cette place parce que Laevius fut un des premiers importateurs, sinon le premier, de la littérature alexandrine à Rome. M. de La Ville de Mirmont a, de cette littérature, une assez mauvaise opinion, ce qui étonne de la part d'un savant qui s'est consacré à son étude ; il se trompe sûrement en concentrant à Alexandrie toute la poésie grecque pendant trois siècles et en appliquant à cette poésie de « déracinés » l'épithète ridicule de « littérature réfugiée » : où le Barrèsisme va-t-il se nicher ? Il n'a pas eu moins tort de rejeter l'explication si simple et si évidente du *Pterygium phoenicis* donnée par Weil et Ribbeck : c'était sûrement un *carmen figuratum* comme ceux de Simmias. Sous le bénéfice de ces observations on lira avec plaisir cette monographie consciencieuse et vraiment *exhaustive*.

CHARNEY.

47. *LEGRAND* (*Émile*) et *PERNOT* (*Hubert*). *Chrestomathie grecque moderne*. Paris, Garnier, 1899. In-8°, XXIV-492 p.

Cette chrestomathie est la première où l'on se soit placé systématiquement sur le terrain de la langue populaire, en excluant tous les morceaux en grec épuré lesquels, nous dit-on, n'ont pas plus droit de cité dans un ouvrage de ce genre que ne l'auraient dans une chrestomathie française du XVIIe siècle des vers latins du P. du Cerceau. On cherchera donc vainement ici quelques-uns des noms les plus célèbres de la littérature grecque moderne, tels que Coray, Ath. Christopoulos et Rangabé ; on revanche, on y trouve un choix abondant et, ce nous semble, heureux de poésies de Valaoritis, Vilaras, Solomos, sans compter les poètes les plus modernes tels que Drosinis, Palamas, Souris, Pallis, etc. Plusieurs de ces auteurs reparaissent parmi les prosateurs et à côté d'eux Eftaliotis (Michaélidis), Karkavitsas, Passayannis, Psichari, etc. M. Bikélas n'a pas trouvé grâce comme prosateur devant nos « impuristes » intransigeants, mais on a inséré de lui deux charmantes poésies de jeunesse *Maró* et *Apologie*. Les textes, ramenés à une orthographe à peu près uniforme, sont donnés nus et sans notes (ce qu'on regrettera parfois), mais un lexique copieux, complément du *Dictionnaire* de M. Legrand, permet de résoudre presque toutes les difficultés. Les notices biographiques de la préface ont été fournies, en général, par les auteurs eux-mêmes et offrent un véritable intérêt documentaire. Celle de M. Psichari (en grec) a une saveur parculière : « Je naquis à Odessa, le 3 mai 1854, le mois où naissent les bourriquots et les fleurettes... », etc.

ROMIOS.

48. *LOEWY* (*Emmanuel*). *Die Naturwiedergabe in der älteren griechischen Kunst.* Rome ; Loescher, 1900. In-8°, 60 p. 30 fig.

Quels sont les caractères distinctifs de l'archaïsme grec ? quelle est l'origine profonde de ces caractères ? En examinant à nouveau ces deux questions, M. Loewy n'a pas prétendu découvrir l'Amérique ni apporter des solutions d'une nouveauté troublante, mais il a fait preuve d'un esprit pénétrant et d'une méthode philosophique qui, sous bien des rapports, renouvellent le sujet. L'auteur attache beaucoup moins d'importance que ses prédécesseurs aux raisons d'ordre matériel et technique, beaucoup plus aux raisons psychologiques. L'artiste primitif, dit-il, travaille surtout de mémoire; il ne se rappelle et il ne veut évoquer que les traits qui frappent à première vue et constituent comme l'idée (au sens platonicien) de l'être représenté : de là, dans le dessin, la réduction des figures à un petit nombre de types, la tendance à *styliser*, c'est-à-dire à simplifier les formes, la prépondérance du contour, l'unité de couleur, les membres présentés sous leur aspect *le plus large*, c'est-à-dire le plus complet, le parti pris d'éviter les recoupements, l'absence de perspective, la juxtaposition des éléments conservés par le souvenir sans souci d'une combinaison organique. C'est seulement quand la mémoire fait défaut que l'artiste archaïque a recours au modèle vivant, qu'il regarde avec soin la nature : de là le résultat paradoxal que les objets rares sont plus fidèlement représentés que ceux qui sont communs. Du dessin M. Loewy passe au relief et à la ronde bosse, qu'il traite dans le même esprit et avec esprit. C'est une observation très fine, par exemple, que celle qui ramène le type cubique des *xoana*, non à la contrainte de la matière ou au souvenir de la poutre primitive, mais à la préoccupation exclusive de présenter quatre aspects, et quatre seulement, du modèle, sans se soucier du passage de l'un à l'autre. De même, la prédominance de la vue de face dans la ronde bosse et du profil dans le relief est bien expliquée par la destination toute différente de ces modes de représentation : dans la ronde bosse, la figure *nous* regarde, dans le relief les figures *se* regardent. Cela est si vrai que lorsque dans un relief l'artiste est amené à représenter une figure en ronde bosse (une statue de divinité, par exemple) il la montre volontiers de face (cylindres babyloniens, relief de Chrysapha). Le « principe de frontalité », les progrès de la perspective. le maintien obstiné du parallélisme des plans antérieur et postérieur du torse, l'émancipation graduelle des traditions primitives qui ne triomphe sur toute la ligne qu'avec Lysippe ont fourni à M. Loewy l'occasion de remarques justes et suggestives, illustrées par des figures heureusement choisies. La bibliographie est abondante; on est d'autant plus étonné de n'y pas voir mentionner les sarcophages de Sidon qui auraient pu confirmer, et sur certains points rectifier, plus d'une des généralisations, parfois un peu hardies, de l'auteur.

T. R.

49. *LYCOPHRON. La Alessandra di Licofrone*, testo, traduzione e commento, par Emanuele *Ciaceri*. Catane, Giannotta. 1901. In-8°, XVIII-369 p.

Il y a du Dante dans l'*Alexandra*. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir un savant italien nous donner du ténébreux poème une édition très soignée, accompagnée d'une traduction presque lisible et d'un commentaire mythologique substantiel où se reconnaît l'excellent disciple de Pais. M. Ciaceri a reproduit le texte de Kinkel, en admettant toutefois quelques-unes des

corrections les plus autorisées. Lui-même en a proposé et même inséré dans le texte un petit nombre, d'une valeur discutable : v. 985 νείμαντες (au lieu de δείμαντες) au sens de « ayant détruit » (??) ; 993 Συλησίους (Τυλησίους ; la forêt de Sila !); 1244 Λαρίνου (Λαχίου, Λατίνους); 1329 ζωστηροκλέπτη (ζωστηροκλέπτης). L'introduction donne avec clarté les renseignements nécessaires sur Lycophron, les sources et les caractères du poème; mais je regrette que M. C. se soit laissé entraîner par l'autorité de Wilamowitz à interpréter contre tout bon sens les fameux passages 1226 suiv. et 1435 suiv. Renchérissant encore sur la thèse (juvénile) du savant allemand, M. C. soutient sérieusement que Lycophron a pu écrire *à la fin du* IVe *siècle* en parlant des Romains γῆς καὶ θαλάσσης σκῆπτρα καὶ μοναρχίαν | λαβόντες (1229) et voit dans le Γαλάδρας λύκος du v. 1444... Antipater ! On se demande si vraiment l'auteur a jamais lu la lumineuse dissertation de Niebuhr (*Kleine Schriften*, p. 438 suiv.) qu'il cite selon la pagination du *Rh. Museum*, où elle a d'abord paru. Quiconque en a pesé les arguments ne peut que féliciter Christ d'être resté fidèle à la thèse niebuhrienne, au lieu de l'en blâmer comme le fait M. Ciaceri. J'ajouterai seulement que les vers 1448 suiv. fixent la date non seulement du passage, mais du poème tout entier (car il n'y a pas la plus légère disparate de style) vers l'an 190 avant J.-C., de telle sorte qu'il devient impossible de l'attribuer à Lycophron. Aussi suis-je persuadé que l'attribution traditionnelle (déjà contestée par les scholies) n'a jamais reposé que sur des raisons littéraires. Or, ces raisons s'appliquent tout aussi bien à Euphorion, compatriote de Lycophron, et comme lui mythographe érudit et obscur. Né entre 276 et 272 (Suidas), Euphorion a pu très bien, dans son extrême vieillesse, composer l'*Alexandra* sans y mettre son nom, peut-être même en y mettant celui de Lycophron : ainsi s'expliqueraient les ressemblances depuis longtemps signalées entre le style d'Euphorion et celui de l'*Alexandra* (Susemihl, I, 395). Euphorion fut bibliothécaire d'Antiochus le Grand ; mais je crois qu'il a passé les dernières années de sa vie à Athènes, où il fut enterré : le témoignage de Théodoridas (*Anth. Pal.*, VII, 406, et non 496 comme le dit Susemihl) doit l'emporter sur les « on-dit » de Suidas. Ainsi s'explique l'absence de toute flatterie à l'égard des dynasties macédoniennes (car les vers sur Philippe sont ambigus) et les génuflexions devant les Romains, protecteurs d'Athènes et maîtres de Chalcis, patrie du poète.

Th. Reinach.

50. *MEISTERHANS* (*K.*). *Grammatik der attischen Inschriften*. 3te Auflage. Berlin, Weidmann, 1900. In-8°, XIV-288 p.

Après la mort du regretté Meisterhans, c'est à M. Schwyzer qu'est échue la tâche de mettre au courant cet excellent livre. Il s'en est acquitté avec la conscience et le savoir qu'on pouvait attendre de l'auteur (sous le nom de *Schweizer*) de la grammaire des inscriptions pergaméniennes. On regrettera toutefois que dans cette édition, comme dans les précédentes, il n'ait pas été tenu un compte suffisant des monnaies. Ainsi, pour la graphie Μιθραδάτης à l'époque hellénistique, il ne fallait pas citer le décret de Chersonèse, qui ne prouve rien pour l'usage attique, mais les tétradrachmes et le statère attiques avec la légende ΒΑΣΙΛΕ ΜΙΘΡΑΔΑΤΗΣ — ΑΡΙΣΤΙΩΝ. L'index renferme quelques erreurs. Sous μέχρι il ne fallait pas renvoyer à 219, 40 mais à 219, 39 et il aurait fallu signaler l'élision remarquable de la voyelle finale dans la locution μέχρ' ἀνεφσιότατος loi de Dracon, l. 15.

H. G.

51. *MÉLY* (*F. de*). *Les reliques de Constantinople au* XIIIe *siècle*. II. *La Sainte couronne*. (Extr. de la *Revue de l'art chrétien*.) Lille. Desclée, 1901, in-4°, p. 35-133, illustré.

La couronne d'épines fut engagée en 1238 par Baudouin, empereur de Constantinople, à Louis IX, reçue à Paris le 19 août 1239 et placée le 25 mars 1248 à la Sainte-Chapelle, où elle est encore. La couronne elle-même est en jonc; les épines étaient conservées à part, au nombre de soixante-douze, et ont été distribuées peu à peu à diverses églises; déjà antérieurement, par des chemins variés, beaucoup d'autres étaient parvenues en Occident. M. de Mély examine une à une ces reliques, où plutôt les 222 sur 662 (!) qu'il est possible « d'étudier historiquement », cherche à préciser leur date et leur provenance et reproduit, chemin faisant, un grand nombre de reliquaires dont plusieurs intéressent l'art byzantin. C'est un travail consciencieux et scientifique sur un sujet qui, au premier abord, ne le paraît guère.

ROMÉOS.

52. *MEYER* (*Eduard*). *Geschichte des Alterthums*, 3ter Band. Das Perserreich und die Griechen, 1te Haelfte Stuttgart, Cotta, 1901, in-8°. VIII-691 p.

Le premier volume (1884) du remarquable ouvrage de M. Ed. Meyer conduisait l'histoire de l'Orient ancien jusqu'à la constitution définitive de l'Empire perse; le second (1893), presque entièrement consacré à la Grèce, descendait jusqu'à la veille du conflit entre Perses et Grecs; le troisième (1901) raconte la première moitié de ce conflit jusqu'au traité de Callias (448). C'est assez dire que M. M. n'a pas su ou n'a pas voulu échapper à la loi commune des ouvrages de ce genre, qui est de devenir d'autant plus détaillés qu'ils avancent davantage, c'est-à-dire que les sources deviennent plus abondantes. On n'a pas d'ailleurs le courage de lui en faire un reproche, tant il y a, dans ce nouveau volume, de labeur, de savoir et de talent. Les chapitres les plus intéressants sont, à mon avis, ceux qui sont consacrés à l'état intérieur de la monarchie des Achéménides, à la formation du judaïsme post-exilien et à l'histoire intérieure d'Athènes. Ce sont naturellement aussi les plus discutables. Dans le premier, M. M., modifie très sensiblement les vues qu'il avait exprimées en 1884, sous l'influence de Darmesteter, sur l'origine du mazdéisme : il est permis de croire qu'il exagère même la réaction et se montre bien affirmatif sur le mazdéisme de Cyrus et la réalité historique de Zoroastre; il ne paraît pas non plus avoir consulté l'ouvrage capital de M. Cumont. Le chapitre sur le judaïsme reproduit, en les résumant et en accentuant leur sévérité, les vues exposées par l'auteur dans son opuscule *Die Entstehung des Judenthums*, si vivement critiqué par Wellhausen; plus d'un lecteur ne partagera pas la confiance de M. M. dans l'authenticité des documents officiels du livre d'Ezra, ni son opinion que le judaïsme mosaïque a été *imposé* par Artaxerxès comme loi d'État à la communauté de Jérusalem. L'histoire des guerres médiques est exposée de main de maître et le récit de la bataille de Platées en particulier est d'une vraisemblance assez séduisante. Mais on sourit en entendant parler des *Agrariens* comme d'un parti politique en 450, et l'histoire du *Flottengesetz* de Thémistocle, où l'auteur veut vraiment en savoir trop long, paraît involontairement dominée par le souvenir d'analogies très récentes. On n'est pas moins étonné de voir M. Meyer, dont la critique est d'ordinaire si éveillée, si âpre même, accepter comme une vérité historique la fable d'Éphore sur l'alliance des Perses et des Carthaginois contre la Grèce en 480 : ici, il n'a pas

su résister à l'attrait romanesque d'une combinaison trop ingénieuse. Malgré ces réserves de détail, qu'il serait facile de multiplier, nous ne pouvons que recommander vivement l'étude de ce beau livre à tous les amis de l'histoire grecque; les naïfs (s'il s'en trouve encore), qui avaient ajouté foi aux « nouveautés » historiques d'Aristote, sortiront de cette lecture complètement désabusés. Auguste MICHEL.

53. *OPPIEN. Die Paraphrase des Euteknios zu Oppians Kynegetika, von Otto Tuselmann.* Berlin, Weidmann, 1900 (Abh. de l'Acad. de Goettingue, IV, 1). In-4°, 43 p.

L'intérêt principal de cette paraphrase anonyme (car le nom d'Euteknios n'est donné que par un manuscrit tardif) est de fournir quelques corrections — ou plutôt quelques indices de correction — au texte d'Oppien : l'exemple le plus remarquable est au v. IV, 357 où les mss. ont ἴδριες αὐτολύγοις (Schneider αὐτολύτοις) et où il faut lire αὖτ' ὀλίγοι (paraphrase : βραχεῖς δὲ αὐτῶν). Mais à côté de ces lueurs, que de contresens et de leçons corrompues! Le texte de la paraphrase n'avait encore été publié que partiellement. M. Tüselmann en a donné une édition très soignée, qui a naturellement pour base le L(aurentianus) XXXI, 3, où il est écrit dans les marges du poème d'Oppien. Les deux mss. du XVIe siècle (Vindobonensis, Ambrosianus) dérivent de L, le second est défiguré par de nombreuses et arbitraires « corrections » de Darmarius, qui par endroits, cependant, a vu juste. H. G.

54. *PAPAGEORGIU (Petros N.). Unedierte Inschriften von Mitylene* Leipsig, Teubner, 1900, XIV-31 p. et 8 planches.

M. Papageorgiu, non content d'avoir exercé depuis plusieurs années un louable apostolat en faveur de la propagation, parmi ses compatriotes de Lesbos (1), du goût pour la conservation et l'étude des antiquités, nous apporte ici un précieux supplément, recueilli en moins d'une année, au *Corpus* de M. Paton. Le plus important de ces 42 petits textes est le n° 1, décret (dialectal) des Mityléniens en l'honneur du κοινὸν de Thessalie. Signalons encore le n° 8, épigramme en 4 hexamètres en l'honneur de Zeus πανεπώπης, Pluton et Poseidon παναστφάλιοι. M. P. communique encore de nouvelles lectures ou conjectures pour une soixantaine de textes précédemment connus, 2 épitaphes d'Adramyttion, la phototypie d'une tête d'Athèna en marbre, trouvée à Mitylène, d'un type assez curieux. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter — dans l'intérêt même de M. Papageorgiu, — qu'il ait cru devoir rédiger son travail en allemand ; les raisons de ce choix, auxquelles il fait (p. XII) une allusion un peu mystérieuse, nous sont inconnues.

PHILLHELLÈN.

55. *PERNOT (Marthe et Hubert). Manuel de conversation français-grec moderne.* Paris, André, 1899, in-12, VIII-131 p.

Les fanatiques de la καθαρεύουσα fermeront ou jetteront avec horreur ce petit livre ; mais le Français qui voyage en Grèce l'étudiera avec le plus grand profit; il y trouvera presque tous les mots et les tournures de phrase dont on peut avoir besoin en causant *palikare*, encadrés dans de petits dialogues pleins de verve et de naturel (sur le bateau... à la douane... chez le changeur. — s'informer du chemin... chez le coif-

(1) Apostolat bien nécessaire, puisque tout récemment encore la perle des inscriptions de Lesbos, le traité monétaire entre Mitylène et Phocée a été détruite par des maçons.

feur, etc.). Je persiste à croire que dans des ouvrages de ce genre, où l'on enseigne la langue *parlée*, il y aurait tout avantage à renoncer à l'absurde et pédantesque orthographe traditionnelle et même à l'alphabet hellénique.

T. R.

56. *PHOTIADIS* (*Dimitri*). Ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία. Salonique, Christomanos, 1897. In-8°, 124 p. illustré.

Ce court résumé à l'usage des écoles paraît bien disposé, clair et d'une orthodoxie irréprochable, parfois un peu agressive. L'impression laisse à désirer. Il est difficile de reconnaître la patrie de Luther dans le rébus Ἐϊόλεῖν (Eisleben).

RHOMÉOS.

57. *PLATONIS* opera recognovit Ioannes *Burnet*. Tomus I (tetral. I-II). Oxonii, s. d. (1900). In 12°, non paginé.

Les travaux de Schanz et de Wohlrab ont fixé définitivement les bases de la constitution du texte de Platon : ce sont, pour les six premières tétralogies, le Clarkeanus (B), pour les dernières le Paris. 1807 (A); en outre, pour la plus grande partie du texte, le Marcianus (T), chef de la seconde famille, peut être dérivé du premier volume (aujourd'hui perdu) du Parisinus. M. Burnet a collationné le premier pour cette édition les leçons du Marc. dans le *Phédon* et le *Politique*, de même celles du Clarkeanus pour ce dernier dialogue. L'apparat critique est sobre, mais suffisant; l'éditeur ne s'est permis qu'un petit nombre de conjectures. La typographie, nette, jolie et correcte, fait le plus grand honneur à la célèbre imprimerie Clarendon; mais la suppression de toute pagination, sans gêner précisément les recherches puisque les pages d'Estienne sont marquées en marge, constitue une innovation très peu louable, contre laquelle je ne cesserai de protester.

H. G.

58. *RHADOS* (*Constantin*). Ἡ ἐν Ἄστρει β' ἐθνικὴ τῶν Ἑλλήνων συνέλευσις. Athènes, imprimerie Νομικῆς, 1900. In-8°, broch. 15 p.

Éloquent discours prononcé à l'occasion du 75e anniversaire de cette célèbre assemblée où 267 représentants des différents cantons de la Grèce jetèrent les bases de la future constitution du pays et formulèrent le serment des soldats de la guerre de l'Indépendance : « Je jure, au nom de la très Sainte-Trinité et de la très chère patrie, que j'affranchirai la nation héllénique ou mourrai les armes à la main, chrétien et libre. »

PHILHELLÈN.

59. *Othon RIEMANN* et *Henri GOELZER*, *Grammaire comparée du grec et du latin*, *Syntaxe*. Ouvrage destiné à l'Enseignement supérieur, Licence ès lettres, Agrégations des Lettres et de Grammaire. Paris, A. Colin, 1897, 893 pp. in-8°. Prix, 25 fr.

On trouvera dans ce livre les qualités d'exactitude et de précision analytique qui étaient les traits distinctifs de Riemann. M. Goelzer indique modestement quelle a été sa part de collaboration : « Le présent volume a été rédigé par moi, en grande partie sur les notes qui ont servi à Riemann à faire son cours de grammaire à la Sorbonne et plus tard à l'Ecole normale. » Pour qui pèse tous les termes et sait ce que sont des notes de cours, cette phrase en dit long et laisse entrevoir le travail considérable auquel a dû s'astreindre M. Goelzer. Au reste, les dates sont là. Riemann est mort en 1891; la couverture du volume a été tirée en 1897, ainsi que le prouve le millésime ; l'ouvrage lui-même n'a

paru qu'en janvier 1899. De plus, vingt pages d'additions et corrections, qui témoignent du dépouillement tardif de certaines revues, prouvent mieux encore les difficultés dont était hérissée la lourde tâche du successeur de Riemann, Il a droit à toute notre reconnaissance pour n'avoir pas perdu courage et pour nous avoir donné un excellent répertoire méthodique. Nous avons enfin en français un exposé parallèle et assez détaillé de la syntaxe des deux langues classiques. C'est même un ouvrage dont on serait embarrassé de trouver l'équivalent à l'étranger, car il n'a rien de commun avec la Syntaxe comparée de M. Delbrück. Et si nous avions déjà la *Syntaxe latine* de Riemann, il nous manquait pour le grec un ouvrage analogue, car le livre de Bamberg et Cucuel est trop élémentaire et celui de Madvig trop exclusivement limité à la langue classique. On doit cependant regretter que le grec des époques alexandrine et romaine ne soit pour ainsi dire pas touché. Cette lacune doit tenir surtout, il faut le reconnaître, à la dispersion des travaux de détail, à leur inégalité et à leur caractère fragmentaire. Une étude d'ensemble de la syntaxe de ces deux périodes, en y comprenant les inscriptions, devrait tenter la curiosité de quelqu'un de nos jeunes agrégés. La bibliographie est soignée et complète, sans remplissage ni trompe-l'œil. Une place importante a été faite dans les notes à l'histoire de la science et aux théories des anciens, mais surtout à la terminologie. Enfin, d'excellentes tables alphabétiques, index grec, index latin, index français rendent ce gros volume d'un usage maniable.

Ce compte rendu pourrait s'arrêter là, si la couverture ne portait comme titre principal : *Grammaire comparée*. M. Bréal, en présentant le livre à l'Académie des inscriptions, avait déjà remarqué l'inexactitude de l'expression. Mais il y a là autre chose que le choix d'un terme plus ou moins impropre. Une question de méthode se trouve posée et, à cause de son importance, on m'excusera d'insister.

L'objet de la syntaxe comparée n'est pas de rapprocher, en paragraphes parallèles, les constructions de plusieurs langues. Quand on n'a fait que cela, on a seulement recueilli les premiers éléments du travail. Elle ne consiste pas non plus dans l'unique application de la méthode historique. La méthode historique a sa place aussi bien dans l'étude d'une seule langue. Mais, sans elle, il n'y a pas de syntaxe comparée. Les résultats acquis par la linguistique dans l'étude des formes et des constructions ne constituent pas à eux seuls toute la syntaxe comparée des langues apparentées entre elles. Il faut réunir ces divers ordres de recherches. Il faut de plus une élaboration logique de toutes les données positives ainsi recueillies. Il y a dans une syntaxe une psychologie latente à dégager. C'est par la syntaxe surtout qu'un peuple révèle dans sa langue ses habitudes d'esprit, ses façons de raisonner, l'état de sa culture. Quand on compare deux syntaxes comme celles du grec et du latin, qui, parties d'origines communes, ont poursuivi leur développement à travers une histoire semblable et dans des conditions analogues de civilisation, on doit s'attendre à trouver une similitude de procédés qui tient autant à la communauté des destinées et des idées qu'à l'identité de l'esprit humain. Le grammairien a la tâche de retrouver les phases de l'évolution logique, de ressaisir dans la parole la répercussion des mouvements de la pensée, de relier les chaînons épars des associations d'idées. La syntaxe comparée doit donc user d'une méthode à la fois linguistique, historique et logique.

Le rôle de la linguistique n'est pas très considérable. Elle donne les cadres et les points de départ. On n'oublie pas qu'elle nous fait atteindre la couche préhistorique. Tout ce qui est

bourg ici publiés avec une diligence méritoire appartiennent les uns à un traité d'ophthalmologie, les autres à un traité sur les fièvres (peut-être d'Agathinos de Lacédémone); ils ne sont pas d'un grand intérêt, mais il faut se féliciter de voir le goût de la papyrologie pénétrer ainsi jusque dans les petites universités de province où elle peut occuper bien des bonnes volontés plus utilement que les éternels problèmes de *Quellenkunde*, tant de fois ressassés dans des « programmes » morts-nés. Puisse cet exemple trouver des imitateurs en France et encourager les pouvoirs publics et les conseils universitaires à enrichir nos collections de papyrus grecs si déplorablement négligées!

Auguste MICHEL.

44. *KRUMBACHER (Karl). Die Moskauer Sammlung mittelgriechischer Sprichwörter.* Munich, Franz, 1900 (tir. à p. des *Sitzungsb.* de l'Ac. de Bavière), in-8°, p. 339-464 et 5 pl.

Le recueil de proverbes découvert et publié par M. Krumbacher est contenu dans le ms 239 de la Bibliothèque synodale de Moscou, dont il occupe les sept derniers feuillets. Le manuscrit, d'ailleurs mutilé, est du XIVe siècle, mais il remonte certainement à un original plus ancien. Les proverbes, au nombre de 130, sont suivis chacun d'une interprétation (souvent erronée) en deux pseudo-trimètres iambiques. Le grand intérêt de ce recueil est son caractère purement profane, qu'il a en commun avec un très petit nombre d'opuscules jusqu'à présent connus (Proverbes de Planude, Proverbes d'Ésope, Comédies cosmiques d'Ésope); l'auteur n'a pas prétendu fournir des thèmes à des sermons théologiques, encore moins faire œuvre d'archéologue; il a voulu simplement recueillir et expliquer des proverbes *populaires*, quoiqu'il n'en ait pas toujours respecté la forme. Très peu de ces proverbes se trouvent textuellement dans d'autres recueils; un plus grand nombre ont ailleurs des parallèles plus ou moins précis; plusieurs sont absolument inédits et il en est qui ne manquent ni de grâce ni d'esprit; par exemple le n° 1 : πίθηκος ἰδὼν τὰ ἑαυτοῦ τέκνα ἔφη · Ταῦτα οὐ καλά; le n° 23 : ἰδιώτης εἰς πλοῖον φάρμακον; le n° 47 : ἀγαθῷ θεῷ λίβανος οὐκ ἀναβαίνει; 54 : ἡ κάμηλος ἔλεγε τῇ μητρί · Ὀργήσομαι · κἀκείνη · Τέκνον, φησί, καὶ ὁ περίπατός σου καλός ἐστίν (faut-il οὐ καλός?); 88 : τέχνη νοσεῖ μέν, οὐκ ἀποθνήσκει δέ. Au point de vue linguistique on notera (n° 57) le mot κοπίδερμος = esclave. Le n° 29 — Ἔρως εἰς κλιμάκιον οὐκ ἀναβαίνει — est caractéristique de la veulerie byzantine. Est-il besoin de dire le vif intérêt que présentent la traduction, le commentaire, l'introduction de M. Krumbacher? C'est toujours le même savoir à la fois minutieux et large de vues qui sait rendre la vie aux sujets en apparence les plus desséchés.

T. R.

45. *LANDORMY (Paul). Socrate.* Paris. Delaplane, s. d. (!), in-18, 143 p. (collection *Les Philosophes*).

M. Landormy étudie dans cinq chapitres la vie de Socrate, la révolution apportée par Socrate dans la philosophie, la méthode et la morale socratiques, enfin la mort de Socrate. Un index alphabétique indique avec précision sous différents chefs (Démon, Induction, Religion, etc.), les textes qu'il faut consulter pour étudier plus à fond tel ou tel point de la doctrine de Socrate; il était peut-être inutile d'y faire figurer une lettre de Descartes. Le Socrate de M. L. est le Socrate de la tradition, c'est-à-dire un compromis plus ou moins contradictoire entre le Socrate de Platon et celui de Xénophon; M. L. sait cependant combien le témoignage des *Mémorables* est suspect; il le sait, non seulement parce qu'il le dit quelque part, mais parce qu'il a lu l'ouvrage de

Joël. Mais peut-être a-t-il pensé que s'il se montrait trop rigoureux sur cet article, l'exposé de la « philosophie de Socrate » risquerait de se réduire à un cahier de pages blanches. Le genre admis, le petit livre est bon, écrit avec chaleur et clarté, convenable pour le grand public auquel il s'adresse. Seul le chapitre initial appelle de sérieuses réserves. M. Landormy reproduit sans sourciller le chiffre absurde de 400,000 esclaves transmis pour l'Attique *de la fin du* IVe *siècle* par Ctésiclès. Il écrit (p. 6) que du temps de Socrate « l'ensemble des citoyens n'était pas astreint au service militaire », erreur vraiment singulière. Pas un mot sur l'épisode si curieux de la bigamie (légale) de Socrate : quoique l'acariâtre Xantippe (*sic*) soit nommée plusieurs fois, silence complet sur la douce Myrto.

T. R.

46. *LA VILLE DE MIRMONT* (*H. de*). *Le poète Laevius* (Bibliothèque des Universités du Midi. Fascic. IV). Bordeaux, Feret, 1900. In-8°, 101 p.

Quoique ce travail intéresse plus particulièrement l'histoire de la littérature latine, nous le signalons à cette place parce que Laevius fut un des premiers importateurs, sinon le premier, de la littérature alexandrine à Rome. M. de La Ville de Mirmont a, de cette littérature, une assez mauvaise opinion, ce qui étonne de la part d'un savant qui s'est consacré à son étude ; il se trompe sûrement en concentrant à Alexandrie toute la poésie grecque pendant trois siècles et en appliquant à cette poésie de « déracinés » l'épithète ridicule de « littérature réfugiée » : où le Barrèsisme va-t-il se nicher ? Il n'a pas eu moins tort de rejeter l'explication si simple et si évidente du *Pterygium phoenicis* donnée par Weil et Ribbeck : c'était sûrement un *carmen figuratum* comme ceux de Simmias. Sous le bénéfice de ces observations on lira avec plaisir cette monographie consciencieuse et vraiment *exhaustive*.

CHARNEY.

47. *LEGRAND* (*Émile*) et *PERNOT* (*Hubert*). *Chrestomathie grecque moderne*. Paris, Garnier, 1899. In-8°, XXIV-492 p.

Cette chrestomathie est la première où l'on se soit placé systématiquement sur le terrain de la langue populaire, en excluant tous les morceaux en grec épuré lesquels, nous dit-on, n'ont pas plus droit de cité dans un ouvrage de ce genre que ne l'auraient dans une chrestomathie française du XVIIe siècle des vers latins du P. du Cerceau. On cherchera donc vainement ici quelques-uns des noms les plus célèbres de la littérature grecque moderne, tels que Coray, Ath. Christopoulos et Rangabé ; on revanche, on y trouve un choix abondant et, ce nous semble, heureux de poésies de Valaoritis, Vilaras, Solomos, sans compter les poètes les plus modernes tels que Drosinis, Palamas, Souris, Pallis, etc. Plusieurs de ces auteurs reparaissent parmi les prosateurs et à côté d'eux Eftaliotis (Michaélidis), Karkavitsas, Passayannis, Psichari, etc. M. Bikélas n'a pas trouvé grâce comme prosateur devant nos « impuristes » intransigeants, mais on a inséré de lui deux charmantes poésies de jeunesse *Maró* et *Apologie*. Les textes, ramenés à une orthographe à peu près uniforme, sont donnés nus et sans notes (ce qu'on regrettera parfois), mais un lexique copieux, complément du *Dictionnaire* de M. Legrand, permet de résoudre presque toutes les difficultés. Les notices biographiques de la préface ont été fournies, en général, par les auteurs eux-mêmes et offrent un véritable intérêt documentaire. Celle de M. Psichari (en grec) a une saveur parculière : « Je naquis à Odessa, le 3 mai 1854, le mois où naissent les bourriquots et les fleurettes... », etc.

ROMIOS.

48. *LOEWY* (*Emmanuel*). *Die Naturwiedergabe in der älteren griechischen Kunst.* Rome ; Loescher, 1900. In-8°, 60 p. 30 fig.

Quels sont les caractères distinctifs de l'archaïsme grec ? quelle est l'origine profonde de ces caractères ? En examinant à nouveau ces deux questions, M. Loewy n'a pas prétendu découvrir l'Amérique ni apporter des solutions d'une nouveauté troublante, mais il a fait preuve d'un esprit pénétrant et d'une méthode philosophique qui, sous bien des rapports, renouvellent le sujet. L'auteur attache beaucoup moins d'importance que ses prédécesseurs aux raisons d'ordre matériel et technique, beaucoup plus aux raisons psychologiques. L'artiste primitif, dit-il, travaille surtout de mémoire; il ne se rappelle et il ne veut évoquer que les traits qui frappent à première vue et constituent comme l'idée (au sens platonicien) de l'être représenté : de là, dans le dessin, la réduction des figures à un petit nombre de types, la tendance à *styliser*, c'est-à-dire à simplifier les formes, la prépondérance du contour, l'unité de couleur, les membres présentés sous leur aspect *le plus large*, c'est-à-dire le plus complet, le parti pris d'éviter les recoupements, l'absence de perspective, la juxtaposition des éléments conservés par le souvenir sans souci d'une combinaison organique. C'est seulement quand la mémoire fait défaut que l'artiste archaïque a recours au modèle vivant, qu'il regarde avec soin la nature : de là le résultat paradoxal que les objets rares sont plus fidèlement représentés que ceux qui sont communs. Du dessin M. Loewy passe au relief et à la ronde bosse, qu'il traite dans le même esprit et avec esprit. C'est une observation très fine, par exemple, que celle qui ramène le type cubique des *xoana*, non à la contrainte de la matière ou au souvenir de la poutre primitive, mais à la préoccupation exclusive de présenter quatre aspects, et quatre seulement, du modèle, sans se soucier du passage de l'un à l'autre. De même, la prédominance de la vue de face dans la ronde bosse et du profil dans le relief est bien expliquée par la destination toute différente de ces modes de représentation : dans la ronde bosse, la figure *nous* regarde, dans le relief les figures *se* regardent. Cela est si vrai que lorsque dans un relief l'artiste est amené à représenter une figure en ronde bosse (une statue de divinité, par exemple) il la montre volontiers de face (cylindres babyloniens, relief de Chrysapha). Le « principe de frontalité », les progrès de la perspective, le maintien obstiné du parallélisme des plans antérieur et postérieur du torse, l'émancipation graduelle des traditions primitives qui ne triomphe sur toute la ligne qu'avec Lysippe ont fourni à M. Loewy l'occasion de remarques justes et suggestives, illustrées par des figures heureusement choisies. La bibliographie est abondante; on est d'autant plus étonné de n'y pas voir mentionner les sarcophages de Sidon qui auraient pu confirmer, et sur certains points rectifier, plus d'une des généralisations, parfois un peu hardies, de l'auteur.

T. R.

49. *LYCOPHRON. La Alessandra di Licofrone*, testo, traduzione e commento, par Emanuele *Ciaceri*. Catane, Giannotta. 1901. In-8°, XVIII-369 p.

Il y a du Dante dans l'*Alexandra*. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir un savant italien nous donner du ténébreux poème une édition très soignée, accompagnée d'une traduction presque lisible et d'un commentaire mythologique substantiel où se reconnaît l'excellent disciple de Pais. M. Ciaceri a reproduit le texte de Kinkel, en admettant toutefois quelques-unes des

corrections les plus autorisées. Lui-même en a proposé et même inséré dans le texte un petit nombre, d'une valeur discutable : v. 985 νείμαντες (au lieu de δείμαντες) au sens de « ayant détruit » (??) ; 993 Συλησίους (Τυλησίους ; la forêt de Sila !) ; 1244 Λαρίνου (Λαχίου, Λατίνους) ; 1329 ζωστηροκλέπτη (ζωστηροκλέπτης). L'introduction donne avec clarté les renseignements nécessaires sur Lycophron, les sources et les caractères du poème ; mais je regrette que M. C. se soit laissé entraîner par l'autorité de Wilamowitz à interpréter contre tout bon sens les fameux passages 1226 suiv. et 1435 suiv. Renchérissant encore sur la thèse (juvénile) du savant allemand, M. C. soutient sérieusement que Lycophron a pu écrire *à la fin du* IVe *siècle* en parlant des Romains γῆς καὶ θαλάσσης σκῆπτρα καὶ μοναρχίαν | λαβόντες (1229) et voit dans le Γαλάδρας λύκος du v. 1444... Antipater ! On se demande si vraiment l'auteur a jamais lu la lumineuse dissertation de Niebuhr (*Kleine Schriften*, p. 438 suiv.) qu'il cite selon la pagination du *Rh. Museum*, où elle a d'abord paru. Quiconque en a pesé les arguments ne peut que féliciter Christ d'être resté fidèle à la thèse niebuhrienne, au lieu de l'en blâmer comme le fait M. Ciaceri. J'ajouterai seulement que les vers 1448 suiv. fixent la date non seulement du passage, mais du poème tout entier (car il n'y a pas la plus légère disparate de style) vers l'an 190 avant J.-C., de telle sorte qu'il devient impossible de l'attribuer à Lycophron. Aussi suis-je persuadé que l'attribution traditionnelle (déjà contestée par les scholies) n'a jamais reposé que sur des raisons littéraires. Or, ces raisons s'appliquent tout aussi bien à Euphorion, compatriote de Lycophron, et comme lui mythographe érudit et obscur. Né entre 276 et 272 (Suidas), Euphorion a pu très bien, dans son extrême vieillesse, composer l'*Alexandra* sans y mettre son nom, peut-être même en y mettant celui de Lycophron : ainsi s'expliqueraient les ressemblances depuis longtemps signalées entre le style d'Euphorion et celui de l'*Alexandra* (Susemihl, I, 395). Euphorion fut bibliothécaire d'Antiochus le Grand ; mais je crois qu'il a passé les dernières années de sa vie à Athènes, où il fut enterré : le témoignage de Théodoridas (*Anth. Pal.*, VII, 406, et non 496 comme le dit Susemihl) doit l'emporter sur les « on-dit » de Suidas. Ainsi s'explique l'absence de toute flatterie à l'égard des dynasties macédoniennes (car les vers sur Philippe sont ambigus) et les génuflexions devant les Romains, protecteurs d'Athènes et maîtres de Chalcis, patrie du poète.

Th. Reinach.

50. *MEISTERHANS* (*K.*). *Grammatik der attischen Inschriften.* 3te Auflage. Berlin, Weidmann, 1900. In-8°, XIV-288 p.

Après la mort du regretté Meisterhans, c'est à M. Schwyzer qu'est échue la tâche de mettre au courant cet excellent livre. Il s'en est acquitté avec la conscience et le savoir qu'on pouvait attendre de l'auteur (sous le nom de *Schweizer*) de la grammaire des inscriptions pergaméniennes. On regrettera toutefois que dans cette édition, comme dans les précédentes, il n'ait pas été tenu un compte suffisant des monnaies. Ainsi, pour la graphie Μιθραδάτης à l'époque hellénistique, il ne fallait pas citer le décret de Chersonèse, qui ne prouve rien pour l'usage attique, mais les tétradrachmes et le statère attiques avec la légende ΒΑΣΙΛΕ ΜΙΘΡΑΔΑΤΗΣ — ΑΡΙΣΤΙΩΝ. L'index renferme quelques erreurs. Sous μέχρι il ne fallait pas renvoyer à 219, 40 mais à 219, 39 et il aurait fallu signaler l'élision remarquable de la voyelle finale dans la locution μέχρ' ἀνεφσιότητος loi de Dracon, l. 15.

H. G.

51. *MÉLY* (*F. de*). *Les reliques de Constantinople au* XIIIe *siècle*. II. *La Sainte couronne*. (Extr. de la *Revue de l'art chrétien*.) Lille. Desclée, 1901, in-4°, p. 35-133, illustré.

La couronne d'épines fut engagée en 1238 par Baudouin, empereur de Constantinople, à Louis IX, reçue à Paris le 19 août 1239 et placée le 25 mars 1248 à la Sainte-Chapelle, où elle est encore. La couronne elle-même est en jonc; les épines étaient conservées à part, au nombre de soixante-douze, et ont été distribuées peu à peu à diverses églises; déjà antérieurement, par des chemins variés, beaucoup d'autres étaient parvenues en Occident. M. de Mély examine une à une ces reliques, où plutôt les 222 sur 662 (!) qu'il est possible « d'étudier historiquement », cherche à préciser leur date et leur provenance et reproduit, chemin faisant, un grand nombre de reliquaires dont plusieurs intéressent l'art byzantin. C'est un travail consciencieux et scientifique sur un sujet qui, au premier abord, ne le paraît guère.

ROMÉOS.

52. *MEYER* (*Eduard*). *Geschichte des Alterthums*, 3ter Band. Das Perserreich und die Griechen, 1te Haelfte Stuttgart, Cotta, 1901, in-8°. VIII-691 p.

Le premier volume (1884) du remarquable ouvrage de M. Ed. Meyer conduisait l'histoire de l'Orient ancien jusqu'à la constitution définitive de l'Empire perse; le second (1893), presque entièrement consacré à la Grèce, descendait jusqu'à la veille du conflit entre Perses et Grecs; le troisième (1901) raconte la première moitié de ce conflit jusqu'au traité de Callias (448). C'est assez dire que M. M. n'a pas su ou n'a pas voulu échapper à la loi commune des ouvrages de ce genre, qui est de devenir d'autant plus détaillés qu'ils avancent davantage, c'est-à-dire que les sources deviennent plus abondantes. On n'a pas d'ailleurs le courage de lui en faire un reproche, tant il y a, dans ce nouveau volume, de labeur, de savoir et de talent. Les chapitres les plus intéressants sont, à mon avis, ceux qui sont consacrés à l'état intérieur de la monarchie des Achéménides, à la formation du judaïsme post-exilien et à l'histoire intérieure d'Athènes. Ce sont naturellement aussi les plus discutables. Dans le premier, M. M., modifie très sensiblement les vues qu'il avait exprimées en 1884, sous l'influence de Darmesteter, sur l'origine du mazdéisme : il est permis de croire qu'il exagère même la réaction et se montre bien affirmatif sur le mazdéisme de Cyrus et la réalité historique de Zoroastre; il ne paraît pas non plus avoir consulté l'ouvrage capital de M. Cumont. Le chapitre sur le judaïsme reproduit, en les résumant et en accentuant leur sévérité, les vues exposées par l'auteur dans son opuscule *Die Entstehung des Judenthums*, si vivement critiqué par Wellhausen; plus d'un lecteur ne partagera pas la confiance de M. M. dans l'authenticité des documents officiels du livre d'Ezra, ni son opinion que le judaïsme mosaïque a été *imposé* par Artaxerxès comme loi d'État à la communauté de Jérusalem. L'histoire des guerres médiques est exposée de main de maître et le récit de la bataille de Platées en particulier est d'une vraisemblance assez séduisante. Mais on sourit en entendant parler des *Agrariens* comme d'un parti politique en 450, et l'histoire du *Flottengesetz* de Thémistocle, où l'auteur veut vraiment en savoir trop long, paraît involontairement dominée par le souvenir d'analogies très récentes. On n'est pas moins étonné de voir M. Meyer, dont la critique est d'ordinaire si éveillée, si âpre même, accepter comme une vérité historique la fable d'Éphore sur l'alliance des Perses et des Carthaginois contre la Grèce en 480 : ici, il n'a pas

su résister à l'attrait romanesque d'une combinaison trop ingénieuse. Malgré ces réserves de détail, qu'il serait facile de multiplier, nous ne pouvons que recommander vivement l'étude de ce beau livre à tous les amis de l'histoire grecque; les naïfs (s'il s'en trouve encore), qui avaient ajouté foi aux « nouveautés » historiques d'Aristote, sortiront de cette lecture complètement désabusés. Auguste MICHEL.

53. *OPPIEN. Die Paraphrase des Euteknios zu Oppians Kynegetika, von Otto Tuselmann.* Berlin, Weidmann, 1900 (Abh. de l'Acad. de Goettingue, IV, 1). In-4°, 43 p.

L'intérêt principal de cette paraphrase anonyme (car le nom d'Euteknios n'est donné que par un manuscrit tardif) est de fournir quelques corrections — ou plutôt quelques indices de correction — au texte d'Oppien: l'exemple le plus remarquable est au v. IV, 357 où les mss. ont ἕδριες αὐτολύγοις (Schneider αὐτολύτοις) et où il faut lire αὖτ' ὀλίγοι (paraphrase : βραχεῖς δὲ αὐτῶν). Mais à côté de ces lueurs, que de contresens et de leçons corrompues! Le texte de la paraphrase n'avait encore été publié que partiellement. M. Tüselmann en a donné une édition très soignée, qui a naturellement pour base le L(aurentianus) XXXI, 3, où il est écrit dans les marges du poème d'Oppien. Les deux mss. du XVIe siècle (Vindobonensis, Ambrosianus) dérivent de L, le second est défiguré par de nombreuses et arbitraires « corrections » de Darmarius, qui par endroits, cependant, a vu juste. H. G.

54. *PAPAGEORGIU (Petros N.). Unedierte Inschriften von Mitylene* Leipsig, Teubner, 1900, XIV-31 p. et 8 planches.

M. Papageorgiu, non content d'avoir exercé depuis plusieurs années un louable apostolat en faveur de la propagation, parmi ses compatriotes de Lesbos (1), du goût pour la conservation et l'étude des antiquités, nous apporte ici un précieux supplément, recueilli en moins d'une année, au *Corpus* de M. Paton. Le plus important de ces 42 petits textes est le n° 1, décret (dialectal) des Mityléniens en l'honneur du κοινὸν de Thessalie. Signalons encore le n° 8, épigramme en 4 hexamètres en l'honneur de Zeus πανεπώπης, Pluton et Poseidon παναστφάλιοι. M. P. communique encore de nouvelles lectures ou conjectures pour une soixantaine de textes précédemment connus, 2 épitaphes d'Adramyttion, la phototypie d'une tête d'Athèna en marbre, trouvée à Mitylène, d'un type assez curieux. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter — dans l'intérêt même de M. Papageorgiu, — qu'il ait cru devoir rédiger son travail en allemand; les raisons de ce choix, auxquelles il fait (p. XII) une allusion un peu mystérieuse, nous sont inconnues.

PHILLHELLÈN.

55. *PERNOT (Marthe et Hubert). Manuel de conversation français-grec moderne.* Paris, André, 1899, in-12, VIII-131 p.

Les fanatiques de la καθαρεύουσα fermeront ou jetteront avec horreur ce petit livre; mais le Français qui voyage en Grèce l'étudiera avec le plus grand profit; il y trouvera presque tous les mots et les tournures de phrase dont on peut avoir besoin en causant *palikare*, encadrés dans de petits dialogues pleins de verve et de naturel (sur le bateau... à la douane... chez le changeur. — s'informer du chemin... chez le coif-

(1) Apostolat bien nécessaire, puisque tout récemment encore la perle des inscriptions de Lesbos, le traité monétaire entre Mitylène et Phocée a été détruite par des maçons.

feur, etc.). Je persiste à croire que dans des ouvrages de ce genre, où l'on enseigne la langue *parlée*, il y aurait tout avantage à renoncer à l'absurde et pédantesque orthographe traditionnelle et même à l'alphabet hellénique.

T. R.

56. *PHOTIADIS* (*Dimitri*). Ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία. Salonique, Christomanos, 1897. In-8°, 124 p. illustré.

Ce court résumé à l'usage des écoles paraît bien disposé, clair et d'une orthodoxie irréprochable, parfois un peu agressive. L'impression laisse à désirer. Il est difficile de reconnaître la patrie de Luther dans le rébus Ἐϊσλεῖν (Eisleben).

RHOMÉOS.

57. *PLATONIS* opera recognovit Ioannes *Burnet*. Tomus I (tetral. I-II). Oxonii, s. d. (1900). In 12°, non paginé.

Les travaux de Schanz et de Wohlrab ont fixé définitivement les bases de la constitution du texte de Platon : ce sont, pour les six premières tétralogies, le Clarkeanus (B), pour les dernières le Paris. 1807 (A); en outre, pour la plus grande partie du texte, le Marcianus (T), chef de la seconde famille, peut être dérivé du premier volume (aujourd'hui perdu) du Parisinus. M. Buruet a collationné le premier pour cette édition les leçons du Marc. dans le *Phédon* et le *Politique*, de même celles du Clarkeanus pour ce dernier dialogue. L'apparat critique est sobre, mais suffisant; l'éditeur ne s'est permis qu'un petit nombre de conjectures. La typographie, nette, jolie et correcte, fait le plus grand honneur à la célèbre imprimerie Clarendon; mais la suppression de toute pagination, sans gêner précisément les recherches puisque les pages d'Estienne sont marquées en marge, constitue une innovation très peu louable, contre laquelle je ne cesserai de protester.

H. G.

58. *RHADOS* (*Constantin*). Ἡ ἐν Ἄστρει β' ἐθνικὴ τῶν Ἑλλήνων συνέλευσις. Athènes, imprimerie Νομικῆς, 1900. In-8°, broch. 15 p.

Éloquent discours prononcé à l'occasion du 75° anniversaire de cette célèbre assemblée où 267 représentants des différents cantons de la Grèce jetèrent les bases de la future constitution du pays et formulèrent le serment des soldats de la guerre de l'Indépendance : « Je jure, au nom de la très Sainte-Trinité et de la très chère patrie, que j'affranchirai la nation héllénique ou mourrai les armes à la main, chrétien et libre. »

PHILHELLÈN.

59. *Othon RIEMANN* et *Henri GOELZER*, *Grammaire comparée du grec et du latin*, *Syntaxe*. Ouvrage destiné à l'Enseignement supérieur, Licence ès lettres, Agrégations des Lettres et de Grammaire. Paris, A. Colin, 1897, 893 pp. in-8°. Prix, 25 fr.

On trouvera dans ce livre les qualités d'exactitude et de précision analytique qui étaient les traits distinctifs de Riemann. M. Goelzer indique modestement quelle a été sa part de collaboration : « Le présent volume a été rédigé par moi, en grande partie sur les notes qui ont servi à Riemann à faire son cours de grammaire à la Sorbonne et plus tard à l'Ecole normale. » Pour qui pèse tous les termes et sait ce que sont des notes de cours, cette phrase en dit long et laisse entrevoir le travail considérable auquel a dû s'astreindre M. Goelzer. Au reste, les dates sont là. Riemann est mort en 1891; la couverture du volume a été tirée en 1897, ainsi que le prouve le millésime ; l'ouvrage lui-même n'a

paru qu'en janvier 1899. De plus, vingt pages d'additions et corrections, qui témoignent du dépouillement tardif de certaines revues, prouvent mieux encore les difficultés dont était hérissée la lourde tâche du successeur de Riemann, Il a droit à toute notre reconnaissance pour n'avoir pas perdu courage et pour nous avoir donné un excellent répertoire méthodique. Nous avons enfin en français un exposé parallèle et assez détaillé de la syntaxe des deux langues classiques. C'est même un ouvrage dont on serait embarrassé de trouver l'équivalent à l'étranger, car il n'a rien de commun avec la Syntaxe comparée de M. Delbrück. Et si nous avions déjà la *Syntaxe latine* de Riemann, il nous manquait pour le grec un ouvrage analogue, car le livre de Bamberg et Cucuel est trop élémentaire et celui de Madvig trop exclusivement limité à la langue classique. On doit cependant regretter que le grec des époques alexandrine et romaine ne soit pour ainsi dire pas touché. Cette lacune doit tenir surtout, il faut le reconnaître, à la dispersion des travaux de détail, à leur inégalité et à leur caractère fragmentaire. Une étude d'ensemble de la syntaxe de ces deux périodes, en y comprenant les inscriptions, devrait tenter la curiosité de quelqu'un de nos jeunes agrégés. La bibliographie est soignée et complète, sans remplissage ni trompe-l'œil. Une place importante a été faite dans les notes à l'histoire de la science et aux théories des anciens, mais surtout à la terminologie. Enfin, d'excellentes tables alphabétiques, index grec, index latin, index français rendent ce gros volume d'un usage maniable.

Ce compte rendu pourrait s'arrêter là, si la couverture ne portait comme titre principal : *Grammaire comparée*. M. Bréal, en présentant le livre à l'Académie des inscriptions, avait déjà remarqué l'inexactitude de l'expression. Mais il y a là autre chose que le choix d'un terme plus ou moins impropre. Une question de méthode se trouve posée et, à cause de son importance, on m'excusera d'insister.

L'objet de la syntaxe comparée n'est pas de rapprocher, en paragraphes parallèles, les constructions de plusieurs langues. Quand on n'a fait que cela, on a seulement recueilli les premiers éléments du travail. Elle ne consiste pas non plus dans l'unique application de la méthode historique. La méthode historique a sa place aussi bien dans l'étude d'une seule langue. Mais, sans elle, il n'y a pas de syntaxe comparée. Les résultats acquis par la linguistique dans l'étude des formes et des constructions ne constituent pas à eux seuls toute la syntaxe comparée des langues apparentées entre elles. Il faut réunir ces divers ordres de recherches. Il faut de plus une élaboration logique de toutes les données positives ainsi recueillies. Il y a dans une syntaxe une psychologie latente à dégager. C'est par la syntaxe surtout qu'un peuple révèle dans sa langue ses habitudes d'esprit, ses façons de raisonner, l'état de sa culture. Quand on compare deux syntaxes comme celles du grec et du latin, qui, parties d'origines communes, ont poursuivi leur développement à travers une histoire semblable et dans des conditions analogues de civilisation, on doit s'attendre à trouver une similitude de procédés qui tient autant à la communauté des destinées et des idées qu'à l'identité de l'esprit humain. Le grammairien a la tâche de retrouver les phases de l'évolution logique, de ressaisir dans la parole la répercussion des mouvements de la pensée, de relier les chaînons épars des associations d'idées. La syntaxe comparée doit donc user d'une méthode à la fois linguistique, historique et logique.

Le rôle de la linguistique n'est pas très considérable. Elle donne les cadres et les points de départ. On n'oublie pas qu'elle nous fait atteindre la couche préhistorique. Tout ce qui est

historique, tous les faits que nous pouvons rassembler et cataloguer, appartiennent au développement particulier de chaque langue. Il est assurément d'une grande importance de savoir que le datif grec recouvre dans son unité apparente trois cas primitifs le datif, le locatif et l'instrumental; que le génitif grec équivaut à deux cas latins, le génitif et l'ablatif proprement dit; que, d'autre part, l'ablatif latin groupe les emplois de l'ablatif, du locatif et de l'instrumental. Ces faits permettent d'introduire un certain ordre dans les multiples fonctions de ces cas et de comparer avec plus de sûreté les constructions semblables des deux langues. Mais c'est déjà un anachronisme de dire que ψυχῆς dans οὐ φείδομαι ψυχῆς (Dém., p. 1394, 18) est un ablatif. Pour l'auteur, c'était un génitif. Les Grecs pouvaient sentir la différence d'une construction ablative d'avec une construction génitive. Mais les deux séries d'emplois étaient confondues dans une unité de fait et le sujet parlant n'avait qu'une notion nette, celle du génitif grec. C'est ce qu'il ne faut pas oublier quand on discute la nature ablative ou génitive de telle construction. Il est très possible que les difficultés de classement signalées pp. 133 n. 2, 146 n. 1, 151 n. 3, 172 n. 1 s'expliquent en partie de cette manière. Voir aussi p. 209, la remarque sur trois datifs proprement dits qui « sont presque déjà des datifs de moyen ». L'erreur est manifeste dans la syntaxe des cas, quand les auteurs distinguent le locatif, c'est-à-dire les formes locatives (Πυθοῖ, οἴκοι, *Romae*), du datif grec et de l'ablatif latin jouant le rôle de locatif. Pour la syntaxe, Πυθοῖ n'est pas d'une autre nature que Ἐλευσῖνι, ni *Romae* différent de *Athenis*. A ce propos, p. 7, note 1, il y a confusion entre *anxia mentis* ou *animi*, et ces adverbes : les faits ne sont pas comparables. *Animi* était certainement pour les Latins un génitif, puisqu'on a *mentis;* pour *Romae*, ce n'était pas la nature du cas, génitif ou datif, qui était l'objet de l'aperception du sujet, mais la nature du mot, nom ou adverbe; et il n'est pas douteux que c'était un adverbe. La nature du cas pouvait être un problème d'érudition, discuté par les grammairiens, comme l'origine des adverbes *certo*, *uerum* ou *partim;* ce n'était pas un fait de conscience linguistique.

Ainsi la difficulté d'appliquer la linguistique à la syntaxe tient à ce que les deux sciences opèrent sur des séries de faits analogues appartenant à des âges complètement différents. Il y a là une de ces « difficultés générales de la grammaire comparée » dont maint linguiste a aujourd'hui le sentiment. Ce n'est pas une raison de renoncer à profiter des enseignements de la linguistique. Elle nous fournit les points de départ et les lignes directives. Les auteurs de la *Syntaxe comparée* l'ont parfois négligée. Je n'en citerai qu'un exemple. Un des progrès de la linguistique a été de faire voir la nature adverbiale des prépositions. Les auteurs en sont restés à cette notion (pp. 815, n. 4; 816, n. 1; etc.). Mais cette notion a été perfectionnée depuis par celle du « préverbe », suivant le terme heureusement repris à Varron par M. Delbrück. L'adverbe, malgré son rapport ordinaire avec le verbe, existe par lui-même et peut être employé indépendamment du verbe. Dans une phrase comme : ἐξ ἀρχ δή τοι ἔπειτα θεοὶ φρένας ὤλεσαν αὐτοί (II, 360), le préverbe ἐξ n'existe pas par lui-même, mais seulement par rapport au verbe, et, s'il modifie et précise le sens du verbe, il n'a lui aussi de sens que par le verbe. Dès lors, il ne faut pas citer la « tmèse », comme un cas particulier de l'emploi adverbial des prépositions. Elles n'ont été traitées comme adverbes que par suite d'un développement ultérieur. Parallèlement les préverbes sont devenues des prépositions par suite de leur union habituelle avec un verbe accompagné du même cas; modifiant le sens du verbe

en une direction constante, elles ont modifié celui du cas dans le même sens. Ainsi l'on a eu à l'origine des préverbes, plus tard des prépositions et accessoirement des adverbes. De ces notions sort un ordre clair, et aussi une notion juste de la tmèse. Les auteurs ne l'ont pas définie ; il est fort à craindre que les étudiants n'en aient la notion antique, de la séparation du préfixe, notion exacte pour les imitations de la langue épique et ionienne chez les poètes attiques, mais notion inverse du phénomène véritable, s'il s'agit des origines et de la langue homérique.

Un deuxième facteur commande les études grammaticales de notre temps, le facteur historique. Les auteurs sont pénétrés de cette vérité ; là est le principe de leurs recherches et de la distinction qu'ils établissent entre les faits reconnus. Cependant la méthode historique n'a pas déterminé le classement. Les auteurs ont conservé l'ordre pratique de leurs ouvrages antérieurs. Ils ont aussi trop souvent mis en vedette l'usage dit classique, soit l'usage de la prose attique, soit celui de Cicéron et de César, sauf à mettre en remarques les observations relatives aux origines et au développement chronologique des phénomènes. On trouvera des exemples de ce système d'exposition presque à chaque page. Il a parfois l'inconvénient d'entraîner des obscurités, des confusions, des lacunes ou des erreurs. Ainsi, p. 278, le sens particulier de μέλλω dans Homère n'est pas indiqué ; cf. le Dictionnaire de Pape, v°, 3, ou J. van Leeuwen, *Enchiridion dictionis epicae*, § 107. Les deux exemples de l'*Od.*, α 232 et σ 138, cités par celui-ci, p. 279, me paraissent s'expliquer par une anticipation du temps, de même nature que l'anticipation du mode (ou du temps?) pour les verbes « pouvoir, vouloir », en grec ; cf. Riemann, *Synt. lat.*, § 158, 2° n. ; cette note, qui est pourtant de syntaxe comparée, ne me paraît pas se retrouver dans Riemann et Goelzer, § 292, 2° *a*; mais cp. l'exemple d'Hérodote cité p. 300, n. 2 ; je ne suis donc pas sûr que *Od.* σ 138, cité § 267, 3°, soit exactement classé et interprété. Un autre exemple de la confusion introduite par des idées pratiques substituées aux enseignements de l'histoire, est dans les §§ 213 et 216 sur les voix moyenne et passive. On n'a qu'à comparer avec l'exposé de Kühner-Gerth, § 376, bien plus « scientifique », par conséquent parfaitement clair. Il part du fait de l'absence de forme spéciale pour le passif. La création du futur et de l'aoriste dits passifs est donc récente, conformément aux enseignements de la linguistique. Il n'y a plus qu'à suivre (§ 376, 3-5) le développement de ces formes nouvelles, où plutôt les survivances de l'état primitif, la défense des formes plus anciennes dans l'emploi qui leur est contesté. Cette histoire, satisfaisante pour l'esprit, substitue au vieil expédient de l'irrégularité une doctrine qui réunit la constatation des faits et leur explication. Car trop souvent MM. R. et G. se bornent à enregistrer. Ainsi l'on voudrait retrouver des présents historiques τίκτω, θνήσκω, etc. (§ 22 7, r. 2), l'ingénieuse interprétation adoptée par M. Delbrück, par les tableaux généalogiques; on aurait du même coup une suggestion intéressante pour le présent latin des inscriptions triomphales (*ib.* r. 1 *b*; cf. *Syntaxe latine*, 4° éd., § 142, r.). Ce rôle de « greffiers de l'usage » n'est peut-être pas tout à fait celui qu'on attend des auteurs d'une syntaxe comparée.

Avec la linguistique et l'histoire, la logique doit guider nos recherches ; c'est le troisième facteur de la méthode. Les grammairiens ont maintenant beaucoup d'appréhension dans l'emploi de la logique. Les excès de la « grammaire générale » justifient ces craintes. Mais il ne faut pas oublier que la logique a faussé la science dans le temps où il n'y avait ni linguistique ni méthode historique. Le danger est d'abuser de la pure logique. Il n'est pas sûr cependant que nos grammaires se soient

60. *RIEMANN* (*Othon*) et *GOELZER* (*Henri*). *Grammaire comparée du grec et du latin. Phonétique et étude des formes.* Paris, Colin, 1901. In-8°, 540 p.

Le compte rendu si détaillé que notre collaborateur P. Lejay vient de consacrer à la syntaxe de Riemann et Goelzer nous permet de nous résumer brièvement sur ce volume qui complète leur cours de grammaire. Il offre les mêmes qualités d'information étendue et exacte (1), de méthode prudente, d'exemples très bien choisis, enfin, ce détail n'est pas à dédaigner, d'excellente exécution matérielle (2). La part de M. G. dans ce volume a été encore plus considérable que dans l'autre ; la phonétique et la morphologie sont, en effet, des sciences qui progressent plus rapidement que la syntaxe, et les notes de Riemann, fondement de l'ouvrage, ont exigé ici des remaniements et des compléments nombreux. Par piété aussi bien que par conscience, M. G. s'est imposé un énorme travail de mise au point et l'a mené à bonne fin. Les étudiants et même les maîtres trouveront donc ici un guide sûr, à la condition de ne lui demander de les conduire que dans le pays qu'il connaît, car, malgré le titre un peu équivoque de l'ouvrage, ici encore, la véritable grammaire *comparée* brille par son absence presque complète, et le mot de *parallèle* ou de *rapprochée* eût mieux convenu à la pensée des auteurs, comme à celle de Thurot dont ils s'inspirent si souvent. Leur attitude vis-à-vis de la grammaire comparée proprement dite rappelle un peu celle des naturalistes de la génération précédente à l'égard du transformisme : ils y voient un faisceau de brillantes hypothèses, mais auxquelles il faut recourir le moins souvent possible, dont on peut se passer à la rigueur et qui constituent « pour les jeunes gens » une « étude de luxe ». Quels jeunes gens ? les élèves dont l'ambition se borne à passer convenablement la licence ou l'agrégation des lettres ? mais est-il bien sûr que les deux gros volumes de MM. Riemann et Goelzer ne soient pas aussi pour eux une étude « de luxe » ? S'agit-il, au contraire, des futurs spécialistes de latin et de grec ? pour ceux là, nous ne pouvons partager cet avis. Dans l'enseignement des langues antiques, comme l'a dit excellemment M. Bréal, la grammaire comparée, c'est-à-dire, en somme, l'histoire des sons poussé aussi haut que possible, doit être *latente*, mais pour être latente encore faut-il qu'elle *soit*, et nous craignons que le traitement de marâtre que lui ont infligé nos auteurs n'en

(λῆστιν ἴσχεις) et les mots verbaux isolés (μάντις : aj. φροντιστής, Plat. *Apol.* 18 b), P. 50, § 4, *iusta orator* (Plt. *Am.* 34) est une conjecture. P. 145 et ailleurs, l'impression des citations allemandes en gothique est vraiment d'un luxe inutile (autant que barbare). P. 189, n. 1 : *bubus arare* (Ov. *Her.*, V, 116), *equo uehi* (*Met.*, II, 11 ; A. G. V, 6, 27), *tauris arare* (Hygin, *Myth.*, 22) n'appartiennent pas à la langue classique et ancienne ; Cic. dit *equus in quo uehebar* (*Diu.* II, 140), comme *in essedo, in nauibus, in rate uehi* (*Phil.*, II, 58 ; *Nat. D.*, III, 89 ; *Tusc.*, I, 73). P 189, § 152, dans *uinci a uoluptate*, *a* signifie « du côté de » (Cic. *Of.*, I, 68). P. 301, n. 1, νῦν δέ a des correspondants latins : *nunc, nunc uero, nunc autem*. P. 459, n. 2 : déjà peut-être Cic. *Ver.*, IV, 24, *Verria quod*. P. 485, n. 2 : *quamuis* a son sens propre dans Cic. *Ver.*, V, 168, *quamuis ciuis romanus esse* : « tout citoyen romain qu'il était » ; *ciuis romanus* vaut un adj. attribut. — J'ajoute que l'exécution du volume fait honneur à l'imprimeur, M. Capiomont, et à l'éditeur. Cette « grammaire » est un beau livre.

(1) Sauf réserves, comme ce renseignement (p. 248) : « les nouvelles inscriptions grecques sont publiées à mesure qu'on les découvre par l' 'Αθήναιον (?), le BCH et les *Mittheilungen*. » La même note ignore le CIGS et les *Inscr. insularum*. Le § 21 sur les dialectes macédonien et alexandrin est un roman.

(2) J'ai noté bien peu de fautes d'impressions. On me permettra de ranger dans le nombre la faute de la page 77 où dans la notation musicale du vers 1 de l'*Odyssée* on n'a pas tenu compte de l'accent de μάλα. L'erreur évidente sur le prétendu suffixe *tuo* dans *mortuus* (p. 469) ne relève pas de cette *Revue*.

en dégageant les associations d'idées qui ont permis au sujet parlant à la fois de préciser et de diversifier l'usage d'une même forme grammaticale.

Pour résumer toutes ces idées, il suffit de prendre les divisions d'un chapitre de MM. R. et G. et de les discuter. Soit celui de l'infinitif. Nous avons en tête, dans le premier paragraphe, l'étude de l'infinitif pris substantivement. Or, il semble bien qu'en grec cette fonction est récente et n'est devenue possible qu'avec l'existence de l'article ; Homère ne la connaît que dans l'équivalence du nominatif et de l'accusatif. Mais la construction substantive de l'infinitif au moyen de l'article n'appartient pas plus à la syntaxe de l'infinitif que celle des adverbes (οἱ νῦν) à la syntaxe de l'adverbe. Elle n'a aucun rapport avec la nature substantive de l'infinitif. Puis MM. R. et G. traitent du sujet et de l'attribut de l'infinitif : ces observations relèvent de la syntaxe de la proposition ou de la syntaxe d'accord (car il y a une syntaxe d'accord *en cas*, ce qui est d'ailleurs à peu près ignoré de nos grammaires). On a ensuite : la proposition infinitive ; l'infinitif de but, qui devrait être placé en tête, si l'on tenait compte de l'origine dative d'un certain nombre d'infinitifs ; l'infinitif de détermination, et l'infinitif absolu. C'est dans ce dernier paragraphe que l'on trouve l'infinitif employé comme impératif, fonction qui paraît se rattacher à la nature primitive de l'infinitif. On voit que l'on passe du plus usité au plus rare. C'est un plan excellent pour des enfants, peut-être mauvais déjà pour des étudiants. Ajoutons que tout le chapitre de l'infinitif est placé dans la syntaxe de subordination, ce qui a l'inconvénient d'y introduire des choses qui n'ont rien à voir avec la subordination. Enfin, il n'y a pas un mot de la disparition de l'infinitif en grec ni des prodromes de cette fin (emploi de ὅπως et de ἵνα avec le subjonctif, etc. ; cf. Blass, *Grammatik des Neutestam. Griechisch*, 216-217). Sans doute, on ne trouve rien de comparable en latin. Encore serait-il bon de le savoir.

En résumé, le grave défaut de ce bon livre est d'être beaucoup trop pénétré d'esprit scolaire. C'est peut-être la conséquence de ce qu'il n'est pas vraiment une syntaxe comparée. On attendrait dans l'introduction quelques idées sur la méthode de la syntaxe comparée, une réponse aux points d'interrogation que j'ai essayé d'indiquer et qui se posent à tout grammairien d'aujourd'hui. On éprouve la même déception. Il est vrai que l'on se console vite. L'introduction est une excellente théorie des recherches de syntaxe dans les langues étudiées isolément. Il y a là sans doute des idées connues et que Riemann avait exposées ailleurs. Mais, sans compter que nul plus que lui n'avait contribué à les vulgariser, elles n'avaient jamais été coordonnées dans un plan et une forme qui ne laissent rien à désirer. En m'excusant d'avoir tardé à donner ce compte rendu, je puis dire au moins que j'ai soumis la doctrine de ce livre au sévère contrôle de l'enseignement pendant dix-huit mois. Les faits sont exacts et bien énoncés. La doctrine est sûre. Si l'on peut faire des réserves sur l'esprit et la méthode, on doit affirmer que nous avons un instrument de travail qui nous manquait. Ces réserves pourraient être d'ailleurs formulées à propos de presque tous nos livres de grammaire. Si nous avons tous à réformer notre enseignement, la *Syntaxe comparée* de MM. Riemann et Goelzer nous y aidera puissamment par l'exposé synoptique des faits. Tout livre nouveau, quand il est bon, est une nouvelle raison de travailler (1).

Paul LEJAY.

(1) P. 15, n. 2 : ajouter : M. Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, où ces questions sont reprises et où l'on trouvera un excellent échantillon de méthode appliquée. P. 49, § 3, il faudrait distinguer entre les expressions verbales

60. *RIEMANN* (*Othon*) et *GOELZER* (*Henri*). *Grammaire comparée du grec et du latin. Phonétique et étude des formes.* Paris, Colin, 1901. In-8°, 540 p.

Le compte rendu si détaillé que notre collaborateur P. Lejay vient de consacrer à la syntaxe de Riemann et Goelzer nous permet de nous résumer brièvement sur ce volume qui complète leur cours de grammaire. Il offre les mêmes qualités d'information étendue et exacte (1), de méthode prudente, d'exemples très bien choisis, enfin, ce détail n'est pas à dédaigner, d'excellente exécution matérielle (2). La part de M. G. dans ce volume a été encore plus considérable que dans l'autre ; la phonétique et la morphologie sont, en effet, des sciences qui progressent plus rapidement que la syntaxe, et les notes de Riemann, fondement de l'ouvrage, ont exigé ici des remaniements et des compléments nombreux. Par piété aussi bien que par conscience, M. G. s'est imposé un énorme travail de mise au point et l'a mené à bonne fin. Les étudiants et même les maîtres trouveront donc ici un guide sûr, à la condition de ne lui demander de les conduire que dans le pays qu'il connaît, car, malgré le titre un peu équivoque de l'ouvrage, ici encore, la véritable grammaire *comparée* brille par son absence presque complète, et le mot de *parallèle* ou de *rapprochée* eût mieux convenu à la pensée des auteurs, comme à celle de Thurot dont ils s'inspirent si souvent. Leur attitude vis-à-vis de la grammaire comparée proprement dite rappelle un peu celle des naturalistes de la génération précédente à l'égard du transformisme : ils y voient un faisceau de brillantes hypothèses, mais auxquelles il faut recourir le moins souvent possible, dont on peut se passer à la rigueur et qui constituent « pour les jeunes gens » une « étude de luxe ». Quels jeunes gens ? les élèves dont l'ambition se borne à passer convenablement la licence ou l'agrégation des lettres ? mais est-il bien sûr que les deux gros volumes de MM. Riemann et Goelzer ne soient pas aussi pour eux une étude « de luxe » ? S'agit-il, au contraire, des futurs spécialistes de latin et de grec ? pour ceux là, nous ne pouvons partager cet avis. Dans l'enseignement des langues antiques, comme l'a dit excellemment M. Bréal, la grammaire comparée, c'est-à-dire, en somme, l'histoire des sons poussé aussi haut que possible, doit être *latente*, mais pour être latente encore faut-il qu'elle *soit*, et nous craignons que le traitement de marâtre que lui ont infligé nos auteurs n'en

(λῆστιν ἴσχεις) et les mots verbaux isolés (μάντις : aj. φροντιστής, Plat. *Apol.* 18 b), P. 50, § 4, *iusta orator* (Plt. *Am.* 34) est une conjecture. P. 145 et ailleurs, l'impression des citations allemandes en gothique est vraiment d'un luxe inutile (autant que barbare). P. 189, n. 1 : *bubus arare* (Ov. *Her.*, V, 116), *equo uehi* (*Met.*, II, 11 ; A. G. V, 6, 27), *tauris arare* (Hygin, *Myth.*, 22) n'appartiennent pas à la langue classique et ancienne ; Cic. dit *equus in quo uehebar* (*Diu.* II, 140), comme *in essedo, in nauibus, in rate uehi* (*Phil.*, II, 58 ; *Nat. D.*, III, 89 ; *Tusc.*, I, 73). P 189, § 152, dans *uinci a uoluptate*, *a* signifie « du côté de » (Cic. *Of.*, I, 68). P. 301, n. 1, νῦν δέ a des correspondants latins : *nunc, nunc uero, nunc autem*. P. 459, n. 2 : déjà peut-être Cic. *Ver.*, IV, 24, *Verria quod*. P. 485, n. 2 : *quamuis* a son sens propre dans Cic. *Ver.*, V, 168, *quamuis ciuis romanus esse* : « tout citoyen romain qu'il était » ; *ciuis romanus* vaut un adj. attribut. — J'ajoute que l'exécution du volume fait honneur à l'imprimeur, M. Capiomont, et à l'éditeur. Cette « grammaire » est un beau livre.

(1) Sauf réserves, comme ce renseignement (p. 248) : « les nouvelles inscriptions grecques sont publiées à mesure qu'on les découvre par l' Ἀθήναιον (?), le BCH et les *Mittheilungen*. » La même note ignore le CIGS et les *Inscr. insularum*. Le § 21 sur les dialectes macédonien et alexandrin est un roman.

(2) J'ai noté bien peu de fautes d'impressions. On me permettra de ranger dans le nombre la faute de la page 77 où dans la notation musicale du vers 1 de l'*Odyssée* on n'a pas tenu compte de l'accent de μάλα. L'erreur évidente sur le prétendu suffixe *tuo* dans *mortuus* (p. 469) ne relève pas de cette *Revue*.

donne aux étudiants ni une connaissance suffisante, ni surtout un goût bien vif. Ajoutons qu'un souci plus sérieux des origines aurait épargné quelquefois aux auteurs des explications inexactes ou superficielles. Je citerai, comme unique exemple, le chapitre sur l'accent (p. 76 suiv.). On nous y enseigne : 1° que l'accent latin était à la fois un accent d'élévation et d'intensité, ce qui n'a été vrai qu'*à une certaine époque*, et s'applique alors aussi au grec ; 2° que les Grecs avaient un accent rythmique d'intensité, ce qui est imaginaire ; 3° que les mots latins avaient un accent de force sur l'initiale (hypothèse Havet) et « qu'il est permis de penser que c'est là le fait d'une tradition qui remonte sans doute à la langue indo-européenne primitive ». Il est au contraire infiniment vraisemblable que l'indo-européen primitif a totalement ignoré l' « accent de force ». H. GRÜBLER.

61. *ROBERT (Carl). Studien zur Ilias.* Berlin, Weidmann, 1901. In-8°, VIII-591 p.

Le livre de M. Robert a pour point de départ le mémoire fameux du regretté Reichel sur l'armement homérique. Reichel a montré par des preuves convaincantes que beaucoup de passages de l'Iliade supposent et même décrivent un équipement tout différent de l'armure classique en bronze : énorme bouclier en peau de bœuf formant deux « coupoles » reliées, sorte de parapet portatif; casque en cuir à renfort métallique, pas de cuirasse, jambières en cuir. Mais Reichel avait beaucoup trop généralisé; à force d'interprétations qui mettent à la torture la grammaire et le bon sens, il en arrivait à conclure que (à part quelques passages interpolés tardivement) cet armement « mycénien » était le seul que connût Homère. M. R. estime au contraire que cette armure et la tactique qui y correspond sont particulières aux héros de la plus ancienne couche du poème; les couches plus récentes connaissent une armure de transition, puis l'armure ionienne en bronze; du coup nous voilà en possession d'un critérium nouveau pour discerner l'âge relatif des différentes parties de l'Iliade. Ce qui complique le problème c'est qu'il y a eu des aèdes archaïsants et, d'autre part, qu'on a parfois substitué dans des parties anciennes des expressions, prosodiquement équivalentes, empruntées au nouvel état de choses; mais une analyse pénétrante doit parvenir le plus souvent à découvrir ces pastiches et ces retouches. En combinant ce nouvel instrument de critique avec tous les autres critériums de style, de phonétique, de mœurs, de pensée, M. R. essaie à son tour, après Lachmann, Nitzsche, etc., de refaire l'analyse, puis la synthèse historique de l'Iliade : le noyau primitif d'abord, la « première Iliade », dont il nous présente, avec le concours de Bechtel, une reconstitution en 2146 vers dans le pur dialecte éolien (car il est un partisan résolu de la théorie de Fick), puis les élargissements successifs, dont il distingue trois phases principales (2°, 3°, 4° Iliade). Il est superflu de dire quelle science et quelle finesse M. R. apporte à ce laborieux échafaudage. Beaucoup de ses thèses, si hardies et si subtiles, seront discutées, mais il en est de convaincantes — par exemple : 1° dans l'Iliade primitive l'attaque des Troyens contre les vaisseaux (au début de N) avait lieu au point du jour et commençait une nouvelle journée; 2° toutes les mentions des Anténorides sont dues à des aèdes courtisans vivant à la solde de descendants de cette famille; 3° le poème primitif ne connaissait qu'un seul Ajax, le dédoublement en deux homonymes est dû au désir de concilier deux traditions contradictoires sur la fin du héros. Puisse ce rapide aperçu donner à tous les amis de l'Iliade envie

de lire un livre ingénieux et profond qui marquera une date dans l'histoire de la critique homérique !

T. R.

62. *THUKYDIDES* erklärt von J. *Classen*. 4tes Buch. 3e Auflage bearbeitet von J. *Steup*. Berlin, Weidmann, 1900. In-12°, 313 p.

Comme les précédents, ce fascicule est une excellente remise au point du travail classique de Classen. En ce qui concerne la constitution du texte, M. Steup a su se tenir à juste distance du conservatisme outré de Herbst et des hardiesses excessives de Cobet, de Herwerden et surtout de Rutherford, dont la critique lui paraît à juste titre *bodenlos;* il ne partage pas non plus l'engouement de Hude pour le *Laurentianus*. Au reste les corrections de M. S. sont peu nombreuses et quelques-unes assez discutables. Ainsi au c. 16, 1 lorsqu'il propose d'écrire σῖτον ἐὰν ἐκπέμπειν τακτόν, καὶ μεμαγμένων (*libri* μεμαγμένον) δύο χοίνικας ἑκάστῳ ἀλφίτων, etc., en donnant à σῖτος le sens insolite, et ici inadmissible, de vivres. De même plusieurs de ses explications sont un peu tirées par les cheveux ; par exemple celle de la phrase difficile 14, 2 καὶ ἐν τούτῳ κεκωλῦσθαι ἐδόκει ἕκαστος ᾧ μή τινι (ou τις) καὶ αὐτὸς ἔργῳ παρῇν où je ne puis donner à ἔργῳ que le sens de *effectivement* qu'il a si souvent chez Thucydide. Mais à côté de ces points douteux, il faut signaler de précieuses additions comme la statistique de la p. 284 sur l'emploi de l'article avec les noms propres géographiques ou la note p. 295 sur les composés avec αντι. P. 304, j'approuve tout à fait les réserves de l'éditeur sur le jugement trop affirmatif de Classen relativement à l'exil de Thucydide. Mais par dessus tout, je donne mon entière adhésion aux conclusions de la dissertation p. 266 suiv. consacrée à la *vexatissima quaestio* de Sphactérie. Le travail de Grundy (JHS. XVI) a enrichi notre connaissance topographique des lieux, mais la thèse en est inacceptable. M. Steup, reprenant et précisant une opinion d'Arnold, maintient que le *port de Pylos* n'était pas la rade actuelle de Navarin, mais la lagune aujourd'hui envasée de Osmyn Aga, avec ses deux entrées à droite et à gauche de la pointe N de l'île. En partant de cette idée, seule conforme à la notion antique d'un port, tout le récit de Thucydide s'explique aisément sans exiger d'autre correction que celle de ιε' σταδίους en κε' (8, 6) et surtout sans être obligé de recourir à l'absurde hypothèse que T. aurait travaillé sur des rapports inexacts, alors qu'il tient visiblement ses renseignements de Démosthène lui-même. En débrouillant cette question épineuse M. Steup a rendu un service signalé non seulement à la critique de Thucydide, mais à l'histoire grecque en général.

T. R.

63. *THUCYDIDES Histories*, book III — edited... by Herbert F. *Fox*. Oxford, Clarendon press, 1901 (?) pages non numérotées (!) et 108 p. de notes. In-16°.

Jolie édition, dont le texte est emprunté à celle de H. S. Jones, et dont les notes, malheureusement — c'est la mode ! — exilées à la fin du volume et trop exclusivement grammaticales, témoignent en général d'un juste souci des besoins des élèves. Ce n'est pas à dire que nous soyons toujours de l'avis de M. Fox, par exemple lorsqu'il condamne le c. 17 ou interprète c. 22, 2 en ce sens : « un pied nu devait plus glisser dans la boue qu'un pied chaussé et il était plus important d'avoir le pied gauche bien assuré que le droit ». Il a eu aussi tort de ne pas marquer en marge ou en note les dates avant J.-C. correspondant aux années de Thucydide. La préface caractérise

avec vigueur le style de Thucydide, qualités et défauts, et trouve moyen de le comparer à Properce, tour à tour diffus et concis à l'excès comme lui ; heureusement la comparaison s'arrête là. Notons en passant que l'éditeur, comme beaucoup d'autres, tire des conclusions injustifiées de la conformité du texte d'Oxyrhynchus à celui de nos manuscrits. Cette conformité ne prouve pas que le texte n'est pas interpolé, mais seulement que les interpolations, *si elles existent*, sont antérieures à l'époque alexandrine.

H. G.

64. *THUMB (Albert). Die griechische Sprache im Zeitalter des Hellenismus.* Strasbourg, Trübner, 1901. In-8°, VIII-275 p.

L'étude scientifique de la κοινή, très négligée par les hellénistes de la génération précédente, a repris faveur depuis quelques années en Allemagne et a fourni déjà la matière d'ouvrages importants comme ceux de Dieterich et de Schweizer. Celui de M. Thumb vient prendre rang parmi les plus utiles. Ce n'est pas un exposé dogmatique et complet, — la tentative serait encore prématurée, — mais plutôt une série d'essais où les différents aspects de la question sont successivement présentés au lecteur, les problèmes nettement posés, et sinon toujours résolus, du moins rapprochés de leur solution par d'ingénieuses observations de détail où une science précise s'allie partout à un jugement sensé. Le premier chapitre définit la notion et l'étendue de la κοινή, sans s'écarter notablement de la doctrine courante ; l'auteur signale en passant les textes curieux et inexpliqués de Moeris où l'usage κοινόν est opposé à celui des Ἕλληνες ; je ne crois pas qu'il soit possible, même à titre d'hypothèse, de supposer que κοινόν désigne des formes « communes... à la langue hellénistique et à un ou plusieurs dialectes ». M. T. montre le parti qu'on peut tirer de formes néo-grecques pour remonter à des formes perdues de la κοινή : c'est une méthode bien délicate à manier; il n'en a fait d'ailleurs qu'un usage circonspect. Les chapitres suivants étudient la disparition des anciens dialectes, leurs débris (très rares) dans la κοινή, l'influence des peuples non helléniques sur le développement de la langue hellénistique; la théorie de Deismann, qui réduit au minimum les prétendues particularités sémitiques de la grécité biblique, est adoptée, non peut-être sans exagération. Sur la question fondamentale, celle de l'origine de la κοινή, M. T. se rallie à l'opinion classique qui la dérive de l'attique, mais il fait la part très large, et, ce me semble, très légitime à l'infiltration de mots et de formes ioniques, qui remonte au Ve siècle, époque où Athènes était la capitale d'un empire ionien. Malgré les doutes encore récemment exprimés par Kretschmer, je crois qu'il faut s'en tenir à cette explication; c'est bien dans l'archipel et dans l'Asie-Mineure que la κοινή a pris naissance, comme langue internationale du commerce et de la politique, non à Alexandrie. — Je n'ai donné qu'une idée d'ensemble de cet excellent livre; disons encore qu'on y trouvera des statistiques qui, bien que partielles, offrent un réel intérêt, par exemple celle du *pourcentage* de formes communes dans les inscriptions éoliennes du IVe au IIe siècle (1) (p. 49).

T. R.

(1) C'est à tort que T. défend (p. 84) contre Psichari l'opinion d'Hatzidakis qui retrouve le néo-grec λαγάζω dans la loi de Gortyne : les deux verbes n'ont absolument rien de commun. P. 103, le propos prêté à Aristote par Cléarque dans un dialogue n'a pas plus d'authenticité que ceux que Platon met dans la bouche de Socrate. P. 109. καυνάκης n'est-il pas babylonien ? P. 121. Je crois que ὄνομα (= personne) est, chez les auteurs juifs un sémitisme, malgré son emploi dans les papyrus. Il y a eu coïncidence,

65. *TOURNIER* (*Édouard*). *Cours de thèmes grecs*, 1 vol. de textes (in-12, 65 p.) et un de corrigés (65 p.). Paris, Hachette, 1899.

Les thèmes grecs que Tournier donnait et corrigeait à l'École Normale étaient justement réputés pour l'heureux choix des textes et l'élégante précision des traductions. Il faut remercier M. Desrousseaux de les avoir revisés et publiés : les candidats à l'École Normale et aux examens supérieurs ne sauraient trouver de meilleurs modèles. Les 65 exercices sont gradués par ordre de difficulté. Plusieurs textes sont traduits d'auteurs grecs (saint Basile, Jean Chrysostome, Isocrate, Hypéride, etc.), de manière qu'ici Tournier a fait des versions, non des thèmes; elles sont généralement excellentes, malgré quelques néologismes d'expression qui détonent et étonnent (n° VII : ἀνὴρ σύσκηνος, « un compagnon de *chambrée!* »). Les autres textes sont empruntés aux meilleurs auteurs classiques, particulièrement Bossuet, Fénelon, Pascal, Buffon, Montesquieu. Quelquefois ils commencent trop *ex abrupto* (n° XI : « les villes grecques ne voulaient la domination ni de l'une ni de l'autre »). Une faute d'impression asssz plaisante a rendu inintelligible la fin du n° LXII (« Un grand à la chasse aime mieux tuer un sanglier qu'une hirondelle; pour quelle raison ? tous *la* voient » au lieu de *le voient*). Çà et là j'ai noté quelques légères inexactitudes ou inélégances : ainsi dans le n° IX ἀρχιτέκτονος... ἀφιγμένου, πῦρ ἐξευρόντος est à peine grec ; dans le même exercice Ἕλληνες traduit fort mal les *Grecs* du Moyen âge ; on ne pouvait éviter Ῥωμαῖοι. Au n° L « il (Démosthène) *fait* le beau sans y penser » est faiblement rendu par ἐξευρίσκει οὐδ' αἰσθανόμενος. Mais ce sont là des taches légères et qu'il sera facile de faire disparaître dans les éditions ultérieures que mérite cet utile recueil.

H. G.

voilà tout. P. 167. *Asia* dans le texte de Quintilien relatif à Crassus désigne la province romaine d'Asie, non la Syrie. L'explication proposée est tout à fait fantaisiste.

66. *XÉNOPHON*. Ξενοφῶντος συγγράμματα, ἐκ διορθώσεως καὶ ἑρμηνείας Ἰ. Πανταζίδου. Τόμος Α'. Ἀνάβασις. Athènes, Sakellarios, 1900, in-8°, 646 pp.

Les éditions de l'*Anabase* se multiplient. Le regretté Pantazidis vient d'en donner une nouvelle, avec un double commentaire critique et explicatif, dans la collection des classiques grecs qu'à fondée la libéralité de M. Zographos ; elle y formera le premier volume des Œuvres complètes de Xénophon. Comme on pouvait l'attendre de l'auteur, connu de longue date par ses études de critique verbale, l'édition est faite avec conscience et a profité des récents travaux, y compris la dernière édition de Gemoll. Tout en prenant pour guide le ms. C, le Parisinus 1640, M. Pantazidis fait place, à l'occasion, aux leçons d'autres manuscrits et aux conjectures. Il prend lui-même — assez rarement — l'initiative de quelques corrections : ainsi II, 4, 10 ; αὖθις pour εὐθύς (cf. *Rev. des Ét. gr.*. XII, p. 436). D'ordinaire, il donne les raisons de son choix, et ces raisons sont d'un esprit avisé, parfois subtil, invariablement prudent. On ne sera pas toujours d'accord avec lui. On croira difficilement, même après son plaidoyer (p. 557-564), à l'authenticité des petits résumés qu'on lit en tête de cinq des livres de l'*Anabase*. V, 4, 29 : il n'aurait pas fallu préférer à τούτων, leçon des *meliores*, la variante τούτῳ. VI, I, 4 : le pittoresque στιβάσιν, donné par Athénée et quelques manuscrits, vaut mieux que σκίμποσιν. On s'étonne que l'éditeur, qui justifie dans l'appendice la correction αὐτῷ Τισσαφέρνην à τῷ Τισσαφέρνει (II, 5, 27), ne l'introduise pas dans son texte. Les notes critiques ne présentent

pas un apparatus complet; on y chercherait en vain plusieurs leçons intéressantes fournies par Suidas qui mériteraient, à notre sens, d'être substituées à la vulgate : ainsi I, 7, 8 : εἰσπιμπλάς au lieu de ἐκπιμπλάς; II, 1, 18 : ὑπῆγε au lieu de ὑπήγετο ; II, 3, 15 : suppression de καὶ devant παρὰ πότον; II, 4, 22 : διαβάντες (διελθόντες mss.; διελόντες, corr. Holtzmann); IV, 5, 36 : περιδεῖν au lieu de περιειλεῖν. Nous en dirons autant de quelques variantes de manuscrits qui ne sont même pas signalées : VI, 5, 25 : προσβολήν pour προβολήν; VII, 1, 11 : προσανεῖπεν pour προσανειπεῖν (1). Si M. Pantazidis eût connu la bonne édition de Couvreur (cf. *Rev. de philologie*, XXI, 1897, p. 154-159), il lui eût certainement emprunté quelques corrections excellentes : III, 1, 8 : ὡς (au lieu de οἷς) ἀνεῖλεν; VI, 2, 14 : αὐτῶν, p. αὐτῶν, qui est ici un vrai solécisme ; VII, 1, 23; ἐπ' ὀκτώ, « sur huit rangs », au lieu de εἰς ὀκτώ. — Le commentaire explicatif nous a paru en général suffisant et bien informé : on ne lui reprochera guère qu'un peu de prolixité. VI, 6, 3 : ἀγοραί (dans le sens de *marchandises*) méritait une note; VI, 6, 5 : Δεξίππῳ : Xénophon n'avait pas dit que Dexippe accompagnait Cléandre. — Les notes plus développées ont été réunies dans un énorme appendice de 200 pages, qui contient de véritables excursus critiques, philologiques, historiques et représente un labeur considérable : peut-être était-il excessif de consacrer une page entière à l'explication du présent historique (p. 417), et deux pages à la syntaxe de πρός avec le génitif (p. 524-527). — Signalons enfin l'index très détaillé des noms propres, un autre des mots expliqués dans le commentaire, et une carte où nous retrouvons les inévitables Ἑσπερῖται auxquels tant de cartographes de l'*Anabase* s'obstinent à donner une existence réelle.

L'introduction biographique soulève trop de problèmes pour que nous puissions les aborder ici. Les circonstances historiques, les dates y sont discutées avec science et sagacité : on n'en est que plus surpris d'y trouver une psychologie aussi peu pénétrante. C'est le Xénophon traditionnel et bonhomme qui nous est présenté, le disciple modèle de Socrate, confit en vertus et en piété, la sincérité et la modestie même. On eût été bien aise, pour ne prendre qu'un trait de voir M. Pantazidis s'expliquer sur tel épisode révélateur, comme celui d'Asidate. Visiblement, il n'a pas été convaincu par l'analyse que nous avons tentée dans cette *Revue* (VI, 343 sqq.) : c'est son droit; mais, en guise d'arguments, il se contente de cette remarque, vraiment inattendue, que nos conclusions sont contredites par le témoignage unanime de l'antiquité. M. Pantazidis oublie-t-il le silence significatif de Diodore? Au fond de sa résistance, je crois discerner surtout un vague sentimentalisme littéraire, et le regret de voir déprécier un chef-d'œuvre. Comment ne sent-il pas que l'*Anabase*, considérée sous un certain angle, comme un très habile et insinuant plaidoyer, gagne en piquant et en saveur tout ce qu'elle perd en candeur naïve ?

F. Dürrbach.

(1) Trop souvent aussi M. P. omet d'indiquer les variantes morphologiques ou syntactiques comme les formes non contractées du comparatif : ἀμείνονας (I, 9, 3), le comparatif ἀπαρασκευαστοτέρῳ (I, 5, 9), l'étrange οἴδαμεν (II, 4, 6), que donnent les meilleurs manuscrits et qui est garanti par sa singularité même, le pluriel des verbes avec des sujets neutres : ἦσαν.....τὰ βασίλεια (I, 4, 10); ὑποζύγια νέμοιντο (II, 2, 15). — L'impression est correcte ; nous avons noté une coquille : ἐπί pour ἐπεί (II, 1, 11).

Le rédacteur en chef-gérant, Th. Reinach.

Le Puy-en-Velay. — Imp. Régis Marchessou, 23, boulevard Carnot.

TÉLESPHORE

Il existe, dans le Panthéon hellénique, un petit dieu de la Santé, faisant partie du cortège d'Esculape, dont l'origine et le nom sont encore également obscurs. Télesphoros, car c'est ainsi qu'il s'appelle, est un tard venu dans la littérature et dans l'art de la Grèce; il n'est question de lui ni dans Homère, ni dans les tragiques, ni dans le péan d'Isyllos à Asklépios; son image ne paraît sur aucun des nombreux bas-reliefs découverts dans l'Asklépieion d'Athènes au pied de l'Acropole (1); il faut, pour le rencontrer, attendre la fin de l'époque hellénistique et il ne prend quelque importance qu'au temps de la domination romaine. On le trouve alors représenté, tant en marbre qu'en bronze et en terre cuite, sur des bas-reliefs et sur des monnaies d'Asie-Mineure, de Thrace, de Gaule même, sous l'aspect d'un enfant debout, enveloppé d'un manteau fermé sans manches et pourvu d'un capuchon qui couvre la tête. Cette image a suggéré d'abord l'idée d'un petit malade grelottant, cherchant, comme les infirmes et les convalescents de tout temps et de tout pays, à se préserver du froid et des courants d'air; mais il est à remarquer que dans aucune figure connue de Télesphore, le caractère maladif n'est accusé ni par la contraction des traits, ni par la maigreur du corps (2). Si Télesphore ne

(1) Cf. J. Ziehen, *Athen. Mittheil.*, t. XVII, p. 242.

(2) La « mélancolie un peu morbide » que M. Fougères croit discerner dans le Télesphore découvert par lui à Mantinée, ne s'accorde guère avec ce qu'il appelle lui-même « la rondeur joufflue de ce visage d'enfant » (*Bull. de Corresp. Hellén.*, t. XIV, 1890, p. 597 et pl. VIII).

se rencontrait pas souvent en compagnie d'Asklépios et d'Hygie, personne n'aurait songé à reconnaître en lui un enfant malade et convalescent. Son costume très simple, correspondant à la *paenula* des Latins, est celui des ambulants exposés au froid et à la pluie, tels que bergers et muletiers; c'est donc, essentiellement, un vêtement septentrional, dont l'usage n'a pu s'établir que sous un ciel beaucoup plus rigoureux que celui de la Grèce propre ou de la côte asiatique. Ainsi, par son costume, Télesphore se présente à nous sous l'aspect d'un petit dieu venu du nord; il n'est pas indigène en Grèce et cette origine étrangère s'accorde à merveille avec ce que nous disions en commençant, touchant la date tardive à laquelle il fait son apparition dans l'art et dans la littérature hellénique.

Les anciens, mauvais connaisseurs de leur propre religion, n'ont pas considéré Télesphore comme un dieu étranger. Ils l'ont identifié à des génies guérisseurs du cortège d'Asklépios, tels qu'Akésis à Épidaure, Euamérion à Titane, Darrhon en Macédoine (1). Son nom leur a paru hellénique et ils l'ont expliqué sans doute comme les modernes, par le substantif τέλος et le verbe φέρω. Toutefois, les modernes ne sont pas d'accord sur l'interprétation qu'il convient de donner au substantif τέλος. Bœckh, dans son commentaire d'un hymne athénien à Télesphore, datant du IIIe siècle après J.-C. (2), prend τέλος dans le sens de τελετή, mystère, et croit qu'il s'agit d'un génie de la médecine magique, telle qu'elle était pratiquée dans l'Asklépieion de Pergame; Welcker et Panofka ont partagé cette opinion (3). D'autres, en particulier Preller, Maury et Schenck, interprètent τέλος dans le sens de « guérison » ou de « perfection de la santé », τὸ τῆς ὑγιείας τέλος, suivant une expression de Plutarque (4). Je m'étonne qu'on n'ait pas encore

(1) Preller-Robert, *Griechische Mythologie*, t. I, p. 527.
(2) *C. I. G.*, I, p. 479; cf. *C. I. A.*, III, 171.
(3) Voir L. Schenck, *De Telesphoro deo*, Gœttingen, 1888, p. 53.
(4) Plut., *Moral.*, p. 135 c. — Cette étymologie devait être celle des anciens, puisque, dans une inscription d'Epidaure (Ἐφημ. ἀρχ., 1884, p. 24, n° 63), Asklépios et Hygie eux-mêmes sont qualifiés de τελεσφόροι.

signalé l'absurdité de toutes ces explications. Celle de Bœckh fait de Télesphore un « génie des mystères », alors qu'il n'est nulle part question de mystères se rattachant au culte de ce petit dieu ni de révélations qu'il aurait apportées aux hommes ; or, Aristide le Rhéteur parle assez longuement du Télesphore de Pergame pour que nous puissions nous faire une idée exacte de sa nature de génie guérisseur. L'étymologie de Preller attribue à τέλος un sens que ce mot isolé ne peut avoir ; ce qu'il y a de bon et de digne de Bœckh, dans l'explication que cet illustre savant a proposée, est précisément la conviction sous-entendue que τέλος ne peut signifier la fin d'une maladie ou la perfection de la santé. J'ai déjà fait observer que rien, dans les images de Télesphore, n'indique la convalescence : c'est tout à fait gratuitement que Preller y voit « *der leibhaftige Ausdruck eines in der Wiederherstellung begriffenen Kranken* ». Lorsque Télesphore se montre en songe à Aristide le Rhéteur (1), c'est sous l'aspect d'un enfant qui sautille avec la gaîté de son âge : ἐφάνη... χορεύων περὶ τὸν τράχηλόν μου. Marinus, dans la *Vie de Proclus* (2), raconte que Télesphore apparut au philosophe sous les traits d'un enfant tout à fait jeune et agréable à voir, νέος κομιδῇ καὶ ὡραῖος ἰδεῖν. Et c'est de cet aimable jouvenceau que l'érudition moderne a voulu faire un bébé convalescent !

En 1892, M. Julius Ziehen a proposé de voir dans Télesphore le démon des rêves guérisseurs, τελεσφόρα ὀνείρατα, et de considérer son costume comme une sorte de vêtement pour la nuit (3). Si cela était exact, on trouverait, du moins de loin en loin, une image de Télesphore sous les traits du dieu du Sommeil, Hypnos ; or, ni M. Ziehen ni moi n'avons jamais rencontré rien de semblable.

Les explications proposées ne valant rien, il faut en chercher une autre. Notre point de départ est celui-ci : Télesphore n'est pas un dieu grec ; même à l'époque de Pausanias, il était

(1) Aristide, I, p. 494.
(2) *Vita Procli*, c. 7.
(3) Ziehen, *Athen. Mitth.*, t. XVII, p. 241 ; cf. Helbig, *Führer*, 2e éd., t. I, p. 142.

inconnu à Épidaure, puisque le Périégète essaie de l'assimiler au dieu local Akésis; son culte paraît à Pergame vers la fin du Ier siècle après J.-C. et se répand de là avec une grande rapidité, comme en témoignent notamment les monnaies impériales d'Asie. D'autre part, contrairement à ce qu'on a dit, Télesphore n'est pas d'origine pergaménienne. En effet, Pausanias, signalant dans le temple d'Asklépios à Titane des images d'Alexanor et d'Euamérion, ajoute : « Si je conjecture bien, c'est cet Euamérion que les Pergaméniens appellent, d'après un oracle, Télesphoros et que les Épidauriens appellent Akésis (1). » Les mots ἐκ μαντεύματος signifient-ils que le nom de Télesphore a été révélé par un oracle aux Pergaméniens? Cela est probable, mais, pour dénommer ce dieu, il fallait le connaître et le texte trop bref de Pausanias autorise l'hypothèse qu'il s'agit de l'adoption, ordonnée par un oracle, d'un culte étranger. Donc, même à Pergame, Télesphore semble un intrus et rien ne vient à l'appui de l'opinion souvent exprimée qui attribue à ce dieu guérisseur une origine asiatique.

Les monnaies qui présentent l'image de Télesphore se divisent en deux groupes principaux (2) : celles de l'Asie-Mineure (Bithynie, Mysie, Pamphylie, Pisidie, Cilicie, Cappadoce, Lycaonie, Phrygie, Éolide, Ionie) et celles de Thrace (Bizya, Deultum, Hadrianopolis, Marcianopolis, Nicopolis ad Istrum, Pautalia, Philippopolis, Serdica, Trajanopolis). Ces deux groupes monétaires sont à peu près contemporains, les plus anciennes pièces d'Asie datant du règne d'Hadrien et les plus anciennes de Thrace du règne de Marc-Aurèle. Une monnaie d'argent des Ségusiaves (Feurs), portant au revers Héraclès et Télesphore, paraît antérieure aux monnaies grecques où figure le même dieu; mais, comme je l'ai écrit en 1899 (3), la petite image correspondant au type de Télesphore sur la monnaie des Ségu-

(1) Εἰ δὲ ὀρθῶς εἰκάζω, τὸν Εὐαμερίωνα τοῦτον Περγαμηνοὶ Τελεσφόρον ἐκ μαντεύματος, Ἐπιδαύριοι δὲ Ἄκεσιν ὀνομάζουσι (Paus., II, 11, 7).

(2) Schenck, *op. laud.*, p. 47 sq.

(3) *Rev. Archéol.*, 1899, II, p. 58.

siaves peut fort bien être celle d'une divinité celtique assimilée plus tard à Télesphore. Les images de Télesphore, tant en bronze qu'en terre cuite, sont fréquentes dans la Gaule Romaine et cette fréquence s'expliquerait très bien par l'existence, dans la mythologie nationale, d'un dieu-enfant de la santé, représenté avec un costume qui était très usité en Gaule, le gros manteau pourvu d'un *cucullus* (1). Je transcris ici quelques lignes de l'article *Cucullus*, que j'ai donné en 1887 dans le *Dictionnaire des Antiquités :* « L'usage de ce vêtement vint à Rome des peuples du Nord. On en fabriquait en Gaule, à Saintes et peut-être aussi dans le pays de Langres. Juvénal et Martial parlent du *cucullus santonicus;* ce dernier l'appelle *bardocucullus* et lui donne ailleurs l'épithète de *Lingonicus* ou *Leuconicus*. Capitolin mentionne des *cuculli bardaici*, sans doute identiques aux *bardocuculli* et qui rappellent le nom de la peuplade illyrienne des *Bardaei*. Il faudrait en conclure que le *bardocucullus* est originaire de Dalmatie, mais que la fabrication en était surtout active en Gaule, où l'usage en était fort répandu. »

Le rapprochement de *bardocucullus* avec la peuplade des *Bardaei,* dont l'ethnique est *Bardaicus,* s'autorise de la mention d'un *calceus bardaicus* dans Juvénal et d'un *cucullus bardaicus* dans Martial. Ce mot signifie donc « illyrien » et il serait tout à fait déraisonnable de vouloir le mettre en relations avec le nom des Bardes gaulois.

De l'Illyrie à la Thrace, il n'y a pas loin; on peut même dire que la Thrace *lato sensu* comprend l'Illyrie. Or, nous avons vu : 1° que Télesphore est un dieu venu du nord, puisqu'il porte un costume septentrional, un costume des pays froids; 2° qu'il n'est pas pergaménien d'origine, mais d'adoption; 3° que son effigie

(1) J'ai montré de même que les images du Mercure romain sont plus fréquentes en Gaule que celles de toute autre divinité, fait en accord avec l'assertion de César que Mercure est le principal dieu des Gaulois. Mais il n'en résulte nullement que le Mercure dont parle César ait été identique au Mercure romain. Le Télesphore gréco-romain a pris pied en Gaule, où il est souvent représenté en terre cuite et en bronze, parce qu'il existait chez les Gaulois une conception analogue à celle de l'enfant Télesphore. Pour les relations religieuses de la Gaule et de la Thrace, voir mon article de la *Revue archéol.*, 1899, II, p. 210.

est aussi fréquente sur les monnaies de Thrace que sur celles de l'Asie-Mineure. Nous sommes donc porté à conclure que Télesphore est un dieu thrace et que c'est dans la langue thrace qu'il faut chercher l'explication de son nom.

Le fait que ce nom paraît transparent en grec ne signifie rien. De tout temps les Grecs, en adoptant des noms étrangers, les ont accommodés à leur langue; ce travail d'adaptation a précédé celui des étymologistes et l'a rendu facile. Mais le fait que la transparence du nom de Télesphore est trompeuse, que les deux éléments grecs dont il paraît composé ne donnent pas de signification satisfaisante, suffit à prouver qu'il n'y a là que la déformation d'un vocable étranger, sur le modèle de mots comme Φωσφόρος et Τελέσαρχος (1).

Le culte de Télesphore, associé à celui d'Hygie et d'Esculape, florissait à Kustendil (*Ulpia Pautalia*) (2), témoin cette dédicace découverte à Épidaure : Ἀσκληπιῶι Ὑγιείαι Τελεσφόρωι Παυταλιώταις Ἡρακλιανὸς ὁ ἱερεὺς (3).

Or, il se trouve précisément que toute une série de noms thraces se terminent par les syllabes πορις : on a *Daléporis, Allouporis, Kétriporis*, *Dilyporis*, *Dindyporis, Moucaporis*, *Raiskyporis*, etc., noms que j'ai déjà rapprochés, en 1894, des noms d'esclaves romains, *Lucipor*, *Marcipor*, *Quintipor,* où les grammairiens anciens nous apprennent que *por* était pour *puer* (4). Cette explication peut être admise, à la rigueur, lorsque le premier élément du nom servile est un nom romain (5); mais, lorsque le premier élément n'est pas romain, nous sommes certainement en présence de noms thraces que leur désinence a fait assimiler aux composés romains. Nous avons d'ailleurs

(1) Le nom Τελεσίδοτος (C. I. G., III, 5236), donné sans signe de doute par Pape, paraît n'être qu'une mauvaise lecture; le *Corpus* transcrit Τελεσφόρος.

(2) Dumont, *Mélanges*, p. 317.

(3) Ἐφημ. ἀρχ., 1884, p. 24; Dumont, *ibid.*, p. 482.

(4) *Bulletin du Comité*, 1894, p. 426.

(5) Je vois à l'instant que Zimmermann (*Archiv für lat. Lexikogr.*, t. XII, p. 281) conteste, comme je l'avais fait en 1894, cette dérivation et cherche l'origine du *-por* des noms serviles romains dans les noms serviles grecs en -πορος, -φορος.

la preuve que des noms thraces en -πορις ont été, par les Romains, abrégés en *-por :* tel est *Mucapor,* féminin *Mucapora,* à rapprocher de la transcription grecque Μουκάπορις.

Nous ignorons le sens de -πορις dans les idiomes thraco-illyriens; peut-être faut-il y voir un suffixe indiquant la filiation.

Un nom de divinité thraco-illyrienne se terminant en -πορις a fort bien pu être grécisé avec la désinence -φορος (par analogie à Déméter Thesmophoros, etc.) et j'incline à croire que l'étymologie du nom de Télesphoros doit être cherchée dans une adaptation de ce genre. Toutefois, il reste plusieurs difficultés, qui, sans suffire à écarter mon hypothèse, doivent la faire accueillir avec une certaine réserve. D'une part, en effet, nous ne connaissons pas encore de noms de divinités thraco-illyriennes en -πορις; de l'autre, aucun nom thrace conservé dans les textes ou dans les inscriptions ne fournit l'élément initial Τελεσ- ni aucun vocable approchant de celui-là. Assurément, ce que nous savons de la langue thrace est peu de chose et nous sommes, en particulier, très mal informés des noms des divinités indigènes; mais tant qu'une découverte épigraphique n'aura pas répondu aux deux objections que j'indique, il faudra suspendre son jugement. L'origine septentrionale et non hellénique du dieu Télesphore me paraît certaine; son origine thrace ou illyrienne reste une hypothèse à vérifier.

Salomon Reinach.

ÉTUDES SUR LA VIE MUNICIPALE DE L'ASIE-MINEURE

SOUS LES ANTONINS

TROISIÈME SÉRIE (1).

F. *Archives.* Tant que les villes grecques gardèrent une existence autonome, elles eurent des archives d'État, où se conservaient, suivant le néologisme barbare de l'époque romaine, les ἄκτα (2) des magistrats ou des assemblées. D'autre part, on eut recours de bonne heure à la garantie de l'État non seulement pour les actes dont les stipulations intéressaient à quelque titre la ville ou ses corps publics (par exemple, les nombreux documents relatifs à la garde des monuments funéraires) (3), mais aussi pour les contrats d'ordre privé : c'est δημοσίᾳ que l'on achetait un navire ou une propriété, que l'on faisait un prêt ou une donation, que l'on acquérait ou affranchissait un esclave (4). Les deux offices étaient réunis dans les mains d'un fonctionnaire unique. Le γραμματοφύλαξ (τῆς βουλῆς καὶ τοῦ

(1) Voir *Revue*, 1895, p. 203 suiv., 1899, p. 255 suiv.

(2) *C. I. G.*, 2927.

(3) Cf. Hirschfeld, *Kœnigsberger Studien*, I. *Über die griechischen Grabschriften, welche Geldstrafen anordnen;* Liebenam, *Städteverwaltung*, p. 37 et suiv. Parfois mention est faite sur les monuments de l'accomplissement des formalités à l'ἀρχεῖον (cf. pour les formules les plus remarquables employées en ce cas, Wilhelm, *Arch. Epigr. Mitth.* XX, p. 64; *B. C. H.* XXIII, p. 183, n° 42; *Ath. Mitth.*, XXIV, p. 239, n° 87).

(4) Dion Chrysostome (éd. v. Arnim), t. I, p. 234.

δήμου) à Smyrne (1), Ilos et Thyatire (2), l'ἀποδοχεὺς τῶν ἀρχείων (3) ou ἀποδοχεὺς τῶν δημοσίων γραμμάτων (4) de Thyatire, l'ἀποδοχεὺς tout court de Sébastopolis (5), le χρεωφύλαξ d'un grand nombre de cités, ajoutaient à la direction des archives celle d'un conservatoire des hypothèques et celle d'une étude de notaire (6). C'étaient là des fonctionnaires importants, qui sans doute laissaient en général à des subalternes les occupations matérielles de l'emploi : c'est parmi ces derniers, scribes salariés de l'ordre des appariteurs ou esclaves publics, qu'il faut compter le δημόσιοι de Thyatire (7). — Les archives occupaient un local particulier ὑποδημόσιον (8), ἀρχεῖον (9), γραμματεῖον (10), γραμματοφυλάκιον (11), φυλακὴ τῶν γραμμάτων (12), χρεωφυλάκιον (13) dont les dépendances servaient parfois à l'affichage des actes publics (14).

G. *Finances*. Toutes les villes étaient soumises à l'impôt romain (15), celles qui étaient qualifiées de libres et même d'*immunes* comme les autres (16) : l'exception spéciale, établie en

(1) *C. I. G.*, 3193, 3201 où γραμματοφύλαξ doit être considéré comme une abréviation du titre complet, tel qu'il est donné *C. I. G.*, 3137 (de l'an 244 avant J.-C.). — Le γραμματοφύλαξ de Lounda (Ramsay, *Cities*, p. 245, n° 85) est sans doute fonctionnaire du collège des neoi.

(2) *C. I. G.*, 4247 ; *B. C. H.*, XI, p. 100.

(3) *C. I. G.*, 3490.

(4) *B. C. H.*, XI, p. 473. Evidemment le même fonctionnaire que le *grammatophylax*.

(5) *B. C. H.*, IX, 347.

(6) Voir, sur l'histoire du notariat grec, Mitteis, *Reichsrecht*, p. 173.

(7) *C. I. G.*, 3509.

(8) Le Bas, 1692 (Hiérapolis).

(9) Une liste des mentions de l'ἀρχεῖον a été dressée par Liebenam, *Städteverwaltung*, p. 551, cf. *ib.* p. 290.

(10) *C. I. G.*, 2943 (Nysa).

(11) *Brit. Mus.*, 794 avec la restitution de Wilhelm (*Arch. Ep. Mitth.*, XX, p. 63. — Cnide), *C. I. G.*, 4094 (Pessinonte), 4247 (Ilos).

(12) *C. I. G.*, 2693 (Mylasa).

(13) Le Bas 845 (Aezani), 1011 (Tiberiopolis ?); Ramsay, *Cities*, p. 475, n° 333 (Apamée), p. 646, n° 545 (Akmonia), etc.

(14) A Iasos (*Rev. ét. gr.*, VI, p. 160). L'endroit affecté à la publication des documents officiels ou privés était ailleurs la stoa (*C. I. G.*, 3521) ou un autre lieu public. (*B. C. H.*, XX, p. 525, l. 46).

(15) *B. C. H.*, XX, p. 526 l. 53 (Mylasa).

(16) Cf. Kuhn, *Städtische Verfassung*, II, p. 31 ; Liebenam, *Städteverwaltung*, p. 465.

faveur d'Ilion (1), était sans doute unique, et s'expliquait par la situation particulière de la métropole de Rome. En revanche une cité provinciale pouvait être dispensée du tribut (2) ou de certains impôts indirects (3) : l'ἐλευθερία n'est donc ici qu'un titre, et elle n'entraîne pas un traitement privilégié. A l'intérieur des cités, la perception des impôts directs, destinés aux trésors romains, était confiée à une commission de dix ou vingt membres, les δεκάπρωτοι ou εἰκοσάπρωτοι (4) : ce n'étaient pas, comme les *decemprimi* des municipes latins, les premiers sénateurs suivant l'ordre de l'inscription à l'*album*, mais des délégués, soumis au renouvellement annuel (5), et choisis parfois en dehors de la *boulè* (6), parmi les plus imposés (7). Si un déficit se produisait, les décaprotes devaient le combler en vertu d'une responsabilité personnelle (8). Leur office occupait un rang dans la série des charges municipales ; il en était de même des autres fonctions auxiliaires de la trésorerie impériale, telles que la *prosecutio annonae* (9).

Parallèlement à l'administration des finances impériales, fonctionnait celle des finances municipales. Malgré les liturgies et les quasi-liturgies imposées aux riches, qui défrayaient tant

(1) *Dig.*, XXVII, 1, 17, 1.

(2) *C. I. G.*, 3148 (Smyrne, sous Hadrien); *Sitzungsb. Berlin*, 1889, p. 371 (Sardes, sous Septime-Sévère).

(3) *Mémoires... Acad. Belgique*, 1861, p. 41, n° 15 (Thyatire, exemption de l'εἰκοστή).

(4) Les décaprotes sont répandus sur toute l'Asie (Liebenam, *Städteverwaltung*, p. 552); les icosaprotes n'existent, à ma connaissance, qu'à Acalissos (*Journ. hell. stud.*, XV, p. 118), Cadyanda (*B. C. H.*, X, p. 54), Myra (Petersen-Luschan, *Reisen*, p. 38, n° 68), Phaselis (*C. I. G.*, 4332), Iasos (*Rev. ét. gr.*, VI, p. 158). A Iasos, un décret ordonne de choisir l'épimélète des *neoi* parmi les hommes du cens des décaprotes ou des icosaprotes. Les deux bureaux coexistaient-ils ? Il est plus probable que parfois on adjoignait aux dix premiers dix collecteurs supplémentaires pour alléger leur fardeau.

(5) *C. I. G.*, 3490 : δεκαπρωτεύουσι ἔτη ἰ.

(6) Cela est certain pour les femmes, comme Menodora de Sillyon (Lanckoronski, *Villes*, I, n° 58).

(7) *Rev. ét gr.*, VI, p. 158, l. 20.

(8) *Dig.* L, 4, 3, 10. La décaprotie pouvait naturellement être une occasion à libéralités publiques. (Par exemple, à Oenoanda, *B. C. H.*, X, 225, n° 7).

(9) *Atth. Mitth.*, X, 336 (Pougla).

de services municipaux, les villes avaient à faire face à d'assez nombreuses dépenses. La construction ou la réfection des travaux d'intérêt général (1), les gymnases (2), les jeux (3), les légations profanes et religieuses (4), les consécrations religieuses (5), les menus frais des récompenses honorifiques (6), la rétribution des employés ou l'entretien des esclaves publics (7), grevaient les principaux chapitres de ce budget.

Les inscriptions font souvent allusion aux revenus (8) qui permettent de faire face à ces dépenses; mais elles ne nous renseignent guère sur la nature et l'origine de ces ressources. On ne peut pas regarder comme une source de recettes régulières le produit des amendes, notamment des amendes funéraires, si fréquemment qu'il soit stipulé en faveur des cités (9). La location du domaine public, si étendu qu'il fût sur certains points (10) et la vente du droit de cité (11), les emprunts

(1) Routes à Thyatire (*B. C. H.*, I, p. 101, et XI, p. 455); bains à Patara (avec le concours de l'empereur et de la province; Le Bas, 1265); aqueduc à Balboura (Le Bas, 1225); ὑδρεῖον à Sébasté (Ramsay, *Cities*, p. 605, n° 483), porte monumentale à Nicée (*Ath. Mitth.*, XXIV, p. 400), etc. Cf. Pline, X, 23, 37, 70, 90, 98. Pour chaque construction, l'autorisation spéciale du gouverneur devait être obtenue (Pline, X, 39). A Nicée, c'est le proconsul de Bithynie qui inaugure la porte de la ville (*Ath. Mitth.* XXIV, p. 400).

(2) Cf. *infra*, § I.

(3) Par exemple, *C. I. L.*, III; *Suppl.* 7086 (Pergame).

(4) Cf. pour les premières *Rev. Et. Gr.* 1899, p. 274 et suiv., notamment p. 275, n° 2. Pour les légations sacrées, voir Haussoullier, *Rev. Phil.*, 1898, p. 253 (θεοπρόποι d'Amisos, d'Iconium, de Laodicée du Lycus à Claros, dans la premiere moitié du second siècle).

(5) Le Bas, 735.

(6) Voir toutes les dédicaces, faites au nom d'une cité, et dont un particulier ne déclare pas expressément faire les frais.

(7) Pline, X, 40. Ce n'est qu'à titre provisoire que Trajan autorise l'emploi d'une catégorie de condamnés aux travaux sordides de l'édilité, nettoyage des égouts, service des bains, entretien des routes (*ib.*, 41).

(8) Ἐκ τῶν ἰδίων (Ramsay, *Cities*, p. 605), n° 403); ἐκ τῶν ἰδίων πόρων (*ib.*, p. 612, n° 517); δημοσίαι πρόσοδοι (*Bull. corr.*, XVII, p. 314), etc.

(9) Les stipulations de ce genre, connues en 1887, ont été réunies par Hirschfeld (*Königsberger Studien*, I, *loc. cit.*) et plus récemment par Liebenam, *Städteverwaltung*, pp. 43 et XIII.

(10) Le Bas, 1693 *b* (Colossai); Ramsay, *Cities*, p. 74, n° 6 (Laodicée).

(11) Cf. *Rev. ét. gr.*, 1893, p. 206, n. 4. Ce sont peut-être aussi des droits de naturalisation que les ἀποτειμήσεις τῆς πολιτείας sur lesquelles est pris à Dory-

à la caisse des temples (1), n'étaient certainement pas assez fructueux pour parer à tous les besoins. Les douanes de Mylasa (2) devaient fournir un revenu moins précaire que la succession des intestats à Nicée (3); mais dans les deux cas, la ville jouit d'un privilège. Certains services, comme celui de l'huile des bains, étaient défrayés en partie par les taxes imposées à la clientèle (4). Mais, sans la libéralité privée, les ressources eussent fait défaut à la majorité des trésors municipaux.

C'est grâce à l'évergésie des classes riches que les budgets des cités s'enrichirent, surtout depuis le règne de Nerva, du produit d'innombrables dons et legs. Jusqu'à cette époque, d'après les principes du droit romain formulés encore bien plus tard par Ulpien, les villes n'étaient pas habiles à recevoir des libéralités testamentaires (5) : les prohibitions juridiques, à ce sujet, étaient strictes, les cités ne pouvant pas exiger, par les voies légales, la délivrance des legs confiés à la bonne foi des héritiers (fideicomissa) (6). Ces interdictions étaient étrangères au droit public des Grecs, qui n'avait jamais considéré les *universitates* comme personnes incertaines (7), et depuis des siècles connaissait la pratique de la fondation perpétuelle (8). Que les prohibitions du droit romain n'arrêtèrent

lée le crédit destiné à un monument d'Eprius Marcellus (*Ath. Mitth.*, XIX, p. 306; *Staatsabgaben* d'après Preger).

(1) *Journ. hell. Stud.*, XI, p. 246, n° 16.

(2) *C. I. L.*, III, 7151. Cf. Liebenam, *Städteverwaltung*, p. 24.

(3) Pline, X, 84.

(4) Pline, X, 23.

(5) Ulpien, *Regulae*, 22, 5 : « nec municipium, nec municipes heredes esse possunt, quia corpus incertum est. » Incapables d'hériter, les cités ne pouvaient pas d'avantage recevoir des libéralités par le procédé de la donation entre vifs, pour elles impraticable. Cf. Aude, *Fondation perpétuelle dans l'antiquité*, p. 51.

(6) *Digeste*, XXXVI, 1, 27.

(7) Les jurisconsultes romains se plaçaient au point de vue du droit strict en déniant la capacité de recevoir des legs aux *universitates* des pays grecs, à la réserve de celles qui y étaient autorisées par sénatus-consulte ou constitution impériale : mais la législation était impuissante contre les mœurs, et nous savons que tel le temple d'Aphrodisias fut institué héritier (*C. I. G.* 2824), bien que son Aphrodite ne figurât pas au nombre des divinités qu'Ulpien déclare habiles à recevoir des legs (*Regulae*. 22, 6; cf. Hirschfeld, *Königsberger Studien*, t. I, p. 117).

(8) Il suffit de citer la fondation établi à Téos, au IIIe siècle avant l'ère chrétienne, en vue de l'éducation des enfants (*B. C. H.*, IV, p. 110).

n'arrêtèrent pas, en Asie, le zèle des bienfaiteurs des villes, les libéralités de Q. Veranius Philagrus, à Cibyra, de Molossus, à Aphrodisias, en font foi (1). La décision de Nerva (2), permettant de léguer à toutes les cités qui vivaient sous la domination romaine, ne créa donc pas, en pays grec, un ordre de choses nouveau (3). Elle dut cependant n'y pas rester sans influence, et sans doute donna une impulsion nouvelle à la générosité des particuliers, désormais officiellement encouragée.

Grâce au patriotisme local des riches, les villes purent acquérir une fortune mobilière et immobilière souvent considérable. Parmi les dons qui leur furent ainsi adressés, la plupart devaient recevoir, en vertu de la volonté du gratifiant, une destination spéciale : en dehors des constructions de tout genre élevées aux frais des particuliers (4), des fondations pourvurent aux charges de l'agoranomie (5), à la célébration perpétuelle des jeux (6) ou de certains cultes (7), au service des gym-

(1) Le Bas, 1213, 1611.

(2) Ulpien, *Regulae*, 24, 28. Après Nerva, Hadrien fit réglementer avec soin la matière par le sénat romain.

(3) Il est donc inutile de s'arrêter aux expédients auxquels ont recouru Henzen et Waddington pour résoudre le problème que prenait à leurs yeux la fondation signalée, à l'époque d'Auguste, par Le Bas, 1611 : sous l'influence du préjugé juridique qui remonte d'ailleurs aux jurisconsultes romains, le premier a proposé (*Annali Ist.*, 1851, p. 125) d'abaisser de deux siècles la date du texte, le second a supposé (*ad loc.*) qu'avant Nerva les villes pouvaient recevoir des legs, mais qu'il fallait une autorisation spéciale à chaque cas.

(4) L'énumération des largesses d'Opramoas, en Lycie, peut donner une idée de ce qu'un particulier pouvait entreprendre en cette matière : à Ilos il restaure le théâtre et les exèdres des bains publics (Le Bas, 1266) ; à Myra il donne 18,000 deniers pour la construction d'une stoa double (Petersen-Luschan, *Reisen*, p. 102 et suiv., XVII *EF*, XVIII *G*) ; à Rhodiapolis il bâtit deux temples (*ib.*, XVII *F*); Telmessos reçoit 35,000 deniers pour des bains, Oenoanda 10,000 (XIX *B*)' ; Pinara 5,000 pour la réfection des monuments publics (XIII *D*). — A Callataboi, Theodoros offre à la κατοικία un bouleutérion, des stoas, un aqueduc (*J. Hell. Stud.*, p. 87), etc.

(5) Σειτωνικὰ χρήματα, Le Bas, 648 (Philadelphie), 985 (Aezani) : σειτωνικὰ καὶ ἀγορανομικὰ χρήματα, Ramsay, *Cities*, p. 333, n° 146.

(6) *B. C. H.*, XI, p. 298 (Tralles); Le Bas, 857 (Aezani, 1266, Patara); *B. C. H.*, IX, p. 338 (Heraclea Salbaca). Sur les fondations agonistiques d'Aphrodisias, voir Liermann, *Analecta epigraphica*.

(7) Σεβαστοφαντικὰ χρήματα (*Comptes-Rendus Ac. Inscr.*, 1900, p. 705, Ancyre). — Cf., la stéphanéphorie immortelle de Myra (*B. C. H.* IX, p. 128, l. 15).

nases ou des bains (1). Mais les villes reçurent aussi en capitaux (2) ou en immeubles (3), des libéralités dont l'affectation n'était pas déterminée, et dont le produit put entrer dans les caisses dont le peuple disposait librement (4).

La situation financière des villes fut parfois assez prospère pour leur permettre d'acheter des immeubles ou de prêter leurs capitaux aux particuliers (5).

Les revenus divers des villes restaient administrés par des ταμίαι, groupés généralement en collèges (6) ; des agents particuliers étaient préposés au domaine public (7). A côté du titre de ταμίας (auquel est probablement identique le ἐπὶ τῶν δημοσίων προσόδων de Laodicée (8) apparaît celui d'ἀργυροταμίας (9). On a cru (10) qu'il fallait voir en ce dernier le chef du service des prêts communaux dont il vient d'être question, le fonctionnaire chargé de la tenue du registre des sommes empruntées à la cité et productives d'intérêt (le *kalendarium* des municipes latins). Jullian compare en conséquence l'*argyrotamias* au *curator kalendarii*. Mais Kübler (11) a montré que probablement le *curator kalendarii* était, non un magistrat municipal, mais l'adminis-

(1) Ἐλαιωνικὰ χρήματα, Le Bas, 1177 (Prusias). — *Rev. ét. gr.*, 1893, p. 177, n° 12 (Iasos). — Cf. *ib.*, 1895, p. 228, et Le Bas, 1266, pour les fondations établies en vue de distributions d'argent.

(2) *B. C. H.*, XIV, p. 179 (Telmessos).

(3) *Journ. hell. Stud.*, XI, p. 121, n° 5 (Keramos).

(4) A Heraclea Salbaca (*B. C. H.*, IX, 344), il est pourvu aux dépenses d'une dédicace au moyen des fonds constitués par un stéphanéphore δι' αἰῶνος.

(5) Pline, X, 54, 108.

(6) *C. I. G.*, 3151 (Smyrne), *C. I. G.*, 2782 (Aphrodisias), 3622 (Ilion), 3642 (Lampsaque), 3421 (Philadelphie). Fränkel, *Pergamon*, n° 466, etc. Le nom du ταμίας apparaît parfois sur les monnaies (Mionnet, III, p. 215, n° 1193, Smyrne, etc.)

(7) Ἐπιμελητὴς τῶν δημοσίων χωρίων (*C. I. G.*, 3945 (Laodicée) ; Le Bas 1693 *b* (Colossai).

(8) *Atth. Mitth.*, XVI, p. 145. Cf. aussi l'ἀποδέκτης τῶν πολειτικῶν χρημάτων de Thyatire (*B. C. H.*, XI, p. 473, n° 45), qui, peut-être, est spécialement chargé de l'administration des capitaux placés par la ville.

(9) *B. C. H.*, XVII, p. 302, n° 2 (Apamée); *ib.*, p. 261 (Akmonia); *ib.*, VII, p. 273 (Nysa); *C. I. G.*, 2787 (Aphrodisias); Sterrett, *Epigr. Journay.* n° 25 (Sebastopolis). Argyrotamias d'une κατοικία, *B. C. H.*, XX, p. 393, n. 1.

(10) Jullian-Paris, *B. C. H.*, Xp. 373.

(11) *Zeitschr. der Savigny Stiftung*, XIII, 2, surtout p. 163-168.

trateur de l'institution alimentaire impériale, limité aux régions où celle-ci fut établie et à qui des fonds municipaux n'ont pu être confiés que par exception. D'autre part, à ne considérer que les pays grecs, la distinction entre les χρήματα ταμιευτικά et les ἀργυροταμιευτικά (1) a dû être réelle à l'origine ; mais à l'époque où nous nous plaçons, et en Asie, elle est purement verbale. A Prusias, en effet, on trouve la mention d'un ταμίας τῶν ἐλαιωνικῶν χρημάτων (2) et d'un ἀργυροταμίας τῶν ἐλαιωνικῶν χρημάτων (3). Est-il admissible que deux caisses parallèles, dirigées par deux fonctionnaires différents et toutes deux alimentées par les revenus d'une fondation, aient fourni aux dépenses du service public de l'huile ? Les ressources fournies par les capitaux éléoniques alimentaient certainement une caisse unique, et le maniement en appartenait à un seul magistrat : les deux appellations doivent donc être considérées comme synonymes.

Ce sont sans doute encore des magistrats financiers que l'*eklogeus* (4) ou *eklogistes* (5), le *pragmatikos* (6), l'*exetastes* (7). Moins obscur est le rôle du *trapézite*, le banquier public, fonctionnaire de la cité, semble-t-il, à Cyzique (8), mais, à Mylasa, fermier privilégié dont le monopole est garanti par une loi (9),

Les villes ne surent pas administrer leurs finances avec économie : la correspondance de Pline avec Trajan (10) nous apprend comment elles gaspillaient des revenus parfois énormes. Les empereurs durent songer à défendre contre la dilapidation la prospérité financière qui était en partie leur œuvre : c'est

(1) *B. C. H.*, XI, p. 372.
(2) *Ath. Mitth.*, XII, p. 177.
(3) Le Bas, 1177. On peut supposer que c'est l'un des membres du collège des ταμίαι, non un fonctionnaire indépendant.
(4) Aristide, I, p. 529 (Smyrne).
(5) *C. I. G.*, 3886 (Eumenia), *B. C. H.*, X, p. 311, n. 4 (Mylasa).
(6) *Inschr. v. Magnesia*, n° 189 (Magnésie du Méandre).
(7) *C. I. G.*, 3945 (Laodicée).
(8) *C. I. G.*, 3679 et *Monatsb. Berlin*, 1874, p. 2.
(9) *B. C. H.*, XX, p. 540 et suiv. (Th. Reinach).
(10) Pline, X, 37, 39, etc.

dans ce dessein qu'ils ressuscitèrent, en la transformant, une antique magistrature de contrôle, celle des λογισταί (1).

Le logiste, appelé exceptionnellement ἐπιμελητής (2), qui correspond sans doute presque exactement (3) au *curator rei publicae* de l'Occident, est donné par l'empereur aux villes dont les finances exigent une surveillance particulière, qu'elles soient libres ou non (4). Ce ne fut pas précisément une innovation, au début du second siècle, que l'ingérence de l'autorité romaine dans l'administration financière des cités autonomes. Pline, à Amisos, voulut examiner les comptes des magistrats, qui, courtoisement, s'offrirent à les lui soumettre, mais en lui faisant observer que sa demande était contraire aux privilèges de la ville. Trajan, consulté, reconnut le bien fondé de cette réclamation (5). Ce qu'il faut retenir de cet incident, c'est moins la reconnaissance, par l'empereur, des prérogatives de la ville autonome, que l'attitude de son gouverneur. Quand les Amiséniens invoquent leur privilège, Pline, le fonctionnaire exact et scrupuleux, semble ne pas les comprendre. La surprise qu'il montre devant des prétentions

(1) Cf. Menadier, *Qua condicione*, p. 86, et Benndorf, *Jahrb. österr. Instit.*, Beiblatt, II, col. 31. Ce sont ces magistrats locaux qu'il faut reconnaître dans les λογισταί de Phellos (*B. C. H.*, XX, p. 326) et, à une époque postérieure, dans les logistes des petites villes ou des bourgs, qui, nommés par la κώμη, lui marquent leur reconnaissance par le paiement d'un *honorarium* (cf. *Revue*, 1899, p. 260). Le logiste impérial est proprement appelé λογιστὴς δοθείς (*C. I. G.*, 2702, l. 13-14), mais l'épithète qui le distingue du logiste purement municipal est rarement employée, surtout après le second siècle.

(2) *Journ. Hell. Stud.*, XVII, p. 402 (Trapézopolis). L'inscription est du temps d'Hadrien, voisine par conséquent de l'origine de l'institution : l'appellation de logiste prévalut seule, suivant une juste remarque d'Anderson, parce que celle d'épimélète caractérisait une fonction municipale encore vivante.

(3) Ulpien identifie les deux offices, mais on ne doit accepter cette assimilation qu'avec quelque réserve, au moins pour l'époque des débuts. Jamais, en effet, le logiste n'est qualifié de κουράτωρ, titre pourtant assez fréquent dans l'épigraphie asiatique (*C. I. G.*, 2930 ; *Atth. Mitth.* XXIX, p. 224, *Ephemeris Epigr.*, VII, p. 436) ; et les deux fonctions sont soigneusement distinguées dans le *cursus honorum* d'un Romain qui fut *curator* à Teanum et *logista* à Nicomédie (*C. I. L.*, II, 4114).

(4) Aphrodisias, qui a conservé l'autonomie, reçoit un logiste au même titre que Cyzique qui l'a perdue (*C. I. G.*, 2741, 2782).

(5) Pline, X, 48.

archaïques est significative. Les empereurs ont beau les sanctionner : leur propre politique dément leur doctrine. C'est sans doute de l'époque de Trajan que date l'institution des logistes impériaux (1).

Les faibles renseignements que nous possédons sur leurs fonctions les montrent investis d'une autorité assez limitée. A Keramos (2), le logiste ratifie l'acceptation d'un legs avec charges. A Attaleia (3), il approuve l'achat d'un champ, proposé par la ville comme placement d'un autre legs, destiné à une distribution annuelle d'huile. A Aphrodisias (4), il accorde un prélèvement sur la fondation agonistique de Philémon (5) et autorise la célébration des Jeux fondés par Lysimaque, lorsque l'accumulation des intérêts a suffisamment grossi le capital primitif pour que le revenu puisse couvrir les dépenses. De ces exemples on peut conclure que la surveillance du logiste s'exerçait surtout, à l'origine, sur les fondations d'intérêt public (6). Cette tutelle, qui fut en général sollicitée par les villes plutôt qu'elle ne leur fut imposée, exercée par un personnage d'ordinaire étranger (7) et souvent absent (8), et d'ailleurs chargé parfois de la λογιστεία dans plusieurs villes éloignées les unes des autres (9) ou chargé en dehors de son

(1) La démonstration de Liebenam (*Curator rei publicae*, ap. *Philologus*, 1897, p. 293) semble, sur ce point, concluante. Voir aussi du même, *Städteverwaltung*, p. 480.

(2) *Journ. hell. Stud.*, I, p. 122, n. 5.

(3) *B. C. H.*, XI, p. 401.

(4) *B. C. H.*, IX, p. 71.

(5) *C. I. G.*, 2741.

(6) Le Digeste (50, 8, 2; 8, 11, 2, etc.) attribue au curateur la surveillance du domaine public, des constructions nouvelles, le contrôle des χρήματα σειτωνικά auquel il faut sans doute ajouter celui de toutes les fondations. Cf. Liebenam, *loc. laud.* p. 301 et suiv.

(7) Ulpius Karminius Klaudianus, logiste de Cyzique, est d'Aphrodisias (*C. I. G.* 2782). Un logiste d'Ilion, par contre, est de Cyzique (Schliemann, *Ilion*, p. 709). Ulpius Appuleius, logiste d'Aphrodisias, réside à Smyrne (*ib.*, 2741). Un habitant de Tralles est qualifié de logiste de sa patrie (Le Bas, 604) : mais ce texte est contemporain de Caracalla; cf. l'inscription, plus tardive encore, d'Iconium (*B. C. H.*, XXIII, p. 419).

(8) *C. I. G.*, 2741; *B. C. H.*, XI, p. 401.

(9) *C. I. G.*, 3497, cite un logiste de cinq villes.

office de hautes fonctions (1) ne fut pas la marque d'une mainmise autoritaire de l'État sur les finances locales.

Si le but des Empereurs avait été d'amoindrir à leur profit le self-government des villes en matière de finances, ils l'auraient atteint plus simplement en rendant plus rigoureuse et plus systématique la surveillance de leurs gouverneurs : la correspondance de Pline et de Trajan montre que ces derniers possédaient, et exerçaient à l'occasion, un pouvoir de contrôle qu'il eût été facile d'élargir encore (2). Si Trajan et ses successeurs ne sont pas entrés dans cette voie aisée, s'ils ont refusé d'agrandir, au détriment des cités, les attributions des fonctionnaires romains, on peut croire que c'est parce qu'ils ont pressenti les inconvénients d'un amoindrissement excessif de la vie municipale : en l'appauvrissant, en limitant le champ d'action des énergies locales, on imposait à la lourde machine de l'Empire des charges et des responsabilités nouvelles sans bénéfice réel pour l'autorité impériale. Quand la débilité grandissante des organismes municipaux exigea l'intervention d'en haut, les Empereurs continuèrent à considérer comme des cellules vivantes, comme des éléments nécessaires du monde romain, ces cités d'où la vie se retirait et qui tendaient à s'effacer en subdivisions inertes d'une province. L'histoire de l'irénarchie, pendant la courte période où elle fut placée sous le contrôle direct des agents impériaux (3), offre un parallèle à celle de la logistie : en matière de police comme de finances, Trajan et Antonin ont cherché à enrayer, plutôt qu'à favoriser, le progrès fatal de la centralisation, et dans les créations nouvelles auxquelles ils furent contraints, ils cherchèrent à ménager la tradition historique qui voulait l'autonomie et la dignité des cités. L'institution de la logistie doit être pour nous le signe d'une grave modification de l'idée des rapports

(1) Plusieurs logistes sont asiarques (*B. C. H.*, XI, pp. 216, 400 ; *Inschr. v. Magnesia*, n° 197) ; d'autres lyciarque (*B. C. H.*, X, p. 222) ou bithyniarque et pontarque (Le Bas, 1178).

(2) Pline, X, 17, 18, 23, 24, 38, 39, 40, 43, 47, 70, 71, 81, 90, 91, 98, 99.

(3) Cf. *Revue*, 1899, p. 286.

entre la πόλις et l'Etat : elle n'eut sans doute pas ce caractère dans la volonté de ses créateurs. Nous voyons dans les Lettres de Pline à Trajan quelle place la gestion financière des villes tenait, avant qu'existât la logistic, dans les préoccupations du gouverneur et de son correspondant impérial : Trajan dut ressentir comme un allégement du fardeau qui incombait au pouvoir central et à ses délégués la réforme qui installait, entre les villes et la hiérarchie officielle, un organisme intermédiaire et indépendant. Les villes, de leur côté, ne purent voir une atteinte à leurs droits dans la nomination de ce tuteur dont les pouvoirs n'excédaient pas ceux que personne ne contestait sérieusement au gouverneur, dont le mandat était d'ailleurs provisoire (1) ou intermittent (2). Citoyen d'une ville voisine, le logiste était assez proche de ses administrés pour être regardé comme un compatriote, assez éloigné seulement pour dominer les passions locales (3). Quand, un siècle environ après Trajan, il put être choisi dans la cité elle-même, il devint un simple fonctionnaire municipal (4), dont la nomination était seulement soumise à la formalité de l'approbation impériale (5). En 331, quand Constantin réglemente la situation de certains curateurs désignés *per suffragium*, l'œuvre de Trajan a abouti à la substitution, aux anciens magistrats financiers, d'un administrateur d'un type nouveau, non seulement ratifié par l'Empereur, mais, semble-t-il, soumis à la direction du procurateur de la province (6). Une évolution de deux siècles

(1) Il est probable qu'à la mort du logiste on ne lui donnait, en général, un successeur que lorsque les circonstances le demandaient.

(2) *B. C. H.*, XI, p. 400 : λογιστὴς τὸ β'.

(3) La vanité municipale, froissée par l'ingérence d'un étranger à la cité, trouvait d'ailleurs une compensation dans la pensée de l'influence exercée au dehors par un concitoyen : si Cyzique est régie par un homme d'Aphrodisias, un Cyzicénien est logiste d'Ilion.

(4) La nomination du curateur, par les villes, remonte peut-être à l'époque d'Alexandre Sévère (Liebenam, *Curator rei publicae*, p. 379 ; Ramsay, *Cities*, p. 370) : c'est, en tout cas, aux alentours de ce règne qu'il faut placer l'inscription de Tralles (Le Bas, 604) où apparaît un « logiste de sa patrie ».

(5) Cod. Th., 12, I, 20. Cf. Liebenam, *loc. laud.*, p. 319, n° 124.

(6) C'est ce qu'on peut déduire avec vraisemblance des étroites relations qui apparaissent (*B. C. H.*, XXIII, p. 419) entre le logiste d'Iconium et l'epitropos.

avait réalisé cette subordination de la logistie à l'organisation provinciale, que l'ingénieuse combinaison de Trajan avait sans doute voulu éviter (1).

H. *Monnaies.* — L'étude du monnayage municipal soulève deux questions principales : celle de l'étendue du droit de battre monnaie et celle des fonctionnaires monétaires.

Aucune ville ne pouvait frapper de pièces d'or, l'*aureus* romain étant la seule monnaie de ce métal existant dans l'Empire (2). D'autre part, aucune ville provinciale ne frappe de monnaie d'argent : seules quelques villes libres, Aegae de Cilicie (3), Stratonicée de Carie (4), Amisos de Pont (5) firent sous Hadrien et son successeur, des émissions de drachmes ou de statères d'argent. Le fait est si insolite, qu'il a été contesté par Mommsen (6), qui a préféré, à tort, attribuer ces pièces à un monnayage provincial. Les circonstances où ces frappes ont eu lieu doivent attirer l'attention : elles datent du règne d'Hadrien (7) ; or, nous savons que ce fut une des coquetteries de l'empereur archéologue que la reconnaissance de la dignité supérieure des villes libres (8), et il n'est pas étrange qu'elle se soit manifestée par la concession d'un privilège monétaire. Mais ce privilège fut exceptionnel et d'ailleurs éphémère : la frappe de l'argent à Amisos, Aegae et Stratonicée marque non un apanage de la souveraineté, mais une faveur gracieuse et précaire du souverain.

(1) Il ne faut pas confondre avec le logiste le curateur spécial que les empereurs préposaient aux travaux dont ils faisaient don aux villes : ainsi Hadrien confia à Hérode Atticus la surveillance de l'aqueduc qu'il construisit à ses frais à Alexandria Troas (Philostrate, *Vies des Sophistes*, 2, 1, 4).

(2) Mommsen, *Hist. de la monnaie romaine*, trad. Blacas-Witte, III, p. 344. Sur la singulière pièce d'or d'Alexandria Troas (sans doute du règne de Gallien), voir Babelon (*Rev. Num.*, 1885, p. 28), et Blanchet (*Rev. Num. Belge*, 1896, p. 3).

(3) Mionnet, t. III, p. 540, n° 19.

(4) Eckhel, *Doctr. num.*, III, p. 37; Mionnet, t. III, p. 378, n° 440.

(5) Mionnet, t. II, p. 344.

(6) Mommsen, *Hist. de la monnaie romaine*, trad., p. 319 et 348.

(7) Les monnaies d'Amisos ont été frappées la plupart entre les années 130 et 136; celle d'Aegae est de 132; seule celle de Stratonicée date d'Antonin.

(8) Aulu-Gelle, XVI, 13, 4.

La frappe du cuivre fut, au contraire, concédée habituellement aux villes de toute catégorie : les pièces de bronze asiatiques forment une notable part de l'immense série dite à tort des impériales grecques. Elle ne dérivait pas cependant d'un droit, et ne pouvait être exercée qu'en vertu d'une autorisation spéciale de l'autorité romaine (1). La série des monnaies offre souvent des lacunes, correspondant à des périodes où la frappe fut interrompue (2). Il est inutile de recourir, pour les expliquer, à l'hypothèse indiquée par Fr. Lenormant (3), d'une « suspension de la licence de monnayage », car des causes économiques normales durent arrêter les émissions monétaires quand l'abondance du numéraire les rendit inutiles. « On ferait, ajoute ce savant, une longue liste des villes dont on ne possède de monnaies que sous un ou deux empereurs ; mais en général ce sont des villes de second ou de troisième ordre. » Sans doute les gouverneurs ont hésité parfois devant la concession de la faculté du monnayage à des villes de faible importance, sur lesquelles le contrôle était malaisé. Mais ces villes, qui ne renfermaient pas d'atelier de frappe, ont pu aussi renoncer, après une tentative, à une entreprise onéreuse. En somme, pendant les deux premiers siècles de l'Empire, les Romains ont eu rarement à retirer à une cité le droit de battre monnaie. La situation changea avec la crise financière qui s'ouvrit vers l'époque des Sévères et dont une inscription de Mylasa (de l'an 209 ou 210) nous a fait connaître l'un des épisodes (4). A partir de cette date, le monnayage municipal décrut constamment : très diminué depuis Gordien III, il disparut sous Aurélien (5).

(1) Fr. Lenormant, *La Monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 165.

(2) On peut s'en rendre compte en consultant le tableau sommaire des séries municipales dressé par Head, *Historia nummorum*.

(3) *Loc. cit.*, p. 166.

(4) *B. C. H.*, XX, p. 525 : loi ayant pour but de réprimer l'accaparement de la monnaie divisionnaire. La situation n'est pas nouvelle, si l'on admet que c'est en vue de remédier à l'élévation du change qu'Opramoas offre (sans doute en l'an 130 ; Heberdey, *Opramoas*, pp. 57 et 69) la somme de 5000 deniers εἰς τὴν καταλλαγὴν τοῦ νομίσματος. (ib. V *E*, l. 7). Heberdey (*ib.* p. 57) semble rapporter le texte à une *Münzreform*.

(5) Lenormant, *Monnaie dans l'antiquité*, II, p. 177-178.

Fr. Lenormant (1) a conclu des textes de l'épigraphie numismatique que la frappe des monnaies ne constitua pas l'attribution d'un magistrat permanent, mais qu'elle fut confiée à un commissaire spécial et temporaire. En effet, c'est souvent à un particulier que les monnaies attribuent la surveillance de l'émission (ἐπιμελήσαντος τοῦ δεῖνα (2), διὰ τ. δ. (3), παρὰ τ. δ. (4). Parfois elles mentionnent un magistrat; mais il est souvent impossible de décider si ces inscriptions ont un caractère éponymique ou honorifique, ou si elles marquent véritablement l'ἐπιμέλεια; et, dans le dernier cas, si l'ἐπιμέλεια est l'attribut constant de la magistrature énoncée, ou l'office accidentel du personnage nommé. La dernière supposition est toujours la plus vraisemblable, et on peut invoquer en sa faveur l'analogie avec les autres épimélies, dont l'ἐπιμέλεια monétaire ne devait pas différer. La théorie de Lenormant est confirmée par un témoignage épigraphique, celui d'un texte d'assez haute époque de Magnésie du Méandre (5).

C'était le budget local qui avançait les frais des émissions monétaires : faible charge, puisque les villes rentraient et au-delà, du fait de l'émission, dans leurs dépenses. Il arrive cependant souvent qu'un citoyen généreux assure les frais de l'opération (6).

I. *Édilité.* La Grèce ancienne avait eu des magistrats édilitaires à compétence restreinte : Athènes, par exemple, distin-

(1) *Ib.*, III, p. 119.

(2) Antioche de Carie (sous Domitien, Mionnet, III, p. 307, nos 79, 80); Stratonicée (sous Septime Sévère. Id., *Suppl.*, VI, p. 537, n° 489).

(3) Attouda (Mionnet, IV, p. 243, n° 293); Kidramos (*ib.*, p. 265, n° 413), etc.

(4) Apamée (Mionnet, IV, p. 236, n° 259).

(5) Kern, *Insch. v. Magn.*, n° 164 : un personnage chargé de nombreuses magistratures est qualifié de ἐπὶ τῆς χαράξεως τοῦ λεπτοῦ χαλκοῦ (λεπτόν est le nom courant de la monnaie divisionnaire, cf. Fränkel, *Inschr. v. Pergamon*, II, p. 374, D, 7, et p. 269). — Dans une inscription de Phrygie, un stratège a rendu des services à sa ville (Lounda ou Peltai) εἰς.. κόψας καὶ [νομ]ίσμα[τα (Ramsay, *Cities*, I, p. 246, n° 86).

(6) Sur ces libéralités, voir Lenormant, *loc. cit.*, III, p. 133 et suiv. Certaines villes, comme Téménothyrae, semblent n'avoir émis que les monnaies qui leur furent dédiées par de riches citoyens (Mionnet, IV, p. 146 et suiv.; *Suppl.*, VII, p. 43 et suiv.).

guait des agoranomes, chargés de la police du marché, les astynomes, préposés à la police générale des rues. Plus compréhensive est la définition de l'édilité romaine, qui s'étend à la fois sur la *cura urbis*, la *cura annonae* et la *cura ludorum*.

Ce n'est pas l'influence de l'organisation latine qui semble avoir déformé la vieille magistrature hellénique. La fixation à deux du nombre des agoranomes (1), fût-elle due à l'imitation, est un fait sans importance, et c'est certainement à tort qu'on a attribué à ces magistrats la *cura ludorum* (2). La sitonie s'attacha à l'agoranomie par suite d'une association d'idées naturelles : il parut logique que celui qui exerçait la police matérielle du marché songeât à prévenir les troubles graves qui résultaient de l'absence ou de la cherté des denrées indispensables, l'huile et le blé, qu'il assurât l'alimentation publique, soit en faisant venir à ses frais le blé des pays de production (3), soit en payant de ses deniers tout ou partie de la différence (4) entre le prix habituel et le prix de hausse, pour atténuer le renchérissement provoqué par une disette (5).

Mais la sitonie devait prendre assez d'importance pour se détacher promptement de l'agoranomie; dès l'époque d'Auguste (6), elle constitue un office spécial, confié à une sorte de

(1) *Journ. Hell. Stud.*, XI, p. 123, n° 6 (Keramos) ; *B. C. H.*, I, p. 55 (Tralles); II, p. 28 (Smyrne).

(2) L'argumentation de Haederli (*Die hellenischen Astynomen und Agoranomen*, p. 67) a été réfutée par Liermann (*Dissert. Halenses*, p. 12).

(3) La libéralité du personnage qui à Tralles (*C. I. G.*, 2930) a fait venir du froment d'Égypte n'est pas mise directement en rapports avec l'agoranomie qu'il a également exercée ; mais le cas a dû se présenter souvent.

(4) Ἀγορανομήσαντα... καὶ εἰς τὸν ἐπευωνισμὸν τοῦ ἐλαίου πολλὰ ἀναλώσαντα (*B. C. H.*, XI, p. 473, n° 45. Thyatire). — Παρασχόμενος ἐν τῇ ἀρχῇ (sc. ἀγορανομίας) παράπρασιν ἐπευωνίσας (*ib.*, p. 306. Kys). *Mouseion* de Smyrne, 1876-1878, p. 95. Cf. sur παράπρασις et ἐπευωνισμός, Wilhelm, *Arch. Epigr. Mitth.*, XX, p. 75.

(5) Il est fait de la disette de fréquentes mentions qu'il ne faut pas toujours prendre au sérieux (*B. C. H.*, XII, p. 83, n° 9 ; p. 86, l. 20 ; *C. I. G.*, 3418 ; Heberdey-Kalinka, *Bericht*, ap. *Denkschr. AK. Wien*, XLV, p. 48, n° 63, etc.).

(6) Le Bas, 107 (Teos).

curator frumenti, σιτώνης (1), εὐθηνιάρχης (2) (le rôle du τριτευτής de Thyatire (3) est douteux). Quelques villes, aidées par la générosité des particuliers (4), organisèrent même un service de distributions frumentaires analogue à l'annone romaine (5). Elle devait s'adresser souvent aux πολῖται en général (6) : mais une fondation frumentaire d'Oenoanda exclut précisément les habitants les plus pauvres, en réservant les produits de la libéralité aux Cinq-Cents, c'est-à-dire probablement aux membres de l'ecclesia restreinte, telle que nous l'avons rencontrée à Sillyon (7).

A côté de la curatelle du blé s'élève celle de l'huile (8). L'ἐλαιώνης (9), distinct de l'ἐλαιομέτρης (10), qui vraisemblablement est comme l'ἐλαιοθέτης (11) un particulier libéral, veille

(1) *C. I. G.*, 2882 (Branchides), 2929 (Tralles), 3490 (Thyatire), 3419 (Philadelphie), 4413 (Iotape), *B. C. H.*, VII, p. 273 (Nysa). Le σειτομέτρης (Le Bas, 1228, 1266; *B. C. H.*, X, p. 58) semble, non un magistrat, mais un bienfaiteur public, distributeur de blé (Liebenam, *Städteverwaltung*, p. 368).

(2) *B. C. H.*, XII, p. 86, l. 20 (Stratonicée); *Sitzungsb. Berlin*, 1888, p. 867, n° 26 (Amastris).

(3) *C. I. G.*, 3490, etc. Le *triteutes* est distinct du *sitones*, car les deux offices coexistent à Thyatire.— L'οἰκονόμος ἐπὶ τοῦ σείτου de Cios (Le Bas, 1159) est un simple magasinier.

(4) Une femme offre à la ville de Maximianopolis σειτωνικὰ καὶ ἀγορανομικὰ χρήματα (Ramsay, *Cities*, p. 333, n° 146). Fondations ou libéralités frumentaires diverses : Le Bas, 985 (Aezani); 1228 (Balboura), *C. I. G*, 3490 (Thyatire), *C. I. G.*, 3412 (Philadelphie); Heberdey-Kalinka, *Bericht*, p. 47, n° 61 (Oenoanda); *B. C. H.*, X, p. 500 (Sillyon), XI, p. 31, n° 45 (Lagina). — Distributions alimentaires directes : *C. I. G.*, 3461 (Sardes), *B. C. H.*, XVIII, p. 541 (Pericharaxis), etc.

(5) Heberdey-Kalinka, *Bericht*, p. 48, n° 63 (Oenoanda) : secrétaire du peuple σειτομετρήσαντα τοὺς πολείτας ἔκ τε τοῦ δημοσίου πυροῦ καὶ οὗ ἐκ τῶν ἰδίων ἐπέδωκεν.

(6) *Ib.*, p. 47, n° 61.

(7) *Ib.*, p. 48, n° 63. — Il est digne de remarque que la sitonie semble surtout avoir été florissante dans les régions voisines de la Lycie et dans la Lycie même, où l'annone impériale possédait des greniers (Petersen-Luschan, *Reisen*, pp. 41 et 116, pl. 39 et 68. Cf. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*, p. 381 et suiv.).

(8) Cf. Liebenam, *Städteverwaltung*, p. 370.

(9) Perrot. *Galatie*, p. 235. (Ancyre).

(10) *C. I. G.*, 3616, 3617.

(11) *B. C. H.*, XI, p. 306 (Kys). L' ἐλαιοθέτης se distingue sans doute de l'ἐλαιομέτρης en ce que le premier est un bienfaiteur des gymnases, tandis que le second a en vue les particuliers. Sur le trésorier χρημάτων ἐλαιωνικῶν de Prusias, cf. *infra*, § I.

sans doute au service de l'huile destinée à l'usage domestique, distinct de l'éléothésie des gymnases.

Débarrassée de ces excroissances, l'édilité propre resta, suivant les villes (1), aux agoranomes et aux astynomes. Indépendamment de leurs fonctions de police et de leur médiocre office de juridiction inférieure (2), ils semblent avoir un droit de contrôle sur les corporations ouvrières (3). Vérificateurs des poids et mesures, ils apposent leur nom sur les mesures livrées à la circulation (4). L'agoranomie paraît avoir été une liturgie particulièrement lourde (5).

A Apamée l'agoranome avait, comme coadjuteur, à la surveillance du marché de cette grande ville de commerce, un « commissaire des halles », l'emporiarque (6). Cyzique et sans doute d'autres ports eurent un liménarque (7). A Magnésie du Méandre, un personnage important apparaît chargé du service des eaux (8).

La surveillance des travaux publics était confiée non à des fonctionnaires, mais à des mandataires de nombre variable (9),

(1) L'agoranomie est très répandue; l'astynomie ne se rencontre qu'à Ancyre (*C. I. G.* 4019, 4020); Pessinonte (*C. I. G.* 4085); Blaudos (Le Bas, 1044). Les deux offices s'étaient sans doute confondus dans la majorité des villes.

(2) Cf. *Revue*, 1899, p. 282.

(3) On peut le supposer, d'après *C. I. G.* 3495; Le Bas, 606; *B. C. H.*, X, p. 422, n° 31. A Paros (*C. I. G.* 2374 *c*), c'est l'intervention de l'agoranome qui amène la cessation d'une grève.

(4) *B. C. H.*, I, p. 55; II, p. 29; XVII, p. 536, nos 7 et 8; *C. I. G.* 4476.

(5) Cf., sur les fondations des agoranomes, G. Hirschfeld, *Zeitschr. für österreichische Gymnasien*, 1882, p. 502 et *Sitzungsb. Berlin*, 1888, p. 871. Voir aussi Kern, *Magnesia a. M.*, n° 179.

(6) Ramsay, *Cities*, p. 470, n° 309. C'était un subalterne dont les attributions devaient être modestes.

(7) *Ath. Mitth.*, IX, p. 18.

(8) Kern, *Inschriften*, n° 164 : γενόμενον ἐπὶ τῶν πηγῶν. A Hadrianopolis (*C. I. G.* 3797 c) l'ἐπιμελητὴς τῆς τοῦ ὕδατος εἰσαγωγῆς est assez riche pour se charger des travaux à exécuter à la source qui fournissait l'eau ; mais les dépenses courantes dont il avait la direction s'effectuaient au compte de la ville.

(9) L'épimélète est généralement unique pour les travaux importants, qui entraînent une responsabilité définie. Mais les monuments honorifiques sont souvent confiés à de véritables collèges de surveillants (*B. C. H.*, XV, p. 549,

dont la mission prenait fin quand était achevée l'entreprise à laquelle ils étaient préposés : ce pouvaient être des magistrats ou des particuliers (1). — Dans cette surveillance on distinguait originellement, même à propos de simples monuments honorifiques (2), l'ἐπιμέλεια de l'ἐργεπιστασία : mais généralement on emploie indifféremment, pour désigner le surveillant, les termes d'épimélète et d'ergepistate.

J. *Gymnasiarchie* (3). — La gymnasiarchie resta, jusqu'à la fin de l'hellénisme païen, une institution d'une importance pratique incomparable, correspondant au besoin le plus vif et le plus généralement ressenti, celui des exercices physiques, des bains, de la vie en public (4). Aucun service municipal n'occupe une place plus grande dans les préoccupations des contemporains.

La gymnasiarchie pouvait être générale et s'étendre à toute l'organisation locale, ou particulière à l'un des groupements sociaux que formaient notamment la γερουσία, les νέοι, les ἔφηβοι, les παῖδες (5). Le second système était le plus répandu : seules les petites villes se contentaient d'un gymnasiarque

n° 9 : un ergepistate et trois synergepistates ; *Inschr. v. Pergamon*, 438, 441 ; etc.); dans ces conditions, la curatelle n'était elle-même qu'une fonction honorifique.

(1) *Inschr. v. Pergamon*, 441 : stratèges ; *C. I. G.*, 4380 b[1] : association des archontes et du secrétaire du peuple ; Le Bas, 144 : secrétaire du peuple. Une intention particulière présidait sans doute à ces choix : on pensait mieux honorer un personnage considérable en remettant la curatelle du monument qu'on lui élevait aux premiers magistrats de la cité.

(2) Deux personnages sont chargés de l'érection d'une statue, en qualité, l'un d'épimélète, l'autre d'ergepistate (Le Bas, p. 602 *a*). — *B. C. H.*, IX, p. 397, un personnage est dit épimélète et ergepistate d'un temple.

(3) Cf. l'excellent travail de Glotz, *s. v.*, ap. Daremberg-Saglio. Liste des gymnasiarques connus dans Liebenam, *loc. cit.*, p. 545.

(4) Ramsay, *Cities*, p. 443.

(5) C'est à ces quatre corps qu'il faut certainement ramener, avec Th. Reinach, les quatre gymnases d'Iasos (*Rev. ét. gr.*, 1893, p. 162). A Milet, il y avait trois gymnasiarques pour les νέοι, les πατέρες et les πολῖται (*Rev. Phil.* 1897, p. 42, n° 17). Un personnage particulièrement généreux pouvait cumuler les trois postes, et redevenir de fait gymnasiarque unique de la cité : c'est dans ce sens qu'il faut entendre γυμνασιαρχήσαντα πάντων (Haussoullier, *Rev. Phil.* 1899, p. 149). Cf. Lanckoronski, *Villes*, I, p. 164, n° 8 : gymnasiarque des *neoi*, des *geraioi* et des enfants.

unique (1). Corydalla (2), Tralles (3), Thyatire (4), possèdent trois gymnases ; Iasos en a quatre, Pergame six (5). Ce n'étaient pas exclusivement des palestres : à certaines classes de gymnases étaient joints des établissements de bains qui tendirent à prendre dans l'organisation la place principale (6) et où les femmes mêmes eurent leur part (7) ; les gymnases des éphèbes et des enfants furent aussi des maisons d'éducation.

Nous avons des renseignements précis sur l'étendue des dépenses entraînées par l'entretien des gymnases ; la fourniture de l'huile, qui, il est vrai, était la plus importante, revenait, pour un seul mois, à 450 deniers, dans l'un des quatre gymnases d'Iasos (8). A Apamée (9), Tib. Cl. Granianus consacre à la gymnasiarchie, pendant le semestre le moins onéreux de l'année, la somme de 19,000 deniers.

Les villes eurent donc à faire face, du fait de l'entretien de leurs gymnases, à des charges fort lourdes ; rares, semble-t-il, furent celles qui en imposant une taxe d'entrée aux baigneurs (10), firent retomber sur les consommateurs les dépenses de l'organisation. Magnésie du Méandre offre à chaque habitant, par jour, un ἑξάχους d'huile (11). Apamée inscrit à son budget la

(1) Dans une grande ville comme Éphèse, le titre de « gymnasiarque » tout court (*C. I. G.*) est évidemment une abréviation qui désigne le titulaire de la gymnasiarchie considérée comme principale.

(2) Petersen-Luschan, *Reisen*, p. 112 xiv *b*, l. 5 et suiv.

(3) *Ath. Mitth.*, VIII, p. 319.

(4) *C. I. G.*, 3502.

(5) Le Bas, 1723 *c*. (Cf. Fränkel, *Inschr. v. Pergamon*, ad 260). Les six gymnases devaient correspondre à des catégories d'habitants, mais aussi à des divisions urbaines.

(6) Cf. la liste des bains donnée par Liermann, *Dissert. hal.*, X, p. 42-45 et pour les rapports entre la gymnasiarchie et l'ἄλιμμα, *ib.*, p. 103., γυμνάσιον et βαλανεῖον finissent par être considérés comme synonymes ; à Panamara, ἐν ἑκατέροις τοῖς γυμνασίοις (*B. C. H.*, XV, p. 186, n° 130) équivaut à ἐν τοῖς δυσὶ βαλανείοις (*B. C. H.*, XV, p. 197, n° 140, l. 15). L'étroite relation entre gymnasiarchie et bain apparaît *B. C. H.* XI, p. 307, l. 8 ; Le Bas, 1592 ; *Journ. Hell. Stud.*, XI, p. 124, n° 7.

(7) *B. C. H.*, XV, p. 197, l. 17.

(8) *Rev. ét. gr.*, 1893, p. 57, n° 3. Cf. p. 164.

(9) *Eph. epigr.*, VII, p. 436. Cf. Ramsay, *Cities*, p. 444.

(10) Pline, X, 23.

(11) *B. C. H.*, XII, p. 206, l. 12-13.

somme de 15,000 deniers par semestre ; Cios (1), Corydalla (2), font ou s'offrent à faire les frais de la gymnasiarchie. Elles sont aidées d'ailleurs dans leur œuvre par les nombreuses fondations particulières dont le produit est destiné aux gymnases (3). Mais la subvention publique n'est signalée, à Apamée et à Corydalla, que pour faire ressortir le mérite du gymnasiarque qui l'a refusée ; à Magnésie, que pour être taxée d'insuffisance par la gerousia. C'est aux gymnasiarques ou aux particuliers dévoués qu'incombent d'ordinaire les lourdes dépenses du service : ils élèvent les constructions nouvelles du gymnase (4), offrent gratuitement aux visiteurs, soit seulement à certains jours, soit pendant des périodes plus considérables, l'huile nécessaire aux exercices et aux bains (5). A Dorylée, une femme est gymnasiarque des femmes, c'est-à-dire la directrice et la bienfaitrice de leur établissement de bains (6). A Stratonicée, une prêtresse exerce, à l'occasion des fêtes qu'elle préside, une gymnasiarchie du même genre mise en corrélation avec son sacerdoce : elle distribue à ses administrées, par une attention délicate, la myrrhe en même temps que l'huile (7). L'exercice de la gymnasiarchie *virile* par les femmes indique qu'elle n'est plus la direction effective d'un groupement gym-

(1) *B. C. H.*, XV, p. 484, l. 7-8.

(2) Petersen-Luschan, *Reisen*, p. 112, xiv *G*, l. 5 et suiv.

(3) Gymnasiarchie « perpétuelle » de Q. Veranius Philagrus à Cibyra (Petersen-Luschan, *Reisen*, p. 186, n° 242). Cf. Condoléon, Ἀνέκδ. ἐπιγρ., p. 6 (Magnésie du Méandre); *Rev.. ét gr.* 1893. p. 177, n° 12 (Iasos). Le citoyen chargé τῆς τοῦ ἐλαίου θέσεως de Colossai (Le Bas, 1693 *b*) administrait vraisemblablement une fondation du même genre comme aussi l' ἀργυροταμίας τῶν ἐλαιωνικῶν χρημάτων de Prusias (Le Bas, 1177) et l' ἐπιμελητὴς γυμνασιαρχίας de Phaselis (*B. C. H.*, XVI, p. 443, restitution certaine de Liebenam, *Städteverwaltung*, p. 574); il est à remarquer que les deux derniers ont aussi été gymnasiarques, mais que leur gymnasiarchie est formellemeut séparée de leur fonction d'administrateurs. Voir aussi Liermann, *l. c.*, p. 58.

(4) Cf. Liermann, *loc. cit.*, p. 78 et suiv.

(5) Cf. les textes réunis par Liermann, *loc. cit.*, p. 80 et suiv., 103 et suiv., et Wilhelm, *Arch. epigr. Mitth.*, XX, p. 54.

(6) *Ath. Mitth.*, XXII, p. 480.

(7) *B. C. H.*, XV, p. 197; cf. Zingerle, *Philologus*, LIII, p. 348. Cette prestation d'huile, limitée à quelques rares journées de l'année, ne constitue pas une gymnasiarchie au sens propre du mot. Cf. *infra*.

nique; l'office n'impose qu'une obligation financière, malgré le titre d'ἀρχή (1) que, par un abus significatif, on lui applique parfois. Dans les textes de Stratonicée, vers la fin du second siècle, γυμνασιαρχεῖν n'est plus à la lettre qu'un synonyme de ἔλαιον τιθέναι (2). L'ancienne liturgie comportait deux éléments : un devoir de direction et une prestation pécuniaire; c'est au moment où le premier disparaissait devant l'hypertrophie du second, où s'effaçait précisément ce qui la rapprochait des *archai,* que la gymnasiarchie usurpe le titre de magistrature. Rien ne traduit mieux le mal dont mourut, au bout de sa longue histoire, la démocratie hellénique.

L'intervention des empereurs dans la gymnasiarchie locale eut le caractère d'une libéralité : à Thyatire (3), ils élevèrent un gymnase complet, c'est-à-dire une palestre et un bain, et ils en nommèrent le chef, le xystarque (4), qui est en même temps ἐπὶ τῶν βαλανείων τοῦ Σεβαστοῦ (5). Le xystarque est généralement un athlète (6), et le xyste (7) impérial semble avoir eu d'abord en lui un chef effectif; mais bientôt le titre devint simplement honorifique (8).

ISIDORE LÉVY.

(1) *C. I. G.*, 4275, 4707, etc.

(2) Γυμνασιαρχήσαντες... ἐπιρρύτῳ ἐλαίῳ... ἐν τοῖς δυσὶ βαλανείοις (*B. C. H.*, XV, p. 197, l. 12-15). Cf. Liermann, *l. c.*, p. 108.

(3) *C. I. G.*, 3500.

(4) Cf. Dittenberger, *Hermes,* XII, p. 19.

(5) *C. I. G.*, 3500.

(6) Le Bas, 1620 *a*.

(7) Le xystarque fut primitivement le directeur des exercices d'une palestre dont les adhérents avaient d'autres magistrats encore, l'ἀρχώνης à Hiérapolis (Le Bas, 741), le γραμματεύς à Pompeiopolis (*B. C. H.*, XV, p. 308). L'institution impériale emprunta le titre à la terminologie locale.

(8) Le personnage τειμηθεὶς ξυσταρχίαις παρὰ τῶν κυρίων, κ. τ. λ., à Philadelphie et à Byzance (*C. I. G.* 3206) ne pouvait guère exercer ses fonctions dans les deux villes; *C. I. G.* 2935 : xystarque à vie.

LA CANDIDATURE POLITIQUE

CHEZ LES ATHÉNIENS

On sait combien fut ardente, à Rome, la brigue des honneurs, comment elle engendra une corruption qui s'exerça sans scrupule en dépit des lois et des règlements multiples par lesquels on s'efforça de la refréner. Les témoignages abondent à ce sujet chez les historiens; on peut citer nombre d'exemples particuliers d'actions intentées de ce chef, et deux discours de Cicéron, le *pro Murena* et le *pro Plancio,* sont des plaidoyers pour des personnes accusées d'avoir recouru à des manœuvres interdites, dans le but de gagner des suffrages. D'où vient qu'il en est tout autrement pour les cités grecques et, en particulier, pour celle que nous connaissons le mieux, pour Athènes? Comment se fait-il qu'il y soit si rarement question de brigue politique et qu'on y cherche en vain un seul exemple clairement attesté de corruption électorale? Sans doute, presque toutes les magistratures y étaient conférées par voie de tirage au sort; encore l'élection y fut-elle maintenue de tout temps pour la plus importante de toutes, la stratégie. N'y eût-il que cette exception, elle suffit pour que la difficulté subsiste tout entière (1).

Que parmi les discours conservés, aucun n'ait rapport à la corruption électorale et même n'y fasse la moindre allusion,

(1) Évidemment, le tirage au sort a dû être employé plus d'une fois comme un remède contre la brigue, v. Arist. *Polit.* 1303 à 13 sur cette réforme à Heræa. Mais, à Athènes, la mesure n'est pas générale et ce sont les exceptions qu'il faut considérer.

comme je me propose de l'établir pour les quelques textes qu'on a cru pouvoir citer à ce sujet, il n'y a là encore rien de très étonnant; nous en avons conservé si peu, eu égard à la prodigieuse luxuriance, j'oserais presque dire, l'incontinence oratoire de la grande époque démocratique. Mais où l'on commence, et à bon droit, à éprouver quelque surprise, c'est lorsque, parcourant la liste beaucoup plus longue des discours perdus et s'arrêtant aux mentions ou fragments qui permettent de se faire une idée des sujets traités, on continue à ne rien découvrir.

Les historiens consultés sont muets également; muette aussi la *Politique* d'Aristote et sa *Constitution d'Athènes*. Quant aux auteurs de la comédie ancienne, le mot de corruption qui se lit à tout bout de champ dans leurs œuvres, ne s'applique jamais qu'à des orateurs, à des ambassadeurs, à des juges, à des magistrats prévaricateurs.

Je ne vois pas que le problème ait préoccupé les archéologues ni les historiens modernes. Schœmann, *de comitiis Atheniensium* (1), affirme que les manœuvres illicites et les distributions d'argent ont été en usage à Athènes tout autant qu'à Rome, mais n'apporte comme preuve qu'un texte douteux d'Isocrate que nous étudierons tout à l'heure. *Le procès attique* du même auteur et de Meier (2), en traitant des actions δεκασμοῦ, δώρων et δωροδοκίας, laisse dans l'ombre la corruption électorale. Le manuel des Antiquités, de Schœmann encore (3), consacre quelques lignes au sujet; on y admet purement et simplement que le cas de brigue politique rentrait dans les actions dites γραφὴ δεκασμοῦ et γραφὴ δωροδοκίας. C'est vraisemblable; encore est-il digne de remarque qu'on ne puisse l'établir directement. Dans le *Dictionnaire des Antiquités*, l'article *Ambitus* ne concerne que Rome. A l'article δεκασμοῦ γραφή, on peut constater ou, du moins, on verra tout à l'heure que pas un des textes cités ne se

(1) P. 327.
(2) *Der attische Process* (édition revue par Lipsius), p. 444.
(3) *Staatsalt.* (éd. revue par Lipsius), p. 419.

rapporte au genre de corruption qui nous intéresse. Enfin, la question est touchée, mais non traitée à l'article ἐκκλησία (1).

Examinons d'abord le petit nombre de textes où l'on pourrait être tenté de reconnaître la mention ou l'allusion cherchée. Plutarque, à propos de la brigue du consulat (2), déclare qu'on ignore qui a introduit à Rome cette pratique détestable de corrompre le peuple ou le tribunal, δῆμον ἢ δικαστήριον. A Athènes, poursuit-il, on dit que c'est Anytos, fils d'Anthémion ; et il reprend, sur le compte de ce personnage, l'anecdote que nous lisons maintenant dans la *Constitution d'Athènes* (3) : « à la fin de la guerre du Péloponnèse, Anytos, accusé de trahison, à propos de Pylos, donna, le premier, de l'argent à ses juges. » Prenons le renseignement pour ce qu'il vaut; mais n'est-il pas remarquable que, dans un passage où il s'agit d'élections politiques, et où, pour ce qui concerne les Romains, l'auteur mentionne la corruption des électeurs, et non pas seulement celle des juges, δῆμον ἢ δικαστήριον, il ne trouve à citer, pour Athènes, comme exemple de corruption, que celle d'un tribunal ?

Voici maintenant un texte d'Isocrate (4), celui de tous sur lequel on paraît faire le plus de fond. L'orateur reproche aux Athéniens de voter trop de lois et de ne pas les observer ; pour donner un exemple de ce mépris des lois, il ajoute : « Alors qu'il y a peine de mort édictée contre quiconque est convaincu de corrompre les autres, nous élisons stratèges ceux qui se cachent le moins pour recourir à ce moyen (5). » Une lecture un peu rapide induit à penser qu'il parle ici des manœuvres employées par les candidats pour se faire élire. S'il a voulu dire cela, il s'est exprimé d'une façon peu naturelle. Avant de blâmer les électeurs d'élire des hommes qui les corrompent, il

(1) P. 523.
(2) *Coriolan*, ch. XIV.
(3) XXVII, 5.
(4) VIII, 50.
(5) ..... θανάτου τῆς ζημίας ἐπικειμένης ἤν τις ἁλῷ δεκάζων, τοὺς τοῦτο φανερώτατα ποιοῦντας στρατηγοὺς χειροτονοῦμεν, καὶ τὸν πλείστους διαφθεῖραι τῶν πολιτῶν δυνηθέντα, τοῦτον ἐπὶ τὰ μέγιστα τῶν πραγμάτων καθίσταμεν.

serait, ce semble, plus direct et plus logique de leur reprocher de se laisser corrompre eux-mêmes. Il ressort de la phrase d'Isocrate, interprétée sans préoccupation étrangère au contexte, qu'il y est question d'antécédents : ces hommes sont connus pour avoir pratiqué la corruption; où cela? Aux élections précédentes? L'objection que nous faisions tout à l'heure s'appliquerait encore, dans cette hypothèse. Il ne peut être question que de ces intrigues, dont nous parlerons plus loin, auxquelles avaient recours les personnages influents pour peser sur les décisions des tribunaux. Là encore, on retrouve donc la corruption judiciaire et non pas la corruption électorale.

Dans le plaidoyer d'Eschine *contre Timarque,* § 86, on lit ceci : « Il prétendit qu'il y avait certaines gens qui essayaient de corrompre l'assemblée du peuple et les autres tribunaux, comme, à présent, Nicostratos; à ce sujet, des procès ont eu lieu et d'autres sont encore pendants. » Tout dépend de la façon dont on interprète συνδεκάζειν τὴν ἐκκλησίαν καὶ τἆλλα δικαστήρια. La traduction que nous avons donnée « l'assemblée du peuple *et les autres tribunaux* », celle d'ailleurs qui s'offre le plus naturellement à l'esprit, suppose que l'assemblée du peuple est considérée ici comme corps judiciaire et non pas électoral. On pourrait, il est vrai, si l'on veut qu'il s'agisse d'élections, s'en tirer en arguant que ἄλλος prend quelquefois un sens plus général que le mot auquel il se rapporte (1), et on serait en droit, à la rigueur, d'entendre ceci : « L'assemblée du peuple et les autres (assemblées que sont) les tribunaux. » Ce passage concorde d'ailleurs avec celui d'Isocrate, quant à la peine prononcée par la loi, la peine de mort (2). Est-il vraisemblable qu'une peine si sévère ait menacé le candidat trop ardent à la poursuite des honneurs? On ne s'est jamais avisé, à Rome, d'une répression si terrible, et pourtant on y avait épuisé tous les moyens.

Enfin, un autre passage du même plaidoyer, § 106, nous

(1) Ex. Platon, *Lois,* 759 : ἀνθρώπων τε... καὶ τῶν ἄλλων θηρίων, entendez : les autres êtres qui sont les bêtes.

(2) *C. Timarque,* § 87, προκειμένης ἑκατέρῳ ζημίας ἐκ τοῦ νόμου, θανάτου.

apprend que Timarque n'a pas exercé une fonction publique qu'il ne l'ait achetée. Voilà, ce semble, une attestation claire et où il s'agit non seulement de tirage au sort, mais aussi d'élection, οὐδεμίαν λαχὼν οὐδὲ χειροτονηθείς. A prendre ses paroles à la lettre, l'orateur oppose, comme des procédés contraires, tirage au sort et élection, d'une part, achat des fonctions, de l'autre : « il n'est pas une fonction qu'il n'ait exercée, et cela, sans en avoir obtenu aucune ni par le sort, ni par l'élection, mais en les achetant toutes au mépris des lois (1). » Au sens rigoureux, cela veut dire qu'il a acheté *au lieu de* tirer au sort, *au lieu de* se faire élire ; il aurait donc été dispensé des formalités régulières. Cela paraît bien incroyable. Mieux vaut admettre qu'aux yeux de l'orateur, un tirage au sort faussé n'est plus réellement un tirage au sort, une élection où les suffrages sont achetés n'est plus une véritable élection ; de là l'opposition entre οὐδεμίαν λαχὼν οὐδὲ χειροτονηθείς et πριάμενος.

Parmi les fonctions exercées par Timarque, il ne mentionne que celle de *logiste*, mais sans spécifier que celle-là ait été achetée, tandis qu'il nous apprend que l'archontat d'Andros a coûté trente mines à l'accusé. Ce renseignement nous révèle, je crois, quelles sortes de fonctions pouvaient surtout devenir l'objet d'un marchandage entre candidats et électeurs. L'archontat d'Andros est une de ces magistratures comme en possédaient les communautés de clérouques, lesquelles, ainsi qu'il appert de plusieurs inscriptions, s'organisaient en cités minuscules sur le modèle de la métropole, absolument comme les dèmes, en Attique. Or, Aristote nous apprend (2) qu'on avait renoncé à répartir entre les dèmes les magistratures urbaines qui se tiraient au sort dans le Theseion, parce que les dèmotes les vendaient. Ce trafic pouvait avoir de graves inconvénients là où il s'agissait de l'administration d'Athènes, il était plus inoffensif dans l'administration particulière à chaque dème ; il

(1) Οὐκ ἔστιν ἥντινα πώποτ' οὐκ ἦρξεν ἀρχήν, οὐδεμίαν λαχὼν οὐδὲ χειροτονηθείς, ἀλλὰ πάσας παρὰ τοὺς νόμους πριάμενος.

(2) Ἀθην. πολ. LXII.

est probable que la vente des fonctions y était un expédient commode et usité pour combler les vides de la caisse municipale (1). On voit, d'après Eschine, que les clérouquies étaient également coutumières du fait.

Telles sont, croyons-nous, les magistratures qu'un Timarque pouvait acheter; toutefois, comme les expressions d'Eschine ne font pas cette distinction, nous aurions ici l'attestation de faits de corruption électorale, mais attestation douteuse, puisque les paroles de l'orateur, entendues strictement et littéralement, offrent un autre sens. Dans l'autre passage du même plaidoyer, il s'agit, comme on l'a vu, de l'assemblée du peuple, mais, selon nous, du peuple exerçant son pouvoir judiciaire. C'est le cas de citer un autre exemple de corruption s'étendant à tout le corps des citoyens, d'autant plus que ce document nous renseigne sur la procédure observée en pareille occasion. Dans une inscription, datant de l'archontat de Glaukippos (410/9 avant J.-C.) (2), on voit qu'un certain Apollodore avait corrompu des citoyens pour obtenir un décret honorifique. Sur la motion d'Eudikos, on décide que « le Conseil délibérera au sujet de ceux qui se sont laissés corrompre dans le vote du décret en faveur d'Apollodore, et sévira contre eux en décidant par un vote s'il y a lieu de les traduire devant un tribunal, dans la forme qu'il lui conviendra ». Bien que le fait ne se rapporte pas à une élection, il est curieux à noter ici. On jugera, sans doute, que s'il s'est trouvé à Athènes des citoyens pour corrompre l'assemblée du peuple dans le but d'obtenir un acquittement ou un décret honorifique, il a bien dû s'en trouver aussi pour essayer d'ob-

(1) M. Haussoullier (*La vie municipale en Attique*, pp. 60 et 61) note, d'après les inscriptions où se représentent constamment les mêmes noms, que les candidats aux magistratures des dèmes devaient être peu nombreux et appartenir presque tous aux familles influentes de l'endroit. Mais il suffisait qu'il y eût deux de ces familles en présence pour qu'il s'établît une rivalité et qu'il s'engageât une lutte où la victoire demeurait au plus offrant.

(2) *C. I. A.*, I, 59.... περὶ δὲ τῶν δωροδοκησάντων ἐπὶ τῷ ψηφίσματι ὃ ἐπεψηφίσθη, Ἀπολλοδώρῳ τὴν βουλὴν βουλεῦσαι ἐν τῇ πρώτῃ ἕδρᾳ ἐν τῷ βουλευτηρίῳ καὶ κολάζειν τῶν δωροδοκησάντων καταψηφιζομένην καὶ εἰς δικαστήριον αὐτοὺς εἰσάγειν καθότι ἂν δόξῃ αὐτῇ.

tenir des fonctions importantes, par les mêmes manœuvres. Ce n'est là, toutefois, qu'une probabilité ; quant aux témoignages directs, on a vu avec quelle peine nous en avons recueilli un ou deux, qui encore restent sujets à contestation. La corruption exercée au moment des élections et d'une façon directe, par des offres d'argent, paraît donc avoir été un fait exceptionnel à Athènes.

Et pourtant la brigue y a fleuri aussi bien qu'ailleurs, le candidat n'y était ni moins empressé ni moins prodigue de promesses. Il suffit de mentionner le passage connu d'*Iphigénie à Aulis* (1), où se trouve l'expression même qui désigne la brigue, σπουδαρχία, sous la forme ὅτ' ἐσπούδαζες ἄρχειν. Le tableau qu'Aristophane trace, avec tant de vivacité, des courbettes que les personnages les plus huppés faisaient devant les juges (2), devait s'offrir maintes fois, aux abords de la Pnyx, un jour d'élections. Faut-il démontrer aussi que les fonctions de stratège valaient la peine d'être disputées, non seulement comme honorifiques, mais encore comme lucratives? Non pas que les gains fussent légitimes; mais les hommes d'une intégrité parfaite faisaient alors, comme aujourd'hui, une belle exception. On lit dans la *Constitution d'Athènes* attribuée à Xénophon (3), que le peuple garde pour lui les fonctions salariées μισθοφορίας ἕνεκα et laisse aux *honnêtes gens* celles qui offrent seulement des risques et des responsabilités, comme celles de stratèges et d'hipparques. Mais qu'étaient les salaires des juges et les jetons de présence à l'assemblée, à côté des sommes, plus de cent talents, dit-on, qu'un Alcibiade râflait aux villes alliées, dans les cinq ou six années de sa stratégie? L'aristocratique auteur de la *Constitution d'Athènes* détourne volontairement les yeux de la pratique ; au point de vue des principes, il est dans le vrai. Un homme intègre comme Phocion quittait sa charge aussi pauvre qu'il y était entré; mais les

(1) Eur., *Iphig. à Aul.*, v. 337.
(2) Aristoph., *Vesp.*, 550.
(3) (Xén.), Ἀθην. πολ. I, 3.

louanges que lui vaut cette conduite prouvent combien elle était rare.

Il n'est même déjà plus exact, à la fin de la guerre du Péloponnèse, que le peuple abandonnât complètement la stratégie aux grandes familles (1). Eupolis se plaint qu'on n'élise que des « ordures », καθάρματα (2) ; tenons compte des hyperboles familières à l'ancienne comédie, et « ordures » désignera simplement des hommes de la classe moyenne, un Lamachos, un Diitrephes. Au IVe siècle, les noms obscurs se multiplient. Mais qu'il s'agisse des belles années du Ve siècle ou des pires du IVe, grands et petits se disputaient la stratégie et, ajoutons, les ambassades et les commissions extraordinaires, comme des emplois avantageux (3). Comment donc n'aurait-on pas cherché à capter les suffrages des électeurs par les moyens usités chez tous les peuples civilisés ? Comment croire que les candidats, non contents de lutter à coups de programmes alléchants, ne se soient pas battus aussi à coups de drachmes et d'oboles ?

A l'origine, ils faisaient pis et s'attaquaient à main armée. La *Constitution d'Athènes* d'Aristote (4) nous laisse entrevoir, dans l'Attique des VIIe et VIe siècles, une situation fort troublée. C'est

(1) Primitivement (Arist., Ἀθην. πολ., XXVI), στρατηγῶν ἀπείρων τοῦ πολεμεῖν τιμωμένων δὲ διὰ τὰς πατρικὰς δόξας.

(2) Fragm. 103. Meinecke.

(3) Aristoph., *Acharn.*, 599 et suiv.

(4) Jusqu'à quel point le témoignage d'Aristote est-il digne de créance, en particulier sur les points où il est en contradiction avec l'opinion traditionnelle, c'est une question sur laquelle les autorités les plus compétentes ne sont pas encore parvenues à se mettre d'accord (V. à ce sujet un consciencieux travail publié par l'Université de Louvain : *L'archontat athénien* par Lecoutère, Paris, Ern. Thorin, 1893). Nous pouvons nous dispenser de nous engager, à notre tour, dans cette discussion. Si l'on s'en tient, en effet, à l'opinion traditionnelle, c'est-à-dire à l'indication sommaire que le tirage au sort a succédé à l'élection dans la première partie du Ve siècle, introduit, à une date qu'on ne précise pas, par les progrès de la démocratie, il suffit de dire en deux mots que le mode de l'élection, dans les conditions sociales que nous décrivons ici, n'a pu manquer de susciter des luttes ardentes auxquelles le tirage au sort a eu pour effet, sinon pour but exprès, de remédier. Si, au contraire, on tient compte des renseignements circonstanciés que nous apporte la *Constitution d'Athènes*, les choses ne sont plus si simples ; il valait la peine d'examiner comment elles s'expliquent et si elles s'expliquent dans cette hypothèse.

l'attentat de Cylon, suivi, à quelque distance, d'une contre-révolution et du massacre de ses partisans ; ce sont les luttes pour l'archontat et l'usurpation de Damasias ; ce sont les coups de main de Pisistrate, une alternative de prises de possession et d'expulsions violentes. Il y a deux classes en présence, les nobles et le peuple : les premiers, possédant la fortune et tous les droits politiques, le second, opprimé et endetté. A côté de cette division sociale, et sans préjudice de la lutte de classes, les familles aristocratiques, à la tête de leurs clans, se disputent entre elles le pouvoir. Ce n'est qu'après Marathon, que le peuple les mettra décidément toutes d'accord, en se substituant à elles comme souverain (1). Hérodote et, après lui, Aristote désignent les trois principaux de ces clans, qui se partageaient les trois grandes divisions naturelles de l'Attique : le littoral, la plaine et la montagne; et ces divisions locales cadraient, en gros, avec les oppositions de classes, en ce sens que la noblesse demeurait prépondérante dans la plaine, tandis que l'esprit démocratique s'éveillait dans la population maritime et dans celle de la montagne (2).

Les chefs de ces clans, pour prédominer sur leurs rivaux, cherchaient-ils à s'emparer, pour leur compte, des premières dignités de l'État, ou bien se contentaient-ils d'imposer leurs volontés à ceux qui en étaient revêtus? Aristote nous apprend que l'archontat était l'objet de violentes compétitions (3), d'où il induit que cette magistrature était alors la plus puissante. On l'admet sans peine, puisqu'elle avait hérité en droite ligne de la royauté. Mais, d'après les renseignements qu'il nous donne sur le mode d'installation de l'archonte et de ses collègues, on ne s'explique pas tout d'abord la possibilité de ces querelles.

(1) V. Wilamowitz-Mœllendorff, *Aristoteles und Athen.*, II, p. 55.

(2) Aristote fait des Paraliens des partisans d'un régime moyen, peut-être pour satisfaire à un besoin de symétrie, car les populations maritimes ont toujours passé pour les plus ardentes en faveur de la démocratie. Hérodote, I, 59, oppose les Paraliens aux Pediéens et présente Pisistrate et ses Diacriens comme un tiers parti qui se surajoute aux autres.

(3) Arist. Hist., XIII, 2.

ou, du moins, il faut suppléer par des conjectures à l'insuffisance des informations. Ainsi, à l'origine, c'est l'Aréopage qui confère souverainement toutes les dignités (1), sauf à limiter son choix aux nobles, possesseurs d'une fortune déterminée (2), condition à laquelle il n'y a pas de doute qu'il ne se soumît volontiers. Il faut donc supposer que les intrigues ne se renfermaient pas dans le sein de cette assemblée aristocratique et que les candidats appuyaient devant elle leurs titres, en se présentant à la tête de nombreux clients ; par là, seulement, s'expliquent les violences. Avec Dracon, se serait introduit le tirage au sort étendu tout de suite à toutes les magistratures (3). L'auteur se sert de l'expression ἡροῦντο, mais, plus bas, il dit formellement κληροῦσθαι, et comme le remarque M. de Wilamowitz-Mœllendorff, dans d'autres passages encore, où il est évidemment question de tirage au sort, reparaît le terme de αἱρεῖσθαι, le terme spécial pour l'élection étant χειροτονεῖν. Si Aristote ne s'en est pas laissé imposer par les écrits à tendance où il a puisé pour toute cette histoire de la constitution de Dracon, une application aussi générale du tirage au sort aurait dû calmer, pour un temps, les rivalités, à moins qu'elle n'ait provoqué des fraudes et par suite des contestations qui n'auraient pas tardé à dégénérer en luttes sanglantes. Le fait même de ce tirage au sort universel n'en demeure pas moins bien surprenant, quand on pense que l'auteur ne spécifie même pas une exception pour la stratégie.

Dans tous les cas, cette mesure n'accordait pas satisfaction à la masse des citoyens qui, à l'exception des moins pauvres (4), restait exclue des magistratures et n'avait pas même l'avantage de choisir, parmi les riches, ceux qui lui voulaient du bien. Solon, lui, introduisit l'élection tempérée par le tirage au sort (5). Chaque tribu élisait dix candidats, cela faisait quarante,

(1) *Ibid.*, VIII, 2.
(2) III, τὰς μὲν ἀρχὰς καθίστασαν ἀριστίνδην καὶ πλουτίνδην.
(3) IV, 1 et 3.
(4) Ἀθην. πολ., IV, 1.
(5) *Ibid.*, VIII, 1. Τὰς δ'ἀρχὰς ἐποίησε κληρωτὰς ἐκ προκρίτων...

parmi lesquels on tirait au sort les neuf archontes. Ce système paraît ingénieux. Il accordait au peuple la satisfaction de choisir des hommes qui eussent sa confiance. D'autre part, le choix définitif était remis au sort, et cela seul pouvait suffire à refroidir l'ardeur de la compétition. Les rivalités sont d'autant plus vives que leur objet paraît plus à portée de la main. Avec le système de Solon, la violence et l'intrigue couraient grand risque de perdre tout le fruit de leurs efforts.

M. de Wilamowitz-Mœllendorff reproche à Solon d'avoir, en appliquant le tirage au sort à l'archontat, affaibli le seul pouvoir qui fût capable d'arrêter les entreprises du stratège candidat à la tyrannie (1). Le fait est que cette réforme pouvait créer une situation privilégiée aux chefs militaires. Sous Solon et dans les temps qui suivirent son archontat, bien qu'Aristote ne spécifie rien quant au mode de désignation des stratèges, il faut bien admettre qu'ils étaient élus : Pisistrate se fit une situation exceptionnelle dans la cité par les succès qu'il remporta dans ses campagnes de Nisæa et de Salamine. Personne n'admettra qu'il ait dû à un hasard heureux l'honneur de commander ses concitoyens dans ces deux occasions. Il parvint donc à la stratégie grâce à la confiance qu'il inspira, c'est-à-dire par l'élection, et c'est par la stratégie qu'il s'éleva, en effet, jusqu'à la tyrannie, comme Aristote l'atteste formellement (2).

Mais, d'autre part, le système appliqué par Solon à l'archontat ne paraît pas avoir été longtemps respecté. Autrement, on ne s'expliquerait pas les batailles qui se livrèrent par la suite pour la conquête de cette dignité. M. de Wilamowitz-Mœllendorff est d'avis que les préférences du peuple, disons du parti le plus fort, s'affirmaient avec tant d'énergie que personne n'osait se présenter contre le favori (3). Soit ; c'est, sans doute, ce qui eut lieu également sous la tyrannie. Pisistrate et ses fils, au dire de

(1) *Aristoteles und Athen.*, II. p. 64.

(2) Ἀθην. πολ., XXII, 3 : ὁ γὰρ Πεισίστρατος δημαγωγὸς καὶ στρατηγὸς ὢν τύραννος κατέστη.

(3) Ouvr. cité, II, p. 64.

Thucydide (1), observèrent les lois établies, sauf en un point; ils s'arrangeaient toujours pour qu'il y eut un des leurs au pouvoir, ἐν ταῖς ἀρχαῖς, c'est-à-dire, comme le montre d'ailleurs la suite, parmi les archontes. En recourant à la même explication que tout à l'heure, on dira que personne n'osait se présenter contre les candidats recommandés par le tyran. C'était le triomphe de la candidature officielle. Mais, si le rouage de Solon fut faussé, il n'est pas juste de le tenir pour responsable des désordres. L'archontat redevenait ainsi le point de mire des ambitieux et des violents et on ne conçoit pas d'abord pourquoi cette magistrature n'aurait pas mené à la tyrannie aussi sûrement que la stratégie. Elle y menait, en effet ; car l'usurpation de Damasias doit être considérée comme une tentative analogue à celle de Pisistrate. Mais un temps vint où la stratégie devint un meilleur moyen pour y parvenir. La raison en est, je crois, que ces conflits sans cesse renaissants finirent par paralyser le vainqueur lui-même, tenu en échec par les partis adverses, tandis qu'un pouvoir, auquel d'abord on ne prit pas garde, la stratégie, grandit rapidement, grâce à la popularité qu'il procurait dans la partie la plus vigoureuse de la population, celle qui faisait campagne. Ce fut, sans doute, la grande habileté de Pisistrate, comme, plus tard, celle d'un autre fondateur de dynastie, que de chercher la gloire au dehors, tandis que ses rivaux s'usaient en des luttes stériles pour la domination à l'intérieur de la cité. Nous pensons, d'ailleurs, avec M. Hauvette (2) que la stratégie, avant Clisthène, ne fut qu'une fonction temporaire et une délégation spéciale. Mais par cela même qu'elle n'était pas encore un pouvoir régulier, aux attributions déterminées par la loi, elle devenait une arme dangereuse dans la main d'un

(1) Thuc., VI, 54, 6.

(2) *Les stratèges athéniens*, p. 7. « Les généraux ainsi nommés n'eurent, sans doute, que des fonctions temporaires, et ces délégations spéciales ne portèrent pas atteinte au pouvoir établi, à l'autorité supérieure du polémarque. » Mais n'est-il pas vraisemblable qu'en se répétant, elles eurent pour résultat de ne plus laisser au polémarque qu'une autorité nominale et par faire de lui une sorte de délégué du pouvoir civil aux armées?

ambitieux. C'est sans doute à Clisthène que revient le mérite de l'avoir incorporée à la démocratie. Compétence strictement limitée, obligation de rendre des comptes, organisation en collège de dix membres, telles furent les mesures capitales qui, sans la rendre tout à fait inoffensive, firent de la stratégie une magistrature démocratique.

En suivant toujours Aristote, nous apprenons qu'il y eut, après cela, une période où l'on pratiqua l'élection pour l'archontat (1) : ce n'est qu'après Marathon, qu'on serait revenu au système de Solon, c'est-à-dire au tirage au sort superposé à l'élection, jusqu'au jour, dont nous ignorons la date, où l'on procédera par un double tirage au sort (2). Ce procédé du tirage au sort, d'abord favorable à l'aristocratie, par les conditions qui le limitaient aux premières classes, prit un caractère démocratique, lorsque, sur la motion d'Aristide, on en vint à étendre l'admission aux magistratures jusqu'à la dernière classe. C'est sous cette forme large et populaire qu'Aristote l'a envisagé et qu'il a pu le qualifier de démocratique par excellence.

L'histoire d'Athènes, antérieure aux institutions de Clisthène, disons même, à la réforme d'Aristide après Salamine, est donc celle des rivalités entre familles nobles dont les chefs s'efforcent d'accaparer à leur profit les premières dignités de l'État. Les dissensions qui travaillent cette aristocratie lui viennent de l'ambition de ses membres dont les principaux aspirent à la tyrannie. Il devait fatalement arriver que les moins scrupuleux, sacrifiant à leurs intérêts personnels ceux de leur caste, cherchassent un appui dans le peuple mécontent et lui promissent de l'aider à satisfaire ses revendications. C'est encore le cas de Clisthène, qui, sans prétendre à la tyrannie, visait du moins à être le premier dans l'État (3). Cette con-

(1) Ἀθην. πολ., XXII, 5, εὐθὺς δὲ τῷ ὕστερον ἔτει ἐπὶ Τελεσίου ἄρχοντος ἐκυάμευσαν τοὺς ἐννέα ἄρχοντας κατὰ φυλὰς ἐκ τῶν προκριθέντων ὑπὸ τῶν δημοτῶν πεντακοσίων, μετὰ τὴν τυραννίδα πρῶτον. Οἱ δὲ πρότεροι πάντες ἦσαν αἱρετοί. Ici, l'opposition entre les deux modes de désignation montre que αἱρετοί équivaut à ἐπιχειροτονητοί.

(2) *Ibid.*, VIII, 1.

(3) Arist. Ἀθην. πολ. XX, 1. Ἡττώμενος δὲ ταῖς ἑταιρείαις ὁ Κλεισθένης προσηγάγετο

duite dut faire scandale et cela dut s'appeler déjà : « corrompre le peuple. » Voilà donc à quelle sorte de corruption les candidats ont pu recourir à cette époque.

Voyons, maintenant, si dans les conditions nouvelles et mieux connues de la démocratie, il y a eu place pour l'autre espèce de corruption plus particulière, dont nous avons cherché en vain des exemples avérés. Et d'abord, il importe de rappeler brièvement dans quelles formes avait lieu la nomination des magistrats. La fraude a pu se pratiquer et s'est pratiquée, en effet (1), dans le tirage au sort, mais non pas aux élections qui se firent toujours ouvertement, à mains levées. Étant donnée cette condition première, voici comment on peut se figurer que les choses se passaient. Pour les stratèges, en particulier, même quand le choix eut lieu sur l'ensemble des citoyens, ἐξ ἁπάντων, et non plus par tribu, il est vraisemblable que les candidats furent proposés, au fur et à mesure, pour chaque tribu que l'élu était censé devoir commander. Dans tous les cas, puisqu'on n'écrivait pas les noms sur un bulletin, il fallait bien, pour s'y reconnaître, nommer successivement à chacune des dix charges de stratèges (2). Cette supposition est confirmée par Platon (3), lequel, sauf une modification capitale dans la composition du corps électoral, a dû se laisser guider par l'usage athénien. Il veut que les présidents, dans son système les *nomophylaques*, proposent les candidats et qu'il soit permis à n'importe qui d'en proposer un autre, en opposant *candidat à candidat*, ἐπονομάσας ἀνθ' ὅτου ὄντινα προβάλλεται.

Bien des causes, quand on y regarde de près, ont dû contribuer à rendre la compétition moins ardente. Il y a, d'abord, la condition de capacité qui dut tenir en bride les intrigants vul-

τὸν δῆμον. Sans doute, le mot ἑταιρεία est ici une expression moderne pour désigner une chose ancienne : un clan, une faction.

(1) V. Soph. *Ajax*, v. 1135, qui prouve au moins que la pratique en est connue. — Esch. I, 106. III, 62. Dém. XXXIX, 12.

(2) Voy. l'explication de M. Hauvette sur le passage de Xénophon, *Mem.* III, 4, 1. *Les stratèges athéniens*, p. 22.

(3) *Lois*, 755 CD.

gaires. Le premier venu, pour peu qu'il ait un peu de grammaire et beaucoup de faconde, se croit appelé à gouverner ses semblables, mais on ne s'improvise pas financier, ni militaire, ni même diplomate. Cicéron, dans le *pro Plancio*, 62, dit que ce qu'on demande au candidat, ce n'est ni l'éloquence, ni l'art, ni la science, c'est « virtus, probitas, integritas ». Il compare les dépositaires de l'autorité aux fermiers auxquels on confie la direction des travaux de la campagne ; à ceux-ci, on ne demande pas d'exceller dans tel ou tel métier, mais d'être tempérants, laborieux, vigilants, et il conclut : « Sic populus Romanus deligit magistratus quasi rei publicæ villicos. » Le point de vue, à Athènes, est bien différent. C'est que tous les emplois pour lesquels il y a à exiger surtout de l'honnêteté et de l'honorabilité sont tirés au sort, tandis que l'élection est réservée à ceux qui demandent des connaissances techniques. Il n'existait pas alors d'écoles spéciales. On se formait en faisant campagne. Ceux-là inspiraient le plus de confiance, qui, étant d'une famille où l'on avait déjà fait ses preuves, avaient accompagné dans une expédition un père, un oncle, un parent, et fait partie de ce qu'on pourrait appeler son état-major. Aussi, comme l'a remarqué Gilbert, dans la première partie de la guerre du Péloponnèse au moins, le choix du peuple s'exerce dans les limites restreintes d'un petit nombre de familles où l'art militaire se transmettait comme une tradition. L'instinct de la conservation le portait à distinguer le vrai mérite, même quand les opinions politiques du candidat n'étaient pas de son goût. A une époque de démocratie à outrance, il avait le bon sens de choisir Phocion, lequel pourtant ne se mettait pas en frais de coquetterie avec lui et ne se dérangeait même pas pour assister aux élections (1).

Un commandement militaire expose, en outre, aux plus

(1) Plut. *Phocion*, VIII, οὐ παραγγέλλων, οὐδὲ μετιών... οὐδ' ἀρχαιρεσίαις παρατυχών. Ce n'est pas à dire que le peuple fût toujours aussi clairvoyant dans ses choix ; il était parfois porté à juger, comme en Chine, de la capacité d'un général à la force de ses muscles : v. Isocr., XV, 116 : ὑμεῖς μὲν γὰρ χειροτονεῖτε στρατηγοὺς τοὺς εὐρωστοτάτους τοῖς σώμασι.....

graves responsabilités. Il faut songer que la guerre était continuelle ; les candidats ne pouvaient se flatter de jouir de l'éclat qui s'attache aux fonctions d'officier supérieur, sans avoir à en courir les dangers. On connaît cet épisode d'une délibération dans l'assemblée du peuple sur les opérations de la guerre (1). Cléon se vante que, s'il était chargé du commandement, il aurait bientôt réduit à merci les assiégés de Pylos. Quelques citoyens, las de ses fanfaronnades, l'invitent à s'en charger en effet ; le démagogue, qui ne s'attendait pas à être pris au mot et se sentait mal préparé à un pareil rôle, s'en défend de toutes ses forces; et le peuple, amusé de ce débat nouveau, avec une légèreté qui pouvait lui être fatale, fait chorus avec les ennemis de Cléon, et, séance tenante, le nomme stratège. Le bonheur de cet homme et celui d'Athènes voulurent qu'il se présenta à Pylos juste à point pour recueillir le fruit des heureuses dispositions prises par Démosthène. Voilà donc un politique influent bien éloigné de disputer aux hommes du métier le commandement de l'armée, du moins à une époque où il ne s'abusait pas sur sa capacité en ce genre, et, par suite, redoutait de s'exposer à de lourdes responsabilités.

Les hommes du métier, à leur tour, reculent parfois devant les difficultés de la tâche qu'on veut leur imposer. Nicias fut choisi, bien malgré lui, pour diriger l'expédition de Sicile qu'il jugeait téméraire (2). Voici, en effet, une considération très importante. Ce qui rendait, à Athènes, la possession de l'autorité beaucoup moins désirable qu'à Rome, c'est que le magistrat, quel qu'il fût, était toujours révocable et toujours sous le coup d'avoir à justifier sa conduite, régulièrement à chaque *prytanie*, sans préjudice des comptes à rendre à la fin de sa gestion. Et d'abord, immédiatement après l'élection, il y avait à compter avec la *dokimasie*. Indépendamment de l'examen spécial où le nouveau stratège était mis en demeure de prouver qu'il remplissait les conditions prescrites par la loi, il pouvait

(1) Thuc., IV, 28.
(2) Thuc. VI, 8 : καὶ ὁ Νικίας ἀκούσιος μὲν ἡρημένος ἄρχειν...

avoir à répondre des actes de sa vie privée et aussi de ses opinions politiques. Théramène, élu stratège, fut ensuite repoussé à la *dokimasie* comme suspect d'hostilité contre le régime existant (1). Les juges, s'il faut en croire le poète comique Archippos (2), étaient parfois d'humeur bien changeante; il leur arrivait de *repêcher* ceux qu'ils avaient d'abord repoussés.

Une fois en fonction, le magistrat continue à être l'objet d'une surveillance jalouse. Pour suspendre un stratège au cours même d'une expédition, il fallait sans doute un motif grave, comme celui qui détermina le rappel d'Alcibiade au début de l'expédition de Sicile. Mais, au retour d'une campagne, quel accueil recevrait-il, s'il avait subi un échec, si, par la force des choses, il avait dû outrepasser ses pouvoirs? Il suffit de rappeler les exemples pour ainsi dire classiques de Thucydide l'historien après la prise d'Amphipolis, d'Alcibiade après la défaite de son lieutenant Antiochos, et des stratèges vainqueurs aux Arginuses. Ajoutons en deux, moins connus et tout aussi instructifs. Pythodore et Sophocle furent bannis et Eurymédon frappé d'une amende pour être revenus de Sicile sans avoir accompli la tâche qui leur était confiée (3). Xénophon, Hestiodore et Phanomachos, dont les troupes étaient épuisées de fatigue, sont trop heureux d'obtenir la reddition de Potidée au prix de quelques concessions aux assiégés. Mais cette conduite leur vaut d'être traduits en jugement pour avoir conclu une convention sans l'assentiment du peuple (4). Ces menaces perpétuelles de comptes à rendre et de destitution ont paralysé plus d'une fois les chefs militaires et les ont détournés d'embrasser le meilleur parti, pour adopter celui qui avait

(1) Lys., XIII, 10.
(2) Arch., fragm. 16 (Meineke).

αἱρουμένους τε πραγμάτων ἐπιστάτας
ἀποδοκιμάζειν [εἶτα δοκιμάζειν] πάλιν ·
ἢν οὖν ποιῶμεν ταῦτα, κίνδυνος λαθεῖν
ἁπαξάπαντας γενομένους παλιναιρέτους.

(3) Thuc., IV, 65.
(4) Thuc., II, 70.

chance de les maintenir en bonne posture aux yeux du peuple. L'histoire de Nicias est caractéristique à cet égard. Quand la situation de l'armée de Sicile devient tout à fait mauvaise, après l'échec des *Épipoles*, alors qu'il était pourtant encore possible de la sauver par une prompte retraite, une des raisons qui pèsent le plus sur la détermination fatale de rester, c'est que, disait Nicias, « les Athéniens n'admettraient pas qu'ils revinssent ainsi, sans un vote du peuple ».

Quelle différence avec la situation d'un magistrat romain! A Rome, une fonction exercée vous élève d'un échelon dans l'ordre des dignités, vous laisse une qualité qui vous est dès lors acquise et vous crée un titre à une nouvelle promotion; après avoir été édile, on demeure un *vir ædilicius;* la préture fait de vous un *prætorius* et le consulat un *consularis*. Le magistrat romain rend des comptes à sa sortie de charge, mais, quand il est en exercice, son autorité n'est pas, presque mensuellement, remise en question. A Athènes, la volonté souveraine du peuple replonge dans le néant ses mandataires avec autant de facilité qu'elle les a portés au pinacle.

Ce souverain, qui avait nom *Demos*, suivait, d'ailleurs, les suggestions des politiques influents. Pour jaloux qu'un peuple soit de son autorité, il ne peut se passer de guides. Les Athéniens, à toutes les époques de la démocratie, se sont donné un chef auquel ils accordaient, pour un temps, toute leur confiance; et voilà qui réduisait encore, dans la brigue, la portée des efforts individuels.

Deux partis sont toujours en présence : c'est encore, au fond, sous des noms nouveaux, comme parti de la guerre et parti de la paix, la lutte entre l'aristocratie et la démocratie. Quand les adversaires sont de même force et menacent, en prolongeant le conflit, de troubler l'État, le peuple s'est réservé un moyen brutal mais efficace d'en finir, c'est l'ostracisme qui décapite l'un des deux partis. Aristote, je le sais, et les auteurs anciens, en général, interprètent autrement cette institution; ils y voient simplement un effet de l'envie naturelle aux démo-

craties à l'égard des hommes que leur mérite ou leur crédit personnel élève trop haut dans la cité. L'ostracisme aurait été inventé tout exprès pour débarrasser la ville, sans jugement, d'un membre de la famille de Pisistrate. Cette opinion n'est pas inconciliable avec celle des modernes. L'ostracisme fut bien cela à l'origine et l'on conçoit sans peine qu'il ait été presque toujours appliqué à des représentants de l'aristocratie, parce que cette histoire n'est qu'une série de défaites de l'aristocratie jusqu'à la réaction de 411. Pourtant, quand la querelle porta sur d'autres objets que sur les conditions essentielles du régime, les forces des deux partis ont pu s'équilibrer au point de rendre douteuse l'issue de la consultation populaire. Un fragment de Cratinos (1) laisse à penser que Périclès faillit, lui-même, être frappé par cette arme à deux tranchants : « Voici venir le Zeus à la grosse tête (proprement : en forme d'oignon marin), Périclès, avec l'Odéon sur le crâne, maintenant qu'il a échappé à la coquille. » On sait que Thucydide, fils de Mélésias, s'était élevé contre l'usage que les Athéniens, à l'instigation de Périclès, faisaient de l'argent des alliés, ce trésor de guerre où ils puisaient sans scrupule pour subvenir aux frais des embellissements de leur ville. La mention de l'Odéon, dont Périclès paraît coiffé, semble bien se rapporter aux discussions qui eurent lieu sur ces constructions d'un luxe dispendieux. La majorité donna tort à Thucydide. Cependant, et bien qu'il ne faille pas prendre à la lettre les paroles d'un poète comique, Cratinos n'aurait pas pu dire que Périclès avait échappé à la « coquille », si ses amis n'avaient pas été, un instant, inquiets sur l'issue de la lutte.

Quoi qu'il en soit, Périclès demeura le chef incontesté de la communauté athénienne et Thucydide put dire du régime d'Athènes que « c'était nommément une démocratie ; mais, en

1. Cité par Plut., *Périclès*, XIII :

Ὁ σχινοκέφαλος Ζεὺς ὅδε
προσέρχεται τῳδεῖον ἐπὶ τοῦ κρανίου
ἔχων, ἐπειδὴ τοὔστρακον παροίχεται.

effet, le gouvernement du premier des citoyens ». Sa recommandation devait être d'un grand poids aux élections. Gilbert note que Lysicles, homme de peu, arrive à la stratégie grâce à ses relations avec Aspasie (1) ; que la plupart des hommes de l'entourage de Périclès cessent d'être élus et disparaissent de la scène après sa mort, et que, dans le temps où son ascendant subit une éclipse, Eucrate, son ennemi personnel, arrive au pouvoir ; quand il recouvre la faveur du peuple, Eucrate, à son tour, rentre dans l'ombre (2). Les choses n'ont pas beaucoup changé après lui, bien que l'autorité d'un Cléon, d'un Nicias, d'un Alcibiade ait été moins prépondérante et moins constante. Au IVe siècle, on retrouve, comme dans une succession de règnes, les noms de Callistrate, d'Aristophon, d'Eubule, de Démosthène, de Phocion. Loin de nous la pensée d'attribuer à cette liste l'exactitude d'une série dynastique ; elle n'est et ne saurait être ni précise ni complète ; il y eut sans doute des intervalles de trouble et d'anarchie et, lors même que l'autorité d'un chef de parti s'affirmait, nous sommes très éloigné de croire qu'elle ne fût pas contestée en maintes occasions. Mais, à d'autres moments, surtout au IVe siècle où les passions politiques s'étaient amorties, l'orateur, qui avait l'oreille de l'Assemblée, menait à son gré toutes les affaires de l'État. Les expressions dont se sert Eschine pour caractériser la puissance d'Eubule (3) ou Hypéride pour donner une idée de celle de Démosthène (4) feraient croire, s'il ne fallait en rabattre, qu'ils exerçaient une véritable dictature. Ce qui est vrai, c'est que le peuple élisait parfois aveuglément ceux qu'ils lui présentaient. Lors des négociations de la paix de Philocrate, Eschine et Démosthène ne sont élus ambassadeurs que parce qu'ils sont présentés l'un par Nausiclès, l'autre par Philocrate, amis

(1) *Innere Geschichte Athens*, p, 124.

(2) Ouvr. cité, p. 109.

(3) Esch., III, 25 ....διὰ δὲ τὴν πρὸς Εὔδουλον γενομένην πίστιν ὑμῖν οἱ ἐπὶ τὸ θεωρικὸν ....σχεδὸν τὴν ὅλην διοίκησιν εἶχον τῆς πόλεως.

(4) Hyper. c. Demosth. (Blass, 3e ed.), 1, 12, 18 ...τὸν τῶν ὅλων πραγμάτων ἐπιστάτην.

d'Eubule. D'après Eschine (1), Démosthène, à son tour, étant alors en bons termes avec Eubule, promet à quelqu'un de le faire élire stratège. L'autorité d'Eubule fut consacrée par son élection à une charge financière et elle se maintint pendant une longue période d'une façon tellement prépondérante qu'on a pu croire qu'il était préposé seul à l'administration du fonds *théorique*. En réalité, il ne fut que membre d'un collège de trésoriers (2), mais composé, naturellement, de ses amis (3). En 338, le parti de Démosthène arrive définitivement au pouvoir. Une nouvelle charge financière est instituée, qu'on a pu comparer à un ministère des finances, confiée celle-là à un seul magistrat pour quatre ans. Nous n'avons aucun renseignement sur les circonstances dans lesquelles Lycurgue fut élu, nous ignorons si sa candidature fut combattue ou au contraire acceptée les yeux fermés, grâce à la recommandation de Démosthène; toujours est-il qu'il demeura jusqu'à sa mort le surintendant des finances d'Athènes. En effet, une loi s'opposant à sa réélection après la première pentétéride, il fit nommer à sa place un parent et, sous ce prête-nom, continua à tout diriger. Le parti des patriotes avait choisi Lycurgue, que sa probité et sa capacité désignaient sans doute à cette fonction, et Lycurgue fut accepté docilement par le peuple (4). Il est vrai que le choix était bon; mais ce n'est pas toujours une raison.

Dans les périodes de calme où le peuple remettait la direction des affaires à son homme de confiance et au petit groupe de ses amis, les élections devaient donc être peu animées, parce qu'il était trop facile d'en prévoir le résultat. Démosthène, tant qu'il fut de l'opposition, ne cessa d'exhorter le peuple à faire lui-même ses affaires (5). Il affecte de croire qu'au bon temps il

(1) Esch., II, 41.
(2) La question est maintenant tranchée, v. Arist., Ἀθην. πολ. XLIII, 1 et XLVII, 2.
(3) C'est ce qui ressort clairement du texte cité, p. 391, n. 3.
(4) Sur tous ces détails, v. Durrbach, *L'orateur Lycurgue*, p. 24.
(5) III, 30.

était le maître. Aujourd'hui, au contraire, dit-il, « les politiques disposent des faveurs, c'est par eux que tout se fait et vous, le peuple, ayant perdu tout ressort (ἐκνενευρισμένοι), dépouillés de vos biens, de vos revenus, vous voilà réduits à un rôle de manœuvres et de comparses ». Ailleurs (1), il les représente divisés en deux partis, que mènent deux petits groupes ayant à leur tête un orateur et, en sous ordre, un stratège ; le reste des citoyens se répartit dans chaque camp et suit docilement son état-major. Déjà, Aristophane parle d'élections faites par « trois ou quatre oiseaux » (2). Démosthène (3) dit qu'Eschine fut élu *pylagore* par trois ou quatre citoyens, et ajoute cette remarque « comme cela se passe d'ordinaire chez vous ». Il ne faut pas objecter que les Athéniens pouvaient ne pas se passionner pour le choix d'un pylagore ; dans la circonstance, ils avaient tort et donnaient la preuve d'une grande indifférence. Chez Aristophane, d'ailleurs, il s'agit d'une élection à la stratégie. Tout en exagérant ou en ridiculisant les choses, l'orateur et le comique ne pouvaient pourtant pas les présenter sous un jour trop invraisemblable. L'homme de confiance, le *patron du peuple*, προστάτης τοῦ δήμου, faisait donc, comme nous disons, les élections. Or, ce personnage était arrivé par les moyens usités en tous lieux, pratique des affaires, début dans des fonctions subalternes, affiliation à tel ou tel groupe ; mais il n'aurait jamais pu prétendre à gouverner les Athéniens, s'il n'avait disposé de l'instrument politique par excellence, la parole ; et quand il s'était imposé par l'éloquence, c'est par l'éloquence qu'il se maintenait. Or cette puissance de la parole n'avait pas à compter avec les formalités d'une élection ; on pouvait devenir le premier citoyen de l'État sans avoir jamais été élu à une charge quelconque.

Quand l'autorité de ce *patron du peuple* était contestée, et cela sans doute arrivait fréquemment, l'opposition relevait la

(1) II, 29.
(2) *Acharn.*, v. 598, κόκκυγές γε τρεῖς.
(3) XVIII, 149.

tête, les élections s'animaient et les *hétairies* se remuaient. Ces sortes de clubs s'étaient constitués dans la société aristocratique, parmi ces hommes mécontents des progrès de la démocratie, qui, se croyant lésés et mis en état d'infériorité par les institutions et les mœurs nouvelles, cherchaient à se rapprocher et à s'organiser secrètement, de manière à se prêter un mutuel appui dans les occasions où leurs intérêts étaient en jeu. En se groupant ainsi, ils avaient en vue des procès à soutenir, mais aussi les élections à préparer, ἐπὶ δίκαις καὶ ἀρχαῖς, dit Thucydide (1). Platon, à son tour, nous montre les hétairies s'employant au succès de leurs candidats (2). Dans ces réunions quasi-secrètes, prenaient leur revanche ceux à qui leurs principes politiques trop connus ou trop inflexibles interdisaient de jouer un rôle dans les assemblées régulières. Un homme de grand talent comme Antiphon, qui se tenait systématiquement à l'écart des fonctions publiques, était d'autant plus redouté qu'on lui attribuait un pouvoir occulte sur les hétairies. Il fut, plus tard, victime de cette opinion vraie ou fausse, lors de la chute du gouvernement des Quatre-Cents, dont on supposait qu'il avait été l'âme. Quelle que soit la part qui lui revienne à lui et à Pisandre, dans cette révolution, elle fut réellement l'œuvre des hétairies (3). C'est encore en elles, bien entendu, que le gouvernement des Trente trouva son principal appui.

En temps normal, ces sociétés, tantôt rivales, tantôt unies dans un intérêt commun, travaillaient donc les élections. On conçoit qu'ayant sur la masse flottante du peuple l'avantage qu'ont eu, à toutes les époques, les sociétés de ce genre, c'est-à-dire celui de la discipline et de l'organisation, la minorité aristocratique ait eu ses heures de succès. Elle avait certaine-

(1) VIII, 54, 4. Cf. Dem. XXI, 139 : μαρτύρων συνεστῶσα ἑταιρία. — LVIII, 39 et suiv. — Plat. *Rép.*, 365 D, ἐπὶ τὸ λανθάνειν, συνωμοσίας τε καὶ ἑταιρείας συνάξομεν.

(2) *Théét.* 173 D. Σπουδαὶ δὲ ἑταιριῶν ἐπ' ἀρχάς. — *Lois* 855 B, ἑταιρείαις τὴν πόλιν ὑπήκοον ποιῇ. — Cf. Aristoph. *Lysistr.* 576, καὶ τούς γε συνισταμένους τούτους καὶ τοὺς πιλοῦντας ἑαυτοὺς Ἐπὶ ταῖς ἀρχαῖσι.

(3) Thuc., VIII, 54... ὅπως ξυστραφέντες καὶ κοινῇ βουλευσάμενοι καταλύσουσι τὸν δῆμον.

ment des adhérents jusque dans les rangs du peuple. Les riches ont toujours des protégés et des clients. C'étaient de précieux auxiliaires, pour agir sur les électeurs hésitants et les entraîner par leur exemple. Il ne faut pas perdre de vue que le vote se fait à mains levées et, on peut le croire, au milieu de vociférations. C'est alors que, convenablement encadrés, les timides et les hésitants hurlent avec les loups. Au Conseil, les Cinq-Cents étaient astreints à se ranger dans un ordre déterminé, κατὰ γράμμα (1). Gilbert pense que c'était pour empêcher les membres d'une même hétairie de s'entendre au dernier moment. A l'assemblée du peuple, une pareille disposition ne semble pas avoir été en usage. Aristophane nous montre les citoyens se bousculant pour s'emparer des premières places (2). Au IVe siècle, on a dû essayer d'y établir un peu d'ordre. Les trente συλλογῆς τοῦ δήμου doivent répondre aux trente *trittyes* ; des pierres découvertes sur la Pnyx semblent avoir été posées dans le but de marquer des divisions. Mais ces mesures ne furent pas efficaces, et, comme le dit M. de Wilamowitz-Mœllendorff, le *demos* agit, dans son ensemble, comme une personne (3).

Les hétairies, lors de la restauration de la démocratie, à quelle date précise, nous l'ignorons, furent interdites, à cause du rôle qu'elles avaient joué dans la double révolution aristocratique ; peut-être aussi, pourrait-on croire, à cause des manœuvres auxquelles elles se livraient dans les élections. Mais cela, non plus, n'est pas formellement attesté. D'ailleurs, les deux choses se tiennent : c'est, en partie, parce que les hétairies avaient réussi à porter leurs amis à la stratégie que la révolution a pu s'accomplir. C'était le rôle du patron du peuple de les surveiller (4) et, en cas de danger, de rallier les partisans du régime établi, qui se trouvaient toujours être les

(1) *Fragm. historic. graec.*, I, page 403, Müller.
(2) Aristoph., *Acharn.*, 25.
(3) *Aristoteles und Athen.*, II, p. 166, Der Demos ist eine Einheit.
(4) Aristoph., *Cheval* 862, ἔπαυσα τοὺς ξυνωμότας, καί μ' οὐ λέληθεν οὐδὲν ἐν πόλει ξυνιστάμενον, ἀλλ' εὐθέως κέκραγα.

plus nombreux. Mais, et c'est à cela que nous voulions en venir, qu'on fût candidat officiel ou candidat de l'opposition, il fallait toujours se soumettre à un patronage. Quand on s'était assuré des bonnes grâces de l'homme politique en faveur ou de la coopération des hétairies, l'essentiel était fait ; et il ne restait pas une grande place aux manœuvres ni aux largesses individuelles.

Ainsi, exigence de capacité, responsabilité, instabilité du pouvoir, docilité du peuple à suivre les suggestions de son chef, organisation des hétairies, voilà bien des conditions défavorables au libre jeu de l'activité personnelle dans la recherche des fonctions publiques. Elle n'était pourtant pas annulée et personne ne croira que les candidats aient négligé les moyens de se rendre agréables aux électeurs.

Ce n'était pas, quoi qu'en dise Plutarque (1), par pure munificence, que Cimon ouvrait sa maison à tout venant, comme l'Agamemnon d'Euripide, supprimait les clôtures de ses vergers dans la saison des fruits, ordonnait à tel de ses esclaves de changer de vêtement avec les citoyens pauvres qu'il voyait porteurs de manteaux troués et leur glissait même de l'argent dans la main quand il les rencontrait sur l'Agora, pour les aider à faire leur marché. Il préparait de loin son élection. « Il y a des gens, dit Lysias (2), qui, par leurs largesses, ne se proposent pas uniquement de vous rendre service, mais aussi de se désigner à vos suffrages et, une fois au pouvoir, de se rembourser eux-mêmes copieusement de leurs avances. » Périclès, ne se sentant pas de force à soutenir cette lutte de prodigalités pour capter la faveur populaire, καταδημαγωγούμενος (ce mot donne à cette rivalité sa véritable signification), Périclès, dis-je, entra dans l'expédient commode de distribuer au peuple les fonds de l'État, à titre de salaires ; mesure peut-être inévitable, mais qui ouvrait une perspective indéfinie de surenchères. Aussi Platon reprochait-il à Périclès d'avoir *corrompu* les Athéniens, διέφθειρε. Il l'entend, il est vrai, dans un sens

(1) *Cimon*, X.
(2) XIX, 57.

plus large; mais c'est bien de corruption électorale qu'il s'agit ici. Les intrigants pauvres furent, à cet égard, de l'école de Périclès; soit dit sans intention malveillante à l'adresse de ce grand homme, qui ne fit que céder aux nécessités du régime que son pays avait adopté. Mais le fait est que son exemple apprit aux candidats l'art de faire des largesses sans qu'il leur en coutât rien, en donnant à une partie des citoyens l'argent qui appartenait à tout le monde, c'est-à-dire les contributions des riches et des villes alliées; car il faut bien que quelqu'un paye (1). Les dons, sous la forme de salaires, seront toujours plus agréables à un peuple fier que ceux qui lui viennent directement des riches à titre d'aumônes et qui l'engagent pour l'avenir à de la soumission ou, tout au moins, de la reconnaissance. Les riches, néanmoins, ne renoncèrent pas, comme on pense bien, à mettre à profit les avantages qu'assure l'argent en tout temps et en tout lieu. Mais, de moins en moins, ils furent capables des munificences quasi royales, comme celles auxquelles un Cimon pouvait se livrer. Contrairement à ce qui eut lieu à Rome, sous la République, l'aristocratie s'appauvrit par suite de la guerre et des impôts dont elle était accablée. On voit déjà de quelle conséquence fut cette diminution de ressources, pour la question qui nous occupe. L'institution des liturgies, quels qu'en aient été, à l'origine, la nature et l'objet, eut pour effet de paralyser, dans une large mesure, l'influence personnelle de la fortune, en réglementant la générosité. Ainsi, là encore, des citoyens pauvres, en prenant leur part des fêtes organisées aux frais des citoyens riches, pouvaient se figurer qu'ils jouissaient d'un droit et non pas qu'ils contractaient envers eux une dette de reconnaissance. Quand ils s'étaient acquittés de ces obligations légales, il y avait encore, pour les plus opulents, des obligations morales. On faisait appel à leur bourse, ou bien, d'eux-mêmes, ils se signalaient à la bienveillance de leurs concitoyens par des dons volontaires. Il faut

(1) La scène classique, à ce sujet, est celle entre Cléon et le charcutier faisant assaut de complaisances à l'égard de Démos, dans les *Chevaliers*.

croire, d'ailleurs, que les moyens ne manquaient pas de se dérober frauduleusement aux liturgies, puisque les plaideurs se font parfois un mérite de les acquitter consciencieusement ; et puis, il restait toujours la ressource de se distinguer en faisant bien les choses. Ce n'est pas tout. On se doit aux parents, aux amis et aux amis de ses amis. Les Grecs anciens (et, à ce que j'entends dire, les Grecs d'aujourd'hui leur ressemblent sur ce point) se distinguaient de nous, modernes et Occidentaux, en ce que, d'une part, les riches ouvraient plus volontiers leur bourse à leurs amis pauvres et que, en revanche aussi, les pauvres avaient recours à la bourse des riches avec moins de retenue que la délicatesse ou l'égoïsme de nos mœurs ne le comporte. Aujourd'hui, nous donnons par l'intermédiaire des œuvres de charité, à des pauvres que nous ne connaissons pas ; chacun donne peu, sauf exception, par rapport à son revenu, parce qu'un plus grand nombre est capable de donner. Dans l'antiquité, les riches avaient à satisfaire à de plus grandes exigences et à subir des importunités qui s'adressaient directement à eux. Les œuvres de bienfaisance du temps consistent à payer les frais de funérailles, l'achat d'un tombeau, la rançon de prisonniers de guerre, la dot de filles pauvres et, d'une façon générale, à secourir amis et protégés dans le besoin. Naturellement, ceux qui visaient aux magistratures, étaient incités par l'ambition à étendre le cercle de leurs libéralités. Des dons bien placés leur gagnaient les suffrages des grands électeurs. Ils se faisaient ainsi une clientèle dont les obligations n'étaient pas aussi exactement réglées qu'à Rome, mais qui n'en rendait pas moins de précieux services, une clientèle qui les appuyait envers et contre tout, dans les tribunaux et à l'assemblée du peuple, qui les fournissait, selon les cas, d'agents électoraux ou de faux témoins.

Quand les riches avaient acquitté toutes les obligations que leur imposaient la loi et l'usage, il ne devait pas leur rester de bien abondantes réserves pour agir au dernier moment sur les volontés hésitantes des électeurs. On peut dire qu'à Athènes

une élection se prépare toute l'année par de bons offices journellement rendus aux concitoyens. Voilà ce qui ressort avec évidence de l'exemple de Cimon, de celui de Périclès et de bien d'autres, des paroles de Lysias citées plus haut, enfin, de l'étude attentive des institutions, des mœurs et des conditions sociales. Or, une pareille corruption, exercée en détail, ne tombe sous le coup d'aucune loi.

En somme, les fortunes athéniennes étaient peu de chose comparées aux fortunes monstrueuses des Romains enrichis dans les gouvernements des provinces. Les Grecs n'ont eu ni les mêmes moyens ni les mêmes motifs de recourir à la corruption d'une efficacité brutale et immédiate. A Rome, la spéculation était tentante, de risquer une partie de son avoir, tout son avoir et même de s'endetter, pour parvenir au consulat et par le consulat à l'exploitation d'une province, où non seulement on se refaisait, mais où on doublait sa mise; et cet enrichissement fournissait de nouveaux moyens d'acheter les suffrages. Ainsi, la corruption engendrait et alimentait la corruption. Rien de pareil, ni même d'approchant n'a existé chez les Athéniens. Ils ont bien pu exploiter leurs villes alliées, mais non pas, en général, au point de les traiter en pays conquis. L'exploitation d'ailleurs, en dépit des sarcasmes d'Aristophane, se fit toujours au profit du peuple et ses mandataires n'en recueillirent que des miettes. D'où on peut conclure que les faits de corruption saisissables et punissables ont dû être extrêmement rares à Athènes; par là s'explique qu'il soit impossible d'en citer un seul d'absolument avéré.

Ch. Baron.

CORRESPONDANCE

Monsieur et cher Confrère,

Dans le numéro de la *Revue* de mai-juin 1901, p. 323, le compte rendu de l'*Herakleitos von Ephesos* de Diels contient la phrase suivante au sujet du nouveau fragment d'Héraclite découvert par Heiberg : « Mais j'avoue que l'origine de ce fragment, qui mentionne la semaine, m'est suspecte. »

Il y a là un malentendu. Voici ce fragment, avec les corrections de Gomperz : Ἡράκλειτος · κατὰ λόγον δὲ ὡρέων συμβάλλεται ἑβδομὰς < καὶ ἐς τὰ > κατὰ σελήνην, διαιρεῖται δὲ κατὰ τὰς ἄρκτους, ἀθανάτου μνήμης σημείω. Il y a bien certainement, dans ce texte, une mention du rapport du nombre 7 avec le cours de la lune, rapport qu'on peut expliquer au moins de deux façons : ou bien on comptait approximativement 28 jours (soit 4 fois 7) pour la révolution sidérale de la lune; ou bien on comptait chaque mois (révolution synodique) 28 jours pendant lesquels la lune était visible ou supposée telle, et on subdivisait la période en quatre durées de sept jours (les quatre quartiers), ainsi que cela est expliqué tout au long, par exemple dans Théon de Smyrne (p. 170 de l'édition Dupuis. Paris, Hachette 1892). L' ἑβδομάς ou septenaire, dans le fragment d'Héraclite, n'a donc rien à faire ni avec la semaine juive, ni avec la semaine astrologique, qui ont toutes deux concouru à former ce que nous appelons la semaine, période qui ne peut aucunement s'accorder avec le cours de la lune.

L'opuscule d'Anatolius, où se trouve le fragment en question, sera au reste publié avant la fin de l'année dans le fascicule *Histoire des sciences* des *Annales internationales d'Histoire. Congrès de 1900*, éditées à Paris, chez Armand Colin. Quoique le texte soit incontestablement

en mauvais état, il sera alors aisé de juger que son authenticité ne doit pas fournir matière à soupçon. En particulier, les diverses autres citations qui s'y trouvent sont celles de textes bien connus; le tout, comme Heiberg l'a fait ressortir par des rapprochements avec Théon de Smyrne, remonte incontestablement à une source antérieure, que je crois être les *Theologumena* de Nicomaque. D'après son origine probable, le nouveau fragment d'Héraclite m'inspire donc personnellement plus de confiance que nombre des importants morceaux tirés du « sogenannte » Hippolytus. Car ce contemporain d'Anatolius n'a pas davantage, à ce que je crois, puisé dans l'ouvrage d'Héraclite, mais il a, lui, utilisé probablement un écrit tendancieux d'Ænésidème (cf. Diels, *Doxographi græci*, p. 209 et suiv.), sans distinguer entre le texte d'Héraclite et les commentaires du sceptique.

Agréez, etc.

Pantin, le 16 août 1901.

Paul TANNERY.

Monsieur le Directeur de la *Revue des Études grecques*,

Permettez-moi une courte observation à propos du compte rendu de mon *Agamemnon*, publié dans le dernier numéro de la *Revue*, sous la signature de M. R. Harmand.

Étant données les habitudes du style d'Eschyle, plusieurs passages du *Médiceus* qui semblent inintelligibles à première vue ne s'expliquent-ils pas d'une manière très satisfaisante quand l'on tient le compte qu'il convient de ces habitudes et qu'on ne se laisse pas décourager tout d'abord par des difficultés qui, le plus souvent, sont loin d'être insurmontables?

Telle est la question que j'ai voulu poser aux hellénistes et, qu'en ce qui me concerne, j'ai essayé de résoudre par l'affirmative. J'ajoute que le problème présente d'autant plus d'importance et d'intérêt que, selon la solution qu'il recevra, on s'arrêtera à l'un ou à l'autre des termes de ce dilemme : le texte est obscur, donc il est fautif et nécessite des corrections; ou bien, le texte est hardiment métaphorique, et, par suite, eschyléen, donc il est *genuine*, comme diraient les Anglais.

En d'autres mots, la méthode applicable à la critique du texte de l'*Agamemnon*, ainsi que l'intelligence de ce texte, repose en très grande partie sur ce qui sera décidé à propos de cette alternative.

Or, c'est un point auquel M. Harmand n'a pas touché dans son article. Ne suis-je pas autorisé par là à constater qu'il est très incomplet et, qu'au moins en ce qui regarde l'auteur, ma question attend encore une réponse que je serais heureux de lui voir donner avec discussion à l'appui et jugement fondé, moins sur quelques lapsus inévitables en pareille matière, que sur ce que j'appellerai le gros de l'œuvre?

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute et bien sympathique considération.

Paul REGNAUD,
Professeur à l'Université de Lyon.

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS

= P. VIII (n° 58). Dans l'allocution présidentielle de M. d'Eichthal, l. 5-6, *au lieu de* : « l'un de nos plus anciens présidents » *lire :* « l'un de nos anciens présidents ».

= P. 303 (article de M. Contoléon). M. G. Radet nous fait observer que l'inscription de Mousadja près Thyatire, a déjà été publiee dans le *Bulletin de correspondance hellénique,* XI (1887), p. 475. Nous saisissons cette occasion de déclarer une fois pour toutes que nous déclinons toute responsabilité pour des doublets de ce genre, dont la vérification entraînerait pour la Rédaction des recherches trop fastidieuses, quand il s'agit de petits textes. Elle incombe exclusivement aux auteurs.

= P. 268 (article de M. Weil), au bas. Lire καλὸν τὸ νικᾶν · ἐν (et non pas εἰ) δ' ἀμείνον' ὦ θεοί | γνώμην ἔχουσιν εὐτυχὴς εἴην ἐγώ.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Si les auteurs ou éditeurs désirent faire hommage de leurs publications à l'Association pour l'encouragement des Études grecques, ils sont priés de les adresser directement à celle-ci (12, rue de l'Abbaye); mais, en ce cas, il n'en sera rendu compte dans cette bibliographie que s'ils en envoient DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

67. *BLASS (Friedrich). Die Rhythmen der attischen Kunstprosa.* Leipzig, Teubner, 1901, in-8°, IX-197 p.

M. Blass a déjà plusieurs fois changé ses batteries en ce qui concerne le rythme oratoire de la « prose d'art » du IVe siècle, dont il s'acharne depuis près de 25 ans à sonder le mystère. Dans ce nouvel essai, il reste fidèle au principe que le « nombre » consiste essentiellement dans le retour d'une série de longues et de brèves identiquement répétée : c'est ce qu'il appelle un couple de *rythmes*. Mais il s'écarte de ses premières tentatives : 1° en ce qu'il n'établit plus aucune corrélation entre les « rythmes » et les côla ou les périodes de la phrase oratoire : non seulement le « rythme » peut enjamber sur deux membres de phrase, mais il peut commencer et finir au milieu d'un mot; 2° en ce qu'il admet beaucoup plus fréquemment que jadis, au lieu de la succession immédiate des deux rythmes symétriques, des entrelacements artificiels comme ceux que l'on constate entre les strophes des chœurs de la tragédie, par exemple *abb'a'*, ou même *abcc'b'a'*. En outre, il tolère des alternatives nombreuses dans la scansion de certaines syllabes, la crase, l'abrègement des diphtongues devant une voyelle, etc., enfin, des licences dans la *responsio* rythmique, par exemple la correspondance du dactyle au tribraque, du choriambe au péon premier, des syllabes hors cadre, même la suppression de certains temps remplacés par des silences. S'il faut s'étonner de quelque chose c'est qu'en dépit de toutes ces facilités, M. Blass n'arrive bien souvent à établir la corrélation cherchée qu'à l'aide de corrections violentes et nullement exigées par le sens, quoique, par une auto-suggestion bien compréhensible,

il soit arrivé à se persuader du contraire. Ses recherches n'ont porté que sur Démosthène, Isocrate et Platon dont il analyse longuement un certain nombre de morceaux. Mais, en appliquant son système et en usant de toutes ses licences, il serait facile — comme Rameau mettant en musique la Gazette de Hollande — de « mettre en rythmes » tout Xénophon, auteur qu'on ne saurait pourtant ranger parmi les « prosateurs d'art ». Exemple, le début de l'*Anabase*:

Δαρείου 3 syllabes « hors cadre »
A καὶ Παρυσάτιδος γίγνονται
B παῖδες δύο
A′ πρεσβύτερος μὲν Ἀρταξέρξης
B′ νεώτερος
C δὲ Κῦρος (silence). Ἐπεὶ δ'ἠσ-
C′ θένει Δαρεῖος καὶ, etc.,

Si l'on joint à cela que les anciens, même Aristote, ne disent pas un mot de ces prétendus rythmes, mais font consister le nombre oratoire dans le balancement des côla et des périodes, balancement qui, sans doute, peut être souligné *in fine* par l'identité de la clausule rythmique — pour laquelle, depuis Thrasymaque, on recommandait le péon — on sera porté à croire que, cette fois encore, toute la sagacité de de M. Blass n'a abouti qu'à un trompe l'œil. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne trouve pas dans son livre des observations fines et instructives sur les pieds rythmiques recherchés ou évités par les classiques du IVe siècle (p. 143-184); c'est la partie la plus solide, sinon la plus neuve, de ce volume trop ingénieux. H. G.

68. *DEMOULIN* (*Hubert*). *Épiménide de Crète*. (Biblioth. de la faculté des Lettres de Liège, fasc. 12.) Bruxelles, Lamertin, 1901. In-8°, 139 p.

Sur un sujet terriblement obscur, M. Demoulin a écrit un mémoire clair, consciencieux, bien informé, mais, en somme superficiel et à quelques égards naïf. S'il analyse soigneusement — et, en ce qui concerne Diogène Laërce, non sans succès — la dérivation des sources littéraires, sur la question capitale, le caractère et la date de la purification d'Athènes par le sorcier crétois, il s'en tient timidement à l'opinion traditionnelle, dont il n'aperçoit pas ou du moins ne signale pas toutes les difficultés. Comment, si le procès des Alcméonides a eu lieu vers 630, avait-on conservé le nom de leur accusateur et les détails très particuliers de la procédure? Pourquoi, à une époque où les dèmes ne jouaient aucun rôle politique, aurait-on cru nécessaire de consigner même le démotique de Myron? Expliquer la date donnée par Platon (Epiménide à Athènes en 500) par une intention « ironique » est peu raisonnable. Quant à Aristote, M. D. a pour son autorité d'historien impeccable un respect que rien ne justifie; il n'hésite pas à écrire (p. 4) que la découverte de la *République athénienne* a permis de confirmer (?) l'exactitude de l'opinion classique sur l'époque d'Épiménide « en même temps qu'elle démontrait (?) le caractère historique » de ce personnage. Voici encore quelques notes de détail. P. 12. Hermippe n'a pas réuni toutes les traditions relatives *aux hommes célèbres*, mais seulement aux littérateurs et aux artistes célèbres. P. 23. J'ignore qu'elles sont les *anciennes* chroniques que Théopompe a pu utiliser pour l'histoire d'Athènes. P. 46. A Marathon les Perses n'étaient pas « conduits par Darius ». P. 60. Mon opinion sur la valeur historique du chapitre IV de l' Ἀθ. Πολ. n'a pas été ébranlée par les prétendues réfutations de Keil et de Wilamowitz. Seulement, comme l'expérience m'a appris à réduire à sa juste valeur la critique historique d'Aristote, je suis disposé à présent à lui laisser la responsabilité (en sous-œuvre) de cette énorme mystification. P. 67. *Sacrilè-*

gement n'est pas français. A la même page le texte de Néanthès (p. 24) est cité, mais non apprécié; or, il résulte de ce texte même que Néanthès lui aussi séparait par un long intervalle la « purification » d'Épiménide et l'événement qui y avait donné lieu (διά τινα μύση παλαιά). P. 69. Le curieux texte de Suidas sur la peau d'Epiménide aurait dû être rapproché de celui de Philostéphanos sur la peau d'Anthès. P. 76 et 110. Le texte de Cicéron sur le sanctuaire de la Violence et de l'Impudence est mal commenté; Cicéron a commis un gros contre-sens en traduisant Théophraste. Il s'agit des pierres sur lesquelles s'asseyaient l'accusé (ὕβρις) et le représentant de la famille *intransigeante* qui le poursuivait (ἀναιδεία = αν — αἰδεσις). Cf. loi de Dracon, etc. P. 82. Aristoxène n'est nullement un des premiers « romanciers » du pythagorisme. P. 90. La culture mycénienne n'a pas subi l'influence de l'Assyrie (!).

T. R.

69. *Evangelium secundum Matthaeum*, edidit *Frid. Bluss*. Lipsiae, Teubner, 1901. In-12°, XVIII-110 p.

Outre l'abondant apparat critique de Tischendorf, M. Blass a pu utiliser pour constituer et documenter le texte de cette édition l'excellent palimpseste syrien du Sinaï; il a, en outre, fait un plus hardi usage de la tradition « indirecte » conservée par Jean Chrysostome et Tatien. C'est ainsi que du verset XII, 43 il écrit avec Chrysostome πορεύεται au lieu de διέρχεται que les manuscrits paraissent avoir emprunté à Luc (XI, 24). Bien plus contestable est la suppression — d'ailleurs seulement proposée en note — de καὶ ἀκούετε (d'après Tatien) dans XI, 4. On irait loin avec ce système de critique, qui ne tient pas suffisamment compte des défaillances de mémoire dans les citations. Au chapitre XXII Blass a suivi le Sinaiticus en supprimant partout la mention de l'ἀνάστασις. — On peut regretter que M. B. n'ait pas mis en vedette dans ses notes critiques, par un signe quelconque, les variantes vraiment importantes; on se perd un peu dans ce dédale de gloses et de sigles.

H. G.

70. *LEO* (*Friedrich*). *Die griechisch-römische Biographie nach ihrer litterarischen Form*. Leipzig, Teubner, 1901. In-8°, 329 pp.

Ce livre touffu, diffus, parfois même confus, où l'on pourrait sans inconvénient supprimer bon nombre de longues et fastidieuses analyses, témoigne d'une érudition solide, d'une critique sagace et apporte des résultats importants.

Après avoir montré dans Isocrate et Xénophon la double racine du genre biographique, M. Léo nous fait assister à son épanouissement, dans la littérature péripatéticienne d'une part, dans la science alexandrine de l'autre : ici, l'on s'adresse au grand public lettré, on cherche la composition, on cultive les grâces; là, triomphe l'érudition pure, l'accumulation informe, mais selon un plan assez constant, des renseignements de détail, parfois transmis, le plus souvent déduits, sans certitude, des œuvres littéraires elles-mêmes. Transportée à Rome avec Varron et Nepos, la bibliographie alexandrine atteint son apogée avec Suétone, dont l'originalité consiste à avoir appliqué à l'histoire impériale un procédé créé et convenable seulement pour l'histoire littéraire : Suétone lui-même ne visait d'ailleurs qu'à fournir un complément à l'histoire annalistique; en réalité, il l'a tuée et désormais, jusqu'à Ammien, la littérature historique latine ne se meut plus que dans les cadres immuables de la biographie. Ce que Suétone fut pour la biographie purement érudite, Tacite pour l'ἐγκώμιον (Agricola), Plutarque le fut pour la biographie à la péripatéticienne dont il

représente le bouquet; M. *Leo* estime Plutarque comme écrivain et comme moraliste, beaucoup moins comme érudit : selon lui, Plutarque n'a pas glané lui même à travers de nombreux historiens les éléments de ses Vies grecques, il les a trouvés tout ramassés dans des biographies antérieures.

Le grand maître de la biographie péripatéticienne fut Aristoxène, comme le dit saint Jérôme (c'est-à-dire Suétone) dans la préface de son *De viris illustribus*. M. Leo ne pouvait pas ne pas rendre hommage en passant à cette figure originale de savant passionné, mais la page assez courte qu'il lui consacre (102) n'est ni tout à fait exacte, ni tout à fait équitable. Il n'est pas sûr qu'Aristoxène ait écrit un περὶ τεχνιτῶν : le fr. 65 cité à ce propos n'attribue un livre de ce titre qu'à Ménechme. Il n'est pas exact non plus qu'Aristoxène ait conservé le souvenir du livre de Glaucos de Rhégion : les fragments de ce livre incorporés au *De Musica* de Plutarque proviennent non d'Aristoxène, mais d'Heraclide, comme cela a été démontré depuis longtemps. Sauf celle de Pythagore, il n'y a pas une seule de ses *Vies* qui traitât « d'une existence éloignée de plusieurs siècles » (*Jahrhunderte zurückliegend*) ; au contraire, Aristoxène a surtout raconté ses contemporains immédiats (Telestes, Xenophile) ou les hommes d'une génération précédente, sur lesquelles il était parfaitement renseigné par son père Spintharos et d'autres contemporains. [illegible] qu'il ne me paraît pas prouvé qu'Aristoxène [illegible] biographies [illegible] Ajoutons que les [illegible] p. 286 et [illegible] paraissent [illegible] de la biographie [illegible] hommes [illegible] savant

T. R.

con le favole orientale (Trani, 1900 in-16, p. v-xii, 1-501).

M. Marchianò est renseigné, — et nous renseigne, — sur les fables grecques, indiennes, arabes, égyptiennes, hébraïques, syriaques, assyro-babyloniennes, phéniciennes, rhodiennes, lyciennes, ciliciennes, cypriennes, cariennes, lydiennes, phrygiennes, sybaritaines, siciliennes, milésiennes, persanes et chinoises; ce que l'archéologie, la sculpture, la numismatique, la glyptique anciennes peuvent nous apprendre sur les animaux et les légendes qui les concernent, ne lui est pas inconnu; il a étudié les théories et les systèmes auxquels la fable et les fabulistes de l'antiquité ont donné naissance. Armé de ces vastes connaissances, il s'est institué le champion d'Ésope et de la Grèce dans la question de l'origine de la fable. Dans xvii chapitres (p. 1-423), il bataille, avec l'entrain et la vigueur que donne une foi ardente, contre Weber, Benfey, Keller, Rhys-Davids, de Gubernatis, Landsberger, etc., terrasse Wagener, écrase Zündel, fait mordre la poussière à Lévêque; puis, fier de la besogne accomplie, il s'écrie (p. 424) : La théorie de l'origine orientale de la fable s'est donc écroulée sous les coups de la critique. Les arguments les plus solides de la théorie indianiste, date de Babrius et du Panchatantra, symbolisme [illegible] caractères des animaux, analogies se sont évanouis; ceux en faveur d'une origine arabe sont tombés dans un misérable abandon; une origine égyptienne est inconciliable [illegible] hébraïque, à peine née, est morte [illegible] sous le poids de [illegible] [illegible]

(1) Placido MARCHIANÒ, [illegible]

et de leurs rapports avec les animaux (p. 426 et suiv.), indiqué brièvement la part qui revient aux bêtes dans le langage humain (p. 428), montré la place occupée par elles dans les mythes, le culte qui leur a été rendu dans divers pays, les traditions populaires suivant lesquelles il y eut un temps où elles parlaient (p. 434-440), rappelé que des germes de fables se retrouvent chez tous les peuples, il signale les monuments figurés de la Grèce archaïque où apparaissent des animaux et les scènes où ils jouent un rôle dans Homère et dans Hésiode. « Les animaux se meuvent et agissent; on voit poindre la moralité; il ne manque plus que le discours. » Ce pas est franchi par Hésiode dans l'apologue du rossignol et de l'épervier, œuvre *admirable*, qui assure aux Grecs la priorité dans la création de la fable, puisque dans aucune littérature il n'existe un apologue aussi ancien de composition aussi parfaite (p. 456). Mais cette première tentative ne reste pas isolée. Des fables sont attribuées à Lycurgue, Archiloque, Stésichore, Simonide, d'autres encore. Enfin Ésope paraît et avec lui la fable « atteint la perfection de l'art ». Psychologie humaine, caractères zoologiques, sagesse pratique, morale élevée, mouvement, esprit, gaieté débordante, traits piquants, tous les dons naturels, tous les secrets de l'art sont réunis dans « ce fils de l'Hellade. Le monde est pour lui une fantasmagorie de bêtes, son esprit un jardin zoologique; sa tête retentit du tumulte confus des voix fortes ou faibles de ses hôtes. » Il crée l'épopée des animaux (p. 464). Et M. M. conclut (p. 487) que la critique moderne doit réformer son jugement sur l'origine de la fable; que si, en tant qu'expression rudimentaire de la pensée humaine et de la sagesse populaire, l'apologue ne doit pas sa naissance à un seul peuple, s'il faut en admettre la « polygénésie », c'est la Grèce qui lui a donné la forme littéraire.

Ce résumé ne peut donner une idée de tout le contenu du livre de M. M.; il en indique seulement l'esprit et le ton. Pour discuter utilement tous les problèmes qu'il touche il faudrait les lumières réunies de plusieurs spécialistes : la tâche dépasse ma compétence. Je crois que, malgré le verbiage et l'emphase qui le déparent trop souvent, cet ouvrage peut rendre des services; c'est à tout le moins un répertoire, utile pour l'étude de la fable grecque et de ses rapports avec les fables orientales, qui serait plus utile encore, si l'index alphabétique qui le termine était plus développé. Révolutionnera-t-il la critique? Je ne le pense pas. M. M. ne m'a même pas communiqué sa conviction de l'existence d'Ésope, ni son enthousiasme pour les œuvres attribuées au « sage de Samos ». Mais peut-être ai-je « la berlue » (p. 394), ou suis-je atteint de quelque « manie morbide », (p. 367), comme Lévêque. Après tout, je ne suis qu'un profane, et l'opinion que j'avance pourrait bien, comme celle de Benfey, grossir le nombre des « aberrations de l'esprit humain » (p. 486).

Léon Job.

72. *MILLIET (J. Paul). La dégénérescence bachique et la névrose religieuse dans l'antiquité.* Paris, édition de *Pages libres*, 1901. In-8°, 259 p. illustré.

Le livre de M. Milliet a un caractère de vulgarisation qui n'exclut d'ailleurs ni le savoir, ni l'originalité, ni le paradoxe. C'est une charge à fond contre l'alcoolisme et le mysticisme — lisez le vin et la superstition — étudiés dans leurs manifestations historiques à travers les âges depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, mais en insistant sur l'antiquité. Exemple : Socrate a gardé de son origine phrygienne (?) et de ses ancêtres les Silènes « grands buveurs de vin » (?) des hallucinations de l'ouïe (son démon); Alexandre le Grand, fils d'une bac-

chante, « présente les stigmates les plus caractéristiques de la dégénérescence bachique et de la névrose religieuse », mais il n'est pas exact qu'il n'ait pas laissé d'héritiers. Denys l'Ancien et ses descendants sont aussi des « dipsomanes héréditaires » etc. Le lecteur que M. Milliet n'aura pas tout à fait convaincu des méfaits de Bacchus et qui répétera avec Luther *Wer nicht liebt Wein, Weiber und Gesang Der bleibt ein Narr sein Leben lang*, n'en appréciera pas moins la verve d'Alceste bourru qui anime ce pamphlet vigoureux ; il appréciera aussi les charmantes illustrations qui en parsèment les pages, les unes reproductions de documents authentiques, les autres ingénieuses compositions de l'auteur lui-même, qui est à la fois peintre et archéologue de mérite.

T. R.

Le rédacteur en chef-gérant, Th. Reinach.

Le Puy-en-Velay. — Imp. Régis Marchessou, 23, boulevard Carnot.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

(N° IX).

Art grec. — I. Architecture.

Le temple de Thermos. — A Thermos, en Étolie, qui fut la capitale de la Confédération étolienne, M. Sotiriadis a exécuté depuis 1898 d'heureuses fouilles, dont les résultats jusqu'à présent connus intéressent grandement l'histoire de l'architecture grecque (1). Dans un *téménos*, enclos de murs, qui était consacré à Apollon, ont été retrouvés divers édifices, parmi lesquels deux temples. Le plus grand des deux, un temple dorique, est probablement le temple d'Apollon Thermios. Il était orienté du Sud au Nord et mesurait un peu plus de 38 mètres sur un peu plus de 12 mètres, avec 15 colonnes sur les longs côtés et 5 sur les petits. Les tambours inférieurs de 8 colonnes de la *péristasis* sont encore en place, ainsi que la plus grande partie du stylobate. Ces quelques restes, appartenant à une reconstruction qui dut avoir lieu à la fin du IIIe siècle ou au commencement du IIe siècle avant J-C., n'ont pas grande importance. Mais la ruine de l'édifice reconstruit à cette époque a eu pour effet de laisser reparaître des vestiges du temple antérieur, et ceux-là ont une valeur singulière. Voici ce qu'un examen attentif de ces vestiges a fait découvrir :

(1). G. Sotiriadis, Ἀνασκαφαὶ ἐν Θέρμῳ (Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1900, p. 161-212, pl. X-XI); Id., Αἱ ἐν Θέρμῳ ἀνασκαφαί (Πρακτικά de la Soc. arch. d'Athènes pour 1899, p. 57-66).

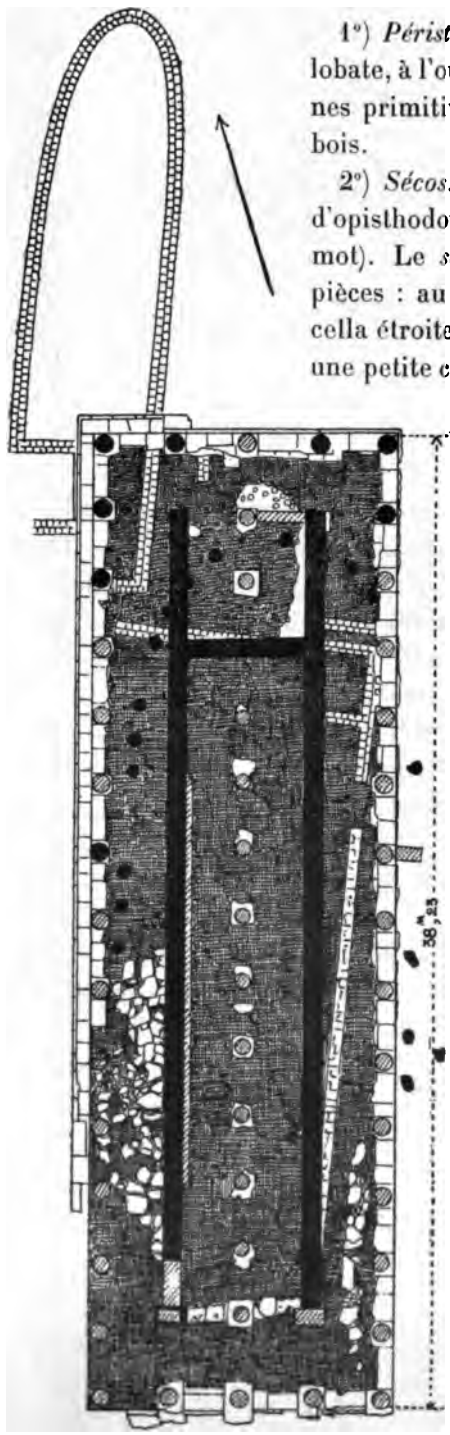

1°) *Péristasis*. Certaines parties du stylobate, à l'ouest, témoignent que les colonnes primitives de la *péristasis* étaient en bois.

2°) *Sécos*. Il n'y a pas de pronaos, ni d'opisthodomos (au sens propre de ce mot). Le *sécos* se décompose en deux pièces : au mur de fond d'une longue cella étroite, s'ouvrant au Sud, est adossée une petite chambre à peu près carrée, qui s'ouvre au Nord. Au seuil de la chambre du Nord il y avait une colonne entre les deux antes; puis une autre colonne, juste au milieu de la chambre. Au seuil de la longue cella du Sud, il y avait pareillement une colonne entre les deux antes, et cette colonne était la première d'une file de 10, qui séparait la cella en deux, par le milieu, dans le sens de la longueur.

3°) *Colonnade intérieure*. Les 10 colonnes de la cella du Sud et les 2 de la chambre du Nord étaient toutes en bois, posées sur des dés de pierre qui sont encore en place.

4°) *Murs*. Les murs du *sécos* entier présentant partout, dans leur état actuel, la même hauteur, on est

porté à croire qu'ils se prolongeaient en hauteur par une construction non en pierre, mais en briques crues; peut-être même étaient-ils en bois au dessus des assises inférieures de pierre.

5°) Enfin, pour les parties hautes de ce temple, il n'a pas été recueilli le plus petit fragment d'un membre d'architecture en pierre; tout était en terre cuite.

Le temple de Thermos est donc un exemple nouveau des anciens temples grecs en bois, avec revêtement de terres cuites peintes. Il offre de frappantes analogies, pour la longueur et l'étroitesse de la cella, avec les vieux temples de Sicile et l'Héræon d'Olympie; pour la colonnade médiane à l'intérieur, avec le vieux temple de Locres et celui de Néandria et l'*Ennéastylos* de Pæstum (1); pour l'emploi des revêtements en terre cuite, avec les temples de Sicile encore et certains Trésors d'Olympie.

Quant à la date de la construction, les indices les plus sérieux sont fournis par les métopes en terre cuite à décoration peinte, par un Sphinx en terre cuite qui devait être une figure d'acrotère, et surtout par les tuiles antéfixes, dont la face est rehaussée d'un masque en relief d'homme ou de femme ou de Silène. Or, aucun de ces documents ne révèle une antiquité fort reculée. Les masques des antéfixes sont d'époques sensiblement différentes (2); mais, si les plus récents datent du ve siècle, les plus anciens ne remontent pas plus haut que la deuxième moitié, voire la fin du vi^e^ siècle. Il n'y a donc pas de raison positive pour reporter au delà de l'année 550 (en chiffres ronds) la construction de ce temple en bois.

Mais, d'autre part, M. Sotiriadis est certain d'avoir retrouvé sous ce temple du vi^e^ siècle les restes d'un édifice plus ancien qui nous rapprocherait davantage du *mégaron* mycénien, si même ce n'était un authentique *mégaron*. En sorte que, à Thermos, ce serait sur place, grâce à quelques couches superposées

(1) C'est l'édifice qu'on appelait jusqu'à ces temps derniers la *Basilique*.

(2) Comparer, par exemple, pl. X, fig. 1, et pl. XI. fig. 2 : ce sont là, semble-t-il, les deux extrêmes de la série au point de vue chronologique.

de constructions, qu'on verrait, non plus par raisonnement, mais avec les yeux, le *mégaron* mycénien devenir le temple grec de l'époque classique. Voilà qui vaudrait la peine d'être vu. Seulement je dois ajouter que les explications de M. Sotiriadis, si abondantes et si consciencieuses qu'elles sont, ne laissent pas toujours une impression parfaitement claire. Il faut souhaiter que M. Dœrpfeld passe par Thermos et qu'il élucide avec sa netteté accoutumée les rapports de ces constructions successives, en rendant à chacune d'elles ce qui doit lui être rendu.

La Tholos d'Épidaure. — L'explication que M. Defrasse et moi avons proposée, il y a plus de dix ans, pour le singulier souterrain de la *Tholos* d'Épidaure (1), nous paraît toujours être la bonne. Elle est confirmée encore par la découverte que les Américains ont faite à Corinthe de la fontaine de Glaukè (2). Car la division du réservoir de cette fontaine en plusieurs compartiments et les dispositions prises pour obliger l'eau à circuler dans une bonne partie de chaque compartiment avant de trouver l'issue sont inspirées, en somme, du même système qui a été si ingénieusement appliqué dans la *Tholos :* M. Richardson en a fait lui-même la remarque expressément (3).

Mais M. Svoronos s'est occupé aussi de la *Tholos* et nous en donne une interprétation nouvelle (4). Je m'en vais résumer ses raisonnements avec la plus scrupuleuse exactitude. Ainsi parle M. Svoronos :

Sur de nombreuses monnaies grecques de l'époque romaine, on trouve des représentations d'édifices célèbres. Par exemple, sur des monnaies d'Épidaure du temps d'Antonin, on voit le temple d'Asclépios. Comme la *Tholos* était pour le moins aussi

(1) Cf. *Bull. corr. hell.*, XIV, 1890, p. 631-638; Defrasse et Lechat, *Epidaure*, p. 100-104.

(2) R. B. Richardson, *The fountain of Glauce at Corinth* (*American Journ. arch.*, 2e série, IV, 1900, p. 458-475, pl. VII).

(3) *Art. cité*, p. 463, note 1.

(4) J. N. Svoronos, *Die Polykletische « Tholos » in Epidauros* (*Journ. internat. d'archéologie numismatique*, IV, 1901, p. 1-30).

remarquable que le temple voisin, n'y aurait-il pas des monnaies épidauriennes, représentant la *Tholos?* Oui, il y en a. Il y en a plusieurs, depuis longtemps connues, qui font voir un édifice rond, à colonnes, à toit conique, abritant au milieu la statue d'Hygieia. A cause de la présence d'Hygieia, joint à ce que ces monnaies sont de l'époque d'Antonin, on a cru y reconnaître l'image du temple qu'Antonin avait édifié à Hygieia (Pausanias, II, 27, 7). Erreur : c'est bien de la *Tholos* qu'il s'agit, et on doit donc conclure que celle-ci était un sanctuaire d'Hygieia.

Il subsiste cependant quelques difficultés :

1° Pourquoi ce temple est-il rond, en un temps (IVe siècle avant J.-C.) où les temples étaient toujours quadrangulaires, à ce que nous croyons du moins?

2° Pourquoi, dans la grande inscription relative à ce temple, le désigne-t-on par le nom de θυμέλη ?

3° Pourquoi, enfin, ce temple cachait-il, sous son dallage, ce mystérieux souterrain en forme de labyrinthe?

Ces difficultés peuvent être aisément résolues.

Il y a d'autres exemples de temples ronds dans le Péloponnèse, non loin d'Épidaure. Le plus notable est le temple de Palæmon à Corinthe. Une monnaie corinthienne, du temps de Lucius Verus, nous fait voir ce temple, dont les colonnes portent une coupole ronde ; il est haussé sur plusieurs assises de pierre, percées d'une porte : ce qui indique l'existence d'un sous-sol, d'un souterrain bâti, comme à Épidaure. Au milieu se dresse la statue de Palæmon, comme, dans la *Tholos*, la statue d'Hygieia. — D'autres monnaies nous font voir le même temple, près duquel sont amenés des taureaux pour le sacrifice : à ce temple, non moins qu'à la *Tholos*, aurait donc pu être donné le nom de θυμέλη (qui vient de θύειν = offrir, sacrifier). — Enfin, Pausanias nous dit qu'un des sanctuaires de Palæmon à Corinthe était un adyton souterrain, où l'on croyait que le héros se tenait caché, c'est à dire était enseveli : il ne peut s'agir que du souterrain dont les monnaies nous font voir la porte percée dans les assises inférieures du temple. Ce souter-

rain était un tombeau. — Et c'était un tombeau aussi, que le labyrinthe de Cnossos, en Crète.

Si on confronte ces diverses données, on en conclura sans peine que l'espèce de labyrinthe construit sous la *Tholos* d'Épidaure ne pouvait être qu'un tombeau. — Tombeau de qui? D'Asclépios, naturellement. Il est fait mention de ce tombeau une fois, dans les textes. Un prêtre chrétien, Turanius Rufinus d'Aquilée, qui a vécu de 345 à 410, a parlé d'un *sepulcrum Æsculapii;* c'est le labyrinthe de la *Tholos* qu'il a voulu désigner. On s'étonnera peut-être que personne avant lui n'ait dit que la *Tholos* était un tombeau, et que Pausanias, par exemple, appelle l'édifice οἴκημα et non ἥρωον ou τάφος? Eh bien, cette ignorance de tous est la meilleure preuve qu'il s'agit d'un tombeau. Seul, le prêtre d'Asclépios connaissait l'existence du tombeau, mais il ne le révélait qu'à son successeur. Leur intérêt, à ces prêtres, était de ne rien dire; car ils avaient fait d'Asclépios un dieu; et, si Asclépios était mort, il ne pouvait plus passer pour un immortel; il descendait au rang d'un simple héros. Les prêtres ont donc gardé le secret; et si strictement, que personne ne l'a connu avant la fin du IVe siècle de notre ère : ce doit être un des derniers prêtres d'Asclépios qui s'est converti au christianisme et qui a tout raconté à Turanius Rufinus. — En somme, la *Tholos* était, extérieurement, un temple d'Hygieia. Le bon public n'y voyait pas autre chose; et, pendant qu'il contemplait, dans la cella, les peintures de Pausias, *Éros* et *Méthè,* lesquelles étaient là pour lui enseigner que « l'amour et le vin sont permis seulement aux hommes en bonne santé, et seulement pour leur santé », il ne se doutait pas qu'il avait sous ses pieds le tombeau même et, si j'ose dire, la dépouille mortelle de son dieu !... Tout cela est très simple et ne soulève, comme on voit, aucune difficulté.

Cependant, pourquoi avoir donné à ce tombeau une forme circulaire, avec des détours de labyrinthe? C'est que cette forme et ces détours s'accordaient mieux à la nature d'Asclépios, qui reposait là sous la figure d'un serpent. — Enfin,

pourquoi avoir fait ce labyrinthe de si grandes dimensions? C'est que le serpent était très grand : songez que les légendes chrétiennes lui attribuent 80 coudées de long et 20 de large! D'ailleurs, voyez le croquis ci-joint, et jugez s'il y a de la place perdue.

J'ai résumé fidèlement l'ingénieuse démonstration de M. Svoronos; je ne la commente pas. Alors même qu'on pourrait répondre aux divers autres arguments (1), il resterait toujours ce petit croquis, irrésistible, plus fort que tout, qui démontre bien que le souterrain a été construit exprès pour le Serpent et juste à sa mesure.

II. Sculpture.

Un faux Agamemnon. — M. Furtwængler avait proclamé, avec joie et fierté, qu'il possédait en son musée de Munich une statue authentique d'Agamemnon (2). Il vient d'être cruellement réveillé de son rêve. Vérification faite (3), le « roi des rois » n'est qu'un guerrier étrusque; il provient, non de Mycènes, mais de Chiusi, où il fut découvert en 1827, en compagnie de deux autres du même genre. N'en parlons plus.

Il existe pourtant d'authentiques sculptures mycéniennes, en tuf, qui datent à peu près de l'époque que M. Furtwængler

(1) M. B. Græf a déjà averti M. Svoronos qu'il avait fait une erreur et que les monnaies d'Épidaure où il a cru voir la *Tholos*, avec la statue d'Hygieia au milieu, représentent plutôt un temple carré (cf. *Arch. Anzeiger*, 1901, p. 149).

(2) Cf. un de mes *Bulletins* précédents : *Rev. ét. gr.*, IX, 1896, p. 446-447.

(3) C. Watzinger, *Zur Porosstatue in München* (*Athen. Mittheil.*, XXV, 1900, p. 447-450).

assignait à son Étrusque. Ce sont des fragments de reliefs, lesquels proviennent peut-être des métopes de ce temple d'Athéna, qui s'était élevé sur l'emplacement du palais royal de Mycènes. Ces fragments sont, d'ailleurs, peu importants, sauf un où s'est très bien conservée une tête de femme, vue de face, le front rétréci par deux rangs de bouclettes rondes, le visage encadré entre deux masses de cheveux en forme de cônes; et un autre morceau, où l'on reconnaît une jambe d'homme étreinte par la griffe puissante d'un Sphinx (1).

Les grands frontons en tuf de l'Acropole d'Athènes. — M. Wiegand (2), dans une courte communication qui n'est, je pense, que l'annonce d'une étude plus développée, a fait savoir que les restaurations proposées par M. Brückner pour les grands frontons en tuf de l'Acropole « ne tiennent pas debout devant la critique ». J'ose dire que je ne l'ignorais point; et, si bref que soit le résumé de M. Wiegand, on estimera sans doute que rien ne le dispensait d'y rappeler en une ligne que ma « critique », une critique très détaillée, a précédé la sienne de plusieurs longueurs d'années (3). M. Wiegand a eu sur moi l'inappréciable avantage de pouvoir, *de visu*, en présence des monuments eux-mêmes, contrôler les affirmations de M. Brückner et vérifier ses hypothèses à lui. Au contraire, j'avais dû faire mon travail de loin, avec les seuls documents fournis par les articles de M. Brückner. Il est significatif que, dans ces conditions défavorables, je sois cependant arrivé aux résultats essentiels que publie aujourd'hui M. Wiegand, et à la conclusion générale qu'il indique, à savoir que les deux groupes, de *Typhon* d'une part, d'*Hercule et Triton* d'autre part, pourraient bien provenir d'un seul et même fronton. S'il est réservé à M. Wiegand d'établir solidement cette conclusion, qui n'est pas de

(1) K. Kourouniotis, *Porossculpturen aus Mykene* (*Jahrb. arch. Inst.*, XVI, 1901, p. 18-22).

(2) Cf. *Arch. Anzeiger*, 1901, p. 100.

(3) Cf. H. Lechat, *Les grands frontons en tuf de l'Acropole d'Athènes* (*Mélanges Henri Weil*, 1898, p. 249-272).

mince importance, je revendiquerai du moins l'honneur d'être le premier à l'en féliciter.

L'accouchement de Zeus. — Près de Kadi-keui, l'ancienne Chalcédoine, a été trouvé, en 1900, un bas-relief votif du VIe siècle avant J.-C., qui est aujourd'hui au musée de Constantinople (1). La plaque de marbre mesure 0 m. 57 de longueur; mutilée en bas, elle n'a plus que 0 m. 39 de haut. Elle représente Zeus assis entre les deux Ilithyes, déesses des accouchements ; de chaque côté du groupe central, une femme de petite taille, debout, remplit quelque rôle de servante. C'est le moment où le cerveau de Zeus est travaillé des douleurs de l'enfantement ; Athéna n'a point jailli encore ; les deux accoucheuses divines entourent et soulagent le dieu près de donner au monde une déesse. — M. Salomon Reinach explique que le mythe de la naissance d'Athéna était particulièrement populaire, au VIe siècle, en Béotie et en Mégaride, bien plus qu'en Attique. Or, Chalcédoine est une colonie de Mégare ; et il est probable que la métropole y avait transporté le culte des Ilithyes. Le bas-relief de Constantinople serait donc un produit de la sculpture mégarienne archaïque.

Aphrodite de Clazomènes. — Le Louvre, qui n'est pas très riche en sculptures grecques archaïques, a dû recevoir avec reconnaissance le don que lui a fait M. Paul Gaudin d'une figure féminine du VIe siècle, trouvée aux environs de l'ancienne Clazomènes. Ce n'est pas que cette figure ait une grande valeur artistique; elle méritait, cependant, à plusieurs titres, l'étude attentive que M. Collignon lui a consacrée (2). Du corps, il manque les deux jambes depuis les chevilles jusqu'au dessus des genoux (3), et la tête est malheureusement perdue. La sta-

(1) S. Reinach, *Un bas-relief inédit au musée de Constantinople* (*Rev. ét. gr.*, XIV, 1901, p. 127-137, pl. I).

(2) M. Collignon, *Torse féminin d'ancien style ionien, provenant de Clazomène, au Musée du Louvre* (*Rev. arch.*, 1900, II, p. 373-379, pl. XV-XVI).

(3) M. Collignon a publié seulement le torse. Mais les pieds, avec la plinthe à

tue, complète, dépassait 1 mètre en hauteur. Elle est en pierre calcaire, d'un grain très fin. Le type est celui de la banale figure votive archaïque, avec le chitôn à *apoptygma*, l'himation porté en biais, et la chevelure épandue en longues tresses sur le dos et les épaules. La main droite, ramenée sur la poitrine, porte une colombe, l'oiseau d'Aphrodite. Notons que cet oiseau ne suffit pas du tout pour désigner ici la déesse, et que nous pouvons très bien n'avoir affaire qu'à une κόρη anonyme, tenant une offrande (1). Mais il y a une ressemblance si grande entre la figure de Clazomènes et l'*Aphrodite à la colombe* du musée de Lyon, qu'on est naturellement enclin à compléter ces deux œuvres l'une par l'autre et donc à se représenter, pour la statue décapitée du Louvre, une tête coiffée du *polos*, une tête d'Aphrodite, comme celle de Lyon (2).

La ressemblance qui vient d'être mentionnée est une preuve assez forte, que l'*Aphrodite* de Lyon (découverte à Marseille, comme on le sait) doit avoir pour provenance première et véritable le littoral asiatique, plutôt que les îles de la mer Égée. La distinction entre l'Ionie continentale et les Iles doit, en effet, être observée avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, ainsi qu'en avertit M. Collignon. Si la statuaire archaïque des Iles, spécialement celle de Chios, a cherché et atteint de bonne heure la grâce des types, la sveltesse des formes, l'élégance des attitudes et des ajustements, jointe à la virtuosité de l'exécution, l'art du continent voisin, dans la même époque, a produit des œuvres plus simples, moins fines, plus courtes, plus lourdes, je ne dis pas plus solides. Et l'*Aphrodite de Clazomènes*, sculpture épaisse, charnue, — très en chair et très peu en os, — est un bon exemple de cette lourdeur native,

laquelle ils adhèrent, ont été retrouvés aussi par la suite; et au Louvre on a pu, grâce à un raccord en plâtre, remettre la statue debout.

(1) Comparer la κόρη à babouches rouges, au musée de l'Acropole d'Athènes : elle tient un pigeon dans la main, et n'a rien d'une déesse.

(2) Cela n'est pourtant qu'une hypothèse, et, si l'on prend l'habitude d'appeler la statue du Louvre « Aphrodite de Clazomènes », ce sera surtout pour la commodité de la désignation.

qui devait aboutir, sous la main de praticiens médiocres (dans le *Tombeau des Harpyes,* par exemple), à une mollesse bouffie et avachie, toute *levantine* déjà.

L'Aurige de Delphes. — M. Mahler s'est aperçu que la tête de l'*Aurige* de Delphes avait plus d'un trait commun avec une tête d'Athéna, en marbre, conservée au musée de Brescia (1). Celle-ci n'est qu'une copie, probablement d'époque romaine, d'un original en bronze, qui devait être de premier ordre. Mais la copie elle-même laisse à désirer : je l'ai revue en 1898 et j'ai noté la sécheresse et la médiocrité du travail des yeux et du nez, la mauvaise exécution des oreilles, surtout de l'oreille gauche, la lourdeur et l'à peu près des boucles de cheveux sur les tempes. Avant de procéder à une comparaison, il faut, naturellement, tenir compte de ces négligences, imputables au copiste. Mais, ce compte fait, les analogies indiquées par M. Mahler existent bien : même aspect du front, resserré, là par une bandelette, ici par le bord antérieur du casque (2), et encadré de chaque côté par quelques bou-

(1) A. Mahler, *Zum delphischen Wagenlenker* (*Wien. Jahreshefte,* III, 1900, p. 142-145).

(2) Le casque était en bronze et rajouté. Les trois listels en retraite l'un sur l'autre, en haut du front, feraient penser d'abord à un bandeau trois fois replié sur lui-même (cf., par curiosité, le bord du voile sur le front de la *Dame d'Elché*); mais ce ne peut être autre chose, comme l'a dit M. Furtwængler (*Meisterwerke d. griech. Plastik,* p. 123), que l'indication, ménagée dans le marbre même, de l'extrême bord du casque : voir, entre autres exemples, dans le *Dictionnaire des Antiquités,* article *Galea,* les fig. 3397 et 3476.

cles de cheveux; même dessin de la bouche, de la joue et du maxillaire, enfin de l'arcade sourcilière, longue et très surbaissée (1). Et avec tous ces traits pareils, il reste que les deux têtes ont, dans l'ensemble, une expression absolument différente; M. Mahler est le premier à en convenir. Alors que conclure? Il me semble qu'il n'y a rien à conclure du tout. M. Mahler a fait des observations justes, dont nous lui donnons acte; mais l'*Athéna* de Brescia et l'*Aurige* de Delphes demeureront sans doute, après comme avant, deux œuvres étrangères l'une à l'autre (2). — En terminant son article, M. Mahler indique, fort discrètement, Pythagoras de Rhégium comme un des « pères » possibles de l'*Aurige*. Voilà une recherche de paternité qui n'est pas aisée; mais il est sûr que Pythagoras est de ceux qu'on doit soupçonner, pour le moins autant que Calamis (3).

Stèle de Nisyros. — Le musée de Constantinople a reçu en 1900 une stèle funéraire en marbre qui avait été trouvée quelques années auparavant dans l'île de Nisyros. Elle mesure 1 m. 84 de haut sur 0 m. 60 de large; elle est presque intacte, et les mutilations qu'elle a subies n'ont pas une grande importance. Le relief représente un jeune homme debout, entièrement nu, la main gauche appuyée sur une lance, le bras droit pendant inoccupé le long du corps. M. Salomon Reinach, qui vient de publier cette sculpture (4), en vante avec juste raison la qualité excellente, et la considère comme le chef d'œuvre d'une longue série de monuments pareils, ioniens d'origine ou exécutés sous l'influence ionienne, — série qui commence à la

(1) J'ajoute ce dernier trait de ressemblance, que M. Mahler n'a point signalé.

(2) Il existe encore, au musée de Brescia, une tête de jeune homme, en marbre où M. Furtwængler a voulu jadis reconnaître la copie d'une œuvre de Myron (cf. *Meisterwerke*, p. 350), que l'on a aussi rapprochée de l'*Aurige* de Delphes (cf. *Rev. arch.*, 1899, II, p. 26). Mais ce rapprochement, quelle que puisse être, en d'autres matières, l'autorité du savant archéologue qui en eut l'idée, n'est fondé sur rien et ne mérite pas une seconde d'attention.

(3) Cf. un de mes *Bulletins* précédents : *Rev. ét. gr.*, XII, 1899, p. 179-183.

(4) S. Reinach, *Stèle funéraire découverte à Nisyros* (*Rev. arch.*, 1901, p. 158-166, pl. XV).

stèle de Symi et se poursuit jusqu'à la stèle de Pella. Il m'a paru, à ce sujet, que l'énumération que M. Reinach a faite de ces monuments était un peu rapide, et que, malgré les subdivisions indiquées en passant, il tendait un peu trop à les mettre tous « dans le même sac ». Or, sans contester le moins du monde l'origine ionienne de ce genre de stèle, il faut reconnaître que les sculpteurs des Iles ou de la Grèce propre n'en ont adopté que le cadre extérieur, et n'étaient pas obligés pour cela de tailler leurs reliefs selon le style ionien. Ainsi, je vois bien que la forme de la pierre et le sujet représenté sont les mêmes dans la stèle de Symi et dans celle de Nisyros; mais il me semble impossible que, d'une sculpture comme celle de Symi, puisse sortir jamais une sculpture comme celle de Nisyros. Le guerrier de Symi est d'un aspect lourd et mou; ses membres sont gonflés de vent, et son torse, bombé en arc de cercle depuis le cou jusqu'au ventre, n'a aucune vérité, aucune vie. C'est, en tout, un bon exemple de cette flasque sculpture *levantine*, qui a dit son dernier mot dans les reliefs du « tombeau des Harpyes » (1). Est-ce de ces contours indécis et boursouflés qu'a pu sortir l'admirable forme nue, si nette et si ferme, de la stèle de Nisyros? Celle-ci est l'œuvre d'un artiste insulaire, qui ne devait rien, quant à la technique, à la médiocre école de l'Ionie continentale, dont relève la stèle de Symi (2). Pour la tête, ronde et courte, avec la chevelure sobrement massée, M. Reinach la compare très justement à certaines têtes des frontons et des métopes d'Olympie; et pour le corps, j'indiquerai une autre comparaison que je ne crois pas mauvaise : le bras droit, le torse, les jambes semblent être, sur le champ de la plaque, une projection en relief de la belle statue qui nous est connue par l'*Apollon Choiseul-Gouffier* ou l'*Apollon à l'omphalos*. Ce n'est pas seulement la même pose, mais surtout c'est la même

(1) Cf. les observations présentées plus haut, à propos de l'*Aphrodite de Clazomènes*.

(2) Symi est une île; mais, par sa situation, elle dépend étroitement de la côte asiatique voisine.

aisance dans la force, la même souplesse dans l'attitude du repos momentané. Stèle et statue se valent, chacune en son genre; et j'estime qu'entre le relief de Nisyros et celui de Symi, il n'y a pas une moindre différence d'école et d'art qu'entre l'*Apollon Choiseul-Gouffier* et, par exemple, les « paquets » assis des Branchides. Il n'importe vraiment pas beaucoup que les cadres soient identiques, quand les tableaux qu'ils renferment sont si peu pareils; et, après qu'on a reconnu une fois pour toutes l'identité des cadres et aussi la similitude générale des sujets (conséquence quasi nécessaire de la forme du cadre), c'est la variété dans le caractère de l'exécution qui doit être mise au premier plan (1). Je serais surpris que telle ne fût pas l'opinion de M. Reinach lui-même; je crains seulement qu'il ne l'ait pas assez fait voir.

D'après la ressemblance qui existe entre la tête du jeune citoyen de Nisyros et certaines têtes d'Olympie, M. Reinach pense que la stèle peut être placée à peu près sûrement entre les années 470 et 460; l'analogie que j'ai signalée avec l'*Apollon Choiseul-Gouffier* ou l'*Apollon à l'omphalos* conduit à la même conclusion; et enfin les quelques traces d'archaïsme (genoux creusés jusqu'à l'os, forte cambrure des reins, œil de trois quarts), qui subsistent encore à côté de qualités techniques si éminentes, achèvent de confirmer cette date. En terminant, M. Reinach nous avertit que la stèle de Nisyros, par les rapports qu'elle offre avec les sculptures d'Olympie, fournit un sérieux argument en faveur de la thèse de M. Furtwængler, qui attribue les frontons du temple de Zeus à des sculpteurs insulaires venus des ateliers de Paros. On trouvera plus loin une observation

(1) Je suis donc encore là dessus en désaccord complet avec M. André Joubin (cf. *Bull. corr. hell.*, XVIII, 1894, p. 224), qui veut « rattacher *toutes* les stèles primitives de la Grèce propre aux modèles ioniens ». Entre toutes ces stèles, affirme M. André Joubin, il n'y a que « ces différences tout extérieures et fortuites, qui font qu'une œuvre est seulement plus soignée que l'autre », différences qui ne peuvent empêcher de « reconnaître une véritable *unité de style et de technique* propre à une école d'art *unique* ». Ces généralisations si commodes sont le contraire du vrai.

analogue de M. C. Robert, à propos d'un bas relief en terre cuite représentant le *Bain de pieds d'Ulysse*.

Statue d'éphèbe. — C'est un éphèbe de quinze ou seize ans, au long corps de cire, qui, privé des bras et de la tête, et les deux jambes cassées aux genoux, habitait depuis longtemps le musée de l'Acropole. On lui a rendu, il y a quelques années, une partie de son bras droit et une tête (dont il faut remarquer, cependant, qu'il n'est pas tout à fait sûr qu'elle lui appartienne). Ce marbre, qui date de la première moitié du ve siècle, a été, pour M. Delbrück, l'occasion d'une étude considérable (1) : la statue serait probablement d'origine parienne, en tout cas de style parien ; elle se rattacherait, dans le passé, aux sculptures samiennes, d'où la plastique insulaire serait issue ; et elle ferait le pont entre les plus anciennes productions de cette plastique et les plus récentes, par exemple, entre le colosse de Délos et les figures des frontons d'Olympie. En ce qui concerne l'Attique, cette même statue aiderait à établir que l'influence de l'école de Paros, succédant à celle de l'école de Chios, s'est imposée à Athènes vers la fin du vi^e^ siècle ; et cette influence se prolonge très avant dans le ve siècle, elle imprègne encore les plus vieilles métopes du Parthénon et les œuvres de Myron. — L'étude de M. Delbrück est, comme on le voit, un de ces articles à vastes généralisations où l'on reconstruit, à propos d'une œuvre dont on s'exagère parfois la valeur, tout un chapitre important de l'histoire de l'art. Mais le lecteur qui garde son sang froid trouve que la base est bien étroite et peu sûre pour un tel édifice de comparaisons, d'affirmations et de conclusions.

Statues de femme. — Un heureux hasard a permis à M. Ame-

(1) R. Delbrück, *Eine archaische Jünglingsfigur des Akropolis-Museums* (*Athen. Mittheil.*, XXV, 1900, p. 373-393, pl. XV-XVI). — Les planches sont mauvaises : la figure de la planche XV, surtout, grise et flottante, semble être vue à travers l'épaisseur d'eau d'un aquarium.

lung de reconstituer une admirable figure féminine, un des chefs-d'œuvre de la statuaire grecque dans le second quart du ve siècle (1). On possédait cinq ou six répliques du torse et on en connaissait bien quatre de la tête seule, qui n'avaient certes point passé inaperçues; mais ces deux groupes demeuraient séparés l'un de l'autre, et le mérite de M. Amelung est précisément d'avoir démontré que têtes et torses appartenaient à la même figure. C'est une femme debout, immobile; le corps porte sur la jambe gauche; le pied droit est rejeté un peu en arrière sur le côté. Elle est vêtue du chiton ionien et d'un ample himation qui la drape sévèrement; l'himation, posé sur le haut de la tête, encadre le visage comme dans l'ouverture d'un capuchon; l'étoffe, rejetée de droite à gauche, cache complètement le bras droit, et des plis accumulés sur le côté gauche émergeait seulement la main, tenant un attribut. La figure, dans l'ensemble, nous offre une représentation accomplie de la dignité matronale; la sévère beauté du visage, la pose calme et simple du corps et des bras, l'éloquente expression de la draperie ne peuvent être trop louées. Vu l'époque où remonte cette statue, elle ne saurait être la représentation d'une mortelle, et M. Amelung y reconnaîtrait plutôt une Déméter, dont la main gauche tenait probablement la poignée d'épis. En tout cas, c'est une figure du même type et de la même famille que la belle *Hestia Giustiniani;* et il m'est impossible de ne pas trouver aussi, quoi qu'en dise M. Amelung, une notable parenté

(1) W. Amelung, *Weibliche Gewandstatue des fünften Jahrhunderts (Rœm. Mittheil.*, XV, 1900, p. 181-197, pl. III-IV).

dans les traits du visage avec la tête de l'*Apollon à l'omphalos* ou de l'*Apollon Choiseul-Gouffier*. — L'original de cette belle figure (était-il en marbre ou en bronze? il est bien difficile de trancher la question) était une œuvre célèbre dans l'antiquité : le nombre des répliques connues jusqu'à ce jour en est la preuve. Entre les grands artistes de l'époque pour qui on peut le revendiquer, le choix est malaisé. M. Amelung incline vers Onatas d'Ægine ; je n'hésiterais pas à nommer Calamis, s'il était mieux établi que le maître de l'*Apollon à l'omphalos* et Calamis ne font qu'un.

M. Amelung, dans le cours de son article, rappelle à plusieurs reprises ce groupe de statues féminines de la première moitié du ve siècle, qu'il appelle les *Peplos-figuren*, auxquelles M. Mariani a consacré en 1897 une étude détaillée (1). Justement, M. Mariani vient d'ajouter à ce groupe deux exemplaires nouveaux (2). La première statue, en marbre, découverte à Rome cette année même, mesure 1 m. 48, des pieds aux épaules ; la tête et le cou manquent. Elle est vêtue du péplos à *apoptygma*, avec un *colpos* court, à peine visible. Le bras droit, abaissé, devait, à partir du coude, s'écarter un peu du corps ; le bras gauche était relevé, au contraire, et la main tenait un pan de l'*apoptygma* : c'est exactement le mouvement d'une des *Danseuses* d'Herculanum ; et voilà un rapprochement qui mérite d'exciter quelque curiosité. Notons que cette statue a été trouvée sur l'emplacement des Jardins de Salluste et que c'est de là aussi, paraît-il, que proviendrait la statue Jacobsen, qui est de la même famille. Elle devait être d'un goût peu banal, la décoration

(1) Cf. un de mes *Bulletins* précédents : *Rev. ét. gr.*, XI, 1898, p. 194-196.

(2) L. Mariani, *Di un' altra statua muliebre vestita di peplo* (*Bullettino d. Commiss. arch. di Roma*, XXIX, 1901, p. 71-81, pl. VI).

de ces Jardins, si, au tournant de chaque allée, se dressait quelqu'une de ces belles et sévères filles du Péloponnèse, au visage impassible, au péplos droit, aux gestes lents et simples. — L'autre statue, également en marbre, signalée par M. Mariani, a été tirée récemment du château Saint-Ange pour être transportée au Musée des Thermes; elle n'offre pas d'intérêt particulier. Quant à l'origine première du groupe entier constitué par ces figures à péplos, il subsiste toujours la même incertitude. Qu'elles ressortissent à une école péloponnésienne, cela ne paraît pas douteux. Mais à laquelle? M. Mariani conserve ses préférences pour l'école d'Argos.

La Vache de Myron. — Myron était l'auteur d'une vache, d'une belle vache en bronze, à laquelle les poètes de l'*Anthologie* ont prodigué des éloges agréablement tournés. Mais de signalement, point; et l'on pourrait rencontrer la *Vache* de Myron sans la reconnaître. On l'a bien cherchée, cependant. Il existe, au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, une petite vache de bronze (1) que l'on a maintes fois présentée comme pouvant être une réduction de l'œuvre du grand sculpteur attique (2). Mais personne n'oserait en répondre. M. Delbrück a-t-il été mieux inspiré dans l'hypothèse nouvelle qu'il

(1) Cf. Collignon, *Hist. sculpt. gr.*, I, fig. 245.

(2) Au moment que j'appelle Myron un « grand sculpteur *attique* », je me souviens que M. Babelon l'a appelé quelque part un « grand artiste *béotien* » (cf. E. Babelon, *Le Cabinet des Antiques*, p. 77). Il faut, nécessairement, choisir entre ces deux ethniques, qui ne peuvent être justes tous les deux à la fois. Or, Myron avait pour patrie Éleuthères, ville située sur les confins de l'Attique et de la Béotie, et qui fit, il est vrai, pendant un temps, partie de la Confédération béotienne, mais qui, antérieurement à 510, s'était donnée à Athènes, en haine de Thèbes (Pausanias, I, 38, 8; cf. E. Meyer, *Gesch. d. Alterthums*, 2e éd., § 478). Myron, né à Éleuthères vers l'an 500, était donc un Attique, tout comme, par exemple, Watteau est né Français dans la ville, naguère flamande, de Valenciennes. Et de fait, Pausanias, à plusieurs reprises, qualifie Myron d'Ἀθηναῖος, et ne le qualifie jamais autrement. D'ailleurs, on connaît encore deux sculpteurs du nom de Myron, et l'un des deux est un Béotien avéré, Μύρων Θηβαῖος, Myron de Thèbes. Il y a, dès lors, un avantage évident à laisser au Myron du ve siècle son ethnique Ἀθηναῖος et à ne pas faire de lui un Béotien, qu'il n'était pas : on évitera ainsi le risque de le confondre avec Myron de Thèbes, sculpteur du IIe siècle. Et puis, ce sera toujours plus conforme à la simple vérité historique.

nous présente (1)? A Rome, au Palais des Conservateurs, est exposée une vache, de grandeur naturelle, en marbre de Carrare, qui est, selon M. Delbrück, une copie romaine d'après un original en bronze du second quart du ve siècle : cet original ne saurait être que la *Vache* de Myron. — Tout doux, tout doux ! Pour être enlevée au pas de charge, en trois pages, la démonstration n'est pas absolument victorieuse. Cette vache romaine a été restaurée en maints endroits ; le marbre des parties antiques a

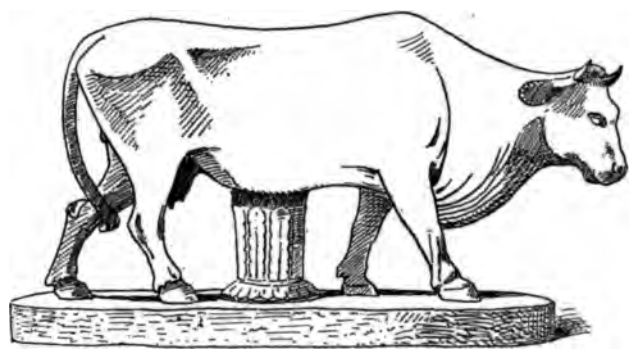

été çà et là dégradé : il paraît vraiment malaisé de reconnaître à travers un marbre romain endommagé de la sorte un bronze grec sur lequel on ne possède d'ailleurs aucune indication précise ; et je me permets de trouver fort vagues et insuffisantes les comparaisons que M. Delbrück institue entre sa vache de Carrare et les animaux en tuf de l'Acropole d'Athènes, suivis des cavaliers en marbre de l'Acropole et des corps de chevaux des métopes du Parthénon. Ce ne sont certes pas ces comparaisons-là qui aideront à établir, comme le prétend M. Delbrück, que l'original grec de sa vache romaine est une œuvre attique de l'an 460 avant J.-C. Je n'ose donc pas croire encore que la *Vache* de Myron nous soit enfin rendue, cette vache qui faisait beugler de désir les taureaux, et qui, je pense, ferait crier de joie les archéologues.

Le Discobole Lancelotti. — Des quelques répliques aujour-

(1) R. Delbrück, *Die Kuh des Myron* (*Rœm. Mittheil.*, 1701, p. 42-46, pl. IV).

d'hui subsistantes du *Discobole* de Myron, la meilleure, celle qui a le plus d'accent, — car c'est de l'accent et du caractère général que le copiste s'est soucié, plus que de la minutieuse exactitude des détails, — enfin et surtout, la seule qui ait conservé la tête, est une statue de marbre, découverte à Rome en 1781, et qui, après avoir passé par le palais Massimi, est maintenant au palais Lancelotti. Mais on ne la connaît que par des photographies déjà anciennes; son propriétaire, depuis plusieurs dizaines d'années, la dérobe à tous les yeux : il appartient, sans doute, à cette espèce de collectionneurs qui craignent pour leurs trésors, comme disait un jour Rayet (1), « les regards corrosifs du public » ; ou bien ça l'amuse de gêner un peu nos études. Dans l'un et l'autre cas, ce n'est point sans dépit, je pense, que l'inflexible geôlier apprendra la petite nouvelle que voici : on a moulé autrefois, on ne sait quand ni comment, la tête de la statue aujourd'hui séquestrée, et ce moulage est en train de se répandre par le monde. En attendant qu'on moule le marbre tout entier (car cela viendra bien un jour), on n'a qu'à adapter la tête Lancelotti sur le corps du *Discobole* du Vatican, pour avoir désormais une bonne reproduction du chef-d'œuvre de Myron. C'est M. Furtwængler qui a eu le mérite singulier de découvrir et qui a l'honneur de nous révéler ce précieux plâtre, jusque là ignoré (2); il l'a déniché, derrière une étiquette ainsi rédigée : « Tête de Pan, style de Polyclète », dans l'invraisemblable pêle-mêle qu'est la collection de moulages, exposée au Louvre par les soins de M. Charles Ravaisson-Mollien (3).

(1) Cf. *Études d'archéologie et d'art*, p. 332.

(2) A. Furtwængler, *Zum Diskobol Lancelotti* (*Münch. Sitzungsb.*, 1900, p. 705-708).

(3) Je dois justifier les termes que j'emploie ici. Je n'ignore pas qu'il n'y a point, au Louvre, un Musée de moulages proprement dit, mais seulement une « Salle de moulages ». Est-ce une raison pour que ce soit un pêle-mêle? Toute méthode de classement a été bannie, comme par gageure. Afin de donner quelque idée du désordre dont l'ordonnateur de cette salle paraît s'être fait une règle, je me contenterai de dire que les plaques sculptées provenant du « tombeau des Harpyes » y voisinent immédiatement avec quelques morceaux dépareillés

Le rapt du Palladion. — Une belle tête en marbre, de grandeur naturelle, qui est à Rome, au musée des Thermes, serait, suivant M. Pfuhl, la copie d'un bronze du ve siècle, à peu près contemporaine du *Périclès* de Crésilas; elle proviendrait d'une statue qui était groupée avec une autre figure; et, à cause de son casque en forme de *pilos* à couvre-nuque et à petites pattes latérales, elle représenterait vraisemblablement Ulysse (1). Si

de la frise du Parthénon et que le *Satyre au repos* de Praxitèle se dresse entre une des sculptures les plus archaïques retrouvées à Délos par M. Homolle et l'*Aphrodite à la colombe* du musée de Lyon. Les étiquettes fixées sous les objets semblent avoir été rédigées pour l'amusement du public; ou bien, si l'auteur ne l'a pas fait exprès, elles n'en sont que plus délicieuses encore. On lit, sous l'*Iris* du fronton oriental du Parthénon : « Iris *arrivant de l'Olympe* »; sous la *Sapphô* d'Oxford : « Jeune Grecque au sein nu »; sous la célèbre *Nikè* archaïque de Délos : « Diane ou la Victoire, *sculpture de Mikkiadès, inventée par Archermos* »; et je finirai par ce pur diamant, enchâssé au socle du *Laocoon* : « Laocoon, prêtre d'Apollon, *victime de son audacieux patriotisme* ».

Je profite de l'occasion pour signaler le nouveau *Catalogue des moulages en vente au Palais du Louvre : Antiquité* (1900). Bien qu'il ne s'agisse encore que d'une « édition provisoire », il faut être grandement reconnaissant à M. Étienne Michon de nous l'avoir donnée; ceux-là seuls qui se sont beaucoup servi de l'ancien Catalogue peuvent dire de combien d'appellations fausses, incomplètes, et parfois ridicules, il était constellé. — Ne se trouvera-t-il pas quelqu'un pour reviser aussi le *Catalogue des moulages de l'École des Beaux-Arts* (1881), et pour y mettre un peu plus d'exactitude, un peu moins de drôleries? Il n'est pas toujours aisé de découvrir dans ce Catalogue ce qu'on y cherche, mais on y découvre presque à chaque page, sans les chercher, des choses ahurissantes ou hilarantes : le n° 651, deux fois répété à la p. 1, « *Idole ou Mercure* », « *Mercure dit l'Idole* », vise une statue connue de tout le monde sous le nom d'*Idolino;* le n° 1901 (p. 28 et 87) « *Stèle d'Exileos* », est le monument célèbre du cavalier Dexiléos; le relief n° 776 (p. 33) est indiqué comme se trouvant au « *Musée d'Adrien*, Athènes »; le n° 646 (p. 28 et 129), une « amphore » désignée par le nom d'Archimède, éveille certains espoirs, vite déçus, puisque le nom inscrit sur cette loutrophore se lit Archédémos; les n°s 571-572 (p. 26), « *Combats.* Athènes », concernent deux reliefs décorant un siège de marbre, lesquels sont en Angleterre, au château de Broom Hall, et leur intérêt consiste en ce que l'un d'eux reproduit le groupe des *Tyrannoctones;* on rencontre maintes fois (p. 12, 17, 19, 22) « *Laocoon père* », de sorte qu'il doit y avoir quelque part des « *Laocoon fils* »; en tout cas, après « *Niobé mère et sa jeune fille* » (p. 2), on voit reparaître (p. 12) « *Niobé mère* », accompagnée cette fois de beaucoup de « *Niobé filles* », et de plusieurs « *Niobé fils* ». Etc., etc. Je n'invente rien; chacun peut y aller voir, et s'assurer aussi que ce Catalogue, imposant quant au format, a reçu l'estampille officielle et sort des presses de l'Imprimerie nationale.

(1) E. Pfuhl, *Der Raub des Palladions* (*Rœm. Mittheil.*, XVI, 1901, p. 33-41, pl. III).

cette tête rappelle de près, en certains points, le *Périclès* du British Museum, elle a aussi, affirme M. Pfuhl, de très notables ressemblances, d'une autre sorte, avec le *Diomède* de Munich (1). Or, il est à peu près admis que ce *Diomède* était groupé avec un *Ulysse,* et que le groupe montrait les deux héros, revenant de leur expédition, au moment où Ulysse, jaloux de la gloire qui attend Diomède, tente par traîtrise de lui enlever le Palladion. M. Pfuhl pense avoir retrouvé, dans le marbre exposé au Musée des Thermes, la tête de l'*Ulysse* qui était groupé avec le *Diomède* de Munich. — Il est possible ; mais je ne vois vraiment pas le moyen de discerner avec certitude si cette tête provient d'une statue isolée ou d'un groupe; et l'étroite parenté qui unirait ladite tête à celle du *Diomède* de Munich pose une délicate question de style qui a besoin aussi d'être approfondie.

La « Lemnia » de Phidias. — La cause soutenue par M. Furtwængler (2) a fait une recrue importante en la personne de M. Petersen, qui jusqu'alors s'y était déclaré hostile (3). Mais, en acceptant désormais que le torse de Dresde combiné avec la tête de Bologne nous offre une copie de la *Lemnia,* ce n'est pas

(1) Notons ici que, par un curieux hasard, la main gauche du *Diomède* vient d'être retrouvée et est entrée au musée de Munich. Du Palladion que tenait cette main, il ne subsiste plus que la base circulaire à laquelle sont encore adhérents les pieds de la figure et les plis inférieurs de son vêtement. Mais c'en est assez pour justifier la restauration proposée par Brunn le premier, et pour rendre désormais inattaquable l'appellation même de la statue. Cf. P. Hartwig, *Die linke Hand des Diomedes* (*Jahrb. arch. Inst.*, XVI, 1901, p. 56-61).

(2) Cf. mes *Bulletins* précédents : *Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, p. 410-415; IX, p. 260-262; XI, 1898, p. 202-203.

(3) E. Petersen, *Die Marathonische Bronzegruppe des Phidias* (*Rœm. Mittheil.*, XV, 1900, p. 142-151). — Cf. E. Lœwy, *ibid.*, p. 235-236.

une seule statue de Phidias que M. Petersen croit que nous avons reconquise ; c'en est deux, c'en est même trois, c'en est peut-être bien quatre. Voici comment s'opère cette multiplication des chefs-d'œuvre. — Il y avait à Delphes, au témoignage de Pausanias (X, 10), un groupe de treize figures en bronze, consacré par les Athéniens avec la dîme du butin de Marathon. Le monument était attribué à Phidias et devait dater de l'époque de Kimon, vers 460. Les treize statues étaient celles d'Athéna, d'Apollon, de Miltiade, et de dix héros légendaires de l'Attique. Comme Pausanias n'a pas décrit l'aspect du groupe, et que, dans les récentes fouilles de Delphes, on n'a pas retrouvé même une pierre du piédestal, toute restauration certaine paraît impossible. Cependant, M. Petersen restitue l'ensemble et les détails principaux de la façon suivante.

Il place sur les côtés, cinq de chaque côté, les dix héros mythiques, et au centre le groupe de Miltiade, avec Athéna à sa gauche et Apollon à sa droite. On doit s'imaginer Athéna telle à peu près que la *Lemnia*, tête nue, l'égide négligemment nouée en travers de la poitrine, la lance dans la main gauche, et couronnant de la main droite le vainqueur de Marathon. Quant à Apollon, on le retrouve dans l'Apollon *del Tevere* (au Musée des Thermes) ; il tient l'arc dans la main droite et appuie la main gauche sur le laurier sacré ; bienveillamment, il tourne et incline la tête vers Miltiade, comme, de l'autre côté, par un mouvement symétrique, se tourne et s'incline la tête d'Athéna. Voilà donc reconnues déjà deux œuvres de Phidias : 1° l'Apollon du groupe de Delphes, dont l'Apollon *del Tevere* est une copie directe ; 2° l'Athéna du même groupe, dont la *Lemnia* n'était qu'une reproduction embellie et à peine modifiée. En effet, lorsque les clérouques de Lemnos, vers 450, commandèrent à Phidias une statue d'Athéna pour l'Acropole d'Athènes, le maître ne fit que reprendre sa statue de Delphes, en lui mettant dans la main droite un casque, au lieu de la couronne de victoire, destinée au front de Miltiade. Et pourquoi reprit-il et lui demanda-t-on de reprendre purement et simplement cette

figure? C'est que Miltiade, au début du siècle, avait été le conquérant de Lemnos, avant d'être le vainqueur de Marathon; ainsi l'offrande des clérouques lemniens ramenait insidieusement l'esprit du spectateur vers le groupe de Delphes, et par

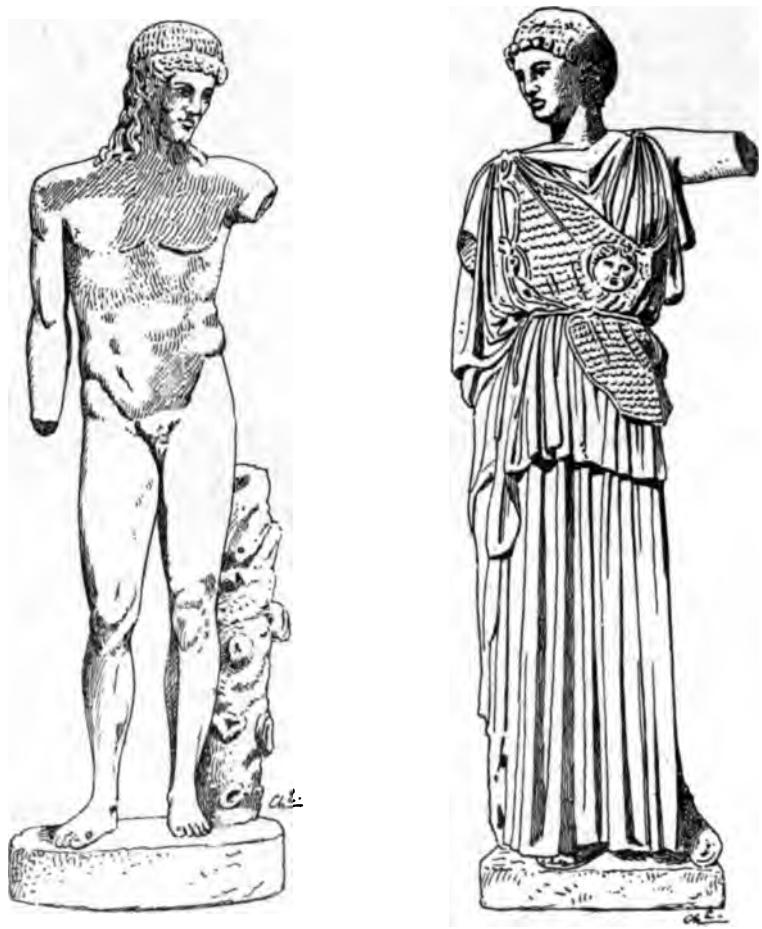

conséquent vers Miltiade, glorifié du même coup comme fondateur d'une colonie et comme libérateur de sa patrie. Cela n'est-il pas très bien trouvé? Plus on y pense, et plus le tour paraît ingénieux. — Aussi n'est-il pas étonnant que Phidias ait récidivé, et que, par le même procédé, il ait en quelque sorte

dédoublé l'Apollon du groupe de Delphes. M. Petersen soupçonne, en effet, que l'*Apollon Parnopios*, en bronze, qui se dressait sur l'Acropole d'Athènes et que l'on attribuait à Phidias, n'était qu'une reproduction de la figure de Delphes. Cela fait bien les quatre statues annoncées.

Il est d'ailleurs entendu que tout cela n'est qu'hypothèse. L'*Apollon Parnopios* n'existe encore qu'à l'état de nébuleuse, dans une ligne de Pausanias (I, 24, 8). La *Lemnia* en est toujours, si j'ose dire, à « siffler au disque », en attendant qu'on la laisse entrer. Quant aux statues de Delphes, elles échappent tout à fait à notre vue. L'hypothèse de M. Petersen touchant l'attitude des deux divinités par rapport à Miltiade est assurément vraisemblable; il est plus malaisé d'admettre l'application de cette hypothèse à l'Apollon *del Tevere* et à la *Lemnia* de M. Furtwængler. L'inclinaison de la tête dans les deux statues est très marquée. Or, le point où devaient converger les regards de l'Apollon et de l'Athéna de Delphes était nécessairement le front de Miltiade, au moment même où il était ceint de la couronne. La hauteur des figures divines étant un peu inférieure à 2 mètres, M. Petersen propose pour la statue de Miltiade une hauteur de 1 m. 75. Il me semble que c'est à la fois trop et pas assez, trop pour les deux divinités, pas assez pour Miltiade. Car, d'un côté, le regard des deux divinités semble être dirigé vers un objet placé notablement plus bas; d'autre part, on sait qu'une statue dressée en plein air est comme diminuée par l'espace et la vive lumière, et qu'elle paraît moins grande que nature si elle est seulement de grandeur naturelle : ne mesurant que 1 m. 75, Miltiade aurait paru un bien petit homme, pour un si grand vainqueur. A mon avis, ce qui subsiste de plus intéressant de l'article de M. Petersen, c'est le rapprochement entre l'Apollon *del Tevere* et la prétendue *Lemnia*. Il n'est pas douteux qu'il existe, entre ces deux statues de même taille, une symétrie dans la pose et les gestes qui ne doit pas être fortuite; on croirait volontiers qu'elles ont été faites pour être groupées ensemble (bien que le style des

têtes soit différent); elles semblent se correspondre l'une à l'autre à peu près comme l'*Apollon du Belvédère* et la *Diane de Versailles*.

Athéna Parthénos. — Les reproductions de la *Parthénos* de Phidias ne manquent pas : statues, têtes isolées, gemmes, monnaies, médaillons d'or ou de terre cuite, on en a de tout genre. Mais on n'en aura jamais trop, puisque ces répliques varient sensiblement entre elles, et que, d'ailleurs, étant la plupart de taille très réduite, elles donnent une idée plutôt qu'une exacte représentation de ce colosse haut de 12 mètres, qu'était l'œuvre originale de Phidias. M. Pollak nous en fait connaître trois nouvelles (1), qui sont : 1° une tête en marbre pentélique, haute de 0 m. 37, acquise en 1900 par M. Jacobsen pour la Glyptothèque Ny Carlsberg; 2° une petite pâte de verre, provenant d'Italie, conservée au musée de Berlin; 3° enfin, une tête en marbre des Iles, haute de 0 m. 48 avec le cou, provenant de l'Italie du Sud et appartenant à M. Pollak lui-même. La plus intéressante de ces trois répliques est la tête Jacobsen, malgré les graves mutilations qui l'ont détériorée. Elle garde, dans le dessin du front et des yeux, une sévérité de style qu'aucun autre exemplaire n'offrait encore à ce degré. De plus, elle se trouve présenter les ressemblances les plus étroites avec cet *Arès* colossal du palais Borghèse, que M. Furtwængler avait mentionné dans son étude sur Phidias et placé aux environs de la *Parthénos* (2). Il avait donc vu juste, et l'on peut désormais, avec assurance, attribuer l'original d'où dérive cette statue d'Arès, soit à Phidias, soit du moins à quelqu'un de son atelier.

Après l'article de M. Pollak, celui de M. Étienne Michon (3). Une des têtes en marbre, qui figure sur la liste des répliques

(1) L. Pollak, *Neue Repliken der Athena Parthenos* (*Wien. Jahreshefte*, IV, 1901, p. 144-150, pl. IV).

(2) Cf. *Meisterwerke d. griech. Plastik*, p. 126, fig. 24.

(3) É. Michon, *Tête d'Athéna Parthénos, au Musée du Louvre* (*Monuments Piot*, VII, 1900, p. 153-173, pl. XV).

dressée par M. Pollak, a été trouvée près de Cività-Vecchia en 1895 et acquise par le Louvre en 1898. Elle vient d'être publiée et commentée par M. Michon avec le soin le plus diligent. M. Michon n'a pas essayé de surfaire ce marbre, dont l'exécution, de qualité médiocre, décèle une époque assez basse. Il s'est attaché principalement aux détails de l'ornementation du casque, qui lui paraissent avoir été reproduits par le copiste avec une rare fidélité ; et il a été amené à faire une minutieuse étude de ce casque formidable de la *Parthénos*, si chargé d'ornements. Sur le haut du timbre un Sphinx se tenait accroupi, flanqué de deux Pégases, les trois bêtes servant de cimiers et dressant en l'air une triple aigrette ; au dessus du bord antérieur jaillissaient les protomes de deux Pégases encore et de deux biches (?) ; à l'arrière descendait jusqu'au couvre-nuque une épaisse bande en saillie, terminée en bas par deux volutes divergentes; enfin, sur les deux garde-joues, qui étaient relevés au dessus de l'oreille et donnaient au casque comme deux petites ailes, étaient ciselés en relief des Griffons debout sur leurs pattes postérieures, l'une posant sur le sol, l'autre s'appuyant plus en avant sur un degré. — Cette extraordinaire ornementation, sur laquelle Pausanias nous renseigne d'une façon si insuffisante, et pour laquelle les diverses répliques de la *Parthénos* varient passablement, achève ainsi, peu à peu, de se fixer, grâce aux patients efforts des archéologues, et M. Michon, par son commentaire du marbre du Louvre, aura contribué beaucoup à nous la rendre plus complète et plus sûre.

L'Héra de Polyclète. — Polyclète avait fait pour l'Héræon d'Argos une grande statue, en or et ivoire, d'Héra assise, que l'admiration des anciens mettait presque sur le même rang que le *Zeus* de Phidias, et qui était, en tout cas, l'un des chefs-d'œuvre principaux de la statuaire grecque. Cette *Héra* ne nous était connue encore que par la courte description de Pausanias et par les reliefs de quelques monnaies qui offrent une

vue, les unes de la statue entière, les autres, plus nombreuses, de la tête seulement. On pouvait s'étonner qu'une œuvre si célèbre n'eût pas provoqué maintes copies de marbre, à échelle réduite, ou du moins que nous n'eussions retrouvé aucune de ces copies, comme, par exemple, nous en possédons déjà plusieurs pour l'*Athéna Parthénos*. Or, M. Waldstein s'est avisé qu'une tête en marbre, un peu plus grande que nature, étiquetée « Bacchus » au British Museum, devait représenter Héra et devait être une copie de l'*Héra* de Polyclète (1). Elle a, en effet, une notable ressemblance générale avec la tête d'Héra reproduite sur les monnaies d'Argos; elle a aussi, dans sa structure carrée et massive, dans le dessin de la bouche et du menton, et dans l'expression du visage, une analogie non douteuse avec le type du *Doryphore*. Je serais donc fort tenté d'approuver le raisonnement de M. Waldstein. Mais un détail m'inquiète : le colosse de Polyclète portait un diadème (στέφανος) décoré par des figures de Charites et d'Horai; et il est très probable que cette décoration du *stéphanos* n'avait pas moins d'importance que n'en avait, dans l'*Athéna Parthénos*, le casque chargé de Pégases et de Sphinx. Les graveurs des monnaies, n'ayant pu, sur leurs reliefs si petits, reproduire ces ornements compliqués, leur ont du moins substitué des palmettes; ils ont marqué, comme ils ont pu, qu'il y avait et qu'il devait y avoir là quelque chose. Dans la tête du British Museum, au con-

(1) C. Waldstein, *The Argive Hera of Polycleitus* (*Journ. hell. stud.*, XXI, 1901, p. 30-44, pl. II-III).

traire, il n'y a rien du tout : le *stéphanos* est nu, et il est très diminué en hauteur ; ce n'est plus guère que l'étroite bandelette du *Diadumène*. Le copiste aurait donc pris, vis-à-vis de son modèle, une liberté grave et mal explicable ; je n'ai pas vu que M. Waldstein l'ait réellement expliquée. Si pourtant l'on fait bon marché de ce détail, il ne reste plus, semble-t-il, d'obstacle sérieux à accepter les conclusions de M. Waldstein ; il n'y a plus qu'à le féliciter pour son heureuse découverte.

Tête d'un Diadumène. — Il a été trouvé vers 1863 ou 1865, dans le département de l'Yonne, une tête de *Diadumène*, qui est aujourd'hui en la possession du Dr Lorne, à Sens (1). Elle est en marbre blanc, de dimensions un peu plus petites que nature. Le travail en est sec et médiocre ; l'étroitesse excessive de la face par rapport à sa longueur et le brusque rétrécissement du menton sont dus certainement à une erreur du copiste ; les cheveux seuls ont été traités avec un souci marqué d'exactitude. M. Héron de Villefosse pense que ce marbre ne doit pas être rattaché directement à la statue de Polyclète, mais qu'il en dérive par l'intermédiaire de cette variante plus récente, à physionomie attique, dont le *Diadumène Farnèse* constitue jusqu'à ce jour l'exemplaire le plus caractéristique.

Aphrodite. — M. Amelung a découvert à Rome, dans une dépendance du casino Doria-Panfili, une grande statue de marbre (2 mètres de hauteur avec la plinthe), qui constitue une précieuse acquisition pour l'histoire de la sculpture antique (2). La figure est une Aphrodite debout, le pied gauche un peu avancé, vêtue d'un chitôn serré à la ceinture et d'un himation qui enveloppe tout le bas du corps et repasse sur l'épaule et le bras gauches. Les deux avant-bras, qui étaient taillés à part et

(1) A. Héron de Villefosse, *Le Diadumène de Vauluisant* (*Bulletin Soc. Antiquaires*, 1900, p. 254-258, 2 pl.).

(2) W. Amelung, *Statue der Aphrodite* (*Rœm. Mittheil.*, XVI, 1901, p. 21-32, pl. I-II).

qui sont perdus, ont été restaurés dans les temps modernes : il est très probable que la main droite tenait une fleur ou un miroir, et que la main gauche s'appuyait légèrement sur un sceptre. On reconnaît au premier coup d'œil que cette statue — ou du moins l'original dont elle est une bonne copie — date de la seconde moitié du ve siècle ; l'influence des grandes figures du Parthénon n'y est pas moins évidente que dans la belle *Aphrodite* de Berlin, publiée par M. Kékulé (1) ; la disposition des plis du chitôn sur le torse rappelle de fort près la célèbre *Parque* couchée. Mais, d'autre part, dans le bas du chitôn et de l'himation, les plis de l'étoffe, au lieu de tomber droit et de s'harmoniser à la calme attitude du personnage, sont agités et soulevés comme par un souffle de brise. Je ne trouve pas que cette innovation soit d'un goût très heureux, et je ne serais pas éloigné d'en laisser la responsabilité au copiste romain. M. Amelung en donne cependant une explication ingénieuse.

Il montre d'abord que la statue Doria-Panfili rentre dans un groupe très nombreux de représentations d'Aphrodite, toutes de la seconde moitié du ve siècle, toutes se rattachant aux grands modèles du Parthénon et spécialement à la *Parque* couchée. Mais cette *Parque* elle-même ne pourrait-elle pas avoir pris les traits de quelque Aphrodite renommée, puisque aussi

(1) Cf. Kékulé, *Ueber eine weibliche Gewandstatue aus der Werkstatt der Parthenongiebel* (Berlin, 1894).

bien Aphrodite Urania était considérée à Athènes comme la première, la plus ancienne et la plus auguste des Parques (1)? Ne se rapprocherait-elle pas, elle-même, de la tant vantée Aphrodite ἐν κήποις d'Alcamènes? Le chef-d'œuvre d'Alcamènes serait ainsi le point de départ de cette longue série de représentations d'Aphrodite, toutes essentiellement pareilles malgré les variantes de détail, qu'on doit attribuer en bloc à la jeune génération des sculpteurs attiques, nourris à l'école de Phidias. Or, il est naturel que, parmi ces sculpteurs, certains, tout en restant fidèles pour le principal au type consacré, aient cherché à le raviver plus ou moins dans le détail, en tenant compte des nouveautés que l'art élaborait autour d'eux. La nouveauté remarquable ici, c'est le contraste entre la pose calme de la figure et l'agitation des draperies autour des pieds et des jambes. M. Amelung retrouve le même trait dans quelques œuvres attiques, postérieures au Parthénon, et il y reconnaît l'effet d'une influence exercée par la grande *Niké* de Pæonios. Nous aurions donc affaire à une sorte de *contaminatio* du style d'Alcamènes et de Phidias et du style de Pæonios ; et, pour s'y être risqué, il faut que l'auteur ait été un des plus jeunes de la nouvelle génération des artistes attiques, un de ceux qui tendaient déjà à s'écarter des enseignements du grand maître athénien. — Cette explication de M. Amelung, très savante et conduite avec beaucoup de dextérité, mérite assurément le plus sérieux examen. Il me semble pourtant que nous n'avons peut-être pas encore assez d'exemples certains, pour affirmer que la *Niké* de Pæonios ait eu ce genre d'influence sur la statuaire attique de la fin du ve siècle. D'où qu'elle vienne, cette agitation inattendue et malaisément explicable des draperies était une tentative pleine de dangers : ce n'est, pour commencer, qu'une brise légère ; mais la brise, en augmentant, pouvait devenir l'inutile coup de vent, à la Bernin.

Le bain de pieds d'Ulysse. — Une des scènes les plus célèbres

(1) Cf. Pausanias, I, 19, 2.

de l'*Odyssée* est celle où la vieille Eurycleia, tandis qu'elle lave les pieds et les jambes d'Ulysse, rentré dans sa maison inconnu et misérable, découvre tout à coup sur la cuisse de ce mendiant la cicatrice ancienne, le signe irrécusable du maître ; elle lâche tout, de saisissement ; elle nomme Ulysse ; mais celui-ci la saisit vite à la gorge pour étouffer sa voix, avant qu'elle l'ait dénoncé à Pénélope qui est là, distraite, n'écoutant pas (1). Cette jolie scène, si pathétique dans sa simplicité vulgaire, et d'une précision si vive, a inspiré plus d'une fois les artistes anciens. Mais nulle part elle n'a été rendue avec une justesse plus fine que dans un bas-relief en marbre qu'a découvert M. Kern en Thessalie, près du site de l'ancienne Gomphoi, et que M. Robert s'est chargé de publier (2). Ce marbre, qui mesure à peu près 0 m. 75 de côté, est aujourd'hui exposé au Musée national d'Athènes. Il est malheureusement très mutilé, et les têtes des personnages sont presque indistinctes ; mais l'ensemble du sujet n'a rien perdu de sa clarté. Ulysse est assis de profil, au centre ; il est pauvrement vêtu d'un chitôn court et d'une petite chlamyde ; il est coiffé du *pilos* de feutre, comme les gens de basse condition ; la jambe droite, qu'Eurycleia était en train de laver, est encore suspendue au dessus du bassin rempli d'eau. Devant lui, la vieille s'est à demi relevée, suffoquée par

(1) *Odyssée*, XIX, 467-479.

(2) C. Robert, *Die Fusswaschung des Odysseus auf zwei Reliefs des fünften Jahrhunderts* (*Athen. Mittheil.*, XXV, 1900, p. 325-338, pl. XIV).

la surprise; ses bras mous lâchent la jambe d'Ulysse, elle regarde fixement le héros, et sa bouche paraît s'entr'ouvrir pour crier; mais Ulysse, tendant vivement le bras droit, la saisit à la gorge. Cependant Pénélope, devant un grand métier qui occupe les deux tiers du champ à l'arrière-plan, tourne le dos au spectateur, ne voit rien, n'entend rien de la scène entre Ulysse et la servante, et, la bobine dans la main droite haut levée, poursuit et achève son travail, indifférente à tout. — M. Robert insiste avec raison sur le parti intelligent qu'a pris l'artiste pour le personnage de Pénélope. Dans l'*Odyssée*, en effet, celle-ci est assise inactive près du foyer, et, si elle ne voit et n'entend rien de ce qui se passe, c'est qu'Athéna lui a exprès tourné l'esprit ailleurs (1). Mais dans une œuvre de plastique, où l'auteur ne peut que présenter ses personnages, sans commenter leurs attitudes, mieux valait se passer de l'immatérielle intervention divine et montrer Pénélope réellement absorbée dans une besogne définie et visible, qui rend toute naturelle son inattention. Sans compter que ce grand métier dressé, et cette femme debout, le dos tourné, promenant ses mains sur la toile, ajoutaient aux données habituelles du sujet une nouveauté savoureuse. M. Robert est d'avis que ce marbre est une production purement thessalienne, non pas attique, et qu'il date de la seconde moitié du ve siècle.

Le Musée national d'Athènes possède une autre représentation de la même scène, sur une plaque en terre cuite, qui a été recueillie à Corinthe. On y voit Ulysse assis devant un édifice ionique, tendant la jambe à Eurycleia, qui ne l'a pas encore reconnu. Debout près d'eux, un jeune homme de fière tournure, qui ne peut être que Télémaque ; puis, les vestiges d'un quatrième personnage, sans doute Eumée. L'objet est incomplet; mais, d'après les dimensions de ce qui subsiste, il ne paraît pas qu'il y ait eu place pour Pénélope. Or, ce fragment présente, en dehors du sujet même, un intérêt inat-

(1) *Odyssée*, XIX, 478-479.

tendu : les trois personnages conservés rappellent plus ou moins certaines figures du fronton oriental d'Olympie; Télémaque notamment, pour la pose et pour la draperie, a beaucoup de ressemblance avec Œnomaos. Comme cette plaque, trouvée à Corinthe, appartient à une classe de reliefs en terre cuite, auxquels on assigne pour lieu d'origine l'île de Milo, on se rappelle tout de suite que M. Furtwængler a déjà eu l'idée d'attribuer les grands frontons d'Olympie à des sculpteurs insulaires, et, plus précisément à des Pariens. Oh ! sans doute, ce morceau de terre cuite ne suffit pas pour établir l'exactitude d'une telle hypothèse; mais il apporte du moins une indication dont il convient de tenir compte; nous en avons déjà recueilli une autre du même genre, tout à l'heure, dans la *stèle de Nisyros* (1).

Vénus de Milo. — Une découverte, faite au Louvre en 1900, par MM. Héron de Villefosse et Étienne Michon (2), a pour résultat, non pas certes d'apporter enfin la solution tant cherchée du difficile problème posé par la *Vénus de Milo*, mais de rendre cette solution peut-être moins éloignée, en dissipant une difficulté accessoire et en renforçant la valeur d'un témoignage qu'on avait tenté récemment de discréditer.

En même temps que la *Vénus*, ont été exhumés un certain nombre de marbres, parmi lesquels deux hermès entiers, l'un imberbe, l'autre barbu. Le précieux dessin fait par Voutier le jour de la trouvaille, ou du moins très peu de jours après (3), montre ces deux hermès dressés chacun sur une base à inscription. La base de l'hermès imberbe porte pour inscription le nom d'un sculpteur, ...andros d'Antioche du Méandre (4) ; la base de

(1) Cf. ci-dessus, p. 422.

(2) A. Héron de Villefosse, *L'ex-voto de Théodoridas au Musée du Louvre* (*Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1900, p. 465-472, 2 pl.). — É. Michon, *La Vénus de Milo; son arrivée et son exposition au Louvre* (*Rev. ét. gr.*, XIII, 1900, p. 302-370).

(3) Cf. F. Ravaisson, *La Vénus de Milo*, pl. II (extrait des *Mémoires Acad. Inscr.*, t. XXXIV, 1re partie, p. 145-256, pl. I-IX).

(4) On complète d'ordinaire ce nom en *Agésandros*. Mais un rapprochement inattendu, fait par M. Hiller von Gærtringen (*Ein Beitrag zur Geschichte der Venus von Milo*, dans *Hermes*, t. XXXVI, 1901, p. 305-308) avec une inscription

l'hermès barbu porte une inscription peu lisible, où M. Salomon Reinach avait su pourtant déchiffrer le nom d'un donateur, Théodoridas. La première base est perdue à jamais ; on croyait la deuxième perdue aussi. Mais c'est cette base au nom de Théodoridas que MM. Héron de Villefosse et Étienne Michon ont retrouvée dans le Louvre même. Et l'hermès barbu s'y adapte exactement. Conclusion : le dessin de Voutier est vrai pour cet hermès; et, par conséquent, nous devons admettre qu'il n'est pas moins vrai pour l'autre hermès, dont la base est au nom de ...andros d'Antioche. Or, on a voulu, plus d'une fois depuis 1821, compléter avec cette base la plinthe mutilée de la *Vénus* (1), et du même coup, reconnaître pour auteur de la statue le sculpteur ...andros d'Antioche (2). Puisque l'on doit désormais tenir pour à peu près certain que l'hermès imberbe et la base au nom de ce sculpteur sont inséparables l'un de l'autre, on est obligé, si l'on emploie ladite base à compléter la plinthe de la statue, d'associer l'hermès à la *Vénus :* il faut tout prendre ou tout laisser, et, par exemple, il n'est plus permis de prendre seulement la base et de remplacer l'hermès, ainsi qu'avait fait M. Furtwængler (3), par une colonnette deux fois plus haute. Tel est le plus important résultat qu'entraîne après soi la découverte de la base au nom de Théodoridas.

Cette conséquence, M. Furtwængler n'en veut point (4),

de Thespies (cf. *Bull. corr. hell.*, IX, 1885, p. 409, n° 21), inclinerait plutôt aujourd'hui à la restitution : *Alexandros*. Il faut noter cependant que Lolling, recopiant cette inscription (cf. Dittenberger, *Corp. inscr. gr. Gr. sept.*, I, 1761), n'y a pas relevé trace de Ξ ; et je ferai remarquer, à ce sujet, que, même dans le *Bull. corr. hell.*, le Ξ est transcrit comme mutilé, en sorte que les traces subsistantes d'alors provenaient peut-être aussi bien d'un Σ. La vraie forme du nom demeure donc incertaine. Mais, si le rapprochement indiqué par M. Hiller von Gærtringen est justement fondé (et on ne voit guère le moyen d'en douter), il reste toujours que le sculpteur de l'hermès imberbe de Milo était aussi un poète, et qu'il fut vainqueur deux fois, dont une fois pour l'*épinikion*, en un des concours de l'hiéron des Muses, aux environs de l'année 100 avant J.-C.

(1) Et je ne dis pas qu'on ait eu entièrement tort.

(2) Mais, sur ce second point, je ne crois pas qu'on ait eu raison.

(3) Cf. *Meisterwerke d. griech. Plastik*, p. 601 et suiv.

(4) A Furtwængler, *Zur Venus von Milo und der Theodoridas-Basis* (*Münch. Sitzungsb.*, 1900, p. 708-714).

parce qu'elle gêne un projet de restauration, auquel il a donné tous ses soins, sans d'ailleurs réussir à le rendre bien fameux. Et il s'exprime avec mépris et irritation sur la médiocrité des dessins de ce Voutier si gênant. C'est là prendre une attitude de mauvaise humeur, en même temps que déplacer la question. Voutier était, de profession, un marin, et non un dessinateur. On n'a jamais, que je sache, présenté ses quatre dessins comme une œuvre d'art, mais simplement comme un témoignage. Ils équivalent à la déposition d'un témoin oculaire, qui aurait écrit sur son carnet ces quelques mots : « Avec la statue de la *Vénus* en deux morceaux, ont été trouvés deux hermès et leurs bases dans lesquelles ils ont été immédiatement rajustés : l'un de ces hermès est imberbe, et sur sa base se lit telle inscription ; le second est barbu, et sur sa base se lit (plutôt mal) telle autre inscription. » Un point, c'est tout. Mais c'est beaucoup. Un tel témoignage devait faire foi, jusqu'à ce qu'on en eût démontré la fausseté. M. Furtwængler s'était jadis employé à cette démonstration, sans grand succès. Et voici qu'une découverte inespérée confirme avec éclat l'exactitude du témoignage de Voutier sur un des points les plus importants. Plus que jamais, par conséquent, ce témoignage mérite, dans l'ensemble, pleine et entière confiance ; on a, moins que jamais, le droit de le négliger dans toute discussion sur la *Vénus de Milo*. Cela est ainsi et restera ainsi, même si M. Furtwængler n'en veut point prendre son parti (1).

(1) M. Furtwængler ose écrire encore (*art. cité*, p. 711) : « Wie *falsch* Voutier zeichnet,... wie *willkührlich* er ergænzte... » Ces paroles sont très injustes et pourraient être qualifiées avec sévérité. Dessiner mal, dessiner comme on peut quand on ne sait pas ou qu'on ne sait guère, ce n'est pas tracer des traits au hasard et faire un dessin *faux*. Il est évident, au contraire, que Voutier, si peu habile qu'ait été son crayon, l'a conduit avec le plus d'exactitude matérielle qu'il lui était possible, et qu'il a atteint au moins le minimum exigible de correction et d'honnêteté. Il n'a pas déformé par fantaisie les bases des hermès, mais il a arrêté son dessin sous l'inscription, parce que là finissait pour lui la partie intéressante du monument. Enfin, c'est se moquer que de parler de compléments et restaurations *arbitraires*, parce que Voutier a simplement mis au carré la plinthe de la *Vénus* : il me semble que lui-même, en laissant tel quel, juste au dessus de cette partie, le pied gauche mutilé de la figure, il a répondu péremp-

Tête d'Aphrodite. — C'est une réplique romaine d'une Aphrodite praxitélienne. Elle est un peu plus grande que nature (hauteur, avec le cou, 0 m. 40), en marbre pentélique. Découverte à Athènes, en 1889, dans le voisinage de la Tour des Vents, elle est aujourd'hui exposée au Musée national (1). Par la disposition générale de la coiffure et le travail des cheveux sur le front, elle rappelle d'aussi près que possible le beau buste conservé au musée d'Arles; sur d'autres points cependant, il y a quelques dissemblances entre les deux marbres : la bouche n'est pas identique, et il semble que la tête d'Arles s'incline à l'inverse de celle d'Athènes. Je ne saurais trop recommander la lecture de l'article que M. Castriôtis a joint à la planche de l''Εφημερίς. Il est court, mais instructif. On y apprend beaucoup de choses, propres à étonner. On y apprend, par exemple (M. Castriôtis dit que « tout le monde le sait », mais c'est pure modestie, car il était seul à le savoir) que « Praxitèle commença *à faire le Mausolée* en 353 ». On y trouvera aussi des considérations d'une belle ingéniosité sur la croix qu'une main barbare, encore que chrétienne, a gravée au front de la déesse. Vraiment il faut lire cela.

L'Éphèbe de Cerigotto. — On a retrouvé dans la mer, près

toirement à cette misérable chicane. (Cf., sur la méritoire exactitude des modestes croquis de Voutier, les observations déjà faites par M. Salomon Reinach, dans la *Chronique des Arts*, 1897, n° 3, p. 26.)

(1) P. Castriôtis, Κεφαλὴ Ἀφροδίτης (Ἐφημ. ἀρχ., 1900, p. 87-90, pl. V).

de l'île de Cerigotto, les restes d'un bateau romain naufragé, qui portait en Italie une cargaison de statues en marbre ou en bronze. Beaucoup de ces débris, rongés par l'eau salée et incrustés de coquillages, sont presque informes, et la trouvaille n'a pas eu toutes les heureuses conséquences qu'on en avait espérées, qu'on avait même annoncées au début. Pourtant une grande statue de bronze pourra, dit-on, être reconstituée entièrement, et déjà on en a publié la partie supérieure, comprenant le haut du torse, la tête et les deux bras (1). La tête surtout en est très bien conservée. Sa ressemblance avec l'*Hermès* de Praxitèle a fait dater l'œuvre du IVe siècle avant J.-C. Pour tenter de l'attribuer à un artiste déterminé, il est prudent d'attendre que la figure ait été remise sur ses pieds et qu'on en connaisse l'ensemble. Mais, dès maintenant, on peut chercher, d'après l'expression de la tête et le geste des bras, la signification du sujet. La recherche ne va pas, d'ailleurs, sans difficultés. Le jeune homme est debout, dans une attitude aisée, d'où ne résulte aucune torsion prononcée du buste; la tête est tournée à droite, et les yeux regardent avec une vive attention vers la main droite; celle-ci est levée, la paume en bas, les doigts écartés, au bout du bras étendu sans raideur. L'autre bras pend naturellement le long du corps; la main est à demi fermée, le pouce et l'index restant allongés (2). Si cette main a tenu un attribut, ce ne pourrait être

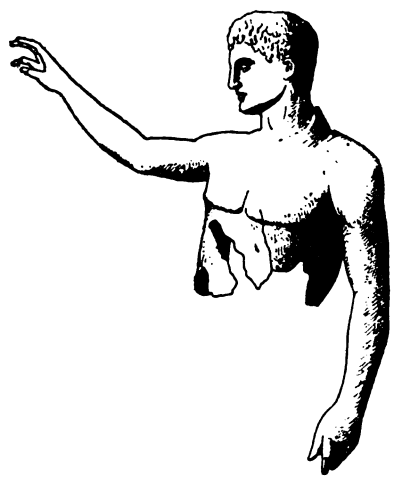

(1) Th. Reinach, *L'Éphèbe de Cerigotto* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1901, I, p. 295-301). — Cf. *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1901, p. 58-63 et 158-159, avec 3 planches (Cavvadias).

(2) Autant que je puis juger de l'état de la main par les photographies publiées.

qu'une baguette, une tige légère; mais il paraît qu'elle ne tenait rien du tout. L'explication du sujet dépend donc uniquement du bras droit et de l'attribut que tenait la main droite.

Il est certain, d'abord, que cet attribut était d'un poids léger : cela ressort à la fois de la faible tension du bras et de la position comme de l'aspect de la main. On a pensé à une balle ; mais je crois que les doigts auraient dû être plus fermés s'ils avaient eu à tenir une balle, et que celle-ci n'aurait pu être détachée sans qu'un ou deux doigts au moins fussent brisés. L'hypothèse de M. Svoronos, qui songe à un Persée montrant la tête de Méduse, ne serait à examiner que s'il s'agissait de la main gauche; car, au moment où Persée vient d'accomplir son exploit, c'est de la main gauche, nécessairement, qu'il doit exhiber la tête coupée, sa main droite tenant la *harpé*. L'explication de M. Th. Reinach n'est pas davantage admissible. M. Reinach croit à une figure funéraire, et se représente « l'éphèbe groupé avec un lévrier, auquel il montre de haut soit une balle, soit une galette, soit même un oiseau ». Outre qu'un tel sujet est absolument inacceptable pour une *statue* funéraire (1), il est évident qu'en pareil cas l'éphèbe regarderait son chien pour l'exciter et l'agacer, et non pas sa main tenant la balle ou la galette; et, de plus, balle ou galette devraient être un peu mieux assujetties dans la main. — Je ne me flatte pas d'apporter la solution cherchée; je me contente de quelques remarques qui aideront peut-être à la découvrir. Il y avait dans la main droite un objet, on n'en saurait douter, puisque cet objet y a laissé sa trace; mais la main *ne tenait pas* encore l'objet, elle était seulement au moment de *se refermer dessus*,

(1) M. Reinach cite, à l'appui de son opinion, une stèle bien connue du Musée national d'Athènes (Cavvadias, *Catalogue*, n° 715), qui provient de l'île d'Ægine (ou plutôt de Salamine : cf. Arndt-Brunn, *Denkmæler*, pl. DXIII, avec le texte explicatif où M. Arndt expose, sous forme dubitative, une interprétation un peu différente de celle de M. Reinach). Et il dit à propos de cette stèle : « Pourquoi la grande sculpture se serait-elle montrée plus sévère que le bas-relief funéraire? » — Mais simplement parce que c'est « la grande sculpture », et qu'une statue n'est pas un bas-relief.

Il faut donc que l'objet ait été porté lui-même sur autre chose, et l'on peut se demander s'il n'était pas présenté à l'éphèbe par un second personnage. Quel était cet objet? Entre ceux auxquels on pensera, il n'en est pas qui convienne mieux qu'une couronne à la position de la main, la paume en bas. S'il y avait une couronne, l'éphèbe serait donc un vainqueur aux Jeux; et certes, la pose simple du torse et du bras gauche, l'air d'attente heureuse, mais calme, du visage, s'accordent bien à l'idée d'un jeune triomphateur, qui ne doit pas, même dans le triomphe, se départir de la modestie, de la dignité, de la σωφροσύνη (1). Il ne serait donc pas impossible que la statue de Cerigotto provînt d'un groupe représentant un jeune athlète vainqueur, recevant la couronne des mains de ..... Niké, par exemple. Mais cela n'est qu'une hypothèse.

Les statues des Thessaliens à Delphes. — L'article considérable que M. Homolle vient de publier sur ces statues (2) a son importance un peu diminuée par la publication antérieure du mémoire de M. Preuner (3). M. Homolle ne pouvait qu'accepter toutes les conclusions du savant allemand. Il admet donc, à son tour, qu'à la série des statues, érigées par Daochos II à Delphes, devait correspondre une série pareille et plus ancienne à Pharsale; que les statues de Pharsale étaient en bronze, et que celles de Delphes, en marbre, n'en étaient que les copies; enfin que l'*Agias*, dont il nous donne une longue analyse, est la reproduction certaine de la figure en bronze, signée de Lysippe, qui était à Pharsale. Mais M. Homolle ne s'en est pas tenu à l'*Agias* seul; il a étendu son étude à toutes les statues dont se composait l'ex-voto; et voici quels en sont les résultats essentiels : la statue de *Télémachos* (réduite à un torse) et celle de

(1) Cf., par exemple, l'athlète Westmacott et le jeune athlète de Dresde.

(2) Th. Homolle, *Lysippe et l'ex-voto de Daochos* (*Bull. corr. hell.*, XXIII, 1899 [paru en 1901], p. 421-485, pl. IX-XII, XXIV-XXVI).

(3) Cf. la note où j'ai résumé le travail de M. Preuner, dans la *Rev. ét. anc.*, II, 1900, p. 195-203.

Sisyphos II (1) seraient de Lysippe, comme l'*Agias;* la statue du jeune *Agélaos*, praxitélienne d'attitude, appartiendrait cependant à Lysippe encore par le sentiment des formes et la facture. Les autres statues, distinctes des précédentes parce qu'elles sont vêtues, peuvent avoir une autre origine; mais rien n'empêche de croire qu'elles aussi soient sorties de l'atelier de Lysippe. Et comme, dans l'ensemble, on retrouve à la fois des souvenirs de Polyclète et de Scopas et de Praxitèle, il faut conclure qu'il y avait de tout cela dans le style de Lysippe, et que « l'école de Sicyone se rattache par conséquent aux deux grandes écoles précédentes, celle d'Argos et celle d'Athènes ».

Malgré l'admirable effort scientifique déployé par M. Homolle, je crois que ses conclusions ne s'imposeront pas. Il est très vraisemblable *a priori* que Daochos II, pressé de jouir du monument qu'il élevait à la gloire de sa famille et à sa gloire propre, a demandé le concours de plusieurs artistes : ce qui avait d'autant moins d'inconvénient dans la circonstance qu'il s'agissait, non d'un groupe, mais d'une simple juxtaposition de figures isolées. Cette très plausible hypothèse est confirmée par l'aspect même des figures retrouvées; car il y a entre certaines de ces statues des différences considérables, qui l'emportent de beaucoup sur la somme des ressemblances. Chacune d'elles doit donc être analysée à part, isolée des autres, comme elle l'était en réalité; et dès que l'on sent une difficulté à la rattacher à ses voisines, il n'y a plus qu'à s'arrêter. L'une est de Lysippe certainement, mais une seule; et rien n'autorise à faire planer le nom de Lysippe au dessus de la troupe entière. Si l'*Agélaos*, qui est de style tout praxitélien, et le *Sisyphos Ier*, qui se rapproche de certains types d'Amazones, et le *Daochos Ier*, dont la chlamyde rappelle la statue dite de *Phocion*, étaient de Lysippe au même titre que l'*Agias*, il n'y a plus une statue du IVe siècle qu'on ne pourrait aussi bien lui attribuer, et sa personnalité artistique disparaîtrait tout entière. M. Homolle, en ce cas,

(1) C'est la huitième statue, ajoutée après coup aux sept qui constituaient le monument primitif.

n'aurait-il pas rendu un mauvais service à celui qu'il appelle pourtant encore « un des quatre ou cinq grands maîtres de l'art hellénique » ?

Lysippe. — Je ne crois pas que M. Salomon Reinach, non plus, ait beaucoup avancé les affaires de Lysippe, dans l'article où il s'est efforcé de retrouver le « type féminin » de ce sculpteur (1). Voici de quoi il s'agit. On parle toujours des figures d'homme de Lysippe, on ne parle jamais de ses figures de femme. Cependant, sur la quarantaine d'œuvres de lui que nous citent les anciens, il y a un groupe de Muses et trois autres figures féminines ; si la même proportion existait à peu près dans les 1,500 œuvres qu'on lui attribue, c'est donc environ 150 figures de femmes qui auraient été modelées et fondues par lui. Évidemment, il doit y avoir quelques survivantes de cette troupe, au moins sous forme de copies, dans les foules anonymes de nos musées. On est trop porté à reconnaître partout Praxitèle; il convient de faire à Lysippe sa petite part. Cherchons donc. Et M. Reinach s'est mis à chercher. Oserai-je écrire qu'il n'a pas trouvé grand chose?

M. Reinach nous exhibe en tout trois têtes de femme, qu'il croit être lysippiennes, en raison d'une ressemblance plus ou moins grande avec les traits de l'*Apoxyomène*. Trois, ce n'est guère : il est possible que ce soit encore trop. Car la première de ces têtes est plutôt praxitélienne, comme l'a indiqué M. Arndt en la publiant (2) ; et la seconde est surtout singulière et difficile à classer (3). Pour la troisième seulement, le rapprochement

(1) S. Reinach, *Le type féminin de Lysippe* (*Rev. arch.*, 1900, II, p. 380-403, pl. XVII-XX).

(2) P. Arndt, *Einzelv.*, 1190.

(3) L'original de cette tête, jadis désignée par le nom d'*Omphale*, est actuellement égaré ou perdu ; on ne la connaît que par des moulages. Il est malaisé de lui donner un nom et de la rapporter à un style déterminé. Elle a vraiment quelque chose, comme on l'a déjà remarqué, d'une « héroïne tragique », je dirai même : d'un *masque* tragique. Et il est vrai aussi qu'elle fait ressouvenir de certaines têtes de « femme barbare ». L'impression n'est pas nette. Ce marbre n'aurait-il pas été restauré et retravaillé dans les temps modernes ? M. Michaëlis, cependant, n'y a signalé (*Arch. Zeitg.*, 1880, p. 76) que des restaurations peu importantes.

indiqué par M. Reinach est très acceptable. Et cependant...! Cette tête est celle de la « grande Herculanaise », la plus grande des trois statues de femme en marbre qui ont été découvertes à Herculanum au XVIIIe siècle et sont aujourd'hui conservées au musée de Dresde. M. Reinach nous dit qu'elle accuse « les mêmes partis-pris, le même idéal, ce qu'on pourrait appeler le même graphisme » que la tête de l'*Apoxyomène*. Il nous signale notamment, dans les traits du visage, la remontée brusque de la paupière inférieure vers l'angle externe de l'œil, le dessin des lèvres, la carrure du bas du visage. Mais je prie qu'on se reporte à la planche XVII, où sont reproduites deux têtes de Scopas : est-ce que, dans la première de ces têtes (provenant de Tégée), la remontée brusque de la paupière inférieure, et dans la seconde (*Méléagre* des Uffizi) la forme du menton et du bas des joues, et dans l'une et l'autre le dessin de la lèvre supérieure n'appellent pas la comparaison aussi bien que les traits correspondants de l'*Apoxyomène?* Quant à la coiffure en côtes de melon, si le plus ancien exemple que nous en connaissons dans la statuaire est fourni par une œuvre de Silanion (1re moitié du IVe siècle), cette mode n'appartient-elle pas autant, pour le moins, à l'époque de Scopas qu'à celle de Lysippe? Je n'irai certes pas jusqu'à attribuer à Scopas l'original de la « grande Herculanaise » ; je me borne à constater que cette attribution ne serait pas tellement invraisemblable, et que l'attribution à Lysippe n'est pas tout à fait certaine. Ce qui est moins bien établi encore, et qui doit même, je pense, être résolument écarté, c'est la conjecture que la grande statue d'Herculanum et ses deux compagnes pourraient être des copies du groupe des *Grâces* que Lysippe avait fait pour un temple de Mégare.

Mais je me permettrai d'adresser au mémoire de M. Reinach une autre critique, d'ordre plus général. Voulant déterminer le type féminin de Lysippe, M. Reinach demande ses informations au seul *Apoxyomène* et fait, « à bon escient, abstraction complète » de l'*Agias* de Delphes. Comment! voilà une copie exécutée vers 335, d'après un bronze fondu trois ou quatre ans

auparavant, une copie qui sort peut-être de l'atelier même de Lysippe, qui du moins a été faite très probablement sous sa direction; et elle serait nulle et sans valeur à côté de la copie romaine de telle autre figure! Parfaitement, dit M. Reinach; attendu que l'*Agias* est une copie libre et infidèle, tandis que l'*Apoxyomène*, travaillé d'après un moulage, est une copie mathématique, nous offrant toute garantie d'exactitude. — A ce raisonnement spécieux je réponds ceci : il est possible que l'*Apoxyomène* soit une copie mathématique, ce que nous ne savons d'ailleurs pas; il reste toujours que c'est bien une des statues les plus froides entre celles que la tradition nous commande d'admirer; et je n'aurais pas cru que le style et le sentiment d'une grande œuvre fussent une simple affaire de compas et se pussent transporter si aisément dans une copie quelconque. Il est certain, d'autre part, que l'*Agias* est une copie librement et rapidement exécutée; il reste toujours que son auteur, contemporain et sans doute élève de Lysippe, était plus à même de comprendre et de rendre le caractère des œuvres de son maître que le plus habile manieur de compas des temps romains. De fait, il ne l'a pas si mal compris et rendu, malgré les négligences et la rapidité de son travail, puisque la statue de Delphes, à peine découverte, bien avant la décisive intervention de M. Preuner, a été annoncée comme présentant « tous les caractères que les anciens critiques attribuaient à Lysippe et à son école (1) ». Dans ces conditions, si l'*Agias* de Delphes ne compte pas, on peut se demander si même son prototype en bronze, l'*Agias* de Pharsale, signé de Lysippe, ne serait pas également sacrifié par M. Reinach à l'*Apoxyomène*. Et cela pour les beaux yeux de la « grande Herculanaise »!

· *Les Lutteurs de Florence.* — On est prié de se reporter à une photographie, et d'appeler A celui des lutteurs qui est dessus

(1) Cf. Homolle, *Gazette des Beaux-Arts*, 1894, II, p. 452.

et B celui qui est dessous. M. Græf a dit (1) : la tête du lutteur A est moderne; celle du lutteur B appartient, en réalité, au lutteur A; et la vraie tête de B a été, par erreur, replacée sur une statue de Niobide (Dütschke 253). M. Amelung, aussitôt après (2), a dit : les deux têtes sont bien où elles doivent être, et toutes deux sont parfaitement antiques; mais un restaurateur a eu le tort de gratter et de retravailler la tête du lutteur A. M. Petersen, à son tour, dit (3) : la tête du lutteur B est seule antique, la tête du lutteur A en est une copie moderne; d'ailleurs, la tête de B a beau être antique, elle n'appartient pas au groupe. Ne parlons donc plus des têtes.

Mais parlons du groupe lui-même, qui garde son prix et tout son sens, encore qu'il soit décapité. Le sujet représenté est une lutte à main plate; à première vue, on croirait que c'est la fin de la lutte, et que le lutteur renversé est vaincu et n'a plus qu'à demander merci. Mais, très justement, M. Petersen fait observer qu'en réalité il n'en est pas ainsi. Le lutteur B, quoiqu'il ait momentanément le dessous, peut encore renverser son adversaire et reprendre le dessus : par hasard ou par adresse, il a passé sa jambe gauche sur celle du lutteur A et, s'arc-boutant sur son bras gauche, il tend tout son corps pour l'effort suprême qui lui donnera peut-être la victoire. Le combat n'est donc pas fini; une « péripétie » se prépare, et c'est en cela, dans l'incertitude de l'issue, malgré les apparences du moment présent, que réside l'intérêt principal du sujet, tel que l'auteur a voulu le traiter. L'explication me paraît excellente et sera sans doute adoptée de tous. — M. Petersen n'a pas été moins heureux dans ses recherches en vue de fixer la date de cette création plastique. On avait déjà constaté que, sur la frise du Monument de Lysicrate (334 av. J.-C.), bien des personnages ne sont que copies plus ou moins libres d'œuvres célèbres de la statuaire

(1) Cf. un de mes *Bulletins* précédents : *Rev. ét. gr.*, VIII, 1895, p. 428.

(2) Cf. *Arch. Anzeiger*, 1894, p. 192-193.

(3) E. Petersen, *Die Ringergruppe der Tribuna* (*Rœm. Mittheil.*, XV, 1900, p. 152-160).

grecque; on y reconnaît côte à côte le *Dionysos* du fronton oriental du Parthénon, une figure de la frise orientale du « Théseion », l'*Arès Ludovisi*, le *Satyre versant à boire* de Praxitèle, etc. ; plus exactement, on y retrouve d'évidentes réminiscences de ces diverses sculptures. Or, M. Petersen s'est aperçu, de plus, que l'une des figures de cette même frise n'était autre, à certains changements près, que le lutteur B du groupe de Florence (1). Il faut, par conséquent, que l'original du groupe ait déjà existé avant l'année 334; on peut le dater désormais de l'an 350 environ. M. Petersen penche à croire que cet original était en bronze.

Alexandre. — Une tête de jeune homme (hauteur, 0 m. 34), en marbre, découverte en 1886 près de l'Érechtheion et conservée au musée de l'Acropole (2), ressemble autant qu'il est possible à une tête provenant de Madytos, acquise en 1874 par le musée de Berlin (3). Mais cette ressemblance matérielle laisse subsister l'écart que l'on constate habituellement entre une copie et un original. D'après M. Klein, la tête athénienne est l'original. La beauté et la fraîcheur de conservation en sont, paraît-il, remarquables : la planche de l'Ἐφημερίς ne nous permet point

(1) Il s'agit du septième personnage à droite de Dionysos (par rapport au spectateur); c'est un Tyrrhénien, terrassé par un Satyre. Il me semble que dans le Tyrrhénien, également terrassé, qui occupe la cinquième place à gauche de Dionysos, se retrouve aussi le lutteur B de Florence, mais *retourné*.

(2) W. Klein, Νεανικὴ κεφαλὴ ἐκ τῆς Ἀκροπόλεως (Ἐφημ. ἀρχ., 1900, p. 1-6, pl. I).

(3) Cf. *Beschreibung d. ant. Sculpturen* (1891), n° 329.

d'en juger (1). Ce qui apparaît clairement, en revanche, c'est que la tête en question, sans être un portrait d'Alexandre (2), a pourtant quelque chose d'Alexandre, et cela suffit à indiquer qu'elle ne peut pas être antérieure à la fin du IVe siècle. M. Klein l'attribue à Léocharès. Soit; mais M. Klein aurait bien dû écrire une page de plus pour nous développer ses raisons. Son article est conçu de manière à obliger le lecteur à se reporter aux *Praxitelische Studien*, qui sont de M. Klein; et peut-être faudrait-il encore remonter des *Praxitelische Studien* au *Praxiteles*, du même M. Klein..... Ce sont là de redoutables exigences.

Du moins, l'article de M. Klein a-t-il suggéré à M. Benndorf une courte note, fort intéressante (3). M. Benndorf appelle notre attention sur les points suivants : la tête d'Athènes était tenue, avant M. Klein, pour un portrait d'Alexandre; on en pensait autant de la tête de Berlin; et il en allait de même d'un troisième exemplaire, la tête de la collection Erbach (au château d'Erbach im Odenwald), qui a été trouvée dans la villa d'Hadrien, à Tivoli (4). La concordance de ces trois opinions qui, peut-on dire, ne se connaissaient pas l'une l'autre, n'est déjà point chose tout à fait indifférente. D'autre part, M. Benndorf rapproche le type attique, commun à ces trois têtes, du type, également attique, représenté par l'*Alexandre* de Magnésie, au musée de Constantinople (5). Or, c'est à l'école de Léo-

(1) Il n'est pas inutile de dire une fois pour toutes que les planches de l'Ἐφημερίς sont généralement très inférieures à ce qu'elles prétendent être. Grises, molles, sans relief, elles donnent des objets représentés une idée vague et parfois inexacte : ainsi, dans cette tête dont M. Klein nous vante la conservation excellente, on croirait, à s'en rapporter à l'image, que l'épiderme du marbre a perdu tout son poli. La Société archéologique d'Athènes devrait bien faire le léger sacrifice nécessaire pour que les illustrations de son recueil soient, à l'avenir, un peu plus dignes des monuments de premier ordre dont ce recueil a souvent la primeur.

(2) M. Arndt l'a néanmoins rangée parmi les portraits *probables* d'Alexandre (*Griech. und rœm. Portræts*, pl. 475-476).

(3) O. B[enndorf], *Jünglingskopf der Akropolis* (*Wien. Jahreshefte*, III, 1900, *Beiblatt*, p. 219-222).

(4) Cf. P. Arndt, *Griech. und rœm. Portræts*, pl. 473-474.

(5) Cf. un de mes *Bulletins* précédents : *Rev. ét. gr.*, XII, 1899, p. 471.

charès que M. Wiegand attribue cette statue, et la médiocrité du travail l'a seule empêché de l'attribuer à Léocharès lui-même; c'est à Léocharès aussi que pense M. Klein, devant la tête d'Athènes; et c'est de Léocharès encore qu'on prononçait le nom, voilà plus de vingt ans, à propos du marbre de la collection Erbach. Nouvelle concordance d'opinions, encore plus notable que la première. — M. Benndorf ne conclut pas; il attend d'avoir pu étudier les sculptures en question sur l'original ou sur des moulages. Mais sa conclusion se devine : il a le ferme espoir que nous avons recouvré un *Alexandre* de Léocharès.

L'Apollon Stroganoff. — A l'ardente apologie que M. Kieseritzky a faite de l'*Apollon Stroganoff* (1), M. Furtwængler a répondu par un nouvel « abattage », avec toute la vigueur qu'on pouvait attendre (2). Cela s'appelait, dans l'ancien français :

Rendre fèves pour pois et pain blanc pour fouace.

Mais d'autres archéologues sont entrés en lice (3), et, sans porter dans la discussion un ton d'animosité personnelle, ont fait valoir de notables arguments. Ceux de M. Amelung particulièrement retiennent l'attention. Tout le litige relatif à l'*Apollon du Belvédère* se concentre, comme on sait, autour des deux mains et des attributs qu'elles pouvaient tenir. Pour l'égide, M. Amelung objecte que, si elle était brandie en guise d'épouvantail à la face de l'ennemi, elle devrait être tenue avec la main *active*, la main droite; dans la main gauche, elle n'est plus qu'un appareil de défense, une sorte de bouclier, indigne de la force divine d'Apollon : et cette raison est raisonnable,

(1) Cf. mon *Bulletin* précédent : *Rev. ét. gr.*, XIII, 1900, p. 398-400.

(2) A. Furtwængler, *Der Apollo Stroganoff* (*Athen. Mittheil.*, XXV, 1900, p. 280-285).

(3) K. Wernicke, *Apollon Stroganoff und Apollon vom Belvedere* (*Philologus*, 1900, p. 321-328); W. Amelung, *Zum Apoll vom Belvedere* (*Athen. Mittheil.*, XXV, 1900, p. 286-291).

sinon tout à fait convaincante. M. Amelung préfère donc l'arc, non seulement parce que l'arc, qui est à sa place dans la main gauche, lui paraît nécessité par la présence du carquois, mais parce que, dans beaucoup de monuments antiques, statues, bas-reliefs, monnaies ou pierres gravées, cet attribut est associé à la branche de laurier tenue dans l'autre main. Or il a été établi (par M. Furtwængler), d'une façon certaine, que la main droite de l'*Apollon du Belvédère* portait une branche de laurier. Cette main-là est vide, à présent; mais le restaurateur en est seul responsable ; et, si la main droite de l'*Apollon Stroganoff* est vide aussi, M. Amelung ne doute pas que la faute n'en soit à une imitation directe de l'*Apollon du Belvédère* mal restauré. Il conclut enfin, avec M. Furtwængler, que la statue du Vatican représentait un Apollon ἐπικούριος, tenant à la fois l'arc redoutable et le rameau des lustrations, prêt à la fois à punir et à pardonner.

Éros et Psyché. — M. Petersen, dans un long mémoire, étudie les représentations d'Éros et de Psyché, spécialement celles dont, entre beaucoup de répétitions en marbre ou en terre cuite, le groupe en marbre du Musée du Capitole est l'exemplaire le plus connu et le plus beau (1). Ce groupe ne date que du Ier siècle, peut-être seulement du IIe siècle avant J.-C. ; mais l'original dont il dérive a été créé, selon M. Petersen, à l'époque hellénistique. Or, à cette époque, Psyché n'est nullement considérée comme l'amante d'Éros ; cette idée est même en contradiction avec le caractère essentiel de sa légende. Quelle est donc, si ce n'est point Psyché, cette jeune fille aux grandes ailes, que l'on voit associée amoureusement à Éros sur telle plaque de miroir, par exemple, ou sur tel relief en terre cuite ? C'est Niké, la jeune Niké, qui remplit auprès de Pallas Athéna des fonctions analogues à celles du jeune Éros près de sa mère Aphrodite; Niké, qui est devenue

(1) E. Petersen, *Eros und Psyche oder Nike* (*Rœm.*, *Mittheil.*, XVI, 1901, p. 57-93).

de bonne heure, dans les fantaisies allégoriques des peintres de vases du ve et du ive siècle ou dans les créations des coroplastes de Myrina, « une sorte d'Éros féminin » (1) : il est naturel que ces deux jeunesses se soient aimées innocemment, qu'entre Éros et Niké soit né un gentil amour de cousin à cousine ; et le goût de l'époque alexandrine a dû se complaire à cette gentillesse-là. L'œuvre grecque originale d'où dérivent tous les groupes d'Éros et Psyché, en terre cuite ou en marbre, devait donc, en réalité, représenter Éros et Niké, et Niké y avait, comme de juste, ses grandes ailes d'oiseau, pareilles à celles d'Éros. Plus tard, les idées ayant changé, la légende de Psyché ayant pris plus d'importance, et ses rapports avec Éros ayant été envisagés sous un aspect nouveau, le personnage de Psyché fut aisément substitué à celui de Niké, dans le groupement en question ; on remplaça les ailes d'oiseau par les ailes de papillon, caractéristiques de Psyché, ou même on supprima tout à fait les ailes à l'un et à l'autre amoureux, ainsi qu'on le voit dans le groupe du Capitole. — M. Petersen ne propose donc pas de modifier l'appellation de ce groupe, ni de ses pareils ; il continue à y voir un groupement d'Éros et de Psyché. Mais il soutient que, dans ces copies d'époque romaine, sous l'influence de certaines inventions mythologiques dont le roman d'Apulée nous est un indiscutable témoignage, le personnage primitif de Niké a été remplacé par celui de Psyché, à qui le sculpteur grec dont on exploitait l'œuvre n'avait jamais pensé.

La petite frise de l'Autel de Pergame. — La décoration du grand Autel de Pergame comprenait deux frises sculptées : l'une autour du soubassement, colossale par sa hauteur, sa longueur et les proportions de ses personnages, est la célèbre *Gigantomachie ;* l'autre, inspirée de la légende de Téléphos, le héros national de Pergame, ornait la moitié supérieure du mur

(1) Cf. Pottier et Reinach, *Bull. de corr. hell.*, VI, 1882, p. 573 ; et *Nécropole de Myrina*, p. 146.

qui enveloppait, sur la plate-forme, l'autel proprement dit. Cette seconde frise n'est appelée petite que par comparaison avec la première; car ses plaques ont encore 1 m. 58 de hauteur, et sa longueur atteignait peut-être 90 mètres et n'était pas moindre, en tout cas, de 65 m. 50. Elle est d'ailleurs effroyablement mutilée; les fragments qui en subsistent, mis bout à bout, ne font pas à eux tous 35 mètres; et que de trous encore dans ces 35 mètres! Aussi est-il malaisé de rendre sa vraie place à chacun de ces morceaux, dont quelques-uns sont presque indéchiffrables, et qui sont souvent séparés les uns des autres par des vides indéterminés. Le plus sérieux effort en vue de cette restitution avait été fait par M. Carl Robert, il y a treize ou quatorze ans (1). M. Schrader vient, à son tour, très courageusement, de recommencer ce travail ingrat (2). Sur beaucoup de points, il demeure d'accord avec M. Robert; sur certains autres, il espère avoir amélioré ou précisé les résultats obtenus par son devancier. Je ne puis, naturellement, entrer ici dans le détail de la discussion nécessaire pour chaque fragment en vue de la place à lui assigner dans l'ensemble de la composition. Je signalerai seulement ce qui intéresse l'aspect général du grand Autel.

Les parties hautes de l'édifice étaient ruinées de telle sorte que la restauration n'en saurait être faite avec une sûreté entière. Cependant il importe de fixer, à tout prix, les dimensions et la disposition de la muraille sur laquelle la petite frise était appliquée. Là dessus les nouvelles recherches de M. Schrader n'ont abouti qu'à modifier très légèrement le plan dressé autrefois par Bohn. Le croquis ci-joint montre que la plate-forme était enclose complètement par un portique ionique ouvert sur le dehors. Le mur de fond de ce portique servait du même coup à entourer l'emplacement de l'autel proprement

(1) Cf. C. Robert, *Beitræge zur Erklærung des pergamenischen Telephosfrieses* (*Jahrbuch arch. Inst.*, II, 1887, p. 244-259 et III, 1888, p. 45-65 et 87-105).

(2) H. Schrader, *Die Anordnung und Deutung des pergamenischen Telephosfrieses* (*Jahrbuch arch. Inst.*, XV, 1900, p. 97-135, pl. I).

dit; il l'enfermait de toutes parts, sauf à l'Ouest, où il était percé de nombreuses baies en face de l'escalier monumental. De plus, les côtés Nord et Sud de la muraille se prolongeaient sur les deux espèces de bastions qui flanquaient l'escalier à droite et à gauche, et qui en étaient, suivant l'expression de

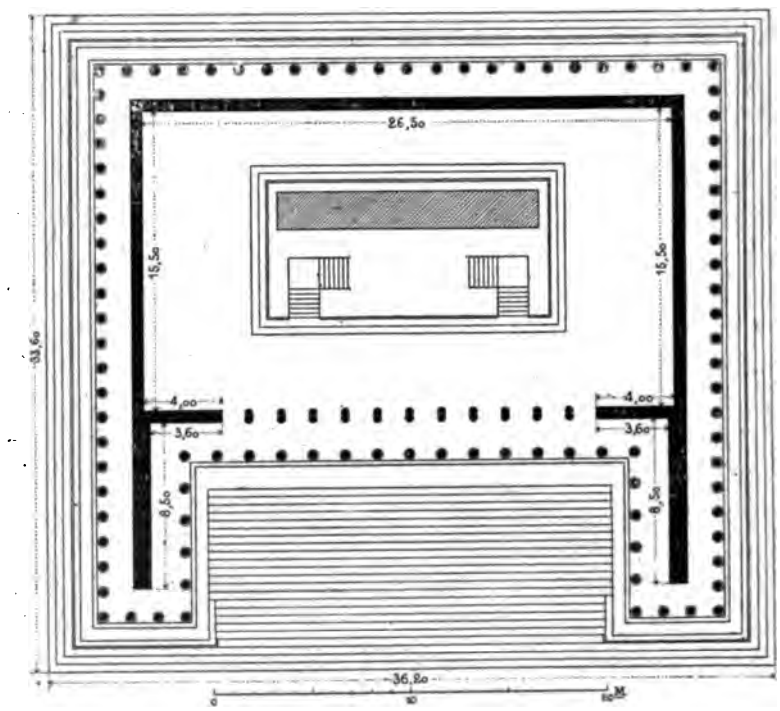

M. Schrader, comme les deux *joues* (*Treppenwangen*). On avait toujours pensé que la petite frise devait occuper, non pas la face externe de ce mur, sous le portique, mais la face interne, celle qui regardait l'autel. M. Schrader croit avoir changé désormais cette hypothèse en une certitude. Mais où commençait, où finissait la décoration sculptée? Remplissait-elle seulement la partie rectangulaire de la muraille autour de l'autel? En ce cas, partant de l'ante de la première baie à gauche, et contournant tout le mur jusqu'à l'ante de la première baie à droite, elle aurait mesuré 65 m. 50. Ou bien

courait-elle d'un bout à l'autre de la muraille, y compris les deux prolongements sur les bastions latéraux de l'escalier? Tel est l'avis de M. Schrader : la frise, d'après lui, commençait à l'extrémité du mur sur le bastion nord-ouest, côté intérieur; elle contournait les deux faces du petit bout de muraille dressé à gauche des ouvertures de l'entrée; elle suivait tout l'enclos de l'autel, contournait pareillement à droite le petit bout de muraille qui fait pendant au précédent, et venait se terminer, avec le mur lui-même, à l'extrémité du bastion sud-ouest. Elle mesurait ainsi une longueur totale de 89 m. 70, — sur lesquels il n'en subsiste pas tout à fait 35. C'est donc près des deux tiers qui nous manqueraient complètement; et l'on sait, d'ailleurs, en quel triste état sont la plupart des débris sauvés du naufrage. Un coup-d'œil jeté sur la grande planche publiée par le *Jahrbuch* fera sentir au lecteur, plus nettement encore que ces chiffres, l'étendue de cette irrémédiable ruine.

Dieux vieillis. — Une question préoccupe M. Michaëlis, et il demande qu'on l'aide à la résoudre. Il s'est adressé spécialement à son vieil ami, l'éminent philologue J. Vahlen, dans une lettre, charmante de cordialité, écrite en septembre 1900 à l'occasion du 70me anniversaire de la naissance de M. Vahlen. Mais puisque cette lettre a été imprimée et publiée (1), la question est posée en réalité à tout le monde. Il s'agit de trois têtes antiques, en marbre, qui représentent respectivement Poseidôn, Hadès et Zeus. C'est d'abord le *Poseidôn Chiaramonti* (2), œuvre de l'époque hellénistique : un beau type d'homme de mer, déjà fatigué et vieillissant, aux traits énergiques avec quelque vulgarité; effigie un peu trop réaliste pour un grand dieu. C'est ensuite une tête d'*Hadès,* qui est à la villa Borghèse, et qui paraît dater du temps des Antonins; celle-là est bien plus réaliste encore; elle est hirsute et maussade; elle

(1) *Drei alte Kroniden, eine Frage Johannes Vahlen vorgelegt von* Adolf Michaëlis (Strasbourg, 1900, 10 p., in-8°, 4 gravures; non mis dans le commerce).

(2) Cf. Brunn-Bruckmann, *Denkmæler*, pl. CXL.

ne garde plus trace de la majesté divine, et, comme dit très justement M. Michaëlis, on croirait voir plutôt le portier que le maître des Enfers. Vient enfin une tête de Zeus, très peu connue, qui est à Saint-Pétersbourg, au Musée de l'Ermitage, et qui doit ressortir à un type créé au IVe siècle avant J.-C. La physionomie de ce Zeus est singulière : le détail physique des traits paraît avoir été étudié en vue de rendre l'expression d'une tristesse découragée, d'une désillusion amère, comme si le Maître du monde était las enfin de sa charge trop lourde. — Ainsi, les trois fils de Cronos, les trois plus grands dieux de la Grèce, sont marqués ici, à des degrés différents et chacun sous des traits spéciaux, du même caractère commun : ce sont des dieux vieillis, et surtout *moralement* vieillis. Là est le point capital : car, si l'on connaît, il est vrai, quelques exemples de Poseidôn ou de Zeus représentés avec la barbe blanche et les cheveux blancs, en « Père Éternel », ces signes extérieurs de vieillesse n'impliquent pas la caducité réelle. Mais ici, nous voyons des dieux vieillis qui ont conscience de leur vieillissement et qui en souffrent, et qui semblent penser en eux-mêmes (avec des nuances diverses de pensée et de sentiment, selon leur nature divine) que la vie, même d'un dieu, ne vaut pas la peine de vivre. Or, M. Michaëlis se demande si cette conception inattendue, dont on ne découvre la trace sur aucune autre des images, pourtant nombreuses, de Zeus, de Poseidôn et d'Hadès, ne correspond point, dans le domaine de la plastique, à certaines idées de la Grèce vieillissante et si l'on n'en retrouverait pas l'équivalent littéraire dans quelqu'un des trop rares écrits qui ont survécu de l'époque hellénistique. Voilà la question que M. Michaëlis a posée à son ami M. Vahlen, pour le jour de sa fête.

La réponse viendra peut-être, j'entends une réponse positive, d'où il résulte la preuve, qu'en effet, la Grèce vieillissante, devenue sceptique et lasse de ses dieux, les a quelquefois représentés eux-mêmes fatigués, découragés, lassés à la longue de la monotonie de leur métier de dieux. Mais, si les documents

archéologiques révélés par M. Michaëlis ne se trouvent soutenus par aucun document littéraire, devra-t-on les tenir pour suffisants, et admettre la réalité des subtiles idées « fin de civilisation » et « fin de religion », dont ils semblent témoigner ? Je penche à croire que non. Car, d'abord, il est notable que ces trois têtes constituent chacune un ἅπαξ (M. Michaëlis le dit et y insiste) dans la copieuse série des Zeus, des Hadès et des Poseidôn. Et il est plus notable encore que les trois appartiennent à trois époques différentes. On devra donc, en bonne critique, séparer ce que M. Michaëlis a momentanément réuni ; et l'on examinera si l'état de décadence de l'art grec au temps des Antonins ne suffirait pas à expliquer qu'un sculpteur médiocre, voulant représenter le maître sombre et redoutable des Enfers, n'ait réussi à faire qu'une tête de portier grognon et déplaisant ; si le goût très marqué de l'art hellénistique pour les représentations réalistes ne suffirait pas aussi à expliquer les caractères particuliers du *Poseidôn Chiaramonti*, et si l'unique tort de l'auteur, homme de talent certes, n'aurait pas été de croire que, pour obtenir un Poseidôn plus réaliste que le type consacré et qui restât cependant le grand dieu de la mer, c'était assez d'idéaliser légèrement une belle tête expressive de marin vieillissant ; si le *Zeus* de Saint-Pétersbourg, enfin... Le *Zeus* est plus embarrassant. On ne doit pas oublier que plusieurs archéologues ont nié que ce fût un Zeus. Mais, en écartant de pareils doutes et en admettant dans tous ses termes le commentaire moral qu'a fait M. Michaëlis de ce Zeus désabusé, on a toujours la ressource, puisqu'il est unique en son genre, d'y voir une fantaisie, presque une boutade d'un sculpteur isolé, le fruit d'une conception individuelle qui n'a pas suscité d'imitateurs, qui n'a peut-être même pas été comprise.

Le Faune Barberini. — Le *Faune Barberini* (découvert au XVIIe siècle, sous le pape Urbain VIII, de la famille Barberini) ne fut pas trouvé intact, tant s'en faut. Il lui manquait notamment toute la jambe droite et l'avant-bras gauche, qui furent refaits,

d'abord en stuc par le Bernin, puis plus tard en marbre, avec quelques changements, par Pacetti. Il est douteux que cette restauration soit de tout point exacte. Passe pour le bras gauche. Mais la jambe droite est relevée et pliée dans un mouvement forcé qui ne s'accorde pas avec l'impression de détente et d'abandon que doit donner ce corps endormi ; et du même mou-

État actuel.

Restauration proposée.

vement, combiné avec l'écartement des cuisses, résulte un étalage d'impudeur qui a quelque chose de grossier et d'agressif. M. Bulle propose donc une restitution nouvelle, et certainement meilleure (1), d'après le *Satyre dormant*, en bronze, du musée de Naples (2) : cette fois, la jambe droite, abaissée et plus allongée, se repose et dort (si je puis dire) avec tout le reste du corps. — M. Bulle démontre encore, d'autre part, que la statue ne faisait point partie de la décoration du Mausolée d'Hadrien, comme on l'a souvent répété, mais qu'elle provient des Jardins Impériaux, probablement des Jardins de Néron ; elle y servait de fontaine, ainsi qu'en témoigne un trou de conduite d'eau ménagé dans le bloc de rocher, un peu au dessous de l'aisselle gauche du Faune.

(1) H. Bulle, *Der Barberinische Faun* (*Jahrb. arch. Inst.*, XVI, 1901, p. 1-18).
(2) Cf. Rayet, *Monuments de l'art antique*, pl. LX.

L'Éphèbe de Pompéi. — On a fait beaucoup de bruit autour d'une statue d'éphèbe, plus petite que nature (1 m. 17 de hauteur), en bronze argenté, qui a été découverte le 27 novembre 1900 à Pompéi, dans le domaine Barbatelli (1). On n'a pourtant pas poussé l'admiration jusqu'à voir là une œuvre grecque originale ; mais du moins a-t-on annoncé que c'était une belle œuvre de la fin du ve siècle, un frère cadet de l'*Idolino* et du bronze Sabouroff, un précieux document de plus pour l'étude du type d'éphèbe polyclétéen, transformé et adouci au contact de l'art attique. Il semble qu'on en doit rabattre ; M. Petersen (2) s'exprime sur cette statue en termes relativement sévères. Certes, il n'est pas douteux que le type général dont s'est inspiré l'auteur ne soit celui de l'*Idolino* et du bronze Sabouroff ; mais il s'agit d'une imitation sommaire, non d'une copie fidèle ; l'artiste n'a pas travaillé d'après une œuvre choisie ni dans un style déterminé : il a pris des traits à l'art du ve siècle, et à

(1) G. E. Rizzo, *L'Efebo di Pompei* (Extrait de la *Flegrea*, 3e année, 2 vol., n° 1, 1901 ; 22 p., 4 pl.) ; A. Sogliano. *L'Efebo in bronzo rinvenuto in Pompei* (*Monum. antichi*, X, 1901, p. 641-654, pl. XVI-XXVI); M. Collignon, *L'Éphèbe de Pompéi, bronze du musée de Naples* (*Revue de l'Art ancien et moderne*, 1901, II, p. 217-224, 1 pl.) ; S. di Giacomo, *Les dernières fouilles de Pompéi* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1901, I, p. 302-304, 1 pl.). — Je ne cite l'article publié dans la *Gazette des Beaux-Arts*, qu'à cause de la planche qui y est jointe. Il est trop évident que l'auteur de cet article est peu familier avec l'histoire de la sculpture antique. Je relève cette phrase notamment : « L'original serait un bronze *antérieur à Polyclète, remontant au milieu du ve siècle.* » Or, n'a-t-il pas été démontré récemment que Polyclète était déjà en pleine activité *au milieu du ve siècle*, et qu'il devait être né vers 480 au plus tard ? Cf. mon *Bulletin* précédent : *Rev. ét. gr.*, XIII, 1900, p. 381.

(2) Cf. *Arch. Anzeiger*, 1901, p. 61-62.

l'art du IVe, et à l'art d'autres époques peut-être; et à cet amalgame il a dû encore ajouter quelque chose de lui-même. Aussi M. Petersen pense que la statue a été faite en Italie, à l'époque où la médiocrité du sens esthétique avait mis à la mode ces amalgames de style. Cette trouvaille, d'ailleurs intéressante, ne fournit donc pas un document très précieux pour l'histoire de l'art. Aussi bien, le propriétaire dudit éphèbe paraît avoir été un richard parvenu, plutôt qu'un amateur intelligent. Il avait fait argenter le bronze, et nous ne trouvons pas cette idée heureuse; mais il a commis une faute de goût bien plus grave en le transformant en un lampadophore. La figure, en effet, tenait dans ses deux mains un rameau de taille inégale, recourbé en deux volutes, lesquelles ne peuvent avoir servi qu'à suspendre deux lampes. Conçoit-on l'*Idolino* changé en porte-flambeau, et balançant devant lui quatre lampes de bronze, qui eussent masqué la pureté de ses formes et rompu la simple et savante harmonie de ses lignes?...

Un nègre. — Le musée de Berlin a acquis, en 1899, une tête de nègre, de grandeur naturelle, en marbre pentélique, qui a été trouvée dans le Péloponnèse (1). Un nègre en marbre blanc, cela étonne un peu : mais il paraît que la brune patine des siècles a mis présentement la couleur de la matière au point qu'il fallait; et puis, ce nègre n'était peut-être pas tout à fait noir, c'était plutôt un sang-mêlé de l'Afrique du Nord. Nous avons là un bon portrait, sincère et expressif,

(1) H. Schrader, *Ueber den Marmorkopf eines Negers in den kœniglichen Museen* (*60te Berliner Winckelmannsprogramm*, 1900, 37 p., 2 pl.).

d'un individu dont le type n'était d'ailleurs pas des plus malaisés à reproduire. Il paraît dater des environs de l'an 200 après J.-C. — Franchement, je ne vois pas qu'il y eût grand'chose de plus à dire sur cette tête. Mais, comme elle a été choisie pour sujet d'un *Winckelmannsprogramm*, et qu'il convient que ces fascicules aient un nombre de pages respectable, M. Schrader a élargi et distendu son sujet, en nous parlant de quelques autres nègres et de plusieurs non-nègres. Les développements par où nous devons passer ne manquent pas d'intérêt, ils sont illustrés d'images nombreuses et excellentes ; mais cette excursion où nous guide M. Schrader est tout de même une suite de digressions.

Sculptures gréco-bouddhiques. — D'une mission dans l'Inde dont il a été chargé en 1895-1897, M. Foucher a rapporté de curieuses sculptures qui sont aujourd'hui exposées au Louvre. Elles proviennent toutes du district de Peshawar, du Bounêr et de la vallée du Svât; ce sont de bons échantillons de l'art gréco-bouddhique ou du Gandhâra, qui florissait dans le nord-ouest de l'Inde aux premiers siècles de notre ère. L'article où M. Foucher a commenté les objets principaux de cette collection (1) est des plus intéressants soit par le détail, soit par les grandes vues d'ensemble, et j'engage fort mes lecteurs à ne pas se contenter pour eux-mêmes des lignes insuffisantes en lesquelles je vais le résumer.

Ces objets se groupent en deux classes : statues et bas-reliefs en schiste, figures décoratives en chaux. Statues et bas-reliefs frappent, au premier abord, par un mélange singulier de bouddhisme et d'hellénisme. Dans les reliefs, ce ne sont que motifs empruntés à l'art classique : des feuillages d'acanthe, des scènes bachiques, des Tritons, des Atlantes, des Amours portant des guirlandes. Dans les statues, que l'on considère les

(1) A. Foucher, *Sculptures gréco-bouddhiques* (*Monuments Piot*, VII, 1900, p. 39-64, pl. V-VI).

plis des draperies ou le modelé du nu ou le profil des visages, on voit toujours briller quelque reflet de l'art grec. Et ces statues, pourtant, sont des Bouddhas! ou des Bodhisattvas (des aspirants Bouddhas, de futurs Bouddhas)! Et ces reliefs sont des scènes de la vie de Çâkya-mouni! Ce sont tous sujets indiens, mais plus ou moins habillés à la grecque ; inspirés par les croyances religieuses de l'Inde, mais traités suivant les formules artistiques de la Grèce : au milieu des acanthes d'un chapiteau, Bouddha est assis méditant; et tel Triton, venu des mers « où chantaient les Sirènes », a laissé sa conque et joint les mains dévotement pour adorer Bouddha. C'est tout à fait curieux.

On est plus étonné encore devant les figures en chaux, lesquelles, engagées dans l'épaisseur du mortier des murailles, formaient une décoration extérieure à certains édifices religieux. Les têtes, souvent détachées en ronde bosse et, par conséquent, plus épaisses, se sont le mieux conservées (1). Or, certaines de ces têtes sembleraient presque arriver de Tanagra ou de Myrina ; elles viennent de Poushkarâvatî. Ce qui ajoute à notre illusion en ce qui les concerne est que, par suite du long séjour dans un sol quelquefois trempé de pluie, elles ont perdu l'aspect de la chaux et se sont revêtues d'une couche calcaire blonde ou rougeâtre, analogue à la teinte habituelle des terres cuites grecques. Aussi bien, il n'y a pas à les regarder longtemps pour reconnaître que, sous le rayon grec qui les illumine, ce sont toujours, néanmoins, des sujets et types indiens.

Tous ces monuments datent des deux premiers siècles de notre ère. A la faveur de la grande paix romaine, l'art grec s'est répandu alors jusqu'aux confins du monde connu. Car les fondateurs de l'école gréco-bouddhique du Gandhâra sont bien des artistes grecs, qui s'en allèrent jusque là-bas, en « véritables colporteurs d'art ». Ils étaient bons à tout, ces *græculi :*

(1) Bien noter que ce ne sont pas des têtes de statuettes isolées ; elles appartenaient à des figures *en relief* appliquées contre la muraille.

au VIe siècle avant J.-C., ils avaient été sculpter des *Artémis ailée* en Phrygie (1), ils avaient été se mettre au service des rois de Perse; et, au IIe siècle de notre ère, ils ont interprété les croyances bouddhiques en Orient, comme les croyances chrétiennes en Occident, faisant avec souplesse servir pour les unes et pour les autres les mille formes créées par l'imagination hellénique. En sorte que notre étonnement du début se dissipe peu à peu, à la réflexion; cette rencontre imprévue de la pensée indienne et de la technique gréco-romaine nous paraît davantage chose naturelle. Que peuvent avoir de plus surprenant, en effet, les Amours alexandrins et leurs guirlandes sur les murs des *stoûpas* hindous que sur les parois d'un sarcophage chrétien? De telles appropriations des vieilles formules à des idées nouvelles s'expliquent simplement par la supériorité unique de l'art grec dans le monde ancien, et par la vive et docile intelligence des hommes qui avaient charge de continuer cet art. — O admirable *græculus!* Juvénal avait ses raisons pour te mépriser : nous en avons de bien plus fortes pour te louer, pour te rendre grâces et hommage. Car tu as été un missionnaire de beauté. Comme Triptolémos, l'un de tes fabuleux ancêtres, tu as accompli par le monde entier un apostolat de civilisation; de la Gaule jusqu'à l'Inde tu as porté partout ton ciseau habile, tes ressources inépuisables de décorateur et ton merveilleux secret pour communiquer la vie à l'inerte matière; et ainsi tu as, sans le savoir, contribué le plus efficacement, en tous pays et par dessus tous les empires humains ou divins, à faire de ta petite patrie la grande Cybèle de l'art, la Mère universelle!

(1) Je pense à la stèle de Dorylée, publiée par M. Radet. Cf. un de mes *Bulletins* précédents : *Rev. ét. gr.*, IX, 1896, p. 250-251.

III. Peinture.

Panænos. — J'ai parlé jadis (1) d'une hypothèse faite par M. E. Gardner sur la place et la disposition qu'avaient reçues les peintures de Panænos, frère de Phidias, dans le temple de Zeus à Olympie. L'opinion ancienne, exprimée avec le plus d'autorité par Brunn, était que ces panneaux de marbre peint décoraient la face postérieure et les faces latérales du trône de la statue divine. Mais, depuis que les fouilles ont démontré que les colonnes de l'ordre intérieur du temple étaient reliées l'une à l'autre, depuis la deuxième jusqu'à la cinquième de chaque côté, par une sorte de balustrade qui enfermait l'œuvre de Phidias, on a imaginé que cette balustrade devait être pleine et que c'était sur la face intérieure que Panænos avait dû exécuter ses peintures. M. Gardner, lui, a repris avec de solides arguments l'opinion de Brunn, et en cela consistait la première partie de son étude. En outre, il s'est avisé qu'il devait y avoir douze sujets distribués quatre par quatre au lieu que la description de Pausanias — insuffisante et mal précise, comme à l'ordinaire — semble en indiquer seulement neuf, distribués trois par trois. M. Gardner arrivait à ce résultat nouveau et considérable, en isolant l'un de l'autre les personnages féminins que Pausanias cite par couples (*Hellas* et *Salamis*, *Hippodamie* et *Sterope*, deux *Hespérides*). Enfin, il rangeait ces douze peintures en deux registres superposés, les six grands sujets occupant le registre d'en haut et surmontant respectivement les six figures féminines. Par exemple, le premier groupe, sur un des côtés du trône, aurait compris : au registre supérieur, le tableau d'*Héraclès et Atlas* et celui de *Thésée et Peirithoos* ; au registre inférieur, la figure d'*Hellas* et la figure de *Salamis*.

M. Blümner vient de traiter, à son tour, la même question (2).

(1) [illegible] VIII, 1886, p. [illegible]

(2) [illegible] *Die Gemälde des Panænos im Throne des olympischen Zeus* [illegible] XV, [illegible]

Il accepte le nouveau chiffre de douze sujets au lieu de neuf, et il admet aussi que les peintures décoraient la base du trône ; mais il ne croit pas qu'elles aient été divisées en deux registres. Il leur donne une hauteur double de celle que leur supposait M. Gardner; et il encadre les deux grands sujets de chaque groupe entre les deux personnages féminins attribués à ce groupe. Par exemple, dans le premier groupe, les deux tableaux d'*Héraclès et Atlas* et de *Thésée et Peirithoos* se seraient présentés juxtaposés au milieu, et ils auraient été flanqués, à gauche, de la figure d'*Hellas* et, à droite, de la figure de *Salamis*. Ce nouvel arrangement n'est peut-être pas aussi strictement conforme que celui de M. Gardner à la lettre du texte de Pausanias : mais avec cette bête de Pausanias, peut-on jamais savoir ce qu'il en est au juste ?... D'ailleurs, le problème, sans être indifférent, n'est pas non plus d'un intérêt palpitant. Alors que nous saurions, avec toute certitude, si les tableaux de Panænos étaient rangés respectivement à droite ou à gauche, au dessus ou au dessous l'un de l'autre, cela ne nous apprendrait toujours rien du tout sur ce qu'étaient ces tableaux mêmes, en tant qu'œuvres de peinture.

IV. Céramique, Vases peints.

Le vase de Cléoménès. — Ce vase, qui constitue une des plus importantes acquisitions faites par le Louvre depuis quelques années, dans la classe des céramiques grecques, avait été en deux mots condamné comme faux par M. Furtwængler. Après quoi, M. Collignon et M. Pottier avaient apporté de bonnes raisons pour en démontrer l'authenticité (1). M. Furtwængler alors, étonné qu'on ne l'eût pas cru sur parole, a développé son jugement en une ou deux pages affirmatives, hautaines, brutales ; et cela a décidé M. Pottier à reprendre la plume (2).

(1) Cf. un de mes *Bulletins* précédents : *Rev. ét. gr.*, XI, 1898, p. 217-218.

(2) E. Pottier, *Le vase de Cléoménès. Réponse à M. Furtwængler* (*Rev. arch.*, 1900, II, p. 181-203; pl. XIII-XIV).

L'affaire n'a pas tourné à l'avantage de M. Furtwængler. Cet article de M. Pottier peut être donné en modèle de discussion scientifique ; il est aussi calme et modéré dans le ton que solide et convaincant dans l'argumentation. M. Furtwængler s'était élancé d'un air farouche, en proférant des paroles rudes, voire impolies, et en faisant tournoyer une massue : mais la massue était en baudruche et la rudesse des paroles ne prouve rien. M. Pottier a fait moindre fracas et meilleure besogne. Tranquillement, il a pris, phrase par phrase, mot par mot, le raisonnement de M. Furtwængler ; il en a étalé l'erreur et le vide. Puis, non moins paisiblement, il a aligné une série de faits, qui sont autant de preuves sûres de l'authenticité de l'objet. — M. Pottier, en terminant, avertit qu'à l'inverse de M. Furtwængler, qui avait accordé tout juste *deux minutes* à l'examen du vase de Cléoménès, il y a passé, lui, beaucoup de temps, mais qu'il ne le regrette pas. Je le crois bien ! Car non seulement le vase de Cléoménès sort de cet injuste procès, réhabilité et lavé de tout soupçon ; mais il me semble aussi que M. Pottier, en nous donnant, à propos d'un monument de choix, le spectacle d'une de ces études prolongées, minutieuses, froidement perspicaces, auxquelles il se livre journellement devant les vases antiques du Louvre et d'ailleurs, n'a fait que justifier une fois de plus la confiance et l'autorité dont jouissent depuis longtemps ses travaux auprès du public savant.

Euphronios. — Dans une grande amphore à figures rouges du musée de Berlin, M. Winter croit reconnaître une œuvre d'Euphronios (1). Les sujets qui décorent, sur chaque face, la panse de ce vase, ne sont pas très clairs, et on en a déjà présenté plusieurs interprétations différentes. D'un côté on voit un Silène, tenant d'une main la lyre, et de l'autre approchant de ses lèvres un canthare qui est évidemment rempli de vin : il n'y aurait pas grand mystère à cela, si ce Silène, par les attributs

(1) F. Winter, *Zu Euphronios* (*Wien. Jahreshefte*, III, 1900, p. 121-132, pl. III-IV).

qu'il porte, ne semblait se rattacher étroitement au sujet de l'autre face. Là on voit le Silène groupé avec Hermès; une biche entre eux deux lève la tête en l'air. M. Winter explique que le Silène tenait dans ses mains des vases à vin; Hermès, survenu à l'improviste, lui a subtilement enlevé canthare et œnochoé et lui a mis en mains la lyre; et le dieu s'éloigne d'un pied léger, répandant le vin précieux, que le Silène regarde, mélancolique et fort embarrassé de la lyre. Et ce serait le même Silène qui reparaîtrait sur l'autre face, portant la lyre gauchement comme un écolier qu'il est encore, mais ayant tout de même fait preuve de bonne volonté, et, pour récompense, ayant reçu de nouveau le canthare, où il s'apprête à boire. — Je ne contesterai pas l'explication de M. Winter; mais je ne puis pas dire non plus qu'elle m'ait convaincu tout à fait. Aussi bien, c'est la valeur du dessin et de la peinture plus que la matière du sujet qui nous intéresse vraiment. Or, après comparaison avec certaines œuvres de sculpture qui sont des environs de l'an 480, M. Winter croit pouvoir rapporter à cette époque l'amphore de Berlin, et les caractères de l'œuvre sont tels qu'il lui semble qu'Euphronios seul peut en être l'auteur. Ce serait donc la plus récente des productions d'Euphronios qui nous sont connues. Si on la rapproche des plus anciennes, comme le cratère d'*Antée* et la grande coupe de *Thésée* au Louvre, on constate que le dessin d'Euphronios a progressé dans le sens d'un affranchissement toujours plus marqué des traditions de l'archaïsme. Le même progrès a pu s'opérer dans la carrière des sculpteurs contemporains, et donc les sculptures, déjà libres et « affranchies », que l'on date de 480 environ, peuvent fort bien être des mêmes auteurs que celles, nettement archaïques, que l'on date de 520 : par exemple, le groupe des *Tyrannoctones*, tel qu'on le connaît par les statues de Naples, peut fort bien être d'Anténor, malgré les différences de style qu'on a relevées entre ce groupe et la grande figure archaïque de femme qui est la seule œuvre authentique de l'artiste.

Ces dernières considérations présentées par M. Winter me

paraissent ne se rattacher que par un lien très lâche au reste de son étude. Que l'amphore de Berlin soit bien d'Euphronios et témoigne que le talent de ce peintre céramiste n'a cessé, en somme, de se développer, de s'assouplir et de grandir, en sorte que la suite de ses productions reflète exactement le progrès général de l'art de son temps, il est possible ; je ne le conteste pas, ou plutôt je le laisse à décider à de plus forts que moi. Mais cela ne prouve assurément rien pour les sculpteurs ; cela ne prouve pas qu'aucun d'eux, fût-ce Anténor, ait été aussi bien doué, aussi susceptible d'un progrès continu, aussi intelligent dans la pratique de son art, qu'a pu l'être, dans la pratique du sien, le peintre Euphronios. Il me semble donc que l'hypothèse indiquée sur ce point par M. Winter (seulement en passant, il est vrai) doit être écartée, comme arbitraire et totalement invérifiable.

Coupe de Douris. — En 1898, on connaissait déjà une trentaine de vases signés de Douris, presque exclusivement des coupes : vingt-huit coupes, exactement. En voici une vingt-neuvième, signée comme d'habitude : Δόρις ἔγραψεν (1). Celle-là fut trouvée à Orvieto en 1886, et elle est entrée au musée de Boston en 1899. Elle représente, à l'intérieur, Dionysos, debout entre un tabouret et un autel, tenant de la main droite un canthare pour faire une libation sur l'autel ; tout autour du vase, à l'extérieur, ce sont des danses et des scènes animées entre Satyres et Ménades. Cette coupe doit dater de l'an 480 environ (2).

Pandore. — « Je vais, moi, leur donner, comme rançon du

(1) F. R. Tarbell, *A signed cup by Duris*, in *Boston American Journ. arch.*, 2e série, IV, 1900, p. 155-191, pl. I.

(2) Une autre coupe, non signée, mais attribuée à Douris encore, est aujourd'hui à Bruxelles, au Cabinet de numismatique de la Bibliothèque royale : elle représente, d'un côté, Dionysos combattant un Géant, de l'autre, un Satyre sur un char attelé de deux Satyres. (3) Prendre : *Choix de vases grecs inédits de la collection du prince Napoléon*, 1867, pl. V. — Id., *Les Vases de France*, 1873, pl. VI. — C. Gaspar, *Le dieu de la harpe de Bruxelles et la vasion belge*, 1901, p. 17-18, pl. III.

feu, un mal duquel ils seront tous charmés dans leur cœur, un mal qu'ils chériront. » C'est Zeus qui parlait ainsi, selon Hésiode (*Travaux et Jours*, 57 et suiv.); Zeus, fâché que Prométhée eût donné le feu aux hommes, et voulant leur faire à son tour un cadeau qui compensât le premier. Donc il commanda à Héphæstos de pétrir avec de la terre et de l'eau une belle forme de vierge, que toutes les déesses parèrent ensuite des dons les plus enviables; après quoi, Hermès « déposa en elle les mensonges et les paroles décevantes et l'habitude de la ruse »; et Pandore ainsi créée, ainsi armée, irrésistible et funeste, fut conduite à Épiméthée.

Les représentations de la Naissance de Pandore ne sont pas fréquentes dans les monuments de l'art grec. Phidias avait pris ce sujet pour décorer le piédestal de son *Athéna Parthénos;* mais ni les petits reliefs vaguement esquissés sous les pieds de la statuette Lenormant, ni ceux qu'on devine sur la base de l'Athéna de Pergame ne permettent une reconstitution certaine de la scène. En dehors de ces deux reliefs bien insuffisants, on ne connaissait jusqu'à ce jour que trois peintures de vases, relatives à Pandore. Sur ces vases (tous trois au British Museum), on voit, avec quelques variantes, les déesses parer extérieurement la forme humaine, encore inanimée, qu'a pétrie Héphæstos; leurs auteurs se sont donc inspirés de la fable hésiodique. M. Percy Gardner nous fait connaître aujourd'hui un quatrième vase, récemment entré au musée d'Oxford, dont la donnée est toute nouvelle et procède d'une autre légende que celle d'Hésiode (1). Ce vase est une amphore, de près d'un demi-mètre de hauteur; elle doit être d'origine attique et dater de la seconde moitié du ve siècle. Sur l'une des faces (le sujet de l'autre face est banal et sans intérêt), se présentent de gauche à droite les personnages suivants : Zeus, Hermès, Épiméthée, Pandore, et un Génie ailé qui apporte à Pandore une guirlande. Sauf ce dernier, les personnages ont leur nom inscrit

(1) P. Gardner, *A new Pandora vase* (*Journ. hell. stud.*, XXI, 1901, p. 1-9, pl. I.)

près de la tête, et ainsi leur identification ne saurait être contestée. Quoique juxtaposés, ils sont séparés en deux groupes ; il y a deux actions et deux moments représentés : 1° Zeus donnant ses ordres à Hermès ; 2° Naissance de Pandore.

C'est la nature même de cette naissance qui constitue la nouveauté de l'objet : sous les yeux d'Épiméthée fort surpris, Pandore surgit du sol à mi-corps, les bras levés en l'air, d'ailleurs parée et brillante comme si elle sortait des mains des déesses. Cette naissance est une *anodos* et fait penser immédiatement à Gè, à Corè, aux déesses et aux Esprits de la terre. Il faut donc qu'il y ait eu une légende qui assignait à Pandore une origine souterraine ; et l'on avait déjà donné de bonnes raisons, en effet, pour la faire rentrer dans le cycle des déesses telluriques. Son nom ne sert-il pas d'épithète à Gè, à la Terre nourricière qui prodigue ses dons aux hommes ? L'industrieuse création d'Héphæstos, la filleule des déesses, la vierge charmante, séductrice d'Épiméthée et fléau de la race humaine, tout cela se réduit à un simple qualificatif, élevé par hasard à la dignité de personne divine.

Pyxis attique. — L'Antiquarium de Berlin a récemment acquis, comme provenant d'Érétrie, une pyxis attique à figures rouges, haute de 0 m. 31, qui est un joli bijou de terre cuite (1). Une disposition ingénieuse fait que cette pyxis est double ; il y en a deux, où l'on croit n'en voir qu'une seule : une grande, portée sur trois pieds, et une petite, de forme toute pareille, dont les trois pieds sont fixés sur le couvercle de la grande. Les peintures rehaussées d'or, qui se développent autour des deux récipients circulaires, sont d'un style qui permet (je crois) d'attribuer l'objet au dernier quart du ve siècle. Les scènes représentées sont fort gracieuses : sur la pyxis supérieure, deux femmes assises et deux Éros ; sur la pyxis inférieure, dont les flancs ont un développement plus considérable, une nombreuse

(1) L. Deubner. ΕΠΑΥΛΙΑ *Jahrbuch arch. Inst.*, XV, 1900, p. 144-154, pl. II).

réunion de femmes debout et assises, de jeunes hommes, et d'Amours aux ailes éployées. La partie principale de cette scène est un cortège nuptial; derrière le couple des nouveaux mariés, on voit une joueuse de flûte et quelques jeunes filles portant un coffret, une corbeille, des vases de diverses formes. Ces objets sont évidemment des cadeaux destinés à la jeune femme. Mais quel genre de cadeaux? M. Deubner se l'est demandé avec acharnement. Est-ce les ἐπαύλια, cadeaux faits par le père et les parents de la mariée, le lendemain de la célébration du mariage? Est-ce les ἀνακαλυπτήρια, cadeaux faits par le marié à sa femme après le repas de noces? Difficile énigme, que M. Deubner a victorieusement résolue : les cadeaux sont les ἐπαύλια. La petite scène représentée sur le vase doit, pour être bien comprise, être divisée en trois parties : à gauche, la toilette de la mariée; à droite, le cortège nuptial arrivant à la maison de l'époux; au milieu, la troupe des jeunes filles portant les cadeaux, et cette partie-là est une illustration assez exacte de quelques textes des lexicographes, relatifs aux ἐπαύλια.

Je n'ai garde de tenir pour vaine la science qu'a déployée M. Deubner dans cette exégèse; mais l'effort me paraît excessif et de nature à dépasser le but, ce qui est une façon assez commune de le manquer. Les peintures de la pyxis d'Érétrie rentrent dans une catégorie bien connue. Elles datent d'un temps où les peintres de vases aiment donner à leurs compo-

sitions une touche légère de fantaisie ; sur les scènes réelles qu'ils représentent, flotte une atmosphère d'irréel ; ils multiplient les personnifications allégoriques, changent à leur gré les mortelles en déesses, et dans le gynécée ils font voleter parmi les femmes un essaim d'Amours (1). Il y a beaucoup de caprice et d'insouciance dans ces gracieuses transpositions d'éléments empruntés à la vie de tous les jours. Il faut donc craindre de les prendre trop au sérieux et de les soumettre à une analyse pédante. Ainsi, il est bien évident que le peintre de notre pyxis a choisi pour sujet de sa peinture principale une scène de mariage, l'arrivée du cortège nuptial à la maison de l'époux ; mais il me paraît certain que cela n'a été pour lui qu'un thème général, un canevas offert au libre amusement de son pinceau. Il ne s'est pas mis en peine de fournir une reproduction véridique de la cérémonie, puisqu'il a semé çà et là des Amours, et puisqu'il a placé la joueuse de flûte au hasard dans *le milieu* du cortège. Il s'est contenté de marquer les traits essentiels de son sujet, de telle sorte qu'on ne pût assurément le méconnaître ; mais je gagerais qu'il n'a pas songé à cette division en trois parties, supposée par M. Deubner, et que la femme assise à gauche n'est pas la fiancée à sa toilette, que ce n'est qu'un personnage quelconque, une simple figure de remplissage, sans rapport direct avec le reste de la scène, et qui y est pourtant fort adroitement rattachée grâce à l'Éros qui s'empresse autour d'elle, pareil à ses deux frères occupés plus loin. Je gagerais surtout qu'en mettant aux mains de trois jeunes filles quelques objets entre autres, deux loutrophores, vases caractéristiques et traditionnels des cérémonies du mariage, l'artiste n'a pas songé expressément aux [illegible], non plus qu'aux [illegible], et qu'il a tout bonnement et comme machinalement rappelé les cadeaux de mariage en [illegible] : bref, qu'il a brodé à sa fantaisie autour d'un thème d'ailleurs très banal, maintes fois

(1) [illegible]

traité par lui, et qu'il devait savoir par cœur. Aussi bien, c'est par ces broderies légères qu'il sauvait la banalité du sujet, par le charme imprévu de ces Amours ailés, transformés en caméristes ou en « garçons d'honneur », par la subtile et insensible idéalisation de ses personnages humains dans une scène si simple. Cela témoigne d'un tout autre souci que celui du document exact. De telles petites œuvres sont aussi fragiles qu'elles sont délicieuses, et il ne faut pas vouloir les serrer de trop près, crainte que le charme fin ne s'en évanouisse. — On me dira peut-être que voilà un procédé commode pour esquiver les difficultés et les problèmes et se dispenser d'une étude approfondie. Mais non ; je pense, au contraire, que c'est après avoir étudié le sujet à fond, avec le désir d'en comprendre non seulement tous les détails matériels, mais davantage encore l'esprit dont l'ensemble est inspiré, que l'on aboutit nécessairement à une pareille conclusion.

Henri Lechat.

Novembre 1901.

P. S. — Correction aux p. 459-460. — C'est probablement à tort que Bohn, puis M. Schrader ont placé des colonnes, et même deux rangs de colonnes, en haut de l'escalier monumental, sur la plate-forme qui s'étend devant l'autel. La monnaie de Pergame *Catalogue of greek coins, Mysia,* pl. XXX, 7), dont M. Héron de Villefosse a récemment signalé l'importance, semble bien témoigner que l'autel apparaissait complètement dégagé entre les deux *Treppenwangen*. Sur ce point, la restauration de M. Pontremoli (Collignon et Pontremoli, *Pergame,* pl. V) serait peut-être préférable à celles des deux savants allemands.

H. L.

ACTES DE L'ASSOCIATION

SÉANCES DU COMITÉ

3 janvier 1901. — Présidence de M. Eugène d'Eichthal, président de l'Association.

Membres nouveaux : MM. Haïtas frères, banquiers, à Bucarest.

M. Charles Huit continue et achève la lecture du travail qu'il a consacré à la diffusion des études sur l'antiquité grecque classique au moyen âge.

M. Vasnier présente quelques observations techniques sur l'appareil architectural de la muraille de Chersonnèsos, récemment découverte : il y reconnaît l'influence d'une école athénienne.

M. Th. Reinach se fait l'interprète des inquiétudes qu'a fait naître parmi les amis du grec la nouvelle de certaine réforme récemment votée par le Conseil supérieur de l'Instruction publique.

M. Alfred Croiset explique qu'une délibération du Conseil supérieur a failli, en effet, compromettre gravement l'enseignement du grec dans nos lycées : au projet depuis longtemps préparé par la Section permanente, un amendement, qui réunit d'abord quelques voix de majorité, substitua une réforme plus radicale, suivant laquelle le grec ne devait plus être étudié qu'à partir de la 3e, et cela facultativement. Cet amendement, renvoyé à la Section permanente, a été finalement rejeté par le Conseil, et la réforme adoptée est la suivante : tous les élèves de l'enseignement classique continueront à commencer l'étude du grec en 5e, et la poursuivront pendant trois ans jusqu'à la fin de la 3e. A ce moment-là seulement, ils auront à choisir entre trois sortes de matières à option, c'est-à-dire que, recevant tous un enseignement commun, qui comprendra le latin, le français, l'histoire, ils pourront suivant leurs goûts se tourner spécialement vers l'étude des sciences, des langues vivantes ou du grec. M. A. Croiset indique quelques-uns des avantages que présente cette réforme : elle donne en partie satisfaction à l'opinion qui demande pour les élèves de l'enseignement classique des connaissances plus pratiques ou plus scientifiques, et elle assure une base solide à la formation littéraire de ceux mêmes qui se dirigeront vers l'étude des langues vivantes. Les élèves qui continueront à faire du grec en seconde et en rhétorique tireront de cette étude plus de profit, puisque la

classe sera allégée de toutes les non-valeurs, et ceux qui s'arrêteront à la 3e, auront du moins appris à lire du Lucien, du Xénophon, un peu d'Homère.

MM. Huit et d'Eichthal présentent à ce sujet quelques observations.

M. Tannery rappelle combien il est fâcheux que l'étude de l'histoire ancienne tienne si peu de place dans l'enseignement du lycée : c'est dans la classe de rhétorique supérieure qu'il faudrait donner aux élèves les notions historiques qui leur sont indispensables.

7 février 1901. — Présidence de M. d'Eichthal.

Membres décédés : MM. Drapeyron, duc de Broglie, Cerf et Psicha.

Membres nouveaux : M. Gaspar (Camille) et la Bibliothèque de l'Université de Tübingen.

M. Tannery discute le passage musical de Plutarque, *De an. pr. in Tim.* (II, 1245, Didot). Il propose de corriger τροφόν en τρόμον; il semble que le symbolisme pythagoricien rapprochait le nombre 5 soit de la quinte (3 + 2 = 5), soit de la quarte (triangle 3, 4, 5); il compare certains textes pythagoriciens analogues et essaye de montrer comment on pourrait interpréter en ce sens le reste de la phrase de Plutarque. En tous cas, il considère comme indispensable une correction aux mots τοῦ τόνου.

M. Vasnier signale, au Musée de Tachkent dans le Turkestan, un fragment de sculpture de bronze, dont il présente la photographie : c'est un pied de chameau, de grandeur naturelle. Cette pièce, malgré son mauvais état de conservation, semble bien être un travail grec; peut-être des fouilles mettraient-elles au jour les restes de cette sculpture colossale.

M. Th. Reinach doit à l'obligeante communication de Hamdi-Bey la photographie d'une tête en marbre, provenant de Pergame, et conservée au Musée de Constantinople (haut. 0 m. 40). C'est évidemment un portrait, et qui rappelle la physionomie et le style des portraits d'Alexandre.

7 mars 1901. — Présidence de M. d'Eichthal.

Membres nouveaux : M. Lafont, Mlle Renée Lafont, M. Fr. Garofalo.

M. Omont signale une étude récente de M. Papadopoulos Kérameus, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, sur le Monastère de Sainte Anastasie. L'auteur de cette étude énumère les mss grecs qui, à sa connaissance, proviennent de ce monastère et existent aujourd'hui dans diverses bibliothèques publiques : il en compte 8 à Paris. Or ce n'est pas 8, mais bien 40, qu'il faut dire. Cette riche collection a été apportée en France, il y a bientôt deux siècles, par l'abbé Sévin, chargé d'une mission scientifique en Orient en même temps que Fourmont.

M. Ch-Em. Ruelle donne lecture, au nom de M. Fr. de Mély, d'une étude sur le περὶ λίθων de Théophraste. Ce travail fera partie de l'introduction placée par M. de Mély en tête de la traduction française des *Lapidaires grecs*.

M. S. Reinach entretient le Comité d'une œuvre qu'il considère comme le premier buste authentique de l'empereur Julien. Ce buste est placé au sommet de l'une des façades de la cathédrale d'Acerenza, en Lucanie, où il est censé représenter un saint évêque d'Afrique, San Canio. Une inscription, qui existe encore et où se lisent seulement les lettres ULIAN, a fait croire aux architectes normands qui ont élevé l'église vers 980, que c'était l'image du saint dont les reliques avaient été jadis apportées d'Afrique, d'une *colonia julianensis;* en réalité, c'est bien

l'empereur Julien que désigne l'inscription, et déjà François Lenormant avait fait cette identification dans son ouvrage sur la Grande Grèce, en 1883. Mais, en signalant ce buste, Lenormant ajoutait que c'était une simple réplique des deux statues de Julien, conservées à Paris, aux Musées du Louvre et de Cluny, et voilà pourquoi personne n'a songé depuis lors à contrôler le fait. Or, M. S. Reinach avait toutes sortes de raisons pour croire que les prétendus portraits de Julien, du Louvre et de Cluny, n'avaient rien d'authentique : leur lieu d'origine est parfaitement inconnu, et la formation de la légende qui voit en eux l'empereur Julien est facile à reconstituer. Dans ces conditions, il attachait le plus grand prix à se procurer la photographie du buste d'Acerenza ; c'est cette photographie qu'il a enfin reçue, grâce à l'intervention du baron Baracco, de Rome, et qu'il présente aux membres du Comité. La physionomie de l'empereur offre un caractère à la fois méditatif et volontaire : les traits du visage répondent bien aux portraits que les historiens nous font de Julien ; ils ressemblent beaucoup à ceux d'un camée anonyme où M. Babelon avait déjà reconnu le même empereur. M. S. Reinach ne doute pas que nous n'ayons là le premier et le seul portrait authentique de Julien.

M. Michon ne conteste pas la force des arguments invoqués contre l'authenticité des deux statues du Louvre et du Musée de Cluny ; il s'étonne seulement de trouver, dans un portrait de Julien, un travail aussi soigné et un art encore si éloigné de la décadence.

M. S. Reinach pense qu'il y a eu, en effet, sous l'influence de l'empereur Julien, une sorte de renaissance intellectuelle et artistique.

4 avril 1901. — Présidence de M. d'Eichthal.

Membre nouveau : M. Sibien.

M. Th. Reinach présente au Comité la photographie de nombreuses trouvailles qui ont fait récemment quelque bruit en Grèce et en Europe. Il s'agit des statues antiques découvertes au fond de la mer, par des pêcheurs d'éponges, près de l'île de Cérigotto. Quelques-unes d'entre elles semblent fort endommagées ; d'autres, qui plongeaient dans le vase, ont moins souffert. Elles sont d'ailleurs de valeur inégale : plusieurs, qui représentaient des athlètes, appartiennent au style de Polyclète; une tête d'athlète en bronze rappelle étroitement une figure semblable d'Olympie. La perle de la collection est une statue de bronze, plus grande que nature, qui n'est pas sans analogie avec l'Hermès de Praxitèle.

MM. Foucart, Maurice Croiset, Fougères et Michon échangent à ce sujet diverses observations.

2 mai 1901. — Assemblée générale annuelle. Présidence de M. Eug. d'Eichthal.

Arrivé au terme de sa présidence, M. d'Eichthal rappelle les liens qui l'attachent à l'Association : c'est, dit-il, en même temps qu'un souvenir filial, le culte d'un idéal commun. Après avoir ajouté que notre amour de la Grèce n'a rien d'aveugle, et que « notre respect s'est tempéré de libre appréciation », le Président énumère les pertes, hélas ! fort nombreuses qui ont frappé notre Société depuis un an. Il nomme, en leur rendant un juste hommage, tous les membres que nous avons perdus, et, en particulier, parmi les Français, dans l'ordre chronologique, MM. Dugit, Petit de Julleville, Hatzfeld, Gidel, Couve, Drapeyron, le duc de Broglie, parmi nos collaborateurs hellènes, MM. Psicha, Pantaxidis, Athanasiadis et Costomiris.

Le secrétaire présente, au nom de la Commission des Prix, le rapport sur les travaux et les concours de l'année. Le prix Zographos a été partagé entre MM. Navarre et Ouvré. Le prix Zappas a été attribué à M. G. Millet. En outre, une mention très honorable a été décernée à M. Camille Gaspar et à M. Rodier.

M. Puech, secrétaire-adjoint, donne lecture du rapport sur le *Concours de typographie grecque*, qui a eu lieu cette année comme il y a deux ans, et qui sera de nouveau organisé en 1903.

Le trésorier donne lecture, au nom de la Commission administrative, du rapport annuel sur l'état des finances de l'Association.

Le scrutin est ouvert pour le renouvellement du bureau et du tiers sortant des membres du Comité. Il est clos bientôt après. En voici les résultats : premier vice-président, M. S. Reinach; deuxième vice-président, M. E. Pottier ; secrétaire, M. Am. Hauvette ; secrétaire-adjoint, M. Puech; trésorier, M. Max Egger. Sont élus membres du Comité : MM. Babelon, Bréal, d'Eichthal, Dareste, Houssaye, Ruelle et Michon.

6 juin 1901. — Présidence de M. Paul Girard.

M. Paul Girard, en prenant place au fauteuil, rappelle le dévouement sans bornes et la rare autorité dont M. d'Eichthal a fait preuve en dirigeant les travaux du Comité ; il adresse à son prédécesseur les remerciements du Bureau et de l'Association tout entière.

Membre nouveau : M. le Dr Gravaris, de Salonique.

M. Th. Reinach étudie le passage où Aristide Quintilien (*Traité de la musique*) expose et explique les différents caractères (ἦθος) des rythmes musicaux. Suivant que la phrase musicale commence par un *frappé* ou par un *levé*, le rythme est plus calme (ἡσυχαίτερος) ou plus agité (τεταραγμένος). Et d'où vient cet effet de trouble dans le cas où le frappé vient seulement après le levé ? C'est ce que l'auteur grec explique par cette phrase : τῇ φωνῇ τὴν κροῦσιν ἐπιφέροντες. Ces mots ne se prêtent guère à l'interprétation qu'en donne un des derniers commentateurs, M. Cæsar, qui traduit : *en communiquant de l'intensité à la voix*. Une autre explication, adoptée par M. Weil, est la suivante : le rythme est τεταραγμένος parce que le chanteur frappe du pied la terre (κροῦσιν) en prononçant la seconde note, celle qui correspond au temps fort. Mais nulle part le mot κροῦσις ne se rencontre avec ce sens de *pedis percussio*. M. Th. Reinach laisse à κροῦσις le sens ordinaire d'*accompagnement instrumental* (par opposition à la voix, μέλος ou φωνή) et traduit : *en faisant entendre l'accompagnement après la voix*. En d'autres termes, d'après cette interprétation, l'accompagnement instrumental ne se produisait qu'avec le temps fort de la mesure. Ce fait, nouveau pour nous, mais non invraisemblable, expliquerait bien la transformation de la rythmique grecque, qui de *quantitative* est devenue par la suite *intensive*.

M. Weil maintient l'opinion, que, dès l'époque classique, et malgré l'absence de témoignages formels, il y a eu, dans la rythmique quantitative des Grecs, un *ictus* sur le temps fort : autrement, comment le dactyle aurait-il pu entrer dans une mesure anapestique ?

M. d'Eichthal fait une autre objection : comment n'y aurait-il eu qu'un seul accord musical dans une mesure de musique grecque ?

Passant à un autre sujet, M. Th. Reinach propose une hypothèse à propos de

l'*Ode* d'Horace sur Archytas (I, 23). Il rappelle les mots appliqués par le poète au philosophe pythagoricien : *numeroque carentis arenae mensorem*, et se demande ce qu'ils signifient. « Compter les grains de sable de la mer » était une sorte de proverbe. Mais qu'avait fait Archytas pour mériter cet éloge? M. Th. Reinach soupçonne qu'il y a eu confusion, chez le poète grec imité par Horace, entre Archytas et Archimède, lequel était, nous le savons, auteur d'un *arénaire* ou ψαμμίτης. Des exemples de confusions analogues ne manquent pas dans l'histoire littéraire ancienne et moderne.

M. Pottier montre que les terres cuites représentant des sujets familiers apparaissent de toute antiquité à Chypre ; ces représentations sont dues aux idées régnantes sur la vie d'outre-tombe. Plus tard, à l'époque assyrienne, c'est une deuxième étape : la guerre passe au premier plan, avec des représentations de petits cavaliers, etc... Enfin apparaissent les scènes de boulangers et de pétrisseuses : l'idée persiste, qu'il faut nourrir le mort dans son tombeau. Ces croyances sont communes à tous les peuples de ces temps. On peut voir la même évolution se produire dans la Grèce continentale. M. Pottier cite des exemples et fait circuler des reproductions de sujets de ce genre, provenant de la Grèce. Une grave question se pose : quelle a été l'influence de l'Égypte sur Chypre et la Grèce en ce qui concerne le choix de ces sortes de sujets? La réponse est difficile; car la série égyptienne des représentations qui ont pu servir de modèles à celles-ci est très ancienne, 3,000 ans et plus avant notre ère, de sorte que le lien chronologique nous échappe. D'assez bonne heure, en Égypte, les idées s'épurent ; les scènes de cuisine et de brasserie sont remplacées par celles des voyages de l'âme. Ces sujets primitifs reparurent-ils à l'époque archaïsante de Psammétique? ou bien, simplement, les Grecs, après la fondation de Naucratis, frappés à la vue des représentations anciennes, eurent-ils l'idée de les imiter d'eux-mêmes? En résumé, les terres cuites figurant des sujets relatifs à la nourriture et à la toilette du mort sont de toute antiquité ; elles disparaissent au Ve siècle quand les idées funéraires s'épurent ; si elles reparaissent parfois après cette époque, elles sont devenues de simples sujets de genre.

4 juillet 1901. — Présidence de M. Paul Girard.

Membres nouveaux : MM. Léon Mesnard, le général Colonna, Mme P. Riottot, M. Ed. Fourdrignier, Mme la comtesse Sala, Mlle Poinsot, M. Vizerie, M. G. Gillon, M. le comte de Grollier, Mme la comtesse Pillet-Will, MM. Seure, Déchelette, Oppert et Clement.

M. S. Reinach donne lecture d'une étude sur *Telesphoros*, ce petit dieu qui apparaît, sous la forme d'un enfant, dans le cortège d'Esculape, vers la fin de l'époque hellénistique. Il examine les explications qu'on a données de ce nom et les représentations figurées sous lesquelles ce personnage nous est connu.

M. Weil, sans contester la théorie de M. S. Reinach, observe que le nom de *Telesphoros* veut dire en grec : *celui qui accomplit, qui mène une chose à bonne fin*. C'est un terme vague, qui ne signifie pas spécialement *guérisseur*, mais qui a pu fort bien s'appliquer à un dieu de ce genre.

M. Pottier fait un exposé sommaire des fouilles qui se poursuivent à Cnossos, en Crète, depuis deux ans, par les soins de M. Evans, et qui ont donné déjà les

résultats les plus précieux. M. Pottier, qui a visité ces fouilles au printemps de 1901, a pu, grâce à l'obligeance et à la libéralité de M. Evans, prendre sur place des photographies, qu'il a fait ensuite agrandir et reproduire par l'aquarelle ou le dessin. Commentant une à une ces planches encore inédites, il explique d'abord la situation du palais désormais célèbre sous le nom de Minos, et montre comment la disposition intérieure, qui rappelle en général le plan des palais de Mycènes et de Tirynthe, s'en distingue pourtant par différents traits, en particulier par ces curieux magasins où figurent encore, à leur place ancienne, de grandes jarres qui contenaient les approvisionnements du prince. La destination et la décoration des parties essentielles de l'édifice peuvent être reconnues et restituées avec une entière certitude : ici, dans une des salles les plus anciennes, ce semble, du palais, était l'autel consacré au culte de la hache (λάβρυς), symbole que nous retrouvons, on le sait, chez les Cariens, et que ceux-ci avaient emprunté sans doute à l'Orient; on peut sans trop de hardiesse rattacher désormais à ce culte le nom de *labyrinthe* donné dans la légende au palais de Minos. Près de là, sur le mur d'un corridor qui conduit à l'appartement des hommes, une peinture, d'une remarquable conservation, et d'une perfection de dessin étonnante, nous montre un homme, au profil le plus fin, à la poitrine élégamment bombée, qui tient dans sa main un long vase d'une forme nouvelle dans l'art mycénien. Plus loin, c'est la *Salle du trône*, avec un siège majestueux, dont le dessin trahit l'imitation d'un modèle en bois; à côté, des fresques, malheureusement détériorées, représentent, à ce qu'il semble, des herbes, des plantes, et peut-être une rivière. Mais les plus curieuses peintures se trouvent dans l'appartement des femmes : l'artiste y a réuni sur les murs une quantité de petites figures féminines, serrées les unes contre les autres, comme pour représenter une foule. Le costume de ces femmes, partout le même, offre des singularités étranges, en particulier la coiffure, avec une mèche au milieu du front, et, par derrière, sur la nuque, un flot de rubans. La physionomie, malgré des marques évidentes d'archaïsme (notamment dans la forme de l'œil) a un air de finesse piquante et de hardiesse toute moderne. — Il faut ajouter que cette civilisation, encore énigmatique et mystérieuse, nous sera peut-être un jour mieux connue, si l'on arrive à déchiffrer les inscriptions presque innombrables que M. Evans a découvertes dans les fouilles. L'écriture de ces inscriptions est plus voisine des hiéroglyphes égyptiens que des anciens alphabets grecs; mais la clé n'en a pas encore été trouvée.

M. S. Reinach présente, à propos de cette communication, une hypothèse sur le fameux Minotaure : la décoration comportait, nous le savons par les fouilles, à l'une des portes deux taureaux en plâtre; ces figures ont dû contribuer à faire naître la fable du monstre.

M. Th. Reinach insiste sur l'origine carienne de la civilisation mycénienne.

Le Président adresse, au nom de l'Association, les félicitations les plus vives et les remerciments les plus chaleureux à M. Evans et à ses collaborateurs. Il ajoute que l'Association a été particulièrement heureuse d'entendre, de la bouche de M. Pottier, le commentaire d'une des découvertes les plus considérables qui aient été faites depuis longtemps dans le domaine de l'archéologie grecque.

7 novembre 1901. — Présidence de M. Paul Girard.

Le Président annonce la mort de M. Achillopoulo, membre donateur.

M. le Trésorier fait savoir que Mlle Poinsot, admise dans la dernière séance au titre de membre ordinaire de l'Association, lui a remis, outre sa cotisation, une somme de 100 francs. Des remerciments seront adressés à Mlle Poinsot, au nom du Comité et de l'Association tout entière.

Membres nouveaux : MM. de Mot, Gaston Deschamps, et Médéric Dufour.

M. Holleaux communique à la Société quelques suppléments pour l'inscription de Magnésie du Méandre publiée par M. Kern (*Inschriften von Magnesia*, n° 89); — il propose une interprétation et une restitution nouvelle du décret des Phocidiens édité dans le *Corpus Inscr. Græc. septentr.*, III, n. 101; — et essaye de rétablir la seconde ligne de la lettre de Gn. Manlius aux Héracléotes (cf. Dittenberger, *Sylloge*, n. 287), pour laquelle on n'a point encore proposé de suppléments acceptables.

M. Th. Reinach présente et discute le texte d'une inscription métrique déjà connue, mais imparfaitement publiée, et dont il a reçu l'estampage de M. Tachella, conservateur du Musée de Philippopoli.

5 décembre 1901. — Présidence de M. Paul Girard.

Le trésorier annonce au Comité que M. Eugène d'Eichthal lui a remis une somme de 100 francs, destinée à l'illustration de la *Revue*. Le président adresse à M. d'Eichthal les remerciements unanimes de l'Association.

M. Gillon, précédemment admis à titre de membre ordinaire, devient membre donateur.

M. Bréal propose plusieurs étymologies grecques. Le mot στρατός ne peut se rattacher, suivant lui, à la même racine que le verbe στορέννυμι : le sens de cette racine évoquerait l'idée d'une réunion d'hommes couchés à terre en désordre. Il faut penser plutôt à une dérivation venant de στέλλω : le sens serait à peu près identique à celui de στόλος. — Le mot πόλεμος est à l'origine dans un rapport étroit avec παλάμη, *main;* il s'est formé ensuite par analogie, sous l'influence du mot πόλις peut-être. — D'autres étymologies se rapportent aux mots ἀριθμός, δέμας, ἠίθεος et ἀρίζηλος.

Plusieurs observations sont présentées sur ces différentes étymologies par MM. Maurice Croiset, Oppert et Th. Reinach.

M. Omont présente au Comité un manuscrit grec de la Bibliothèque nationale, dont l'origine a été jusqu'à ce jour mal connue. A l'aide de textes qui remontent jusqu'au IXe siècle, M. Omont reconstitue l'histoire de ce précieux volume, adressé à Louis le Débonnaire par l'empereur Michel le Bègue, en l'année 827 : ce manuscrit des œuvres de Saint-Denys a passé longtemps au moyen âge pour avoir été écrit de la main même du saint.

Le Secrétaire,
AM. HAUVETTE.

OUVRAGES OFFERTS A L'ASSOCIATION

dans les séances de janvier à décembre 1901.

FLAVIUS JOSÈPHE, **Œuvres complètes,** traduites en français sous la direction de M. Th. Reinach, t. I : **Antiquités judaïques,** liv. I-V, trad. par Julien Weill, Paris, Leroux, 1900.

ARISTOTE, **Traité de l'âme,** traduit et annoté par Rodier, t. I et II, Paris, Leroux, 1900.

NAVARRE (O.), **Essai sur la rhétorique grecque avant Aristote,** Paris, Hachette, 1900.

GASPAR (Camille), **Essai sur la chronologie pindarique,** Bruxelles, 1900.

ΚΑΒΒΑΔΙΑΣ, Ἱστορία τῆς ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας, de 1837-1900, Athènes, 1900.

Πρακτικὰ τῆς ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας, année 1899.

DE LA VILLE DE MIRMONT, **Le poète Lævius,** Bordeaux, 1900.

CARRA DE VAUX, **Avicenne,** Paris, 1900.

LAMBROS (Spyr.), **Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos,** vol. II, Cambridge, 1900.

POLITIS, Παροιμίαι, t. II (fasc. 110-113, de la Bibl. Marasli).

ARVANITOPOULOS (Apostolos S.), Ζητήματα τοῦ ἀττικοῦ δικαίου, II : Περὶ τῶν εὐθυνῶν τῶν ἀρχόντων, Athènes, Barth, 1900.

PANTAZIDIS, Ξενοφῶντος Ἀνάβασις (coll. Zographos), Athènes, 1900.

RIZZO (G.), **Le tavole finanziarie di Taormina,** Messine, 1901.

PHOTIOS CHRYSANTHOPOULOS, Ἀπομνημονεύματα περὶ τῆς ἑλληνικῆς ἐπαναστάσεως, ἐκδοθέντα ὑπὸ Σ. Ἀνδροπούλου, t. I-II, Athènes, 1900.

TOURNIER, **Cours de thèmes grecs** (textes et corrigés), Paris, Hachette, 1899.

CLERC (Michel), Περὶ τῶν τῆς πόλεως Θυατείρων, traduction grecque de la thèse latine intitulée *De rebus Thyatirenorum*, Athènes, 1900.

FOUCART (Paul), **Les grands mystères d'Éleusis,** — *personnel, cérémonies,* Paris, Klincksieck, 1900.

RADET (G.), **L'histoire et l'œuvre de l'École francaise d'Athènes,** Paris, Fontemoing, 1901.

DELATTRE (le R. P.), **Inscription céramique trouvée à Carthage,** 1900.

— **La nécropole punique voisine de la colline de Sainte-Monique à Carthage,** 1900.

CIACERI, **La Alessandra di Licofrone,** texte, traduction et commentaire, Catane, 1901.

GAROFALO, **Les** νόμοι **de Dracon,** trad. par Jules Valery (extrait de la *Revue générale du droit*), 1901.

RUELLE (Ch.-Ém.) et POIRÉE, **Le chant gnostico-magique des sept voyelles,** Solesmes, 1901.

OMONT, **Notice sur un très ancien manuscrit grec de l'Évangile de Saint Mathieu,** Paris, 1900.

POTTIER, **Vases antiques du Louvre** (2e série).

PAPAGEORGIOU (P. N.), **Unedierte Inschriften von Mytilene,** Leipzig, Teubner, 1900.

OMONT, **Un nouveau feuillet du Codex Sinopensis de l'Évangile de Saint Mathieu,** Paris, 1901.

BOIATSIS, Πίναξ τῶν καταλήξεων τῶν ῥημάτων τῆς λατινικῆς γλώσσης, Athènes, 1901.

PHOTIADIS (Dim.), Ἐκκλησιαστικὴ Ἱστορία, Salonique, 1897.

DIEHL (Ch.), **En Méditerranée,** Paris, Colin, 1901.

MICHON (Ét.), **Tête d'Athéna Parthénos** (extrait des *Monuments Piot*, t. VII).

— Plusieurs extraits de la *Revue archéologique* et des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*.

KERN, **Histoire du bouddhisme dans l'Inde,** trad. par G. Huet, t. I (*Annales du Musée Guimet*, 1901).

HADZIDAKI (G.), Γλωσσολογικαὶ μελέται, t. A', Athènes, 1901.

GAISSER, **Le système musical de l'Église grecque,** Rome, 1901.

PAPAGEORGIOU, **Die** Ἱέρεια-θύσα **Inschrift von Saloniki,** Trieste, 1901.

— Ὑπόμνημα εἰς Φωτίου τοῦ πατριάρχου ὁμιλίας κριτικόν, t. I-II, Leipzig, 1901.

ANCONA (Margherita), **Claudio II e gli usurpatori,** Messine, 1901.

STRAZZULLA (Vincenzo), **Dopo lo Strabone Vaticano del Cozza-Lusi,** Messine, 1901.

— **La famiglia di Pythodoris,** Rome, 1901.

TROPEA, **Numismatica Siceliota del Museo Mandralisca in Cefalu,** Messine, 1901.

— **Numismatica di Lipara,** Messine, 1901.

— **Il settentrione Greco della Sicilia,** dal 337 al 241 Messine, 1901.

— **Il culto di Kora in Menai,** 1901.

— **Studi sugli Scriptores historiae Augustae,** t. V : *Commodo*, Messine, 1901.

GASPAR (Camille), **La céramique grecque au Musée du Cinquantenaire,** Bruxelles, 1901.

XENOPOULOS (Greg.), Διηγήματα, Athènes, 1901.

PASCHALIS (D. P.), Ματθαῖος ὁ Ἀνδρίας, Athènes, 1901.

BIDEZ, **M. de Wilamowitz-Moellendorff et la question du grec,** Gand, 1901.

HEIBERG et TANNERY, **Anatolius sur les dix premiers nombres** (mémoire lu au congrès d'*Histoire des sciences*, Paris, 1900).